Exo-financement et projets de développement, quels types de formalisation ? : Analyse de projets financés par les diasporas ivoiriennes, maliennes, sénégalaises

Jacqueline Bobeche

▶ **To cite this version:**

Jacqueline Bobeche. Exo-financement et projets de développement, quels types de formalisation ? : Analyse de projets financés par les diasporas ivoiriennes, maliennes, sénégalaises. Gestion et management. HESAM Université, 2021. Français. NNT : 2021HESAC028 . tel-03735794

HAL Id: tel-03735794
https://theses.hal.science/tel-03735794

Submitted on 21 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HESAM UNIVERSITÉ

le cnam

ÉCOLE DOCTORALE [ABBÉ GRÉGOIRE]
Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences de l'Action (EA 4603)

THÈSE

présentée par : **Jacqueline BOBÈCHE**

soutenue le : **14 décembre 2021**

Pour obtenir le grade de : **Docteur d'HESAM Université**
préparée au : **Conservatoire national des arts et métiers**
Discipline : **Sciences de gestion**
Spécialité : **Développement et management international**

EXO-FINANCEMENT ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT, QUELS TYPES DE FORMALISATION ?

Analyse de projets financés par les diasporas ivoiriennes, maliennes, sénégalaises

THÈSE dirigée par :
Mr Sonny PERSEIL, HDR en Science Politique et Sciences de Gestion, Cnam

Jury :

M. Karim MEDJAD, Professeur des Universités, CNAM	Président
Mme Catherine WIHTOL DE WENDEN, Professeur émérite Sciences Po Paris	Rapporteure
M. Benoît PIGE, Professeur agrégé, Université de Franche Comté	Rapporteur
Mr Sonny PERSEIL, HDR en Science Politique et Sciences de Gestion, Cnam	Examinateur
Mme Speranta DUMITRU, Maîtresse de conférences, Univ. Paris X Descartes	Examinatrice

THÈSE

Affidavit

Je soussignée, Jacqueline BOBECHE déclare par la présente que le travail présenté dans ce manuscrit est mon propre travail, réalisé sous la direction scientifique de Sonny PERSEIL (directeur) dans le respect des principes d'honnêteté, d'intégrité et de responsabilité inhérents à la mission de recherche. Les travaux de recherche et la rédaction de ce manuscrit ont été réalisés dans le respect de la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche.

Ce travail n'a pas été précédemment soumis en France ou à l'étranger dans une version identique ou similaire à un organisme examinateur.

Fait à Paris, le 16 juin 2022

Signature

Affidavit

I, undersigned, Jacqueline BOBECHE declare that the work presented in this manuscript is my own work, carried out under the scientific direction of Sonny PERSEIL (thesis director), in accordance with the principles of honesty, integrity and responsibility inherent to the research mission. The research work and the writing of this manuscript have been carried out in compliance with the French charter for Research Integrity.

This work has not been submitted previously either in France or abroad in the same or in a similar version to any other examination body.

Done in Paris, June 16, 2022

Signature

Mes remerciements…

A l'achèvement de ces années de recherche, mes premières pensées vont à mon directeur de thèse, M. Sonny Perseil, que je tiens à remercier pour son soutien, ses encouragements et pour avoir su me donner confiance en mes capacités à effectuer la recherche. Je voudrais également le remercier pour son écoute, sa persévérance et sa disponibilité qui m'ont permis de réaliser ce travail le plus sereinement possible. Ma reconnaissance va également à l'École doctorale Abbé Grégoire et aux membres du laboratoire de LIRSA pour leur soutien aussi bien matériel qu'humain.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui, à travers leurs conseils et les discussions que nous avons pu avoir, m'ont aidée à construire ma réflexion et à améliorer la qualité de cette thèse : Professeur Yvon Pesqueux, Pascale De Rozario, Anne Marchais-Roubelat, Jean-Pierre Briffaut. Nous remercions particulièrement les membres du jury, le professeur Karim Medjad, les rapporteurs de cette thèse, le Professeur Benoît Pigé, Mme Wihtol de Wenden Catherine et Mme Speranta Dumitru suffragante. Toute notre gratitude va également aux professeurs Madina Rival, et de même au Professeur Stéphanie Chatelain-Ponroy qui ont bien voulu examiner mon travail de recherche lors du comité de suivi.

Nos remerciements s'étendent également au FORIM avec son équipe, qui m'a permis de réaliser cette mission en Côte d'Ivoire (visite des projets de la diaspora ivoirienne) ; aux associations Metishima, Embelo et aux membres des confédérations diasporiques la FADIV, l'UAFIF et à Mary Bro Foundation, Mr Léandre Sahiri qui m'ont permis de comprendre le fonctionnement des associations de diasporas. Un grand merci au personnel de l'OCDE tout particulièrement à Mme Sylvia Lopez qui m'a facilité l'accès aux archives de l'institution. De même au personnel de l'Ambassade de Côte d'Ivoire, Mr Diaby Vacaba, premier conseiller, Mr Aïdara, Consul et Mr Traoré qui m'ont aidé à cibler les associations et les Ivoiriens de la diaspora. Merci aussi à Mélanie Aka qui m'a hébergée lors de ma mission en Côte d'Ivoire.

Merci également aux doctorants et docteurs (es) de l'école Abbé Grégoire du CNAM Paris particulièrement Malick N'Diaye, Assane Badiane, Mounir Benahcene, Augustin Kimbi, Dorcas Ahizi et Jocelyne Chrétien pour leurs remarques et suggestions et pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

C’est avec générosité et une attitude bienveillante que ma chère amie Rose Innack et Yves Éric Elouga se sont attelés à la relecture de ce manuscrit et je leur suis infiniment reconnaissante du temps qu’ils m’ont consacrée. Je remercie également Simion Mility, Pasteur Samuel Saint Eli et Josiane Beauregard qui m’ont apporté leur soutien dans cette épreuve.

Si le doctorat est souvent considéré comme un travail solitaire, ce ne fut pas le cas pour moi, grâce à la camaraderie de mes amis (es) doctorants (es) de LIRSA avec qui j’ai pu échanger, nourrir ma pensée et construire des projets de recherche et de communication.

Et nous venons à notre famille, à ma mère Flora, une adorable maman, à celle qui m’accompagne au quotidien, qui malgré son grand âge continue à prier et à prendre soin de sa fille. Merci aussi à mes adorables sœurs, Ginette, Denise, Georges, Lise, Elisa et Jeanne et à mes nièces Manina et Tania, ainsi qu’à mes cousines Marlène et Marie-Laure.

Résumé et mots-clés

Les travaux de recherche que nous soumettons à votre appréciation ont eu pour objet d'étudier et d'analyser le processus de financement pour la réalisation des projets par les diasporas ivoiriennes, maliennes et sénégalaises dans leurs pays d'origine, au regard de l'aide publique au développement. L'originalité et l'intérêt de notre étude résident dans le fait que nous nous sommes particulièrement intéressés à des projets qui, quoique vitaux, sont moins visibles, moins connus, moins médiatisés que ceux qui sont financés par l'aide publique au développement.

Nous avons constaté que la plupart de ces projets sont réalisés sur la base d'un type de financement dénommé « *exo-financement* ». C'est ce concept, plus ou moins récent, qui fait l'objet de notre thèse. D'après les débats sur l'intégration de la migration à l'agenda du développement, les apports de ressources des diasporas aux pays d'origine ont fortement augmenté par rapport à l'aide publique au développement et aux investissements directs étrangers. Notre objectif est donc d'identifier les facteurs clés de succès de ces projets et donc de déterminer la ou les raisons profondes expliquant l'importance accordée aux transferts de fonds notamment aux transferts productifs dans l'agenda du développement et dans la coopération internationale.

Ce travail de recherche s'intègre au sein de plusieurs champs disciplinaires, notamment les sciences de gestion, l'organisation, la gestion des projets. Il faut préciser que le travail de recherche nous a conduit à convoquer l'interdisciplinarité. Dans ce sens, nous avons eu besoin des résultats des travaux d'autres disciplines telles que les sciences sociales qui s'intéressent plus particulièrement aux phénomènes migratoires et aux diasporas en particulier. Le cadre méthodologique et conceptuel mobilisé a permis, à travers trois cas, à savoir les diasporas ivoiriennes, sénégalaises et maliennes, de mettre en exergue les réalisations très importantes de la diaspora africaine via l'« *exo-financement* ».

Nous espérons que cette étude constituera une importante contribution principalement exploratoire et une approche qualitative qui permettra de rediscuter la notion de projet de développement et de repositionner ce dernier dans son contexte de mise en œuvre pour les populations.

Mots clés : Exo-financement, diaspora, développement, aide, projets, coopération, succès.

Summary and key words

The purpose of the research that we are submitting for your consideration has been to study and analyze the financing process for the implementation of projects by the Ivorian, Malian and Senegalese diasporas in their countries of origin, about official development assistance.

The originality and interest of our study lies in the fact that we have been particularly interested in projects which, although vital, are less visible, less known, and less publicized than those financed by official development assistance.

We found that most of these projects are carried out based on a type of financing called "*exo-financing*". It is this concept, recent, that is the subject of our thesis. According to the discussions on mainstreaming migration into the development agenda, diaspora resource flows to countries of origin have risen sharply compared to official development assistance and foreign direct investment. Our objective is therefore to identify the key success factors of these projects and thus to determine the underlying reason(s) explaining the importance given to remittances, particularly productive transfers, in the development agenda and in international cooperation.

This research work is integrated into several disciplinary fields, including management sciences, organization, project management. It should be noted that the research work led us to convene interdisciplinarity. In this sense, we needed the results of the work of other disciplines such as the social sciences that are particularly interested in migratory phenomena and diasporas in particular.

The methodological and conceptual framework mobilized made it possible, through three cases, namely the Ivorian, Senegalese and Malian diasporas, to highlight the very important achievements of the African diaspora via "*exo-financing*".

We hope that this study will be an important contribution, mainly exploratory and a qualitative approach that will make it possible to re-discuss the concept of a development project and to reposition it in its context of implementation for populations.

Keywords: *Exo-financing*, diaspora, development, aid, projects, cooperation, success.

Sommaire

Sommaire 7
Sigles et abréviations 11
Glossaire 14
Liste des tableaux 18
Liste des figures 19
Liste des annexes 20
Introduction 21
1. Contexte et objectifs de la recherche 22
2. Constats et problématique, intérêt de la question de recherche 25
3. Question de recherche et questionnements sous-jacents 28
4. Cadre théorique : Les grands courants en management de projet 29
5. Terrain, méthodologie et acteurs de développement investigués 31
6. Notion d'organisation à travers l'*exo financement* et la gestion de projet 33
7. Présentation du plan 33
Première partie : Cadre méthodologique et fondements théoriques de la recherche 36
Chapitre 1. Posture épistémologique, cadre méthodologique 37
1. Ancrage disciplinaire 37
1.1. Sciences de gestion 38
1.2. Anthropologie 39
1.3. Sociologie 40
1.4. Science politique 42
1.5. L'économie du développement 42
2. Positionnement épistémologique de cette thèse 44
2.1. Épistémologie : définition et paradigmes mobilisés 44
2.2. Interactions entre le chercheur et sa recherche 47
2.3. Méthodologies utilisées 49
2.4. Participation observante dans une mission terrain du FORIM en Côte d'Ivoire 57
2.5. Entretiens 64
2.6. Questionnaires 66
2.7. Documentation utilisée 66
2.8. Journal de bord 67
2.9. Analyse de contenu 68
Chapitre 2. Problématique et cadre conceptuel 70
1. Problématisation de la recherche 70
1.1. Les transferts de fonds vus par les organismes de coopération internationale 72
1.2. Quelle est la logique qui soustend ces transferts ? 73
1.3. Justification du terrain ouest-africain 74
2. Définition des concepts utilisés 74
2.1. Formel et informel 74
2.2. Approche conceptuelle de la notion de transferts de fonds des migrants (TFM) 75
2.3. Les TFM de nature domestique 76
2.4. Les transferts destinés au financement des investissements de nature économique 77
3. Question de recherche 83

Chapitre 3. Caractérisation de l'*exo-financement* dans l'univers des projets de développement 85
1. Le projet standard selon les fondamentaux du management de projet 85
1.1. Le concept de projet : diversité des approches 86
1.2. La gestion de projet, un courant mécaniste 89
2. L'instrumentation spécifique du projet : le management de projet 90
2.1. Qu'en est-il du projet dans les organisations ? 91
2.2. Projet collectif, projet entrepreneurial 92
3. Le projet, organisation permano-temporaire 94
3.1. La validation du projet 95
3.2. Méthodes et principes d'évaluation du projet 96
3.3. Les facteurs clés de succès du projet 97
Chapitre 4. Le projet de développement, une variante du projet standard 99
1. Le concept de développement 99
1.1. L'émergence d'une idéologie 99
1.2. La dimension économique du développement 103
1.3. La dimension socioculturelle du développement 104
1.4. La dimension politique du développement 105
2. Les caractéristiques du projet de développement 106
2.1. Qu'entend-on par projet de développement ? 106
2.2. La dimension multiple du projet de développement 106
2.3. Le projet de développement face à de nouveaux défis 107
3. Le projet d'aide internationale au développement 109
3.1. La spécificité des projets d'aide internationale au développement 110
3.2. Les différents débats dans l'économie du développement 121
4. Le projet diasporique et son *exo-financement* : un projet « atypique » 134
4.1. Qu'est ce qui fait la spécificité de ce projet ? 134
4.2. Le projet diasporique avec son *exo-financement*, un projet mobilisateur ? ... 135
4.3. Un espace projet « informel » 135
4.4. Le projet diasporique, une gestion sociale communautaire et solidaire 136
4.5. L'*exo-financement* et les ressources non financières 139
4.6. Un projet dans un espace transnational facilité par les nouvelles technologies 146
Conclusion de la première partie 148
Deuxième partie : Les éléments de contexte institutionnels, politiques et socio-économiques 149
Introduction 150
Chapitre 5. Les mutations institutionnelles africaines après les indépendances 152
1. Perspective historique 152
2. Une gestion concertée entre le pays d'accueil et le pays d'origine 153
3. Un début de formalisation de l'*exo-financement* 154
3.1. Le codéveloppement 154
3.2. Les ONG acteurs de la société civile 157
3.3. L'épargne solidaire 158
Chapitre 6. Les diasporas, 6ème région du continent africain 161
1. Naissance de la diaspora noire en Europe 162
2. Evolution de la notion de « diaspora » 163
3. Diasporas et solidarité internationale 165
4. Diasporas et mouvement d'origine économique 166

Chapitre 7. L'*exo-financement*, une nouvelle source de financement dans la coopération internationale 169
1. Les transferts de fonds des migrants (TFM) ... 169
1.1. Des mouvements de fonds valorisés par les organisations internationales ... 169
1.2. Une manne financière pour le développement ... 170
1.3. Migration, envois de fonds et développement ... 171
2. Impacts macroéconomiques des TFM sur le pays d'origine ... 173
2.1. Impact des TFM sur la croissance et l'investissement ... 173
2.2. Impact respectif sur la réduction de la pauvreté ... 174
2.3. Les Transferts de fonds informels ... 174
2.4. Pour la littérature « optimiste » et « pessimiste » ... 177
2.5. Impact des TFM (transferts de fonds des migrants) sur l'investissement : un effet limité ... 179
2.6. Limites de la définition officielle des TFM ... 180
Conclusion de la deuxième partie ... 182
Troisième partie : Approche empirique. Résultats, Discussion ... 184
Introduction ... 185
Chapitre 8. L'approche empirique ... 186
1. Le corpus théorique de l'analyse ... 186
2. Le cadre empirique : Des associations de diasporas à l'*exo-financement* des projets 188
2.1. L'importance des transferts de fonds par les diasporas ... 189
2.2. Les Diasporas et le développement ... 195
2.3. Quelles sont les opportunités de financement ? ... 199
2.4. Mécanismes incitatifs au développement du marché des transferts ... 207
3. La théorie des parties prenantes (PP) ... 209
3.1. Les typologies unidimensionnelles ... 210
3.2. Les typologies multidimensionnelles ... 214
3.3. Le récapitulatif des systèmes de classification des parties prenantes ... 219
3.4. Un ensemble de critiques portées à l'encontre de la théorie des PP ... 224
4. L'approche par les capacités, une théorie pertinente pour saisir les parties prenantes 229
4.1. L'« offre de justice sociale » de Sen ... 229
4.2. La mobilisation des acteurs dans le financement du projet ... 230
4.3. Une conception macro du développement à une conception micro ... 233
4.4. La gestion des associations : une problématique au cœur des réflexions sur la gouvernance ... 234
4.5. La gestion de l'APD et des projets d'aide internationale : une conception large de la gouvernance ... 241
5. Le cadre spécifique de l'aide publique au développement ... 243
5.1. Le contexte ... 243
5.2. Les parties prenantes ... 247
5.3. Le cadre d'analyse : facteurs de performance et critères d'évaluation ... 248
5.4. Le dispositif d'évaluation du projet d'aide au développement ... 251
5.5. Une rencontre avec les diasporas porteuses de projets ... 253
Chapitre 9. Résultats et discussion ... 298
1. L'analyse empirique des déterminants de la diaspora ... 298
1.1. Le questionnaire et la méthode d'analyse ... 298
1.2. La structure du questionnaire pour les entretiens individuels (annexe 4) ... 304
2. Regard croisé sur l'histoire et l'organisation des trois diasporas ... 310

3. L'analyse des caractéristiques des membres de la diaspora 315
3.1. Le codage des verbatims 315
3.2. L'analyse typologique des caractéristiques de la diaspora 317
3.3. L'analyse des variables de caractéristiques de la population ciblée 319
4. Une analyse multi-niveaux : association/*exo-financement*/projet 322
4.1. Un des projets visités sur le terrain en Côte d'Ivoire qui a connu un certain succès : Le projet Association METISHIMA 323
4.2. Economie du projet 325
5. Les résultats et la discussion 332
5.1. Les résultats dans l'approche théorique et dans l'approche empirique 332
5.2. Les facteurs clés de succès des projets diasporiques 335
5.3. La discussion : points de convergence et de divergence entre les deux projets, projet diasporique et projet d'aide internationale au développement 343
Conclusion de la troisième partie 349
Conclusion générale 350
Annexes 357
Bibliographie 404
Table des matières 433

Sigles et abréviations

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AFD	Agence Française de Développement
AFREA	Association Africaine d'Evaluation
AIMS	Association Internationale de Management Stratégique
ANC	Autorité des Normes Comptables
APAD	Association pour l'Anthropologie du Changement Social et de Développement
APD	Aide Publique au Développement
ARI	Institut des Transferts de Fonds Africains
ASSG	Association Sénégalaise des Sciences de Gestion
BAD	Banque Africaine de Développement
BASD	Banque Asiatique de Développement
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
CADERKAF	Coordination des Associations de Développement des Cercles de Kayes en France
CAD-OCDE	Comité d'aide au Développement de L'Organisation de la Coopération et du Développement Economique
CBF	Collectif des Béninois de France
CE	Commission Européenne
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CLEAR	Centre Régional pour l'apprentissage des Résultats d'Evaluations
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
CODD	Collectif Ivoirien d'Appuis aux Initiatives de Développement
CODEV	Codéveloppement au Mali
CRK	Conseil Régional de Kayes
DFID	Department for International Development
DGME	Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
EDCF	Fonds de Coopération pour le Développement Economique
FADIV	Fédération des Associations de la Diaspora Ivoirienne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCS	Facteurs Clés de Succès
FDFP	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle
FECODEV	Femmes et Contributions au Développement
FENU/UNCDF	Fonds d'Equipement des Nations Unies

FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GGAP	Groupe Consultatif d'Assistance aux Pays Pauvres
HCME	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
HCMF	Haut Conseil des Maliens de France
IDA	Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale)
IDE	Investissement Direct à l'Étranger
IDEAS	Association pour le Développement International de l'Evaluation
IDH	Indice de Développement Humain
IEG	Groupe d'Evaluation Indépendant (Banque mondiale)
INED	Institut National d'Études Démographiques
IOCE	Internationale pour la Coopération dans l'Evaluation
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISCC	Institut des Sciences de la Communication CNRS/Sorbonne Université
JCEA	Jeunes Chercheurs en Études Africaines
LAM	Les Afriques dans le Monde
LDCF	Fonds pour les Pays les moins Avancés
LIRSA	Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches en Sciences de l'Action
MEPP	Mission d'Etude, d'Evaluation et de Prospective
MIDA	Migration pour le Développement en Afrique
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OCHA	Office des Nations Unies pour la Coordination de l'Action Humanitaire
ODA	Organisation Développement Administration
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le Développement Industriel
OSC	Organisations de la Société Civile
OSIM	Organisation de Solidarité Issue des Migrations
PAFPA	Projet de Formation de la Population Active en Côte d'Ivoire
PAISD	Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBF	Fonds des Nations Unies pour le Maintien de la Paix
PED	Pays en Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit National Brut
PND	Plan National de Développement

PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POLECOMI	Économie Politique de la Migration Internationale
PROASIM	Programme d'Appui aux Projets des Organisations de Solidarité Internationale Issue de l'Immigration
RCB	Rationalisation des Choix Budgétaires
REAF	Rencontres des Études Africaines en France
RGPP	Révision Générale des Politiques Publiques
RNB	Revenu National Brut
SFE	Société Française de l'Évaluation
STA	Société de Transfert d'Argent
TAD	Thilogne Association Développement
TDR	Termes de Référence
TEO	Trajectoires et Origine
TFM	Transfert Migratoire
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UIAFFIF	Union Interfédérale des Associations Féminines et des Femmes Ivoiriennes de France
UNCDF	United Nations Capital Developpement Fund
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
USAID	Agence des États – Unis pour le Développement International

Glossaire

Bonne gouvernance : La gouvernance fait référence à l'ensemble des processus de gouvernement, aux institutions et aux processus et pratiques en matière de prise de décision et de réglementation concernant les questions d'intérêt commun. La bonne gouvernance ajoute une dimension normative ou une dimension d'évaluation au processus de gouvernement. Du point de vue des droits de l'homme, elle fait avant tout référence au processus par lequel les institutions publiques conduisent des affaires publiques, gèrent des ressources publiques et garantissent la réalisation des droits de l'homme. https://www.ohchr.org/FR/Issues/Development/GoodGovernance/Pages/AboutGoodGovernance.aspx

Bonnes pratiques : Les « bonnes pratiques » sont un ensemble de règles, instructions ou codes de conduite fondés sur l'idée qu'il existe, pour atteindre un résultat donné, une méthode meilleure que les autres. Issues de l'expérience passée au filtre de l'étude statistique, les bonnes pratiques sont donc à la fois un standard qui prétend décrire objectivement les voies de la performance, en même temps qu'un guide pour l'action. En somme, les bonnes pratiques ont pour vocation de normaliser les comportements, afin de réduire l'écart entre le fait et le prescrit.

Cadre logique : Le cadre logique est une méthode de gestion axée sur les résultats (GAR). Il permet de vérifier la cohérence entre les différents niveaux de projets, en prenant comme point de référence son objectif le plus élevé. Développé dès la fin des années 60 par la coopération américaine (USAID), le cadre logique a été repris depuis lors par la quasi-totalité des organisations de développement. Le cadre logique synthétise sous forme de tableau toutes les informations clés d'un projet : objectifs, résultats, activités, risques, programmation, ressources. La méthode du cadre logique est la succession d'étapes et d'analyses qui va permettre l'élaboration progressive de la matrice.

Codéveloppement : le codéveloppement a été défini comme un moyen permettant de réunir les migrants, les gouvernements et d'autres instances publiques et privées autour d'un projet de collaboration, visant à contribuer au développement du pays d'origine des migrants et à la valorisation de ces derniers. Cependant, la notion a plutôt fait l'objet d'une redéfinition. Le Conseil de l'Europe l'a présenté comme un outil s'appuyant sur « l'interdépendance entre le Nord et le Sud, tout en renforçant les liens mutuels créés par les migrations ». Les travaux ont d'abord porté un intérêt aux logiques de création institutionnelle du codéveloppement.

Diasporas : toute forme de migration, mais aussi de communauté d'appartenance et de reconnaissance mutuelle (Bordes-Benayoun, 2012, p. 14) entre des minorités ou groupes qui maintiennent un lien avec leur pays d'origine.

Efficacité : c'est « la mesure selon laquelle un projet atteint ou est en train d'atteindre ses principaux objectifs, de façon efficiente et durable et avec un impact positif en termes de développement « (OCDE, 2002, p.20).

Efficience : Le rapport entre, d'une part, la quantité et la qualité des résultats obtenus et, d'autre part, entre les ressources comprises au sens large (ressources humaines en qualité et en nombre de personnels, ressources techniques, matérielles et financières) mobilisées pour les obtenir. L'évaluation de l'efficience cherche à savoir dans quelle mesure les moyens d'une intervention ont été convertis de manière économique en réalisations et en résultats. Elle doit démontrer si les ressources ont bien été mobilisées, si elles l'ont été en temps voulu et au moindre coût et si les résultats acquis sont à la mesure des sommes dépensées.

Émigration : Action de quitter son pays, sa région pour des raisons économiques, politiques religieuses.

Évaluation : Appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficience en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Une évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds. Le terme "évaluation" désigne également un processus aussi systématique et objectif que possible par lequel on détermine la valeur et la portée d'une action de développement projetée, en cours ou achevée.

***Exo-financement* :** financement diasporique, envoi d'argent par un migrant ou par ses descendants, pour soutenir des projets productifs dans son pays d'origine à partir du pays d'accueil.

Facteurs clés de succès : Les (FCS), ces leviers sur lesquels le gestionnaire de projet peut jouer pour accroître les chances de succès des projets sont : la mission du projet, le soutien de la direction générale, la planification et les échéanciers, l'écoute des clients, le personnel, les tâches techniques, l'approbation du client, le pilotage et la rétroaction, la communication, la gestion des problèmes, les compétences du chef de projet, Pinto et Slevin (1988), le pouvoir et les enjeux politiques, l'environnement et l'urgence. Les quatre derniers facteurs sont incontrôlables par l'équipe de projet. Ces facteurs, comme le stipulent Nguyen et al. (2004), permettent aux managers de projets d'atteindre la performance.

Formel : Pour Renaud (1995), le formel c'est la forme accomplie dans sa rigidité, sa rigueur, son instrumentalisation. La vie sociale excède toute tentative de rationalisation. Comprendre que ce qui apparait, ce n'est pas tant d'abord la forme et moins l'informe, mais le mouvement perpétuel qui va de l'un à l'autre.

Gestion axée sur les résultats : La gestion axée sur les résultats vise à fournir un cadre cohérent de planification stratégique et de gestion fondé sur l'apprentissage et la responsabilité dans un environnement décentralisé. C'est en premier lieu un système de gestion, et en second lieu un système d'information sur les résultats. L'adoption d'une telle approche vise à accroitre l'efficacité de la gestion et la responsabilisation des gestionnaires par la définition de résultats réalistes à atteindre, le suivi des progrès vers ces résultats, l'utilisation des leçons apprises dans les processus de décisions et d'établissement de rapports sur les résultats finaux.

Immigration : Action de venir s'installer et travailler dans un pays étranger, définitivement ou pour une longue durée.

Impact : Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non. Effets d'une action affectant, plus ou moins, la capacité d'un pays ou d'une région d'utiliser ses ressources propres (humaines, financières et naturelles), de façon plus efficiente, équitable et durable.

Informalisation : le fait de tendre à l'informel.

Informel : L'économie informelle est le plus souvent située en dualité de l'économie formelle (pays en développement). Chaque activité dite en règle a sa réplique dans l'informel. Le formel et l'informel sont intimement liés. (L. Bangdoba, Sonny Perseil et Yvon Pesqueux, 2014).

Migrant : Individu travaillant dans un pays autre que le sien.

Migration : Déplacement de personnes d'un lieu dans un autre, en particulier d'un pays (émigration) dans un autre (immigration) pour des raisons politiques, sociales, économiques ou personnelles, et qui est le fait soit d'une population entière, soit d'individus s'intégrant dans un phénomène de société plus large.

Pays d'accueil : ou « pays de destination » fait référence au pays dans lequel les migrants ou diasporas sont installés.

Pays d'origine : ou « pays de départ » ou « pays source » ou « pays receveur » (des transferts de fonds) fait référence au pays natal du migrant, des diasporas.

Performance : Le fait que les effets attendus d'une intervention aient été obtenus (efficacité) à un coût raisonnable (efficience), à un moment opportun et qu'ils donnent satisfaction aux bénéficiaires (utilité). La performance se rapproche de l'efficience mais peut s'étendre plus largement aux dimensions qualitatives (temps, satisfaction). Dans certains contextes, la performance se limite aux réalisations. Dans d'autres, elles concernent les réalisations et les résultats et dans d'autres encore, les impacts. Le terme « performance » n'étant pas tout à fait stabilisé, il est conseillé de le définir lorsqu'il est employé. (Synthèse BM, PNUD, UNESCO). La manière dont une intervention de développement ou une institution fonctionne selon des critères/normes ou atteint des résultats conformément aux attentes exprimées. « The degrés to which a development intervention or institution operates according to specific criteria/standards or achieves reculs in accordance with stated expectations ».

Pertinence : Le bien-fondé des objectifs d'une intervention (a-t-elle répondu et/ou répond-elle aujourd'hui aux besoins identifiés ?), indépendamment de sa mise en œuvre ou des effets produits et leur adéquation pour atteindre l'objectif général. La pertinence peut s'apprécier à trois niveaux : 1) au niveau du bailleur de fonds : le programme correspond-il correctement à ses priorités et à ses programmations successives ? 2) au niveau du ou des bénéficiaires : le programme s'insère- t-il correctement dans la politique nationale du ou des pays concerné(s), à court terme et à long terme ? et 3) au niveau des bénéficiaires directs : le

programme répond-il aux attentes et aux besoins des bénéficiaires locaux des fonds et des résultats ? (Synthèse MAE, Agence francophone, CE, BM, PNUD, UNESCO).

Projet : Intervention publique unique, non divisible, visant à atteindre des objectifs opérationnels. Le projet est une composante d'un programme qui contribue en partie à satisfaire un besoin. Le projet ne dure, en principe, qu'un temps très limité (calendrier fixé) et prend fin avec la livraison du produit (biens et services) qu'il doit rendre. Les projets font le lien entre les objectifs généraux de la programmation et les réalisations concrètes obtenues grâce aux opérations et activités. Ils sont une étape vers la réalisation des objectifs du programme dont ils sont une composante, de façon complémentaire avec les autres projets du programme. (Synthèse Agence francophone, CE, PNUD, UNESCO).

Réalisation : Activités mises en œuvre dans le cadre d'un projet ou programme d'aide au développement.

Résultat : Effet direct et immédiat d'un projet ou programme d'aide au développement sur les bénéficiaires qu'elle cible.

Suivi : Processus continu d'examen de l'apport des réalisations d'une intervention à ses bénéficiaires escomptés, qui est mené durant l'exécution de ladite intervention dans l'intention de corriger immédiatement tout écart par rapport aux objectifs opérationnels. Le suivi est un système continu de production et de collecte de données et d'informations relatif à l'exécution d'une intervention au regard des objectifs opérationnels et des échéances convenus. Il permet de fournir en permanence aux responsables et aux parties prenantes des informations en retour sur l'exécution de l'intervention et de procéder aux ajustements nécessaires en temps opportun. Le suivi permet d'ajuster régulièrement le contenu et les méthodes de l'intervention sans toutefois remettre en cause les grandes options ni réorienter l'action en profondeur.

Transfert des fonds des migrants : Ils représentent la partie du revenu des migrants qu'ils expédient vers leur pays d'origine, le plus souvent à destination de la famille.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Transferts de la diaspora africaine en direction du continent (Données estimées) 72
Tableau 2 : Les différents débats dans l'économie du développement : efficacité et inefficacité de l'aide 123
Tableau 3 : Quelques définitions du succès d'un projet 128
Tableau 4 : Sur l'efficacité de l'aide publique au développement (l'APD) 128
Tableau 5 : Typologie des effets des ressources de la diaspora sur le pays d'origine 144
Tableau 6 : Motivations et freins à l'investissement diasporique 206
Tableau 7 : Récapitulatif des systèmes de classification des parties prenantes 219
Tableau 8 : Catégorisation des parties prenantes proposée par Manal El Abboubi et Annie Cornet 221
Tableau 9 : Les champs de tension au sein de la théorie des Parties prenantes 222
Tableau 10 : Typologie des mécanismes de gouvernance des associations 235
Tableau 11 : Tableau comparatif des critères d'évaluation des projets dans les agences d'aide 251
Tableau 12 : Le processus d'évaluation 252
Tableau 13 : L'APD reçue par la Côte d'Ivoire de 1965-2019 en milliards de dollars USD 258
Tableau 14 : L'APD nette reçue par le Sénégal de 1993 à 2019 en milliards de dollars USD 270
Tableau 15 : Classification catégorielle des porteurs de projet, personnes physiques 300
Tableau 16 : Caractéristiques des associations, porteurs de projets (échantillon) 302
Tableau 17: Caractéristiques des accompagnants (Bailleurs, ONG, Institutions) des porteurs de projets 304
Tableau 18 : Caractérisation des Diasporas Ivoiriennes, Sénégalaises, Maliennes 310
Tableau 19 : Les fréquences des variables des caractéristiques de la population questionnée 317
Tableau 20 : Critères de réussite de ces projets diasporiques 332
Tableau 21 : Facteurs clés de succès de l'*exo-financement* : les projets diasporiques 344
Tableau 22 : Les Facteurs clés de succès des projets d'aide internationale 346
Tableau 23 : Divergence et convergence entre les projet diasporiques et les projets d'aide internationale au développement 347

Liste des figures

Figure 1: Projet standard, formel et informel 27
Figure 2 : Mode de raisonnement et connaissance scientifique 50
Figure 3 : Cartographie des différents concepts de financement..... 77
Figure 4 : Inventaire des transferts individuels ainsi que collectifs 79
Figure 5 : Montant des transferts en 2018 169
Figure 6 : Evolution accélérée des TFM entre 1995 et 2017 (en pourcentage du PIB) 190
Figure 7 : Top Remittance Recipients in Sud-Saharan Africa 2020 191
Figure 8 : Les principaux établissements de transferts..... 194
Figure 9 : Participation des transferts d'argent au PIB national en 2018..... 199
Figure 10 : Les catégories de parties prenantes de l'organisation selon Hill et Jones..... 212
Figure 11 : Classification des parties d'après Donaldson et Preston 215
Figure 12 : L'APD octroyée par les pays de l'OCDE de 1960-2016 en milliards de dollars USD : 247
Figure 13 : Les parties prenantes de projets d'aide internationale au développement..... 247
Figure 14 : Cadre d'analyse sur les facteurs de performance des projets..... 249
Figure 15 : L'APD reçue par la Côte d'Ivoire de 1960-2016 en milliards de dollars USD 258
Figure 16 : L'organisation de la FADIV (Fédération des associations de la Diaspora Ivoirienne) 261
Figure 17 : Cartographie des localisations des projets financés par le FORIM en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2019 269
Figure 18 : Les sections internationales de TAD 277
Figure 19 : L'APD au Mali, tendances et projections jusqu'en 2018 281
Figure 20 : L'école de Kayesndi..... 295
Figure 21 : Projet de l'Association METISHIMA 326

Liste des annexes

Annexe 1 : Les principaux jalons de notre travail de recherche 357
Annexe 2 : Visite de projets de la diaspora ivoirienne : cas principal dans la thèse 359
Annexe 3 : Les courriers de lancement de la mission 376
Annexe 4 : Les entretiens 378
Annexe 5 : Exemples de budgets prévisionnels d'une association 397
Annexe 6 : Liste des documents consultés pendant la thèse 399
Annexe 7 : Compte rendu de la mission FORIM 400

Introduction

Alors qu'elle était en ruine, une école primaire du CP1 au CM2 au village Drayo à Gagnoa en Côte d'Ivoire a été reconstruite par la diaspora de ce village, ce qui a permis aux nombreux enfants de la localité de reprendre le chemin de l'école et de faire valoir leur droit à l'éducation. Cette situation est rencontrée souvent en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et dans bien d'autres pays d'Afrique subsaharienne aujourd'hui ; surtout lorsque l'on s'intéresse de plus près à l'apport des diasporas de ces pays dans le processus de développement de leur patrie d'origine ainsi qu'à leur volonté d'y participer directement ou indirectement. Aussi, pour nos travaux de recherche, nous avons choisi d'étudier et d'analyser le processus de financement et la réalisation des projets par ces diasporas ivoiriennes, maliennes et sénégalaises dans leur pays d'origine au regard de l'aide publique au développement.

Dans cette recherche, nous nous intéressons à des projets sans doute moins visibles et moins commentés que ceux qui sont financés par l'aide internationale au développement, les réalisations de projets des diasporas dans leur pays d'origine. Contrairement à ces projets d'aide internationale au développement, où la séparation entre les concepteurs, les réalisateurs et les bénéficiaires conduit à définir le projet en amont (par exemple dans le cahier des charges) en précisant les responsabilités, son organisation et sa planification ; les projets des diasporas sont parfois moins visibles, considérés comme étant quasiment « marginaux ». Or ce modèle de « gestion autrement », contrairement à celui qui prévaut dans l'environnement de l'entreprise semble rencontrer plus de succès dans ses réalisations. Nous avons constaté dans ces projets un type de financement, l'*exo-financement* et un modèle de développement différents. Comment cela se passe-t-il effectivement par rapport au projet classique ? Y aurait-t-il dans ces projets plus de participation, plus de solidarité, plus d'informel et plus d'appropriation par les bénéficiaires ? Nous sommes en effet en présence d'une organisation plus flexible, sollicitant la contribution de tous (famille, communauté) et qui se déroule dans un environnement informel.

Cette recherche s'inscrit aussi dans le domaine de la coopération internationale. Les diasporas témoignent beaucoup de satisfaction dans la réalisation de ces projets. Les ressources sont majoritairement non financières contrairement aux ressources financières

exigées dans les projets classiques et les projets d'aide internationale au développement. Les migrants sont-ils des acteurs du développement de leur pays d'origine ? Ce questionnement a surgi dans le débat public au début des années 2000, quand les organisations internationales ont découvert que le total mondial des transferts financiers envoyés par les migrants dans leur pays d'origine représentait un flux trois fois supérieur au montant total de l'aide au développement. Y. Bourron, J. Ould Aoudia (2013).

La « pensée du développement » s'est enrichie d'un nouvel avatar : les migrants, qui par leurs transferts, allaient amorcer le développement, lequel allait tarir la migration. Ce bel engrenage n'a pas résisté aux analyses ni aux faits. Aujourd'hui, la question est revenue à des enjeux plus réalistes : les migrants ne pourront jamais à eux seuls initier le décollage de leur pays d'origine. Mais, une fois le mouvement amorcé au niveau national, ils peuvent soutenir le développement conçu comme un phénomène endogène à chaque société : un exemple, maintenant que le décollage est advenu en Chine, les chercheurs, les entrepreneurs, les commerçants et les détenteurs de capitaux de la diaspora chinoise concourent activement au développement de leur pays. Y Bourron, J. Ould Aoudia (2013).

« *La « pensée du développement » s'est enrichie d'un nouvel avatar : les migrants, qui par leurs transferts, allaient amorcer le développement, lequel allait tarir la migration. Ce bel engrenage n'a pas résisté aux analyses ni aux faits. Aujourd'hui, la question est revenue à des enjeux plus réalistes : les migrants ne pourront jamais à eux seuls initier le décollage de leur pays d'origine. Mais, une fois le mouvement amorcé au niveau national, ils peuvent soutenir le développement conçu comme un phénomène endogène à chaque société : un exemple, maintenant que le décollage est advenu en Chine, les chercheurs, les entrepreneurs, les commerçants et les détenteurs de capitaux de la diaspora chinoise concourent activement au développement de leur pays* ». Yves Bourron et Jacques Ould Aoudia (2013).

Du fait de leur vie transnationale, les migrants ont expérimenté une forme d'ouverture sur d'autres pratiques, d'autres valeurs, tout en gardant celles de leur culture d'origine. Grâce à cette double appartenance, les migrants qui s'engagent ainsi dans la région d'où ils viennent peuvent, à l'échelle d'un territoire, prendre une part majeure à cette élaboration endogène du développement.

1. Contexte et objectifs de la recherche

Les migrations internationales s'inscrivent dans le vaste mouvement général de la mondialisation. Ce phénomène implique un nombre de plus en plus élevé de flux financiers vers le pays d'origine. Il est très vraisemblable que les migrations vont se poursuivre et même

augmenter dans les prochaines décennies, car elles sont facilitées par l'amélioration et la baisse des coûts des transports et des communications et constituent une réponse à l'augmentation des inégalités sociales et économiques dans le monde qui incitent de plus en plus d'individus à franchir des frontières nationales pour améliorer leur niveau de vie et celui de leurs familles. Cet accroissement de la mobilité internationale doit s'analyser au regard des conditions de vie dans les sociétés de départ et aussi de l'organisation politique de tous les pays impliqués. Dans certaines situations, les migrations internationales ont en effet favorisé le développement économique des pays de départ ; dans d'autres, les résultats semblent beaucoup plus mitigés. Les études les plus récentes mettent l'accent sur l'interdépendance, les relations réciproques entre migrations et développement, le rôle joué dans la coopération internationale et les accords de diplomatie. De Wenden, C.W. (2015).

D'après les débats sur l'intégration de la migration à l'agenda du développement, les apports de ressources des diasporas aux pays en voie de développement sont passés de 296 milliards de dollars en 2007 à 496 milliards de dollars en 2017, rapport publié par le Fonds International de Développement Agricole (Fida) le 14 juin 2017, dont 65 milliards de dollars vers l'Afrique en 2017 tandis que des investissements directs étrangers sont estimés à 42 milliards en 2017 et alors que l'aide publique au développement s'élève à 29 milliards en 2017. Ainsi, les flux de transferts de fonds des diasporas vers le pays d'origine sont supérieurs à l'APD en termes de volume.

Les organisations internationales telles que la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international ont pris le parti d'inclure ces flux dans la politique de développement de pays sous-développés. Les enjeux de cette coopération du point de vue institutionnel et organisationnel (États, Bailleurs de fonds, ONG humanitaires, Diasporas, …) justifient ainsi l'intégration des Transferts de Fonds des Migrants (TFM) dans un régime international plus large qui est le financement du développement. Ces enjeux s'intègrent alors dans une dynamique de réflexion sur l'efficacité ou sur l'inefficacité de l'aide publique au développement dans la réduction de la pauvreté. Aussi, dans le cadre des transferts et du développement, Serge Field (2019) affirme :

« *Des transferts massifs peuvent, ou non contribuer au développement par des investissements productifs générateurs d'emploi (ou au contraire, alimenter des dépenses de consommation), corriger (ou au contraire, aggraver) les déséquilibres régionaux, réduire l'écart entre pays riches et pauvres (ou au contraire, accroître leur dépendance). Les arguments habituels sur les conséquences des transferts se déclinent au niveau de la comptabilité nationale, de l'analyse économique ou de leurs effets sociaux. Parmi les*

conséquences négatives, citons l'importation de produits étrangers qui fragilisent la balance des paiements, les effets inflationnistes (inélasticité de l'offre de biens), l'aggravation des écarts entre villes et campagnes, leur utilisation pour des dépenses et improductives. En sens inverse, les transferts procurent des devises, créent des emplois induits dans les pays d'origine et contribuent à la couverture des besoins de base des familles, réduisant ainsi les inégalités sociales ».

Un effet positif de la mobilité internationale des migrants est observé aussi par Catherine Wihtol De Wenden (2010) :

« *De plus, les catastrophes naturelles et l'instabilité politique ont poussé de nombreuses personnes à quitter leur pays d'origine afin de trouver un environnement plus sûr. Par conséquent, l'échelle des migrations internationales se trouve grandie et favorise par la même occasion une hausse sans précédent des flux financiers. Avec les migrants, l'ordre politique interne des pays d'accueil et l'ordre politique externe se trouvent mêlés à cause des questions de sécurité, de développement, de citoyenneté et de diplomatie qu'ils soulèvent* ».

L'objectif de nos recherches est de discuter de la problématique du financement du développement à travers les flux financiers effectués par les diasporas que sont les transferts de fonds. Contrairement aux transferts pour des besoins domestiques, ceux destinés aux investissements économiques, sont appelés dans nos travaux de recherche *exo-financement*. A cet effet, ces transferts sont-ils le fait d'un processus à court, long ou moyen terme permettant la réalisation de projets dans le pays d'origine. Nous constatons dans l'*exo-financement* un effet volume et de qualité qui nous emmène à discuter de l'organisation à travers la notion de gestion de projet en termes de définition, de mise en œuvre et d'évaluation. Ce travail de recherche permet aussi de discuter de la notion de projet à travers l'*exo-financement*. Pour cela, nous devons revenir sur différentes réflexions : comment la notion de projet a-t-elle évolué au sein des sciences de gestion, mais aussi dans d'autres disciplines ? De quelle manière le projet est-il formalisé ? Nous sommes en présence de projets de proximité, qui ne sont pas formalisés, avec des ressources en partie non financières, mais qui sont fondés sur un rapport direct de confiance, de relations, de liens sociaux, de solidarité à travers le don. L'approche projet avec l'organisation en mode projet nous permet de mobiliser des auteurs tels que Boutinet (1990, 1993, 2015) ; Giard et Middler (1996), Garel (2003), Lorino (2001). Il s'agit aussi de distinguer un effet de volume et de qualité en termes de performance (performance territorialisée de Benoît Pigé (2015), qui conduit à discuter de la gestion de projet sous des aspects variés (définition, évaluation, suivi). On peut avoir des projets qui se développent dans un espace procédural et processuel,

très normé et très formalisé. D'autres qui ne sont pas formalisés, mais qui sont dans un espace projet de type informel.

Notre apport vise à rapprocher l'organisation des projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine au projet d'aide internationale au développement à partir de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet d'*exo-financement* par rapport à un référentiel qui est l'APD. Il s'agit ainsi de comprendre l'articulation entre les éléments formels et informels qui favorisent l'efficacité des projets d'aide internationale au développement, mais aussi la réussite des projets de transfert migratoire des diasporas, leur impact sur le développement. Nous constatons alors une performance territorialisée (Benoît Pigé, 2015) de ces projets par ses ressources informelles.

2. Constats et problématique, intérêt de la question de recherche

Le thème de la présente recherche est une interpellation ; il s'est imposé à moi après une réflexion sur mes quinze années d'expériences passées dans des missions d'évaluation de projets de développement en Afrique de l'Ouest. La thèse s'inscrit aussi dans la poursuite des travaux effectués ces dernières années, notamment dans mon mémoire de propédeutique soutenu en 2015 qui a porté, en l'occurrence, « sur le rôle de l'informalité dans la performance des projets d'aide publique au développement : cas des pays d'Afrique de l'Ouest ». Sur le terrain du projet, on constate une performance locale, une performance de fait expliquée par le développement des activités informelles (coopératives et groupements d'artisans), un terrain vivant et grouillant considéré par les auteurs dans la littérature de l'économie du développement comme un terrain neutre. Cette performance n'est pas prise en compte par les bailleurs dans le rapport d'évaluation des projets d'aide internationale au développement.

Les résultats décevants de l'aide en matière de développement, les débats sur l'économie de développement et les nombreuses critiques qui en ont suivi ont amené les acteurs à repenser à de nouvelles politiques mais aussi à chercher de nouvelles alternatives à l'aide publique. La migration internationale à travers les importants flux de transferts d'argent vers les pays d'origine qu'elle engendre, constitue une alternative et à ce titre depuis peu, un thème d'actualité aussi bien dans les pays d'origine des migrants que pour les institutions internationales.

Notre démarche s'inscrit, entre autres, à la suite des travaux d'Abdelmalek Sayad (1991) qui le premier, a posé l'émigré et l'immigré comme deux facettes d'une même pièce que l'on ne saurait réduire à l'un ou à l'autre de ces deux termes. Aussi, affirme-t-il :

« *Immigrer c'est immigrer avec son histoire (l'immigration étant elle-même partie intégrante de cette histoire) avec ses traditions, des manières de vivre, d'agir, de penser, avec sa langue, sa religion, ainsi que toutes les autres structures sociales, politiques, mentales de sa société, bref avec sa culture. Immigration et émigration là sont les deux faces indissociables d'une même réalité, elles ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre* ».

La double présence des diasporas contribue à l'enrichissement de la société d'accueil et à l'enrichissement de la société d'origine par rapport aux problématiques de l'APD. À cette complexification des mouvements des diasporas s'ajoutent les apports de technologies de l'information et de la communication. Mazzella, citant Sayad sur l'émigration algérienne, s'interroge sur le lien de l'immigré algérien à sa société d'origine et à la société de son installation. Il constatait une double exclusion pour l'immigré qui n'est, ni d'ici, ni de là-bas. Avec les nouvelles technologies et les déplacements aériens Mazzella nous dit : « *le paradigme ni d'ici ni de là-bas se substitue entre ici et là-bas. Une sociologie de la double absence a fait place à une sociologie de la double présence* » (Mazzella, 2014, p. 16).

Aussi, les apports de ressources aux pays en voie de développement que sont les transferts de fonds des diasporas, leur importance, vers le pays d'origine supérieurs à l'APD en termes de volume n'est pas pris en compte dans l'économie de développement. Alors, il est important de démontrer que les diasporas ne sont pas une perte pour le pays de départ, mais au contraire se présentent comme un fournisseur de plusieurs ressources susceptibles d'accélérer le processus de développement. Une fois à l'étranger, les migrants qui vont constituer les diasporas continuent à garder des liens avec le pays de départ et cette relation entraîne la circulation de divers flux, le plus souvent dans les deux sens.

L'activité des diasporas ne peut se comprendre que dans l'interaction entre ici et là-bas, tant dans la relation avec le pays d'origine que dans les modalités d'insertion à la société d'accueil. En tant qu'objet d'études, la migration est plus souvent regardée de façon déconnectée, entre d'une part le pays d'origine et d'autre part, le pays d'accueil. Notre hypothèse principale soutient ainsi que les diasporas peuvent contribuer considérablement au développement de leurs pays d'origine à travers les différentes ressources qu'elles génèrent. De cette hypothèse découlent deux autres : les réseaux nationaux qui lient les immigrés entre eux et avec leur pays d'origine permettant en conséquence l'accès aux

ressources des diasporas et les réseaux d'acculturation donnant aussi accès aux ressources du territoire d'accueil.

Mon apport vise à comprendre les contraintes de l'articulation, de la complémentarité entre le formel et l'informel d'une part dans l'organisation (face cachée dans l'organisation) puis d'autre part dans le projet. Quel est le processus de l'organisation à travers la gestion de projet ? Pour cela, nous observons deux situations : La notion d'*exo-financement* permet d'identifier notre objet d'étude. Nous constatons progressivement l'implication des diasporas dans le développement de leur pays d'origine par un mécanisme de financement des projets (investissements économiques) que nous appelons l'*exo-financement* dans le cas des transferts (transferts de fonds, transferts de connaissances ou en nature) et de même par l'*exo-entreprenariat* dans le cas de la création d'entreprises. Voir schéma ci-dessous :

Figure 1: Projet standard, formel et informel

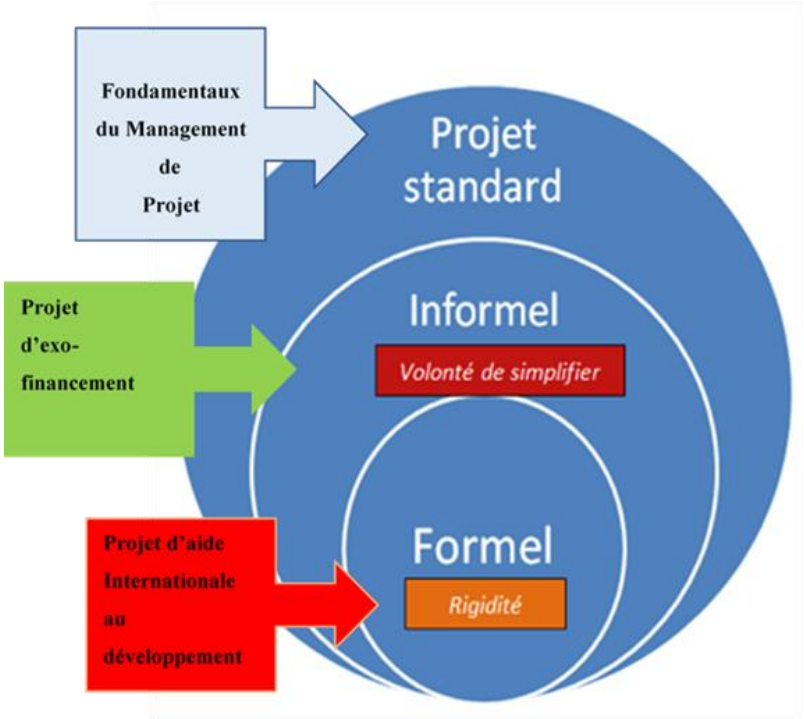

Source : Auteur J. Bobèche (2021)

3. Question de recherche et questionnements sous-jacents

Les transferts de fonds envoyés par les diasporas à leur famille contribueraient à financer l'éducation, la santé, la production agricole, l'investissement. Nous pouvons les identifier dans notre approche empirique. Ce qui nous amène à la question de recherche :

« Dans quelle mesure la notion d'*exo-financement* interroge-t-elle la notion de projet de développement ? »

Cette problématique nous conduit à nous questionner opportunément sur la gestion de projet, sur le statut même des diasporas dans diverses situations, diaspora ivoirienne, sénégalaise, et malienne. Ce qui nous amène également à nous interroger :

L'*exo-financement* par les diasporas (le financement diasporique) est-il plus efficace que .le financement par les bailleurs multilatéraux ou bilatéraux c'est-à-dire l'aide publique au développement, l'APD ? Le concept d'*exo-financement* ne prend toute sa dimension que lorsqu'il est rapporté aux actions des diasporiens ; lorsque l'on tourne le concept dans tous les sens, il n'est scientifiquement possible de le mobiliser et de l'épuiser que pour le cadre empirique des actions de développement diasporiennes.

Ce qui nous amène à examiner la performance des projets des diasporas par rapport aux projets d'aide internationale au développement. L*'exo-financement* ayant un impact sur le développement et le bien-être des populations acquiert une valeur qui va bien au-delà des transferts monétaires. Ce financement diasporique (envoi d'argent par un migrant ou par ses descendants) sert à soutenir des projets productifs dans son pays d'origine. Nous entendons alors par diaspora « toute forme de migration, mais aussi de communauté d'appartenance et de reconnaissance mutuelle » (Bordes-Benayoun, 2012, p. 14) entre des minorités ou groupes qui maintiennent un lien avec leur pays d'origine. Un fait, les transferts monétaires entre les pays du Nord et ceux du Sud seraient trois fois plus importants que l'aide publique au développement (AERAS, 2014, p. 10).

La définition que nous proposons décrit une diaspora comme : la totalité des personnes originaires d'un même pays, qui se sont installées à l'étranger pour une période de longue durée, voire de manière permanente et qui continuent de garder des liens forts, de diverses natures avec le pays d'origine. Le maintien du contact avec le pays de départ est une condition essentielle pour observer l'impact de l'*exo-financement* mais aussi des ressources

non financières (RNF). Ce qui différencie les diasporas des migrants classiques, ce sont des réseaux diasporiques avec la complexité des liens avec le pays d'origine mais aussi entre les diasporas. Ces réseaux diasporiques constituent un élément fondamental pour analyser les diasporas et pour pourvoir à leur classification.

Notre problématique nous amène à explorer les principaux auteurs sur la gestion de projet et à revisiter son évolution historique et des communautés de pratiques, sa définition, sa mise en œuvre avec un retour sur investissement, son instrumentalisation par de nombreux outils de gestion et son évaluation. Nous devons revenir sur ces différentes réflexions : comment la notion de projet a-t-elle évolué au sein des sciences de gestion mais aussi dans d'autres disciplines ? De quelle manière le projet est-il formalisé ? Notre approche montre qu'il y a une rupture avec le projet standard ; que dans les projets des diasporas, nous avons une autre organisation, un autre financement, l'*exo-financement*, un autre modèle de développement, une autre forme de gestion des projets.

Enfin, durant la phase d'observation qui s'est déroulée en France, un matériau empirique, qualitatif, documentant les modalités d'action et d'organisation des diasporas ivoiriennes, sénégalaises et maliennes a été récolté. Nous avons constaté à travers l'analyse du corpus sur les diasporas (Robin Cohen, 2008 ; Daum, C. 1997 ; Guibert et al, 2010 ; Van Hear et al. 1998 ; Abdelmalek Sayad 1999, 2014 ; Gabriel Sheffer, 1986) que les ressources utilisées pour la réalisation de projets (éducatifs, santé, immobilier…) sont en grande partie informelles mais aussi en partie non financières.

4. Cadre théorique : Les grands courants en management de projet

Notre étude nous amène à réexaminer la gestion de projet. Mais contrairement à J.-P. Boutinet (1990), (2015) qui distingue deux lignes de projets : une ligne de projet linéaire qui est l'organisation du projet et une deuxième ligne du projet qui est le sens donné au projet, il a aussi défini la notion de projet sous une tendance mécaniste, formelle voire standard. Face à cette définition, nous observons une autre forme de projet et une autre forme de financement. Il s'agit des projets de transfert migratoire (TFM), un financement solidaire permettant de réaliser des projets de proximité dans le pays d'origine (dans le village) et dans la communauté des diasporas. Ils ne prennent pas en compte le retour sur investissements. D'autant plus que les bénéficiaires sont souvent la famille, le village, la tribu ou le clan resté sur place et manquant parfois cruellement de moyens. Il s'agit parfois

d'une aide en forme de dons qui peut avoir un impact positif sur le développement de la localité. Pour cela, nous observons deux situations :

Dans le premier cas : Un financement par l'APD, du projet d'aide internationale au développement qui sert d'effet miroir : Dans ces grands projets, le formel produit de l'informel. D'après l'analyse faite dans le mémoire propédeutique, J. Bobèche (2015), sur le terrain du projet nous constatons un terrain vivant et grouillant où des activités informelles se développent autour du projet, cette performance autour du projet n'est pas prise en compte dans l'évaluation faite par les Bailleurs de fonds et les États.

Dans le deuxième cas : Un *exo-financement* qui est autre. Les projets de transfert migratoire, se réalisent dans un environnement informel. Le projet crée de l'informel, en expulsant ce qui n'est pas rationalisable, sachant que dans les pays d'Afrique de l'Ouest et en particulier en Côte d'ivoire, les activités sont à 80% dans l'informel (S. Perseil & Y. Pesqueux 2014). De même collectivement, certains immigrés se regroupent au sein de réseaux d'associations pour mener des actions qui permettent une amélioration des conditions de vie dans le pays d'accueil. Cet engagement associatif les conduit progressivement à agir avec des acteurs institutionnels du fait de leur position d'immigrés en tissant des liens soit dans le pays d'origine, soit dans le pays d'accueil. C'est le cas des projets de jumelage entre villes, villages à l'initiative des immigrés appelé codéveloppement. Ce type de projet questionne alors l'organisation elle-même, serait-on en présence d'un début de formalisation des *exo-financements* des diasporas ? Si oui lesquels ? Comment les diasporas s'organisent-elles en France pour l'*exo-financement* et pour l'*exo-entreprenariat* d'une part, pour financer un projet communautaire dans leur pays d'origine ? Et d'autre part, pour contribuer au développement ? Ainsi, des réseaux transnationaux, familiaux, économiques et culturels s'établissent et sont porteurs de changement dans les pays de départ et d'accueil.

Par quels moyens ? Pour cela, nous nous plaçons dans le contexte de l'économie de développement. Finalement, en quoi la gestion de projet véhicule t- elle une certaine vision de l'organisation ? En questionnant l'APD, son efficacité, nous examinons dans la thèse, les projets réalisés par les diasporas. Tout cela nous emmène à comprendre que la gestion des projets n'est pas universelle. Sur le terrain, nous observons le processus de l'organisation à travers l'*exo-financement* et à travers la gestion de projet. En quoi la gestion de projet est indissociable « d'une vision processus de l'organisation ? » La notion d'organisation en tant

que processus sera discutée. Nous pourrons ainsi interroger la performance territorialisée (Benoit Pigé, 2015) de l'organisation à travers la gestion de projet.

5. Terrain, méthodologie et acteurs de développement investigués

Notre démarche consiste à observer les transferts financiers collectifs des associations de diasporas réalisant des investissements économiques, des projets dans leurs pays d'origine. Nos observations portent sur l'organisation des diasporas ivoiriennes, notre cas principal, et sur deux autres cas, les diasporas sénégalaises et maliennes. Le recueil des données (primaires et secondaires) s'est fait par une approche qualitative, au départ avec une méthode abductive, puis inductive sur le terrain par observation participante lors des missions d'évaluation de projets d'aide internationale au développement. En octobre 2019, mandatée pour une mission au sein d'une délégation du FORIM, nous avons visité 17 projets des diasporas ivoiriennes en Côte d'ivoire. Au préalable, une démarche exploratoire nous a permis de trianguler nos données avec divers types de ressources :

- Des corpus de documents composés de rapports d'experts, y compris des rapports institutionnels, de publications scientifiques et d'archives (études, rapports, sites web des bailleurs multilatéraux et bilatéraux) de diverses organisations (organisations de migrants, ONG, fédérations de diasporas), de chercheurs sur la migration et sur les diasporas,

- Des corpus de documents non officiels : presse, blogs, etc.

- Des corpus de données collectées lors d'échanges informels.

Notre enquête a aussi été menée auprès de 30 associations, toutes membres d'une fédération de diasporas ivoiriennes (la FADIV), regroupées en focus groupes. 50 entretiens semi-directifs et non directifs ont aussi été menés auprès des bureaux des associations, des bailleurs, collectivités territoriales et ONG impliquées dans le cofinancement des projets des diasporas dans leur pays d'origine et dans le développement. Nous avons pu observer leur mode de fonctionnement, les parties prenantes au sens élargi, leur mode de gouvernance polycentrique et leur organisation en mode projet. Dans cette perspective, parmi les outils de notre approche qualitative, le journal de bord nous a été très utile pendant la phase d'observation.

Pour mettre en évidence nos résultats, la méthode de l'analyse de contenu nous a conduit à ne pas considérer la cohérence singulière de chaque entretien, mais plutôt à rechercher une cohérence globale au niveau du corpus de données produit par l'ensemble des interlocuteurs. Nous recherchons alors l'occurrence, le sens (à travers l'histoire des projets) et la pertinence des thèmes d'un interlocuteur à l'autre. Puis, en mobilisant la théorie des parties prenantes et l'approche par les capacités d'Amartya Sen (2008), pour la saisine des parties prenantes, nous interrogeons la performance de ces projets, leurs facteurs clés de succès. Suit-il le même cheminement que les projets d'aide internationale au développement ? La réussite, la performance de ces projets dépend-elle d'une multitude de parties prenantes ? De son environnement informel ? De sa proximité ? Une approche plus récente, « la performance territorialisée de Benoît Pigé (2015) », nous conduit à émettre certaines hypothèses ; serait-on en présence d'une performance liée au territoire ?

Dans le cadre de notre objet d'études, les *exo-financements* des projets financés et réalisés par les diasporas, nous observons un processus de l'organisation à travers l'*exo-financement* (le financement) et à travers la gestion de projet. Notre recherche s'est formée autour d'un intérêt commun pour les transferts d'argent des migrants et plus précisément pour l'*exo-financement*, c'est-à-dire le financement diasporique des projets par les diasporas sénégalaises, maliennes et ivoiriennes dans leur pays d'origine à partir du pays d'accueil : la France. Le cas des ressortissants sénégalais, maliens et ivoiriens installés en France semblait d'autant plus intéressant que leurs transferts ont contribué à la formalisation d'un tissu d'associations d'immigrés qui portent des projets de développement, entre la France et le Sénégal et le Mali et la Côte d'Ivoire. Or, pour étudier le fonctionnement de ces associations de ressortissants, il était impossible de confiner notre enquête à un lieu unique (France ou Sénégal, ou Mali ou Côte d'Ivoire) « puisque la structuration de ces associations épouse les routes migratoires avec généralement trois antennes : une dans la localité d'installation des migrants »(Dia, 2008 ; Lacroix et al., 2008) très largement en Île-de-France, une autre antenne dans leur village natal au Sénégal, au Mali et en Côte d'Ivoire et un relais dans la capitale de départ (Dakar, Bamako, Abidjan). Étudier ces entités séparément reviendrait à fragmenter l'espace transnational où elles évoluent, sans pouvoir étudier la consistance de leurs relations « systémiques » (Lacroix, 2003).

6. Notion d'organisation à travers l'*exo financement* et la gestion de projet

Pour cela, nous examinons le processus de l'organisation des diasporas à travers l'*exo-financement* des projets réalisés par les diasporas dans leurs pays d'origine. Nous avons plusieurs visions de l'organisation. Cette organisation serait-elle définie par une convergence d'idées et d'intérêts ? Comment les acteurs se mobilisent autour du projet ? Pour l'organisation classique, ce qui fédère les acteurs c'est un intérêt économique alors que dans l'organisation des diasporas, la configuration des acteurs autour de l'*exo-financement* et autour du projet obéit à d'autres valeurs, telles que le changement social. Chez les diasporas sénégalaises notamment les Peuls, la construction d'un lycée à Thilogne permet à l'élève de rester dans le village et de ne pas migrer vers la ville, ce qui lui promet une meilleure réussite. Nous interrogeons ainsi, la performance de ces projets, leurs facteurs clés de succès. La réussite de ces projets dépend-elle d'une multitude de parties prenantes ? De son environnement informel ? De ses ressources informelles ? De sa proximité locale ou d'une finance solidaire, sociale et communautaire ? La théorie des parties prenantes décèle des jeux de pouvoir, quelle est la configuration des acteurs bâtie autour du projet avec des intérêts plus ou moins stratégiques ? Les relations entre les acteurs sont-elles fondées sur la confiance ? La notion d'organisation en tant que processus à travers la gestion de projet et l'*exo-financement* sera discutée dans le chapitre neuf.

7. Présentation du plan

Cette recherche est structurée autour de trois grandes parties, réparties en neuf chapitres. La première partie porte sur le cadre méthodologique, conceptuel et théorique : le cadre méthodologique est décrit dans le chapitre un, suivi du chapitre deux, problématique et cadre conceptuel, la question de recherche et les caractéristiques de l'objet de recherche : le processus de l'organisation des diasporas à travers l*'exo-financement* et à travers les projets réalisés dans le pays d'origine. Dans le chapitre trois, nous présentons la caractérisation de l'*exo-financement* dans l'univers des projets de développement. Cette description est contextualisée en mobilisant les fondamentaux du management de projet : la notion de projet, la gestion de projet, l'organisation en mode projet, le projet perçu comme une organisation temporaire et dans des environnements différents. Pour cela, nous devons revenir sur ces différentes réflexions : Comment la notion de projet a-t-elle évolué au sein des sciences de gestion mais aussi dans d'autres disciplines ? De quelle manière le projet

est- il formalisé ? Puis nous examinerons les principaux auteurs sur la gestion de projet : l'évolution historique de la gestion de projet et des communautés de pratiques, son instrumentalisation par de nombreux outils de gestion, sa technicité et son évaluation. D'un projet standard formel mécaniste, instrumentalisé avec un retour sur investissement, le projet d'aide internationale au développement, nous constatons une autre forme de gestion de projet, l'*exo-financement* et les projets des diasporas qui se déroulent dans un environnement informel. Cette caractéristique informelle est liée à la nature des acteurs et intervenants (familles élargies, ONG, villageois, communautés, bénéficiaires). Ce projet « atypique » de proximité se construit avec une gestion et une finance communautaire et solidaire par des dons et avec des relations fondées sur la confiance. Avec sa propre organisation, ses ressources en grande partie non financières, la conduite de projet se base sur des liens sociaux, sur la solidarité, sur le partenariat, sur les réseaux sociaux et avec une multitude de parties prenantes. Une autre définition du projet semble émerger.

Puis dans le chapitre quatre, nous présentons le projet de développement, une variante du projet standard avec le concept de développement, son évolution, suivi d'une attention particulière sur les débats, sur l'efficacité ou l'inefficacité de l'APD dans l'économie de développement.

La deuxième partie comprend les éléments de contexte (socio-économique, politique et institutionnel). Ce qui permet d'expliquer les dynamiques de mobilisation des diasporas pour le développement de leurs pays d'origine ainsi que les configurations migratoires particulières qui leur sont afférentes. Dans cette deuxième partie, dans le chapitre cinq, les mutations institutionnelles après les indépendances et dans le chapitre six, les diasporas 6ème région du continent africain décrit l'histoire des diasporas africaines (le lien social et économique qui les motive, la relation d'expertise, la relation de confiance que les diasporas entretiennent avec des ressortissants de leur pays d'origine). Les liens forts qu'elles établissent avec leur pays d'origine, en un mot une conscience diasporique. Le lien diasporique émerge ainsi, dans les associations (les organisations) qui sont des cadres collectifs dans lesquels s'exprime un sentiment d'appartenance au pays d'origine. Ensuite, le chapitre sept présente les diasporas comme une nouvelle source de financement dans la coopération internationale par l'ampleur et les conséquences des transferts de fonds sur le niveau de vie des populations des pays d'origine.

La troisième partie présente la discussion et les résultats de notre recherche. Dans le chapitre huit, une approche empirique fait un état des lieux des *exo-financements* des diasporas, un bilan de l'APD et des transferts financiers. Ceci, dans chacun des pays Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire et à travers un cas principal, la diaspora ivoirienne et à travers deux autres cas la diaspora sénégalaise et malienne. Le chapitre neuf met en exergue le cadre d'analyse, (spécificités de chacune des diasporas, leur organisation) de résultats et de discussion : l'organisation diasporique à travers l'association, l'*exo-financement* et la gestion de projets (organisation/*exo-financement*/projet)). Pour cela, nous nous appuierons sur la théorie des parties prenantes, sur l'approche par les capacités de A. Sen (2008) ainsi que sur l'approche de l'informel S. Perseil et Y. Pesqueux (2014) et enfin sur une approche plus récente, la performance territorialisée de Benoît Pigé (2015). Par la méthode d'analyse de contenu, nous observons une organisation dans un environnement informalisé à travers l'*exo-financement* et à travers une autre forme de gestion de projet. Un projet « atypique » fondé sur la confiance, les relations, les liens, les réseaux, les NTIC et bien naturellement sur les dons. Cette partie permet de mettre en évidence les rapports des parties prenantes avec l'*exo-financement*, les interactions de l'*exo-financement* et l'aide publique au développement. Dans le cadre des résultats peut-on évoquer une performance territorialisée ? Quels sont les (FCS) ? A partir des entretiens individuels et collectifs auprès des diasporas, associations et Bailleurs et enquêtes menées sur le terrain, l'objectif est à partir d'une analyse multi-niveau (organisation/*exo-financement*/projets) d'identifier les facteurs clés de succès de l'organisation, de l'*exo-financement* et des projets des diasporas. Quelles sont les motivations et les raisons de leur mise en œuvre, leur performance ? Puis de distancier ces premiers résultats des facteurs clés de succès des projets d'aide internationale au développement. Enfin, une conclusion récapitule tout en prenant en compte l'impact de la crise sanitaire (la Covid 19) sur les transferts de fonds des diasporas, les apports, les limites et les perspectives de cette recherche.

Première partie :
Cadre méthodologique et fondements théoriques de la recherche

Cette première partie de nos travaux de recherche est construite autour de trois chapitres. Le premier chapitre décrit le cadre méthodologique et nous permet d'exposer les bases épistémologiques et méthodologiques. Par ailleurs, nous souhaitons démontrer comment les observations empiriques et les réflexions théoriques se sont nourries pour mettre en évidence le processus de l'organisation des diasporas à travers l'*exo-financement* des projets réalisés dans leur pays d'origine. Dans le second chapitre, nous présentons le cadre conceptuel et nous décrivons notre objet de recherche. Enfin, dans le troisième chapitre nous présentons la caractérisation de l'*exo-financement* dans l'univers des projets de développement, les fondamentaux du management de projet, un projet standard face à un projet « atypique » enfin, le projet de développement une variante du projet standard suivi du concept de développement, son évolution, l'historique et les raisons de l'aide publique au développement.

Chapitre 1. Posture épistémologique, cadre méthodologique

Ce chapitre est consacré à la méthodologie de nos travaux de recherche. Nous pouvons la définir comme l'étude des méthodes pour encadrer nos connaissances. Il est aussi important de s'assurer de la cohérence entre la méthodologie mobilisée et la posture épistémologique dans laquelle nous nous situons. Quel est le paradigme le plus pertinent pour appréhender la réalité du terrain ? Les questionnements épistémologiques étant indissociables de la pratique de la recherche scientifique, il ressort de notre démarche une posture constructiviste. Celle-ci impacte nos choix méthodologiques qui sont hybrides. Nous avons adopté une approche exploratoire qualitative qui nous a amené à consulter des bases de données (OCDE, AFD, Banque Mondiale, BAD, FORIM, les rapports d'experts sur la migration, des rapports scientifiques). Cette démarche nous a amené à constituer un premier corpus de données que nous avons triangulé avec des données chiffrées et des statistiques sur les flux de l'APD et des transferts des diasporas vers leur pays d'origine dans chacun des pays, Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire. Notre intérêt s'est porté sur les transferts destinés à financer le développement, c'est-à-dire l'*exo-financement* des projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine. Dans un premier temps, nous abordons l'ancrage disciplinaire. Un deuxième temps est consacré à l'explicitation de notre posture épistémologique. Ensuite, nous présentons notre cadre méthodologique.

1. Ancrage disciplinaire

Ce travail de recherche s'intègre au sein de plusieurs champs disciplinaires, mais d'abord dans les sciences de gestion, avec comme points d'ancrage principaux, l'organisation et la gestion de projet. Il a cependant été réalisé dans l'interdisciplinarité, en convoquant donc d'autres disciplines des sciences économiques et sociales qui s'intéressent plus spécifiquement aux phénomènes migratoires et aux diasporas en particulier, la sociologie, l'anthropologie et la science politique. Par ailleurs, étant donné la thématique abordée, l'économie du développement, pour les projets d'aide internationale au développement, a logiquement et également été sollicitée.

1.1. Sciences de gestion

1.1.1. La théorie des organisations

Dans les sciences de gestion, l'école scandinave s'inspire de la théorie des organisations. Pour Lundin et Soderholm (1995), le projet n'est pas un outil mais une organisation en soi. Le projet, organisation permano-temporaire doit apporter des innovations afin de survivre dans un contexte concurrentiel (Nobeoka, Cusumano, 1997). Ce courant analyse également le management du grand projet partagé et complexe (Dahlgren & Söderlund, 2001) sous l'angle d'une relation de confiance construite sur le long terme.

Ce type de projet, (les projets de transfert migratoire) questionne alors l'organisation elle-même. Ainsi, des réseaux transnationaux, familiaux, économiques et culturels s'établissent et sont porteurs de changement dans les pays de départ et d'accueil. Le lien diasporique émerge ainsi dans les associations (les organisations) qui sont des cadres collectifs dans lesquels s'exprime un sentiment d'appartenance au pays d'origine. Nous observons alors à travers ces associations, leur gouvernance polycentrique, leurs parties prenantes. Ces concepts sont aussi développés par des auteurs en sciences de gestion. L'auteur J.P. Boutinet dans son ouvrage « *Anthropologie du projet* » (2017) peut être aussi mobilisé dans les sciences de gestion avec l'organisation et la gestion de projet. Il distingue deux lignes de projets : une ligne de projet linéaire qui est l'organisation du projet et une deuxième ligne du projet qui est le sens donné au projet.

Nous mobilisons dans le cadre de notre approche empirique, les capacités d'A. Sen (2009), une théorie pertinente pour saisir les parties prenantes dans le mouvement associatif dans le pays d'accueil, mais aussi dans le pays d'origine, dans l'*exo-financement* et dans les projets réalisés par les diasporas. Cette approche occupe de plus en plus une place importante en économie de développement mais aussi en science de gestion. La conception des capacités de Sen ne diffère pas de celle de Guiddens (1984). Pour les deux, la capacité n'est pas une ressource. C'est la liberté de disposer d'une ressource. Les capacités à agir ne disent pas comment agir. Lorsque Giddens (1984) dit que « *(Le pouvoir) ne caractérise pas de types de conduites particuliers, il est plutôt une dimension de l'action, quelle qu'elle soit* ». Guiddens (1984) ; (2012). Sen affirme que « *dans l'approche par les capacités, on ne s'intéresse donc pas seulement à ce qu'une personne finit par réaliser, mais aussi à ce qu'elle est vraiment en mesure de faire, qu'elle choisisse ou non de le faire* » (Sen, 2009, p. 288). Dans les deux cas, les capacités ne sont pas prescriptives mais descriptives. La portée

de l'approche par les capacités est plus méthodologique. C'est en vertu de cette posture que l'auteur déclare encore que « *l'approche par les capacités est une méthode d'ordre général qui oriente l'attention vers l'information sur les avantages individuels, jugés en termes de possibilités et non en fonction d'un « projet » spécifique sur la bonne façon d'organiser une société* » (Sen, 2009, p. 285).

1.1.2. La gestion de projet

Nous mobilisons aussi la gestion de projet avec l'évolution historique et des communautés de pratiques, sa complexification avec un retour sur investissement, son instrumentalisation par de nombreux outils de gestion, sa technicité et son évaluation. Comment la notion de projet a-t-elle évolué au sein des sciences de gestion mais aussi dans d'autres disciplines ? En effet, dès lors que le management de projet s'est généralisé dans l'organisation pour devenir son mode de fonctionnement principal, ou que l'organisation s'est structurée autour de ces projets, on peut considérer que l'organisation a adopté un management par projet. Le management de projet est aussi aujourd'hui institutionnalisé.

Nous constatons que l'aide au développement au sein de cet environnement de projet est l'occasion de revendiquer certaines exigences spécifiques prises en compte dans la sphère de la gestion des projets. Ainsi, le concept de performance, de facteurs clés de succès de l'aide au développement et de certains outils qui l'accompagnent dérivent en partie de la gestion des projets. Depuis plusieurs années, la performance de l'aide internationale au développement a suscité un engouement tant chez les praticiens que chez les universitaires en gestion de projet. D'ailleurs, la littérature suggère « *qu'un rapprochement entre la gestion de projet et la gestion des projets de développement international peut tirer des enseignements de la littérature de la gestion de projet pour mieux adapter certains outils et techniques de mesure de la performance de l'aide au développement* » (Ika, 2011). Ainsi, pour comprendre la gestion de projet, nous faisons appel à l'anthropologie avec J.P. Boutinet (1997, 2017).

1.2. Anthropologie

Dans son ouvrage « *anthropologie du projet* », J.P. Boutinet (1990, 2015, 2017) distingue deux lignes de projets : une ligne de projet linéaire qui est l'organisation du projet et une deuxième ligne du projet qui est le sens donné au projet. Nous empruntons à l'anthropologie la théorie de l'anticipation développée par J. P. Boutinet (1990, 2015, 2017). Cette approche

anthropologique vise ainsi à identifier la diversité des situations, à comprendre comment fonctionne le projet dans différents ensembles culturels et dans différents environnements : environnement de coopération internationale (projet standard, projet d'aide internationale au développement) et dans un environnement informel tel dans le cas des projets diasporiques et de l'*exo-financement*. De même, la migration est un élément de la vie sociale que l'on retrouve à travers le temps et les continents et qui fait aussi appel à la sociologie.

1.3. Sociologie

1.3.1. La migration un élément de la vie sociale

Se démarquer d'une vision technique et financière dans les projets, conduit à porter un regard « sociologique » à la notion d'*exo-financement* et des transferts. A travers leurs transferts matériels, financiers, les acteurs renégocient les relations de confiance, de pouvoirs, au sein desquels d'autres pratiques circulent. Intégrer la mobilité à l'étude des sciences contemporaines et réciproquement, s'appuyer sur les avancées des sciences sociales est aussi au cœur de notre sujet de thèse. Le terrain à travers trois diasporas : diasporas ivoiriennes, sénégalaises et maliennes nous permet d'analyser les facteurs sociologiques qui façonnent les projets réalisés par les diasporas, car ces projets s'inscrivent dans des dynamiques sociales, communautaires et collectives.

1.3.2. La double appartenance des diasporas ivoiriennes, maliennes et sénégalaises

Aussi, en partant de l'hypothèse qu'on ne peut étudier l'immigré sans l'émigré, ce qui fait aujourd'hui consensus, nous conduit à porter un regard sur cette double appartenance des migrants ivoiriens, maliens et sénégalais. En effet, Sayad (1999) construit alors son objet sociologique à partir des témoignages et des récits d'émigrés algériens. Il s'intéresse aux conditions de départ de ces émigrés de leur pays d'origine jusqu'à leur installation définitive dans le pays d'accueil. Pour lui, émigration et immigration sont indissociables et c'est pourquoi, il donne une importance capitale à la prise en compte des trajectoires d'émigrés. Il estime que cela permettra d'établir une différence entre deux variables : « *les variables d'origine et les variables d'aboutissement* ». Il entend par variables d'origine « *Cet ensemble de caractéristiques sociales, de dispositions et d'aptitudes socialement déterminées, dont les émigrés étaient déjà porteurs avant leur entrée en France (caractéristiques permettant d'apprécier la position que l'émigré occupait dans son groupe d'origine, comme l'origine géographique et/ou sociale, caractéristiques économiques et sociales de ce groupe, attitudes*

du groupe, du sujet lui-même à l'égard du phénomène migratoire), telle qu'elle est établie par la tradition locale d'émigration, etc. ». Et par variables d'aboutissement : « *les différences qui séparent les immigrés dans leurs conditions de travail, d'habitat, etc. en France même* » (A. Sayad, 1999 : p : 57-58). « *Étudier les migrants à partir de leurs seules conditions d'immigré, c'est faire abstraction de certaines réalités qui peuvent être d'ordre politique, économique, social et culturel de leur pays d'origine* ». Qu'est ce qui ressort comme symboles forts dans les projets des diasporas ? Qu'est-ce qui relève d'une lecture sociologique dans l'*exo-financement* et dans ces projets, les TFM ? Nous retenons comme hypothèse que les comportements, les attitudes des diasporas ivoiriennes sont plutôt d'ordre socio-économique et politique. « *Alors que, pour les diasporas sénégalaises et maliennes, l'acte du transfert d'argent, par la population qu'il mobilise, des donneurs aux receveurs, par les logiques familiales qui la sous-tendent et tout le spectre qu'il couvre (économique, politique, juridique, religieux.) met le chercheur face à de véritables prestations sociales totales, au sein desquelles l'aspect marchand et uniquement rationnel, se fond dans un ensemble de prédicats de l'ordre de l'architecture culturelle et sociale* » El Hadj Gassama (2018).

1.3.3. Le paradigme du don

Une autre lecture sociologique avec la grille de Mauss (1925) du don / contre-don parait ici sur certains points restreinte et anachronique, et sur d'autres, opportune. Dans l'Essai, Mauss (1923) décrit le fonctionnement du don, et de la triple obligation, donner, recevoir, rendre chez les peuples amérindiens. « *Chez les donateurs des transferts d'argent, la nature de ce qui est reçu est protéiforme, elle change, évolue en fonction du contexte de l'environnement dans lequel vivent les diasporas. Il n'y a donc pas de symétrie entre ce qui est donné (de l'argent), ce qui est financé et de ce qui est reçu* » El Hadj Gassama (2018).

Si la grille de Mauss (1925) offre un cadre qui permet d'illustrer l'*exo-financement* des projets des diasporas, le paradigme du don permet de retenir ce qui fonde l'échange de toutes les communautés et qui malgré les spécificités régionales et culturelles est une clé de lecture pertinente. L'ambition de cette étude est d'explorer ce parcours des diasporas et son organisation, à travers une gouvernance polycentrique, les discours des acteurs, les parties prenantes, autour de la notion d'*exo-financement.* Le discours des associations de diasporas fait entrer dans un champ politique (de science politique) des pratiques préexistantes spontanées, informelles et apolitiques.

1.4. Science politique

1.4.1. Le champ de la coopération internationale

Le contexte institutionnel joue un rôle primordial et en conséquence il ne peut être écarté, de même que l'historique de ces institutions politiques après les indépendances des pays du Sud, autant que leurs avancées et leurs transformations. En ce qui concerne le milieu associatif, l'inscription des associations de diasporas dans le champ de la coopération internationale transforme les relations diasporas/États/ONG. Ainsi, la formalisation d'un partenariat diasporas/ONG/État s'accompagne d'une demande de reconnaissance.

1.4.2. L'immigration et la diplomatie

Selon W. de Wenden (2019), « Les migrations sont utilisées comme force de négociation pour les accords de reconduction à la frontière en échange de politiques de développement et des visas pour les plus qualifiés (cas des pays d'Afrique sub-saharienne). Cette « soft diplomacy » s'étend aussi aux pays d'accueil, notamment par le biais de l'adoption de politiques d'introduction du droit du sol dans les anciens pays de droit du sang. Et le Brésil qui a naturalisé ses émigrés dès les années 1890, pour des raisons démographiques et de cohésion sociale ». Après avoir exploré ces disciplines des sciences économiques et sociales : sociologie, science politique, anthropologie, nous sollicitons l'économie du développement par la thématique sur les projets d'aide internationale au développement.

1.5. L'économie du développement

1.5.1. L'approche par les capacités

Notre démarche empirique mobilise l'approche par les capacités d'A. Sen (1980) : l'auteur propose de repenser un nouveau modèle de développement dans lequel la liberté des individus se présente comme une valeur primordiale. En effet, le professeur Amartya Sen (1999) est un spécialiste reconnu de la théorie du choix social. Sur cette base, il a réhabilité la dimension éthique de l'économie en l'orientant, plus particulièrement, vers une nouvelle vision du développement. Cela l'a conduit à réfléchir sur un mode de développement qui privilégie la liberté considérée tout autant comme finalité que comme moyen : son raisonnement est ainsi centré sur le concept de « capabilité ». Ainsi, A. Sen (1980) contribue à la conception du développement humain et à l'élaboration d'indicateurs de suivi, comme l'indicateur du développement humain (IDH).

Si l'on définit le développement comme une amélioration qualitative et quantitative de variables économiques (le revenu), sociales (la santé, le logement, l'éducation) et psychologiques (l'estime de soi), l'approche par les capacités est celle qui est la plus à même de rendre compte des situations socio-économiques des pays et de leurs populations. Toutefois, le passage du microéconomique au macroéconomique pose un certain nombre de problèmes méthodologiques comme la mesure du bien-être individuel ou celle du développement.

Quelle est la conséquence de cette approche par rapport à l'*exo-financement* ? La conséquence en est que, lorsque les diasporas envoient de l'argent dans leur pays d'origine, elles n'obéissent à aucune contrainte extérieure, ni de l'État de leur pays d'origine, ni de leur pays d'accueil et encore moins par un quelconque dispositif de la coopération internationale.

1.5.2. Les projets de développement

Autre constat, le projet des diasporas réalisé dans leur pays d'origine et leur *exo-financemen*t s'inscrivent tous deux dans les projets de développement. Entre autres, l'intérêt des organisations internationales pour les transferts de fonds et le rapport argent des diasporas-développement s'est accru. Un bref regard historique permet d'observer que le rapport transferts de fonds-développement constitue le nouveau paradigme qui remplace l'ancien, aide publique-développement. L'aide publique au développement ayant quelque peu failli à sa mission, il est impératif qu'on puisse lui substituer aujourd'hui, les envois de fonds. Spèranta Dumitru (2013) a montré que l'idée d'après laquelle l'aide publique au développement permet de sortir de la pauvreté était déjà présente pendant la seconde guerre mondiale. Elle avait été proposée par Paul Rosenstein (1961) pour qui, « *une aide extérieure était nécessaire pour financer l'industrialisation des régions internationales défavorisées* ». Pourtant, plusieurs décennies plus tard, l'aide publique au développement n'est pas parvenue à résorber la pauvreté dans les pays en développement. Elle semble, au contraire inefficace dans plusieurs cas. Ainsi, l'auteur propose de « *substituer à l'aide publique au développement, la migration comme mesure complémentaire, dans les cas où l'aide est inefficace* ». Il s'agit ici bien d'une mesure complémentaire dont on ne sait pas à priori si elle parviendrait à diminuer la pauvreté. De même, nous nous appuyons sur les différents débats dans l'économie du développement : Youker (1999) met en avant certains critères d'échec des projets liés à leur mode de gestion et d'implantation dans la communauté, entre autres, une planification mal définie, peu réaliste et non actualisée. De ces ancrages

disciplinaires, d'autres interactions ont influencé nos travaux de recherche, notamment, notre positionnement épistémologique.

2. Positionnement épistémologique de cette thèse

2.1. Épistémologie : définition et paradigmes mobilisés

2.1.1. Définition

En sciences de gestion, le terme « épistémologie » vient du grec « épistémê » qui signifie « connaissance » ou « science » ; et de « logos » qui évoque le « discours sur » mais aussi la « logique de » (Le Moigne, 1995, 2012). L'épistémologie est considérée comme la science des sciences ou une philosophie de la pratique scientifique sur les conditions de la validité des savoirs théoriques (Herman, 1988). La définition synthétique que Piaget (1967, p.6) donne de l'épistémologie est « l'étude de la constitution des connaissances valables ». L'épistémologie se définit aussi d'après Lalande (2002, p.293) comme « *l'étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des diverses sciences, destinées à déterminer leur origine logique (non psychologique), leur valeur et leur portée objective* ». L'épistémologie diffère de la méthodologie, affirme l'auteur car celle-ci est « *l'étude des méthodes scientifiques et fait partie de la logique* ». Toujours selon Lalande (2002), l'épistémologie étudie la connaissance de manière à postériori. Les deux disciplines sont liées puisqu'elles étudient toutes deux la connaissance. La recherche en sciences de gestion est ainsi gouvernée par plusieurs paradigmes.

L'épistémologie s'intéresse principalement aux trois questions fondamentales (Thiétart et al., 2014) :

1. Qu'est-ce que la connaissance ?
2. Comment est-elle élaborée ou engendrée ?
3. Comment justifier le caractère valable d'une connaissance, la valeur ou la validité de la connaissance produite ?

La réponse à ces questions importantes oriente le chercheur vers une posture épistémologique. Ainsi, l'épistémologie permet au chercheur de contrôler sa démarche de recherche et d'accroitre la validité de la connaissance produite. Dans la mesure où la finalité

d'une recherche est d'élaborer des connaissances, il est crucial pour un chercheur de légitimer sa démarche à travers les trois questions précédentes. Cela suppose pour le chercheur de faire référence à des visions du monde partagées par une communauté scientifique, qualifiées de paradigmes épistémologiques.

2.1.2. Les paradigmes à l'oeuvre

Le mot « paradigme » a été popularisé par Kuhn (1962). Un paradigme désigne « une constellation de croyances, valeurs, techniques, etc. partagées par une communauté donnée » (Kuhn, 1962, p.175). « Le paradigme n'est pas une théorie ou un outil conceptuel, c'est une manière de voir le monde » (Dumez, 2013, p.56). Ces paradigmes, au sens de Kuhn (1962), constituent autant de modèles, schémas intellectuels ou cadres de référence dans lesquels peuvent s'inscrire les chercheurs en sciences de l'organisation. L'option pour un paradigme au détriment d'un autre nous oblige à poser un certain nombre de questions par rapport à notre projet de recherche. Il s'agit de savoir « quelle est la nature de la connaissance produite ; comment la connaissance scientifique est-elle engendrée ? Et quels sont (les) (la) valeur et le statut de cette connaissance ? » (Perret & Seville, 2007, p. 14). Toutefois, il parait utile de présenter, même de manière synthétique, les positions épistémologiques des trois paradigmes généralement admis en recherche au sein des sciences de gestion. : le positivisme, l'interprétativisme et le constructivisme n'ont pas la même approche du cheminement de la connaissance. Il importe de les connaître afin de trouver celui qui sied à l'objet de la présente recherche. L'on considère souvent que les trois paradigmes épistémologiques, le positivisme d'une part, le constructivisme et l'interprétativisme d'autre part, s'opposent.

2.1.2.1. Le paradigme constructiviste

Le constructivisme est une approche de la connaissance reposant sur l'idée que notre image de la réalité, ou les notions structurant cette image, sont le produit de l'esprit humain en interaction avec cette réalité, et non le reflet exact de la réalité elle-même. Le constructivisme repose sur une ontologie relativiste. Piaget (1967) est celui qui a avivé les réflexions sur le constructivisme dans sa forme originelle. Dès lors, les courants constructivistes se sont développés pour que l'on puisse les présenter sous une forme enseignable (Le Moigne, 1995 ; 2012). Le paradigme constructiviste repose sur l'hypothèse fondamentale selon laquelle la connaissance est la représentation de l'expérience cognitive. Ainsi, la connaissance des phénomènes résulte d'une construction effectuée par le sujet.

Pour les constructivistes, « *le réel est construit par l'acte de connaître plutôt que donné par la perception objective du monde* » (Le Moigne 1995, cité par Perret & Séville, 2007, p.24). C'est-à-dire que la compréhension est le résultat d'une construction. Cette construction est processuelle : elle s'élabore au fur et à mesure que la connaissance se découvre. « Le chemin de la connaissance n'existe pas à priori, il se construit en marchant » (Perret & Séville, 2007, p.24). Mais si le chemin se découvre il n'en demeure pas moins que la destination est connue. Dès lors, quel cheminement emprunté pour identifier et comprendre les facteurs clés de succès de l'*exo-financement* puis du projet réalisé par les diasporas dans leur pays d'origine. Pour cela, il faut donc comprendre le processus d'organisation des diasporas à travers l*'exo-financement* des projets réalisés dans leur pays d'origine.

Étudier comment ces diasporas se mobilisent-elles pour l'*exo-financement* d'un projet ? C'est comprendre comment le processus se produit ? Deux possibilités : partir des intentions, des motivations des diasporas et des acteurs et les interpréter par la suite ou alors émettre une hypothèse téléologique disposant qu'il est possible de bâtir un modèle à même de permettre in fine la compréhension du contexte dans lequel des facteurs clés de succès de l'*exo-financement* et des projets des diasporas peuvent être définis et identifiés.

Cependant, au sein du paradigme constructiviste, il existe deux courants : un courant du « constructiviste radical qui affirme que la réalité n'existe pas en soi mais n'est qu'une réalité construite socialement Glasersfed, (1998). Et un courant dit « constructivisme modéré » qui ne se préoccupe pas d'en savoir la réponse et affirme que la réalité construite aborde néanmoins des éléments objectivables. Nous sommes alors en présence de deux courants : un courant systématique et un courant systémique. Le courant systématique présente par exemple les parties prenantes comme des catégories d'acteurs qui sont impliqués dans le processus d'organisation des diasporas à travers l'*exo-financement* mais aussi à travers la réalisation des projets dans le pays d'origine. Au contraire, le courant systémique, suppose que ces acteurs sont des parties prenantes susceptibles d'influencer l'*exo-financement* et sachant que cette influence est un phénomène aléatoire et imprévisible sachant que tous ces acteurs (toutes les parties prenantes de l'*exo -financement* et de ces projets) participent à une construction sociale et à une transformation sociale sinon à un changement social.

Après avoir retenu le constructivisme comme paradigme pertinent pour servir de fil conducteur pour la conduite de cette réflexion, il convient d'adjoindre à ce mode d'appréhension de la réalité un autre paradigme, le positivisme.

2.1.2.2. Le paradigme positiviste

Le positivisme a été initié par Auguste Comte (1830-1845), et développé par un grand nombre d'auteurs tels que : Hempel, (1905), Kuhn (1962), et Popper (1968). L'épistémologique positiviste a longtemps dominé les sciences à partir de la seconde moitié du XIXème siècle. À cette époque, la science est envisagée comme un ensemble de connaissances et d'études « *d'une valeur universelle, caractérisées par un objet et une méthode déterminée, fondés sur des relations objectives vérifiables* » (Le Moigne, 2012). Pour les positivistes, le cheminement de la recherche tente de montrer les causes qui expliquent la réalité. Lesquelles causes sont toujours extérieures au chercheur et préexistent à sa recherche (Le Moigne, 1995). Le chercheur doit se placer en position d'extériorité par rapport au phénomène étudié. Il le peut puisque l'observateur et l'objet étudié sont supposés être deux entités séparables. Dans ce contexte, le chercheur doit rester détaché et distant de l'objet étudié, faisant ainsi preuve de neutralité et d'objectivité. Dans cette étude peut-on aussi parler d'une posture positiviste ? Ou hybride ? Puisque nous faisons appel à des données chiffrées telles que les flux relatifs aux transferts des migrants, à l'aide publique au développement et aux statistiques sur les migrations.

2.2. Interactions entre le chercheur et sa recherche

Intégrer les diasporas antillaises, lors de mon arrivée en métropole m'a évoqué des similitudes avec les diasporas africaines. De même mon séjour en Côte d'ivoire en qualité d'expatriée m'a aussi permis de me sensibiliser aux cultures africaines et de saisir certains aspects. Ces travaux de recherche se situent aussi dans le prolongement de dix années de travail au sein d'un cabinet de conseil et comme intervenante sur des missions d'évaluation de projets de développement. C'est dans ce cadre, qu'une bonne partie des matériaux sur les projets d'aide internationale au développement a été recueillie. Ma légitimité pour étudier les procédures de financement des projets d'aide internationale au développement était clairement liée à mon statut professionnel. Mon parcours de consultante dans des missions de coopération internationale et dans des missions d'évaluation de projets de développement m'a permis d'acquérir des connaissances sur les normes, les référentiels et les pratiques de financement des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux et sur les projets d'aide internationale au développement.

Lors de ces différentes interventions, nous avons participé à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de plusieurs projets d'aide internationale au développement notamment le projet

PAFPA le (Programme D'appui à la Formation de la Population Active) en Côte d'Ivoire**.** Le Gouvernement ivoirien a obtenu de l'IDA (Banque Mondiale) un financement afin d'améliorer la compétitivité de son économie à travers le renforcement de la productivité et de la capacité d'emploi de la main-d'œuvre. Une des composantes de cet appui est constituée par le projet d'Appui à la Formation de la Population Active (PAFPA) exécuté par le FDFP (Fonds de développement de la formation professionnelle). Autres interactions, l'environnement doctoral et du laboratoire de Lirsa par ses formations et ses conférences scientifiques.

2.2.1. L'environnement doctoral et l'ancrage académique

Dans cet environnement doctoral, le professeur Yvon Pesqueux a contribué au choix de l'objet de recherche : l'*exo-financement* des projets des diasporas réalisés dans leur pays d'origine. De même Anne Marchais-Roubelat, lors des séminaires DSY 223, m'a permis de comprendre d'une part l'approche par les capabilités de A. Sen (2008) et d'autre part les situations de « bottom up » et de « top down » dans les projets d'aide internationale au développement.

Des travaux de recherche des doctorants inscrits dans la même discipline et qui ont travaillé sur des sujets proches m'ont inspiré dans mes travaux : notamment Ahizi Dorcas, dans sa réflexion et critiques sur l'évaluation des projets d'aide internationale au développement (thèse avril 2019) : « *Évaluation de la performance de projets d'aide internationale au développement : exemple de trois projets exécutés en Côte d'Ivoire* » ; José Raserijaona, à qui nous avons emprunté le concept de proximité (thèse décembre 2017) « *Formation et maintien des petites entreprises par leur intégration collective à des proximités Agies* » ; Souchinda Sangkhavongs Pravong dans son approche de la diaspora comme une organisation (thèse décembre 2019) : « *Comment une communauté devient-elle une organisation ? Tension entre image, figuration et configuration dans l'organogénèse d'une diaspora. Le cas des experts laotiens et des associations laotiennes en France* ». De même, après un échange avec un doctorant et Pascale De Rozario, lors de la 7ème édition du colloque de l'ASSG sur le « Management des ressources naturelles en Afrique, enjeux, pratiques et perspectives », j'ai pu récupérer la thèse de Seydou Sane sur « *Exploration des facteurs de succès des projets d'aide publique au développement : le rôle de l'apprentissage organisationnel* » ; thèse qui m'avait inspiré sur ma thématique pour mon mémoire de propédeutique en 2015. Pour présenter les principaux jalons de notre travail d'investigation,

mené en articulant approche empirique et apport théorique, au préalable nous décrivons notre positionnement épistémologique.

2.2.2. Une posture constructiviste

Notre démarche de recherche s'apparente à une posture constructiviste. Une démarche exploratoire, voire abductive avec des échanges continus entre terrain et théories et avec une certaine sérendipité a en effet été mobilisée : puisque des objets se sont dévoilés progressivement, exemple ma dernière mission n'était pas programmée, elle s'est révélée par rapport aux rencontres faites sur le terrain. À la suite des allers-retours récurrents entre l'investigation théorique et l'investigation empirique, nous avons exposé régulièrement nos travaux d'avancement face à la communauté académique, lors de séminaires doctoraux (DSY223) comme ceux de notre laboratoire « Lirsa » ou lors des colloques scientifiques et internationaux ; ce qui nous a permis d'intégrer les recommandations de la communauté académique tout au long de nos travaux de recherche.

En résumé, notre posture constructiviste propre à cette question de recherche sur l'*exo-financement* des projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine nous conduit à adopter une démarche exploratoire initialement abductive, puis inductive. *In fine*, il s'agit d'adopter une méthode d'analyse à la fois systématique et systémique consistant à identifier les parties prenantes impliquées dans l'*exo-financement* à partir du pays d'accueil, dans la gouvernance multi-niveau des associations et dans la gestion des projets réalisés dans le pays d'origine des diasporas. Les éléments épistémologiques étant mis à jour, il s'agit à présent d'exposer le dispositif méthodologique de notre recherche.

2.3. Méthodologies utilisées

L'exploration s'impose comme la voie de recherche la plus pertinente pour comprendre le processus d'organisation des diasporas à travers l'*exo-financement* des projets réalisés dans leur pays d'origine (définir les parties prenantes, la gouvernance multi-niveau d'une part dans l'*exo-financement*, dans les associations et d'autre part dans les projets réalisés dans leur pays d'origine). Pour ce faire quels types de données à récolter ? Des données primaires et secondaires ? Quel type de recherche à mener ? Étant donné que le constructivisme est le paradigme qui convient dans cette approche dite qualitative. La méthodologie est alors fondée sur une approche qualitative avec une méthode d'abord abductive puis inductive, avec des outils comme l'observation participante, une posture présente dans toutes mes

missions d'évaluation de projets de développement. Une autre posture « *participation observante* » un dérivé de l'observation participante a été adoptée dans une mission d'une durée de 14 jours en Côte d'ivoire, en qualité de participante, et d'observateur en immersion totale.

2.3.1. Quels sont les critères d'une démarche abductive réussie ?

Kenning (1993), en s'appuyant sur la conception de Blaug (1982), pose une définition de l'abduction qui fait sens directement pour la recherche en gestion :

« L'abduction est l'opération qui, n'appartenant pas à la logique, permet d'échapper à la perception chaotique que l'on a du monde réel par un essai de conjecture sur les relations qu'entretiennent effectivement les choses. L'abduction consiste à tirer de l'observation des conjectures qu'il convient ensuite de tester et de discuter. »

« Dans le cadre d'une recherche abductive, le chercheur en management peut utiliser l'analogie et/ou la métaphore pour rendre compte, illustrer ou expliquer. L'objectif est d'aider à produire du sens à l'aide de la comparaison. Une analogie est un rapport ou une similitude entre plusieurs éléments différents ».

Une autre forme de raisonnement scientifique qui ne correspond pas au raisonnement inductif ou déductif est abductive. Cette approche est importante puisqu'il existe souvent un nombre infini d'explications possibles pour un phénomène. Le raisonnement abductif commence généralement par un ensemble d'observations incomplet et aboutit à l'explication la plus probable du groupe d'observations, selon Butte College, Il est basé sur la formulation et le test d'hypothèses en utilisant les meilleures informations disponibles.

Figure 2 : Mode de raisonnement et connaissance scientifique

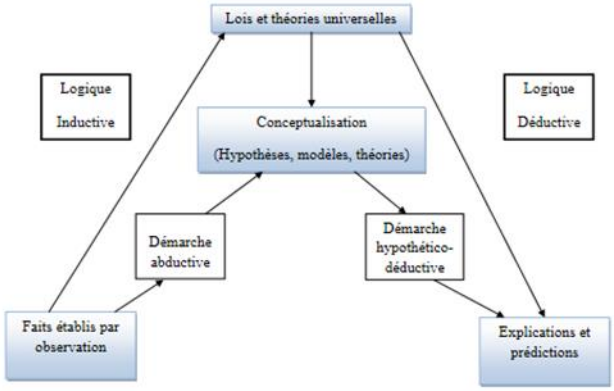

Source : Thiétart, R. A. (1999)

.

Dans cette étude, un cadre d'analyse développé à partir de Khang et Moe (2008) a été spécifiquement conçu pour la cueillette de données. Il comporte un modèle conceptuel pour les projets d'aide internationale de développement et pour les projets d'*exo-financement*. Il fournit une représentation complète des étapes du projet et incorpore les critères et facteurs identifiés tant pour la réussite de la gestion que pour le succès de ce projet, dans un contexte de développement international. Durant cinquante ans, Pierce (1960) a travaillé sur cette notion d'abduction. Cependant, l'abduction à elle seule ne permet pas de dire si une hypothèse est vraie ou fausse. C'est à partir de la déduction puis de l'induction comme étape finale que la question de la vérité pourra être abordée.

Toutefois, trois idées fortes sont à retenir :

- Premièrement, l'exploration est la voie de recherche la plus pertinente pour mener à bien cette recherche sur l'*exo-financement* des projets par les diasporas dans leur pays d'origine. L'exploration est indiquée car elle permet de comprendre un phénomène très complexe et d'actualité ; ce qui est le but escompté par l'objet de la problématique ;

- Deuxièmement, cette recherche exploratoire exige le recueil des données à la fois primaires et secondaires car les deux sortes de données sont opportunes pour répondre à la question de recherche. Ce faisant, ce double recueil de données permet une triangulation, ce qui augmente la validité de la recherche ;

- Troisièmement, la réflexion conduit à justifier une recherche qualitative. Cela s'explique par le fait que ce type de recherche permet des opérations qui correspondent au projet de recherche : à savoir identifier les caractéristiques de l'*exo-financement*, en quoi est-il différent du projet standard et du projet d'aide internationale au développement ? Ces éléments permettent dans l'ensemble, de construire plus précisément le design de la recherche et plus largement le travail d'enquête de terrain. Ce qui fait l'objet des paragraphes suivants pour ce qui est du design de la recherche.

Le plus souvent, le « *praticien-chercheur* » ne découvre pas son terrain d'étude au début de sa recherche. Il le connait déjà depuis longtemps. Il a l'œil du scientifique qui découvre une

situation extérieure et nouvelle pour lui. L'exploration hybride est alors nécessaire. Elle associe une exploration (basée sur la littérature) à une exploration empirique (basée sur l'observation d'un terrain d'étude). Ainsi, le premier rôle de l'exploration hybride pour le praticien-chercheur est de mobiliser des concepts à l'aide de la littérature sur son objet de recherche. Il s'appuie sur cette connaissance pour donner du sens à ses observations empiriques. Cette voie hybride nous a permis d'enrichir et d'approfondir nos connaissances antérieures ; de renouveler notre regard sur l'évaluation des facteurs clés de succès des projets des diasporas au regard de l'aide publique au développement. Enfin, les allers et retours entre le cadre conceptuel retenu et les propos recueillis ont permis de donner du sens aux observations empiriques.

Le recueil des données primaires et secondaires s'est fait dans une optique de triangulation et de mix méthode puisque nous avons très souvent recours à des données chiffrées telles que les flux de transferts et les statistiques de la migration. Notre démarche conduit à explorer des données qui étaient communément qualifiées de « *données qualitatives* » comme les mots, les phrases, etc. Il sera donc abordé ici le type de données à récolter, la manière de les obtenir et comment les analyser, en s'évertuant à chaque fois de montrer en quoi telle ou telle méthode sied le plus à la question de recherche de la présente étude. Il est important de rappeler que seules les méthodes qualitatives seront visitées. En outre, les méthodes quantitatives seront juste parcourues. La collecte des données qualitatives est divisée en deux grandes catégories : la collecte des données primaires et la collecte des données secondaires. La littérature académique (Yin, 2014 ; Yin, 2011 ; Baumard & al. 2007) s'accorde à reconnaître qu'il existe deux manières de récolter les données primaires. Des données primaires peuvent s'obtenir par l'entretien, l'observation. Ce qui nous conduit à présenter les différentes formes d'observation et d'entretien.

2.3.2. L'observation participante : historique et définition de cette approche

La littérature académique permet de distinguer deux grandes formes d'observation : l'observation participante et l'observation non participante. Il s'agit dans ces travaux de recherche de déterminer quelle forme d'observation permet de récolter des données qui permettent de comprendre les facteurs clés de succès de ces projets au regard de ceux de l'aide internationale au développement ? Pour le savoir, il convient de parcourir chaque forme d'observation. Pour ces travaux, nous avons mobilisé les formes d'observation participante et un de ses dérivés la participation observante.

Historiquement, la méthode de l'observation participante appelée aussi « *observation directe* » s'est développée dans le cadre de l'anthropologie. Comme l'explique Anne Lapérière[1] (2009) « *elle avait pour but de déchiffrer la culture et les routines sociales des communautés sur lesquelles on ne possédait pas de connaissances systématiques* ». C'est à la fin du XIXe siècle que les sociologues se sont intéressés à cette approche pour l'appliquer non à des communautés lointaines, mais à l'étude de communautés rurales à proximité. Les recherches de l'école de Chicago, avec leurs grandes monographies, ont marqué la sociologie américaine. L'observation se définissait alors comme une approche complète du réel, dans laquelle les chercheurs s'intégraient pour un temps donné dans les situations étudiées, pour y observer le déroulement de la vie sociale. Cette période fut suivie d'une montée en puissance des approches quantitatives qui a conduit à porter un regard critique sur cette approche qualifiée de trop subjective, par opposition à une science sociale qualifiée d'objective. Il faudra attendre les années cinquante pour que l'on s'intéresse à nouveau à cette méthode.

Dans cette approche, contrairement à d'autres, est privilégiée non la mise à distance de l'objet, mais au contraire l'imprégnation de l'observateur par cet objet. La « *participation* » du chercheur est ici essentielle, son implication est au centre du processus d'observation. Sachant qu'il n'est possible de bien décrire l'action sociale que si elle est « *comprise* » de l'intérieur, le chercheur doit donc pénétrer dans la subjectivité des observés. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'être présent dans la situation pour la vivre en même temps que les observés, d'où l'adjectif de « *participant* ». Être physiquement présent dans la situation est essentiel, ce qui diffère de la situation d'entretien par exemple, où la personne interrogée évoque sa pratique par le discours et chacun, questionneur comme questionné, sont hors des situations évoquées. Mais il y a plusieurs façons d'être présent dans une situation. Il existe quatre positions possibles du chercheur qui pratique l'observation participante Gold, (1958). Cet auteur a établi une typologie des chercheurs selon l'engagement de l'action du chercheur avec les sujets observés : ou bien c'est un « *participant complet* », il n'appartient pas à la communauté qu'il observe, il choisit de s'immerger complètement dans la situation, mais il souhaite être « incognito », comme observateur clandestin. Ainsi, il ne pourra pas lui être reproché de modifier la situation par sa présence, puisque celle-ci est ignorée des

[1] Anne Lapérière, « L'observation directe », Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données, Benoit Gauthier, dir, Presses universitaires du Québec, 2009, chapitre 12, p. 311-336.

participants. Il participe aux actions du groupe, mais il ne souhaite pas être repéré comme observateur. Il s'est intégré dans une communauté et participe à ses actions, sans que les autres sachent qu'il fait de l'observation. La deuxième posture possible est celle du « *participant observateur* ». Celui-ci fait partie intégrante de la communauté qu'il observe mais ne cache pas son désir d'observer ce qui s'y passe. Le chercheur ici est donc un pair, ce qui amoindrit l'effet perturbateur qu'il peut avoir sur le groupe. Il participe au travail, mais son statut observateur est connu. Il est naturellement « *immergé dans la situation* », il n'a donc pas d'effort à faire pour s'impliquer. Il a plutôt à faire l'effort inverse de se distancier pour analyser ce qu'il observe, participant avant d'être observateur. La troisième posture possible est celle « d'*observateur participant* ». Ici, le chercheur est intégré au groupe, mais de façon plus limitée que précédemment, car il ne fait pas partie de la communauté qu'il observe. Il est extérieur au groupe qu'il observe. Son rôle est non de se distancier comme dans le cas précédent, mais au contraire, de se rapprocher des personnes qu'il observe pour comprendre de l'intérieur. Il est observateur avant d'être participant. Son statut d'observateur est connu du groupe, il reste dans sa position d'observateur. Reconnu comme observateur, il réalise une intégration en retrait. C'est ainsi que certains auteurs Martineau, (2005) distinguent l'observation participante et la participation observante (PO). Dans la première posture, l'observation participante (OP), le chercheur s'adapte au milieu observé, mais il est libre par rapport à ce milieu et peut en sortir à tout instant, alors que dans la participation observante (PO), il est plutôt en immersion. Aucune posture ne doit être considérée comme meilleure que l'autre, dans la mesure où l'avantage du participant c'est d'être vraiment à l'intérieur, sa principale difficulté étant de se distancier et de rendre le familier étrange, alors que l'avantage de l'autre posture est d'être libre d'aller et venir, mais l'effort d'implication doit être plus important pour arriver à saisir les processus de l'intérieur. La différence entre les postures réside dans l'activité principale du chercheur : ou bien il est avant tout un acteur de terrain se transformant ponctuellement en chercheur et cessant d'être chercheur une fois sa mission terminée. Ou bien l'activité principale est la recherche. Dans ce cas, c'est la participation qui est ponctuelle et qui cesse une fois la recherche achevée. La tâche à effectuer est de garder trace de ces observations en les enregistrant, que ce soit par la prise de notes (journal de bord) mais aussi par des enregistrements audios qui sont très précieux, car ils permettent de revoir la situation hors de sa participation. Enfin, la tâche ultime consiste à rendre compte par écrit de ce qui a été observé, afin d'en proposer une analyse et une interprétation. Il s'agit là de l'aboutissement du processus qui correspond à la finalité de tout chercheur : produire du savoir. Au total, c'est une méthode qui est coûteuse

en temps, mais qui, lorsque l'on s'y engage, est tout à fait passionnante et très riche d'enseignements.

Les détracteurs de cette méthode disent que par sa présence, l'observateur perturbe la situation qu'il observe et qu'il fait intervenir sa propre subjectivité dans son analyse de la situation. Mais comme l'affirme Anne Lapérière (2009), dans l'article cité « *la neutralité de l'observateur est un mythe* », puisque nul ne peut s'extirper complètement de sa culture, quelle que soit la méthode retenue « *tout au plus doit-on être conscient des biais qu'elle peut imprimer à l'observation* ». L'autre difficulté de cette méthodologie est la capacité de donner sens à ce que l'on observe, car, comme l'expliquent Julienne Ngo Likeng et Ignace Bertrand Ndzana (2009)[2] « *les faits et les phénomènes observés demeurent muets et vagues* ». Il faut non seulement observer, mais savoir questionner et enquêter et savoir donner sens à ce qu'on observe. Là est toute la difficulté. Par ailleurs, la critique essentielle faite au chercheur qui se place dans cette situation, est de se mettre dans une situation d'extrême contradiction, dans la mesure où l'« *on ne peut jouer et se regarder jouer* », ce qui signifie qu'il est difficile d'être à la fois acteur et observateur. Cette remarque serait valable pour le participant observateur, c'est-à-dire celui qui est acteur et participant de la situation qu'il observe. Mais la principale critique faite à cette méthode reste son aspect subjectif.

Le sociologue Pierre Bourdieu (1979)[3] a ainsi considéré que l'implication personnelle du chercheur entraînait la modification de l'objet et une certaine subjectivation. Cela ne l'a pas empêché, un peu plus tard dans sa carrière, de s'immerger lui-même dans « *la misère du monde* » pour s'en faire le premier témoin. L'observation participante complète un équilibre progressif dans cette étude. Au-delà des seules questions matérielles ou immatérielles, les *exo-financements* ont une existence physique, tout comme la vie des associations et des projets pour les diasporas. On voit se développer des stratégies, des traditions, un écosystème propre, que l'enquêteur se doit de connaître au plus près. Toutefois, la démarche du chercheur dans un environnement dont il partage les codes, l'oblige à sortir de l'évidence de l'appartenance pour la neutralité. Si cette quête n'est pas toujours une réussite, elle crée, à terme une lassitude chez le chercheur. La volonté d'être autre peut être harassante et créer une vraie fatigue (Marchal, 2016). Le travail de l'observation participante, même s'il peut

[2] Likeng J.L Ngo et Ndzana, B., L'observation participante et ses limites dans la recherche, Université de Yaoundé, 2009.
[3] Bourdieu, P., La distinction : *critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit, Paris, 1979.

s'apparenter à un travail de journaliste, n'est pas le même (Russel, Burney, Servais, 2000 : p : 47). L'équilibre est à trouver dans la recherche de la vérité des actions et des comportements. Il se pose aussi des problèmes « *éthiques* » et des problèmes « *personnels* » dans le sens où la définition de la place du chercheur appelle à des compromis, voire à des renoncements. Souvent, les diasporas confondent leur parcours de migrants avec la vie du projet. Moi en tant qu'interviewer, j'ai eu besoin de clarifier l'objet de recherche qui est « *l'histoire du projet* » financé et réalisé par les diasporas dans leur pays d'origine.

2.3.3. L'observation participante autour des projets d'aide internationale au développement

Cette posture d'observation participante a été occupée lors des missions de consultance en évaluation de projets de développement auprès du FDFP/Banque Mondiale. J'ai été aussi chargée de l'ingénierie projets mais aussi de la formation dans le projet PAFPA, financé par la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire. Le PAFPA a pour objectif le financement de formations professionnelles techniques de base répondant aux besoins de groupes spécifiques en particulier ceux du secteur informel et des organisations féminines. Les besoins des populations cibles sont traduits sous la forme de sous-projets de formation par des promoteurs (associations, groupements professionnels, ONG, syndicats, entreprises, etc. représentant chaque groupe). Le PAFPA qui était dans sa quatrième année de fonctionnement dans les années 2000 a permis d'élaborer 539 sous-projets de formation, de former 61044 bénéficiaires dont 49% de femmes. L'évaluation a consisté à analyser les interventions et les opinions des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PAFPA sur le terrain. Elle s'adresse plus spécifiquement au FDFP, aux promoteurs, aux opérateurs et aux bénéficiaires des formations.

Pendant près de dix années de travail de préparation et de suivi des projets de développement, j'ai animé aussi dans ce projet PAFPA, des réunions de réflexion avec les coopératives ivoiriennes dans les filières de café, de coton, de cacao autour des projets de formation qu'elles souhaitaient mettre en place. Le but de ces réunions était d'affiner progressivement les contenus du projet jusqu'à aboutir à une formulation définitive qui pouvait satisfaire aux différentes contraintes et répondre aux priorités des villageois. Les aspects techniques, organisationnels et économiques des projets étaient particulièrement débattus et confrontés à la situation spécifique des coopératives, leurs activités informelles. Exemple : la discussion sur les techniques culturales pour cultiver un champ de cultures maraîchères.

2.3.4. L'observation participante dans l'accompagnement des projets des diasporas

Cette posture d'observation participante a été aussi mobilisée dans l'accompagnement et dans la recherche de financement des projets des diasporas, mais de façon ponctuelle et marginale, parfois en qualité d'observateur lors de la tenue des assemblées générales de la FADIV, (Fédération des Associations de Diasporas ivoiriennes). Lorsque le chercheur est intégré à l'organisation de façon marginale, c'est-à-dire que sa présence se limite à une observation ponctuelle, alors l'investigateur est dans un rôle d'*observateur qui participe* ou observateur participant. L'observation des prises de parole en assemblée générale des fédérations de diasporas et l'analyse des discours des différents intervenants permettent de comprendre les stratégies et leur mise en œuvre. L'objectif était d'observer, de questionner, d'assister à des réunions mais aussi à des évènements. J'avais ainsi un accès facilité à bon nombre d'informations et de débats ; des relations privilégiées avec ceux qui étaient impliqués dans les actions de développement et en particulier avec les responsables des bureaux associatifs. Mais à l'inverse, certains interlocuteurs étaient tentés de trouver en moi une écoute, voire un appui dans les problèmes et conflits qu'ils rencontraient.

L'observation participante est une forme de participation dans laquelle « *le chercheur adopte un point de vue interne* » (Baumard & al, 2007, p.244). Autrement dit, le chercheur observe la réalité à partir de la position qui lui a été assignée. Lorsque le chercheur décline son rôle réel et les motifs pour lesquels il participe à des activités de l'organisation, alors, dans ce cas, il peut en résulter des biais, des dissimulations, des réticences, etc. Cependant, le chercheur peut coupler l'observation par des entretiens, ce qui peut par triangulation augmenter la fiabilité de son travail. Pour amoindrir ces aléas, il est possible que le chercheur opte pour un degré d'observation plus faible.

2.4. Participation observante dans une mission terrain du FORIM en Côte d'Ivoire

Du 29 octobre au 11 novembre 2019 : Visite sur le terrain de 17 projets réalisés par les diasporas ivoiriennes dans leur pays d'origine.

2.4.1. Le rappel du contexte de la mission

A travers son programme de codéveloppement, le Programme d'appui aux projets des Organisations de Solidarité internationale issues de l'immigration (PRA/OSIM), le FORIM a accompagné plus de 1600 projets, et financé entre 2003 et 2019, 555 projets de

développement local dans 34 pays, pour une subvention totale du PRA/OSIM de 7 684 541 € (5 041 058 896 CFA). A noter que 17 de ces projets ont été portés par des associations issues des diasporas ivoiriennes et mis en œuvre en Côte d'Ivoire. 13 des 17 projets ont été financés entre 2003 et 2018 et 4 projets récemment financés dans le cadre de l'appel à projets PRAOSIM 2019 et sont en attente de démarrage. La mission terrain visait donc essentiellement à visiter les 13 projets financés entre 2003 et 2018 et rencontrer les acteurs de ces projets en vue de capitaliser les différents apprentissages. Au total, 11 projets ont été visités.

2.4.1.1. Le protocole de cette mission

La préparation de cette mission a nécessité la mise en place de deux instances de travail, à savoir : le consortium regroupant les organismes suivants :

- Forum des Organisations de Solidarité internationale issues des Migrations (FORIM) ;
- L'union interfédérale des Associations Féminines et Femmes ivoiriennes de France (UIAFFIF) le Collectif ivoirien d'appuis aux initiatives de Développement durable (CODD), des faitières associatives ivoiriennes ;
- Femmes et Contributions au développement (FECODEV) et du collectif des Béninois de France (CBF), en appui technique ;
- Coopération Sud-Sud représentée par l'expertise France en soutien financier et technique dans l'organisation de la rencontre internationale Sud notamment ;

Ce consortium s'est réuni deux fois pour préparer et planifier la mission. Ce consortium était l'instance de pilotage de cette mission terrain. Les décisions prises dans cette instance ont été régulièrement soumises à l'approbation du bureau FORIM.

2.4.1.2. Les différents objectifs

Démarrée le 1er novembre 2019, la visite des projets a amené l'équipe à rencontrer les acteurs des 10 projets financés dans le cadre du PRAOSIM et mis en œuvre en Côte d'Ivoire. Environ 2000 km ont été parcourus dans 07 régions de la Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de cette mission couplée du FORIM, la consultante avec une posture de chercheur avait comme mission :

1) La production d'un rapport d'observation de la mission de suivi des projets visités et appuyés par le dispositif PRA/OSIM du FORIM ;

2) La production d'un compte rendu de la Rencontre Internationale Sud (RIS) régionale qui s'est tenue à Abidjan les 14 et 15 novembre 2019.

2.4.1.3. Les rémunérations

- Les frais de déplacement (voyage par la Compagnie Air France : 900 euros, voyage à l'intérieur du pays aux frais du FORIM),

- Les frais de réception (nourriture aux frais du FORIM),

- Des perdièmes pour 300 euros.

2.4.1.4. Les réalisations

- La mission terrain proprement dite a démarré le 30 octobre 2019, avec un jour d'abattement qui a permis à l'équipe de réajuster les éléments techniques, opérationnels et logistiques ;

- Au préalable, j'ai participé à toute une série de rencontres institutionnelles qui ont permis de communiquer sur la mission et d'échanger autour des partenariats entre le FORIM et différentes organisations telles que (L'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, l'AFD, l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM), France Volontaire) ;

- La quasi-totalité des projets ont été réalisés et ont répondu à l'essentiel des critères à l'exception d'un projet dont l'appréciation de l'investissement pose question (projet AEA à Zeiss) ;

- Au cours de ces visites, nous avons noté la bonne implication des pouvoirs publics locaux (particulièrement les maires et préfets). Ces autorités locales par leur présence, par leur accueil donnaient une certaine légitimité aux projets exo-financés par les diasporas. Certains projets se sont distingués par leur capacité à mobiliser les autorités locales (projet Binkelen, projet Bougainvilliers, projet Metishima, projet RED) ;

- La présence des chefs traditionnels qui nous a accueilli par les rites et croyances et danses traditionnelles, une façon de faire perdurer la tradition qui demeure et restera toujours le socle du développement ;

- Une forte mobilisation des femmes soit porteuse de projets soit partenaires, soit bénéficiaires, donc la majorité des projets a su intégrer l'approche genre ;

- Certains projets ont contribué à une forte autonomisation des femmes à travers les activités génératrices de revenus ;

- Une forte implication de la jeunesse ;

- Une pérennisation des projets grâce à l'implication des autorités locales ainsi que des acteurs de développement ;

- Nous avons constaté une volonté des porteurs de projets d'aller plus loin par la préparation de nouveaux projets d'accompagnement (la formation) afin de répondre aux besoins nouveaux nés de ces projets. C'est aussi une façon de les rendre pérennes et de les intégrer dans un programme plus vaste de la protection de l'environnement et du développement durable.

Nous pourrons, au vu des résultats, observer ces projets distanciés des projets d'aide internationale au développement. Quelles sont les FCS, leurs facteurs clés de succès ? Qu'est ce qui nous amène à parler de diasporas bien structurées ? Ou émergentes ? Tout en étant en situation d'observation participante n'étais-je pas en fait dans cette mission dans une posture de participation observante ? Posture adoptée dans la mission d'une durée de 14 jours en Côte d'ivoire, en qualité de participante, et d'observateur en immersion totale. Est-ce que cela constitue une forme de recherche action ou de recherche intervention ? (Capelletti, 2010).

Les méthodes d'observation diffèrent selon que le chercheur est un observateur indirect ou intervient directement dans le cadre d'une relation avec les différents acteurs de l'organisation étudiée (David, 2003). Parmi ces méthodes, nous distinguons celles dites de « t*errain* » (Cappelleti, 2010), fondées sur l'observation des pratiques professionnelles : la recherche-action (Lewin, 1981), la recherche-intervention (Hatchuel et Molet, 1986), et la théorie enracinée (Glaser et Strauss, 1967), pour ne citer que celles les plus utilisées en

science de gestion. Notre statut de « *praticien chercheur* », fondé sur l'observation participante et visant à produire des connaissances avec les acteurs de l'organisation en interagissant avec eux, pouvait aussi s'inscrire dans l'une de ces méthodes précitées (Lukka, 2005 ; Cappelleti, 2010 ; etc.). Pourtant, nous ne nous inscrivons pas ni dans la recherche action, ni dans la recherche intervention, ni dans la théorie enracinée. Les raisons sont ainsi expliquées dans le paragraphe suivant.

2.4.2. La recherche-action

Dans la conception « classique » de la recherche-action, celle de Lewin (1981), le chercheur n'appartient pas au groupe sur lequel il agit. Il intervient parce qu'on le lui demande, parce qu'il y a une « commande ». Le praticien de la recherche-action agit en vue d'un changement social qu'il est censé favoriser. Il s'efforce de rendre visible ce qui est habituellement caché dans les organisations. Cette méthode vise en effet à préparer un groupe au changement au travers des processus participatifs démocratiques qui vont aider les acteurs à se libérer de l'emprise des structures. A eux par la suite de transformer l'organisation comme ils le souhaitent, éventuellement indépendamment du chercheur (Capelletti, 2010). En effet, la recherche-action est tournée vers la contextualisation du changement. Nous ne mobilisons pas la recherche-action parce que cette thèse n'est pas une commande visant à établir des principes ou des outils, au sein d'une organisation, dans l'optique de transformer les habitudes d'un groupe d'acteurs. Serait-on alors dans une recherche intervention ?

2.4.3. La recherche intervention

C'est bien un cadre qui offre une approche épistémologique pour intervenir dans l'organisation scientifique et pour produire une connaissance pouvant être partagée dans la communauté scientifique et avec des praticiens. « *Le chercheur vise donc deux objectifs indissociables : accompagner l'entreprise dans une action délibérée de changement et produire de la connaissance à partir de l'observation des transformations réalisées* » (Krief & Zardet, 2013).

En situation de recherche-intervention, le chercheur coproduit des connaissances avec les acteurs du terrain étudié en le transformant (Lukka, 2005). Sur ce sujet, David (2012) explique que si l'on définit le changement comme une transformation intentionnelle d'un système par un groupe d'acteurs qui peut inclure le chercheur, le changement peut être analysé sous deux dimensions : 1) son degré de formalisation qui indique à quel degré les

changements réalisés ou prévus par le chercheur sont formellement définis : 2) son degré de contextualisation, qui indique à quel point les changements réalisés par le chercheur sont intégrés au contexte. Une formalisation est complète lorsque les changements prévus sont formalisés en détails ; une contextualisation est complète lorsque le changement est parfaitement adapté à l'organisation indépendamment de son degré de formalisation. La recherche-intervention vise la formalisation et la contextualisation du changement. Elle cherche à transformer effectivement l'organisation dans ses structures et ses comportements, et non à la préparer à des changements futurs. Avec les lectures sur la recherche-action, nous comprenons que le chercheur peut par exemple opérer la mise en place d'un outil au sein de l'organisation et observer les transformations induites par l'outil. Dans ce genre de mission, le bailleur utilise ses propres outils et procédures. Notons aussi que la recherche intervention doit être transformative. Une autre méthode, la théorie enracinée (Grounded theoriy) peut être aussi questionnée.

2.4.4. La théorie enracinée (*Grounded theory*)

La théorie enracinée est une des méthodes les plus utilisées dans le cadre des études qualitatives, très populaire en sciences sociales dans le domaine de la santé, où elle a été initialement développée, de nombreuses utilisations récentes en sciences de gestion en font une méthode sur laquelle nous devons nous intéresser ; Au-delà de la simple référence à la théorie enracinée et à ses outils pour asseoir la crédibilité de l'étude (Lee et Fielding, 1996), la théorie enracinée offre, dans les textes qui la présentent (Chamaz, 2000, 2006 ; Glaser et Stauss, 1967 ; Glaser, 1978 ; Goulding, 2002 : Strauss et Corbin, 1990, 1998), des opportunités très alléchantes pour les chercheurs en science de gestion. La théorie enracinée, développée par Glaser et Strauss (1967), est une des multiples possibilités offertes au chercheur dans le domaine de la recherche qualitative. Elle est une méthode permettant de faire émerger une théorie à partir de données empiriques. La théorie enracinée a été construite dans l'objectif de « *développer de nouvelles façons de comprendre les phénomènes humains* » (Guillemette, 2006 p. 45).

Développée par Glaser et Strauss en 1967, la théorie enracinée est « une méthodologie d'analyse générale liée à la collecte des données, qui utilise un jeu de méthodes systématiques pour générer une théorie inductive sur une aire substantive » (Glaser, 1992 p.16). Elle a été construite dans l'objectif de proposer « développer de nouvelles façons de comprendre les phénomènes humains » (Guillemette, 2006 p.45-46). Il n'est pas question ici

de faire une révision de la théorie enracinée ni de présenter l'exhaustivité des éléments qui composent cette méthode (cf. Charmez, 2000, 2006 ; Glaser et Strauss, 1967 ; Goulding, 2002 ; Locke, 2001 ; Strauss et Corbin, 1990), mais de voir quels sont les apports et limites de cette méthodologie d'analyse générale pour explorer les dimensions d'un phénomène complexe.

La théorie enracinée propose une façon particulière de préciser l'objet de recherche en ce sens qu'elle laisse place, tout au long de la collecte et de l'analyse des données, à de possibles redéfinitions de l'objet de recherche. La théorie enracinée permet donc de construire un lien fort entre données empiriques et éléments théoriques pour questionner les différents aspects d'un concept pertinent au regard du terrain de recherche. La théorie enracinée est ainsi une méthodologie de recherche complète, qui inclut à la fois des spécificités en termes de design de recherche et d'analyse des données recueillies. La théorie enracinée prône un raisonnement par induction et recommande de faire table rase des connaissances préexistantes (Glaser et Straus, 1967). De plus, il serait préjudiciable comme « *praticien-chercheur* » de nous priver de notre bagage intellectuel qui nous permettrait d'orienter notre attention vers les zones critiques (Crozier et Friedberg, 1977).

Notre statut de (*praticien-chercheur*) semble incompatible avec ce type de démarche. La socialisation au sein de l'équipe (délégation du FORIM), les nombreuses discussions internes m'ont permis d'être intégrée. L'éventail des associations partenaires (associations locales) offre un panorama de situations qui couvre l'ensemble des fédérations de diasporas. La majeure partie de cette connaissance reste orale, non formalisée. Elle est plus qu'empirique qu'analytique. Comme nous l'avons déjà mentionné, notre statut de praticien-chercheur et plus particulièrement notre position de chercheur allié selon la grille de Thiétart et al. (2007) comporte un avantage majeur : celui d'avoir accès aux ressources en raison des relations entretenues avec le terrain d'étude. En revanche, le « *praticien-chercheur* » doit faire preuve de recul et de distance nécessaires pour que ce terrain devienne un objet de recherche. Le « *praticien-chercheur* » doit alors se poser cette question fondamentale : « *suis-je moi-même dans les conditions qui vont me permettre de jeter un regard critique sur une réalité sociale, sur une action, sur une organisation, ou sur une institution que je connais et dont je connais les acteurs* ? (Albarello et Bajoit, 2007, P.20). Autrement dit, le « *praticien-chercheur* » peut-il étudier objectivement un réel qu'il connait ? Nous avons pu compléter notre posture d'observation participante par une enquête individuelle et collective auprès des associations et membres de diasporas par des entretiens.

2.5. Entretiens

L'enquête a porté sur un certain nombre de personnes (des diasporas), résidant en France (le pays d'accueil) et gardant des liens avec les pays d'origine (Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire). Elles ont constitué la première population de cette étude. Elles envoient toutes de l'argent régulièrement (sauf aléas), au moins une fois par mois. Ce souci de la régularité était important car le phénomène étudié nous intéresse par sa pérennité et son aspect transgénérationnel. Les différents profils retenus dans ce travail ne sont pas soumis de la même manière à la question de l'obligation des transferts. Il paraissait ainsi essentiel de prendre en considération ces divers aspects, la régularité des envois, la ponctualité. Pour le choix des personnes, nous les avons identifiées grâce à leurs fonctions dans ces associations (celles qui font partie du bureau associatif). Le choix des profils n'est pas arbitraire dans la mesure où il n'est pas exclusif, et les personnes n'ont pas été enquêtées de la même manière.

Les entretiens ouverts, semi-directifs et non-directifs pour lesquels nous avons opté, avaient pour objectif de retracer la vie pré et post migration des diasporas. A travers des questions ouvertes, l'expérience de l'enquêté et son parcours étaient des éléments essentiels. Quand la réponse paraissait incomplète, des relances ont été faites. L'accessibilité à ce terrain de recherche a été un problème délicat à gérer. Il a été difficile d'établir des relations de confiance et de proximité avec les diasporas, par crainte que les données ne soient exploitées à des fins de contrôle du pouvoir étatique français. Par exemple, en posant des questions sur la famille et sur certains sujets sur lesquels les acteurs ne veulent pas nécessairement se prononcer, le travail de confiance a été un équilibre difficile à trouver. Pour gagner la confiance des diasporas, j'ai dû collecter des vêtements d'hiver et d'été pour les diasporas les plus démunies et participer à des évènements organisés par les associations de diasporas. Je n'ai pas eu besoin d'interprète car la plupart des diasporas parle français. Même dans les pays tels que Côte d'Ivoire, Sénégal, nous avions quelqu'un qui avec spontanéité se proposait pour interpréter les discours des villageois partenaires.

Des entretiens ouverts et semi-directifs ont aussi été réalisés au Sénégal, en Côte d'Ivoire. Cependant compte tenu de la situation d'insécurité qui règne au Mali, les entretiens se faisaient par WhatsApp. Des interviews ont été réalisés en province en France (à Dreux auprès de l'association TAD DEVELOPPEMENT France (association de diasporas sénégalaises) ; de TAD DEVELOPPEMENT de Dakar Sénégal). Ces associations ont financé et réalisé un projet d'école (un lycée et une école primaire) à Thilogne (ville située

dans la région du Fouta au Sénégal). De même plusieurs entretiens ont eu lieu avec les diasporas maliennes de la région de Kayes mais installées en France, plus précisément en Ile de France. Nous avons fait le choix de retenir un seul projet financé et réalisé par un Malien installé en France depuis 50 ans et ayant financé et réalisé un projet d'école primaire à Kayes au Mali. Cette école est mise en gérance et rapporte à son propriétaire un revenu annuel de 30 000 FCFA (45,73124 €). D'autres entretiens ont été menés auprès de Fédérations ivoiriennes telles que l'UAFIF, la FADIV. Des focus groupe ont été organisés avec la FADIV, seul le bureau de ces associations (30 associations) était représenté (le président et le ou la secrétaire). Les focus groupes sont des espaces de communication qui nous permettent d'observer des interactions, des souvenirs et des représentations *in the main*. Nous avons opté pour l'usage du *focus group*. Il permet le recueil d'un large éventail de discours (points de vue, opinions, informations, souvenirs) autour de notre objet de recherche « l'*exo-financement* ». Il sert à reproduire, des conditions naturelles d'interaction et de communications sociales (Merton, Kendall, 1955 ; Merton, Fiske, Kendall, 1956 ; Harbour, Kitzinger, 1999). Ces caractéristiques conduisent à formuler la définition suivante : « *le focus groups est un espace de communication permettant d'engager, d'observer et d'analyser des interactions, des souvenirs et des représentations in the making* ».

Lors de la mission organisée par le FORIM (visite de 17 projets en Côte d'Ivoire situés à l'intérieur du pays à près de 800 km d'Abidjan) nous avons pu interroger les partenaires locaux de ces associations porteurs de ces projets, mais aussi les autorités locales (maires, préfets, sous-préfets, députés, directrices, directeurs et inspecteurs d'école). Nous avons pu lors des rencontres institutionnelles, réalisé des entretiens avec les responsables. Nous considérons cette mission comme « une étude de cas principal ». Avec une double casquette de chercheur et de consultante, j'étais chargée par le FORIM, l'organisme de financement, de porter un regard de suivi sur l'organisation de la mission, l'efficacité, les objectifs et les attentes. Les terrains et les outils retenus avaient pour but de nous aider à mieux comprendre et à mieux connaître les diasporas sénégalaises et maliennes. Ce sont des diasporas bien structurées et organisées ayant une longue expérience (par leur histoire) dans l'*exo-financement* et dans la réalisation des projets dans leur pays d'origine. Alors que les diasporas ivoiriennes avec une toute autre histoire, elles n'ont connu que trois vagues de migration, qui sont très récentes. Trois diasporas avec des histoires toutes différentes. L'association sénégalaise TAD DEVELOPPEMENT a été retenue par son organisation, par la mobilisation des diasporas en France mais aussi dans d'autres pays tels que les États-Unis,

l'Angleterre. Cependant, les diasporas maliennes ont été approchées à travers leur fédération de la région de Kayes (Mali). Le but recherché est de comprendre leur organisation, leur mobilisation dans l'*exo-financement* des projets réalisés à Kayes. En nous appuyant sur les expériences de ces deux diasporas, nous pourrons enrichir, comprendre et mieux connaître les diasporas ivoiriennes installées en France. Sont-elles capables de se mobiliser ? De se structurer ? Leurs associations sont-elles à caractère politique ? C'est l'une des raisons d'avoir fait le choix de visiter les 17 projets *exo-financés* par les diasporas ivoiriennes mais aussi cofinancés par le FORIM et ses partenaires. Nous pouvons ainsi comprendre à travers l'*exo-financement* de ces projets, leur gestion, leur financement, leur gouvernance multi-niveau, leurs parties prenantes. En plus de ces entretiens, un questionnaire nous servait de guide d'entretien pour relancer les questions complémentaires ou les réponses incomprises.

2.6. Questionnaires

Des questionnaires ont été remis aux membres des associations étudiées plus précisément au bureau associatif (Président, trésorier, secrétaire). Conscient que le questionnaire comporte des déficiences pour notre objet, notamment lié aux biais de la distance et à l'impossibilité de la vérification des réponses données (Granit, 2001 : p.670), ces questionnaires sont distribués lors d'un rassemblement par focus groupe (voir détails en annexe). Ils permettent, à côté des entretiens ouverte et semi-directifs et des observations, de diversifier nos outils et le canal pour recueillir nos données. En plus des données primaires (entretiens et observations), nous avons collecté lors de nos investigations sur les terrains, des données dites « secondaires » (Yin, 2009). Celles-ci intègrent aussi bien la documentation interne et externe que les données archivées (Yin, 2009).

2.7. Documentation utilisée

Le caractère macro-économique (l'impact sur le développement du pays d'origine) de l'objet étudié ainsi que la diversité des acteurs impliqués, nécessitent un détour dans la presse, les rapports, les documents institutionnels, (rapports d'organismes gouvernementaux, textes de lois, rapports d'organismes économiques ou financiers, articles de presse) afin d'enrichir nos observations. La littérature non scientifique a été centrale dans notre documentation. L'essentiel des informations est recensé aussi dans la presse, dans les faits divers, dans les hebdomadaires, dans les articles de presse en ligne. Les divers témoignages y sont riches et hors des circuits scientifiques, ils apportent un intérêt nouveau. Dans les articles de blog

aussi, la parole est plus libérée et les témoignages des acteurs sont moins policés, sans filtre, et permettent de mieux percevoir le caractère angoissant et la charge que représentent les transferts. L'élargissement de la documentation permet une vue plus panoramique.

Notre exploration s'appuie ainsi sur plusieurs types de documents internes (archives OCDE, bases de données de AFD, Banque Mondiale, Banque Africaine de développement, FORIM) : les cadres logiques des projets d'aide internationale au développement, les tableaux mensuels de suivi financiers, les tableaux mensuels de suivi techniques, les rapports de synthèse, les rapports trimestriels de suivi, les rapports d'évaluation), etc. La documentation externe est de nature diverse et externe à l'organisation observée. Par exemple, les articles de journaux, les revues de l'OCDE sur l'évaluation de la performance des projets d'aide internationale au développement, les sites internet, etc. l'ensemble des documents utilisés figurent en partie en annexe. Au cours de nos observations, nous voulions déceler l'ensemble des acteurs, des outils, des parties prenantes, leur implication, leur engagement dans l'*exo-financement* des projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine. Ainsi, pendant toute la durée de la mission nous avons décrit toutes nos observations dans un journal de bord (voir l'annexe).

2.8. Journal de bord

Le journal de bord est un outil au service de la recherche pendant la phase d'observation, dans le cadre de la collecte de données par observation participante (Arborio et Fournier, 2010). C'est un document (physique ou numérique) dans lequel le chercheur inscrit un ensemble d'informations : « *à propos de lui-même, ses pensées, ses réflexions, ses réactions, la qualité des rapports lors de ses premiers contacts avec le/les sites de recherche ainsi qu'avec les personnes impliquées. On y retrouve aussi des notes qui ont trait à la dimension méthodologique* » (Mucchielli, 2006, p.130). Le journal de bord est répandu et accepté au sein des recherches qualitatives (Ortlipp, 2008). La rigueur et la systématisation de la rédaction du journal de bord représentent un enjeu pour son utilisation en tant qu'outil valide de collecte des données. Afin de remédier à ces critiques faites au chercheur et pour rendre notre journal de bord valide pour cette thèse, nous y avons consigné les faits vécus de manière naturelle, spontanée, structurée. Suivant les recommandations d'Arborio et Fournier (2010), notre journal de bord contient des notes descriptives qui relatent les évènements de manière factuelle. De même, nos réflexions personnelles qui font état de nos impressions de chercheur : nos notes prospectives constituées d'un ensemble d'éléments à observer ou à

valider dans le futur et dans nos notes d'analyse. Un autre outil vient parfaire notre méthodologie : l'analyse de contenu.

2.9. Analyse de contenu

L'analyse de contenu peut se définir avec Bardin (2013, p.47) comme « un ensemble de techniques d'analyse des communications visant par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (qualitatifs, quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables) ». L'analyse de contenu s'effectue en trois étapes : la collecte des données, le codage et l'analyse des données.

2.9.1. Collecte des données

Les données permettant l'analyse de contenu doivent être obtenues à partir de méthodes non structurées ou semi-structurées telles que les entretiens (libres ou non-directifs) ou les méthodes documentaires. (Allard-Poesi & al, 2007, 503). A la suite de la collecte vient le codage.

2.9.2. Codage des données

Le codage des données dans l'analyse de contenu « correspond à une transformation effectuée selon des règles précises, des données brutes du texte. Transformation qui par découpage, agrégation et dénombrement, permet d'aboutir à une représentation du contenu, ou de son expression, susceptible d'éclairer l'analyste » (Bardin, 2013, p. 134). Le codage dans l'analyse de contenu comprend deux phases lorsque l'analyse qui suit cette étape est qualitative (Bardin, 2013). Lorsque cette étape est terminée, vient alors celle de l'analyse.

2.9.3. Analyse des données

L'analyse des données dans l'analyse de contenu se fait par inférence (Bardin, 2013). L'inférence est la capacité à tirer des conclusions à partir des données objectives. Mais, il existe plusieurs manières d'inférer, autrement dit, dans l'analyse de contenu il y a plusieurs façons d'analyser les données. Il est possible d'analyser les données de deux manières en analyse de contenu : soit de manière qualitative (Allard-Poesi & al, 2007), soit de manière quantitative.

Dans l'analyse qualitative, elle permet d'apprécier la valeur du thème qui fait l'objet d'étude. Elle consiste en l'étude dans son contexte d'une unité d'analyse afin de comprendre son usage. Mais cette démarche méthodologique permet aussi « *de dépasser la seule analyse de contenu (…). L'analyse de contenu peut être utilisée à des fins de description, de comparaison ou d'explication* » (Allard-Poesi & al, 2007, p. 501). Il nous permettra de rapprocher les facteurs clés de succès des projets d'aide internationale au développement à la grille d'analyse des facteurs clés de succès des projets d'*exo-financement* des diasporas.

Le codage peut être thématique ou lexical. Lorsque le codage est thématique, le but de la recherche serait de qualifier les motivations, les valeurs, les croyances, ou les tendances (Bardin, 2003). A l'inverse, lorsque le codage est lexical, la recherche vise la richesse du vocabulaire comme indicateur d'importance mesuré en termes de fréquence. L'objet de la présente étude n'est pas de mesurer l'importance des facteurs clés de succès pour une organisation mais comment ces données émergent à un moment donné. Dès lors, le codage thématique se révèle plus opportun au regard de l'objet d'étude. Ceci a des implications sur la suite de la démarche. Une fois, l'analyse de contenu retenue, son application au traitement des données se déroulera par codage thématique puisque ce procédé permet de saisir les perceptions et les comportements. Une catégorisation à priori sera faite ; puisque le codage est influencé par des idées provenant de la littérature et des propositions de recherche issues du modèle conceptuel.

Chapitre 2. Problématique et cadre conceptuel

Les caractéristiques principales de notre objet de recherche nous conduisent à exposer le cadre conceptuel dans lequel il s'inscrit. Ce chapitre aborde alors les thématiques suivantes : la problématique, la définition des concepts utilisés et la question de recherche.

1. Problématisation de la recherche

Quelles sont les raisons du choix de l'*exo-financement pour* le financement des projets diasporiques ?

Dans ce travail de recherche, ce concept « *exo-financement* » est la réalisation de projets collectifs par les diasporas visant le développement du pays d'origine. Il est réservé au financement par les diasporas à partir du pays d'accueil, des projets réalisés dans leur pays d'origine. Si les diasporas qui reçoivent les fonds peuvent privilégier la consommation de base (alimentation, habillements, cérémonies, frais d'éducation des enfants, soins de santé, logement) ; les diasporas elles aussi, vont essentiellement orienter les fonds transférés au pays d'origine vers des projets et activités productives. Ceci est un avantage fondamental des transferts des diasporas par rapport à l'aide publique au développement dont l'utilisation dépend exclusivement du gouvernement.

Scientifiquement, ce concept, contrairement à l'APD (l'aide publique au développement) qui répond d'une part au financement fait par les bailleurs bilatéraux et multilatéraux aux pays récipiendaires puis d'autre part, à des fonctions régaliennes et de souveraineté de l'État-nation, m'a aidé à comprendre ce qui se fait en parallèle pour atteindre les mêmes objectifs ; et ceci par mon expérience sur le terrain et ma carrière professionnelle. C'est-à-dire l'impact de l'aide financière et non financière de la diaspora sur le développement. Ainsi, face à l'échec de l'aide publique, des démarches privées d'aide par les diasporas se sont mises en place pour endiguer la pauvreté.

L'efficacité de l'aide micro mise en avant par E. Duflo (2012) trouve là toute sa place ; les aides familiales, des montants réduits et ciblés, la petite taille des projets et leur *exo-financement* et l'évaluation des résultats est aussi une affaire de famille. En effet, l'aide publique au développement diffère de l'aide financière apportée par les diasporas, en cela,

les donateurs et les receveurs sont sans lien familial direct. Son circuit d'allocation implique donc d'autres procédures qui sont très normées et très complexes. Ces règles institutionnelles se trouvent aggraver avec le recours à l'aide multilatérale qui implique, en plus des gouvernements donateurs et receveurs, les institutions internationales et plusieurs agences d'aide intermédiaires.

Gibson et al (2005) distinguent jusqu'à huit différents types d'acteurs (dont certains sont eux-mêmes composés de multiples autres acteurs) impliqués dans le système de l'aide publique au développement :

- 1) le gouvernement donateur,

- 2) le gouvernement receveur,

- 3) les autres donateurs (donateurs multilatéraux comme les institutions internationales ; fondations privées, ONG…),

- 4) l'agence de développement international du donateur,

- 5) le Ministère de tutelle et agence locale de développement dans le pays receveur,

- 6) les consultants, contractuels et autres experts engagés,

- 7) les organisations civiles et groupements d'intérêts dans le pays donateur et receveur ; et enfin si jamais l'aide arrive,

- 8) les bénéficiaires désignés (population du pays assisté). Aussi, les agences d'aide et institutions internationales sont souvent très éloignés aussi bien géographiquement, qu'administrativement et politiquement des populations du tiers monde qui sont les bénéficiaires désignés.

Autre raison du choix de l'*exo-financement* pour le financement des projets diasporiques, l'estimation micro-économique pourrait être la clé pour mieux comprendre les implications au niveau macro-économique. Ce sont les financements micro et les modèles micro qui devraient servir de base pour la construction des modèles macro qui pourraient ensuite être calibrés pour une économie de développement. Mieux, nous comprenons les implications micro, plus utile sera le modèle macro. E. Duflo (2012) part du constat qu'il est difficile d'évaluer l'impact réel de l'aide publique au développement et des politiques de

lutte contre la pauvreté d'une manière générale au niveau macro à cause de plusieurs facteurs dont notamment la grande taille des projets qui rendent diffus les objectifs, l'hétérogénéité des échantillons d'études, mais surtout le manque d'outils d'évaluation.

Dans le cadre de ces travaux de recherche nous pouvons définir l'*exo-financement* des diasporas comme un financement diasporique venant de l'extérieur (le pays d'accueil : la France) vers le pays d'origine des diasporas (Sénégal, Mali, Côte d'ivoire). Ce financement solidaire ayant toutes les caractéristiques d'un projet, peut-être soit financier soit en nature. Il contribue en dehors des transferts domestiques, à financer aussi les investissements économiques dans un environnement informel (par les familles, les ONG, les communautés et le village) avec un grand impact sur le développement du pays d'origine. Ce chapitre permet de cartographier les transferts, les projets et de justifier l'intérêt d'un terrain composé des diasporas sénégalaises, maliennes et ivoiriennes. Nous allons analyser le processus de leur organisation dans le pays d'accueil puis dans le pays d'origine à travers l'*exo-financement* en quelque sorte à travers les projets réalisés dans leur pays d'origine.

1.1. Les transferts de fonds vus par les organismes de coopération internationale

L'intérêt des organismes de coopération internationale (Banque Mondiale, OCDE, AFD…) pour les rapports entre migration et développement s'est accru substantiellement depuis une quinzaine d'années. Du fait de leur volume et de leurs effets dans les régions d'origine des diasporas, les transferts de fonds sont une illustration particulièrement claire de la manière dont les diasporas africaines peuvent contribuer au développement. Ces transferts constituent ainsi un élément fondamental dans la manière dont certains acteurs internationaux construisent les réalités migratoires et élaborent leurs recommandations aux États. La Banque Mondiale notamment a joué un rôle important dans la valorisation de ces transferts, dont les volumes sont de plus en plus importants, et dans l'accumulation de données empiriques à leur sujet. (sur le volume des transferts, voir tableau ci-dessous).

Tableau 1 : Transferts de la diaspora africaine en direction du continent (Données estimées)

Année	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Montant En $ us	42 milliards	46 Milliards	48 Milliards	51 Milliards

Source : Rapport Africa's Pulse de la Banque Mondiale publié le 8 avril 2019

1.2. Quelle est la logique qui soustend ces transferts ?

Pour Serge Feld (2019), les transferts de fonds des migrants (TFM) constituent, plus que tout autre revenu, un moyen d'assurance pour une très grande partie de la population dans les pays en voie de développement.

Ces transferts (transferts domestiques) sont soit destinés aux besoins de la famille (logement, besoin alimentaire, éducation, santé), soit auront pour but de financer des projets de développement ou des projets d'entreprenariat. Et c'est ce deuxième objectif qui a retenu notre attention et fait l'objet de la présente dissertation doctorale.

La littérature sur les transferts de fonds par les diasporas s'est avant tout intéressée aux transferts individuels, collectifs et associatifs. Le terrain a toutefois mis en lumière une forme de transferts moins étudiée : l'*exo-financement* des projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine (investissements économiques soit dans les projets de développement, soit dans l'entreprenariat). Ces transferts collectifs ou individuels sont-ils significatifs en termes de montants ? Ont-ils des logiques différentes par rapport aux autres formes de transferts ?

L'expression *« transferts de fonds »* ou envois de fonds fait référence aux transferts de liquidités ou transferts en nature d'un lieu à un autre. Ces flux financiers correspondent à de l'argent envoyé par les diasporas à leurs familles. Ce sont aussi des investissements financiers dans l'immobilier ou des entreprises et des épargnes constituées dans les pays d'origine. Peuvent être également considérés comme envois de fonds, les dons de bienfaisance au bénéfice de projets dans les pays d'origine. La nouvelle dynamique migratoire se manifeste davantage dans ce qu'elle est perçue comme une réalité complexe. Et sa complexité tient à une grande diversification des formes spatiales du mouvement migratoire avec des destinations de plus en plus lointaines, des lieux d'émigration de plus en plus nombreux, un processus de migration qui s'enrichit et qui apparait particulièrement élaboré avec de multiples sites relais. Cette nouvelle dynamique concerne davantage des migrants qui souhaitent changer leurs situations socioprofessionnelles et qui ont un profil sociodémographique attractif, celui qui renvoie à l'âge, au sexe et au statut matrimonial. L'ensemble de cette réalité, placé ou projeté dans le contexte international et national des mobilités, augmente les échanges entre les espaces. Cette augmentation contribue à favoriser les transferts des biens, des capitaux, de connaissances et de pratiques.

1.3. Justification du terrain ouest-africain

Comparer les pratiques de migrants originaires de plus de 60 pays différents permet de dégager différents « types » de Transnationalismes ; et de souligner à quel point les migrants sub-sahariens se distinguent par leur fort transnationalisme économique. Ces derniers sont de loin les plus enclins à réaliser des transferts de tous types (individuels comme associatifs). Si l'on s'arrête un instant sur les investissements collectifs, on voit à quel point ces pratiques sont concentrées et semblent être une spécialité ouest-africaine. Parmi les dix pays dont les ressortissants sont les plus enclins à faire des investissements collectifs, on trouve neuf pays d'Afrique de l'Ouest.

Dans la sous-région, le Sénégal comme le Mali sont régulièrement cités comme exemple d'économies largement alimentées par la rente migratoire, et plus largement comme pays où les migrations jouent un rôle clé tant aux plans économiques, politiques que social. Un autre pays qui a connu ces dernières années des conflits, la Côte d'Ivoire, a vu sa population immigrée et donc forcée de soutenir le reste des membres de la famille resté au pays par la rente migratoire, les TFM (transferts de fonds des migrants).

2. Définition des concepts utilisés

2.1. Formel et informel

Notre revue de lecture a révélé qu'une grande partie de ces fonds envoyés par les diasporas ne passent pas par la voie formelle (Banques, Opérateurs de transferts monétaires : Western Union, Money Gram) et se fait par l'intermédiaire des relations (remise à des amis ou membre de la famille en partance pour le pays, et aussi par des réseaux : ONG, missions religieuses, associations de diasporas ou même des systèmes de transfert informel connu sous diverses appellations (« hawala[4] »). Selon le Global Economic Prospects (2006) de la Banque Mondiale, ces transferts qui passent par les circuits informels représenteraient plus de 50% des transferts enregistrés vers les pays en développement.

[4] Un *hawala* permet de transférer rapidement des fonds sur une longue distance (souvent d'un pays à l'autre) sans passer par le système bancaire traditionnel. Le fonctionnement du système *hawala* est habituellement décrit par l'expression « money transfer without money movement » (le transfert d'argent sans mouvements d'argent). Autrement dit, le « circuit hawala » permet de transférer des fonds sans transmission (directe) de moyens de paiement.

Entre formel et informel serait-on en présence d'une tension, d'une articulation, d'une complémentarité, d'une continuité ou d'une rupture dans la gestion de projet ? Pour Renaud (1995), le formel c'est la forme accomplie dans sa rigidité, sa rigueur, son instrumentalisation :

« Comprendre que ce qui apparait ce n'est pas tant d'abord la forme et moins l'informe mais le mouvement perpétuel qui va de l'un à l'autre. L'informel ne peut agir qu'en sourdine. Il travaille de manière souterraine. Vouloir le ramener à la surface, c'est le trahir. Sa force est d'empêcher l'enfermement ».

Ainsi donc, si l'on en croit Renaud, l'informel ne créerait pas de rupture mais une continuité. L'informel ne serait-ce pas en fait, une illusion, un mirage, que l'esprit créerait parce qu'il a du mal à accepter les limites que la forme lui impose. L'informel excède toute tentative de rationalisation. L'économie informelle est le plus souvent située en dualité de l'économie formelle (pays en voie de développement). Chaque activité dite en règle a sa réplique dans l'informel. Le formel et l'informel sont intimement liés. (S. Perseil et Y. Pesqueux, 2014).

Aussi, distingue-t-on deux types de transferts : ceux qui sont effectués à titre individuel. Ils sont essentiellement consacrés à la prise en charge des besoins de la famille (alimentation, santé, mariage, baptême, construction de maison, etc.) et ceux destinés aux projets collectifs, aux investissements économiques à travers les associations.

2.2. Approche conceptuelle de la notion de transferts de fonds des migrants (TFM)

La définition des TFM au sens commun paraît simple : les TFM correspondraient à la partie du revenu des migrants qu'ils expédient vers leur pays d'origine, le plus souvent à destination de la famille. En réalité, cette définition mérite d'être précisée, car plusieurs éléments sont ambigus. Il n'existe pas de définition unique des TFM. Les transferts dits informels, ne sont par exemple pas comptabilisés, de même que les transferts en nature. Il existe trois types de transferts informels : le transfert direct *via* un déplacement physique du migrant ou d'un émissaire ; l'envoi par courrier et les transferts de type Hawala qui désigne selon M. El Qorchi (2003) :

« Un réseau informel de transferts de fond d'un lieu à un autre par le biais de courtiers quels que soient la nature de la transaction ou les pays impliqués. Si ce type d'opération est engagé

le plus souvent par des travailleurs qui ont émigré dans un pays développé, il sert aussi à envoyer des fonds à partir d'un pays en développement, même si le but du transfert est en général différent ».

La méthode la plus utilisée pour estimer les transferts est celle proposée par Daianu (2001), qui fait la somme des postes « *rémunérations des salariés* », envois de fonds des travailleurs et « *autres transferts courants, crédits* ». Selon Guibert (2006, OCDE), même les données issues de la méthode d'enregistrement du FMI sont très limitées et confuses et remettent sérieusement en cause les estimations. Il est aussi admis dans la littérature théorique et dans les recherches empiriques que les facteurs économiques seuls ne suffisent pas pour bien évaluer l'impact des envois de fonds sur le développement des pays bénéficiaires. Les effets positifs l'emportent dans un grand nombre de situations, surtout en ce qui concerne la pauvreté et le transfert de technologie. Cependant, les effets négatifs ont trop souvent été négligés. Le contexte politique, social et institutionnel dans les pays de départ joue aussi un rôle fondamental pour assurer les retombées positives pour toute la population dans les meilleures conditions. Les facteurs sociopolitiques agissent de manière déterminante dans les deux sens. La littérature a largement mis en évidence plutôt les éléments positifs.

2.3. Les TFM de nature domestique

Les transferts de fonds envoyés par les diasporas à leurs familles contribueraient à financer l'éducation, la santé, la production agricole, à répondre aux besoins des familles des diasporas restées dans le pays d'origine. Mais sont aussi destinés à financer des investissements économiques (l'*exo-financement*). Il a été constaté que les fonds des migrants, s'ils sont utilisés en grande partie pour les biens de consommation alimentaire, servent également à d'autres dépenses telles que la santé, l'éducation et le logement (BAD, 2007, p.23). « *Ainsi, l'occurrence d'un choc climatique entraîne une élévation des montants transférés par les migrants originaires des pays de l'UMOA les moins pourvus en quantités de pluie (groupe A). Dans ces conditions, la principale alternative pour cette population rurale fortement dépendante des cultures vivrières* ». « *Finalement, on pourrait dire que dans le contexte des pays comme le Sénégal, le Mali et la Côte d'Ivoire, les transferts de fonds augmentent et deviennent un véritable moyen de lutte contre la pauvreté et les inégalités dans les pays les plus fortement touchés par un choc climatique et où la vulnérabilité aux aléas climatiques reste le principal motif de migration en amont des transferts reçus. Toutefois, cette réaction des migrants en termes de transfert pourrait*

représenter une source complémentaire de financement menant à une résilience durable dans ces pays ».[5] M. NAMÉ (2019).

2.4. Les transferts destinés au financement des investissements de nature économique

Les différents projets initiés par les diasporas maliennes à Kayes (Mali) ont changé beaucoup de choses car ce sont des secteurs vitaux (santé, éducation, alimentation en eau potable) et essentiels à tout développement. Les transferts financiers ou « remittances » vers les pays comme le Ghana, Mali, le Burkina Faso et leur impact sur la réduction de la pauvreté ont fait l'objet de nombreuses monographies. Si, dans certains cas, les flux financiers couvrent 70 à 80% des budgets familiaux, la contribution des migrants au développement des localités d'origine reste un sujet d'une brûlante actualité.

2.4.1. Différents concepts de financement

Figure 3 : Cartographie des différents concepts de financement

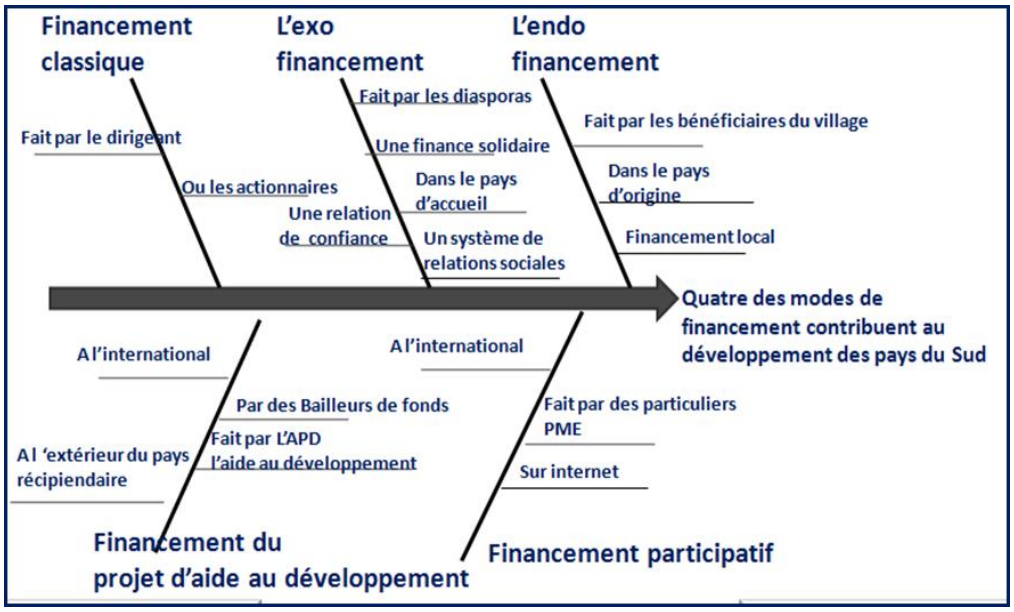

Source : L'auteur : J. Bobèche (2021)

[5] NAMÉ, Michel (2019) : « Transferts de fonds des migrants et sécurité alimentaire dans les pays de l'Afrique de l'Ouest ». Région et Développement n° 49-2019. www.regionetdeveloppement.org

2.4.2. Les « remittances » et le financement des projets collectifs

Les remises de fonds des diasporas font l'objet de transferts individuels des migrants pour les membres de leurs familles restés au pays d'origine, mais peuvent être aussi réalisés par un groupement de diasporas créé dans les pays de destination pour aider une communauté ou une région du pays de départ, ainsi les ressources financières des diasporas deviennent aussi une source de financement de projets collectifs. Malgré leur poids modique dans le volume total des ressources financières envoyées par les diasporas, les transferts collectifs ont attiré l'attention des chercheurs et des hommes politiques par leur impact sur une communauté entière et non pas uniquement au niveau des ménages bénéficiaires.

2.4.3. L'*Exo-financement* des projets d'entreprenariat

S'agissant de l'entreprenariat des diasporas, et plus particulièrement des immigrés africains en Occident, les motivations peuvent se superposer à d'autres facteurs qui influent sur les décisions et sur les orientations. Cet aspect a aussi été étudié par plusieurs chercheurs (Lévy Tadjine, 2009 ; Nicholls, 2012 ; El Hadj Gassama (2018), pour essayer d'expliquer ou de saisir ce qui ferait l'unicité de l'entreprenariat des diasporas, dans leur pays d'accueil comme dans leur pays d'origine. Dans les diasporas, les individus ont tendance à s'adapter, à investir des réseaux et des connaissances. L'entreprenariat comporte ainsi cette dimension de l'identité et de la communauté, qui vient fournir une aide précieuse. Ce capital de proximité offre à la fois des garanties et une certaine souplesse. Le réseau fournit aussi grâce aux liens primaires et resserrés entre les individus, une cristallisation de la notion d'identité qui devient central. C'est la réflexion que mène Nicholls (2012) en analysant l'entreprenariat dans les grandes villes européennes. La forte dimension de la famille, ou à échelle plus grande, de la communauté, joue déjà ici un rôle central. Ce financement à destination des projets d'entreprenariat ne sera pas examiné dans cette thèse. Pour donner suite à des clarifications portées sur les différents concepts (formel, informel, forme, informe, *exo-financement*, projet) utilisés dans la problématique, ce travail de recherche permet de discuter de la notion de projet à travers l'*exo-financement*. On peut avoir des projets qui ne sont pas formalisés et qui répondent à une autre définition du projet dans l'*exo-financement.* Ce qui nous amène à une problématique qui questionne la notion de projet.

2.4.4. Les transferts individuels et les transferts collectifs

2.4.4.1. Inventaire des transferts individuels et collectifs

Figure 4 : Inventaire des transferts individuels ainsi que collectifs

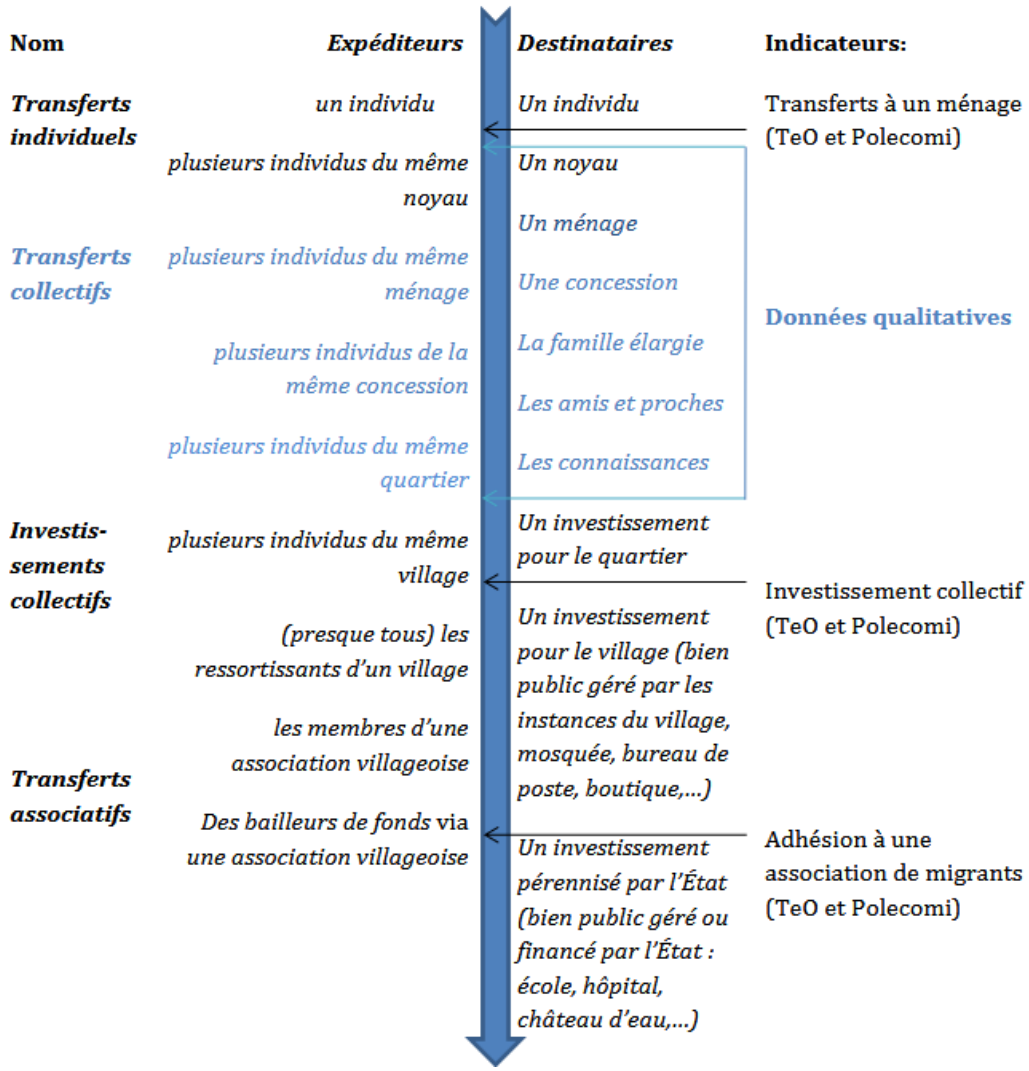

Source Ilka Vari-Lavoisier (2015) Enquête TeO et Polecomi[6].

[6]L'enquête Trajectoires et Origines (TeO et Polecomi) a été menée conjointement par l'Institut National d'Études Démographique (INED) et l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et c'est l'INSEE qui s'est chargé de la collecte des données au second semestre 2008 (à travers la réalisation d'entretiens en face à face et qui ont permis l'administration du questionnaire par les enquêteurs INSEE) ; s'inscrivant dans les pays de l'enquête Mobilité Géographique et Insertion Sociale (MGIS) de 1994. Cette enquête cherche à améliorer la connaissance statistique des questions d'immigration et d'intégration.
Malgré les efforts des concepteurs de l'enquête, on peut bien sûr identifier plusieurs limites : la première est sans doute l'absence de données sur le ménage d'origine, et en particulier sur la composition du ménage, son niveau de vie. Ce qui constitue un obstacle pour comprendre dans quelle mesure les pratiques des migrants répondent aussi aux conditions de vie des proches, restées au pays. Une autre limite est la classification des activités transnationales des migrants : l'enquête TeO s'appuie en effet sur une série de questions qui d'une part ne mesurent pas l'ampleur des transferts financiers (aucune question n'est posée sur les montants envoyés) et d'autre part, une part importante des transferts reste invisible potentiellement. Ils ne sont ni destinés à un ménage ni destinés à des investissements publics : les transferts collectifs. Cette enquête apporte toutefois des éléments de connaissances.
Enquête TeO « Trajectoires et Origines », Cf. http://teo.site.ined.fr/
Enquête POLECOMI) : « Économie Politique de la migration internationale », Cf. http://www.dial.ird.fr/projets-de-recherche/projets-anr/polecomi

Les remises de fonds envoyés aux familles sont des transferts financiers individuels classifiés par Durand (1998) en trois catégories de *migradollars* : 1) l'argent en espèces transféré aux membres de la famille restés aux pays ; 2) l'argent investi dans l'immobilier ou dans l'activité entrepreneuriale dans le pays d'origine ; et 3) les biens matériels (matériel informatique, agricole, etc.) que les diasporas envoient vers le pays d'origine ou les apportent lors du retour au pays (Gold ring, 2004). Ces transferts destinés à l'usage privé sont ceux qui suscitent de vives discussions ; étant considérés plutôt comme une source de financement de la consommation courante que d'investissements pour des activités productives. Nous avons constaté que les effets de ces transferts dépassent largement le cadre de la famille qui reçoit de l'argent de la part des diasporas du pays d'accueil car même les individus qui ne touchent pas ces sommes peuvent en tirer profit.

2.4.4.2. Les motivations à l'origine des transferts

La mise en œuvre de projets collectifs par les diasporas dénote qu'à part la recherche d'un intérêt personnel, il y a aussi une volonté de contribuer au développement du pays source en général. Le terme de « transferts collectifs » est introduit dans les années 1990 et mis en évidence par la sociologue Sorensen (2005) en référence aux transferts réalisés par les groupes de migrants pour financer des projets collectifs de développement. Malgré leur volume modeste par rapport aux sommes versées aux familles, les transferts collectifs ont suscité beaucoup d'intérêt, parce que, comme le note Goldring (2004), à l'opposé des remises individuelles, ce type de transferts est opéré par un groupe pour un autre groupe ou une communauté du pays d'origine. « Les transferts collectifs » de fonds de la part des diasporas a motivé certains pays bénéficiaires de mettre en place des programmes pour faciliter leur envoi et mieux les canaliser vers des activités productives comme : la construction d'écoles, d'hôpitaux, de centres communautaires, de routes et autres infrastructures.

Par rapport aux actions collectives des diasporas, Kapur et McHale (2005) observent qu'elles peuvent être également orientées vers le changement de la situation politique au pays. Ils notent que dans plusieurs cas, les diasporas disposent d'un pouvoir économique plus important que le pays d'origine. Étant donné que la richesse est concentrée au niveau des diasporas, des actions collectives sont plus faciles à réaliser. Dans plusieurs pays pauvres à part le financement de la construction de l'infrastructure dans les pays d'origine, « les diasporas » sont aussi une source de financement des élections et ainsi une source de

changement du contexte politique des pays concernés. Goldring (2003) note aussi que le processus de mise en place de projets collectifs dans le pays d'origine peut inciter le processus d'apprentissage ; en matière d'organisation pratique et politique au niveau local des bénéficiaires et encourager dans une perspective à long terme le développement institutionnel.

2.4.5. Des effets inégaux sur les pays bénéficiaires

2.4.5.1. État des lieux

A cause de la répartition inégale des flux financiers, les effets varient en fonction des pays bénéficiaires et n'engendrent pas le processus de développement de manière similaire. Dans certaines régions comme l'Amérique Latine, en raison des volumes importants, les effets positifs des remises de fonds sont plus susceptibles à être enregistrées que dans des régions comme l'Afrique subsaharienne, qui reçoit moins de transferts de la part des diasporas. A titre de comparaison, en 2007, la région d'Amérique Latine et Caraïbes avec une population totale de 556 millions de personnes a enregistré un volume de 59,9 milliards de dollars américains de transferts de fonds de la part des migrants, ce qui se chiffre à environ 108 dollars par personne, tandis que pour l'Afrique subsaharienne avec une population totale de 770 millions, les sommes des envois de fonds n'ont atteint que 10,8 milliards de dollars américains, ce qui représente 15 dollars par personne[7].

2.4.5.2. Les effets des transferts de fonds selon la littérature

Si la polémique existe autour du profil des principaux pourvoyeurs de transferts de fonds, alors leur importance pour le développement et leur utilisation ont suscité des débats. En ce qui concerne leur impact sur le pays d'origine, la littérature existante démontre l'effet de dépendance envers ces envois, qui démotivent les ménages bénéficiaires d'accroître leur revenu menant ainsi à la « trappe à pauvreté » ; ou encore le risque du syndrome hollandais induit par l'accroissement des importations et du déficit de la balance commerciale à cause de la croissance de la demande de biens dû à la réduction de la compétitivité des produits locaux.

Pendant longtemps, les projets de développement en Afrique d'une manière générale, ont connu des difficultés de fonctionnement. Nombreux, sont ceux qui ont imputé ces échecs ou

[7]World Bank Migration and Remittances Facebook 2008

ces difficultés à la résistance et à la mentalité des populations bénéficiaires jugées hostiles aux changements et à la modernisation. Or, la prise en compte des facteurs culturels dans n'importe quel projet de développement est nécessaire voire indispensable. Ainsi, différentes logiques se sont confrontées, d'une part, celles des développeurs que J. P. O. de Sardan (1995) appelle « *Configurations développementalistes* » qui pour lui est « *cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrains, qui vivent en quelque sorte du développement des autres, et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables et d'autre part, les développés* ». Si pour les premiers, le développement vise le bien des autres, favorise le progrès technique et économique, les seconds considéraient certains agissements au nom de ce développement comme une sorte de déstructuration sociale. Aussi, les diasporas maliennes à la suite d'expériences malheureuses, pensent aujourd'hui que le développement endogène est possible. Il faut compter sur ses propres moyens pour pouvoir changer les choses. Personne ne viendra développer leur village d'origine ou leur région à leur place.

2.4.5.3. L'impact sur la réduction de la pauvreté

Les études théoriques et empiriques montrent que les ressources financières envoyées par les diasporas à leurs proches génèrent également des résultats positifs sur le pays d'origine. Les analyses récentes montrent que les sommes reçues réduisent la pauvreté et ont des effets positifs sur la distribution de revenus. Dans une étude, Adams (2006) trouve que les remises de fonds diminuent le niveau et l'ampleur de la pauvreté au Guatemala. Il affirme que cet argent n'est pas dépensé pour la consommation courante, mais comme une source de revenu temporaire et incertaine, les ménages préfèrent l'investir dans l'éducation, la santé ou l'immobilier.

Oz den et Schiff (2005) soulignent que les transferts de fonds peuvent : réduire la pauvreté des ménages bénéficiaires ; augmenter l'investissement en capital humain (dépenses en éducation et santé) et d'autres investissements productifs ; réduire le travail des enfants et augmenter leur scolarisation ; et renforcer l'activité entrepreneuriale. Les études montrent que l'impact des investissements en capital humain et en ressources productives ayant comme source les remises de fonds est plus important que les investissements financés par d'autres sources.

3. Question de recherche

« **Dans quelle mesure la notion *d'exo-financement* interroge-t-elle la notion de projet de développement** ? »

Comment les diasporas, ces associations transnationales contribuent elles au développement ? Des réseaux transnationaux, familiaux, économiques et culturels s'établissent et sont porteurs d'évolution dans les pays de départ et d'accueil. En effet, la gestion de projet a été pensée dans un univers de grande entreprise, mais la question ne s'était pas posée auparavant dans un univers totalement informel. Par quel processus les diasporas s'organisent pour contribuer à l'*exo financement* des projets dans leur pays d'origine ? Qui s'approprie les résultats du projet ? Peut-on parler de réussite du projet, de ses facteurs clés de succès les (FCS), de son efficacité sur le terrain ? Pour cela, nous examinons les principaux auteurs sur la gestion de projet : l'évolution historique de la gestion de projet et des communautés de pratiques, sa complexification avec un retour sur investissement, son instrumentalisation par de nombreux outils de gestion, sa technicité et son évaluation. Nous devons revenir sur ces différentes réflexions : comment la notion de projet a-t-elle évolué au sein des sciences de gestion mais aussi dans d'autres disciplines ? De quelle manière le projet est-il formalisé ? Notre approche montre qu'il y a une rupture avec le projet standard ; que dans l'*exo-financement*, il y a une autre forme de gestion de projets.

Pour J.P. Boutinet (1990, 2015, 2017) dans l'ouvrage « *anthropologie du projet* », le projet est une activité humaine qui a un sens et qui donne du sens à l'existence ; Le projet trouve ses racines dans notre liberté (AFITEP, AFNOR, IPMA). Le courant mécaniste (1990-1992) propose une rationalité des outils de gestion (WBS, PERT). Une autre caractéristique du projet, l'intégration systémique du projet c'est à dire, le fait de concevoir le projet comme un système permet de tenir compte de sa relation avec son environnement. Du projet « *intention* » au projet « *objet* », il faut donner à l'intention une formulation. Cette démarche est celle de la gestion de projet qui permet de transformer une intention en projet. (Années 1950 et 1960).

En résumé, malgré l'importance et l'intérêt accordé aux remises de fonds, il n'existe pas une vision unanime sur le rôle qu'elles jouent dans le développement des pays d'origine. Chami et al. (2003) expliquent cette insuffisance : premièrement, à cause de la difficulté de données fiables, car les pays classent ces ressources financières sous différents postes dans leur

balance de paiements, mais également à cause des canaux informels d'envoi qui complique d'avantage le dénombrement. Deuxièmement, les *remittances* ne font pas l'objet d'une étude générale mais plutôt des études séparées sont menées sur un pays ou un groupe de diasporas. Le dernier élément de leur explication porte sur la façon dont ces sommes sont dépensées. Afin de pouvoir identifier les effets des transferts financiers des diasporas d'origine, il est nécessaire non seulement de faire la distinction de base entre les remises de fonds destinés à la consommation courante et les sommes utilisées pour les investissements productifs, mais également de prendre en compte l'analyse tant à court terme qu'à long terme.

Chapitre 3. Caractérisation de l'*exo-financement* dans l'univers des projets de développement

Dans cette recherche, nous constatons qu'il existe toutes sortes de projets de développement : un projet standard selon les fondamentaux du management de projet, un projet de développement (projet d'aide internationale au développement) avec une grande technicité, (un retour sur investissement) dans un environnement de coopération internationale et un projet d'*exo-financement* (financement des projets d'investissement économiques des diasporas dans leurs pays d'origine) avec des ressources en partie non financières (ressources relationnelles) qui se déploie dans un environnement informel (familles, communautés, villageois, ONG…).

Cet état de l'art consiste à rapprocher l'*exo-financement* par les diasporas d'un projet dans un environnement informel au regard du financement du projet d'aide internationale au développement par l'APD.

1. Le projet standard selon les fondamentaux du management de projet

L'histoire de la recherche en management de projets coïncide avec une évolution de la terminologie utilisée dans le champ étudié : de la gestion de projet (école mécaniste) au management de projet (école entrepreneuriale). Nous sommes ainsi amenés à examiner les principaux auteurs sur la gestion de projet dans l'environnement de l'entreprise et qui ont approfondi les questions liées aux projets : Gilles Garel (2003) l'histoire du management de projet en sciences de gestion ; André Midler (1998, 2012), l'organisation en mode projet et son déploiement ; Lorino (2003) le processus et le projet en sciences de gestion. Des travaux de recherche comme ceux de Navarre (Ecosip, 1993), tiennent compte d'environnements spécifiques et changeants qui nécessitent une autorégulation et l'usage de métarègles afin de s'adapter. Autre recherche, l'école scandinave (Packendorff, 1995) introduit la dimension comportementale en management de projets. On déduit alors que le concept de projet n'appartient pas uniquement aux sciences de gestion, mais qu'il occupe également une place omniprésente dans la société civile et professionnelle. Des disciplines comme l'anthropologie ou la sociologie ont étudié le concept en élargissant la compréhension du

phénomène. Dans ce champ disciplinaire, Boutinet (1993), apporte une analyse sur les conduites à projet qui se multiplient dans une société souvent qualifiée de « postmoderne ». Le projet, à l'image des activités de gestion, se retrouve dans la vie professionnelle mais également dans la sphère privée. L'acteur prétend gérer tous les paramètres de sa vie en mobilisant sa capacité à les projeter. Le projet devient alors une condition existentielle.

1.1. Le concept de projet : diversité des approches

Le concept de « projet » dans notre culture est d'invention relativement récente. Le projet s'y trouve donc placé à la conjonction des paramètres techniques et humains. Son ambiguïté néanmoins demeure, qui vient de son oscillation continuelle entre une rationalité technique à stimuler et une politique participative à développer. Ces deux registres apparaissent parfois bien distincts, ils se confondent parfois et se renforcent, souvent ils entrent en conflit.

Le projet est un terme à la mode, utilisé dans la sphère privée et dans la sphère publique, au niveau des individus et des organisations. Face à cette diversité des projets nous pouvons nous interroger sur ce qu'est un projet. Le projet est devenu aujourd'hui un terme courant. La banalisation de son usage dans la langue française et espagnole recouvre l'histoire d'un mot désignant tantôt l'action à entreprendre tantôt la finalité recherchée.

1.1.1. Selon la philosophie

Si le concept de projet fait son apparition à la fin du XVIIIème siècle avec le philosophe allemand Johann Gottlieb Fitche (1762-1814), c'est Jean-Paul Sartre (1946) qui, comme philosophe, a le mieux défini l'homme comme « projet ». Il écrit dans *L'existentialisme est un humanisme* : « *L'homme est d'abord un projet et l'homme sera d'abord ce qu'il aura projeté d'être. Non pas ce qu'il voudra être* ». Pour Sartre, (1946) il n'y a pas de déterminisme, l'homme est libre, l'homme est liberté, il doit se projeter dans l'avenir et réaliser des projets pour s'extraire de toutes les fatalités qui l'entourent.

Nous avons beaucoup emprunté aux travaux de J. P. Boutinet (1990) sur l'idée de rationalité projective. Mais aussi du côté de la philosophie, de l'anthropologie et de la sociologie américaine. C'est donc un travail « pluriel » pour parler comme N. Richebé (2007), lorsqu'il lui est venu d'analyser à son tour la question du projet selon l'approche sociologique de ses recherches :

« Dans l'approche sociologique, si l'on s'intéresse au projet c'est plutôt au pluriel, c'est-à-dire aux projets des acteurs et à la façon dont leurs actions, le sens qu'ils donnent à leurs actions, leurs projets au pluriel s'articulent, entrent en tensions les uns avec les autres ».

Ainsi, au-delà du développement et du progrès qu'il incarne, le projet est là pour indiquer que les choses, finalement dans leur déroulement ne sont pas guidées par un automatisme aveugle. Ces choses pour le meilleur comme pour le pire peuvent se laisser aller à leur propre déchéance, comme elles peuvent être réorientées par un projet si précaire soit-il, qui puisse leur donner un sens. Le projet phénoménologique veut signifier cette nécessité de dépassement, de transcendance à laquelle aspire l'individu, même si cette transcendance s'avère être une visée pleine de contradictions, comme l'a très bien mis en évidence J.P. Sartre (1946). La philosophie phrénologique entend montrer que l'homme ne peut s'enfermer dans son actuelle condition, qu'il lui faut un projet qui transcende cette condition avec le risque que ce projet s'avère à terme chargé d'illusions.

1.1.2. Selon les normes

L'AFITEP donne du mot projet les définitions suivantes :

- « Une intention de faire ou plus conceptuellement une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir »
- « Le projet est un ensemble d'actions à réaliser pour satisfaire un objectif défini, dans le cadre d'une mission précise, et pour la réalisation desquelles on a identifié non seulement un début, mais aussi une fin ».

La norme NF en ISO 9 000 définit le projet comme un :

- « Processus unique, qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, de coûts et de ressources ».
- « Un projet est une action spécifique, nouvelle, qui structure méthodiquement et progressivement une réalité à venir, pour laquelle on n'a pas encore d'équivalent » (AFNOR, norme X50-105).

À la suite de cette évolution de la notion de projet dans nos mentalités, il nous faut donc d'abord chercher à comprendre comment fonctionne le projet tant au niveau des acteurs individuels que des collectifs qui semblent aujourd'hui le valoriser, comprendre de quelle modernité ce projet est porteur, ce qui permet d'élucider cette culture volontariste qu'il semble incarner.

À côté de ces deux types de projets, nous aurons à étudier une variante de la gestion par projet ; cette variante concerne la gestion des grands projets. Enfin nous nous attarderons quelque peu sur un projet hybride qui oscille entre le grand projet, la gestion par projet et le projet d'entreprise : il s'agit du projet de développement. Nous allons donc passer en revue chacun de ces quatre projets. En fait, ce qui les fédère c'est qu'ils se sont imposés très récemment dans le milieu technologique et se trouvent marqués par une logique du « toujours plus » ; dans leur ambition de maîtrise, ils veulent asservir l'ordre de la nature pour lui substituer un ordre technique témoignant d'une plus grande fiabilité, ordre néanmoins tributaire de l'éphémère, destiné à être lui-même dépassé par la mise en place de projets toujours plus performants. On peut certes se demander si le recours au terme de projet procure une aide pour les individus dans la détermination de leurs intentions. Et lorsqu'il passe de la phase de conception à la phase de réalisation, le projet constitue-t-il un guide efficace à l'action, surtout lorsqu'on mesure les décalages, voire les failles qui séparent bien souvent ce qui a été projeté de ce qui sera par la suite concrétisé ? Nous pourrions multiplier les références aux situations concrètes qui recourent au projet ; dans leur grande variété, elles présentent au moins une constante : très souvent le projet a une connotation positive : il apparaît comme naturellement bon, d'où cette valorisation systématique. On peut ainsi dire qu'à lui tout seul le projet est plus qu'un simple concept. Par ses sous-entendus, par la recherche d'idéalisation qu'il incarne, il se transforme vite en jugement affirmant le gain, l'avantage que les individus et les groupes entendent en retirer. Il devient ainsi une référence symbolique qui comporte plus qu'une simple valeur anticipatrice et régulatrice de l'action, mais susceptible d'être cernée méthodologiquement.

1.1.3. Selon l'anthropologie

Pour J.P Boutinet (1990, 2015, 2017), le mot « projet » conceptualise l'aventure humaine. En d'autres mots :

« Il sous-tend un potentiel d'ambitions, de désirs, de rêves, d'espoirs et de liberté. Dès que le mot projet est évoqué, il devient une promesse de réussite qui nous projette dans un futur organisé, construit, où le risque « géré » permet de mieux maîtriser l'avenir et non de le subir. L'homme ne peut être dissocié de la notion de projet. Depuis la nuit des temps, il a été un bâtisseur : de pyramides, de cathédrales, de temples, de châteaux, de palais. Ses réalisations témoignent de sa volonté de marquer son époque et de transmettre des valeurs d'ordre : religieux, politique ou culturel ».

Notre société postindustrielle, qui est une « société à projets », a fait le choix, en ce début du XXIème siècle, d'adopter une démarche de projet pour relever de nombreux défis du monde à venir. Si le mot projet est naturellement associé au monde de l'entreprise et aux grandes réalisations architecturales et industrielles, il est aussi utilisé dans toutes les sphères de la société : politique, juridique, scientifique, environnementale, sportive, artistique, médiatique, éducative. Le terme « projet » est un mot « fédérateur » chargé d'un message « universel » qui traverse les cultures et les époques.

1.2. La gestion de projet, un courant mécaniste

Une approche sociologique du projet dénonce également les conceptions idéales telles que décrites dans le courant mécaniste du management de projet. Courpasson (2000) souligne ainsi que la première fonction du projet est politique : assurer le contrôle des individus par les pairs et par eux-mêmes en tant qu'acteur impliqué dans l'avenir de l'organisation. Le projet est dans cette analyse, un levier de l'organisation bureaucratique. Le projet standard avec son instrumentalisation par de nombreux outils de gestion, (le WBS) avec ses communautés de pratiques, ses ressources financières et ses critères financiers tels que le retour sur investissement et son évaluation s'oppose à une autre forme de projets tel que le projet diasporique avec son *exo-financement* qui à son tour prend aussi la forme d'un projet, un projet de développement. La réalisation du projet dans les pays d'origine se fait dans un environnement informel avec des ressources en grande partie non financières. Ainsi, avec d'autres dimensions, d'autres valeurs, on est en présence d'une autre forme de gestion des projets « une gestion de projets autrement », une gestion de projets communautaire. Il s'agit alors de distinguer un effet volume et qualité (en termes de performance) qui conduit à discuter de la gestion de projet sous des aspects variés (la définition, les objectifs, la planification, les coûts, le budget, la mise en œuvre, les parties prenantes, le suivi, l'évaluation, la gouvernance). Nous confrontons alors la littérature sociologique sur les

diasporas (Diminescu, 2014 ; Ma Mung, 2012 ; Mazzella, 2014) à celle plus récente en finance entrepreneuriale sur le socio financement (Mollick, 2014 ; Bruton et al. 2015). Les analyses des spécialistes des diasporas (Diminescu, 2014 ; Ma Mung, 2012 ; Mazzella, 2014) nous permettent d'adopter un cadre d'analyse transnational.

Un premier courant, dans les années 1980, lié au PMI, traduit ce courant techniciste. Les travaux de Pinto (Pinto et Slevin, 1988) font référence même si progressivement l'auteur introduit des facteurs humains dans ces dispositifs techniques. Les projets réussis, entre autres ceux de la défense américaine, sont souvent analysés et disséqués sous de bonnes pratiques. Les systèmes de contrôle de gestion viennent renforcer ces dispositifs de maîtrise du projet. Le projet n'est quasiment pas contextualisé et encore moins replacé dans une vision dynamique de l'environnement. Il vise aussi l'introduction de l'informatique dans les entreprises : le projet informatique répond point par point à une gestion par projet (Gedin, 1986). Ce projet est orienté vers la conception de nouveaux logiciels ou la mise au point de nouvelles applications de logiciels dans des espaces organisationnels.

L'ingénierie concourante a permis aussi l'évolution de la gestion de projet. C'est une combinaison de facteurs « soft » et « hard ». Le modèle de la concourrance, issu de l'observation de firmes japonaises performantes, transforme globalement l'organisation afin d'accélérer le développement des projets. L'ingénierie concourante (IC désormais) est apparue à la fin des années 1980. L'industrie automobile a été la première à expérimenter l'IC à grande échelle : à la fin des années 1980, Womack, Jones et Roos (1992) synthétisent la plus grande enquête jamais conduite par des chercheurs sur l'industrie automobile (International MotorVehicle program) qui va révéler les performances des entreprises qui pratiquent l'IC. Le paradigme mécaniste s'en trouve alors affaibli et est alors remis en cause.

2. L'instrumentation spécifique du projet : le management de projet

L'histoire du management de projet est relativement récente. Les activités projet se distinguent des opérations routinières. Le management de projet est un management spécifique des projets se superposant au management global de l'organisation. Boutinet (1990) fait remonter au XVIème siècle l'apparition des premiers signes de gestion de projet : la phase de préparation a remplacé l'improvisation dans la réalisation des projets. Il situe la naissance du management de projet dans les années cinquante. Son histoire est marquée par plusieurs étapes allant d'un modèle séquentiel standard vers le modèle de l'ingénierie

concourante et évoluant vers le management multi-projets. La variété et la multiplicité des projets ne permettent pas de donner une définition unique du projet. Les professionnels et les chercheurs en sciences de gestion ont précisé les caractéristiques des projets dans le cadre des organisations. Il n'existe pas de théorie générale du projet. De nombreux chercheurs ont mis l'accent sur le caractère contingent du management de projet. Les outils sont variés et contingents, « hard » ou « soft » pour effectuer le pilotage économique, le pilotage temporel, l'analyse du projet et de ses risques ainsi que le management des hommes**.** La banalisation actuelle de l'usage du terme « projet » masque l'histoire d'un mot qui a oscillé entre la désignation de l'action à entreprendre et la finalité recherchée.

2.1. Qu'en est-il du projet dans les organisations ?

L'histoire de la gestion de projet nous permet de comprendre comment l'improvisation dans la réalisation des projets a cédé la place à la conception de la démarche rationnelle et des outils standards de la gestion de projet. La diversité des projets ne permet pas d'en donner une définition unique.

En effet, ces auteurs mobilisent le concept de projet dans des sens différents ou selon des dimensions plus ou moins affirmées. Pour Lindgren et Packendorff (2003 : p.14), le projet est parfois retenu simplement dans un sens instrumental et temporaire (ils parlent de *temporary project*). Pour Bréchet et Desreumaux (2006, 2008, 2010) ; Desreumaux et Bréchet, (1998, 2009), le projet est entendu sur un plan plus fondamental, à la fois existentiel et opératoire au sens de Boutinet, (1990), ils proposent une approche de l'action collective fondée sur le projet. A la convergence de ces approches se trouve questionnée l'activité de conception, et notamment la richesse de l'agir créatif introduit par H. Joas, dans la transformation du réel Bréchet et Schieb-Bienfait, (2012), Gilles Garel (2003, 2011) analyse la notion de management de projet, tout en s'appuyant sur les travaux d'autres chercheurs, déclare ce qui suit :

« La notion de projet a conquis une place dans les sciences de gestion comme mode d'organisation et plus largement comme dispositif d'anticipation et de rationalisation de l'action collective temporaire, voire comme fondement d'une nouvelle théorisation de l'entreprise Bréchet et Desreumaux, (2004). Même s'il existe une pensée globale sur le phénomène projet [Boutinet, 2005 ; Courtois et Josso, 1997 ; Söderlund, 2004], il n'existe toutefois pas de théorie unifiée du management projet. Selon Mats Engwall (1998), à

l'instar de nombreuses théories managériales, ce qui constitue une théorie du management de projet est d'abord une « collection articulée de bonnes pratiques » tirée principalement de l'étude des grands projets d'ingénierie nord-américains. En France, le management de projet a du mal à trouver sa place dans les champs disciplinaires traditionnels de la gestion même s'il s'y diffuse de plus en plus depuis le début des années 2000. Dans les entreprises également, le mode projet est rarement institutionnalisé, au moins à un niveau corporate, comparativement à la finance, à la comptabilité, au marketing ou à la stratégie ».

2.2. Projet collectif, projet entrepreneurial

Hazebroucq et Badot (1994), dans leur livre intitulé le Management de projet, commentent le nouveau paradigme du management de projet en se référant à des enquêtes effectuées en Europe dans le cadre des travaux de recherche menés avec Badot (1994) et de sa thèse (1993). Il prend en référence les travaux de Pinto (1986) et ceux de Slevin et Pinto (1988) qui montrent que parmi les facteurs de réussite des projets, on peut distinguer des facteurs à caractère mécaniste (dits hard) et d'autres plus comportementaux (dits soft). Aujourd'hui, les facteurs dits hard sont parfois analysés comme contre performants et comme déconnectés dans leur réalisation de la réalité et source de stress inhibant. Allant dans le même sens, il évoque les travaux de Couillard et Navarre (1993) qui confirment la prépondérance du rôle de la communication, de l'autonomie des décisions, de la flexibilité, de moins de planification. Midler (1992), à son tour étudie la contingence des projets et met en avant les besoins d'auto-organisation et d'apprentissage. Accompagné de son équipe de Recherche au sein du CRG, Midler (1992) est probablement l'universitaire français le plus engagé dans le domaine de la recherche en management de projet avec un axe dominant sur des problématiques d'apprentissage. Dans son ouvrage, Midler (2003) étudie le management de projet et le processus d'innovation.

Le projet avance selon des objectifs quantitatifs. A partir du concept de « postmodernité » et du constat de faillite du modèle de la firme mécaniste, Hazebroucq et Badot (1996) engagent leur étude multiculturelle en Europe. Les firmes sont contraintes de gérer un nombre croissant de projets : soit d'innovation, soit d'opérations. Le management de projet « entrepreneurial », en rupture, avec l'approche mécaniste, dénoncée comme contre-productive, insiste sur la nécessité de capitaliser l'expérience et même d'aller au-delà, en atteignant un niveau méta pour adapter le système de management aux différentes situations. Le management de projet est très largement utilisé dans tous les secteurs de la vie

économique ou associative. Ce mode de management, caractérisé par une approche pluridisciplinaire de réalisation d'un objectif relativement précis dans un délai déterminé, a connu un succès croissant au cours des quarante dernières années. Il est apparu dans les années 1960 et a tout d'abord été appliqué dans les secteurs de la construction et les industries militaires, avec notamment l'élaboration du *Phase Project Planning* (PPP) de la NASA qui s'est ensuite largement diffusé. Son rôle s'est ensuite considérablement étendu au cours du temps, aussi bien dans sa mise en œuvre que sa diffusion. Autrefois limité à un simple « protocole » rigide destiné essentiellement à la planification et au contrôle de l'exécution d'un projet, le management de projet inclut aujourd'hui la conception et comporte parfois une part active à la détermination de l'objectif lui-même. Ce mode de management s'est étendu à toute l'économie aussi bien publique que privée, gagnant toutes les industries, les services et le secteur associatif. En plus d'une diffusion horizontale à travers différents types d'organisations, il s'est également propagé verticalement dans la hiérarchie de l'organisation pour devenir un mode de management de l'organisation à part entière : le management *par* projet. En effet, dès lors que le management de projet s'est généralisé dans l'organisation pour devenir son mode de fonctionnement principal, ou que l'organisation s'est structurée autour de ses projets, on peut considérer que l'organisation a adopté un management par projet. Le management de projet est aujourd'hui institutionnalisé. L'introduction d'un projet implique donc la mise en place d'un changement. Il doit viser une fin identifiable ou la confection d'un nouveau produit. C'est dire que le projet n'est pas concerné par les processus répétitifs. Il vise plutôt les prototypes, tout ce qui est de l'ordre de l'expérimentation. Enfin, tout projet est séquentiel, comprenant principalement selon nous, quatre phases :

- Phase de conception ou de définition
- Phase d'organisation ou de planification
- Phase opérationnelle ou d'exécution
- Phase d'achèvement ou d'évaluation.

Ces quatre phases condensent en quelque sorte les huit étapes traditionnelles de la trajectoire de tout projet, rappelées par Declercq et al. (1980) : conception, formulation, analyse et évaluation, décision, mise en œuvre, rapports, transition au stade opérationnel, post évaluation. Le Project management, en conclusion est un essai de combinaison de ressources

humaines et de paramètres techniques qui sont associés dans le même ensemble au sein d'une organisation « temporaire » pour réaliser un dessein spécifique. Cette combinaison implique une mutuelle concession au sein de l'entreprise entre départements fonctionnels et départements opérationnels chargés de la mise en place du projet. Un tel mode de gestion concrétise les nouvelles pratiques organisationnelles de gestion (Piore, Sabel, 1984).

3. Le projet, organisation permano-temporaire

L'approche mobilisée dans la gestion de projet est l'organisation temporaire du projet. L'école scandinave (Packendorff, 1995) introduit la dimension comportementale en management de projet. Lundin et Soderholm (1995) proposent un texte fondateur en opposition avec le paradigme du management de projet mécaniste. Pour eux, le projet n'est pas un outil mais une organisation en soi. Il est parfois initié pour des raisons ambiguës, non rationnelles et d'ambitions personnelles. Au quotidien, l'organisation est confrontée à opérer des choix entre différents objectifs, à arbitrer une allocation des ressources entre les projets, donc à gérer un portefeuille de projets et de programmes.

- L'école scandinave (Packendorff, 1995) (autour de l'Université d'UMEA) délimite alors, les projets comme des organisations temporaires dans un environnement complexe ;

- Lundin et Söderholm (1995) proposent un texte fondateur en opposition avec le paradigme du management de projet mécaniste ;

- L'école scandinave s'inspire de la théorie des organisations et privilégie les aspects comportementaux et l'action plutôt que la décision.

- L'« enactment » qui est une mise en scène par les individus de leur environnement dans un processus continu d'apprentissage ;

- Le projet, organisation permano-temporaire doit apporter des innovations afin de survivre dans ce contexte concurrentiel (Nobeoka, Cusumano, 1997) ;

- Ce courant analyse également le management du grand projet partagé et complexe Dahlgren & Söderlund, (2001) sous l'angle d'une relation de confiance construite sur le long terme.

Dans ce cadre d'analyse des organisations temporaires, les relations entre les firmes et les individus se basent sur la réputation qui se construit par des relations de long terme. Pour pallier ce phénomène, acteurs et individus s'organisent alors en réseau, Grabher, (2001). Une fois le projet défini à travers ces trois premières étapes dans ses différentes composantes, il lui restera à franchir une dernière étape, celle qui consiste à se faire valider, c'est-à-dire à recevoir une légitimité, une reconnaissance sociale de la part de son environnement.

3.1. La validation du projet

Cette reconnaissance pourra se manifester selon les situations sous l'une ou l'autre des deux formes suivantes :

- Une reconnaissance informelle faite de réactions plus ou moins spontanées de témoins, d'associés, de voisins, ou autres membres de l'environnement ayant été amenés à prendre connaissance du projet.

- Une reconnaissance formelle de la part de l'institution commanditaire, celle qui doit notamment assurer le financement, qui est à l'origine de l'idée du projet ou de son intérêt pour lui, celle qui accepte de se porter garant en son endroit.

Qu'elle soit informelle ou formelle, l'obtention d'une reconnaissance est indispensable avant toute mise en œuvre de projet, sinon des oppositions ou même des conflits vont tôt ou tard surgir au cours de la phase de réalisation et contrarier cette dernière. Une telle obtention passe de la part de l'auteur du projet par la constitution d'un argumentaire et par une démarche de négociation informelle ou formelle avec l'environnement et/ou le commanditaire. Certes la validation d'un côté possède le grand avantage de socialiser l'imaginaire du créateur, d'un autre côté elle constitue un frein à la création dans la mesure où le projet risque de se laisser absorber, anéantir même par l'instance de validation avec ses normes, ses interdits, ses scléroses et ses routines. Dès lors que cette réalité implique une pluralité d'acteurs, l'évaluation aussi du projet, mobilisera des systèmes de valeurs différents. Il est donc fondamental de reconnaître cette pluralité des points de vue et d'en rendre compte dans les processus d'évaluation, en y impliquant des représentants des différents systèmes de valeurs ; C'est l'une des conditions de la crédibilité et de l'utilisation des résultats de cette évaluation.

3.2. Méthodes et principes d'évaluation du projet

Par essence, l'évaluation d'une réalité quelconque est un acte de jugement qui vise à lui conférer une valeur. C'est l'une des conditions de la crédibilité et de l'utilisation des résultats de cette évaluation. La hiérarchie des valeurs qui fonde l'évaluation est toujours sous-tendue, implicitement ou explicitement, par une certaine conception de ce qu'est-ce bien pour un individu ou une communauté (grandeur chez Boltanski et Thévénot, 1987), « *Il ne s'agit plus là de comparer le phénomène considéré à une quelconque norme préexistante, mais de construire une appréciation du phénomène. L'évaluation se caractérise alors par un questionnement en termes de signification, d'interprétation des actions menées. Il s'agit avant tout d'une démarche herméneutique* » Choux, (1997, p.167). Monnier (1992), p.111) abonde dans ce sens : « *L'utilité sociale d'une évaluation dépend des conditions d'appropriation des conclusions par les acteurs sociaux auxquels elle est destinée* ».

Le projet de développement une fois élaboré est mis à exécution puis évalué. Les évaluations sont nombreuses et souvent problématiques. Elles expriment bien à leur manière la précarité de cette entreprise qu'est le projet de développement. Ce dernier concrétise le face-à-face continuel entre deux partenaires aux statuts fort contrastés : un agent qui propose une innovation à implanter (un prêt pour une réalisation, une technologie à transférer) et un acteur local en position démunie qui cherche à saisir l'occasion qui lui est présentée pour sortir de sa précarité. C'est là une grande équivoque des projets de développement souvent source d'aliénation culturelle dans la mesure où ils se laissent réduire à leurs dimensions économiques et techniques, ce qui déjà faisait dire à L.-V. Thomas (1978) que ce dont a surtout besoin le développement, c'est d'« un projet total de civilisation si l'on veut d'abord assurer dans toute forme de développement l'indépendance culturelle au sens de la volonté d'agir par soi-même et pour soi-même ».

Le statut de développement reste trop souvent unidimensionnel et basé sur les seuls facteurs économiques. Aussi, les projets de développement sont-ils la plupart du temps des projets mimétiques (Sachs, 1984), confortant un sous-développement de fait plus que des projets alternatifs. C'est dans un tel contexte qu'il nous faut essayer de cerner les caractéristiques du projet de développement. Ce dernier peut se matérialiser en une grande variété de figures. Mais dans toutes ces figures prédomine souvent la dimension économique. Le projet sera donc tributaire dans son évolution de l'analyse en termes de coûts et avantages. Dans tous les cas, le projet de développement devra apporter une plus-value par rapport à ce qui existe.

Mais il ne vise pas n'importe quel investissement économique. Il vise aussi un projet rentable, dans lesquels les avantages excéderont les coûts. Le projet de développement, une fois élaboré est mis à exécution puis évalué. Les évaluations sont nombreuses et souvent problématiques. Une grande équivoque des projets de développement existe dans la mesure où ils se laissent réduire à leurs dimensions économiques et techniques. Contrairement aux projets réalisés par les diasporas avec leur *exo-financement* dans leur pays d'origine, dans leur communauté, trop souvent, les multiples projets de développement Europe-Afrique ne mettent-ils pas aux prises l'homo economicus et l'homo socialis ? Une telle confrontation suppose que le développement ne soit pas compris comme allant toujours dans la direction du nord vers le sud. Elle implique alors que le projet de développement soit effectivement un projet de coopération.

3.3. Les facteurs clés de succès du projet

Les facteurs clés dont dépend la performance d'un projet sont la clarté et la définition des règles de coordination entre les personnes impliquées dans le projet, ainsi que le niveau de décision. En résumé, si la mesure exprime les effets de la mise en œuvre d'une action, l'évaluation a une portée plus large visant l'identification des objectifs et leur mise en œuvre. Si l'on se situe dans la vision mécaniste de la mesure de la performance d'un projet, cela se traduit par la réalisation d'un projet dont les objectifs sont prédéfinis et immuables dans le temps ; la fameuse trilogie délai, coût, qualité, consiste à définir un niveau de performance à atteindre sous contrainte de temps et de budget. Aujourd'hui, ces trois exigences sont tout aussi importantes. Il est aussi évident qu'en fonction des secteurs et des projets, on privilégie toujours un des sommets au détriment des autres, c'est-à-dire la satisfaction du client par rapport au résultat du projet et l'effet induit par celui-ci sur l'organisation en termes d'apprentissage et de capitalisation. De même, les techniques de gestion de projet permettent une formulation cohérente du projet, elles se préoccupent peu des effets du projet sur son environnement, c'est-à-dire sur le reste de la firme, les clients et les fournisseurs. En résumé, si les techniques dites hard ont été le noyau central du management de projet initial, celles-ci apparaissent de plus en plus insuffisantes pour atteindre les critères de performance recherchés. L'ensemble de ces éléments renvoie à une évaluation de la performance du projet dépassant le strict du « *triangle vertueux* ». Enfin, le lien entre les objectifs poursuivis et les ressources mises en œuvre peut être valorisé avec les deux concepts clés qui sont l'efficacité et l'efficience. En dehors de l'évaluation relative au « *triangle vertueux* » les indicateurs doivent pouvoir évaluer la performance des processus mis en œuvre dans le cadre du projet

: (La maîtrise des principaux risques et de leurs causes, les effets du projet sur son environnement ainsi que la satisfaction des différentes parties prenantes du projet). Ce que nous constatons pour l'entreprise est aussi vrai pour les projets, leur représentation est un facteur influent sur l'évaluation de la performance. Cependant, à côté de ces types de projets, (projet informatique, projet collectif, projet entrepreneurial), nous observons un projet hybride qui oscille entre le grand projet, la gestion par projet et le projet d'entreprise : il s'agit du projet de développement.

Chapitre 4. Le projet de développement, une variante du projet standard

Le projet de développement s'inscrit d'emblée sur la scène régionale et internationale. Il s'agit d'un projet impliquant la collaboration de plusieurs instances, États ou organismes privés originaires de ces États. Cette collaboration vise à un transfert de richesses : transfert de technologie dans un projet d'équipement, transfert de capitaux dans un projet financier. En fait, un tel projet concerne principalement l'aide que certains pays industrialisés de l'hémisphère Nord entendent apporter aux pays à l'économie souvent précaire de l'hémisphère Sud. Le projet d'aide internationale au développement en ce début du XXIème siècle n'est plus ce qu'il était voici quelques décennies.

En vue d'une meilleure compréhension du projet d'aide internationale au développement, il est important de définir la notion même de développement. Ce qui nous emmène à aborder dans ce chapitre quatre, le concept de développement qui permettra de traiter de la question du développement en Afrique puis de définir les projets de développement, leur validation et leur évaluation. Enfin, à la lumière du financement du projet d'aide internationale au développement nous essaierons de cerner le contour du projet diasporique avec son *exo-financement* dans le pays d'origine : un projet « atypique ».

1. Le concept de développement

1.1. L'émergence d'une idéologie

Notre objectif n'est pas de reprendre l'abondante littérature qui retrace le cheminement historique de ce concept, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Cependant, nous retenons que c'est après la deuxième guerre mondiale que naît la notion de « développement ». Elle apparait précisément dans le ″Point quatre du discours sur l'état de l'Union prononcé le 20 janvier 1949 par le président américain Harry Truman". C'est plus exactement la notion de « sous-développement » (Mattelart, 1999), qui sera utilisée dans ce discours pour caractériser les nations défavorisées.

La dimension économique s'imposera progressivement avec l'apparition d'une littérature spécifique sur le développement consacrée aux pays de cet ensemble qui sera désignée sous

le nom de « tiers monde » (Guillaumont, 1985). Aujourd'hui, la diversité des dimensions que le concept de développement implique peut prêter à toutes sortes d'interprétations. Cependant, la définition donnée par François Perroux (1966) semble faire école. En effet, ce dernier conceptualise le développement comme la combinaison de changements mentaux et sociaux d'une population.

L'on note également que les définitions souvent formulées reflètent dans la plupart des cas le style de développement prôné par l'organisation internationale en fonction de ses priorités en matière de développement. C'est ainsi que le rapport de la Commission Sud (1990) stipule que « le développement » est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Le développement d'une nation doit se fonder sur ses ressources propres aussi bien humaines que matérielles, exploitées pleinement pour la satisfaction de ses propres besoins. D'un autre côté, le rapport mondial sur le développement, publié par le PNUD affirme que « *l'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et jouir des libertés humaines, économiques et politiques*. » Rist, (1996).

La question du développement en Afrique fut longuement posée par les économistes dits du « tiers-monde » (MYRDAL, 1974, 1975, 1980, 1981, 1984, AMIN, 1965, 1969, 1973, 1989, 1990, 1996, 2015 ; Hammouda, 1999, 2000, 2003, etc.). Ces auteurs soulignent dans leurs travaux un continent dont les équilibres sont instables du point de vue macroéconomique et microéconomique. Ce manque d'équilibre (déficit structurel) soulève plusieurs interrogations en matière de politique économique, de stratégie mais aussi sur les processus d'institutionnalisation de marché qui a longtemps laissé de côté les petits et voire les très petits acteurs économiques. Ces derniers que nous désignons par diasporas développent des savoir-faire, des compétences et des capacités à leur niveau. Leurs contributions aux dynamiques économiques locales et nationales ne sont plus à démontrer. Même si le développement des technologies de l'information et de la communication a mis en évidence les initiatives collectives et individuelles en matière de créativité et d'innovation en tous genres, ces dernières restent, malgré tout, méconnues ou invisibles. Cela est dû au fait que, d'une part, bon nombre de leurs activités se déroulent dans un environnement informel ; d'autre part, les processus d'institutionnalisation de marché les excluent. Il devient alors

opportun d'analyser ces catégories d'acteurs (les diasporas) porteurs de projets de développement dont l'une des particularités est d'opérer dans un environnement dynamique marqué par des contraintes de ressources humaines, matérielles, immatérielles, financières et infrastructurelles. Par ailleurs, si le concept de développement revêt un sens spécifique à travers l'inventaire que nous venons de faire des différentes définitions qui lui sont consacrées, il nous semble difficile de définir une frontière sémantique étanche entre le concept de développement et les autres tels que, « croissance économique », « satisfaction des besoins fondamentaux » et « gouvernance » comme la théorie économique nous les révèle.

Dans l'entre-deux guerres, la notion de développement avait plutôt un sens plus politique et social qu'économique. Avec la grande dépression des économies occidentales en 1929, la notion de développement prend également une connotation socio-économique, les pays « civilisés » devant chercher à « remédier à l'extrême indigence des populations indigènes ». Transports et distribution défaillants, problèmes d'hygiène sérieux, ignorance profonde des femmes en ce qui concerne les soins aux enfants, croyance en la superstition, obscurantisme sont autant de tares qui minaient déjà le développement des pays pauvres, comme le rapporte un mémorandum de 1938 de la SDN, Société des Nations : Latouche, (1988).

En mai 1945, les Accords de Bretton Woods scellent la création du FMI (Fonds monétaire international) et de la Banque mondiale (Banque internationale pour la reconstruction et le développement, BIRD). Le 26 juin 1945, la signature de la « Charte des Nations unies » à San Francisco par 52 pays développés (pas un seul pays du Tiers monde !), porte en elle la grande idée du développement, les conditions de stabilité, de bien être, l'amitié et la coopération entre les nations, le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. Réaliser la coopération internationale passe par la création des agences spécialisées des Nations Unies : PNUD, ONUDI, UNESCO, UNICEF (ou FISE), FAO, OMS, etc. Dans pareil contexte, l'aide au développement devient sans doute un moyen efficace pour les pays développés d'élargir leur zone d'influence à l'international par des prêts ou des dons. Également, avec la prospérité sans précédent que connaît l'Occident à l'époque, il est raisonnable de penser que le retard économique et technique des pays pauvres va s'estomper si l'on y met les moyens qu'il faut. C'est aussi l'opinion des élites de ces nouveaux pays avec les espoirs qu'ils fondent dans l'indépendance politique et l'indépendance économique subséquente. Avec la « décennie du développement décrétée » par l'ONU dans les années 1960, les pays occidentaux et le Japon vont se doter

d'un organisme de développement international : l'USAID (United States Agency for International Development), du ministère français de la Coopération, de l'agence de coopération allemande GTZ et de l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI), pour ne citer que ces exemples. De même, on assiste à la création des banques régionales de développement pour financer les projets de développement : en 1959, la BID (Banque interaméricaine de développement) ; en 1963, la BAD (Banque africaine de développement) et en 1967, la BAsD (Banque asiatique de développement).

La Banque mondiale va commencer par accorder des prêts aux pays en développement dès 1948, un an seulement après avoir consenti ses prêts aux pays européens, elle va créer l'AID (Association internationale de développement), pour accorder aux pays défavorisés des prêts à des conditions extrêmement favorables. Dans le sillage des institutions publiques, les ONG (organisations non gouvernementales) prennent place.

Il ne s'agit pas alors d'abandonner le modèle de développement mais de le dépasser, de dépasser l'ethnocentrisme, de se défaire du simplisme du « *one best way* », du processus unique et d'insister également sur les aspects humains pour faire face à l'essentiel : un taux de succès plus élevé des projets de développement pour le bien-être des populations concernées. La réflexion sur le contenant de l'aide, l'instrument-projet devra se poursuivre et selon les conseils de Lecomte (1986) :

« Passer des projets d'aide à des processus d'appui, c'est d'abord changer d'instruments : abandonner celui qui est connu, commode et simplificateur pour un autre, plus complexe et qui sera à remettre au point en permanence. C'est aussi changer de partenaires : ne plus considérer les acteurs essentiels comme des exécutants et des bénéficiaires, et admettre que la négociation sera élargie et continue. C'est enfin changer d'attitude : laisser l'arrogance de celui qui prévoit le développement et entrer dans une aventure partagée : celle du développement inventé pas à pas par les gens ».[8]

Par ailleurs, si le concept de développement à travers l'inventaire que nous venons de faire des différentes définitions qui lui sont consacrées, il nous semble difficile de définir une frontière sémantique étanche entre le concept de développement et les autres tels que, "croissance économique", « satisfactions des besoins fondamentaux » et « gouvernance. »

Ces concepts se rapportent chacun à une dimension que le concept de développement a intégrée progressivement au cours de son évolution. Il s'agit de la dimension économique, socioculturelle et politique. Ainsi, à toutes fins pratiques, l'exposé de ces trois dimensions que nous présentons dans les lignes qui suivent rend hommage à l'effort de synthèse de Legoutté (2001).

1.2. La dimension économique du développement

Dans la littérature, plusieurs définitions du développement prennent pour point de départ la croissance. Selon B. Campbell (1997) et Emmerij (1997), le développement était conçu à l'époque comme synonyme de croissance économique. Sur ce, croissance économique et développement étaient considérés comme deux concepts interchangeables. Dans cette perspective, on peut affirmer que le développement, dans les années qui suivirent sa conceptualisation, était complètement assimilé à la croissance du revenu réel par habitant dans les pays sous-développés. Il était confiné et réduit dans le cadre de sa stricte dimension économique. Cependant, la propension importante de l'économie dans le contenu sémantique du concept de développement va progressivement s'effriter. En effet, l'émergence d'autres dimensions (socioculturelle et politique) au sein du concept de développement et surtout l'échec des politiques économiques inspirées par cette vision macroéconomique du développement qui prédominait alors, ont suscité des débats qui furent à l'origine de ce que S. Latouche (2003) appelle « l'explosion du concept ». Ceci a eu comme conséquence la mise en évidence des nuances particulières entre les concepts de croissance et de développement. A ce propos, notons avec F. Perroux (1991) que « *la croissance est un accroissement durable de la dimension d'une unité économique simple ou complexe, réalisé dans les changements de structures et éventuellement de système* ».

Ainsi, nous pouvons dire que la croissance représente la quintessence de la dimension économique du concept de développement qui l'englobe. Cependant, elle n'est pas suffisante puisqu'elle constitue une condition indispensable. En effet, le développement implique d'autres dimensions de nature qualitative qu'il nous semble utile d'explorer afin de cerner le sens de ce concept. Ce qui nous amène à examiner la dimension socioculturelle du concept de développement.

1.3. La dimension socioculturelle du développement

La fin des années 1960 marque une rupture qui se traduit par une nouvelle vision du concept des pratiques du développement. En effet, cela entraîne une prise de conscience des imperfections des modèles de développement axés sur l'économisme, le productivisme et le technicisme au détriment des véritables besoins sociaux et des aspirations des populations. A cela, s'ajoute la persistance de l'analphabétisme et de la pauvreté dans les pays en voie de développement et surtout leur incapacité de prendre en main leur développement. A cet effet, émerge une nouvelle conceptualisation de la notion de développement, qui pour concilier la croissance et le bien-être social, intègre dans son champ la satisfaction des besoins essentiels des populations des pays en voie de développement. Ainsi, pour illustrer la dimension socio culturelle du concept que nous mettons en évidence, nous empruntons à Rist (1996), (2015) le concept des « besoins fondamentaux » pour rendre compte des aspects sociaux. Selon l'auteur, cette nouvelle approche dite des « besoins fondamentaux » fit sa première apparition lors du discours annuel de Robert McNamara (Président de la Banque mondiale) devant le conseil de la Banque Mondiale en 1972. Elle consiste essentiellement à exhorter les gouvernements des pays en voie de développement à se préoccuper davantage des besoins humains essentiels, donc la nutrition, le logement, la santé, l'éducation et l'emploi de leurs populations.

La Banque Mondiale et l'Organisation Internationale du Travail ont fait des stratégies de développement, un élément fondamental. Les approches que ces valeurs véhiculent, traduisent bien la nécessité de la prise en compte du « social » comme une dimension incontournable du concept de développement. Or par ailleurs, toujours dans le souci de mettre en évidence les aspects sociaux du développement, autre notion, celle du « développement culturel » est venue élargir le contenu de l'appareil conceptuel dégagé par la communauté internationale. L'émergence de cette notion a fortement contribué selon Legouté (2001) à la prise de conscience mondiale du rôle primordial de la culture dans le processus du développement.

A la lumière des implications des dimensions que nous révèle l'examen du concept de développement, il semble d'après Sachs (1988) :« *que nous sommes en présence d'une totalité qui ne se découpe pas aisément en couches successives et encore moins en tranches sectorielles* ». L'économique, le culturel, le social et le politique s'imbriquent étroitement dans le processus de développement. Ainsi, nous pouvons dire que le développement

découle d'un projet social global dont la coordination incombe à l'État et aux institutions internationales. Une telle perspective nous amène à explorer la dimension politique du concept du développement.

1.4. La dimension politique du développement

« Partant de l'idée que le développement implique une politique systématique et cohérente de l'État dans le but de promouvoir le progrès économique et social d'un peuple, il devient clair que le contenu du concept ne saurait, en aucun cas, se dissocier des impacts produits par l'intervention des pouvoirs publics dans le processus de développement ». La dimension politique du développement se focalise autour du rôle de l'État au sein du processus de développement. Ce rôle a fait l'objet de grands débats. La contre-révolution néoclassique a tout d'abord prôné la réduction drastique du rôle de l'État au profit du marché. Devant les échecs, les néoclassiques ont dû au moins implicitement reconnaître la dimension politique du développement notamment à travers la « bonne gouvernance ».

En effet, l'introduction de ce concept de « gouvernance » au début des années 1990 dans la littérature du développement a révélé la place importante qu'il occupe dans les stratégies de développement prônées par la Banque Mondiale (Revue Tiers monde vol41 – n°161 janvier-mars 2000 pp. 165-192 (28 pages). Cette propension importante du concept de « gouvernance » dans les stratégies de développement revêt des implications politiques majeures telle la gestion du secteur public, la responsabilisation, le cadre juridique du développement, l'information, la transparence et l'État de droit. Sur ce, selon Campbell (1997), le concept de gouvernance bien qu'il devrait s'intéresser aux dimensions politiques et aux propositions techniques en faveur d'une bonne gestion économique et sociale, il véhicule aussi un projet non seulement de réformes institutionnelles mais aussi d'exercice du pouvoir aux enjeux politiques et idéologiques majeurs. Ces éléments de réflexion confirment que l'État est appelé à jouer un rôle important qui se révèle incontournable dans le processus de développement. Même si, les forces du marché et les sphères privées ont toujours été considérées comme les éléments dominants du développement, toujours il revient à l'État d'assumer le rôle de stimuler et de réguler la croissance, d'atténuer ou de corriger certains effets sociaux négatifs le plus souvent déstabilisateurs.

Au total, le développement se présente comme un phénomène dynamique complexe et multidimensionnel. Cette exploration des variantes dimensionnelles du concept de

développement nous révèle ses dimensions les plus significatives. Il convient dans les lignes qui suivent, d'examiner les approches théoriques qui ont servi de base aux politiques de développement, en particulier les projets de développement.

2. Les caractéristiques du projet de développement

2.1. Qu'entend-on par projet de développement ?

Le sens que l'on donne à ce terme est important dans la mesure où il est l'un des instruments essentiels de l'aide au développement. Le projet de développement est un schéma qui décrit des opérations à effectuer pour lesquelles un budget plus ou moins élaboré a été prévu par une agence d'aide ; ce schéma sera mis en œuvre par une institution. Le projet, selon W. C. Ban, (2013) est : « Un moyen de s'assurer que les fonds sont bien investis dans des opérations rationnelles, productives, qui contribuent à l'expansion économique du pays. Des projets bien définis passent par une série de stades successifs : identification et préparation minutieuse, évaluation (ex ante) rigoureuse, supervision stricte pendant la réalisation. »

L'ensemble de ces opérations constitue les phases successives du cycle des projets. Une définition plus économique est donnée par la Banque Mondiale : le projet doit être vu comme « *un ensemble optimal d'actions à caractère d'investissement, fondée sur une planification sectorielle et cohérente, grâce auquel une combinaison définie de ressources humaines et matérielles engendre un développement économique et social d'une valeur déterminée. Les éléments d'un projet doivent être définis avec précision quant à leur nature, leur emplacement, leur déroulement* ».

2.2. La dimension multiple du projet de développement

Le projet de développement se distingue des figures précédentes et pourtant il utilise certaines de leurs caractéristiques qu'il amalgame à sa façon ; du projet dit « d'entreprise », il emprunte sa dimension psychosociologique, de la gestion par projet, sa dimension technologique, de la gestion des grands projets sa dimension économique. Cette collaboration vise à un transfert de richesses : transfert de technologie dans un projet d'équipement, transfert de capitaux dans un projet financier, transfert de compétences dans un projet d'assistance. Ce transfert cherche à venir en aide à un pays, une région, un village jusqu'ici exclu de la culture du projet, c'est-à-dire le plus souvent exclu de la sphère de l'Occident développé. En fait, un tel projet concerne principalement l'aide que certains pays

industrialisés de l'hémisphère Nord entendent apporter aux pays à l'économie souvent précaire de l'hémisphère Sud : économie rendue précaire pour différentes raisons qui, souvent convergent : conditions climatiques de plus en plus difficiles, notamment à cause d'un cycle imprévu d'années de sécheresse, démographie galopante non maîtrisée, stimulée au contraire par une mortalité infantile en baisse et une certaine avancée dans les mesures de protection sanitaire ; dégradation des termes de l'échange rendant problématique la commercialisation des matières premières de ces pays, occidentalisation inadaptée des structures politiques, scolarisation et urbanisation mal gérées. A ces différentes raisons, il nous faudrait ajouter dans un certain nombre de cas, un encadrement idéologique de type politique ou religieux inhibant toute perspective de créativité. C'est à propos de cet encadrement que P. Gourou (1982) montre bien en quoi le mal développement de l'hémisphère Sud souvent attribué à une fatalité est en effet tributaire d'une mentalité idéologique momentanée, importée de l'extérieur et donc inadaptée.

2.3. Le projet de développement face à de nouveaux défis

Le projet de développement en ce début du XXIème siècle n'est plus ce qu'il était voici quelques décennies. Ce n'est plus un projet soucieux d'insuffler les moyens propres à assurer un développement autocentré. C'est un projet visant à atténuer les conséquences d'un mal développement dont la plupart des pays de l'hémisphère Sud sont victimes ; la période optimiste et naïve du développement est révolue. Survient maintenant la période d'une gestion des conséquences néfastes d'un développement antérieur mal pensé ; ainsi par exemple la priorité n'est plus aujourd'hui d'ouvrir des écoles, mais de savoir comment intégrer de façon moins traumatisante les écoles existantes au contexte socio-économique local. De même l'ambition n'est pas de créer des villes nouvelles, qui seraient des métropoles d'équilibre, mais de freiner le penchant tentaculaire des villes existantes, de gérer le mouvement d'immigration qui se fait en leur direction, de rendre les bidonvilles plus supportables, de redonner espoir à toutes ces populations déplacées, réfugiées à la recherche de moyens de subsistance.

Dans bon nombre de pays, il ne s'agit plus de penser une planification du développement agricole mais de lutter contre la désertification et la famine. Ce dernier reste trop souvent unidimensionnel et basé sur les seuls facteurs économiques. Il semble obéir à une logique de mimétisme, présupposant par-là que toutes les sociétés doivent passer par le même itinéraire, par les mêmes étapes (Partant, 1982 ; Latouche, 1986). Aussi les projets de développement

sont-ils la plupart du temps des projets mimétiques (Sachs, 1984), confortant un sous-développement de fait plus que des projets alternatifs. C'est dire qu'une utilisation analogique du concept de développement reste problématique pour au moins deux raisons :

- Trop souvent le développement est réduit à l'une ou l'autre de ses dimensions biologique, psychologique, culturelle, économique au lieu d'être conçu de façon multidimensionnelle ; la notion de stades de développement et sa prétention universalisante expriment bien cette réduction.

- De plus, ce développement est soumis à une seconde réduction : son aspect quantitatif de croissance. On considère alors le développement comme un processus cumulatif. On oublie sa seconde caractéristique celle-là qualitative, qui a trait à une différenciation progressive : en se développant, les organismes, les individus, les cultures se singularisent ; C'est dans un tel contexte qu'il nous faut essayer de cerner les caractéristiques du projet de développement. Ce dernier peut se matérialiser en une grande variété de figures. Mais dans toutes ces figures prédomine souvent la dimension économique, avec ce principe qui la sous-tend : les ressources sont rares. Le projet sera donc tributaire dans son évolution de l'analyse en termes de coûts et d'avantages ; Dans tous les cas, le projet de développement devra apporter une plus-value par rapport à ce qui existe. Mais il ne vise pas n'importe quel investissement économique, n'importe quelle rentabilité sectorielle. Il lui faut présenter un caractère relativement global et autonome. Il implique ainsi la prise en compte de quatre opérations pour son élaboration. Ces opérations constituent dans leur enchaînement les étapes préparatoires au projet (Bridier, Michail, 1980), qui consistent en :

    - Une identification des besoins à travers un diagnostic ;

    - Une détermination des choix techniques jugés les meilleurs pour répondre aux besoins identifiés ; cette détermination qui s'assurera de leur faisabilité sera située par rapport aux avantages escomptés et aux coûts à engager ; elle pourra s'appuyer sur l'inventaire des possibilités qui s'offrent à l'acteur qui projette (OCDE, 1972). Elle se fera alors en plusieurs phases :

        - Construction des différentes variantes du projet ;

        - Comparaison des variantes et décision ;

- Une évaluation de la faisabilité technique et économique ;
- Un avant-projet d'exécution.

Un projet, analysé en termes d'avantages-coûts, sera plus facilement intégré à l'ensemble cohérent d'objectifs d'une politique nationale qui lui fournit un cadre rationnel d'action ; les avantages correspondent à la production nette du projet, c'est-à-dire aux biens et services qu'il procure à l'économie et qui ne l'auraient pas été sans lui. Ces avantages impliquent des bénéfices directs et des bénéfices indirects, secondaires. Bien des décennies de développement se sont écoulées, cependant l'instrument-projet est encore considéré, de nos jours, comme le vecteur privilégié de l'aide publique au développement Crawford et Bryce, (2003).

3. Le projet d'aide internationale au développement

L'essentiel de l'aide au développement qui dépend de la politique publique passe par des projets. Les projets sont des blocs de pierres (building blocks) dans l'édifice du développement (Rondinelli, 1976. Gittinger (1972). Ces projets sont à la fine pointe (cuttingedge) du développement. Pour Hirschman (1967) ce sont des particules privilégiées du processus de développement. Dans un projet d'aide internationale au développement, on retrouve cette prise en compte simultanée des trois caractéristiques principales d'un projet : temps, délai, coût. Dans ce contexte, hormis la forte présence du bailleur à toutes les étapes du projet (études préalables, appels d'offres, attribution des marchés, contrôle de travaux, évaluation), un projet d'aide internationale au développement parait similaire à tout autre projet. Or, l'historique de la gestion de projet nous apprend que ce champ professionnel et spécifique est véritablement né dans la période qu'il est d'usage d'appeler la période de l'accélération, c'est-à-dire les années 1960 à 1980. Ce qui coïncide avec les premières décennies de développement. On reconnaît d'ailleurs l'apport du domaine du développement international à la gestion de projet : les études de faisabilité et les évaluations de projets ex post de la Banque mondiale. Compte tenu de la pluridisciplinarité des domaines de la gestion de projet et du développement international, de l'interpénétration ou de l'osmose possible entre les deux, n'est-il pas grand temps d'explorer l'apport potentiel de la gestion de projet au développement international ?

3.1. La spécificité des projets d'aide internationale au développement

En effet, les agences d'aide bilatérale et multilatérale sont, à l'exception des ONG, les acteurs principaux de l'aide au développement, en tous cas, celles qui ont le plus de moyens. Comme on peut le voir sur son site Web, la Banque mondiale avec 189 États membres, des collaborateurs issus de plus de 170 pays et plus de 130 antennes, elle compte plus de 10 000 employés répartis dans quelque 120 bureaux à travers le monde. Le groupe de la Banque mondiale est composé de cinq institutions œuvrant de concert à la recherche de solutions durables pour réduire la pauvreté et favoriser le partage de la prospérité. Les engagements du Groupe de la Banque mondiale, sous forme de prêts, de dons, de prises de participations ou de garanties destinés à aider les pays en développement à lutter contre la pauvreté et à accroître les opportunités, ont totalisé près de 59 milliards de dollars sur l'exercice 2017 (WASHINGTON, 17 juillet 2017), avec plus de 10 000 spécialistes des questions de développement dans le monde. Les avis sur le choix entre aide bilatérale et aide multilatérale restent partagés par rapport à leur efficacité relative tant dans la communauté de l'aide que chez les spécialistes de l'aide, Balog, (1967). S'il n'est pas aisé de trancher la question de l'efficacité de l'une au détriment de l'autre, leurs avantages et leurs inconvénients préoccupent les chercheurs même si les récents développements dans le milieu de l'aide semblent prioriser les efforts multilatéraux. Certaines contributions portent, par exemple, sur le profil des donateurs et leurs motivations (Alesina et Dollar, 2000). D'autres abordent l'opposition prêt et don (le premier étant considéré comme l'instrument caractéristique de l'aide multilatérale et le dernier, l'instrument privilégié de l'aide bilatérale) et le problème d'aléa moral qu'ils posent (Jacquet et Severino, 2004). La prolifération des projets et des donateurs ainsi que les pratiques de ces derniers à cet égard suscitent des interrogations sur l'efficience relative de l'aide bilatérale et de l'aide multilatérale (Roodman, 2006). Les politiques, les pratiques et les procédures des agences d'aide bilatérale et multilatérale et de leurs fonctionnaires sont souvent analysées et critiquées (Meltzer Commission, 2000, Bridgeman, 2001 ; Wane, 2004). Pourfendeurs et défenseurs de l'aide s'affrontent toujours sur le terrain des idées. Pour les premiers, l'aide au développement est un puits sans fond de projets inutiles, de gâchis, de malversations, une perte sèche de ressources publiques (Easterly, 2003, 2006). Pour les seconds, le monde progresse et l'aide y contribue (Severino et Charnoz, 2004). Notons aussi, que le financement de l'APD (l'aide publique au développement) est assuré par les pays membres du CAD.

Le financement de l'aide consiste à viser le mécanisme mis en place pour mobiliser les ressources qui ont pour but de promouvoir le développement des pays pauvres. Dans le domaine de l'aide, la contribution la plus connue est celle qui vise à porter l'APD à 0,7% du Revenu National Brut (RNB) des pays membres du CAD. Plusieurs modèles de l'APD se sont succédés, mais l'apport de 0,7% du revenu national des pays donateurs a perduré et continue à être (Gabas et Riber, 2013 ; Raballand, 2015).

C'est dans un contexte marqué par d'intenses préoccupations de redistribution sur le plan mondial que l'objectif de transférer un pourcentage de la richesse des pays développés vers les pays en développement, trouve son sens premier. Selon cette nouvelle idéologie, *« l'aide s'apparente à un impôt international payé par les pays riches au profit des pays dans le besoin* » (Jacquet, 2006, p.943). A cette nouvelle idéologie naissante de l'aide s'est ajouté le questionnement de savoir quelle part de leur richesse (RNB) les pays développés devraient consacrer à l'aide ? Ainsi, dans sa configuration actuelle, l'aide publique au développement réunit l'ensemble des contributions équivalent à au moins 0,7% du RNB des pays donateurs.

3.1.1. Typologie des APD

On distingue généralement, deux types d'aide : l'aide bilatérale et l'aide multilatérale.

- L'aide est dite « bilatérale » lorsqu'un pays donateur achemine directement l'aide vers un autre pays bénéficiaire en développement. C'est-à-dire que l'aide bilatérale est donnée directement par un pays à un autre pays ; gérée par chaque État donateur qui décide de lui-même où et dans quelles proportions est dirigée son aide. Cette aide est mobilisée et exécutée souvent par des agences bilatérales d'aide publique au développement (ACDI, GTZ, USAID, AFD, DFID, JICA).

- L'aide est « multilatérale » lorsqu' elle est fournie par plusieurs États et transite par un organisme international, à l'instar de la Banque mondiale ou par des agences multilatérales d'aide (UE, FMI, PNUD, OCDE) qui, tout en étant elles-mêmes financées et dirigées par les pays donateurs, tentent d'imposer des critères plus objectifs de la répartition de l'aide.

3.1.2. Approches théoriques du développement et de l'allocation de l'aide

L'historique des débats en matière de développement a occupé cette dernière décennie, l'attention des économistes du développement. Ces idées sont reprises dans deux approches opposées : l'approche universaliste et l'approche endogène.

3.1.2.1. L'approche universaliste et l'allocation de l'aide

Le développement reste le principal cadre à partir duquel sont envisagées les sociétés des pays pauvres, leur transformation et leur insertion dans le monde dit développé. Cette problématique du changement et de l'évolution des sociétés est prise en charge par plusieurs approches théoriques parmi lesquelles on a l'approche universaliste. En effet, pour cette approche, le développement en référence au progrès social, et dans la ligne évolutionniste, s'attache à un mouvement linéaire qui doit conduire les hommes d'un état réputé inférieur à un état toujours avancé. Le développement étant défini dans cette approche comme un type de « changement social » qui peut être obtenu grâce à l'introduction d'innovations dans un système social donné, en vue de produire un accroissement du revenu et une meilleure organisation sociale (Mattelart, 1999).

La notion de « changement social » est introduite en sociologie, dans son acception moderne, par William Ogburn en 1922 (Alexis, 2006, p.8). Il désigne un programme collectif qui affecte soit une collectivité ou un secteur important d'une collectivité, soit les conditions de vie ou l'univers mental de plusieurs individus, soit encore la structure, c'est-à-dire les composantes de l'organisation sociale d'une collectivité. Selon Rochet, (1968, p.22) le « changement social » serait « *toutes transformations observables et vérifiables dans le temps qui affectent d'une manière qui n'est pas provisoire la structure ou le fonctionnement d'une collectivité et qui en modifie le cours de l'histoire* ». Ainsi, une société sera considérée comme développée lorsque le secteur moderne aura progressivement remplacé la majorité des structures de production traditionnelles. L'intégration du progrès technique devrait se réaliser par des transferts de technologie.

L'aide internationale au développement inscrite dans la théorie du changement social et considérée comme une politique publique, s'explique par la « *théorie du changement social* » (Deacon et al, 1997), et a pour objet ultime d'améliorer directement ou indirectement le bien-être des populations. Ainsi, pendant cette période, l'aide était considérée comme un apport d'épargne externe permettant de faciliter la croissance économique grâce à l'investissement. Cette approche a tendance à tout ramener à

l'économique, au quantifiable tout en perdant de vue le facteur humain. Elle s'est affirmée comme universelle et met l'État au cœur du dispositif. Cependant, dans les années 1980, le regain de la pensée libérale va promouvoir l'économie de marché au détriment de l'État.

3.1.2.2. Approche endogène et l'allocation de l'aide

Cette émergence de l'approche endogène montre que le sous-développement est la conséquence de la domination des pays développés sur les pays en voie de développement qui rend tout rattrapage impossible, Brasseul, (1992). En effet, cette approche tente de montrer que le développement des pays Industrialisés se fait au détriment de celui des pays en voie de développement, la pauvreté dans ces derniers était la contrepartie de l'enrichissement des pays dits développés. Samir Amin (1970, 1973) est l'un des théoriciens les plus connus de cette mouvance. Selon l'idée qu'il défend, les blocages du processus d'accumulation dans les pays en voie de développement et les disparités croissantes entre leurs économies et celle des pays dits développés, s'expliquent par l'échange inégal qui structure l'extension mondiale du système de production capitaliste Amin, (1970, 1973). C'est ainsi que, dans les pays dits développés, la croissance s'accompagne du développement tandis que dans les pays en voie de développement, elle renforce la désarticulation des structures de production. Pour sortir de cette logique, Samir Amin (1970, 1973) préconise :

« Une rupture avec les systèmes de références du capitalisme, pour un modèle de développement endogène, reposant sur son propre système de valeurs. En effet, cette approche théorique laisse entrevoir que les sociétés doivent affronter leur histoire et construire leur propre modèle de développement, avec les éléments disponibles et leur propre contexte. L'aide peut apporter des matériaux mais elle ne peut pas se substituer à cette histoire vécue, ni offrir des sacrifices vers un idéal artificiel. Elle reste cependant indispensable, car c'est à la fois un outil de développement, dans le cadre d'un partenariat réel, et d'un témoignage d'une certaine justice sociale ».

Il en résulte une allocation de l'aide en fonction des besoins du bénéficiaire et de critères universels d'éligibilité. L'aide est allouée selon les besoins des bénéficiaires et non pas pour promouvoir un modèle de développement prédéfini et importé. Cependant, au regard du paradoxe de l'évolution divergente entre les pays développés et ceux en voie de développement et des différents débats enregistrés par les conceptions théoriques (Severino et Charnoz (2004), il apparait ainsi, nécessaire de procéder à l'inventaire des raisons de cette

contre-performance à la lumière de l'historique de l'aide publique au développement, afin de discuter de la nécessité des *exo-financements* des projets des diasporas.

3.1.3. Historique et raisons de l'aide publique au développement

3.1.3.1. Historique

L'aide internationale au développement est définie selon Leduc (1963) comme tout apport, quels qu'en soient l'objet et la forme, qui favoriserait un développement souhaité. L'aide internationale au développement est constituée de prêts ou de dons transférés aux pays en voie de développement, dans le but principalement de faciliter leur développement économique et d'améliorer leur condition de vie. OCDE, (2010). Ainsi, Thérien affirme :

« L'aide au développement est une des innovations publiques les plus originales du XXème siècle. Jamais auparavant n'avait-on vu des pays riches transférer, sur une base unilatérale et non réciproque des ressources financières aussi considérables vers des pays pauvres. En bref, l'apparition de l'aide fut un évènement sans précédent dans l'histoire des relations internationales ».

L'on perçoit à travers cette définition de l'aide internationale au développement que le but assigné à l'aide est le « développement ». D'ailleurs, l'aide internationale est définie en fonction de cette finalité du développement. En l'occurrence, l'aide doit « *être dispensée dans le but principalement de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans des pays en voie de développement* ». OCDE, (2010, p.291).

Le débat sur le bien-fondé d'une aide publique au développement est ancien. Il s'est développé il y a près de cinquante ans, donnant lieu à des critiques venant des ultralibéraux pour dénoncer la contribution de l'aide au financement d'États inefficaces et au soutien de régimes corrompus. Deux grandes catégories de motivations animent les programmes d'aide au développement, celles de l'intérêt personnel des donateurs et celles prenant en compte des considérations économiques, politiques et stratégiques. Mais, les intérêts stratégiques internationaux se sont modifiés dans le temps. D'abord inspirés par les restes de la colonisation, les intérêts sont devenus essentiellement politiques et idéologiques durant la guerre froide. Avec l'effondrement du bloc socialiste en 1990, et le courant de la mondialisation de la fin du vingtième siècle, ils ont évolué vers des enjeux commerciaux et énergétiques (pétrole) ; mais aussi de plus en plus vers des intérêts de préservation des biens publics mondiaux. Cette préservation passe par une prise en charge au niveau international

de certains grands enjeux planétaires que sont l'environnement, les instabilités créées par la pauvreté, comme les migrations, le terrorisme, etc.

3.1.3.2. Des biens publics mondiaux

Les biens publics mondiaux sont partagés aussi bien par les pays développés que par les pays en voie de développement. Ce sont entre autres la paix, la stabilité, l'environnement, la santé, etc. Les pays développés ne peuvent espérer des résultats tangibles dans ces différents domaines sans une collaboration des pays en voie de développement. Près de trois milliards d'individus des pays en développement vivent avec moins de deux dollars par jour et plus d'un milliard avec moins d'un dollar. Il ne peut y avoir de paix, de stabilité et de santé dans une telle pauvreté. Les conséquences comme les maladies, les épidémies, les guerres, la drogue, les migrations, la dégradation de l'environnement ne s'arrêtent pas aux frontières et risquent bien de perturber la tranquillité des pays riches. Se préoccuper de la migration constitue selon Chang, Fell et Laird (1999), un devoir mais surtout un investissement pour les peuples des pays développés. L'aide au développement vue sous l'angle d'un bien public mondial n'est donc pas seulement une affaire de charité ou de générosité mais une affaire d'intérêts communs et de partage des responsabilités. Il y a donc ici la motivation des risques partagés et des menaces globales. « *La mondialisation a amené les sociétés à prendre conscience du haut degré d'interdépendance qui existe entre elles et de la vulnérabilité de chacune aux mouvements ou aux forces globales qu'elles subissent* » (Grunberg, Kaul et Stern, 2002).

Une situation de guerre et d'instabilité entraîne des épidémies et un afflux massif de réfugiés et de migrants vers les pays développés comme ce que l'on observe avec les bateaux de migrants en provenance des pays d'Afrique Subsaharienne ou récemment en provenance de la Tunisie et de la Libye. Les pays développés risquent ainsi, sans action de leur part, de supporter une partie des coûts liés à la pauvreté. Ce qui justifie une action publique internationale pour prévenir. L'aide internationale est dans ce cas la politique à mener pour améliorer le bien-être de tous.

3.1.4. L'aide publique au développement dans les faits

Depuis les années 1950, les pays pauvres bénéficient d'une aide internationale dont l'objectif principal affiché est de promouvoir le développement. Selon la période, le type de donateur et les idéologies, l'aide au développement prend des formes diverses. Il est donc nécessaire

de préciser ce que recouvre le concept d'aide au développement, ses différents flux, les institutions et les pays qui l'octroient, ainsi que les pays qui la reçoivent et enfin ce qu'elle finance. Une prévision de l'aide publique au développement (APD) préconise une hausse de 0,7% notamment pour des donateurs comme l'Allemagne et le Royaume Uni en 2022.

Le concept d'aide au développement renferme plusieurs opérations et mécanismes financiers en provenance des pays riches et à destination des pays pauvres. Ces opérations et mécanismes incluent des dons (ou subventions) sans contrepartie, des prêts accordés à des conditions de taux, de durée ou d'amortissement préférentielles par rapport au marché ou encore une assistante technique. Les dons qui sont libres de tout remboursement et intérêts, représentent un plus dans les ressources disponibles des pays en développement.

Le Comité d'Aide au Développement (CAD), créé au sein de l'OCDE dans le but de coordonner et de comptabiliser l'aide des pays développés, distingue « *L'aide publique* » des autres apports. Il a défini les critères pour qu'un flux financier ou une assistante technique à destination des pays en développement soient considérés comme une aide publique au développement.

L'aide internationale au développement peut se présenter sous différentes formes (Charnoz et Severino, 2015). Le premier niveau d'analyse distingue l'aide financière et non financière :

- L'aide non financière est une aide en nature, concrétisée par des fournitures, en principe non compensées (c'est-à-dire sans contrepartie), de biens et de services (Leduc, 1963). Elle peut prendre différentes formes : assistance technique, aide commerciale ou aide en nature ;

- L'aide financière est aussi constituée d'apports de fonds publics ou privés donnés à titre onéreux ou gratuits (Guillaumont, 1968). Elle peut donc s'octroyer sous forme de prêt ou de don.

Qu'elle soit financière ou non financière, l'aide peut être de source publique ou privée. Ceci nous conduit alors au deuxième niveau d'analyse qui distingue la provenance de l'aide qui peut émaner du secteur public ou du secteur privé.

- L'aide de source publique, selon l'OCDE (1999), correspond aux fonds en provenance d'un État, donnés à un autre État pour une gestion directe ou une gestion

confiée à des organismes ou institutions. Ainsi, la ressource doit provenir d'un État ou d'un organisme public ou d'une collectivité locale. L'aide de source publique, ou provenant du secteur public, est qualifiée d'aide publique au développement, sur la base de trois autres particularités qui la caractérisent : 1) elle doit bénéficier à un État ou territoire en développement ; 2) elle doit également avoir pour intention le développement du pays bénéficiaire et l'amélioration du niveau de vie de sa population ; 3) elle doit enfin être accompagnée de conditions financières favorables.

- L'aide de source privée correspond à tout apport issu du secteur privé qui converge vers les pays bénéficiaires. Elle est fondée sur les contributions volontaires de personnes physiques ou morales, de la société civile etc. Cette aide correspond aux apports, octroyés par le secteur privé.

Cependant, l'instrument projet reste actuellement le véhicule privilégié de l'aide (Rondinelli, 1983 ; Knoepfel et Varone, 1999 ; Sévérino et Jacquet, 2002 ; Crawford et Bryce, 2003 ; Diallo et Thuillier, 2004 ; 2005 ; Ika, 2005 ; Khang et Moe, 2008 ; Landoni et Corti, 2011 ; Delville, 2012). On peut reprendre l'expression d'Ika (2005 p. 130) « pas de développement sans projet ». En effet, le projet reste l'instrument le plus classique de l'aide internationale au développement (Carno et Severino, 2015).

3.1.5. Le projet d'aide internationale au développement et son efficacité

3.1.5.1. La persistance des doutes sur l'efficacité de l'aide publique au développement

La persistance des doutes sur l'efficacité de l'aide publique au développement et les montants qui lui sont alloués. Veron, (2005) continuent de stimuler la réflexion et les débats sur le résultat de cette aide, sur les instruments pour le mesurer ainsi que sur la gouvernance des agences d'aide publique au développement qui la dispensent.

Si l'efficacité de l'aide a fait l'objet d'intérêts multiples depuis les années 1970, un véritable tournant a été marqué avec la déclaration de Paris en 2005 sur l'efficacité de l'aide internationale. Cette déclaration répond en partie à l'incessante multiplication et diversification des évaluations de la performance de l'aide. Depuis cette date, les bailleurs de fonds et les pays récipiendaires sont confrontés à un défi majeur : accroitre la performance de l'aide qui se caractérise par l'atteinte d'objectifs bien ciblés et déterminés en fonction des

stratégies nationales définies par les pays bénéficiaires. Pour y arriver, ceux-ci ont pris un certain nombre d'engagements à savoir :

- Avoir une gestion axée sur les résultats (GAR), c'est-à-dire un mode de gestion qui établit un lien entre la dépense publique et l'atteinte d'un résultat concret (OCDE, 2005 ; OCDE, 2008) ;

- Et harmoniser un cadre d'évaluation de la performance, l'harmonisation consiste à mettre en place des dispositifs communs nationaux de pilotage et d'évaluation de la performance de l'aide au développement (OCDE, 2005 ; OCDE, 2008) ;

- Axer la gestion sur les résultats signifie gérer et mettre en œuvre l'aide en se concentrant sur les résultats souhaités. Dans cette perspective, les bailleurs et les pays bénéficiaires se sont engagés à unir leurs efforts dans le cadre d'une approche participative afin d'instaurer une gestion axée sur les résultats. Dans cette nouvelle approche, les bailleurs doivent s'abstenir d'imposer l'adoption de programmes ou projets et d'indicateurs de performance qui ne soient pas en accord avec les politiques nationales de développement des pays bénéficiaires consignés dans les documents de Stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ou Plan National de développement (PND) (Holvoet et Robrecht, 2007). Selon ces principes, tous (bailleurs et bénéficiaires) doivent travailler d'un commun accord afin de rendre l'aide plus efficace. Dans ce nouveau contexte, l'évaluation en tant que vecteur de performance s'impose autant qu'elle interpelle. Ces nouvelles frontières vont au-delà des calculs micro ou macro-économiques.

3.1.5.2. Les facteurs clés de succès (FCS) de l'aide publique au développement

Dans la littérature de la gestion de projet, des ouvrages et articles traitent de l'aide publique au développement. De même, plusieurs travaux académiques (Diallo et Thuillier, 2004 ; Ashan et Gonawan, 2010) menés au sein de plusieurs projets d'aide dans 26 pays africains, sont entièrement consacrés aux facteurs clés de succès (FCS) de l'aide. Ces études mettent en évidence la grande diversité des parties prenantes d'un projet d'aide, la culture organisationnelle de la banque mondiale qui ne valorise que le décaissement de l'aide. D'après (Wane, 2004), (Rondinelli, 1976), peu d'efforts sont fournis au regard de la qualité de conception des projets, ce qui compromet le développement.

Elle contribue au développement du pays bénéficiaire (Diallo et Thuillier, 2004). L'objet de l'aide porte sur le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des populations des pays en voie de développement. Ainsi, le progrès économique qu'elle a permis dans certaines zones du monde comme l'Extrême Orient contraste avec les impasses du développement en Afrique subsaharienne, cette région de l'Afrique étant la partie la plus démunie, notamment en matière économique et la plus mouvementée du point de vue politique. Elle dispose d'un PIB par habitant très faible (environ 1000 dollars /an) et d'un indice de Développement Humain de 0,465 (la moyenne mondiale étant de 0,729).

L'objectif « réduction de la pauvreté » à laquelle l'aide est censée conduire reste plus que jamais controversé. « Quarante ans d'effort d'aide publique au développement n'ont pas permis de déclencher sur le continent africain une dynamique durable de croissance » (Severino, 2005). « L'aide publique au développement n'a pas atteint ses objectifs ; même ses critères propres de succès l'attestent » (Bierschenk, 1991). Les critiques selon la perspective, sont adressées respectivement aux institutions financières, aux gouvernements des pays bénéficiaires mais surtout aux structures d'exécution de projets d'aide. Ces critiques laissent transparaître que le renouvellement permanent des objectifs, des idées dominantes et des instruments d'aide publique au développement est une réalité qui s'impose à la communauté de l'aide (Naudet, 2005). Cela est guidé par la nécessité d'accroître le niveau de compétences et de savoir-faire, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. Cependant, pour certains auteurs, ce renouvellement est associé à un phénomène de mode plutôt qu'à un réel processus d'accumulation de connaissances (Naudet, 2005). Pour (Easterly, 2002), la communauté de l'aide est un cartel de bonnes intentions, incapable de tirer des leçons du passé et répéterait les mêmes recommandations infructueuses, sans même s'en rendre compte. Les acteurs de l'aide au développement s'accordent pour reconnaître la nécessité de se débarrasser des faiblesses ou des difficultés importantes soulevées par des rapports d'évaluation pour une meilleur efficacité des projets d'aide (Ika, 2005). Ainsi, les évaluations servent, en général, à déterminer les écarts entre une situation prévue et une situation perçue.

Ainsi, un projet est une intervention qui regroupe un ensemble d'activités élaborées et étroitement reliées entre elles et conçus pour atteindre des objectifs bien définis avec un budget et des délais donnés (OCDE, 2000, p.25). L'aide projet peut prendre selon les pays concernés et les bénéficiaires plusieurs formes. Il peut s'agir de prêt accordé à un État (AFD, 2016). Dans le corpus de l'aide, un projet d'aide internationale au développement correspond

à la réalisation précise localisée dans l'espace et dans le temps de certains objectifs de développement en principe inscrits dans une planification. Un projet d'aide consiste à accorder un financement lié à un objectif à atteindre et doublé d'un contrôle précis de l'utilisation des fonds. L'enchaînement logique d'un projet d'aide est donc le suivant : grâce au financement accordé, des moyens et des activités sont mis en œuvre ; ils produisent des réalisations qui, à leur tour, engendrent des résultats ; ces derniers ont un impact à long terme sur la société (Charnoz et Severino, 2015). Un projet d'aide internationale au développement est un ensemble d'actions plus ou moins complexes. Le projet vise à atteindre en plusieurs étapes et dans des limites de temps des objectifs précis, tout en prévoyant les moyens nécessaires.

En effet, l'aide publique au développement est souvent administrée sous forme de projets. En effet, les projets sont des instruments fiables pour l'*exo-financemen*t, exemple, le transfert de fonds d'aide dans les pays en développement (Picciotto, 2002). Aujourd'hui, si l'on peut valablement dire que le modèle économique de développement a sérieusement péché, faute d'adéquation, les problèmes de gestion de projets et l'augmentation artificielle de l'aide publique au développement n'ont pas pu faciliter la tâche. En effet, on peut noter que bon nombre d'auteurs soulignent les mérites et les avantages de la gestion de projets : néanmoins, de l'importance des difficultés et problèmes de gestion de projets d'aide internationale au développement qui expliquent souvent le taux élevé d'échec des projets d'aide (Rondinelli, 1976 ; Youker, 1992, 1999). Selon ces auteurs une capacité administrative insuffisante est à l'origine de ces problèmes. La rareté des projets bien conçus est une raison importante des résultats médiocres constatés dans la mise en œuvre des plans dans de nombreux pays en développement. L'incapacité d'identifier, de formuler, de préparer et d'exécuter les projets continue à faire obstacle à l'augmentation des mouvements de capitaux à destination des sociétés les plus pauvres. L'insuffisance des mesures permettant d'assurer la pérennité du projet laisse entrevoir que les bénéficiaires du projet ne sont pas impliqués dans l'identification et la priorisation des besoins communs qui doivent être satisfaits et des problèmes qui doivent être résolus. Or la gestion des projets d'aide s'inscrit dans plusieurs rationalités. Ainsi, la formulation des objectifs du développement est un processus participatif qui aboutira à long terme à un niveau d'autonomie grâce auquel les bénéficiaires prendront en charge la pérennité du projet selon Ika (2003). « *Une partie de l'aide publique au développement en Afrique est fongible, c'est-à-dire détournée de l'objectif initial sans pour autant être simplement détournée à des fins de corruption, particulièrement pour les*

projets dans les domaines de la santé, l'industrie, de l'énergie, des transports et des communications ».

A ces problèmes de gestion des projets d'aide dont nous venons de faire un panorama, il faut retenir la multiplicité des bailleurs de fonds et le déclin des volumes de financement qui ont affecté l'efficacité de l'aide. Peu de progrès ont été réalisés vers l'harmonisation des financements, des processus et des rapports d'évaluation. Des différents débats vont questionner l'efficacité ou l'inefficacité de l'aide.

3.2. Les différents débats dans l'économie du développement

3.2.1. Le contexte

Youker (1999) met en avant certains critères d'échec des projets liés à leur mode de gestion et d'implantation dans la communauté, entre autres, une planification mal définie, peu réaliste et non actualisée. Le manque de rétroaction et les faibles mécanismes de contrôle permettant de détecter rapidement les problèmes, une analyse déficiente des facteurs de risque et enfin la gestion bureaucratique du bailleur de fonds. Youker (1999), constate à cet effet, le manque d'interaction entre les institutions de financement et l'organisme local en charge du projet, surtout au moment de la planification du projet où l'organisation locale et les parties prenantes du projet sont peu impliquées. (Voir tableau ci-après). De même, Youker (1999), citant le résultat d'évaluation de projets réalisés par la Banque mondiale, note le manque d'engagement des parties prenantes et une vision non partagée des objectifs du projet comme facteurs d'échec d'un projet d'aide internationale au développement. Lavagnon, Diallo et Thuillier (2010) montrent également que le gestionnaire de projet et les autres parties prenantes sont surtout impliqués dans la mise en œuvre du projet.

En somme, l'échec des projets d'aide internationale au développement peut être dû à des problèmes de nature managériale ou organisationnelle (Kwak, 2002 ; Ika et Hodgson, 2010). On peut citer une mauvaise conception des projets, des attentes des parties prenantes, des délais entre l'identification du projet et le lancement de la réalisation du projet, les retards dans la phase de réalisation. De même, les dépassements de coût, une mauvaise analyse des risques, des difficultés de faire participer les bénéficiaires, des difficultés de coordination, de suivi et d'évaluation, etc. (Youker, 1992, 1999 ; Diallo et Thuil1ier, 2004, 2005 ; Ahsan et Gunawan, 2010 ; Ika et Hodgson, 2010). Le contrôle continuera à s'exercer pendant toute la vie du projet, par des missions de supervision du service technique concerné**.** Des

procédures aussi pesantes, avec des centres de décision aussi éloignés, ne peuvent que déposséder les nationaux de la conception et de la conduite des projets ; il en résulte qu'ils se soucient plus d'obtenir les financements que d'examiner le contenu de ces projets. Enfin, le déclin des volumes de l'APD au cours des années 1990, alors que jusqu'ici, celle-ci était l'une des principales sources du financement du développement, ses volumes ont progressivement chuté pendant la décennie 1990 pour « devenir un flux secondaire par rapport aux excédents commerciaux, aux investissements directs étrangers ou encore aux transferts des travailleurs immigrés. » (B. Constantin et, al, 2008).

Au début des années 2000, les volumes de l'APD repartent à la hausse, et ses objectifs, ses références et ses modalités d'allocation évoluèrent en s'inscrivant résolument dans la perspective des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ratifiés en juillet 2000 par l'assemblée générale de l'ONU. Devenus la colonne vertébrale de l'APD, les OMD (désormais, appeler ODD, Objectifs de développement durable) ont transformé les conceptions de l'aide, ses modes de fonctionnement. À la suite du tableau récapitulant les causes des échecs et dérives des projets de développement, leur non-performance, nous pouvons déduire que l'efficacité et l'efficience sont des conditions nécessaires mais non suffisantes.

Tableau 2 : Les différents débats dans l'économie du développement : efficacité et inefficacité de l'aide

Qui	Références	Quand	Objectifs et Dans quel contexte	Causes – Interprétation
YOUKER, R.	Récemment retraité de la Banque mondiale après douze ans en Afrique. Il travaille actuellement en tant que consultant indépendant offrant des services de formation et de développement de systèmes en gestion de projet.	1999	Revue internationale des Sciences Administratives « Managing international Development project success", Project Management Journal, Juin 1999, Vol.30 Issue 2, p.6-7	Mode de gestion Mode d'Implantation dans la communauté Une gestion bureaucratique du Bailleur de Fonds Planification mal définie peu réaliste et non actualisée Le manque de rétroaction Faibles mécanismes de contrôle permettant de détecter rapidement les problèmes Analyse déficiente des facteurs de risque Le manque d'interaction entre les institutions de financement et l'organisme local en charge du projet Au moment de la panification du projet où l'organisation locale et les parties prenantes du projet sont peu impliquées.
CLELAND, D. ET GAREIIS, R.	USA, Mcgraw-hill Inc	1994	Global Project management handbook, USA, Mcgraw-hill Inc	Manque de capacité interne La difficulté des bénéficiaires pour coordonner la rapidité des changements induits par les projets Les principes du projet ne sont pas toujours en adéquation avec la culture et les traditions locales.
MURIITHI ET CRAWFORD	Professors of economies	2003	International journal of project Management, vol. 21, n° 5, p.309-319	Manque de capacité interne La difficulté des bénéficiaires pour coordonner la rapidité des changements induits par les projets.
RAMAPRASAD ET PRAKASH	Professeur Emérite de l'université de l'Illinois à Chicago.	2003	International Journal of Project Management, Survey, Royaume-Uni vol.21, n°3, p. 199-205,	Échecs du projet compte tenu de la perspective « top down » du Bailleur de Fonds qui exclut le savoir local pour la réalisation du projet Important d'inclure ce savoir local afin d'arriver à faire une gestion émergente de projet (Emergent Project Management).
MADAULE, S.	25 ans d'expérience dans la coopération internationale	2005	Afrique contemporaine n°2012/2 n°242 p. 141-142 « Le manuel du développement »	Les Bailleurs de Fonds ont tendance à reproduire un modèle extérieur « prêt à porter » ne prenant pas suffisamment en compte la diversité du milieu Les pays développés imposent encore aujourd'hui leur système de valeurs Inscrivent leurs projets dans une vision cour-terme Tentent de développer voire imposer un modèle applicable à tous L'APD s'inscrivant dans une vision long terme, la mise en œuvre de certains projets démontre une perspective de court terme avec des objectifs dépassant les possibilités effectives du milieu.
LAVAGNON, I.	Professeur de management et gestion de projet Québec	2007	Management Prospective Editions, Revue management et avenir, 2-N°.12. pp.165 à 182	Trop d'énergie et de temps seraient mis par les Agences d'Aide à la reddition de compte et à l'évaluation de la performance des projets au détriment du processus organisationnel de décision du contexte socio politique et de la culture locale.

3.2.2. L'efficacité et l'efficience conditions nécessaires mais non suffisantes

Le concept de performance est un concept difficile à définir. C'est le cas pour les « projets ». La performance des projets est à la fois l'efficience et l'efficacité des projets (Belout, 1998, l'efficience étant de « *bien faire les choses* » et l'efficacité « *faire les bonnes choses* » d'après Peter Drucker (1968). Les facteurs clés de succès dont dépend la performance d'un projet sont la clarté et la définition des règles de coordination entre les personnes impliquées dans le projet, ainsi que le niveau de décision. En résumé, si la mesure exprime les effets de la mise en œuvre d'une action, l'évaluation a une portée plus large visant l'identification des objectifs et leur mise en œuvre. Si l'on se situe dans la vision mécaniste de la mesure de la performance d'un projet, cela se traduit par la réalisation d'un projet dont les objectifs sont prédéfinis et immuables dans le temps ; la fameuse trilogie délai, coût, qualité, consiste à définir un niveau de performance à atteindre sous contrainte de temps et de budget. Aujourd'hui, ces trois exigences sont tout aussi importantes. Il est aussi évident qu'en fonction des secteurs et des projets, on privilégie toujours un des sommets au détriment des autres. Certaines études ont démontré depuis longtemps que la performance d'un projet n'est pas seulement le respect des objectifs du « *triangle vertueux* », mais qu'elle repose également sur la satisfaction du client et de l'équipe projet. L'enquête par J. M. Hazebrouck (1995) confirme l'inclusion de l'effet « *surgénérateur* » du projet dans la perception de la performance, c'est-à-dire la satisfaction du client par rapport au résultat du projet et l'effet induit par celui-ci sur l'organisation en termes d'apprentissage et de capitalisation. De même les techniques de gestion de projet permettent une formulation cohérente du projet. Cependant, Il n'y a pas d'évaluation valide d'une quelconque réalité sans prise en compte de l'ensemble de ses dimensions, subjective aussi bien qu'objective et rationnelle. A chacune d'elles, il est possible d'associer, selon une hiérarchie définie, un critère spécifique

3.2.3. Les critères de l'évaluation dans les projets d'aide internationale

A la dimension subjective correspond la pertinence, à la dimension rationnelle, la cohérence et à la dimension objective, la performance. Le critère de pertinence est aussi associé à des questions du type : les actions entreprises sont-elles dans le « bon » sens, sont-elles opportunes, ont-elles une raison d'être, sont-elles bien fondées ? Ce critère permet d'appréhender la réalité dans sa dimension subjective. L'utilisation de ce critère met en jeu la responsabilité des acteurs et s'oppose à une démarche d'évaluation qui se retrancherait derrière la « rationalité » ou «

l'objectivité ». Johnson et Kaplan (Relevance Lost, 1987), puis dans de nombreux ouvrages de contrôle de gestion : Mévellec, (1991), ECOSIP, (1996).

Dans certains cas, la pertinence semble être confondue avec la cohérence : (Le Moigne, 1996), elle peut mesurer alors une certaine capacité à combler un écart par rapport à la norme. Ou bien refléter l'adéquation entre les moyens et les objectifs. Dans d'autres cas, la pertinence est assimilée à la précision, voire à l'exactitude selon Reix (1996 p.19). La notion de pertinence est directement liée à l'utilisation de l'information, est pertinent « *ce qui convient* » « *ce qui est approprié à une action* ». La pertinence est donc une qualité relative à un utilisateur et à un contexte d'utilisation.

Le simple fait de reconnaître l'existence d'une dimension subjective et l'impossibilité de la dissocier des dimensions objectives et rationnelles constitue déjà en soi un progrès ; Il faut cependant comme nous dit Dominique Bessire (2014) aller plus loin et imaginer des processus susceptibles d'intégrer les acteurs intéressés à la construction de l'évaluation : sans appropriation, l'évaluation est dénuée d'utilité et le lien connaissance-action est rompu.

La démarche proposée renvoie fondamentalement à la question du choix du système de valeurs. Si l'ensemble des développements réalisés jusque-là concernent l'entreprise, il est cependant nécessaire de prendre en compte les particularités des projets dans une organisation transversale afin de compléter et d'adapter les réflexions relatives au concept d'évaluation, à l'efficacité et à l'efficience ainsi qu'aux moyens de mesure de la performance. L'objectif de ce chapitre est aussi de mettre en évidence les spécificités et les difficultés présentes dans l'évaluation de la performance dans la gestion de projet.

L'instrumentation dans l'évaluation répond au professionnalisme qui exige qu'à chaque mode de connaissance soit associée une instrumentation qui lui soit propre. Une autre façon de progresser dans la prise en compte de la dimension subjective est de se poser avant toute évaluation au moins deux questions (Mermet, 1997) p.3) : pour qui et pour quoi faire ? Toute évaluation essaie de jeter un éclairage sur une action passée, présente ou à venir. Pour évaluer la performance globale, les auteurs font souvent référence à l'exercice de la responsabilité et proposent une liste de processus identifiés. Aussi, la performance globale couvre les impacts des activités de l'organisation et nécessite de relier différents facteurs issus de dimensions différentes. Cependant les représentations existantes dissocient souvent ces dimensions.

L'exploration du concept de performance conduit finalement à s'interroger de façon plus générale sur la méthodologie de l'évaluation. Si les dimensions rationnelles et objectives semblent assez bien maîtrisées, il n'en va pas de même pour la dimension subjective. Cette déficience est probablement une marque de notre héritage cartésien : nos sociétés « *modernes* » valorisent fortement l'objectivité et la rationalité et tendent à disqualifier tout jugement subjectif, assimilé à une interprétation arbitraire et irrationnelle. Ce n'est donc pas dans la sophistication croissante des outils de gestion, de mesure et de la modélisation que viendront les progrès significatifs dans le champ de l'évaluation, mais d'avancées même modestes dans la maîtrise de la dimension subjective.

Ainsi, ces critères désignent un ensemble de caractères ou de principes pour estimer ou juger de la performance des projets, tandis que les facteurs de performance renvoient à des conditions, à des faits, à des circonstances qui concourent aux résultats des projets (Ika, 2004, p.4). En gestion des projets d'aide internationale de développement, la confusion entre critères et facteurs de performance est encore plus fréquente dans la mesure où les Agences n'ont pas toujours la même terminologie. Pour l'évaluation des résultats, le département de l'évaluation et des opérations de la Banque Mondiale utilise indistinctement les mots critères et facteurs pour désigner la même chose : les critères de l'évaluation. De façon générale, quels sont les critères d'évaluation ou de performance des projets ?

La plupart des Agences (Banque Mondiale, Union Européenne, AFD, GTZ) s'appuient sur les critères d'évaluation convenus entre les pays membres du CAD et de l'OCDE. En effet, comme le précise l'AFD, les évaluations sont souvent conformes à la méthodologie du CAD de l'OCDE. Elles portent à la fois sur la conception et la pertinence des projets, sur le processus d'études, d'instruction et de mise en œuvre, sur les résultats obtenus appréciés en termes d'efficience et d'efficacité. De même sur l'impact institutionnel, économique, social et environnemental et enfin sur la viabilité intentionnelle, technique et financière.

3.2.4. L'évaluation de la performance dans la gestion de projet

Les facteurs clés dont dépend la performance d'un projet sont la clarté et la définition des règles de coordination entre les personnes impliquées dans le projet, ainsi que le niveau de décision. En résumé, si la mesure exprime les effets de la mise en œuvre d'une action, l'évaluation a une portée plus large visant l'identification des objectifs et leur mise en œuvre. Ce qui questionne aussi, la performance pour l'entreprise qui a une gestion en mode projet. Si l'on se situe dans

la vision mécaniste de la mesure de la performance d'un projet, cela se traduit par la réalisation d'un projet dont les objectifs sont prédéfinis et immuables dans le temps ; la fameuse trilogie délai, coût, qualité, consiste à définir un niveau de performance à atteindre sous contrainte de temps et de budget. Aujourd'hui, ces trois exigences sont tout aussi importantes. Il est aussi évident qu'en fonction des secteurs et des projets, on privilégie toujours un des sommets au détriment des autres. Certaines études ont démontré depuis longtemps que la performance d'un projet n'est pas seulement le respect des objectifs du « triangle vertueux », mais qu'elle repose également sur la satisfaction du client et de l'équipe projet. L'enquête par J. M. Hazebrouck (1995) confirme l'inclusion de l'effet « surgénérateur » du projet dans la perception de la performance, c'est-à-dire la satisfaction du client par rapport au résultat du projet et l'effet induit par celui-ci sur l'organisation en termes d'apprentissage et de capitalisation. De même les techniques de gestion de projet permettent une formulation cohérente du projet, elles se préoccupent peu des effets du projet sur son environnement, c'est-à-dire sur le reste de la firme, les clients et les fournisseurs.

En résumé, si les techniques dites hard ont été le noyau central du management de projet initial, celles-ci apparaissent de plus en plus insuffisantes pour atteindre les critères de performance recherchés. L'ensemble de ces éléments renvoie à une évaluation de la performance du projet dépassant le strict du « triangle vertueux ». Enfin, le lien entre les objectifs poursuivis et les ressources mises en œuvre peut être valorisé avec les deux concepts clés qui sont l'efficacité et l'efficience.

En dehors de l'évaluation relative au « triangle vertueux » les indicateurs doivent pouvoir évaluer la performance des processus mis en œuvre dans le cadre du projet : (La maîtrise des principaux risques et de leurs causes, les effets du projet sur son environnement ainsi que la satisfaction des différentes parties prenantes du projet). Ce que nous constatons pour l'entreprise est aussi vrai pour les projets, leur représentation est un facteur influent sur l'évaluation de la performance.

En gestion de projet, les auteurs utilisent à la fois les mots « performance » ou « succès » (Shao et al, 2012) pour décrire la performance des projets (Cooke-Davies, 2002 ; Jugdev et Müller, 2005 ; Ilka, 2011). Cependant, les auteurs affirment qu'il n'existe pas de consensus sur ce qu'est exactement « la performance d'un projet » ni sur la façon de la mesurer (Pinto et Slevin, 1988 ; Jugdev et Müller, 2005 ; Ika, 2011). La difficulté tient au fait que la performance des projets est en grande partie une affaire de perception. De ce fait, les auteurs opposent « succès absolu »

et « succès perçu ». Pour Baker et al. (1998), il n'y a pas de « succès absolu » mais seulement des « succès perçus ». Pour montrer les différentes variantes du succès d'un projet, voire de la performance d'un projet, nous avons listé dans les tableaux ci-dessous, quelques définitions d'auteurs et présenté les débats sur l'efficacité de l'aide.

Tableau 3 : Quelques définitions du succès d'un projet

Auteurs	Année	Définitions du « succès d'un projet »
Pinto et Sievin	1986	Un projet est considéré comme un succès lorsqu'il : Atteint les trois objectifs : délai, coûts et qualité Est techniquement valide Est valable pour l'organisation Améliore l'efficacité de l'organisation
Asley, Lurie et Jaselskis	1987	Un projet est un succès s'il enregistre les résultats attendus ou meilleurs que ceux attendus en termes de coûts, délai, qualité, sécurité et satisfaction des participants.
De Wit	1988	Un projet est un succès total s'il présente un niveau de satisfaction élevé pour : Les personnes clés au sein de l'organisation Les personnes clés au sein de l'équipe projet
Baccarini	1999	La performance d'un projet se compose du processus gestion du projet et du succès du produit.
Nguyen, Ogunlana et Lan	2004	Un projet est reconnu comme un succès s'il est complété dans le temps, le budget alloué est en concordance avec les spécificités et la satisfaction des parties prenantes.
Ika	2009	Le succès est la réalisation des objectifs, un résultat favorable.

Source : Ilka (2009)

Tableau 4 : Sur l'efficacité de l'aide publique au développement (l'APD)

Auteurs	Année	Conclusion sur l'efficacité de l'aide
Griffin et Enos	1970	Les flux d'aide font baisser l'épargne dans les pays bénéficiaires. La fongibilité de l'aide fait que l'activité

		marginale entrainée par l'aide ne mène pas à une hausse de l'accumulation du capital.
Mosley	1986	Il y a un contraste entre l'efficacité de l'aide au niveau international et son efficacité au niveau local. Micro-macro-gaps.
Cassen et al.	1994	50% des projets de développement sont efficaces et seulement très peu aggravent la situation des pays bénéficiaires, même s'ils n'atteignent pas leurs objectifs.
Hadj-Michael et al.	1995	L'aide a un effet positif sur la croissance mais la performance dépend des politiques économiques des pays bénéficiaires, (investissement public, déficit budgétaire, inflation)
Boon	1996	L'aide a un effet positif mais statiquement pas significatif sur la croissance, La totalité de l'aide privée et publique est consommée par les États. L'aide entraîne donc seulement une hausse de la consommation publique. Or, il est reconnu que la hausse de la consommation publique a un effet négatif sur la croissance.
Burnside et Dollar	1997	L'aide a un impact positif sur la croissance si la politique macro-économique de l'État bénéficiaire est saine. L'aide n'a pas la capacité d'influencer cette politique.
Tsikata	1998	L'aide n'a pas d'impact significatif sur la croissance des pays. Il n'y a d'impact positif sur l'épargne et l'investissement que s'il y a un effort d'ajustement. La qualité des instruments de politique macro-économique est déterminante pour la compétitivité et pour freiner l'éviction de l'investissement privé.
Dubarry et al.	1998	L'aide a un effet positif sur la croissance dans un environnement macro-économique stable.
Guillaume et Chauvet	1999	Une bonne politique macro-économique a une influence positive indépendamment de la présence d'aide.
Svenson	1999	L'aide n'est efficace que dans les démocraties.

Hansen et trappe	1999	L'aide augmente l'épargne globale et l'investissement et a donc un effet positif sur la croissance. L'aide est utile, même si les États n'adoptent pas de bonnes pratiques.
Guillaumont et Chauvet	2004	L'aide a tendance à perpétuer la mauvaise gouvernance étant donné son effet désincitatif.
Clemens et al.	2004	Catégorisation de l'efficacité de l'aide selon les types d'aide : l'aide à la construction d'infrastructure et l'aide budgétaire ont des effets positifs rapides sur la croissance. L'aide humanitaire n'a pas d'effet sur la croissance.
Rajan et Subramanian	2005	L'aide a un impact négatif systématique sur la compétitivité des pays. Cela est dû à la surévaluation des taux de change engendrée par les flux d'aide.
Sachs	2006	La mauvaise gouvernance fait partie de la « trappe à pauvreté ». L'aide aura un impact plus fort dans les États qui offrent de bonnes perspectives d'amélioration de la gouvernance, quel qu'en soit le niveau au départ.
Collier	2006	En l'absence d'aide au développement, la croissance des pays africains aurait été pire qu'elle ne l'est aujourd'hui.
Bourguignon et Sundberg	2007	L'efficacité de l'aide dépend de l'appropriation par les bénéficiaires et de son allocation sélective, basée sur la performance des programmes d'aide et des pays bénéficiaires.
Riddell	2007	Les programmes d'aide atteignent généralement leurs objectifs directs, et le ratio de réussite a tendance à augmenter, mais l'impact à long terme est plus difficile à mesurer. Les évaluations « macro » ne prouvent rien à l'efficacité de l'aide. L'efficacité est dépendante de l'appropriation et de l'engagement des bénéficiaires.
Chauvet et al.	2008	L'efficacité de l'aide dépend du niveau de « handicap structurel » de chaque pays.
Easterly	2009	Une aide bien gérée produit des résultats positifs au niveau local dans des domaines tels que la santé et l'éducation. Il

		faut favoriser les approches « marginales » sous la forme d'interventions ciblées de petite taille.
Denizer et al.	2011	L'un des principaux déterminants de la réussite ou non d'un projet d'aide est l'expérience du chef de projet (et probablement sa formation, son cursus, etc. même s'ils sont difficiles à évaluer quantitativement).
Ndikumana	2012	La systématisation des évaluations des projets et programmes d'aide peut permettre de réduire le « micro-macro-gap » sur l'efficacité de l'aide.
Raballand	2015	L'efficacité de l'aide dépend bien plus souvent des individus qui ont la charge de définir et mettre en œuvre des projets de développement dans les banques ou agences de développement. L'individu est plus important que l'institution elle-même qu'il soit dans une administration ou une agence de développement. Il faudrait que l'institution (qu'elle soit dans le pays récipiendaire où la banque de développement puisse mieux inciter l'individu à innover pour lui donner plus d'autonomie).

Source : Adapté de Laporte (2015) ; d'Ahizi (2019) et de Bobèche (2021)

La question de l'efficacité de l'aide à promouvoir le développement dans les pays pauvres occupe depuis très longtemps les discussions et a connu des évolutions dans le temps. On est passé d'un débat centré sur le modèle Harrod-Domar (Harrod (1939) and Domar (1946)) et l'efficacité directe de l'aide (des années 50 aux années 90) à un débat de plus en plus centré sur les conditions (politiques et institutionnelles) d'efficacité de l'aide à partir des années 2000. Le programme d'aide au développement a commencé après la seconde guerre mondiale, comme une continuation du plan Marshall qui a connu un grand succès dans la reconstruction de l'Europe, mais cette fois appliqué aux pays en développement. En effet, le modèle Harrod-Domar (Harrod (1939) and Domar (1946)) a servi de justification de l'aide, en soutenant que ces pays manquent d'épargne pour financer l'investissement qui était à l'époque vue comme l'ingrédient principal pour une croissance économique.

L'objectif de ce chapitre était d'analyser aussi la problématique du financement, de l'*exo-financement* du développement à travers l'efficacité de l'aide au développement dans la

littérature économique. Cette question a fait l'objet d'un débat intense depuis 50 ans, (voir tableau en annexe) qui a évolué au fil des années et qui n'est toujours pas clôturé. Les raisons de l'aide ont été largement exposées, elles sont diverses (besoin, efficacité, intérêt et proximité). En fonction de ces raisons, l'efficacité de l'aide publique peut être différente. Ce débat classique sur les raisons et fondements de l'aide a laissé place depuis les années 90 à un débat plus centré sur l'efficacité de l'aide. Les premières études analysant l'impact de l'aide sur l'épargne et la croissance ont été largement remises en cause. Elles ont été accusées d'utiliser des méthodes économétriques peu fiables, une équation de croissance simpliste et réduite où certains facteurs importants pouvant influencer la croissance et l'impact de l'aide sur la croissance n'ont pas été pris en compte. Lorsque l'on considère globalement les résultats des études et lorsque l'on prend en compte la situation économique des pays assistés depuis près de 50 ans, on conclut facilement que l'aide n'a pas favorisé le développement. On observe que la pauvreté persiste toujours, et que les montants d'aide publique sont toujours importants, démontrant justement la persistance de la pauvreté. Dans les années 90, en recherchant les causes de cet échec, on reconnaît la possible existence d'interaction entre les variables économiques et les variables non économiques dans le processus du développement. L'étude de Burnside et Dollar (1997) marque ce changement en trouvant que l'aide n'est efficace que dans les pays ayant de bonnes politiques économiques. Ce résultat a eu un impact considérable dans les politiques d'aide au développement. La Banque Mondiale (1998), dans son rapport *« Assessing Aid »,* largement basé sur ces résultats, préconise l'adoption du principe de réformes, conditionnalité ou de sélectivité dans l'octroi de l'aide. Désormais, les donateurs posent des conditions de réformes que les pays receveurs s'engagent à respecter pour bénéficier de l'aide. Ce principe, s'il était respecté, était censé conduire à de vastes réformes institutionnelles et économiques, et l'aide serait enfin efficace. Mais après des années de conditionnalité, la situation économique, politique et institutionnelle dans les principaux pays bénéficiaires de l'aide, notamment l'Afrique subsaharienne ne s'est pas améliorée. L'aide n'a pas favorisé les réformes, ni le développement. Certains pays donateurs ont appliqué cette recommandation, sans pour autant que cela ne soit suivi des réformes escomptées dans les pays en développement. Les raisons se résument en l'absence d'incitations et de sanctions effectives en cas de mauvaise gestion ou de non-application des engagements liés à la conditionnalité. L'action globale de l'aide remise en cause, une nouvelle approche de l'aide a été aussi proposée par Esther Duflo (2010) et ses collègues du MIT : l'approche microéconomique ou principe d'expérimentation. Il est encore trop tôt pour dégager une idée de l'efficacité de cette approche. Face à l'échec de l'aide publique, des démarches privées d'aide se sont mises en place pour soutenir économiquement et

financièrement les proches des diasporas. Il s'agit des transferts de fonds des migrants qui représentent aujourd'hui plus de trois fois l'aide publique. L'efficacité de l'aide micro mise en avant par E. Duflo (2010) trouve là son aboutissement ultime : les aides familiales sont petites et ciblées et l'évaluation des résultats est aussi une affaire de famille.

3.2.5. Le financement des projets d'aide internationale au développement

Par définition, les projets d'aide internationale au développement sont financés par les banques multilatérales et bilatérales de développement, les Nations Unies et les agences associées, les agences d'aide bilatérale, les organisations non gouvernementales (ONG) et les ministères gouvernementaux des pays en développement (Youker, 2003). Les agences d'aide bilatérale et multilatérale sont nombreuses. L'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence française de développement (AFD) sont des exemples d'agences bilatérales. Quant aux agences d'aide multilatérale, on peut citer l'Union européenne avec le Fonds européen de développement (FED), le groupe de la Banque mondiale (ci-après BM) les Nations Unies et les Banques régionales de développement soit la Banque africaine de développement (BAD), par exemple.

L'aide internationale au développement a pour but évidemment le développement, de nombreux travaux de recherche ont porté uniquement sur les résultats concrets produits par les apports de l'aide sur la croissance économique des pays bénéficiaires. C'est pourquoi, les chercheurs en sciences économiques évaluèrent la corrélation entre les montants engagés et les progrès de développement des pays bénéficiaires. Parmi les différentes raisons de l'aide mises en évidence par ces chercheurs en économie, on retrouve :

- Durant les années 1990, l'idée que la relation entre l'aide et la croissance n'était pas forcément linéaire est devenue de plus en plus acceptée, conduisant ainsi à une nouvelle vague d'analyses. Celles-ci ont alors tenté de démontrer que l'efficacité de l'aide sur la croissance pouvait être conditionnelle et dépendre de certains facteurs propres aux économies des pays bénéficiaires. L'article de Burnside et Dollar (2000) montre ainsi que l'aide ne serait efficace et n'impacterait positivement la croissance économique que dans les pays possédant de « bonnes » institutions et ayant mis en œuvre des politiques économiques saines.

- Guillaumont et Chauvet (2001) ont démontré quant à eux que l'aide était en moyenne plus efficace dans les pays qui étaient fortement exposés aux chocs extérieurs tels que

les fluctuations brutales des termes de l'échange (pouvant fortement handicaper les exportations) ou les importantes variations climatiques (impactant négativement les productions agricoles). D'après Collier et Dehn (2001), l'aide pourrait effectivement avoir un effet dit « compensateur » et atténuer l'impact négatif de ces chocs exogènes sur la croissance.

L'accentuation des efforts en termes de décaissements d'aide depuis le début des années 2000 due aux OMD a conduit de nombreux économistes à se pencher sur les effets potentiellement négatifs que pourraient avoir ces entrées massives de flux financiers sur l'économie du pays bénéficiaire. Des études ont remis en évidence le fait qu'un niveau d'aide trop important, et donc largement supérieur à la capacité d'absorption du pays bénéficiaire, pouvait également compromettre l'efficacité de ces flux. Selon cette approche, à partir d'un certain seuil, un dollar d'aide supplémentaire reçu serait relativement moins efficace. Des volumes d'aide disproportionnés par rapport aux besoins des pays occidentaux conduiraient les rendements à décroître. Du projet dans l'environnement de l'entreprise, tel que le projet de développement puis dans un environnement de coopération internationale tel que le projet d'aide internationale au développement, nous observons aussi dans ces travaux de recherche dans l'approche empirique, un projet dans un environnement informel.

4. Le projet diasporique et son *exo-financement* : un projet « atypique »

4.1. Qu'est ce qui fait la spécificité de ce projet ?

Après avoir parcouru la littérature sur la notion de projet et dans les différentes disciplines : sciences de gestion, sociologie, anthropologie, nous constatons un projet standard avec ses dérivés : projet de développement dans l'environnement de l'entreprise et un projet diasporique avec son *exo-financement,* (projets à financement diasporique réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine) dans un environnement informel par ses parties prenantes. Ces deux projets de développement : projet d'aide internationale au développement et le projet diasporique avec son *exo-financement* se distinguent par leur environnement : le projet standard avec ses dérivés (projet de développement local et projet d'aide internationale au développement, projet de coopération internationale) se développent dans un environnement d'expertise, formel et normé avec une grande technicité, avec un retour sur investissement. Alors que le projet diasporique et son *exo-financement* se développent dans un environnement

informel par ses acteurs (famille élargie, ONG, les bénéficiaires…). Ces deux projets tous deux projets de développement, ont aussi en commun leur organisation en mode projet, une multitude de parties prenantes et diffèrent par leur financement : le projet d'aide internationale au développement, un financement public, le projet diasporique avec son *exo-financement,* un financement privé.

4.2. Le projet diasporique avec son *exo-financement,* un projet mobilisateur ?

On constate que ce projet est collectif et solidaire, peut-on considérer la gestion de ce projet comme une gestion communautaire ? Cette question nous permet de mobiliser l'économie sociale et solidaire, les approches sur la confiance et la proximité pour identifier dans ce chapitre d'une part l'*exo-financement* et d'autre part, les projets réalisés dans le pays d'origine des diasporas. Par leur histoire, nous présentons les forces et faiblesses, l'environnement et les opportunités de ces projets. L'*exo-financement* et les projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine, s'inscrivent dans ce vaste champ de la disparition des frontières entre le formel et l'informel pour les initiatives individuelles et collectives. En s'appuyant sur une base familiale, les diasporas jouent une carte de sûreté. La famille donc devient une aide, mais aussi une contrainte à intégrer, celle qui va évaluer le projet. Notre hypothèse première dans cette sphère, c'est que le projet diasporique en quelque sorte l'*exo-financement* s'appuie sur le réseau familial et participent à l'informalisation de la société en créant une hybridation entre le secteur formel et informel.

4.3. Un espace projet « informel »

Ce type d'espace est caractérisé à la fois par une faible implémentation d'organisation et de management par projet. Cet espace qui dépend du recours exclusif aux logiques informelles, s'il favorise le partage mutuel des connaissances, ne contribue pas nonobstant à la performance collective de l'organisation « *puisque les acteurs ne sont pas dépendants (hiérarchiquement) les uns des autres* » (Grenier & Valoggia, 2009). Leur interdépendance repose davantage sur la confiance : « *on peut compter sur cet acteur pour faire, de toute façon, ce qui est en son pouvoir pour résoudre ce problème* » (Guibert & Dupuy, 1997). Dans une telle situation, l'on privilégie des « *solutions alternatives plus consensuelles* » (Thompson, 1967). Dans ces conditions, le projet fonctionne selon le « *modèle de la coalition* » (Thompson, 1967). Il est le reflet des « *dysfonctionnements dans les pratiques organisationnelles* » (Mary Jo Hatch, 1999) où l'ambiguïté pénalise l'espace projet : même si l'importance de la nécessité de gérer par projet

y est, la mise en place de processus est quasi inexistante. Dans ce contexte, le niveau de création de connaissances nouvelles et le niveau de capacité d'action reste incohérente ; et pour cause, ils ne sont pas adossés à des pratiques organisationnelles et managériales formelles. A défaut, les tendances au désordre pourraient l'emporter (Guibert, Dupuy, 1995). Dans son article intitulé « *Project Management Maturity Model, Provision a Proven Path to Project Management Excellence* », J. Kent Crawford (2001) considère l'espace projet informel comme *:*

« Un niveau très rudimentaire où la gestion de projet représente les caractéristiques suivantes : Gestion ad hoc, informelle, non standard, variable selon le responsable du projet souvent l'affaire d'un individu, information sur les projets limitée aux grandes lignes, peu de processus répétitifs ».

Si on suit la définition de Giddens (1987) de l'intentionnalité, nous constatons que la réalisation des projets collectifs des diasporas visant le développement du pays d'origine est porteuse de sens. Rassemblés dans des associations, les membres des diasporas financent en commun des projets pour l'amélioration de l'infrastructure dans les communautés d'origine en apportant leur soutien financier pour la construction des écoles, des hôpitaux, des routes, etc. L'expérience de certains pays bénéficiaires des transferts de fonds démontre que la collaboration entre les pays d'origine et leurs diasporas favorise l'orientation des fonds transférés vers le développement économique.

4.4. Le projet diasporique, une gestion sociale communautaire et solidaire

Des auteurs tels que Wade (1987, 1988), Ostrom (1990, 1992, 2003), Bromley (1992), Stevenson (1991), de Janvry et Sadoulet (1993) etc., ont montré l'existence d'une solution, autre que la privatisation ou la gestion étatique : la gestion communautaire. Elle est toujours d'actualité dans la littérature économique (Anderies *et al.* 2004 ; Chandrakanth *et al.* 2004 ; Durant *et al,* 2004 ; Ebrahim, 2004 ; Ostrom, 2003, etc.). Elle s'applique dans le cas de l'*exo-financement* des projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine. En d'autres termes, dans quelles conditions est-il possible de mettre en œuvre ce système de gestion communautaire et comment peut-on gérer ou mener collectivement ce type de projet ?

La théorie mobilisée, **l'économie sociale et solidaire**, l'approche sur la confiance et la proximité permettent d'analyser la faisabilité d'un système de gestion communautaire pour ces projets comme une alternative à la défaillance publique des États. Nous ne remettons pas en

cause l'efficacité de la gestion privée d'une manière générale. Nous souhaitons ici dépasser l'alternative gestion publique versus gestion privée pour mettre en relief cette autre solution qu'est la gestion communautaire.

Cependant, l'économie solidaire a ses caractéristiques propres. Elle reconnaît la diversité des parties prenantes et valorise les collectifs d'acteurs hétérogènes. Elle reconnait aussi le rôle de l'État pour la défense de l'intérêt général. Enfin, les organisations de l'économie solidaire reposent sur une diversité de financements publics, marchands et volontaires qui leur permet de pratiquer une hybridation de leurs ressources. Ainsi donc, la gestion de projet dans l'*exo-financement* se situe dans la reconnaissance d'une autre culture du vivre-ensemble. L'éradication de la pauvreté ou contribuer au développement de son pays d'origine suffisent - ils pour être solidaires ? D'ailleurs, qu'est-ce que la solidarité ? Autant de questionnements qui feront l'objet de nos analyses dans la troisième partie, l'approche empirique de cette thèse.

Vouloir établir des liens, voire des corrélations entre migrations et développement demeure une tâche d'autant plus complexe que l'existence même de ce lien pourrait être remise en cause par le faible poids démographique (3 %) des migrants internationaux dans la population mondiale. Ces associations de diasporas investissent dans des actions de développement local pour le mieux-être des populations résidant dans leur pays d'origine.

En travaillant dans le pays d'accueil, en étant en contact permanent avec les acteurs de cette société, les diasporas commencent à connaître non seulement la situation politique, les particularités économiques mais aussi les normes et les valeurs du pays d'accueil. Ce système de règles détermine le processus d'organisation et de règlementation de la relation des diasporas avec le pays d'accueil et avec le pays d'origine. Les diasporas qui opèrent des transferts et de l'*exo-financement* sont des personnes qui ont investi dans des projets de proximité ou ont créé une activité entrepreneuriale dans le pays d'origine. Ces projets comme l'*exo-financement* sont aussi **basés sur la confiance.**

Les diasporas sont génératrices de diverses formes de proximité entre « *ici* » et « *ailleurs* ». La littérature récente portant sur l'économie de la proximité nous aide à montrer comment à travers les diasporas, les pays d'origine peuvent se rapprocher des pays de destination, les pays d'accueil. Ceci du point de vue technologique, organisationnel et institutionnel. Le fait d'envoyer des transferts cognitifs, relationnels, institutionnels, organisationnels et symboliques, produit des effets directs mais aussi indirects sur le pays d'origine. Par rapport à Krugman

(1991), les travaux récents montrent qu'il y a plusieurs formes de proximités : organisée (Rallet et Torre, 2004), organisationnelle et institutionnelle (Pecqueur et Zimmerman, 2004 ; Gilly et Lung, 2005), ou encore proximité relationnelle et proximité de ressources chez Bouba-Olga et Grossetti (2005). Rallet (2002) indique que la proximité est multiple, à part la proximité géographique, elle peut être : relationnelle, technologique, cognitive, affective, etc., donc « *nous parlerons de l'économie de proximités et non de l'économie de proximité* ». La notion de proximité est très utile pour notre analyse, elle nous aide à expliquer comment la relation entre les diasporas et le pays d'origine donne lieu à diverses proximités avec des effets dépassant le cadre simple du transfert de fonds. Selon la nouvelle approche de « l'économie de proximités » (Gilly et Torre, 2000 ; Pecqueur et Zimmerman, 2004) pour bénéficier des externalités de proximité, il ne suffit pas « *d'être à côté* » en termes de distance mais il faut aussi faire partie du même réseau et accepter des règles communes (Torre et Rallet, 2004). Notamment ce processus « *d'encastrement social et institutionnel* » des diasporas, tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine, permet aux pays d'origine de tirer profit des ressources du pays d'accueil grâce au lien social existant avec les diasporas. Notre hypothèse finale est que les solidarités entre diasporas et leurs pays d'origine et familles sont indispensables aux deux parties pour le maintien du lien culturel. Cette dimension englobe les facteurs économiques, intellectuels, politiques, mais aussi culturels. Ce projet de proximité fait aussi appel à des ressources non financières.

Guiddens, (1994) propose une définition en dix points de la confiance. Sur ces points, nous retenons trois points qui peuvent s'appliquer aux **relations de confiance** établies entre les membres d'une diaspora dans le cadre de l'*exo-financement* à partir du pays d'accueil *des* projets réalisés dans le pays d'origine :

1. La confiance est nécessaire en l'absence d'informations dans le temps et dans l'espace.

2. La confiance est liée à la contingence, parce que l'on ne peut prévoir toutes les situations, on fait confiance en s'en remettant au hasard.

3. La confiance sert à minimiser le danger, le risque acceptable, le danger minimal est à la base de la confiance.

4. La confiance entre les membres de l'équipe agit comme un mécanisme accélérateur de la réalisation du projet. Luhmann (1968).

Pour de nombreux auteurs, notamment Luhmann (1968), la confiance personnelle est posée comme le moyen privilégié pour assurer un meilleur fonctionnement des équipes de l'organisation projet. La confiance personnelle aide les équipes projet à résoudre plus rapidement et efficacement les problèmes nombreux et complexes que l'organisation leur confie (Meyerson et al. 1996, Mc Knight et al. 1998). En définitive, la confiance personnelle assure au projet de meilleures possibilités pour qu'il soit mené jusqu'à son terme Munns (1995). Cette affirmation s'applique aussi à l'*exo-financement* donc au projet diasporique.

D'autres auteurs, F. Bidault et J. C Jarillo (1995) distinguent la confiance morale « *nécessaire à des relations harmonieuses entre agents engagés dans des transactions économiques* ». Par conséquent, la confiance tresse des liens solides avec la notion d'identité. J.C Usunier (1999) « *distingue les éléments qui fondent une orientation vers l'autre (altruisme, loyauté, réciprocité, réputation, connivence) et ceux liés à un engagement dans l'action (dépendance, coopération, fiabilité, aversion au risque)* ». Ainsi, dans l'*exo-financement* définit comme étant le projet diasporique, on observe cette relation de confiance qui soutient toutes les actions collectives des diasporas. L'*exo-financement* de ces projets collectifs réalisés dans le pays d'origine ne sont pas sans risque. En résumé, c'est la confiance qui permet de braver toutes les difficultés et risques qui sont liés à ces projets.

4.5. L'*exo-financement* et les ressources non financières

Comme nous l'avons déjà mentionné, les diasporas peuvent exercer une influence directe sur le pays d'origine à travers la forte volonté de maintenir le contact avec ceux qui sont restés au pays et ou indirecte par leur rôle « d'*intermédiaires de réputation* » (reputational intermediaries). Les effets directs portent sur la volonté des diasporas de promouvoir le commerce du pays d'origine, de réaliser des investissements, de créer des activités entrepreneuriales dans le pays d'origine, de communiquer avec les personnes non-migrantes, de visiter le pays une ou deux fois par an et d'envoyer régulièrement des fonds. D'une manière indirecte, les diasporas peuvent contribuer à la mise en relation de l'économie nationale avec les réseaux d'affaires internationaux, informer sur les tendances des marchés étrangers, transférer des connaissances, etc. L'identification de ces effets confirme que l'impact des diasporas sur le pays d'origine ne se réduit pas au cadre des transferts de fonds mais à un projet d'*exo-financement* qui engendre des effets plus complexes. Des projets sont conduits et construits avec des ressources en partie non-financières : les ressources relationnelles. L'impact des ressources financières des diasporas sur le pays d'origine est le plus étudié par la littérature

spécialisée qui les a considérées pendant longtemps comme l'unique contribution des diasporas au développement du pays d'origine à cause de leurs effets immédiats. Notre argumentation va plus loin en mettant en évidence le rôle complexe que les diasporas peuvent jouer dans le développement du pays d'origine à long terme et qui dépasse largement l'image des diasporas comme simples fournisseurs de ressources financières. La relation entre les diasporas et le pays d'origine est porteuse d'autres transferts que ceux financiers. Orozco (2005) note qu'elle implique « les transferts d'argent, le tourisme, le transport, les télécommunications et le commerce nostalgique avec des produits spécifiques du pays d'origine, des flux qu'il réunit sous le terme de 5Ts (money Transferts, Tourism, Tranportation, Télécommunication et nostalgie Trade) ». L'analyse des effets non-financiers à travers les ressources des diasporas autres que les transferts de fonds permettent d'identifier d'autres ressources telles que les ressources relationnelles et les ressources cognitives.

4.5.1. Ressources relationnelles

Les ressources relationnelles des diasporas résultent d'une relation d'interférence entre : les membres des diasporas au sein des réseaux diasporiques (réseaux secondaires) créés dans les pays de destination, les diasporas et le pays d'origine (réseaux primaires) et à la suite d'interaction des diasporas avec le pays d'accueil. La totalité des ressources « libres, créées, disponibles ou reproduites » par les réseaux diasporiques, ce que Billaudot (2004) appelle « *patrimoine social* » permet aux diasporas de maintenir l'identité ethnique et d'assurer sa perpétuation spatiale et temporelle. La notion de « *patrimoine social* » renvoie au concept de « *capital social* » défini par les auteurs comme Bourdieu (1980) ou Putnam (1995) comme l'accumulation des liens sociaux établis par les individus avec les autres afin d'accéder aux ressources de ceux qui participent à la même structure sociale. Comme nous l'avons déjà mentionné, le pays d'origine peut accéder aux ressources des diasporas grâce à l'appartenance aux mêmes structures sociales impliquant d'autres proximités, qui selon Rallet (2002) sont proches de ce que Grossetti (1999) appelle « proximité relationnelle », de nature sociale produisant des effets intentionnels et non-intentionnels sur le pays d'origine.

4.5.2. Ressources cognitives

Par le bais des diasporas, les pays d'origine accèdent aux ressources cognitives du pays d'accueil et peuvent bénéficier de leurs progrès technologiques. Dans une étude sur l'Inde, Agrawal et *alii* (2008) soulignent que les perspectives du développement d'un pays dépendent de sa capacité d'innovation qui est fonction de l'accès aux technologies et désignent les

migrants qualifiés en tant que « *diasporas novatrices optimales* », comme stock d'émigrés qui maximise l'accès du pays d'origine aux connaissances en étant le fournisseur principal des différents savoirs. Dans la même logique, la Banque Mondiale (2008) note que la forme la plus importante d'innovation d'un pays pauvre est l'adoption et l'adaptation des technologies déjà existantes.

Une autre analyse dénote que les diasporas peuvent jouer un rôle important dans le développement technologique du pays d'origine, c'est l'ouvrage de Gerschenkron (1962), « *Economic backwardness in historical perspective* », qui traite le processus de rattrapage des pays en développement. En se basant sur l'approche de Gerschenkron (1962), le modèle diasporas pourrait constituer une « stratégie institutionnelle » de développement économique pour les pays pauvres. Les travaux de Gerschenkron (1962) dénoncent les étapes universalistes du développement économique invoquées par Rostow (1960). Cette approche indique que les pays en développement devraient s'inspirer du modèle de croissance des pays avancés et entreprendre les mêmes mesures. Contrairement à ce scenario de développement, Gerschenkron (1962) à partir du cas russe, soutient que les pays « retardataires » ne sont pas obligés de parcourir les mêmes étapes et commettre les mêmes erreurs que les pays développés. Les pays en retard doivent faire preuve de créativité pour amorcer le processus de rattrapage et ainsi bénéficier des progrès technologiques enregistrés par les pays industrialisés, donc ils peuvent « sauter » certaines phases.

4.5.3. Ressources organisationnelles

La diaspora génère aussi des ressources organisationnelles qui sont d'essence relationnelle. En effet, le lien social entre la diaspora et le pays d'origine permet à ce dernier d'accéder aux ressources de la communauté diasporique sans une proximité géographique car d'autres formes de proximité se créent. Dans le cas de la diaspora, l'appartenance à la même organisation suppose la même société du pays d'origine et la même communauté diasporique créée dans le pays de destination. Ainsi, les ressources organisationnelles de la diaspora génèrent des effets directs et indirects sur le pays d'origine.

Le fait de vivre et de travailler dans la société d'accueil permet aux diasporas de connaître le fonctionnement des entreprises étrangères, de découvrir de nouveaux modèles managériaux, des compétences qu'elles peuvent transmettre aux pays d'origine par la création d'une activité entrepreneuriale ou la réalisation d'un projet. Ce qui permet d'utiliser des nouvelles connaissances en termes d'organisation, de gestion et de gouvernance. La diaspora agit comme

un trait d'union entre le pays d'origine et le pays d'accueil en contribuant au rapprochement des modèles organisationnels entre les entreprises nationales et celles étrangères. Les ressources organisationnelles de la diaspora sont un moyen de rapprochement en termes de modèles organisationnels entre le pays d'accueil et le pays d'origine. A travers les voyages professionnels dans le pays d'origine ou à travers la création des entreprises, les diasporas réalisent des transferts de nouveaux modèles organisationnels, de nouvelles compétences professionnelles vers le pays d'origine. À la suite de l'interaction entre la diaspora et les acteurs locaux, la culture d'entreprise, les pratiques managériales changent en étant influencées par les nouvelles méthodes d'organisation, de gestion et de sources de financement. De même, une source importante de modèles organisationnels et de compétences professionnelles est assurée par les migrants de retour qui lancent leurs propres activités dans le pays d'origine.

Les études montrent que les migrants qui retournent temporairement ou définitivement dans le pays d'origine, ont une appréhension plus importante pour les activités entrepreneuriales que pour une activité salariale, ainsi ils adoptent une culture entrepreneuriale et de projet dans le pays d'origine. Les compétences professionnelles et organisationnelles des membres de la diaspora peuvent être transmises aux proches restées dans le pays d'origine à travers des visites professionnelles ou personnelles mais servent aussi à lier le milieu entrepreneurial du pays d'accueil avec celui du pays d'origine.

4.5.4. Ressources symboliques

A part les ressources financières, cognitives, relationnelles, institutionnelles et organisationnelles générées par une diaspora, dans la grille de lecture (tableau 6), nous identifions une autre ressource, les ressources symboliques, qui est l'ensemble des images, des identités, perçues de la diaspora. Nous avons montré que durant son histoire, une communauté ethnique qui est basée sur les symboles caractéristiques comme le passé historique, la même origine géographique, la culture, l'organisation sociale, les éléments essentiels du capital symbolique qui selon Bruneau (2004) aide la diaspora à surmonter l'obstacle de la distance avec le pays d'origine et parfois l'obstacle du temps. Les relations interpersonnelles tissées au sein du groupe ethnique contribuent à la pérennisation du capital symbolique qui renforce son identité. Les ressources symboliques générées par la communauté diasporique n'ont pas comme seule conséquence la consolidation du groupe et la création d'une identité collective mais engendrent aussi des effets directs et indirects sur le pays d'origine.

Lors de l'enquête auprès des associations de diasporas ivoiriennes, nous constatons que chaque diaspora met en place une stratégie de perpétuation spatiale et temporelle du groupe ethnique qui s'organise autour des dispositifs économiques, sociaux, culturels, politiques activés par les migrants ayant une forte motivation à contribuer à la structuration de la diaspora et de la consolidation du groupe ethnique. La promotion de l'image et de la mémoire collective se réalise à l'initiative des réseaux diasporiques formés dans le pays d'accueil ou à l'initiative de l'État d'origine qui est conscient que la diaspora constitue un moyen important de promotion à l'étranger de l'image positive du pays d'origine. Dans ces conditions, le pays d'origine (exemple, dans notre cas d'étude, l'ambassade de Côte d'Ivoire en France), encourage la création des structures diasporiques telles que des associations dans le pays d'accueil pour garder le contact avec les diasporas, mais aussi pour promouvoir son image à travers les activités culturelles, éducationnelles, d'information ou politiques.

L'image de la diaspora est volontairement associée au pays d'accueil. Dans la plupart des cas, la population locale ne connait pas le contexte économique, politique, sociale du pays d'origine de la diaspora, par conséquent la présence de la diaspora est une possibilité de découvrir leur style de vie à travers les activités déployées dans le pays d'accueil, ce qui permet de renvoyer une image plus positive du pays d'origine. Les associations diasporiques sont souvent présentes lors des foires et activités culturelles des collectivités communales du pays d'accueil (vente de produits exotiques, de pagnes sur des stands). Les associations diasporiques mettent en place d'une manière spontanée des campagnes d'information sur leur pays d'origine, leur culture pour se faire connaître dans la société d'accueil, ainsi le pays d'origine renvoie une image positive au pays d'accueil à travers la diaspora.

Nous avons souligné dans les chapitres précédents, qu'une des caractéristiques de la diaspora est l'attachement au pays d'origine. Le projet migratoire ne marque pas la rupture avec le pays d'origine mais perpétue une mémoire collective de la diaspora. Le fait de se regrouper, est par nécessité pour surmonter les difficultés liées à la migration, l'isolement, ou par volonté de s'identifier au groupe ethnique pour se socialiser et contribuer au développement des valeurs culturelles liées au pays d'origine, de l'histoire, de la langue etc. L'appartenance à un système de croyances conditionne la résistance de la diaspora à l'assimilation dans le pays d'accueil en lui conférant une certaine autonomie par rapport au pays de départ et au pays d'origine. Un exemple de perpétuation de la mémoire collective est donné par les entreprises ethniques ivoiriennes (telles que les restaurants, les salons de coiffure, le commerce des produits exotiques) créées par les migrants ivoiriens dans le pays d'installation. Elles contribuent

involontairement à la promotion de la culture entrepreneuriale, de la culture projet, de la confiance, des éléments qui assurent l'existence et l'évolution du groupe ethnique et le, maintien des liens forts avec le pays d'origine qui entretiennent la continuation de cette mémoire collective.

Par conséquent, par le biais des diasporas installées dans le pays d'accueil, ces dernières, voient leur culture, leur histoire diffusées dans un autre pays. Une autre dimension est à souligner, les représentants de la diaspora qui ont réussi dans le pays d'accueil (tels que les enseignants ivoiriens universitaires et dans le secondaire, les consultants dans les institutions internationales) par la qualité de leur travail, l'insertion dans la vie sociale envoie d'une manière indirecte l'image de leur pays d'origine qui est perçue d'une manière positive par la société d'accueil. Ainsi, les ressources symboliques d'une diaspora sont des facteurs déterminants de la perpétuation de la mémoire collective du groupe, de son existence et de son développement dans le pays d'accueil, pays d'installation. Les ressources symboliques d'une diaspora et leur promotion dans le pays d'accueil ont cet effet indirect de construction de l'image du pays d'origine dans le pays d'arrivée. De même, les réseaux des diasporas qualifiés permettent aussi d'éliminer les barrières d'image qui sont préconçues dans le pays d'accueil.

Tableau 5 : Typologie des effets des ressources de la diaspora sur le pays d'origine

Type de ressources	Effets directs	Effets indirects
Ressources non financières	La réduction de la pauvreté. Les « remittances « comme diversification de revenus. Les « remittances » comme source d'investissement en capital humain. Les « remittances » comme source d'investissements directs étrangers. Les « remittances » comme source d*'ex*o-*financement* des projets réalisés dans le pays d'origine. Les « remittances « et le financement des projets collectifs et productifs. - ..	L'apparition de secteurs économiques vivant de la diaspora. Le développement du micro-crédit et du système bancaire. L'effet multiplicateur des remises de Fonds (« remittances »). L'impact macro et micro économique des « remittances ».

Ressources cognitives	La prospection De nouveaux marchés extérieurs. La création d'environnement propice aux nouvelles technologiques.	Les nouvelles capacités d'innovation par l'accès aux nouvelles technologies des pays d'accueil de la diaspora. Les effets indirects d'incitation à la formation dans les pays d'origine.
Ressources relationnelles	La création des structures nationales pour bénéficier des compétences et expériences de la diaspora. La création de réseaux de communication. Les réseaux diasporiques comme moyen d'ascension professionnelle. L'apparition organisée des réseaux sociaux virtuels de la diaspora.	Les effets relationnels des transferts. L'accès à un réseau plus élargi de contacts et d'affaires. L'amélioration du climat d'investissement dans le pays d'origine. La diaspora comme source d'information et d'interprétation sur le contexte du pays d'origine et du pays d'accueil. La diaspora comme vecteur de changement politique. La diaspora comme plateforme d'expansion des relations commerciales. L'apparition spontanée des réseaux sociaux virtuels de la diaspora.
Ressources organisationnelles	La création d'associations et d'ONG de relais d'appui dans le pays d'origine. Recherche de partenariats dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. (Collectivités territoriales Institutions, Bailleurs…).	La transmission de nouvelles compétences professionnelles et de nouveaux modèles organisationnels.
Ressources symboliques	La perpétuation organisée de la mémoire collective du groupe diasporique et de l'image du pays d'origine. La promotion de l'image du pays d'origine par l'association de la diaspora à l'image du pays d'accueil. La création intentionnelle des ressources symboliques.	La perpétuation de la mémoire collective. La promotion de l'image du pays d'accueil. La construction de l'image du pays d'origine dans les pays d'accueil. La diaspora comme vecteur de réputation et de crédibilisation du pays d'origine. L'effet incitatif spontané : la diaspora comme exemple à suivre.

4.6. Un projet dans un espace transnational facilité par les nouvelles technologies

Avec la création de réseaux virtuels et de communication, les États d'origine en coopération avec les associations diasporiques constituées dans les pays d'arrivée mettent en œuvre des réseaux de communication avec les diasporas qui revêtent plusieurs formes. Ce sont la transmission des émissions de télévision par satellites, la création de chaines de télévision et de radios pour les diasporas dans le pays de destination, la publication de journaux adressés aux diasporas, l'organisation de conférences, la création de structures étatiques visant la communication avec les réseaux formels des diasporas.

Au début des années 2000, la démocratisation de la téléphonie mobile a été un premier signal de correction du maillage général. Même dévolu à une petite élite, ce moyen de communication a fait son apparition dans les foyers et fédéré dans les villages beaucoup de familles. Le développement accéléré du téléphone mobile au cours de la décennie a accentué la progression et inspiré de nouveaux rapports à l'économie. Au Kenya, pays à l'avant-garde des paiements par mobile, cette facilité de paiement dans beaucoup de transactions administratives a été le premier pas d'une grande révolution interne du transfert d'argent. De manière plus globale, ce succès est le fruit d'un changement de discours comme l'explique Loquay (2012). « *Cette réussite s'explique par les capacités d'adaptation des opérateurs internationaux à la demande d'une population pauvre et à la réponse des petits opérateurs privés* ». Les connexions téléphoniques dans le continent ont connu récemment une croissance exponentielle. Avec plus de 620 millions de connexions, l'Afrique est passée devant l'Amérique latine. Le taux de couverture atteint 90% en zones urbaines et 80% dans les zones rurales. Ce développement est le plus important dans le monde (Loquay, 2012). Ces transformations tiennent de la croissance du néolibéralisme, de l'émergence du secteur privé. Plus philosophiquement, les chemins de cette expansion sont assez singuliers car ils n'empruntent pas les codes et les temporalités observées ailleurs. Les étapes connues dans les pays occidentaux, par exemple dans l'implantation du réseau de téléphonie mobile, sont inscrites dans un temps court, ce qui est aussi le cas pour beaucoup de pays africains dont le Sénégal.

Cette adaptation rapide a été facilitée par le caractère urgent du besoin mais aussi la simplification qu'elle offrait dans les transactions du quotidien. Agent de la décentralisation du réseau, le téléphone mobile en lui-même était accessible pour les populations. C'est aussi un instrument de démocratisation. C'est tout un paysage qui se met en place progressivement. Ces transformations vont se faire ressentir sur les *exo-financements* des diasporas. L'une des

premières sociétés à se lancer au Sénégal dans les transferts d'argent de proximité est Wari. Argent en Bambara, Wari est une multinationale créée en 2008 par un patron Sénégalais, Kabirou Mbodj, présent désormais dans 8 pays africains de la zone occidentale du continent. Privilégiant les transferts nationaux, Wari est aussi présent en France et aux USA. L'originalité que présente Wari, c'est de segmenter les transferts d'argent. Dans l'axe Paris-Dakar par exemple, les transferts peuvent être réalisés sur Internet. Le destinataire reçoit un code sur son téléphone et peut se rendre dans les points relais pour retirer son argent. Les points relais sont divers, ce sont majoritairement des boutiques, mais aussi des agences aux activités multiples qui assurent le relais en collaboration avec Wari. En s'appuyant sur un réseau ancien et réellement présent partout, Wari et ses agents ont bien compris l'enjeu de la rapidité qu'offrent les téléphones. Cet investissement d'un capital géographique préexistant s'accompagne de tarifs alléchants. Les transferts sont aussi segmentés dans le sens où ils peuvent se faire en plusieurs temps. Envoi d'abord vers un point relais, qui lui-même envoie vers le destinataire final. Les pays en développement lancés dans le processus de rattrapage peuvent exploiter leur retard technologique en tirant profit des « *spillovers technologiques* » du reste du monde ce que Gersrschenkron (1962) dénomme « *l'avantage du retard du développement* » (avantagea of backwardness). Selon lui, plus le pays est en retard, plus sa croissance est forte parce qu'à moindres coûts à travers l'imitation, l'adaptation, la diffusion des connaissances il peut bénéficier du savoir déjà accumulé par les pays avancés. Dans ce contexte, les diasporas jouent le rôle d'unité de transfert des connaissances entre les pays d'accueil et les pays d'origine ce qui rend encore plus facile l'assimilation du savoir. Grâce aux membres de leurs diasporas, les pays source ont accès à l'expérience des pays développés et à leurs réalisations en matière de modèles managériaux, de technologies, de démocratie, etc. Ces nouvelles technologies contribuent à la performance de l'*exo-financement* des projets des diasporas dans leur pays d'origine. Cependant, comment qualifier les facteurs clés de succès, la performance de l'*exo-financement* et du projet des diasporas ? Projets distanciés par les projets d'aide internationale au développement. Comme il nous est démontré dans les débats dans l'économie du développement, la performance des projets d'aide internationale au développement avait beaucoup souffert d'une analyse de besoins qui n'a pas suffisamment pris en compte les réalités des parties prenantes (Muhrirwa, (2008).

Conclusion de la première partie

Le concept d'exo-financement ne prend toute sa dimension que lorsqu'il est rapporté aux actions des diasporiens. Que lorsque l'on tourne le concept dans tous les sens, il n'est scientifiquement possible de le mobiliser et de l'épuiser que pour le cadre empirique des actions de développement diasporiennes. L'analyse comparative réalisée dans ce chapitre entre l'*exo-financement* des projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine et l'*exo-financement* des projets d'aide internationale au développement par l'APD (l'aide publique au développement) révèle que l'impact sur le pays d'origine pour l'un et le pays bénéficiaire pour l'autre est différent. On constate que la richesse créée par le groupe diasporique prend des formes diverses et produit des effets différents sur le pays d'origine. L'*exo-financement* des projets diasporiques est fait de manière spontanée par les membres au sein des associations de diasporas. Ce sont la plupart du temps des bénévoles qui agissent de manière collective, solidaire et communautaire.

L'évaluation de ces projets est une histoire de famille, du village ou des bénéficiaires. Alors que le financement des projets d'aide internationale au développement est assuré par des bailleurs soit bilatéraux ou multilatéraux, par le biais de l'APD avec une évaluation très instrumentalisée et avec des experts qui participent à la gestion de ces projets, avec des contraintes et des normes établies par l'OCDE, des bailleurs tels que la Banque Mondiale. Maintenant, il nous faut soumettre ce modèle conceptuel à l'épreuve des faits à travers l'approche empirique. Toutefois, l'analyse d'un contexte approprié est nécessaire notamment : les mutations institutionnelles après les indépendances (chapitre 5) en insistant sur un début de formalisation de l'*exo-financement* (co-développement, ONG acteurs de la société civile, l'épargne solidaire) ; les diasporas, 6ème région du continent africain (chapitre 6) à travers la naissance et l'évolution des diasporas, une solidarité internationale à travers la coopération internationale, un mouvement d'origine économique qui rejoint l'économie du développement. Par ailleurs, l'*exo-financement* définit à travers le projet diasporique devient une nouvelle source de financement dans la coopération internationale (chapitre 7) avec des impacts macro-économiques des TFM sur le pays d'origine, sur la croissance et l'investissement, sur la réduction de la pauvreté, tout en portant une attention particulière sur le rôle joué par les transferts informels. Il est aussi important de prendre en compte les limites de la définition officielle des TFM avec un effet limité sur l'investissement dans les pays d'origine.

Deuxième partie : Les éléments de contexte institutionnels, politiques et socio-économiques

Cette deuxième partie vise à décrire le contexte de notre objet de recherche : l'*exo-financement* des projets réalisés dans leur pays d'origine par les diasporas sénégalaises, maliennes et ivoiriennes. Pour comprendre les motivations et les spécificités de ces transferts financiers d'une part et en nature d'autre part, il nous faut parcourir les éléments qui constituent l'environnement des diasporas. Le chapitre cinq présente les mutations institutionnelles africaines après les indépendances. Pour l'Union Africaine, les diasporas constituent une sixième région du continent africain, ce qui nous emmène à parcourir l'histoire des diasporas en Afrique et en Europe dans le chapitre six. Nous terminons par le chapitre sept, *l'exo-financement* des diasporas, une nouvelle source de financement dans la coopération internationale. Aujourd'hui, le nombre d'immigrés dans le monde est estimé à 258 millions[9]. Ce chiffre a augmenté de moitié depuis le début du XXIe siècle. Les migrants, les personnes résidant dans un autre pays que celui de naissance représentent ainsi 3,4% de la population mondiale, souligne l'ONU dans un rapport sur les développements et tendances migratoires. « *Longtemps considérée comme néfaste pour le développement des pays d'origine, la migration internationale occupe aujourd'hui une bonne place dans la littérature du développement à travers le rôle des importants flux de transferts des migrants sur les pays d'origine* » (S. Feld, 2019).

[91] Source : Les Nations unies, « journée internationale des migrants », décembre 2017.

Introduction

Dans les premières études sur les migrations, l'accent était mis sur la perte de main-d'œuvre que subissaient les pays d'origine des migrants, surtout en travailleurs qualifiés. Sachant que c'est la pauvreté qui pousse les gens à migrer, au cours des dernières années, de plus en plus d'auteurs soulignent que ces pertes pouvaient être largement compensées par les importants flux de transferts que ces migrants envoient dans leurs pays soit pour aider la famille, soit pour épargner et/ou investir. Ainsi, les sommes d'argent que les migrants envoient dans leur pays d'origine, les pays d'Afrique de l'Ouest, pays du Sud, sont devenus, en l'espace de quelques années, l'objet de débats au niveau international. Un nouveau flux transnational, la formation d'une coopération internationale sur les TFM fait suite à l'importance croissante des TFM depuis les années 1990. Ce qui rend inéluctable l'intégration de ces flux dans les préconisations des organisations internationales et dans l'économie du développement. Au cours des années 1960 et 1970, accompagnant la dynamique de décolonisation et de construction des économies du tiers monde, les migrations furent analysées soit comme un instrument de développement soit comme le symptôme d'une dépendance à l'égard des pays du Nord. Plus récemment, à partir des années 1990, la question du développement s'est étendue aux autres domaines de la recherche sur les migrations. A l'échelle transnationale, chercheurs et décideurs politiques s'interrogent sur le rôle des diasporas dans le développement des pays d'origine. Au niveau des pays d'accueil, on observe un intérêt croissant pour le rôle des migrants dans les dynamiques économiques. Toutefois ces dix dernières années, les travaux de recherche ont mis l'accent sur l'analyse de l'impact des transferts sur les pays d'origine (Carling 2008). Les principales organisations internationales que sont la Banque Mondiale, l'OCDE et l'OIM ont centré une partie importante de leur effort de recherche sur la relation entre migration et développement.

De nombreux travaux ont été également produits par l'ONU, le BIT et le FMI. Ces travaux qui soulignent la diversité des organisations de migrants engagées dans le développement sont avant tout centrés sur l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Cette problématique fut abordée à travers les initiatives des associations de migrants pour leur village d'origine, dans la vallée du Fleuve Sénégal et au Maroc (Daum 1998 ; Gonin 1997 ; Lacroix 2005). De même, l'impact des transferts financiers a fait aussi l'objet de plusieurs études : (Charbit & Chort 2006 ; Guilmoto et Sandron 2003), (Goubert 2000) : Vivifiée par la forte croissance des transferts monétaires dans le monde, la recherche sur l'impact économique des migrations a connu un récent

engouement. Ces travaux ont aussi permis une meilleure connaissance de l'impact des transferts et investissements. Ces impacts sont hétérogènes et dépendent des conditions structurelles dans lesquelles ils s'enracinent. A la suite de ce regain d'intérêt pour les pays du Sud, les travaux européens ont mis en évidence l´importance de dynamiques jusqu'ici négligées. D´une part, les chercheurs accordent une attention grandissante aux rôles des diasporas et de la circulation et d'autre part à leur analyse portant sur les sociétés d´accueil. Les travaux s'ouvrent de façon sensible sur les problèmes de citoyenneté et d´intégration. Cependant, les études migratoires restent déconnectées des théories sociales générales (Castles 2008). Ainsi les dynamiques de mobilisation des diasporas pour le développement de leurs pays d'origine ainsi que les configurations migratoires particulières sociales, économiques, qui leur sont afférentes, ne sauraient être appréhendées sans l'analyse du contexte institutionnel, social, historique, politique et économique.

Chapitre 5. Les mutations institutionnelles africaines après les indépendances

Dès le début des indépendances africaines, au cours des années 1960, l'évolution de la modernité politique, économique, culturelle a pris la forme institutionnelle et idéologique d'un développement mimétique dont les formes métropolitaines servaient tout naturellement de modèle. Les pays africains ont été capables de gérer, depuis 1950, un triplement de leur population globale et un quintuplement de leur population urbaine grâce aux petites activités non enregistrées. Ils ont, en une génération, réalisé des transformations culturelles et structurelles considérables. Les acteurs du « bas » ont été capables d'inventer, d'innover, de créer des activités répondant à la satisfaction des besoins essentiels. Les économies populaires ou « informelles » constituent des modes d'accommodement, d'ingéniosité, de vie ou de survie du plus grand nombre. Le développement des infrastructures, des systèmes scolaires et sanitaires, des appareils productifs, ainsi que l'émergence d'élites formées ou de la société civile font que l'Afrique des années 1980 est très différente de ce qu'elle était un quart de siècle auparavant lors de l'indépendance.

1. Perspective historique

L'article de Catherine Coquery-Vidrovitch[10] (1992) intitulé « Trente années perdues ou étape d'une longue évolution », met en perspective historique ces trente années qu'elle nomme « temps de la conjoncture ». Ce dossier, « *Trente années d'Afrique* », présente le bilan des différents types de transformation depuis les indépendances. La revue s'éloigne d'un afro-pessimisme et d'une vision d'une Afrique mal partie. Selon elle, le nationalisme et la construction de l'État- nation sont les deux priorités que doivent surmonter les nouveaux pays indépendants. Elles entrent en contradiction avec deux notions fortes : le panafricanisme et le séparatisme régional. Ce questionnement reste toujours d'actualité, même si les États ont parfois failli et si l'ethno-nationalisme est croissant par la volonté de maintenir les frontières, cicatrices héritées de la violence de l'histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale. Cet article aborde les transformations économiques et sociales à travers les progrès réalisés sur la santé

[10]Catherine Coquery-Vidrovitch, « Les Afriques en l'an 2000 » et « trente années d'Afrique », *Afrique contemporaine*. 2010/3 N°235 pages 85 à 100.

et l'école et en rendant compte du renouveau culturel, des dynamiques de l'informel, de l'urbanisation, de la démocratisation mais également en soulignant les opportunités et les défis que doivent relever les sociétés africaines**.**

Le dossier « *Les Afriques en l'an 2000* », quant à lui, s'inscrit dans un contexte de guerre froide où le mur de Berlin et l'apartheid occupent une place prépondérante dans l'espace international. Le contexte économique est fortement altéré par les endettements et l'influence permanente des plans d'ajustement structurel du Consensus de Washington. Les pays africains sont et demeurent des pays où l'information est peu fiable et difficilement vérifiable (voir le débat entre Jean-Marie Cour et Gilles Duruflé, (2000). Les tendances passées et futures diffèrent selon le point de vue utilisé. Trois éclairages s'opposent. D'abord, une démarche top down, privilégiée par cet article mais de manière non-exclusive, montre une Afrique aux marges des relations internationales. Elle est incluse dans le système international mais n'est pas décisionnaire. Aucun des pays africains ne fait partie des processus de décisions sur la mondialisation. L'Afrique demeure placée sur une tendance de faible croissance de la productivité conduisant à une marginalisation vis-à-vis des flux commerciaux et financiers internationaux et à un endettement important. Les indicateurs de pauvreté y sont les plus élevés au monde.

2. Une gestion concertée entre le pays d'accueil et le pays d'origine

Les dispositifs politiques mis en œuvre au niveau national dans le but d'associer les populations migrantes aux efforts de développement s'inscrivent dans un contexte international de réflexion plus globale sur cette question. Les organisations internationales telles que la Banque Mondiale, l'Organisation des Migrations Internationales ou l'ONU sont les principaux moteurs de cette réflexion. L´engouement récent qui a marqué cette dernière décennie est lui-même lié à la croissance spectaculaire des transferts monétaires Nord/Sud. De plus, des travaux menés par la Banque Mondiale (Ozden & Schiff 2007 ; World-Bank 2007) et d´autres institutions internationales ont mis en lumière les effets positifs de ces transferts sur le niveau de pauvreté, contredisant ainsi les critiques des analyses pessimistes qui voyaient dans la migration un processus de reproduction des inégalités. Une série de conférences internationales organisées par l´ONU (le Dialogue de Haut Niveau, sur les Migrations et le Développement, New York, 2006), le Forum Global sur les Migrations Internationales (Bruxelles, 2005) la conférence de Bellagio (Turin, 2007) et d'autres évènements ont généralisé l'intérêt pour la question. La

nécessité d´une gestion concertée des migrations par les pays du Sud et du Nord et au profit d´un développement partagé (stratégie Gagnant-gagnant) semblait faire consensus parmi les décideurs politiques.

3. Un début de formalisation de l'*exo-financement*

Les diasporas sont des cibles marketing intéressantes pour les banques commerciales. La Société générale vient d'ouvrir des agences bancaires dans le Nord de Paris afin de permettre aux ressortissants de pays africains de gérer leurs comptes au pays. Des banques sénégalaises ou marocaines ouvrent des agences en France. Le compte épargne codéveloppement créé en 2006 pour drainer l'épargne des étrangers sur des comptes bloqués, destiné au financement de projets dans les pays du Sud et déductible à 25 % du revenu imposable a surtout un effet d'aubaine pour les étrangers déjà imposables qui n'ont probablement pas attendu ces offres pour épargner ou arbitrer dans leurs revenus la part qu'ils renvoient à leurs proches au pays. L'Agence française de développement chargée de mettre en œuvre la stratégie de l'aide publique au développement de la France a clairement, voire uniquement, centré sa stratégie de codéveloppement sur la mobilisation de l'épargne des migrants vers des projets de développement collectif, tâche rude quand on sait que les transferts des migrants répondent d'abord au souci d'améliorer le quotidien, voire d'assurer la survie des proches restées aux pays.

3.1. Le codéveloppement

La création du FORIM en France est l'aboutissement du processus de structuration. Il consacre l'avènement des associations issues de la migration comme acteurs reconnus de la coopération. Le FORIM lui-même est une partie essentielle d'un programme d'appui plus vaste préconisé pour doter les OSIM regroupées au sein de collectifs, de moyens suffisants pour remplir pleinement ce rôle d'acteur (CCD, 2002, p. 84-140). C'est la concrétisation d'une option politique qui a mûri particulièrement en France depuis une dizaine d'années : celle du codéveloppement (Institut Panos, 2001 ; Conseil économique et social, 2001 ; Haut-commissariat à la coopération internationale, 2002). Cette notion, concevant la relation migratoire et coopérative comme un tout, considère que la relation bilatérale entre les deux pays de la migration doit être favorable au développement des deux, ainsi qu'à la situation du migrant. Dans ce partenariat, l'action de ce dernier est valorisée.

Avant d'être un discours, le codéveloppement est une pratique spontanée. Il se traduit par diverses formes d'investissements des émigrés pour le bénéfice de leur pays d'origine : investissements individuels, remises de fonds aux familles, projets collectifs de développement, transferts technologiques et de compétence. Ces pratiques spontanées résultent d'un positionnement identitaire ou d'un parcours migratoire et ne relèvent en rien d'une réflexion idéologique. Le discours des acteurs de la société civile, que ce soient des ONG nationales ou des associations de migrants est donc un discours à posteriori articulé des pratiques préexistantes. Au cours de la décennie 1990, il y a eu, à travers l'Europe, une recrudescence de projets de développement initiés par des collectifs de migrants. Cette recrudescence est elle-même liée à l'ouverture de la société civile et à la politique de décentralisation conduite dans les pays de départ (Lacroix 2005, p.137). Les politiques de soutien des diasporas mises en œuvre par les pays d'accueil ou d'origine ont, par ailleurs, entraîné la multiplication d'associations de migrants. Les quinze dernières années sont donc une période de formalisation de la société civile migrante et de l'émergence de nouveaux types de discours. Mais c'est également une période où se reconstituent des relations entre ONG nationales et associations de migrants tandis que ces dernières cherchent à s'insérer formellement dans le champ de la coopération internationale.

La deuxième moitié des années 1990 fut également marquée par plusieurs initiatives de coopération décentralisée impliquant des populations migrantes : entre le Nord-Pas-de-Calais et Saint Louis du Sénégal, entre la Seine Saint Denis et le Figuig au Maroc, entre Montreuil et la région de Kayes, ou, plus récemment, la ville de Paris et Cités Unies de France, une association qui fédère les villes jumelées, contribuèrent à promouvoir l´insertion des migrants dans les opérations de coopération décentralisée. Les remaniements institutionnels incessants et la multiplicité des acteurs publics présents (ministères, agences de coopération, collectivités locales) contribuent à rendre cette politique peu lisible. Quant à mesurer l´impact des plans mis en œuvre et les fonds mobilisés pour soutenir les associations de migrants, ce fut la mission confiée à l'équipe sénatoriale de Caroline Tasca (2007)[11]. Aujourd'hui, le débat sur le contenu

[11] **Caroline Tasca**. (Tasca et al 2007, p. 49). Le rapport lui-même s'est montré très critique sur les résultats obtenus au regard des fonds alloués. La remarque de **Caroline Tasca** reléguant le codéveloppement dans un réduit de la politique migratoire semble valide à l'échelle européenne.

du codéveloppement est un débat à trois : associations de migrants, sociétés civiles et pouvoirs publics du Nord, alors qu'il devrait intégrer les sociétés civiles et les pouvoirs publics du Sud.

La coopération décentralisée, vécue de plus en plus comme politique de solidarité internationale entre collectivités territoriales, a également beaucoup à apporter dans ce débat qui doit intégrer le fait que les priorités politiques du codéveloppement sont au Sud. Tout d'abord, le codéveloppement se distingue aussi de la thématique Migration et Développement en général telle qu'elle est abordée par les chercheurs. Le concept lui-même est né au sein de la sphère politique et non académique. Il est fondé sur le constat d'une action positive des migrants sur le développement de leur pays d'origine. Ensuite, il ressort de cette comparaison que le terme de codéveloppement recouvre non une seule mais trois réalités différentes (Lacroix, 2006). Le codéveloppement désigne d'abord l'ensemble des pratiques spontanées des migrants en faveur des régions de départ : transferts individuels (envoi d'argent et de biens aux proches ou à des causes philanthropiques), transferts collectifs (projets de développement), investissements productifs (création d'entreprises, etc.).

Pour plus de clarté, nous parlons de codéveloppement par les diasporas (migrants). En second lieu, le codéveloppement désigne les politiques liant développement et contrôle des flux. Ces politiques sont avant tout conçues et mises en œuvre dans une optique de gestion globale des migrations, au niveau national ou international (politiques d'aide au retour volontaires, abaissement des coûts des transferts, aide à l'investissement et au transfert de compétence). La dernière catégorie de codéveloppement regroupe les diverses politiques destinées à soutenir les initiatives de développement. (Il s'agit des dispositifs de cofinancement des projets, de programme de formation et de renforcement des capacités des organisations de diasporas, création de plateformes associatives et internet.). Les diasporas sont souvent associées à leur mise en œuvre, notamment par le biais de consultation en amont.

Cette logique de codéveloppement « *à la française est une expérimentation qui mérite d'être poursuivie* » (Mireille Raunet in Conseil économique et social, p 119). Il apparaît qu'elle fait aujourd'hui tache d'huile, au-delà des frontières. La Belgique et l'Angleterre s'intéressent de près à cette association des diasporas à la coopération au développement. De même, les instances de l'Union européenne se prononcent explicitement en faveur du codéveloppement. Le Conseil européen de Tampere en octobre 1999 exprime l'idée du partenariat avec les pays d'origine dans une perspective de codéveloppement. La « *Communication* » de novembre 2000 de la Commission au conseil et au parlement européen, « *Une politique communautaire en*

matière d'immigration », recommande la même orientation de partenariat et de bénéfices partagés par les deux pays et les diasporas. Cette idée est confirmée par la conférence européenne sur les migrations, tenue à Bruxelles en octobre 2001 et reprise avec force dans les conclusions de la présidence belge à cette occasion : « *Une politique qui établit ainsi de la manière la plus directe possible un lien entre coopération et collaboration en matière de gestion migratoire*. ».

3.2. Les ONG acteurs de la société civile

En Europe continentale, les relations entre associations de diasporas et ONG sont de l'intermédiation. Il est vrai que la grande majorité des associations manque de savoir-faire en termes de demande de financement et de montage de projet, ce qui nécessite un soutien de structures mieux établies. La formation aux méthodes de conduite de projet et l'insertion dans les réseaux de la coopération font partie des principales revendications des acteurs du codéveloppement. Étant donné la nature récente de l'immigration en Europe du Sud, une grande partie des associations de diaspora pour activité principale la défense des droits et le soutien dans les démarches de régularisation. Les associations ont pour fonction essentielle d'aider à l'insertion des populations en situation précaire.

Un second facteur explicatif de cette inscription des diasporas dans le champ de la coopération concerne le rôle des pouvoirs publics. L'intérêt des ONG sur les questions de codéveloppement est le plus souvent suscité par les pouvoirs publics, notamment à travers des appels d'offre publics. En France, les ONG ont été invitées à participer aux débats qui ont précédé la formulation de la politique de codéveloppement au sein du ministère des Affaires sociales (Lacroix, 2005). Ce rôle alloué aux ONG est tout autant dû à l'absence de cadre d'expression dédié aux organisations de diasporas avec un déficit de compétence. Lorsqu'un tel espace d'expression est aménagé et permet aux associations de diasporas d'intervenir dans le débat public, leur influence sur les perceptions des pouvoirs publics est réelle. Le processus de création du FORIM en France confirme cette observation. Lacroix (2005) a démontré que les organisations de diasporas ont longtemps été exclues des débats portant sur les politiques liant migrations et développement. Ce n'est qu'à la fin des années 1990 qu'une voix s'est élevée pour revendiquer le droit de s'exprimer sur le sujet. Cet appel a été relayé par certaines ONG comme le CCFD ou l'Institut Panos. Le gouvernement a alors lancé une série de consultations qui conduisirent en 2001 à la création du FORIM. Le travail des ONG, associations de diasporas, collectivités territoriales et chercheurs européens a débouché sur diverses propositions de

reformulation du codéveloppement qui se veulent plus respectueuses des pratiques, besoins et droits des diasporas. Cet effort de redéfinition place la réciprocité (à la fois géographique, ici et là-bas, et sociale, pour les diasporas, collectivités territoriales pour les diasporas et sociétés d'ancrage) au cœur d'une dynamique participative et citoyenne. Cette nouvelle citoyenneté ancre les diasporas dans un réseau élargi d'acteurs (pouvoirs publics, ONG du Nord et du Sud, autres communautés migrantes) et sur une territorialité translocale. Dès lors, les pratiques de codéveloppement seraient pleinement intégrées dans le parcours de vie des diasporas.

Les ONG jouent un rôle d'intermédiation. De même, le codéveloppement est aussi un réseau élargi dans lequel s'insèrent les organisations des diasporas. Elles insistent davantage sur les droits des diasporas. On trouve, par exemple, dans la note d'information du CEIPAZ (2009) la définition suivante du codéveloppement :

« L'ensemble des actions qui unissent le vécu transnational des migrants avec le processus de développement humain et translocal à partir de la participation d'un réseau plus vaste d'acteurs, dans lequel les groupes de migrants jouent un rôle d'acteur, afin de stimuler le bénéfice mutuel ».

A travers ce travail de formalisation, les ONG jouent un rôle d'intermédiaire entre des pratiques migratoires et des politiques publiques. Toutefois, il faut nuancer cet engagement des ONG dans la cause du codéveloppement. Tout d'abord cela ne concerne qu'une minorité d'associations. Les rapports soulignent le manque de sensibilisation des grandes ONG de développement à la thématique migration et développement. Les principales organisations versées dans le codéveloppement en Europe ont investi cette thématique dans le prolongement de leur implication auprès des populations migrantes.

3.3. L'épargne solidaire

L'épargne solidaire est probablement une voie à explorer. Le principe est simple : les revenus de fonds communs de placement éthiques, gérés par des banques commerciales sont placés dans des Institutions financières de solidarité comme la SIDI en France, qui prennent des participations dans des institutions de microfinance au Sud, leur proposent des crédits à long terme et à bas coût ou leur financent des garanties bancaires. Le microcrédit n'est pas la solution unique au besoin de développement des pays du Sud, comme on est souvent tenté de le faire croire, il finance encore à court terme essentiellement des petits projets économiques, mais c'est encore un outil de solidarité de proximité qui donne de vrais résultats. Pour l'État, le

codéveloppement s'inscrit dans une stratégie globale de contrôle des flux tandis que pour les collectivités territoriales, il vise à l'insertion des populations migrantes sur le territoire d'accueil.

Aux migrations temporaires, souvent saisonnières, de l'après-guerre ont succédé des phases d'installation plus durables de travailleurs immigrés individuels dans les années 1960 et 1970 avec des emplois plus stables. Elles ont été suivies de l'arrivée de leurs proches (réseaux migratoires et regroupements familiaux) s'étalant sur les trois dernières décennies, débouchant aujourd'hui sur la présence permanente de populations d'origine étrangère (première et deuxième génération) liées aux deux pays pôles de la migration. En bref, les diasporas actuelles résultent bien des migrations de travail de l'époque contemporaine récente et de leur évolution. On est ainsi passé de la migration alternée ou cyclique, à l'installation durable d'une main-d'œuvre spécifique régulée par une politique d'immigration, puis à une politique d'intégration collective et enfin aujourd'hui à une phase où prévalent la double citoyenneté et le codéveloppement. Les associations de diasporas, peu nombreuses et au spectre limité auparavant, se sont multipliées et organisées au fur et à mesure que l'installation se faisait plus conséquente. Leur émergence crée véritablement les bases des diasporas, notamment africaines en France (Quiminal, 2000). Aux États-Unis, depuis la fin des années 1970, les clubs de *oriundos* (associations de migrants mexicains) ont proliféré et se sont diversifiés ; le mouvement s'est encore accentué pendant la dernière décennie. On est ainsi passé d'un peu plus de 100 à la fin des années 1980 à 260 au milieu de la décennie 1990 et à presque 500 à la fin de celle-ci (Lanly, 2002). En France, les associations de diasporas ont pu bénéficier du statut associatif (Loi 1901) à partir de 1981 mais c'est surtout à la fin de cette décennie et dans le courant de la suivante que le phénomène a pris de l'ampleur (CCD, 2002).

Si l'on constate une multiplication des associations de migrants – HTA (Home Town Associations) d'origine latino-américaine aux États-Unis et des OSIM (Organisations de solidarité issues de migrations) africaines et asiatiques en France, cette montée en puissance s'exprime également par un regroupement manifeste de ces entités dispersées dans des structures fédératives (CCD, 2002 ; Lanly, 2002). En effet, les fédérations ou confédérations d'associations forment le lien entre des petites communautés émiettées. Les regroupements s'opèrent sur une base ethnique, régionale, nationale, ou sur des dynamiques associatives que reflètent souvent leurs noms : Réseau des associations du bassin du fleuve Sénégal, Coordination des associations comoriennes, Fédération des associations de solidarité immigration développement, etc. Tant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne et en France, les

ONG locales spécialisées dans le développement encouragent et appuient ces efforts des associations de diasporas pour se constituer en organisations de taille conséquente et pour se coordonner (Lowell et de la Garza, 2000 ; Ndofor-Tah, 2000 ; CCD, 2002). Elles deviennent ainsi des interlocutrices de poids et des partenaires avec lesquels des interventions sur des projets conjoints prennent un sens. Ces fédérations ont une vocation opératoire affirmée : doter les associations de capacités d'action pour mener des projets de développement dans les pays d'origine. Les objectifs de ces regroupements sont : la mutualisation des compétences, le partage de ressources techniques, le développement de la formation des membres, la professionnalisation de leurs actions, la capacité de négociation avec les institutions étatiques (pays d'origine et pays d'accueil) ; la capacité de financement des projets respectables, l'accès à des fonds de coopération, etc. (CCD, 2002).

Chapitre 6. Les diasporas, 6ème région du continent africain

En 2010, l'Union africaine a désigné les diasporas africaines comme la sixième région de l'Afrique (Union Africaine 2007, 2010). Cette volonté de mise en valeur s'inscrit dans une dynamique de plus en plus importante de reconnaissance du rôle de ces diasporas dans le développement et le rayonnement de cette région du monde. La plupart des bailleurs de fonds internationaux ont produit une importante littérature pour comprendre les processus de migrations et leur interaction avec ceux du développement, ainsi que le rapport au pays d'origine et la capacité des diasporas d'être un acteur de développement. La recherche d'un cadre unitaire qui entretient le lien avec les « coethniques » qui vivent dans des pays différents a donné naissance à des associations transnationales qui permettent aux diasporas ivoiriennes, sénégalaises et maliennes de garder le lien dans la dispersion, tout en orientant une partie des activités associatives vers le « référent-origine » (pays d'origine), selon l'expression de Dufoix (2003). La mise en perspective historique vise à démontrer que « l*a France a constitué un lieu d'élaboration et de manifestation d'une diaspora noire* » (Gueye, 2006). Elle montre également qu'il est important de convoquer ce passé pour comprendre l'émergence des diasporas d'origine africaine.

Beaucoup de pays ont, depuis longtemps, créé, dans les ministères des Affaires étrangères ou séparément, des départements dédiés aux Diasporas (Rwanda, Sénégal, Mali, Nigeria, Éthiopie, Togo, Côte d'Ivoire…). Ensuite, il était important de combattre la stigmatisation de la migration et des Africains vivant en Europe. Sur le vieux continent, beaucoup de personnes confondent les réfugiés, les migrants économiques, les personnes venues faire leurs études en Europe et ceux qui travaillent dans leurs pays d'accueil comme experts. En tant qu'acteurs de développement, les diasporas ont un énorme potentiel inexploité en matière de création d'emplois et de renforcement de capacités, en matière d'entrepreneuriat aussi, de financement du développement, de transfert de connaissances, de compétences et de technologies. Les fonds qu'ils envoient sont plus importants que l'aide publique au développement (plus de 60 milliards de dollars par an). Or les diasporas restent marginalisées en tant qu'actrices. Beaucoup de personnes des diasporas veulent lancer des projets de développement durable dans leur pays d'origine mais il n'y a pas assez d'instruments pour faciliter cette contribution. Il faut accompagner ceux qui veulent repartir en les aidant à se connecter aux écosystèmes locaux pour

investir, joindre une entreprise ou une administration, etc. Nous devons œuvrer aussi à créer une dynamique d'accompagnement de ces initiatives et à faciliter les échanges entre les diasporas et les institutions des pays d'origine comme ceux des pays d'accueil.

En effet, les diasporas connaissent les cultures et les contextes sociaux de leur pays d'origine. Elles maîtrisent également plusieurs compétences. Elles peuvent participer de façon constructive au dialogue et à l'élaboration de politiques de développement. La Commission européenne vient d'adopter un instrument de financement de projets des diasporas (Facility for Diaspora) pour soutenir la création de plateformes collaboratives facilitant la participation des diasporas dans le développement. C'est une des recommandations contenues dans la déclaration européenne de 2015. Le G8 et le G20 se sont saisis de la question des transferts d'argent des diasporas en tant que financements innovants du développement, ce qui nous interroge, puisque cette ressource existe depuis presque aussi longtemps que les mobilités contemporaines.

Les flux financiers engendrés par les transferts de fonds des diasporas constituent une source de financement significative pour réduire la pauvreté et financer le développement économique des pays en développement. Les conditions des transferts de fonds des migrants constituent désormais un sujet d'intérêt grandissant pour les opinions publiques, les États et les agences de développement bilatérales et multilatérales. Les diasporas ont ainsi été progressivement considérées comme un acteur incontournable du développement des zones d'origine compte tenu de l'ancienneté des transferts (dès les années 1950-1960) et de leur rôle déterminant en termes de couverture des risques dans certaines régions d'Afrique, comme le cas emblématique de la région de Kayes au Mali. En effet, les diasporas regroupées ou non en associations dans les pays d'accueil initient, financent, et suivent la réalisation de nombreuses infrastructures sociales (écoles, centres de santé, adductions d'eau) et communautaires.

1. Naissance de la diaspora noire en Europe

Si l'esclavage forme la première phase de la naissance des diasporas, colonisation et décolonisation en Afrique en constituent les étapes suivantes. En France, plus particulièrement dans le Paris des années 1930, l'Afrique s'exprime à travers l'idéologie de la « *Négritude* ». Sous la plume du Sénégalais Senghor, du Martiniquais Césaire et du Guyanais Damas à la fois dans l'unité « nègre » et dans la différence) se construit l'un des mouvements majeurs du discours anticolonialiste. La résonance des diasporas est d'autant plus prégnante que, comme le déclare Césaire, ce sont les écrivains, essayistes, romanciers et poètes noirs de la «

Renaissance de Harlem », aux États-Unis, qui les ont inspirés. L'histoire nous renvoie ensuite à un va-et-vient géographique, à une navigation (pour reprendre l'image de Gilroy) entre les différents foyers culturels des diasporas exacerbés par une quête de liberté, de citoyenneté et d'autonomie politique et sociale. Ainsi, la lutte pour les droits civiques aux États-Unis marquée par l'œuvre de Martin Luther King Jr (de 1955 à 1968) influencera la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, notamment le mouvement de la Conscience Noire (1960-1976).

Les années soixante sont aussi la décennie des indépendances et la naissance d'un mouvement migratoire de l'Afrique vers l'Europe. En France, les Trente Glorieuses (1955-1975) promettent une vie meilleure à une main-d'œuvre africaine. Dans les deux cas, l'expérience migratoire se vit comme un choc culturel. Celui-ci n'est pas tant dû aux difficultés d'adaptation à une nouvelle culture, qu'au fait d'être sans cesse renvoyé à ses origines et de voir son identité considérée comme antagoniste ou antithétique à la culture de son pays d'adoption. Le regroupement culturel s'impose alors comme seule alternative sociale. Ce que l'on nomme péjorativement, le « repli identitaire » ou « communautarisme d'immigration » composée d'une population née dans la colonie et qui, au cours du processus d'« acculturation » nécessaire à la mission colonisatrice, a été éduquée de manière à considérer le pays colonisateur comme son propre pays. Le cercle communautaire est pourtant l'espace privilégié où s'affirme l'identité, il représente le lieu physique ou virtuel dans lequel se transmet la « culture noire ». Les contacts entre l'Occident et le monde noir n'ont fait que confirmer la perméabilité des cultures. La société moderne occidentale, qu'on veuille ou non l'admettre, s'est construite sur les flux migratoires. Les États-Unis d'Amérique, dits « première puissance mondiale », ne sont-ils pas l'ultime symbole du multiculturalisme ? C'est dans cet environnement bilingue et multiculturel, troisième contexte constitutif, que naissent les diasporas africaines d'Europe.

2. Evolution de la notion de « diaspora »

Le mot « diaspora », qui signifie dispersion, vient du grec sporo qui veut dire « graine » ou « speira » « semer ». À l'origine, le terme était utilisé pour désigner « la dispersion des établissements helléniques autour de la Méditerranée depuis des temps anciens » (Gaillard et Gaillard, 1998). La notion de diaspora désignait précisément la migration des savants grecs expatriés et diffusant à travers le monde la culture hellénique. En effet, dans le domaine des sciences, l'émigration des savants ou « l'exode des cerveaux » est un fait historique bien connu dans l'Antiquité grecque. Il s'agit d'un phénomène que l'on peut d'ailleurs qualifier

d'universel. Dans la tradition biblique, le terme a ensuite été utilisé pour désigner la « dispersion des juifs » et enfin pour parler des peuples ne disposant plus de territoire national autonome, comme les Palestiniens ou les Kurdes.

Mais depuis les années 1980, la géographie a recours à la notion de diaspora pour nommer les communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec le pays d'origine. Cette définition met ainsi l'accent sur la territorialité particulière de cette forme d'organisation sociale que sont les diasporas. De manière générale, on met en évidence trois grands secteurs dans lesquels s'opère l'interaction diasporas-pays d'origine : 1) le secteur du développement local, 2) le secteur des affaires et 3) le secteur de science et de la technologie (S&T). Dans cette perspective, les diasporas renvoient à la « *multipolarité* » de la migration et à l' « *interpolarité* » des relations. Enfin, les diasporas se caractérisent fondamentalement par l'existence réseau. De nos jours, la mondialisation de l'économie et des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication (NTIC) sont grandement propices à la formation et à la consolidation des réseaux, ainsi qu'à l'émergence de nouvelles formes de diasporas. L'étude des diasporas n'apparaît plus comme un phénomène de mode mais comme un champ nouveau et interdisciplinaire (Dufoix, 1999 ; Prévélakis, 1996) qui mobilise de nombreux démographes, économistes, géographes, sociologues et anthropologues. Il a émergé depuis la fin des années 1980 dans les pays anglo-saxons puis s'est développé avec des apports conceptuels significatifs en France.

Les diasporas se sont, en effet, multipliées et diversifiées (Van Hear, 1998), même si ceux qui les étudient revendiquent pour leur objet d'étude une ancienneté indéniable. En témoigne la tenue récente du colloque « *2000 ans de diasporas* », à Poitiers, en février 2002. Si « *l'objet diaspora* » (Dufoix, 1999) est effectivement ancien et bien connu, il a singulièrement évolué, de l'avis général, pendant le XXe siècle, sous l'influence de nombreux facteurs : démographie, migrations Nord-Sud, changements techniques (Prévélakis, 1996). La généralisation des diasporas (Bazin, 2000 ; Prévélakis, 1996) apparaîtrait comme un résultat historique que comme une cause et une manifestation de la mondialisation. En même temps, la diaspora comme objet social se normalise (Centlivres, 2000), on pourrait dire que la forme diasporique se banalise. Elle n'est plus singulière et originale mais multiple et commune à beaucoup de peuples.

Il y a d'abord une conception extensive, « maximaliste » (Dufoix, 1999), des diasporas caractérisant « *tout mouvement de population ou groupe déplacé d'un lieu et prenant résidence dans un autre pays* » (Prévélakis, 1996). Elle est critiquée par ceux qui y voient une conception

par trop simpliste, dominée par trois illusions (Dufoix, 1999) : - une illusion de la substance, qui suppose que toute population dispersée réfère à et constitue (ne serait-ce que potentiellement) un groupe, négligeant les liens sans lesquels on ne peut concevoir ce dernier ;- une illusion communautaire qui présuppose une identification au groupe diasporique, sans tenir compte des représentations et dispositifs qui construisent cette identification : - une vision activiste des diasporas, aujourd'hui, des cas de plus en plus nombreux témoignent du fait que l'action collective, en faveur notamment du pays d'origine, constitue le ferment unitaire des communautés immigrées. L'identification ne se fait donc pas exclusivement par rapport au passé, aux racines communes. Elle s'élabore et se matérialise dans un futur que les acteurs dessinent, négocient et construisent au jour le jour.

3. Diasporas et solidarité internationale

A partir de leurs indépendances dans les années 1960, les pays africains qui entrent à « l'ère du développement » vont connaître à des degrés divers, l'émigration de leurs ressortissants vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Or, dans l'analyse du processus de développement, la variable migration a un caractère paradoxal. En effet, elle peut être vue sous une optique de gain ou de perte pour la construction des pays d'origine. Pendant la décennie 1960-1970, l'émigration des ressortissants africains était surtout considérée comme nuisible au développement de l'Afrique. Mais plus tard, on a compris que les émigrants pouvaient aussi représenter potentiellement, des diasporas susceptibles d'être mobilisées au profit de leur pays d'origine (Gaillard et Gaillard, 1998). Depuis lors, on tend de plus en plus à analyser les migrations sous une optique de gain et des études mettent en lumière l'implication des diasporas africaines à titre de partenaires (formels ou informels) dans les projets de développement local dans leurs régions, villes et villages d'origine. Dans le contexte de la mondialisation où les migrations transnationales et internationales sont considérées comme une mobilité géopolitique et géoéconomique, ces partenariats peuvent prendre une signification bien particulière pour l'Afrique, dans les rapports Nord-Sud en matière de solidarité internationale et de développement. Après avoir donné une définition du concept diaspora, nous explorons successivement les approches et débats sur les divers programmes de développement dans lesquels elles interviennent (ou pourraient intervenir) selon différents types de partenariat nationaux ou internationaux.

Les types de diasporas proposés par Gabriel Sheffer, (2003) sont précis, multiples et conformes à une grille recouvrant tous les cas de figure des diasporas, mais seulement ceux des diasporas

considérées comme authentiques : minorité en pays d'accueil, organisation communautaire, cohérence culturelle et sociale, liens avec le pays d'origine, réseaux transnationaux, complexité des liens (avec les pays d'accueil et d'origine et avec les autres parties des diasporas). Un autre auteur Robin Cohen, dresse une autre typologie (Cohen, 1997), il y a selon lui cinq types de diasporas : victime (juive ou arménienne), laborieuse (indienne ou maghrébine), commerciale (libanaise ou chinoise), impériale (britannique ou française), culturelle (jamaïcaine). De même, ces critères diffèrent de ceux de Sheffer : dispersion originelle ou expansion à la recherche de travail, d'opportunités commerciales ou coloniales ; existence d'une mémoire collective et d'un mythe originel ; idéalisation et mouvement de retour vers le lieu d'origine ; conscience ethnique, relation trouble avec le pays d'accueil ; solidarité avec les ressortissants de la même « ethnie » en d'autres pays ; potentiel de créativité élevé dans les pays d'accueil.

Elles font état d'autres interprétations par rapport à ce modèle limité – à ce stéréotype – conceptuellement légitimes, argumentées, qui témoignent des diasporas récentes tout en respectant des canons descriptifs et des schémas interprétatifs permettant l'analyse et la compréhension. Ces travaux instituent ou tentent d'instituer des référents pour étudier des formes sociales nouvelles qui sortent « du temps de l'État-nation » (Schnapper 2001) sans rompre avec ce qui explique également la rémanence de ce dernier. En effet, bien qu'un peu contraignantes et d'une manipulation parfois malaisée, les catégories qualifiantes ou caractérisant les diasporas ont l'avantage de fixer ces dernières par rapport à la forme la plus traditionnelle de l'État-nation et en lien avec lui. Mais d'autres approches rompent avec cette forme stato-nationale et suggèrent l'émergence de nouvelles entités sociopolitiques. L'inscription des associations de diasporas dans le champ de la coopération internationale transforme les relations diasporas/États/ONG. Cette insertion est encouragée par les États à la recherche de partenaires diasporiques pour la mise en œuvre de leur propre politique. Cette inscription se produit la plupart du temps sous l'égide des ONG nationales. La formalisation d'un partenariat diasporas/ONG/État s'accompagne d'une demande de reconnaissance. Ce discours des associations de diasporas fait entrer dans un champ politique des pratiques préexistantes spontanées, informelles et apolitiques.

4. Diasporas et mouvement d'origine économique

Les conditions de vie très difficiles ou les ambitions personnelles et collectives obligent souvent les populations africaines à quitter leur pays d'origine pour d'autres « cieux meilleurs » ou

d'autres El Dorado réels ou imaginaires. Dans les années 1960, les pays du Sahel (Mali, Sénégal) généralement pauvres, accèdent à l'indépendance. Faisant face à de graves problèmes de chômage, ils mettent en œuvre des programmes de développement qui favorisent l'émigration de leurs ressortissants vers l'ancienne métropole, la France. Cette mesure, qualifiée souvent de « soupape de sécurité », permettait de desserrer l'étau du chômage pour maintenir une cohésion sociale. Dans les années 1970, une nouvelle politique migratoire favorise l'arrivée des marchands ambulants du Sahel qui sillonnent, outre la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède, l'Italie, l'Espagne, etc. On assiste également à l'émigration des travailleurs d'autres pays africains. (Diop, 1993). Dans la même période, l'Afrique connaît « l'exode des cerveaux ». Les meilleurs ingénieurs, techniciens, juristes, médecins, professeurs, chercheurs, scientifiques, artistes, écrivains, des africains quittent leur pays pour l'Europe et l'Amérique du Nord, « à la recherche d'un véritable statut, d'une reconnaissance de la valeur de leurs capacités » (Corm, 1993). Les régimes de dictature, la crise économique et sociale provoquée par les Programmes d'ajustements structurels imposés aux pays africains par la Banque mondiale et le Fonds monétaire internationale (FMI) au début des années 1980, forcent des entrepreneurs, commerçants et négociants, à prendre le chemin des pays riches.

Enfin, les deux dernières décennies (1980-1990 et 1990-2000) ont été celles de nouvelles catégories d'émigrés. Il s'agit des émigrants écologiques qui fuient les conséquences de la désertification, de la sécheresse et de la famine. Ou encore des émigrants politiques qui ont survécu aux dictatures africaines, des émigrants économiques victimes du chômage endémique, de la crise de l'emploi et de la pauvreté. D'après les estimations de 1990, les Africains résidant dans dix pays européens étaient de l'ordre de 289 101 personnes. La répartition par nationalité indique que les Sénégalais, les Ghanéens, les Maliens et les Nigérians constituent le groupe majoritaire (Robin, 1992). Mais il faut considérer ces chiffres avec circonspection, car ils sont sous-estimés dans certains pays comme l'Espagne, l'Italie ou la Belgique (Auer, (1991). L'émigration africaine vers certains pays du Nord et/ou du Sud, est ainsi devenue un phénomène international important de la fin du XXe siècle. Il n'est donc pas exagéré de recourir au concept de diasporas pour désigner les populations africaines, toutes catégories sociales confondues, en exil volontaire ou involontaire et dispersées aujourd'hui aux quatre coins du monde. Par diasporas africaines ou Africains de la diaspora, nous entendons les communautés des différents pays africains installées en Europe, aux États-Unis, au Canada, dans les Antilles, aux Caraïbes qui y travaillent, vivent ou survivent tant bien que mal. On peut y inclure aussi les communautés africaines installées dans des pays du sous-continent autres que leur pays d'origine.

Contrairement aux diasporas asiatiques, du Moyen-Orient et de certains pays d'Amérique latine qui ont des organisations confédératives comme le Congrès mondial juif, les diasporas africaines ne disposent pas de tels organes. Les associations des diasporas d'Afrique ont tendance à s'organiser plutôt sur la base du pays, de la région ou de la localité d'origine. Mais en tant qu'émigrés, les pays d'Afrique à l'instar des autres peuples d'émigrés, développent ce qu'on peut appeler la « *culture d'émigré* » dont les valeurs fondamentales sont : l'importance de la communauté d'appartenance, les ambitions saines de réussite pour soi-même et pour sa progéniture, la valorisation de l'éducation, la propension à l'épargne, l'esprit de sacrifice, la débrouillardise, l'esprit d'initiative (de Roquebrune, 1996). Cependant, comme immigrants, les pays du Sud ont souvent des rapports très variables avec la société d'accueil, eu égard à leur adaptation, insertion professionnelle et sociale. Tous les cas de figure sont possibles. Ils peuvent aller d'une insertion sociale et professionnelle partielle ou complète, à des situations de précarité, de chômage, d'exclusion et de pauvreté. Dans tous les cas, les diasporas peuvent être vues comme le prolongement de la société civile du pays d'origine.

Les diasporas africaines jouent un rôle non moins important dans les efforts du développement local dans leurs pays. Leurs actions sont remarquables dans les activités d'économie sociale où les associations diasporiques prennent des initiatives seules et/ou en partenariat avec des mouvements associatifs du Nord. Par exemple, c'est le cas de l'engagement volontaire formel des diasporas dans les activités de développement économique, social et culturel de leurs localités ou régions d'origine. Il peut s'agir d'expédition de biens en nature, de transferts de fonds « *institués* » (des retenues sur salaire effectuées par les services sociaux de retraites, d'allocations familiales, etc.). Ces apports des diasporas peuvent représenter une source appréciable de financement. On a constaté que, dans certains pays africains, les contributions des diasporas en France ont *« dépassé l'aide publique au développement octroyée, par le pays hôte* » (Dembélé, 2001). Il convient aussi de tenir compte du contexte institutionnel des pays d'origine pour évaluer les résultats des projets de développement. Cependant, avec un peu plus de 50 ans d'ancienneté, les institutions des pays d'Afrique sont jeunes et vulnérables au clientélisme, à la gabegie, à lacorruption, au clanisme et au népotisme.

Chapitre 7. L'*exo-financement*, une nouvelle source de financement dans la coopération internationale

1. Les transferts de fonds des migrants (TFM)

Le dernier rapport de la Banque Mondiale publié le 8 avril 2019 titré *Africa's Pulse*, décrit l'importance des transferts financiers des diasporas africaines à l'endroit de leur pays d'origine. L'évolution réelle ou estimée de la masse monétaire liée aux transferts de la diaspora en direction de l'Afrique attire notre attention.

1.1. Des mouvements de fonds valorisés par les organisations internationales

Cependant, les pays anglophones occupent le haut du pavé des pays qui concentrent une grande part des transferts de la diaspora africaine, par rapport aux pays francophones qui apparaissent le maillon faible de cette dynamique. (voir tableau ci-dessous)

Figure 5 : Montant des transferts en 2018

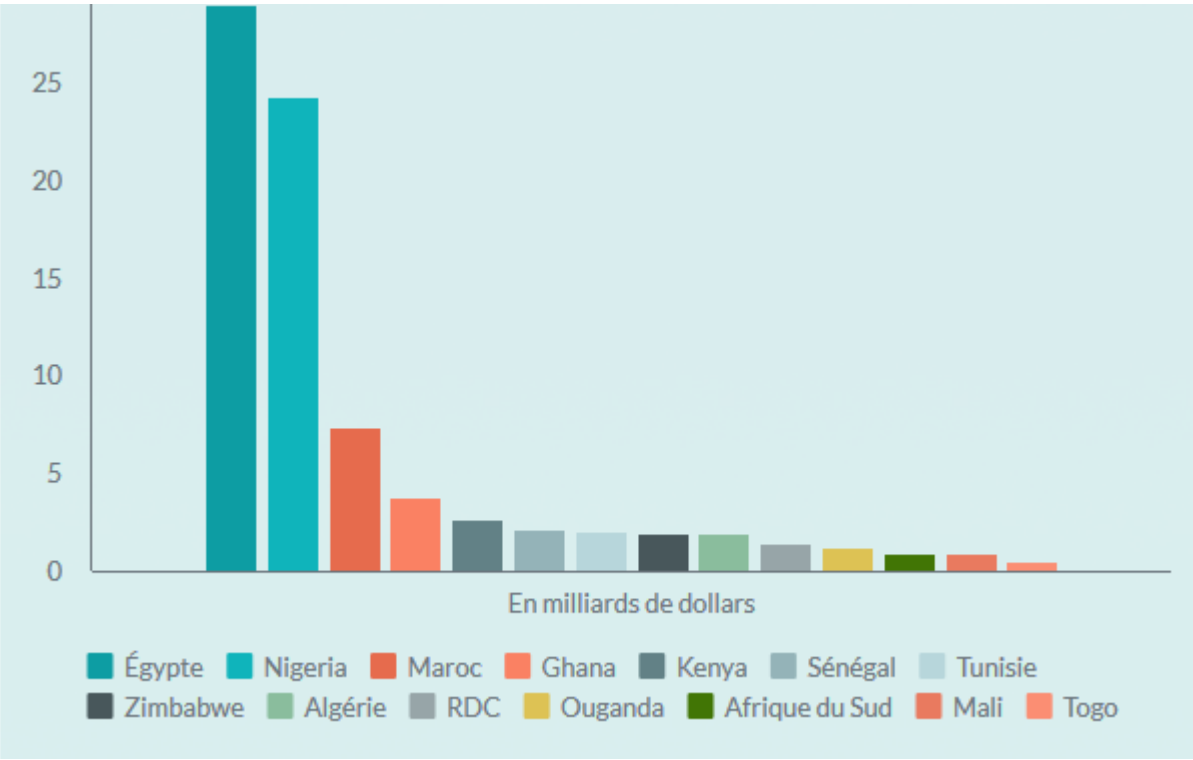

Source : Knomad (avril 2019)

Les transferts de fonds sont moins volatils et donc peu sensibles aux variations cycliques de l'économie, ils permettent en définitive de soutenir durablement la consommation et aussi de soutenir les investissements lorsque l'économie subit un ralentissement (Chami & al, 2008).

En observant les transferts de fonds financiers, la Banque Mondiale établissait la valeur globale en 2017 à 42 milliards de dollars américains soit (21 000 milliards de FCA), 46 milliards l'année 2018 (soit 23 000 milliards de FCA) ; elle donnait également une estimation de ces valeurs à 48 milliards (24 000 milliards de FCFA) en 2019 et 51 milliards en 2020 (soit 25 500 milliards de FCFA), avec des perspectives encore plus importantes les années suivantes. Et pourtant ces derniers ne sont pas suffisamment pris en compte dans les politiques nationales et locales, celles qui accompagnent le développement et dans les instances de coopération internationale. (cf. tableau déjà cité, p.)

Malgré cette situation, quelques pays francophones se distinguent à l'Ouest et au Centre par le niveau de leur solde net en matière de transferts. Le Sénégal à l'Ouest semble profiter de sa situation de modèle de démocratie en Afrique pour attirer ses diasporas installées en Europe.

1.2. Une manne financière pour le développement

Le développement d'une littérature concernant les transferts de fonds des migrants (TFM) est plus récent. Le nouvel intérêt des organisations internationales pour les TFM, les présentant parfois comme une « manne financière » pour le développement (Kippur, 2004), contraste avec l'ensemble des travaux académiques, plus nuancés. En 10 ans, le nombre de personnes résidant en-dehors de leur pays a augmenté de 28%. Dans le même temps, les montants des transferts de fonds de ces expatriés vers leur pays d'origine ont bondi de 51% passant de 296 milliards en 2007 à 445 milliards de dollars en 2016, soit une hausse moyenne annuelle de 4,2%. Sur ces 445 milliards de dollars, 13% ont été envoyés à destination de l'Afrique. Voilà quelques- unes des tendances qui ressortent du rapport public par le Fonds International de Développement Agricole (Fida) le 14 juin 2016 : l'Afrique a reçu 60,5 milliards de dollars en 2016 de la part de ses ressortissants établis à l'étranger, contre 44,3 milliards, soit une hausse de 36%. Si cette évolution peut paraitre importante, elle reste néanmoins faible en comparaison de la zone Asie-Pacifique où ces sommes ont grimpé de 87% sur la même période. Le continent est troisième en termes de montant reçu, derrière l'Asie-Pacifique donc, mais aussi l'Amérique latine. Les régions du continent recevant le plus d'argent sont l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest.

La reconstruction de l'Afrique dans un environnement de crise et post-conflit exige certaines mesures nécessaires qui doivent accompagner le processus de reconstruction, de réhabilitation et de croissance économique du continent.

Actuellement, les diasporas africaines disséminées à travers le monde deviennent une source de financement non négligeable pour la reconstruction de l'Afrique et enfin un catalyseur des mutations politiques en Afrique. A titre illustratif, Justine Rodier dans son article dans *Jeune Afrique* du 22 juin 2017 « *La Diaspora africaine envoie 36% d'argent en plus vers le continent qu'il y a dix ans* » : de 2007 à 2016, le Fonds International de Développement Agricole s'est aussi penché sur l'évolution des transferts d'argent des expatriés vers leur pays d'origine. D'après les dernières estimations de la Banque mondiale (Ratha et al., 2007), pour 36 pays en développement sur 153 pays, le volume des envois de fonds des migrants est plus important que celui des autres flux de capitaux publics ou privés, si bien que des voix se font parfois entendre ici et là en faveur d'une substitution progressive de l'aide publique au développement par les transferts des migrants. Les transferts des migrants deviennent alors une nouvelle source importante de financement parallèlement à l'aide publique de développement.

1.3. Migration, envois de fonds et développement

On assiste aussi au développement des liens associatifs et des sociétés civiles entre pays d'accueil et pays d'origine. Dans de nombreux pays d'accueil, on constate aujourd'hui un même mouvement de structuration, d'organisation, de regroupement des associations de migrants. Les liens se multiplient entre les personnes et les groupes immigrés ainsi qu'entre eux et les institutions publiques ou privées des pays d'origine et d'accueil. Cette vitalité associative récente et générale dépasse l'entraide mutuelle et locale et vise au développement des pays d'origine. On constate de part et d'autre de l'Atlantique un même mouvement d'institutionnalisation du phénomène migratoire ou de ses résultats. De nombreux éléments contribuent à cette évolution de plusieurs décennies. Le premier d'entre eux est le changement du statut de la migration et du migrant.

De nombreuses études ont mis en évidence un lien important entre la migration internationale, les envois de fonds et le développement. Dans l'ensemble, la littérature fournit des preuves suffisantes pour soutenir l'hypothèse que les envois de fonds sont bénéfiques aux pays bénéficiaires et impactent de manière significative la pauvreté et le développement. Cependant, la plupart des études sont des études empiriques et très peu sont en mesure de quantifier l'impact

des envois de fonds sur les niveaux de pauvreté dans les pays en voie de développement. Les coûts liés à la migration d'un individu ont un impact négatif sur les migrations. Selon Mouhoud et Oudinet (2004), l'existence de réseaux de migrants, c'est-à-dire d'une communauté prête à faciliter l'installation du migrant dans le pays d'accueil, est une composante importante de la réduction des coûts liés à la migration, parmi lesquels d'autres coûts semblent incompressibles (coûts liés à la distance géographique à parcourir, à l'obtention d'un passeport et d'un visa, etc.).

Pourtant, le débat sur l'efficacité des TFM) en matière de développement renvoie au même questionnement sur l'efficacité de l'APD. Le présupposé d'un lien strictement positif entre les volumes de l'aide au développement et la croissance a été fortement critiqué notamment par Clemens *et al*. (2007), mais aussi par les économistes mêmes de la Banque mondiale, Burnside et Dollar (2000). Ces auteurs, dont les travaux font référence dans les milieux institutionnels et académiques, soulignent l'importance de facteurs structurels (synthétisés sous l'appellation « *bonne gouvernance* ») qui déterminent la capacité de l'aide à stimuler la croissance.

Il semble exister un « *seuil* », une capacité d'absorption limite, au-delà duquel l'augmentation de l'aide devient inefficace (Collier et Dollar 2002, Collier, 2006), c'est-à-dire qu'elle n'a plus d'impact positif sur le développement. Enfin, l'une des critiques les plus importantes concernant l'impact de l'APD (l'aide publique au développement) concerne sa dépense, c'est-à-dire sa fongibilité (Feyzioglu *et al*. 1998). Or ce problème ne concerne pas les TFM (transferts de fonds des migrants) qui sont, par nature, des transferts de particulier à particulier qui ne sont pas soumis au même trajet, ni à une affectation budgétaire particulière au niveau national. En revanche, il est possible qu'à l'instar de l'aide au développement, l'impact des TFM puisse être limité par la capacité d'absorption du pays récipiendaire.

Cependant, les études empiriques au niveau microéconomique visant à évaluer les transferts peuvent être divisées en deux catégories. Une première série d'études montre que les transferts permettent de favoriser les investissements productifs alors que d'autres recherches montrent systématiquement que les transferts de fonds permettent aux ménages de maintenir leur consommation via un processus de lissage inter temporel.

2. Impacts macroéconomiques des TFM sur le pays d'origine

Bien que les TFM (transferts de fonds monétaire) soient par définition des flux individuels, du migrant vers sa famille, son ménage, ou sa communauté d'origine, ils constituent à l'échelle nationale une source de devises importantes. Cette importance peut être mesurée en valeur absolue (totalité des TFM entrants), ou relative (par rapport à d'autres variables macroéconomiques). Généralement, les TFM sont rapportés au PIB, au commerce par le biais des importations et/ou exportations, aux IDE, ou encore à l'APD. Ces différents ratios permettent de relativiser l'importance monétaire des TFM dans l'économie des pays receveurs. Une approche en termes relatifs est intrinsèquement liée à l'étude de l'impact des TFM sur l'économie receveuse. En effet, la quantification des TFM (transferts de fonds monétaire) est un enjeu international, comme le démontre la mise en place d'un groupe de travail en 2004 sous l'impulsion du G8 (Groupe des huit) composé de la Banque mondiale, du FMI et de la Banque des règlements internationaux (BRI). La mission du gr-oupe est d'harmoniser les pratiques d'enregistrement des pays. L'objectif affiché est de réduire les coûts liés aux transferts, afin d'en augmenter l'impact sur les pays receveurs.

2.1. Impact des TFM sur la croissance et l'investissement

Cette « dynamique de développement » implique selon Taylor que les TFM aient un impact sur l'investissement et la production du pays d'origine. Cette hypothèse a été testée et validée par plusieurs études, par exemple celle de Woodruff (2007) sur l'impact des TFM sur la création et le financement de petites et moyennes entreprises à Mexico.

L'impact des TFM est ainsi supposé globalement positif par les institutions internationales (donnant lieu à la mise en place de programmes tels que celui de la Banque mondiale « *Remittances for development* »). Malgré une multiplication récente du nombre des travaux portant sur la quantification des TFM) et de leur impact, la recherche dans ce domaine reste limitée au regard de l'ancienneté des phénomènes migratoires. La littérature sur l'importance relative des TFM par rapport à l'économie des pays receveurs est particulièrement peu fournie. Ce manque s'explique notamment par la rareté et la faible qualité des données remontant avant les années 1980, mais aussi par l'absence de mesure validée scientifiquement**.** Ainsi que le définit F. Perroux (1964) : le développement économique est certes un processus complexe et multidimensionnel qui ne peut se résumer à la seule croissance de la production et de l'investissement. « *Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux*

d'une population qui la rend apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global ».

2.2. Impact respectif sur la réduction de la pauvreté

La pauvreté n'a pas diminué dans la plupart des pays en développement. Easterly (2009) souligne que la croissance du revenu par tête du pays africain médian a été proche de zéro depuis 40 ans. Boone (1996) soutient même que la pauvreté est plus sévère en Afrique subsaharienne en ce début du 21ème siècle qu'elle ne l'était il y a un demi-siècle, c'est-à-dire au début même des programmes d'aide. Il y a des facteurs qui empêchent l'efficacité de l'aide. Certains ont mis en avant l'insuffisance des montants d'aide, d'autres ont accusé les pays receveurs de mal gérer ou de détourner l'aide, d'avoir des institutions faibles. Malgré son caractère humanitaire apparent ayant justifié sa mise en place, l'aide est largement accusée de servir les intérêts des donateurs. En dépit d'une littérature sur l'aide et de son impact sur le bien-être des populations des pays récipiendaires, il existe peu d'études à ce jour. Il propose une analyse des effets distributifs du commerce international, des investissements directs étrangers, de l'APD et des transferts des migrants en utilisant la base de données *World Income Distribution* élaborée par Branko Milanovic (2005). Les résultats suggèrent que les investissements directs étrangers accroissent les inégalités de revenu au sein des pays, alors que les transferts des migrants tendent à les faire diminuer. Par ailleurs, Daum (2014) à propos de la mobilité des personnes écrira ce qui suit :

« La mobilité des personnes peut être bénéfique pour toutes les parties prenantes qu'elles soient des pays d'origine, des pays d'accueil ou qu'elles soient impliquées dans les migrations (migrants, associations de diasporas, associations d'accompagnement et de financement, sociétés de transfert d'argent, collectivités territoriales…). De même, au cours des dernières décennies, la relation migration et développement a gagné du terrain tant dans le milieu scientifique que politique ».

2.3. Les Transferts de fonds informels

Certaines Banques centrales parviennent, malgré le caractère informel de ces transactions, à récolter quelques données. Dans l'étude présentée par De Luna Martinez (2005), 25 % des pays ont recours à des enquêtes auprès des migrants et des ménages domestiques (Costa Rica, Équateur, Salvador, Honduras, Indonésie, Mexique, Moldavie, Nicaragua, Pérou, Russie) afin d'estimer les volumes totaux des TFM. Les transferts qui transitent via les institutions non

bancaires (sociétés de transferts d'argent : STA, bureaux de change, unions de crédit, services postaux, etc.) échappent en partie à l'enregistrement dans la balance des paiements, selon les travaux de De Luna Martinez (2005) :

« Dans l'ensemble des 40 pays étudiés, les banques commerciales participent au paiement des transferts des migrants. Quatre-vingt-dix pourcents des pays collectent des données à partir des banques commerciales. Dans 20 des 40 pays étudiés, les bureaux de change, unions de crédit et autres institutions non bancaires et non financières transmettent les TFM, mais seuls 65 % des pays collectent des données à ce sujet. Dans 39 des 40 pays étudiés, les sociétés de transferts d'argent acheminent des TFM mais seuls 38 % des Banques centrales collectent des données sur le sujet. Enfin, dans 26 des 40 pays étudiés, les services postaux acheminent des TFM, mais seuls 35 % des banques centrales collectent des données ».

Quant aux transferts non officiels, les estimations varient considérablement : ils pourraient représenter deux à dix fois les transferts officiels (Shah 1994, cité par Hermele, 1997). La valeur haute de cette estimation parait peu vraisemblable. Guilmoto et Sandron (2003), quant à eux, ils estiment que le double du montant des transferts officiels est plausible. Enfin, on estime généralement que ces envois (officiels ou non) sont à peu près équivalents, voire supérieurs, à l'aide publique au développement. Cependant, la comparaison avec des micro-enquêtes (Pakistan, Bangladesh, Philippines), indique seulement une proportion de 40 à 60% des transferts officiels (Brown, 1994). Mais cette méthode est critiquable : les petits échantillons sur lesquels elles portent étant constitués de travailleurs individuels, il y a un risque de biais lié au profil de ces hommes. On ignore ce que font d'autres titulaires de revenus, tels les commerçants ou les entrepreneurs.

Comment expliquer le succès des systèmes informels de transferts ? Qu'y a-t-il de spécifique dans les systèmes de transferts informels qui explique leur ampleur ? Alternativement, qu'est-ce qui détourne des circuits officiels l'argent transféré par les expatriés ? Ces derniers souffrent des difficultés d'accès au secteur bancaire en milieu rural, de la lenteur des institutions financières classiques, de l'absence de confiance accompagnées de demandes de garanties formelles, des relations impersonnelles entre le client et la banque, des frais liés à la bureaucratie bancaire et des risques de contrôle des mouvements de fonds par les institutions financières nationales. Au contraire, les transferts informels permettent des remises à domicile, les transactions sont rapides, reposent sur la confiance (absence totale de document écrit), avec

peu de frais fixes. Elles sont, enfin, d'une discrétion absolue avec une totale invisibilité des opérations.

Finalement, on a pu parler des « *systèmes bancaires du pauvre* » : les systèmes informels gèrent de petites sommes qui, agrégées font des masses considérables. Traiter de nombreuses opérations de faible ampleur reste impossible pour le système bancaire. Mais les décisions des agents individuels d'utiliser l'un ou l'autre système ne peuvent s'analyser comme un simple choix entre deux modalités purement *techniques* : déposer de l'argent dans une banque ou faire passer un mandat par un bureau de poste, d'un côté ; recourir à un courtier, de l'autre. Le facteur le plus important est le contexte macro-économique. S'il est caractérisé par de graves distorsions macro-économiques telles qu'une inflation forte et persistante, ou si plane la menace d'un gel brutal des avoirs en devises, de l'instauration d'un contrôle des changes ou encore d'une taxation des importations, les diasporas vont éviter de prendre le moindre risque, à court terme et à long terme.

Deux grands courants d'analyse s'opposent dans l'évaluation de l'impact global des TFM sur le développement du pays d'origine. Le premier est qualifié de « *développementaliste* » et accepte l'hypothèse d'un impact globalement positif des TFM. Au contraire, l'approche « *pessimiste* » refuse cette assertion en soulignant les effets négatifs entrainés sur l'économie. Tout d'abord, selon Taylor (1999), l'étude des TFM au travers du prisme de la NEMT peut être qualifiée de « *développementaliste* » pour deux raisons. En premier lieu la décision migratoire est conçue comme une stratégie du ménage pour maximiser son revenu, obtenir des fonds pour investir dans de nouvelles activités et mettre en place un mécanisme d'assurance permettant de diversifier les risques liés au revenu de la famille et de la production nationale.

De nombreux travaux empiriques ont montré qu'il existe un lien fort entre les TFM et les chocs subis par les familles de migrants dans leur pays d'origine, tels que des chocs agricoles. Il est vrai que les migrations internationales regorgent de gains potentiels. C'est ainsi que dans la littérature spécialisée, on parle des effets macroéconomiques et microéconomiques des transferts d'argent effectués par les migrants internationaux. Mais la pleine jouissance de ces gains potentiels est assortie de certaines conditions, conditions que de nombreux pays du Sud ont du mal à remplir. En effet, les effets macroéconomiques ne sont perceptibles que sur l'économie des pays où les transferts dépassent le seuil de 10% du PIB. Mais ce qui est primordial pour nous ici, à ce niveau d'analyse, ce sont les effets microéconomiques des transferts d'argent. Car, les effets microéconomiques des transferts ont maille à partir avec le

soutien qu'ils apportent aux ménages réduisant une certaine forme de pauvreté (manque cruel de biens de première nécessité et/d'argent).

L'importance des transferts de fonds de la diaspora (les migrants) vers le pays d'origine est supérieure à l'APD en termes de volume, ce qui en fait la deuxième source d'entrées de ressources extérieures pour les pays en voie de développement**,** juste après l'IDE et non pris en compte dans l'économie de développement. Ainsi, les populations bénéficiaires ont structuré leur propre reproduction sociale autour de ces transferts. Ainsi, étroitement lié au phénomène migratoire, le volume des fonds rapatriés par les travailleurs migrants (les diasporas), pour certains des pays en développement, sont la première source de devises, ce qui témoigne de l'importance de ces apports. Rappelons que les transferts monétaires officiels ne représentent qu'une partie de l'ensemble des flux : il faut en effet ajouter à ceux-ci les autres transferts monétaires, dits « *informels* », et ceux en nature, que l'on regroupe sous l'expression de « *commerce à la valise* ».

2.4. Pour la littérature « optimiste » et « pessimiste »

Les auteurs comme Montford (1997), Docquier et Rapoport (1997), Stark et al. (1997, 2002), Beine et al. (2001), Domingues Dos Santos et Postel-Vinay (2003) abordent la difficile question de l'émigration de la main-d'œuvre qualifiée dans les pays de départ. Ils montrent que la fuite des cerveaux peut avoir des effets nets positifs sur l'accumulation du capital humain et la croissance dans les pays de départ. Les transferts peuvent favoriser l'épargne, l'investissement, l'éducation, la productivité agricole, ils sont sources de devises pour les pays receveurs. Pour la littérature pessimiste, basée sur les modèles de croissance néo-classique, initiée par Bhagwati et Hamada (1974) elle est reprise plus tard dans le cadre des modèles de croissance endogène par Imagina (1991), Haque et y Kim (1995), Wong et Yip (1999). Ils peuvent entrainer la dépendance, le gaspillage en étant totalement consommés, mais surtout ils peuvent pousser les receveurs à travailler moins. Ils peuvent donc être source de mauvaises incitations comme cela a été mentionné pour l'aide publique. Mais l'impact positif des transferts semble aussi dominer l'impact négatif.

En outre, les transferts augmentent le pouvoir d'achat des ménages, favorisent leur consommation et permettent à ces derniers de faire face aux chocs potentiels (perte d'emploi, maladie, mauvaise récolte, érosion, inondation, pertes diverses). Par un effet d'accumulation (en cas de transferts réguliers et répétés), les transferts peuvent aider les chefs de ménages

bénéficiaires à constituer une petite épargne individuelle, qui pourrait être réinvestie. Ainsi, les transferts peuvent valablement participer au développement local, à condition que soient mis en route des projets et/ou des activités économiques et rentables. En effet, les transferts sont susceptibles de mettre à la disposition des individus bénéficiaires des micro-capitaux de départ rendant possible l'investissement local après accumulation préalable. Cette hypothèse est à la base des études de Mounford (1997), Docquier et Rapports (1997), Stark et al. (1997, 2002), Vidal (1998), Beine et al. (2001) selon lesquelles la fuite des cerveaux présente des avantages économiques et sociaux pour les pays de départ.

En somme, si la triade consommation des ménages, épargne individuelle et investissement local dans des secteurs productifs peut permettre d'induire le développement local, alors nous pouvons en déduire que les transferts favoriseraient à terme la croissance économique. Alors, il est possible de passer des effets micro aux effets macro. Toutefois, les effets économiques des transferts comportent des limites, comme l'a si bien montré l'étude d'Alban Alphonse Ahoure (2008). Par ailleurs, il faudrait qu'au départ, le migrant puisse bénéficier de bonnes conditions de travail et de vie dans son pays d'accueil, qu'il y soit en pleine possession de tous ses droits, pour qu'il arrive à gagner suffisamment et à épargner un éventuel surplus et c'est dans ce surplus qu'il pourrait tirer la substance de ses éventuels transferts, que l'on souhaiterait réguliers, constants et substantiels.

Les avantages des transferts de fonds se vérifient alors à plusieurs niveaux. Bien des membres des diasporas préfèrent investir dans leurs propres pays en se lançant dans de petites affaires, dans l'hypothèse qu'ils pourraient retourner chez eux. De telles entreprises investissent dans l'achat de terres et d'actifs, le transfert de technologie et de compétences et des méthodes de gestion relativement modernes. Les envois de fonds soutiennent également les familles pendant les conflits nationaux, lorsque le paiement des salaires est souvent interrompu.

Malgré la baisse temporaire du volume des transferts de fonds imputable à la crise financière mondiale, il existe encore de nombreuses opportunités de sécurisation de ces fonds pour financer les activités de développement. On a même pu constater que les transferts de fonds ont montré plus de résilience pendant la crise financière de 2008, que d'autres flux de ressources tels que la dette privée, les capitaux propres et les IDE. On s'attend à une augmentation des transferts dans les années à venir, mais à un rythme plus lent que l'on aurait pu escompter, en raison des taux de chômage élevés et de la faible demande des travailleurs étrangers hautement qualifiés dans les pays de l'OCDE. Le secrétariat du Partenariat de « *La Finance au service de*

l'Afrique », logé au sein de la Banque Mondiale, a dressé l'inventaire des activités des donateurs concernant les transferts de fonds.

Parmi les programmes des donateurs visant à mobiliser les flux de transfert de fonds vers l'Afrique, on peut citer le soutien apporté par la CE à la Commission de l'Union africaine en vue de la création de l'Institut des transferts de fonds africains (ARI) géré actuellement par la Banque mondiale. De même, dans le monde du G8, l'initiative des transferts de fonds, vise à améliorer la collecte d'informations sur les transferts, les cadres juridiques et réglementaires et les coûts y afférents. Il existe aussi, une facilité du FIDA et de partenaires tels que l'Union européenne (UE), la BIAD, le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP) et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU/UNCDF) qui réunit des organisations à but non lucratif et des intermédiaires financiers aux fins d'améliorer les services de transferts de fonds en milieu rural.

2.5. Impact des TFM (transferts de fonds des migrants) sur l'investissement : un effet limité

Ensuite, un second courant d'analyse des TFM nourri par Reichert (1982) ou encore Wiest (1984) soutient l'idée que les TFM et les flux migratoires peuvent avoir un impact négatif sur les économies d'origine. Cet impact est renforcé par le caractère auto-entretenu des migrations, qui conduit les pays à se « spécialiser » dans l'export de migrants, provoquant une sorte de « *syndrome hollandais* ». Cette thèse est soutenue par quelques travaux, notamment ceux de N. Ruiz (2008) sur les Philippines, économiste de la Banque mondiale, qui montre comment l'État a structuré la société et notamment le système éducatif en fonction d'une politique de promotion de l'émigration. Selon certaines études, les TFM sont plus consommés qu'investis (Taylor et al. 1996 ; Durand et Massey, 1992 ; Papademetriou et Martin, 1991).

Si les TFM ont un impact limité sur le développement, c'est parce qu'ils ne participent pas ou parce qu'ils participent trop peu à la production et à l'accumulation de capital du pays d'origine. Les TFM peuvent certes contribuer à accroître la production nationale. Ils se font dans ce cas par l'intermédiaire de l'accroissement de la demande de biens des familles qui reçoivent les fonds. Mais cette stimulation de la production n'est pas durable car elle est due au caractère contracyclique des TFM. Les TFM ne peuvent donc pas être considérés comme un « *outil de développement* » car ils ne sont pas transformés en investissement productif dans le pays d'origine.

Cependant, ainsi que le reconnaissent Taylor *et al*. (2005), ces études empiriques reposent sur une définition restrictive de « *l'investissement productif* », qui n'inclut pas, par exemple, les dépenses d'éducation. Dans cette optique, les TFM peuvent donc avoir un impact négatif sur le développement des pays d'origine. Ainsi, en proposant une évaluation empirique de cet impact dans un cas particulier : celui de l'*exo-financement* de projets dans le pays d'origine, ce travail remet en question l'hypothèse d'un impact exclusivement négatif des TFM.

2.6. Limites de la définition officielle des TFM

Cependant, l'enregistrement de ces flux dans la balance des paiements impose d'en spécifier les différentes catégories. Les transferts de fonds des émigrés sont comptabilisés dans trois postes de la balance des paiements (FMI, 2007 ; FMI, 2006). Le poste, la rémunération des salariés (poste 2310 du compte courant), enregistre les salaires et traitements des travailleurs résidents à l'étranger pendant moins de 12 mois (non-résidents). Ce poste enregistre donc les transferts des travailleurs saisonniers ou transfrontaliers. De même, les envois de fonds des travailleurs (poste 2391 du compte courant), enregistre les transferts à destination des pays d'origine des travailleurs résidents à l'étranger pendant plus de 12 mois (résident). Ainsi, les transferts des migrants (poste 2431 du compte de capital), sont les transferts associés aux flux de biens et d'actifs financiers liés à la migration (changement de résidence pour une durée supérieure à 1 an). Ces trois postes recouvrent l'ensemble des transactions monétaires et financières liées à la migration, de courte ou de longue durée.

En Europe, outre la France, d'autres pays intègrent déjà peu à peu les associations de diasporas dans les dispositifs de la coopération internationale. Les services britanniques de coopération – Département for International Development (DFID) – soutiennent avec les ONG locales des associations de diasporas (Ndofor-Tah, 2000). C'est une coopération qui privilégie le facteur humain plutôt que l'administration bureaucratique, en laissant l'initiative aux parties impliquées ou intéressées au premier chef. Ces dernières sont des éléments de la société civile : associations villageoises ou autres dans les pays en développement et leurs correspondants – associations de migrants – dans les diasporas. C'est une coopération décentralisée que le milieu associatif a su développer et exploiter depuis plusieurs décennies, par exemple, à travers les jumelages.

Au-delà de l'Europe, ces principes guident la mise en place de programmes internationaux, notamment ceux menés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le

programme MIDA (Migration pour le développement en Afrique) vise au transfert des compétences et des ressources des Africains de la diaspora pour leurs pays d'origine. Le programme a vocation à réaliser ce but à travers quatre objectifs : l'évaluation des besoins en compétences et en ressources, susceptibles d'être remplis par les diasporas ; celle des compétences correspondantes que les diasporas offrent de fait ; la mise en correspondance des deux et enfin la construction d'un soutien institutionnel privé et public, africain et des donateurs ; pour effectuer ces transferts selon des modalités multiples et souvent originales : retours définitifs, mobilité temporaire, visites ponctuelles, retours virtuels, etc. (OIM, 2001).

D'un point de vue stratégique, l'implication des diasporas dans le développement apparaît adéquate selon les tendances actuelles de la coopération internationale. Le consensus de Monterrey (mars 2002) clôturant la conférence internationale sur le financement du développement insiste sur la responsabilisation des gouvernements locaux et la bonne gouvernance, sur l'investissement direct étranger et le commerce, bref sur les sociétés civiles et les initiatives privées dans une logique contraire à l'assistanat (Onu, 2002). Cette vision est à priori convergente avec celle du codéveloppement.

Conclusion de la deuxième partie

Les envois de fonds de la diaspora produisent sans doute l'effet bénéfique le plus visible sur le développement des pays d'origine. Ces sommes sont bien supérieures à l'aide publique au développement et, pour la plupart des pays bénéficiaires, elles constituent la deuxième source importante de financement externe après les investissements directs étrangers, alors que pour certains pays, elles représentent la première source. Les envois de fonds sont la source essentielle de devises, des ressources qui augmentent le pouvoir d'achat des familles bénéficiaires, rendent l'éducation et la médecine accessibles, constituent une source vitale pour la réalisation de projets dans le pays d'origine et pour le lancement d'activités entrepreneuriales. Contrairement aux flux des investissements étrangers qui sont attirés plutôt par les économies émergentes, les envois de fonds des diasporas sont présents dans toutes les économies, même les plus pauvres. Par rapport à l'aide au développement qui passe dans la majorité des cas par des gouvernements corrompus, les transferts opérés par les diasporas sont directement adressés aux individus engendrant des effets positifs immédiats.

Pour certains pays comme le Mali, le Sénégal, ils constituent l'unique source de revenu pour les ménages pauvres. Pour d'autres, comme la Côte d'Ivoire, dans des situations plus fragiles induites par des crises économiques, politiques, l'argent de la diaspora joue le rôle de stabilisateur. Les transferts de fonds sont un moyen de diversification de revenus et de risques. Ces flux financiers sont investis en capital humain (frais de scolarité, santé), dans l'immobilier, dans la création des micro-entreprises ce qui améliore la situation non seulement au niveau micro-économique, mais au niveau macro-économique. Il ne faut pas considérer l'argent de la diaspora comme substitut des flux de capitaux privés, des investissements directs étrangers ou de l'aide publique au développement mais plutôt un complément qui pourrait contribuer à l'accélération du processus de développement des pays d'origine. Il est évident que ces flux financent la consommation mais à part cette fonction ils ont un rôle important à jouer dans l'économie nationale des pays en développement dans l'accumulation du capital humain et physique, l'acquisition d'une certaine sécurité pour les familles à bas revenus. De même, à travers ces transferts, les petites entreprises opérant dans un contexte où les marchés de crédits sont défaillants peuvent se procurer des liquidés. Il est important d'étudier les effets des remises de fonds de la diaspora sur les pays d'origine en prenant en compte leur caractère privé et de souligner qu'elles ont un rôle important à jouer dans le développement du pays d'origine à

travers l'impact positif produit au niveau des ménages bénéficiaires influençant par conséquent la région où ils habitent. Cependant, les transferts de fonds, l'*exo-financement* ne peuvent pas remplacer une stratégie nationale de développement, mais ils peuvent être un de ses piliers.

L'objectif des diasporas, de satisfaire les besoins de consommation des proches restés au pays engendre d'une part les effets positifs inattendus au niveau micro-économique comme le développement de commerces de détail dans la région bénéficiaire, et d'autre part, par l'*exo-financement* des projets réalisés dans le pays d'origine, un impact positif macro-économique traduit par la diminution du chômage dans le pays d'origine, source importante de croissance économique, mais avec des effets en général peu pérennes.

Cependant, en parcourant les chapitres cinq, six et sept, nous constatons qu'il est communément admis dans la littérature théorique et dans les recherches empiriques que les facteurs économiques seuls ne suffisent pas pour bien évaluer l'impact de l'*exo-financement* et des envois de fonds sur le développement des pays bénéficiaires. Globalement, les effets positifs l'emportent dans un grand nombre de situations, surtout en ce qui concerne la pauvreté et le transfert de technologie. Mais, comme on l'a souvent rappelé les effets négatifs ont trop souvent été négligés. Le contexte politique, social et institutionnel dans les pays de départ joue indéniablement un rôle fondamental pour assurer des retombées positives pour toute la population du pays d'origine dans les meilleures conditions. Les facteurs socio-politiques agissent eux aussi dans les deux sens. Cependant, il importe de nuancer une vision qui serait devenue trop optimiste, au fil des polémiques et des initiatives de nombreuses organisations internationales, au sujet de la relation envois de fonds-développement. Un grand nombre de facteurs négatifs, très présents dans de nombreux pays d'origine, risquent d'empêcher les incitations permettant la concrétisation des effets favorables de l'*exo-financement* et des envois de fonds. Parmi ceux-ci, on relèvera principalement l'ampleur de la corruption, l'excès de la bureaucratie, l'insuffisance et l'inefficacité des politiques publiques d'éducation et de santé et les barrières douanières. Il convient aussi d'essayer de prendre la mesure de l'impact du manque de stabilité politique, des incertitudes du système juridique et du manque de confiance de la population des pays de départ envers les institutions publiques et les gouvernements. En synthèse, on pourrait sans doute avancer que l'*exo-financement* et les envois de fonds ne constituent pas la panacée du développement. Mais à l'inverse, il serait excessif de leur attribuer une responsabilité disproportionnelle dans les causes et les conséquences des processus de développement mal conçus.

Troisième partie : Approche empirique. Résultats, Discussion

Pour rendre compte de l'ampleur de l'exo-financement dans les projets de développement, nous présenterons des statistiques sur les transferts d'argent. Ensuite, nous distinguerons les transferts individuels et les transferts collectifs et de l'utilité à laquelle cet argent est destiné. Puis, pour aider à la compréhension de l'apport des associations de diasporas dans le développement, nous présenterons l'expérience, le processus de l'organisation des diasporas telles que les diasporas maliennes d'origine de Kayes au Mali, les diasporas sénégalaises d'origine de Thilogne, (ville située dans la région du Fouta au Sénégal) et les diasporas ivoiriennes d'origine de plusieurs régions sud, nord, centre, ouest de la Côte d'Ivoire. Par la suite, nous utiliserons ces cas pour décrire le processus d'*exo-financement* des projets réalisés et financés par ces diasporas dans leur pays d'origine ; les facteurs qui font que les diasporas sont des agents de développement. Enfin, nous identifierons les facteurs clés de succès, la performance territorialisée de ces projets exo-financés par les diasporas. Au regard de l'efficacité de l'aide publique au développement (l'APD), quelle serait alors l'efficacité de l'*exo-financement* ? Quel serait son impact sur les projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine ? Quelle serait la performance de ces projets ? par rapport à celle des projets d'aide publique au développement ?

Introduction

En Afrique subsaharienne, où près de 50 % des personnes gagnent moins d'un dollar par jour, la migration de travail est devenue un moyen de subsistance pour plusieurs familles : « *La migration leur apparaît comme la seule stratégie possible d'autonomisation* » (Daum, 1998, p. 65). Le pays d'accueil est alors considéré plus comme un espace de travail que comme un espace de résidence. Fall, (2003, p. 32). En outre, le choix du pays d'accueil n'est pas aléatoire, le facteur familial est souvent déterminant. Pour des raisons évidentes, le choix des diasporas s'arrêtera généralement sur un pays où des membres de la famille ou des amis sont déjà installés. La décision de migrer est d'ailleurs souvent le résultat d'une stratégie familiale pour maximiser les revenus Ammassari, (2004, p. 7).

Il faut toutefois compléter ce constat car sans nier les impacts négatifs de la migration, on perçoit de plus en plus les avantages, notamment dans les contributions des diasporas à leurs lieux d'origine et à leurs pays d'accueil (Lanly, 2001, p. 4 ; Ammassari, 2004, p. 1). Ces contributions ont fait l'objet d'une attention croissante au cours des dernières années, car on a constaté, par des évaluations de plus en plus détaillées toute l'importance qu'ont les transferts de fonds des diasporas, donnée qu'on avait sous-estimée. On a surtout étudié les transferts vers l'Amérique latine et l'Asie, mais on sait encore peu de chose de ceux vers l'Afrique de l'Ouest.

De même, il existe encore très peu d'études sur les associations de diasporas qui se sont constituées dans les pays d'accueil et sur leurs activités, leurs contributions au développement et leur impact sur les pays d'origine. Avec l'augmentation du nombre de ces associations qui s'appuient sur la solidarité, la documentation sur le sujet, quoiqu'encore dispersée, augmente, ce qui permet de mieux comprendre le potentiel de la migration en matière économique, sociale et culturelle. À cet égard, la France, dont la communauté africaine constitue une forte proportion de diasporas, semble avoir une longueur d'avance dans les études sur le sujet.

Les membres de ces diasporas sont-ils de simples prestataires de services aux familles ou jouent-ils également le rôle d'agent de développement ?

Chapitre 8. L'approche empirique

L'objectif de ce chapitre est de porter une réflexion d'ensemble sur des éléments d'organisation des mouvements diasporiques ivoiriens dans l'*exo-financement* de leurs projets collectifs ou individuels dans leur pays d'origine. Ceci, au regard de l'organisation des mouvements diasporiques maliens et sénégalais. Ce qui nous amène à observer dans un premier temps, comment les diasporas s'organisent à travers des associations régies par la loi 1901 pour atteindre à la fois leurs objectifs et dans un deuxième temps comment elles contribuent à l'*exo financement* de leurs projets au développement dans leur pays d'origine.

1. Le corpus théorique de l'analyse

Notre démarche emprunte à la théorie des organisations, une discipline qui permet d'étudier les organisations dans toute leur complexité, d'analyser leurs structures, leur gouvernance, leurs parties prenantes et de décrire leurs fonctionnements afin d'avoir une meilleure compréhension de celles-ci. L'idée de l'organisation au sein des communautés Maliennes, Sénégalaises et Ivoiriennes dans le pays d'accueil, la France, concerne chacun des individus dont l'ensemble forme la population d'une même communauté de vie originaire d'un même pays. Ces membres ont des liens entre eux par divers canaux de communication. Selon les lieux d'émigration, l'idée de l'organisation est réutilisée de façon permanente par ceux issus d'un même lieu de vie pour assurer la continuité de la vie là où ils se trouvent selon les schémas culturels des sociétés traditionnelles.

L'approche systémique va nous permettre de mieux comprendre l'organisation. En effet, l'analyse systémique est à la fois une démarche et une méthode de recherche de sens ou de signification dans les structures organisées et « complexes ». Cette démarche et méthode font leur apparition dès 1958 avec l'avènement de la cybernétique qui en fut le précurseur. Une approche élaborée de la systémique définit le système comme « *un ensemble d'éléments interdépendants, liés entre eux par des relations telles que si l'une est modifiée, les autres le sont aussi et par conséquent tout l'ensemble est transformé* » (Rosnay, 1975).

L'analyse des différents complexes de mouvements migratoires selon les sociétés d'origine est précisément une réponse au besoin de prendre en compte l'inclusion des niveaux d'organisation

des systèmes migratoires. Le paradigme systémique propose aussi un certain nombre d'énoncés :

- 1) Un système est un ensemble en rapport réciproque avec son environnement. Les systèmes des mouvements diasporiques ne sont pas des systèmes fermés. Ils sont conditionnés par l'environnement socio-économique, socioculturel, c'est-à-dire par tous les éléments externes au système, mais en relation avec lui et qui agissent sur lui ;

- 2) Un système est aussi un ensemble subissant des modifications dans le temps. Dans les lieux d'accueil, l'organisation par les associations de diasporas est le résultat d'une évolution du système, placé sous la pression des changements de son environnement.

En effet, selon la vision transnationaliste, les diasporas jouent un rôle à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. Elles doivent être prises en compte dans les politiques nationales et locales. Les diasporas s'inscrivent dans une chaîne de solidarité qui dépasse les aspects qui lient les individus à la société, mais aussi dans celle qui intègre la famille et le réseau ethnique. Cette chaîne de solidarité décrit le réseau diasporique (Pichet, 2013). Concrètement, les réseaux diasporiques se matérialisent au sein des organisations sociales (ou associations) lors de la collecte de fonds et de l*'exo-financement* des projets. Chaque association dont les actions sont à la fois individuelles et collectives porte un projet qui est partagé par l'ensemble de ses membres et ceux-ci sont d'accord sur l'*exo-financement* du projet et sur un minimum de déterminants sociaux.

Dans cette démarche, les associations des diasporas sont « auto-organisées » et se muent en mouvements diasporiques pour financer par l'*exo-financement* et porter un projet qui établit ou qui maintient des liens avec le village d'origine à partir des actions qui visent à assurer la continuité de la vie instaurée dans le pays d'accueil. Au village, la gouvernance de l'ensemble du projet semble être assurée par le chef traditionnel dans une intervention conjointe avec quelques représentants des mouvements diasporiques et aussi ceux des associations du village. L'ensemble constitue un réseau, certes, mais le fonctionnement nous interroge sur l'efficacité du suivi des actions menées telles que les *exo-financements*, les projets et leur pérennisation. Ces actions se manifestent par des transferts de fonds financiers, des transferts sociaux et culturels, des transferts de compétences et aussi par un activisme politique international.

2. Le cadre empirique : Des associations de diasporas à l'*exo-financement* des projets

Selon l'organisation internationale pour les migrations (OIM) la diaspora se définit comme étant composée « des personnes ou des réseaux, des associations et des communautés qui ont quitté leur pays d'origine et qui maintiennent des liens avec leurs patries. Ce concept couvre les communautés d'expatriés bien installées, les travailleurs immigrés temporairement, des expatriés avec la nationalité du pays d'accueil et des migrants de seconde, voire de troisième génération ». Natali, (2014). D'autres définitions insistent sur l'aspect de dispersion. « État de dispersion d'un peuple ou d'un groupe ethnique à travers le monde. La notion de diaspora est fréquemment utilisée dans le but de revendiquer une identité commune malgré la dispersion du groupe ». Perruchoud, (2007). Ces définitions n'excluent pas d'autres, celles pouvant intégrer la dimension historique des pays d'origine, les caractéristiques et les spécificités qui les distinguent.

Selon l'Union africaine (UA), la diaspora se définit comme étant « les personnes d'origine africaine vivant hors du continent africain, celles qui sont désireuses de contribuer à son développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité ». Pour le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), c'est « un ensemble d'individus provenant d'un même pays, mais vivant en dehors de ce pays et qui, quelle que soit leur nationalité, individuellement ou collectivement, souhaitent ou pourraient souhaiter contribuer au développement de leur pays d'origine ». Il semble exister ou se dessiner chez les diasporas une conscience collective due aux rapprochements liés aux lieux géographiques d'origine. Ces rapprochements, ce sont les rapports étroits qui existent entre les trois domaines déterminants du social, de l'économique et de l'environnement et qui décrivent l'éco-organisation. Ils se perçoivent comme un système complexe fait d'enjeux dont les interactions décrivent dans son évolution, des réseaux dynamiques de solidarité. En ce sens, la conscience collective préserve l'édifice social de la communauté pour fortifier le tissu social et harmoniser les relations humaines dans les situations et dans les conditions où la vie se trouve menacée.

Les diasporas sénégalaises, maliennes et ivoiriennes sont des parties prenantes à l'extérieur du pays d'origine. Intégrer ces diasporas, c'est mobiliser les mouvements diasporiques qui les concernent en faveur du développement. La mobilisation passe par une bonne connaissance de l'organisation des mouvements diasporiques, de l'assurance que ceux-ci sont prêts et disposés

à investir dans des projets de développement, et surtout dans la mise en place des stratégies qui restaurent la confiance.

2.1. L'importance des transferts de fonds par les diasporas

Les pays à revenu faible et intermédiaire ont reçu 540 milliards de dollars en 2020, soit 8 milliards de dollars de moins qu'en 2019. Par conséquent, les remises migratoires vers ces pays ont dépassé l'année dernière le total des flux d'aide (259 milliards de dollars) et d'aide publique au développement (179 milliards de dollars), (www.webmanagercenter.com) (2021/05/15).

« *Les envois de fonds vers l'Afrique de l'Ouest représentent 48 milliards de dollars en 2019. Ils sont en forte croissance et dépassent désormais les niveaux de l'aide publique au développement et des IDE à destination de l'Afrique de* l'Ouest*. On a observé un changement de comportement avec une volonté de cette diaspora d'accompagner le développement économique du continent africain. Ainsi, on est passé des transferts d'argent sociaux destinés à subvenir aux besoins des proches ou à les accompagner en matière de santé par exemple, à des transferts destinés à des initiatives associatives dans des projets beaucoup plus importants (réhabilitation d'écoles, de centres de santé, etc.)* », (Guillaume Pambrun, directeur général d'Africa Rapid transfer SA, lors du deuxième forum digital de *La Tribune Afrique*, *2020)*. Ces fonds peuvent jouer aussi un rôle prépondérant dans le financement des économies africaines. Le « digital » permettant de mieux mobiliser les diasporas, pour l'exo-financement des projets dans leur pays d'origine.

Passant de 32 milliards de dollars en 2010 à 46 milliards de dollars en 2018, les flux financiers des diasporas à destination de l'Afrique de l'Ouest représentent désormais près du double de l'aide publique au développement dédiée aux pays africains. Alors que de nombreux foyers africains dépendent en partie de ces transferts pour des achats de première nécessité ou même financer des projets plus importants, cette opération de transferts d'argent s'accompagne de tarifs extrêmement élevés lorsqu'il s'agit de fonds à destination de l'Afrique.

Figure 6 : Evolution accélérée des TFM entre 1995 et 2017 (en pourcentage du PIB)

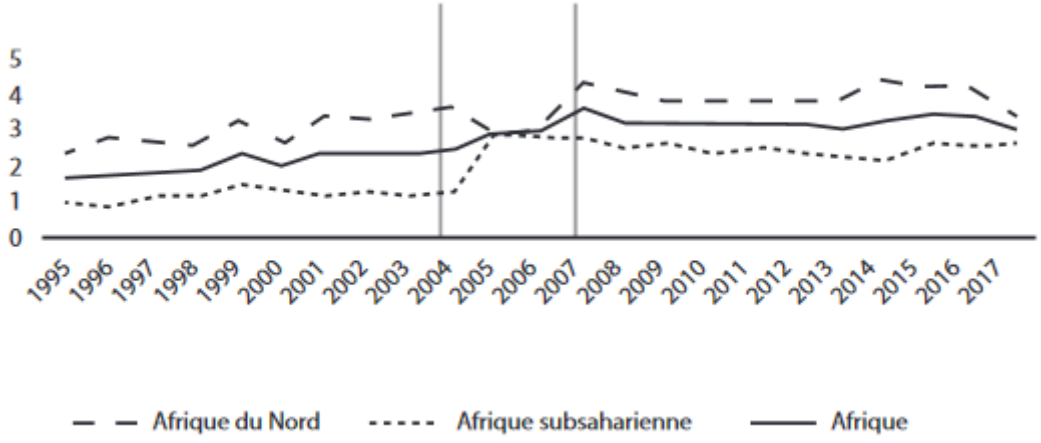

Source : À partir de World Development Indicators (2018)

Dans certains pays, notamment en Afrique de l'Ouest, plus de la moitié des transferts est réalisée par voie non officielle. Peu importe les estimations, tous en arrivent à dire qu'il s'agit d'une manne pour de nombreux pays et que ces ressources financières constituent une part importante du revenu national. Ces flux financiers sont d'une importance capitale et même parfois, dans certaines régions, la principale source de financement.

Ces flux financiers jouent ainsi un rôle majeur dans les économies africaines. Au niveau national, ils contribuent à la stabilité macro-économique des pays récepteurs en favorisant l'entrée de devises et la balance des paiements. Ils sont généralement pris en compte dans les notations souveraines des pays à revenu intermédiaire et comptent dans l'analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu, participant à la réduction de leurs déficits courants. Au-delà de leur impact macro-économique, les transferts des diasporas jouent un rôle de plus en plus complexe dans le financement du développement et de la lutte contre la pauvreté sur le continent. Traditionnellement ils sont destinés à soutenir la consommation des familles des diasporas. Ces flux financiers commencent à emprunter d'autres canaux de transmission, orientés vers l'investissement, l'aide au développement et la coopération internationale, selon une logique de projet. Cette évolution résulte de l'enrichissement et de la montée en compétences des diasporas dans les pays d'accueil, et de leur volonté de contribuer plus efficacement au développement de leur pays d'origine. Avec ce changement de modèle, les fonds transférés ne profitent plus seulement à la famille des diasporas, mais de plus en plus au village, à la communauté ou au territoire du foyer migratoire. Au-delà de leur seule composante

financière, ces remises de fonds s'accompagnent de transferts de compétences, de technologie et de pratiques socio-économiques.

Figure 7 : Top Remittance Recipients in Sud-Saharan Africa 2020

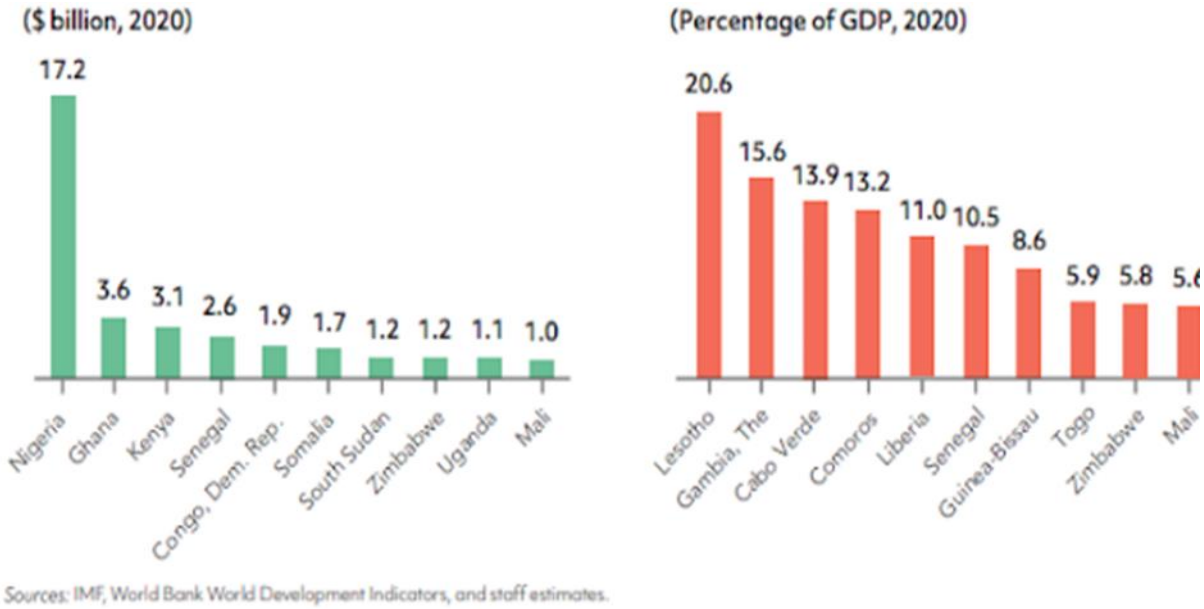

Source: World Bank World Development Indicators, and staff estimates (2020)

« Du côté de l'Afrique subsaharienne, les transferts ont atteint 42 milliards de dollars, en baisse de -12,5% par rapport à l'année précédente. Cette forte baisse dans cette partie du continent est toutefois loin d'être homogène. Elle est le fait uniquement du Nigeria, second pays bénéficiaire des transferts de migrants du continent après l'Egypte. En dehors du Nigeria, les transferts de la diaspora subsaharienne ont augmenté de 2,6% en 2020 ».

En effet, la première économie africaine et le pays le plus peuplé du continent a vu les transferts de sa diaspora reculer très fortement de 28% en 2020, comparativement à 2019, pour s'établir à 17,2 milliards de dollars. Outre les impacts de la crise sanitaire sur la diaspora nigériane très présente au Royaume-Uni et aux États-Unis, pays durement touchés par la pandémie en 2020, cette baisse peut s'expliquer, en partie, par les coûts des transferts élevés qui poussent certains à privilégier les circuits parallèles de transfert d'argent qui se développent en Afrique et qui sont utilisés comme alternative aux organismes de transfert classique comme Western Union et les banques ».

« Loin derrière le Nigeria suivent le Ghana (+2,90% à 3,6 milliards de dollars), le Kenya (+10,71% à 3,1 milliards de dollars), le Sénégal (+4% à 2,6 milliards de dollars), la RDC (+5,5% à 1,9 milliard de dollars) et la Somalie (1,7 milliard de dollars) ».

Il faut aussi souligner que les données sur les transferts des migrants africains sont peu fiables et tendent à sous-estimer le montant réel des transferts. En effet, de nombreux montants passent par des canaux informels » (Walft Net Mame Biram (17 mai 2021) : Transfert d'argent des migrants).

2.1.1. Les transferts individuels, amélioration des conditions de vie des familles

Une grande proportion des revenus transférés (les auteurs l'évaluent généralement entre 75 % et 80 %) est utilisée pour les dépenses courantes de la vie quotidienne (Sander et Barro, 2003, p. 11). Ces transferts constituent, pour plusieurs pays africains, l'unique source de revenu des familles. Assogba, (2002, p. 5). L'argent est donc utilisé pour les besoins essentiels comme l'alimentation, les vêtements, les soins de santé et l'éducation, mais aussi pour les biens de consommation (machine à laver, TV, etc.) et pour divers évènements (fiançailles, mariage, baptême, funérailles, fêtes religieuses, etc.).

Le premier apport de cet argent transféré par les diasporas est donc de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles restées au pays. À cet égard, plusieurs auteurs estiment que ces envois réduisent la pauvreté et permettent de mieux faire face aux aléas de la conjoncture économique. L'argent des diasporas a le mérite d'arriver rapidement et d'atteindre ses objectifs, ce qui n'est pas souvent le cas de l'aide publique au développement. Fall, (2003, p. 13) acheminée et gérée par l'État-nation.

Il s'agit donc ici de satisfaire les premiers besoins, une étape essentielle pour pouvoir s'investir par la suite dans une dynamique de développement. Par ces transferts, les diasporas jouent aussi un rôle dans la protection sociale dans des pays où le soutien de l'État est quasi inexistant (Dieng, 2002, p. 153 ; Bauer, 2006). Mentionnons également que cet argent, qui est utilisé pour se procurer des biens et des services, permet de stimuler l'activité économique locale et contribue à augmenter les réserves de devises estrangères du pays, à renforcer sa balance des paiements et à améliorer son accès aux marchés internationaux des capitaux. Bauer, (2006).

2.1.2. L’utilisation des ressources financières transférées par les diasporas

Les ressources financières transférées par les diasporas peuvent être remises de façon individuelle directement à la famille ou mises en commun, dans une association de diasporas, pour la réalisation et le financement (l’*exo-financement*) d’un projet collectif. Nous verrons brièvement les principales retombées de chacune de ces options dans le pays d’origine. Les sommes envoyées par les diasporas dans leur pays d'origine qui représentent jusqu'à un tiers de l'économie de certains pays pauvres, devraient s'établir à 445 milliards de dollars en 2020 contre 554 milliards de dollars en 2019. Des chiffres qui inquiètent d'autant plus qu'en 2019, les fonds envoyés par les diasporas dans leurs régions d'origine ont dépassé le total des IDE dans les pays à bas et moyens revenus. Globalement, ces montants s'inscrivent dans une dynamique mondiale, où le nombre d'expatriés a bondi de 26 % ces dix dernières années (analyse de la Banque mondiale). Logiquement, plus il y a de migrations, plus les transferts d'argent sont importants.

2.1.2.1. Importance des transferts informels

Ces transferts informels représenteraient encore 50% des transferts formels (AREAS, 2014, p.18). La situation par pays est disparate avec 42,0% au Mali, 40,5% au Niger, 25,6% au Burkina, 22,7% au Bénin, 22,0% en Guinée-Bissau, 12,3% au Togo, 10,4% au Sénégal et 9,2% en Côte d'Ivoire.

L’intérêt des diasporas pour les transferts informels des fonds s’explique par des facteurs économiques tels que l’importance des coûts des transferts sur le marché formel et l’inaccessibilité des services financiers ; Les motifs sont également culturels. Les diasporas cherchent à contourner les coûts de transactions induites par le marché des transferts formels. Ils confient leur argent à une connaissance qui a une activité commerciale (épicerie, cybercafé, restaurant) dans la ville du pays d’origine. Les fonds sont transférés physiquement par téléphone ou par courriel. Le correspondant du commerçant donne l’argent au bénéficiaire situé dans le pays d’origine. Le transfert est soumis à une commission. Aucune règle formelle ne régit les transactions. Seules la parole et la confiance font office de contrat. Ce type d’échange étant propice aux comportements opportunistes et à des phénomènes de « hold-up », c’est la confiance qui rend possible la transaction. Dans le cas où celle-ci n’est plus honorée, les transactions futures ne sont plus possibles avec l’argent malhonnête et celui-ci acquiert une mauvaise réputation dans la communauté. Autrement dit, le contrôle social permet de limiter les risques. Cependant face à ce dilemme entre coût de transfert élevé sur le marché formel et le risque d’escroquerie sur celui de l’informel, les choix des diasporas sont limités.

2.1.2.2. Coût des transferts

Le coût excessif des circuits formels de transmission vers les pays d'Afrique de l'Ouest constitue un obstacle à la formalisation des transferts. Ces transferts internationaux sont généralement réalisés par des sociétés financières spécialisées (Western Union, Money Gram, etc.), et sont soumis à d'importants coûts d'intermédiation (opérateurs, taux de changes) et à un délai de parfois plusieurs jours. Dans ce contexte, les remises migratoires reçues par l'Afrique de l'Ouest présentent les coûts de transaction parmi les plus élevés dans le monde.

Figure 8 : Les principaux établissements de transferts

Source : Walf Net : Transfert d'argent des migrants : Mame Birame (17 mai 2021)

Cependant, les transferts d'argent vers le continent demeurent toujours chers. Le coût moyen d'un transfert de 200 dollars se situe autour de 9% en Afrique subsaharienne, contre une moyenne se situant autour de 6,5% au niveau mondial. Du coup, de plus en plus de migrants préfèrent passer par les marchés parallèles de transfert d'argent qui ont l'avantage d'être moins couteux. Cependant, ces transferts ne sont pas comptabilisés par les services statistiques des pays africains et la Banque mondiale.

La fragilité du secteur financier et le manque de concurrence sur le marché des envois de fonds pèsent sur le coût des transferts d'argent vers l'Afrique, et même entre pays voisins. Le montant des transferts d'argent dans le monde n'a jamais été aussi élevé. En 2019, les sommes envoyées par les habitants d'un pays riche vers leur pays d'origine, plus pauvre, devraient même atteindre 550 milliards de dollars, (d'après le dernier rapport de la Banque mondiale publié par le Knomad, un consortium d'experts de la migration). Ce chiffre pourrait faire du transfert

d'argent la principale source de financement extérieur des pays en développement, un an après le record de 2018, à 529 milliards de dollars. (Le Point, avril 2019, Marlène Panara).

Cette situation a tendance à favoriser les transferts informels et donc à limiter la possibilité de les comptabiliser et de les acheminer vers l'investissement. La faible disponibilité en points de service de transferts en milieu rural contribue à augmenter les coûts de ces transferts. Aussi bien à travers les circuits formels qu'à travers les circuits informels, l'acheminement des fonds vers ces zones mal desservies comporte des coûts supplémentaires qui réduisent l'impact, pour les familles et les villages destinataires. Cette inégalité d'accès aux services de transferts entretient l'exclusion financière dans les zones rurales.

2.1.2.3. La fragmentation et l'imprévisibilité des ressources

Bien que significatifs au niveau macro-économique, les transferts de fonds des diasporas vers l'Afrique de l'Ouest sont généralement fragmentés, dispersés et imprévisibles. L'informalité des transferts et la prédominance des transferts destinés à la famille du migrant ne permettent pas de concentrer ces flux dans des programmes nationaux de développement, ni de les canaliser vers l'investissement productif. Cette dispersion limite la possibilité pour les États de prendre en compte les fonds des diasporas dans leurs programmes de développement et de mettre en place des politiques d'optimisation de ces ressources. De même, l'éparpillement des fonds réduit la possibilité d'intégrer les transferts des diasporas dans un processus de développement durable fondé sur une logique de projet. Cependant, le manque de statistiques fines sur les diasporas ne permet pas de développer des politiques publiques en leur faveur. Peu de pays ouest-africains disposent d'une base de données fiable qui recense leurs ressortissants résidant à l'étranger. Lorsque des données existent, elles sont généralement incomplètes ou obsolètes.

2.2. Les Diasporas et le développement

2.2.1. La contribution des diasporas au développement

Les facteurs qui motivent les mouvements migratoires sont multiples en fonction du contexte des pays d'origine. Il peut s'agir d'accéder à un enseignement supérieur satisfaisant dans le cas des étudiants qui poursuivent des études à l'étranger, de fuir l'insécurité, en particulier dans les pays en conflit, la mauvaise gouvernance ou l'exclusion politique, ou encore d'échapper à un état de pauvreté. Quelle que soit la raison qui pousse ces individus à migrer, une tendance leur est commune : celle d'envoyer une partie de l'argent gagné à l'étranger vers le pays d'origine,

afin d'y soutenir financièrement les membres de la famille restés sur place. Ces transferts de fonds, qui forment la composante économique du phénomène migratoire, n'ont cessé de prendre de l'ampleur depuis plusieurs décennies.

Les évolutions les plus récentes permettent d'analyser la manière dont les transferts de fonds des diasporas s'inscrivent dans le développement des pays d'origine. Ceci, en faisant un état des lieux dans le pays d'origine, en montrant les obstacles qui contraignent aujourd'hui l'utilisation optimale des ressources, financières et humaines, dont sont porteuses les diasporas. De plus, ces diasporas sont probablement plus nombreuses encore, dans la mesure où les statistiques ne prennent pas en compte les migrants non enregistrés ni leurs descendants.

2.2.2. Les diasporas ouest-africaines, des agents de développement

Les flux réceptionnés par l'Afrique de l'Ouest s'inscrivent dans une dynamique régionale et globale qui s'analyse à travers les « corridors bilatéraux » entre le pays d'origine des transferts et le pays récepteur. En ce qui concerne les pays de la région, le tracé des principaux corridors est généralement déterminé par le facteur historique de la colonisation (liens conservés avec l'ex-puissance coloniale et langue pratiquée) et par le facteur géographique du voisinage.

Aujourd'hui, conçus par des gens en provenance du Sud, pour le Sud, les projets initiés par les diasporas viennent aussi rompre avec les pratiques courantes d'aide au développement et de coopération Nord-Sud. En outre, ils s'appuient généralement sur des valeurs de coopération et de solidarité. Ces initiatives viennent aussi jouer un rôle dans le renforcement des capacités des décideurs africains et contribuent ainsi à la naissance d'une société civile africaine mondiale (Chiperiez, 2002, p. 16).

Au Sud aussi, constatant les retombées des projets des diasporas, divers acteurs (diasporas, gouvernement, ONG, associations, etc.) commencent à se mobiliser dans divers évènements (rencontres, forum, colloques) qui permettent de proposer des stratégies pour appuyer les actions des OSIM (Chikezie, 2002, p. 25 ; Mutume, 2005, p. 10). À l'échelle internationale, on ne peut plus ignorer le rôle déterminant des diasporas dans le développement. Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'Union africaine souhaitent encourager la pleine participation des diasporas africaines (Tebeje, 2005) au développement. La Banque mondiale et le FMI ont entrepris des travaux afin de mieux comprendre le rôle des diasporas et de trouver des stratégies pour renforcer leur impact (OCDE, 2005).

Il y a donc d'importantes avancées, mais au-delà du discours, les contributions des diasporas demeurent méconnues et les actions pour les valoriser, timides (Blion et Rigoni, 2001). Les associations composées de diasporas sont encore trop souvent exclues des politiques qui les touchent directement et sont souvent écartées comme partenaires dans la coopération internationale. Qui plus est, elles sont souvent isolées et se heurtent à une série d'obstacles importants qui freinent leur dynamisme. Elles n'ont pas les mêmes privilèges que les ONG, notamment en matière de financement, et ont un statut particulier qui les exclut : elles ne sont pas considérées comme des ONG dans les pays d'accueil (ou rarement). Elles font partie de deux espaces institutionnels (Daum, 1995. Ainsi, pour appuyer les diasporas de manière cohérente, les politiques d'immigration et de coopération doivent mieux s'articuler entres elles, comme le soulignait en 2000 la Déclaration de Dakar à l'issue de la Conférence régionale ministérielle ouest-africaine pour la participation des diasporas au développement de leur pays d'origine.

2.2.3. Les diasporas et le financement du développement

Les diasporas sont progressivement devenues une source majeure du financement du développement de l'Afrique de l'Ouest. Les transferts des diasporas y enregistrent une croissance annuelle moyenne de 5% par an depuis 2005. Depuis 2006, leur montant a dépassé celui de l'APD totale reçue par les quinze pays de la région. Cette APD-ci s'est élevée à 12 milliards de dollars EU, soit moins de la moitié des 25,8 milliards de dollars de transferts des diasporas enregistrés la même année.

Pour plusieurs pays de la région, les transferts des diasporas se révèlent plus stables que les autres flux de capitaux. Moins volatiles que l'aide publique au développement par exemple, ils ont constitué l'un des principaux facteurs de résistance aux chocs économiques des dernières années. Cette dimension contra-cyclique s'explique par le fait que les diasporas envoient généralement plus de fonds à leurs familles en cas de ralentissement de l'économie ou en période de conflit dans le pays d'origine. En Sierra Leone et au Liberia, par exemple, les transferts de fonds des diasporas ont constitué une source importante de revenus pour les ménages pendant les années de conflit. Plus récemment, ces transferts ont apporté un précieux soutien aux familles pendant l'épidémie de virus Ebola. Au niveau microéconomique, les transferts des diasporas à destination des ménages contribuent à la réduction de la pauvreté. Plusieurs enquêtes ont montré que les bénéficiaires des envois de fonds en Afrique ont des

niveaux de scolarité plus élevés et sont plus susceptibles de se bancariser et d'épargner que ceux qui ne reçoivent pas d'argent de l'étranger.

Les transferts contribuent en effet à diversifier les revenus des ménages, qui peuvent ainsi augmenter leurs dépenses pour les services d'éducation, de santé et de consommation, avec un impact direct sur l'économie locale. Par exemple, l'investissement des diasporas qui font bâtir une maison dans leur pays d'origine produit un effet d'entraînement sur l'industrie immobilière locale et sur les entreprises connexes (briqueterie, maçonnerie, menuiserie).

Ainsi, prenant acte de la croissance des transferts des diasporas, plusieurs pays et institutions d'Afrique de l'Ouest tentent de mettre en place des initiatives visant à maximiser l'impact de ces flux financiers sur le développement. A l'instar de l'Union africaine, qui depuis 2003 a érigé les diasporas, aux côtés des cinq communautés économiques régionales, en « sixième région » africaine, la CEDEAO et l'UEMOA reconnaissent depuis plusieurs années le rôle des diasporas dans le développement de leurs pays membres. Dans le cas de la CEDEAO, la promotion des diasporas s'inscrit essentiellement dans le cadre des accords de libre-circulation dans la région et dans la promotion de la mobilité professionnelle intra-régionale.

La liberté de circulation y fait aussi l'objet d'une réglementation régionale à travers le Protocole du 29 mai 1979 relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et d'établissement, qui a par la suite été complété par les protocoles additionnels (A/SP.1/7/85 en 1985, A/SP.1/7/86 en 1986 et A/SP.2/5/90 en 1990). Visant à mettre progressivement en place une libre circulation totale dans la région, ces protocoles n'ont pas tous été ratifiés par les États membres à ce jour. Il est toutefois permis aux citoyens de la région d'entrer, de résider et de s'établir dans un autre pays membre que son pays d'origine pour une période de 90 jours maximum. Les États doivent leur fournir des documents de voyage, dont le passeport de la CEDEAO institué en 2000. Les protocoles définissent également le droit pour les travailleurs migrants de bénéficier de l'égalité de traitement avec les nationaux de l'État membre d'accueil. Dans les faits, ces dispositions ne sont pas toujours appliquées, puisque certaines lois nationales, toujours en vigueur, instituent un traitement préférentiel pour les nationaux ou limitent le nombre de secteurs économiques dans lesquels les étrangers peuvent investir. Les représentants des diasporas deviennent progressivement des acteurs importants dans la construction des institutions démocratiques en Afrique de l'Ouest. Depuis les années 1990, la quasi-totalité des pays d'Afrique de l'Ouest octroient, avec ou sans condition, la double nationalité aux membres de leurs diasporas. Ils leur offrent aussi l'opportunité de voter aux élections nationales et de se

présenter à des élections. Les diasporas des pays d'Afrique de l'Ouest peuvent ainsi apporter une contribution significative au développement économique de leurs pays d'origine et par conséquent à la région dans son ensemble. Cependant, un certain nombre d'obstacles entravent leur participation au développement national et régional, à l'*exo-financement* des projets d'investissement local.

Figure 9 : Participation des transferts d'argent au PIB national en 2018

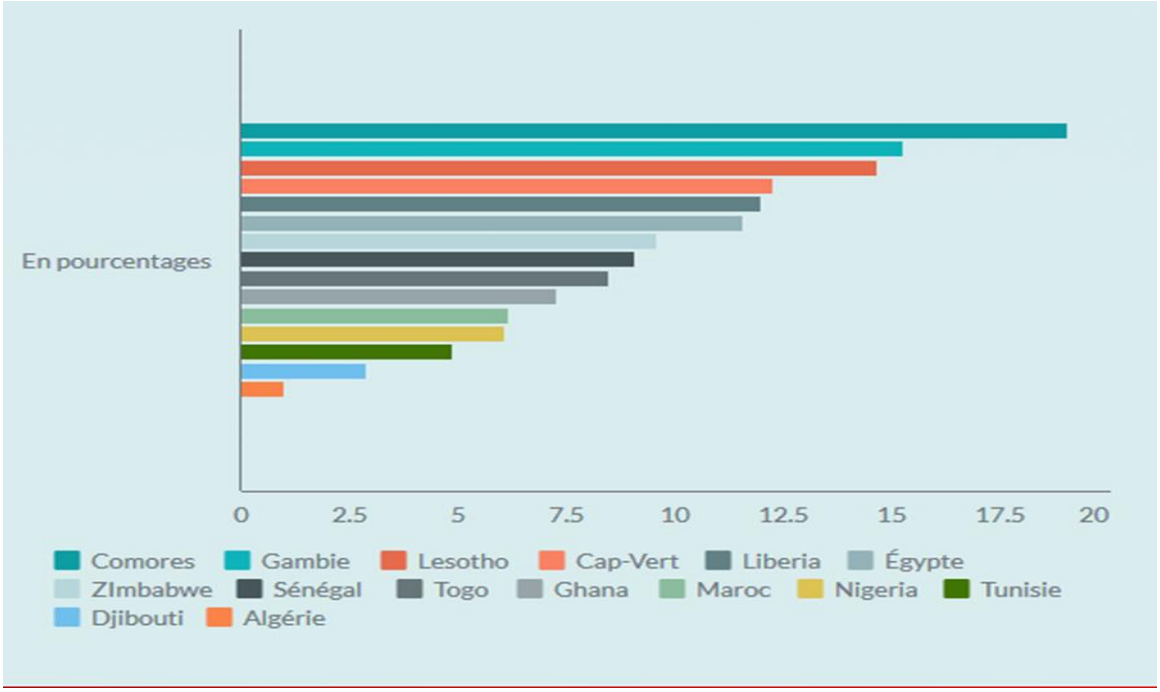

Source : Knomad (avril 2019)

2.3. Quelles sont les opportunités de financement ?

Au regard du volume des transferts de fonds, ces ressources pourraient être orientées vers des projets de développement local qui dépasseraient le seul cadre nucléaire ou clanique. Les expériences internationales montrent que les politiques publiques d'attraction des diasporas peuvent contribuer à augmenter leurs transferts et à les canaliser vers l'investissement. D'une manière générale, ces politiques comportent en effet des mécanismes incitatifs, à travers des régimes financiers et fiscaux spécialement conçus pour les résidents à l'étranger, des programmes de valorisation des compétences et in fine de transfert de technologies vers le pays d'origine.

2.3.1. La BAD avec le Fonds pour la migration et le développement

La BAD (Banque Africaine de développement) fournit 1,4 million d'euros pour faciliter le financement du développement local par les diasporas en Afrique. Six initiatives du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest, en Algérie, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Maroc, au Togo et en Tunisie ont donc obtenu l'appui de ce Fonds. L'objectif est aussi de développer l'entrepreneuriat local et les petites, moyennes et micro-entreprises dans les zones défavorisées et rurales afin d'améliorer l'accès à l'emploi des jeunes et des femmes. En Côte d'Ivoire, l'initiative a pour but de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises. Le Fonds pour la migration et le développement appuie les réformes du cadre réglementaire qui régit les conditions de transfert de fonds et la mise à niveau des opérateurs engagés dans ces transferts. Il vise également à favoriser le développement de nouveaux produits financiers, et soutient l'investissement productif et le développement local dans les pays d'origine des diasporas. Les institutions et les personnes soutenues par le Fonds contribuent au développement de produits financiers innovants et à la création de richesses et d'emplois en Afrique. En outre, « le Fonds permet de valoriser le capital économique, technologique et social des membres des diasporas africaines au bénéfice de leurs pays et de leurs communautés d'origine ».

Ce Fonds, créé en 2009, est financé par le ministère français de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et le ministère de l'Immigration, ainsi que par le Fonds international de développement agricole (FIDA). Géré par la BAD, il a pour objectif d'améliorer la connaissance sur les flux des transferts de fonds des diasporas, de réduire les coûts de ces transferts tout en optimisant l'utilisation des ressources transférées, et de promouvoir et de soutenir les initiatives locales des diasporas en faveur du développement de leurs régions d'origine.

Nous avons déjà souligné que, depuis 2006, les transferts des diasporas vers l'Afrique de l'Ouest ont dépassé, en volume, l'aide publique au développement que reçoit la région. Encore dispersés et fragmentés, ces fonds pourraient contribuer au financement du développement, à condition que les pays récepteurs accompagnent les diasporas vers l'investissement et les incitent à porter des projets socio-économiques dans leurs pays d'origine. Un article de la BAD, montre le rôle que jouent les diasporas dans l'économie des pays d'Afrique de l'Ouest et analyse les principaux obstacles à l'optimisation de leur contribution au développement. Elle présente les instruments à disposition des États de la région pour valoriser les ressources et les compétences de leurs diasporas et formule des recommandations pour y parvenir.

2.3.2. La bancarisation

Les banques peuvent aussi jouer un rôle important dans le développement et la formalisation des transferts des diasporas, à travers la bancarisation. L'objectif est de permettre aux ressortissants résidant à l'étranger, ou à leurs descendants, d'ouvrir un compte en banque « non-résidents » dans le pays d'origine, afin de pouvoir effectuer des opérations interbancaires entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Ce système implique que des conventions de partenariat soient passées entre les banques des pays d'accueil et celles des pays de réception des fonds permettant aux États ouest-africains de mettre en place une réglementation qui encourage l'ouverture de comptes locaux par les diasporas. Au Sénégal par exemple, la nécessité d'être domicilié dans le pays et d'ouvrir un compte en FCFA freine la « bibancarisation » des sénégalais résidant à l'étranger. En plus de faciliter les transferts d'argent et l'entrée de devises dans le pays d'origine, l'expansion du modèle y serait favorable à la bancarisation et à l'inclusion financière. Les obligations « diaspora » sont ainsi, un instrument efficace pour canaliser les transferts de diasporas dans l'investissement.

2.3.3. Les « obligations diaspora »

Ces produits financiers sont des obligations souveraines destinées aux membres des diasporas qui souhaitent contribuer au développement de leur pays d'origine. Expérimenté avec succès par Israël dans les années 1960 puis par l'Inde dans les années 1990, l'emprunt diaspora est fondé sur la mobilisation du sentiment patriotique des diasporas, auxquelles il est proposé un taux d'intérêt attractif par rapport au marché international, ou un taux préférentiel si les obligations sont ouvertes à tous les acheteurs. Ce système permet aux pays émetteurs de mobiliser un capital significatif sur des projets d'intérêt national, en particulier sur les grands projets d'infrastructure. Par ailleurs, la capacité à mobiliser des sources alternatives de financement telles que l'*exo-financement* des diasporas, le crowdfunding permet à ces pays d'améliorer leur développement.

Plusieurs pays africains ont déjà émis des obligations « diaspora » pour financer des grands projets, comme le barrage de la Renaissance en Ethiopie. De même, ce modèle commence à émerger en Afrique de l'Ouest. En 2008, le Ghana a par exemple lancé une opération d'obligations « diaspora » intitulée « Golden Jubilée Savings Bond » en vue de financer des travaux d'infrastructures dans chaque région du pays. Destinée aux Ghanéens, y compris ceux résidant à l'étranger, l'opération a permis à l'État de lever près de 50 millions de dollars EU. Plus récemment, le Nigeria a annoncé préparer un emprunt « diaspora » d'un montant de 300

millions de dollars EU. L'utilisation du mobile a aussi favorisé et facilité les transactions courantes.

2.3.4. Les transferts des migrants et le paiement mobile

De même, les opérateurs du paiement mobile actifs au niveau national ont récemment entrepris d'exploiter le marché des transferts des migrants, notamment au niveau régional. Le groupe Orange, par exemple, a lancé en 2013 l'offre Orange Money International, qui permet aux clients résidant en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal d'effectuer des transferts internationaux instantanés entre le pays d'accueil, la France, et ces pays. Le paiement mobile offre également de nouvelles opportunités pour les remises migratoires extrarégionales. Le groupe Barclays a par exemple développé un service qui permet à ses clients résidents au Royaume-Uni de transférer des fonds depuis leur compte bancaire vers les comptes mobiles «« Barclays Hello Money Service » qui sont disponibles dans plusieurs pays africains dont le Ghana. Par ce système, le destinataire des fonds n'a pas besoin d'avoir un compte bancaire. L'argent est transféré directement du compte bancaire anglais vers le compte mobile ghanéen. L'opération est instantanée et est réalisée par la banque sans autre frais que ceux du taux de change réduisant ainsi considérablement les coûts et les délais usuels de ce type de transaction internationale. Aujourd'hui, tous ces financements ont été modifiés par l'avènement de plateformes de financement telles que le crowdfunding.

2.3.5. Le crowdfunding et les diasporas : le financement participatif vient-il remettre en cause les acteurs du financement diasporique[12] ?

Le financement diasporique, soit l'envoi d'argent par un migrant ou par ses descendants, contribue à soutenir des projets productifs dans son pays d'origine. Nous entendons aussi, par diaspora « *toute forme de migration, mais aussi de communauté d'appartenance et de reconnaissance mutuelle* » entre des minorités ou groupes qui maintiennent un lien avec leur pays d'origine (Bordes-Benayoun, 2012, p. 14). D'où l'intérêt de se demander si le marché du financement diasporique se voit modifié par l'avènement des plateformes de financement. Pour cela, nous confrontons la littérature sociologique sur les diasporas (Diminescu, 2014 ; Ma Mung, 2012 ; Mazzela, 2014) à celle plus récente en finance entrepreneuriale sur le socio financement (Mollick, 2014 ; Brulon *et al*, 2015).

[12]Cécile Fonrouge Dans Innovations2017/1 (n° 52), pages 211 à 231.

Cependant, la part de l'informel reste très importante dans les échanges financiers des diasporas. Terrazas, (2010). Toutefois, les évolutions technologiques permettent l'émergence de nouveaux acteurs appartenant au marché des organisations dites « *fintech* » dont le « *crowdfunding* » n'est qu'une expression. Les transferts financiers informels sont par essence difficiles à prendre en compte. Il s'agit d'échanges d'argent de main à main avec des proches, des agences de voyages, des voyageurs ou de la famille. Ils reposent sur la confiance. Ces transferts informels représenteraient encore 50 % des transferts formels (AREAS, 2014, p. 18)[13].

Le *crowdfunding*, c'est le financement de petits et moyens projets, le plus souvent innovants, par des investisseurs en majorité particuliers, *via* Internet et des plateformes numériques. Ce financement peut prendre plusieurs formes : le don (avec ou sans contrepartie), le prêt et le financement par le capital. Le financement participatif est une nouvelle approche du financement de l'entrepreneuriat, notamment local, par des investisseurs dont la démarche et la relation au risque et à la rentabilité diffèrent en partie de celles des investisseurs traditionnels. C'est un mécanisme qui permet de collecter des apports financiers, généralement de petits montants, d'un grand nombre de contributeurs au moyen d'une plateforme Internet en vue de financer un projet (selon la Direction générale des entreprises – DGE). Né aux États-Unis, le « financement par la foule » a essaimé progressivement sur les autres continents. Ce phénomène encore récent enregistre une forte croissance qui montre, si nécessaire, que ce mode de financement des PME/TPE (petites et moyennes entreprises/très petites entreprises) et des *start-ups* répond à des besoins peu ou pas remplis par les financements traditionnels. En France, cette forme de financement a fait l'objet d'un encadrement réglementaire par une ordonnance (30 mai 2014) et un décret (16 septembre 2014).

Qui sont les acteurs qui vont chercher à capter ces flux ? Premièrement, les opérateurs de téléphonie mobile dont le développement aura vocation à faire diminuer les coûts de transfert. Deuxièmement, les banques sont présentes particulièrement pour les diasporas bi-bancarisées. Pourtant ce ne sont pas directement ni les sociétés de transfert, ni les grands acteurs de la téléphonie, ni les banques qui font évoluer l'offre. Souvent la rupture vient de nouveaux entrants qui mêlent technologie et finance et qui font baisser les coûts de transfert d'argent entre les pays d'accueil des diasporas et les pays d'origine. Aussi, contraction de finance et de technologie, le

[13]Etude commanditée par la délégation interministérielle à la Méditerranée concernant la capacité de mobilisation des diasporas pour financer des projets.

terme de « *fintech* » décrit des entreprises à forte croissance qui utilisent la technologie pour repenser les services financiers. Trois types de services Nord-Sud intéressent les diasporas : Des formes différentes de paiement comme de l'argent des pays du Nord qui s'oriente vers des biens ou services pour des pays du Sud. « *Cash to goods* » ou « *Cash to service* » représentent des innovations portées par des jeunes entrepreneurs comme le *« passdoctor »* qui permet aux membres de la diaspora sénégalaise de régler directement des consultations médicales pour leurs compatriotes restés dans leur pays.

Des services qui proposent des échanges financiers entre pairs ou entre particuliers et entreprises. Dans ce cas, la technologie sera plus adaptée aux pays du Sud comme un SMS pour avertir quand le transfert d'argent est arrivé au commerçant ou autre partenaire. Mais la progression de la connectivité dans les pays en développement permet de voir apparaître des plateformes de transfert d'argent en ligne comme l'entreprise Azimo basée à Londres.

Le prêteur va s'investir personnellement. L'économie du don est le deuxième support de l'économie collaborative. On assiste à une réciprocité élargie qui ne se limite pas aux seuls flux financiers : le temps passé par l'investisseur à examiner le projet et à choisir (ou pas) de le financer. Il propose ses compétences au bénéfice du projet. C'est bien une étude de marché en grandeur réelle avec un contributeur potentiellement consommateur et bien souvent militant.

Enfin, la valeur d'un produit ne réside pas dans le bien lui-même mais dans les bénéfices de son utilisation. C'est ce que font les contributeurs, en finançant des projets scolaires ou liés à l'énergie dans leur pays d'origine en remplacement des États défaillants. A cette complexification des mouvements s'ajoutent les apports des technologies de l'information et de la communication. Mazzella citant Sayad sur l'émigration algérienne s'interroge sur le lien de l'immigré algérien à sa société d'origine et à la société de son installation (Mazzella, 2014, p. 16). Il constatait une double exclusion pour l'immigré qui n'est, ni *d'ici*, ni de *là-bas*. Avec les nouvelles technologies et les déplacements aériens facilités, Mazzela nous dit : « *le paradigme ni* d'ici *ni de* là-bas *se substitue en* ici *et* là-bas. *Une sociologie de la double absence a fait place à une sociologie de la double présence* » (Mazzella, 2014, p. 16). Les plateformes participatives de finance diasporique remplissent ce besoin de compulsion de proximité dont parlent Boden et Molotch (Kaufmann, 2005). C'est le « migrant connecté », décrit par Dana Diamines dans leur projet d'@diaspora atlas, dont la double présence *ici* et *là-bas* s'oppose à la « double absence « du migrant déraciné et nulle part à sa place » (Diminescu, 2014, p. 7). On voit par là qu'Internet permet une extension du territoire physique, mais aussi mental des

diasporas. Absents du territoire national, les membres de la diaspora ivoirienne, sénégalaise, malienne constituent des espaces de paroles qui « *servent non seulement de lieux de rencontres virtuelles, mais se révèlent aussi comme une véritable portion du territoire national* » (Ngaidé, 2013, p. 700).

Internet est un point commun à toutes les diasporas. Il est utilisé à des fins transnationales pour satisfaire les volontés d'échanges économiques des membres de la diaspora. Pourtant les diasporas sont très variées. Comment clarifier cette variété au regard des questions de financement de projets dans le pays d'origine *via* ces plateformes qui réduisent les distances ? Il s'agit alors de satisfaire une dette vis-à-vis du pays d'origine et le sociofinancement diasporique se situe à ce niveau motivationnel. Gênés d'avoir « quitté le bateau », les membres des diasporas souhaitent s'engager activement dans un mouvement du « *brain drain* » au « *brain gain* » (Ma Mung, 2012). Tout d'abord, on peut opposer les diasporas affichées comme entreprenantes et celles qui le sont moins. Les diasporas chinoises, libanaises, maliennes, ou sénégalaises sont dites représentatives des diasporas dites entreprenantes (Ma Mung, 2012 ; Abdulkarim, 1993).

Certaines diasporas africaines, mettent en place des systèmes de tontine. Les tontines sont des associations rotatives d'épargne et de crédit, et plus généralement des associations de personnes qui font des versements réguliers, en nature ou en argent, et dont le total est distribué à tour de rôle aux membres de l'association (Nkakleu, 2009). Ce mode historique de financement des diasporas repose sur des mécanismes d'obligations mutuelles et de réciprocité allant jusqu'à la coercition en cas de refus de s'engager et bien sûr de ne plus rembourser. Cela vient de la part émotionnelle de l'investissement : dans la tontine, on met en avant une solidarité de pays, de villages, de clans, de tribus, de groupes religieux ou de groupes particuliers (exemple de tontine de personnes matériellement aisées). Avec la tontine comme pratique historique, on remarque l'importance du financement de projets entrepreneuriaux chez les membres des diasporas. Cela s'explique, car ce sont surtout les nouvelles entreprises qui assurent la reproduction de la diaspora en fournissant produits et services partagés par la communauté mais aussi travail et salaire (Ma Mung, 2012, p. 55). Autrement dit, c'est bien souvent par la création et la gestion d'une entreprise que le migrant accède au marché du travail dans le pays d'accueil. La mobilité sociale repose sur le statut envié d'entrepreneur comme horizon social partagé. Les entrepreneurs contournent à leur avantage un certain nombre de règles et utilisent ainsi leur transnationalisme comme une force.

L'importance de l'investissement diasporique dépend de facteurs que l'on qualifie de variable modératrice. Cette présentation est inspirée des écrits de (Robert Waldinger et Sylvie Mazzela, 2004, 2006) avec trois dimensions temporelles qui influencent les investissements entre *ici* et *là-bas* : Le marché du *crowdfunding* diasporique doit donc tenir compte de ces stades d'investissements. Cette littérature d'ordre sociologique nous permet de dresser un tableau des motivations et freins des diasporas pour l'investissement dans leur pays d'origine. (Figure ci-dessous). Cependant, les investisseurs diasporiques sont conscients des limites entrepreneuriales de leur pays d'origine : dans certains pays en voie de développement, le manque d'incitation à entreprendre et la faiblesse des ressources financières et institutionnelles créent une inertie qui réduit la dynamique entrepreneuriale des offreurs alors même qu'un potentiel existe. Les organismes permettant le repérage de projets sont éparpillés, peu nombreux et quelquefois relativement déconnectés des projets de terrain et cela en dépit de l'action des institutions de microfinance (AREAS, 2014, p. 31). Les investissements diasporiques rencontrent aussi d'autres difficultés, ce sont les coûts de transaction des transferts qui demeurent encore très élevés.

Tableau 6 : Motivations et freins à l'investissement diasporique

	Pour l'investisseur membre d'une diaspora	Pour le porteur d'un projet Dans le pays d'origine
Motivations	S'acquitter d'une dette morale – redonner à son pays d'origine (Ma Mung, 2012). Il s'agit d'un signe extérieur de réussite sociale et d'intégration réussie. Participer à l'*exo-financement* d'un projet dans le pays d'origine et à la création d'entreprises devie une voie d'intégration. Les contributeurs s'engagent dans un processus d'organisation et de gestion de projets et d'apprentissage de l'entrepreneuriat. Ils font évoluer leur épargne au-delà du périmètre des projets immobiliers (Santelli, 2010).	Accès au marché des ressortissants nationaux habitant dans les pays développés. Appui sur les réseaux diasporiques afin de renouveler les opportunités.
Freins	Peur de perdre l'investissement en cas de corruption ou d'instabilités politiques.	L'organisation et la gestion du projet dépendent de l'investisseur, de *l'exo-financeur*. Dépendance de l'entrepreneur vis-à-vis de son compatriote investisseur. Réciprocité obligée (Nkakleu, 2009) Taux d'intérêt élevés appliqués aux prêts.
Type de lien entre le pays d'accueil et le pays d'origine	Les motivations et les freins dépendent de la : - Récurrence - Ingérence - Imprévisibilité entre les pays	

Source : L'auteur J. Bobèche (2021)

2.4. Mécanismes incitatifs au développement du marché des transferts

Dans la plupart des pays de la région, les réglementations actuelles limitent le nombre d'opérateurs habilités à réaliser des opérations avec l'étranger. Par ailleurs, les sociétés traditionnelles de transferts de fonds ont souvent imposé des clauses d'exclusivité aux banques locales partenaires, interdisant ces dernières de passer des contrats avec d'autres fournisseurs de service, tels que les institutions de microfinance, les postes et les opérateurs de services financiers mobiles. Cette situation, qui n'est pas conforme avec les règles de libre-concurrence en vigueur, limitent la concurrence et se traduit par un accroissement des coûts pour les consommateurs. Le respect des règles de concurrence entraînerait un abaissement des coûts et favoriserait l'acheminement des transferts informels dans les circuits formels.

En effet, transférer de l'argent du pays d'accueil vers le pays d'origine s'avère coûteux. En 2013, le coût des transferts était de 8,4 % en moyenne au niveau mondial, 12 % vers l'Afrique et 12,4 % vers l'Afrique subsaharienne (World Bank, 2013). Le coût des transferts à partir de la France est aujourd'hui de 10 % en moyenne (AREAS, 2014, p. 16). Sur l'ensemble du marché des transferts, quel que soit le corridor observé, on constate une large prédominance du transfert d'espèces, qui s'explique avant tout par la faible bancarisation des populations bénéficiaires (souvent les déciles les plus pauvres de la population dans les pays du Sud), et surtout leur préférence pour l'envoi d'espèces. Le marché du transfert d'espèces est largement dominé par les sociétés de transfert d'argent (STA) avec un petit nombre d'acteurs en situation monopolistique comme Western Union et Money Gram. L'envoi de *cash via* les STA représente une opération simple, immédiate (qui répond souvent à des besoins de consommation) et sans risque. Cependant, ce moyen bénéficie d'une légitimité et de la confiance de longue date des diasporas. On comprend bien que cette diaspora redevable vis-à-vis de sa famille, cherche à l'aider en retour. Pourtant une recherche sur 19 323 transferts effectués par 3 291 migrants d'avril 2004 à février 2009 a montré que 70,8 % des transferts étaient destinés au migrant lui-même (Bounie *et al*., 2010, p. 95).

2.4.1. L'attractivité des États de la région

L'amélioration du climat des affaires pourrait inciter les diasporas à augmenter leurs transferts et à investir davantage dans leur pays d'origine, dans des projets sociaux ou économiques. Par ailleurs, les pays de la région pourraient avoir recours à différents instruments financiers, tels que les émissions d'obligations « diaspora » et mettre en place des programmes d'investissement axés sur les transferts de technologie et sur l'entreprenariat, visant à mobiliser

les ressortissants résidant à l'étranger pour le développement du pays d'origine. Ces instruments permettraient de limiter la dispersion des ressources en les concentrant vers des projets structurants pour lesquels les financements font défaut.

2.4.2. L'expansion des services financiers mobiles

Du fait des réglementations en vigueur, les opérateurs de services financiers mobiles sont limités dans leur capacité à développer leur propre circuit de transferts des diasporas. Cette situation est d'autant plus regrettable que les solutions qu'ils développent sont pertinentes pour réduire les coûts des transferts et pour résoudre le problème de l'indisponibilité en points de services de transferts en milieu rural. En effet, les points de services du paiement mobile, moins coûteux à implanter, sont généralement mieux répartis sur le territoire que ne le sont les banques et les postes par exemple. Par ailleurs, l'essor du paiement mobile dans l'ensemble de la région donne l'occasion aux opérateurs de développer des services de transfert internationaux qui soutiendraient les dynamiques d'intégration régionale.

2.4.3. Le rôle des diasporas dans le développement et leur motivation

Pour mieux saisir le phénomène, il est nécessaire de mener des études qui rendent compte des dynamiques à l'œuvre, dans les circuits formels et informels. Le Groupe de la Banque africaine de développement a réalisé plusieurs études en réponse aux demandes des pays membres régionaux qui cherchent à construire des relations de partenariat de codéveloppement avec leurs ressortissants. En 2009, elle a mis en place, avec l'appui de la France, l'initiative « Migration et développement », dont la vocation est de soutenir le développement des services financiers en faveur des transferts des diasporas et de leur canalisation vers un usage productif dans le pays d'origine. Dans une étude publiée en 2012, « l'association Épargne sans frontière » a par exemple proposé plusieurs pistes de réflexion à ce sujet dont celle de la bibancarisation solidaire et des services financiers mobiles. La connaissance du phénomène doit s'accompagner d'une réflexion sur les mécanismes innovants à mettre en place pour optimiser l'impact des transferts. Après ce bilan sur les flux, sur les instruments mis en place pour favoriser l'*exo-financement* des projets des diasporas dans leur pays d'origine, nous allons observer l'organisation et le fonctionnement des associations via leurs parties prenantes et via leur gouvernance.

3. La théorie des parties prenantes (PP)

Pour identifier et saisir d'une part, les différentes parties prenantes dans l'*exo-financement* des projets de développement des diasporas et d'autre part, les parties prenantes dans les projets d'aide internationale au développement, il est opportun sur le plan conceptuel de mobiliser la théorie des parties prenantes, la notion des réseaux sociaux, mais aussi l'approche par les capacités de Sen avec une autre vision du développement. Ce qui permet de mieux comprendre les interactions qui peuvent exister entre les parties prenantes dans leur organisation associative ; dans l'*exo-financement* des projets puis dans la réalisation des projets dans leur pays d'origine. Ceci, au regard des parties prenantes intervenant dans l'aide publique au développement (l'APD) et dans la gestion des projets d'aide internationale au développement.

Une partie de la littérature vise à définir la notion de parties prenantes en caractérisant les relations qui existent entre elles et l'entreprise. D'autres auteurs proposent de les classer dans des catégories et typologies. Enfin, quelques auteurs s'intéressent à la manière dont l'entreprise gère ces relations. Ces trois thèmes vont structurer notre analyse. Pour comprendre et analyser le processus d'implication des parties prenantes, nous avons centré notre analyse sur les questions suivantes : Qui sont les parties prenantes impliquées dans les projets exo-financés et réalisés dans le pays d'origine des diasporas ? Par rapport aux parties prenantes dans les projets d'aide internationale au développement ? Comment et pourquoi ont-elles été choisies ? Comment les organisations diasporiques ont-elles obtenu l'implication de ces parties prenantes dans le processus de l'*exo-financement* de ces projets ? Pour répondre à ces questions, nous utilisons les théories relatives aux typologies et au positionnement des parties prenantes. A la fois, celle de Donaldson et Preston, (1995) et de Mitchell et al. (1997). Nous mobilisons aussi la notion de « réseaux sociaux » qui s'intéresse aux processus de mobilisation des acteurs autour d'une thématique : l'*exo-financement* d'un projet.

Il existe plusieurs typologies dans la littérature sur la théorie des parties prenantes. Partant de la définition des parties prenantes, elles ont été entreprises de diverses manières dans le but de donner des éléments caractéristiques pour identifier les parties prenantes et leur importance, la modélisation de l'importance des parties prenantes par rapport à l'organisation. Les plus recensées dans la littérature peuvent être répertoriées en deux catégories distinctes : une première que l'on peut considérer comme étant unidimensionnelle et une autre multidimensionnelle.

3.1. Les typologies unidimensionnelles

Les classifications les plus courantes sont celles de Goodpaster (1991), Savage et al. (1991), Hill et Jones (1992) et Clarckson (1994). La typologie de Goodpaster (1991) découle des nombreux travaux sur l'analyse prônant la prise en compte des valeurs éthiques dans les processus décisionnels de gestion. Selon Goodpaster, cette typologie permet de mieux comprendre les choix et les décisions éthiques de gestion. Pour cela, il distingue d'abord deux étapes. Il s'agit de « l'analyse des parties prenantes » et « la synthèse des parties prenantes ». L'objectif, pour cet auteur est d'éviter d'introduire l'analyse des parties prenantes dans les prises de décisions. L'analyse des parties prenantes n'est qu'une phase préparatoire avant l'application cruciale des valeurs morales. Cette étape identifie les parties prenantes ainsi que leurs effets positifs et négatifs sur l'organisation. La raison en est que dans la phase de l'analyse des parties prenantes, précise-t-il, des décideurs pourraient considérer les effets positifs et négatifs des parties prenantes sans aucune autre raison que celle de se soucier des intérêts de l'organisation ou des actionnaires. Enfin, Goodpaster (1991) propose alors un système de classification des parties prenantes pour inclure la responsabilité morale dans le management. Autrement dit, d'une part, cette responsabilité morale, selon lui, doit permettre de considérer les relations éthiques entre la direction et les parties prenantes. Mercier (2001) l'explique en ces termes : « *Goodpaster propose d'opérer une synthèse entre les deux approches pour aboutir à l'idée que l'entreprise a d'autres responsabilités que celles de la maximisation du profit pour les actionnaires* ».

3.1.1. La typologie de Savage et al. (1991)

La typologie de Savage et ses collègues est née des nouvelles stratégies qui s'imposent aux dirigeants pour bien gérer les parties prenantes. En effet, ces nouvelles stratégies découlent des changements intervenus au niveau des organisations d'affaires dans les années 80 et 90 aux États-Unis. Ils s'expliquent par les attentes et les influences des parties prenantes sur des questions allant de la gouvernance aux opérations organisationnelles. Ainsi, contrairement au management traditionnel qui met l'accent sur les affaires internes où les dirigeants ne sont préoccupés que par la réalisation du profit de leur entreprise en fonction des contraintes économiques, juridiques et règlementaires du marché, le management doit inclure toutes les parties prenantes qui sont primaires et secondaires et primaires et secondaires à la fois. Cet avis est partagé par beaucoup de chercheurs qui soutiennent maintenant que les entreprises devraient être socialement responsables et rechercher volontairement les moyens de satisfaire les principales parties prenantes pour éviter les actions défavorables. En effet, selon les études de

McGuire et al. (1988) citées par Savage et al. (1991), les entreprises à faible degré de responsabilité sociale font face à des risques financiers supérieurs à ceux des entreprises socialement responsables.

Cependant, pour Savage Neumann-Morgenstern et al. (1991), la littérature ne parvient pas souvent à classer les parties prenantes et à délimiter les stratégies de gestion. La raison en est qu'une grande partie de la littérature est orientée sur une identification primaire et secondaire des parties prenantes. Autrement dit, que les parties prenantes soient primaires ou secondaires, ces auteurs les considèrent comme les principales parties prenantes si leur implication est d'une importance capitale. Ainsi, ils stipulent que les dirigeants doivent aller au-delà des problèmes de la gestion stratégique traditionnelle en évaluant l'environnement de toutes les parties (internes, externes et internes et externes à la fois) qui sont susceptibles d'influencer les décisions de l'organisation. Plus l'organisation est dépendante de la partie prenante, plus la capacité de menace de la partie prenante est forte. Donc réduire le potentiel de menace de la partie prenante pour l'organisation, revient à réduire sa dépendance par à rapport à cette partie prenante. Pour ce faire, il s'agit pour l'organisation d'améliorer l'efficacité et la qualité de sa relation avec la partie prenante. Ainsi, Savage et ses collègues considèrent que quoique les opportunités de menacer l'organisation soient assez grandes, la partie prenante ne sera pas disposée à compromettre cette potentielle relation lucrative. Le potentiel coopératif des parties prenantes est partiellement déterminé par la capacité des parties prenantes à élargir leur interdépendance avec l'organisation. De plus, la volonté des parties prenantes de coopérer avec l'organisation doit être considérée. Elle se traduit par la dépendance de la partie prenante vis-à-vis de l'organisation (plus la partie prenante est dépendante, plus grand est son potentiel de coopération avec l'organisation). Elle est également influencée par l'environnement des affaires. C'est-à-dire, l'organisation et la partie prenante peuvent percevoir une opportunité d'interdépendance accrue à cause d'une menace de l'environnement.

Ces auteurs distinguent alors deux types de menace/coopération c'est-à-dire fort ou faible. Ils en dégagent ainsi quatre types de parties prenantes possibles ; Chacun de ces types de parties prenantes entraine une stratégie de gestion différente :

- La partie prenante « de soutien ou coopérante » (type1) : c'est le type de partie prenante qui a un faible potentiel de menace et un fort potentiel de coopération. Savage et al. (1991) signalent que les cadres souhaitent que tous les acteurs soient de ce type ;

- La partie prenante « marginale » (type2) est celle ayant un faible potentiel de menace et un faible potentiel de coopération. Savage et al. (1991) citent les associations de consommateurs, les actionnaires et les associations professionnelles des employés comme principales parties prenantes « marginales » des grandes et moyennes organisations ;

- La partie prenante « hostile » (type 3) possède un fort potentiel de menace et un faible potentiel de coopération. Pour Savage et al. (1991) les parties prenantes « hostiles » représentent les plus pénibles pour l'organisation et ses dirigeants. La stratégie de gestion de ces parties prenante est de type « défensif ». Cela réside par exemple sur la dépendance de l'organisation vis-à-vis de ces parties prenantes. La partie prenante « de bénédiction mitigée » (type4) : avec un fort potentiel de menace et de coopération, Savage et ses collaborateurs stipulent que la partie prenante « de bénédiction mitigée » joue un rôle majeur dans l'organisation. Cela signifie que la partie prenante « de bénédiction mitigée » peut être plus ou moins favorable à l'organisation. En guise de stratégie, ils pensent que les dirigeants doivent collaborer avec ce genre de partie prenante. La raison en est que la maximisation de la coopération réduit la menace.

3.1.2. La typologie de Hill et Jones (1992) Hill et Jones

Ces auteurs caractérisent les parties prenantes comme des groupes d'acteurs ayant une revendication légitime sur l'organisation. Cette légitimité résulte d'une relation d'échange. Ils citent les actionnaires, les créanciers, les dirigeants, les employés, les communautés locales et la population. Ces groupes d'acteurs apportent des ressources à l'entreprise et en échange, ils attendent que celle-ci satisfasse leurs intérêts (Marchet Simon, 1958 cités par Hill et Jones, 1992). Le schéma ci-après tente d'illustrer leurs propos.

Figure 10 : Les catégories de parties prenantes de l'organisation selon Hill et Jones

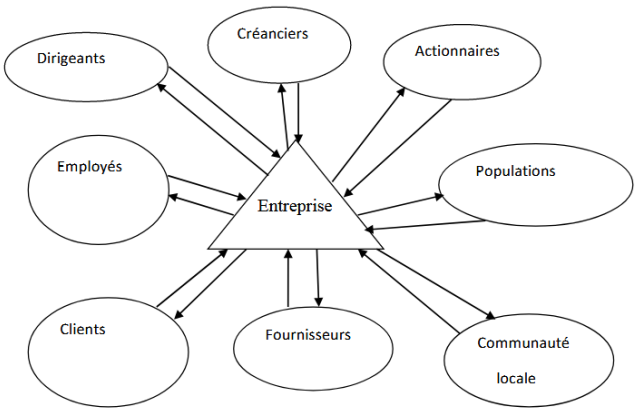

Source : Hill et Jones (1992)

Ainsi, Jones et Hill (1992) présentent au moins sept types d'explication pour étayer leurs propos. Selon eux : -les actionnaires fournissent le capital à l'entreprise. En échange, ils s'attendent à ce que celle-ci optimise leur retour sur investissement proportionnellement au risque encouru ; -les créanciers apportent des financements à l'entreprise et en échange, ils s'attendent à ce que leurs prêts soient remboursés à l'échéance ; -les dirigeants et les employés offrent leurs temps, compétences et engagement à l'entreprise et en échange, ils espèrent percevoir un salaire acceptable et avoir des conditions de travail adéquates ; -les clients achètent les produits de l'entreprise et espèrent bénéficier d'un bon rapport qualité-prix en échange ;-les fournisseurs offrent des inputs à l'entreprise et recherchent des prix équitables et des acheteurs fiables en échange ;-les autorités locales fournissent à l'entreprise des emplacements, une infrastructure locale et parfois un traitement fiscal favorable. En échange, elles s'attendent à ce que l'entreprise améliore et/ou ne nuise pas à la qualité de vie ; -la population, en tant que contribuable, fournit une infrastructure nationale à l'entreprise et espèrent en retour que l'entreprise améliore et/ou ne nuise pas à leur qualité de vie.

3.1.3. La typologie de Clarckson (1995)

La typologie de Clarckson (1995) relève d'un problème fondamental qui s'explique par une absence de théorie pour définir clairement et de manière acceptable la performance sociale, la responsabilité sociale ou la réactivité sociale de l'entreprise. Cette insuffisance théorique pose un problème lorsqu'il est question de fournir un modèle permettant d'analyser les données de l'entreprise relatives à ces importants concepts. C'est ainsi qu'il propose que la performance sociale d'une entreprise ne puisse être analysée et évaluée qu'en utilisant un cadre basé sur le management des relations entre l'organisation et ses parties prenantes. Pour cela, il distingue deux catégories de parties prenantes : les parties prenantes primaires et les parties prenantes secondaires. Comme l'avait fait Goodpaster (1991). Il souligne que les groupes de parties prenantes primaires sont généralement composés d'actionnaires et investisseurs, d'employés, des clients et fournisseurs, ainsi que le groupe qu'on appelle parties prenantes publiques : les gouvernements et les communautés qui fournissent des infrastructures et marchés.

Ainsi, il précise clairement qu'il y a une interdépendance entre l'entreprise et ses groupes de parties prenantes primaires. Ainsi, pour lui, si un groupe de parties prenantes, comme les clients ou les fournisseurs est insatisfait et boycotte l'entreprise totalement ou partiellement, celle-ci sera gravement endommagée ou incapable de continuer d'être active. Dans cette perspective, l'entreprise ou la société peut être définie, selon lui, comme un système de parties prenantes

primaires, un ensemble complexe de relations, entre et parmi les groupes d'intérêts avec différents droits, objectifs, attentes et responsabilités. Alors, il considère que la survie et le succès durable de l'entreprise dépendent de la capacité des dirigeants à créer suffisamment de la richesse, de la valeur, ou de satisfaire les besoins de chaque groupe de parties prenantes, de sorte que chaque groupe continue de faire partie du système de parties prenantes de l'entreprise. En outre, il précise que le manque d'implication d'un groupe de parties prenantes primaires entraînera l'échec de l'entreprise. Alors que pour les groupes de parties prenantes secondaires, Clarckson les définit comme ceux qui influencent ou affectent ou sont influencés ou affectés par l'entreprise, mais ils ne sont pas engagés dans des transactions avec l'entreprise et ne sont pas essentiels pour sa survie.

Il considère que la survie de l'entreprise n'est pas dépendante des groupes de parties prenantes secondaires. En guise d'illustration, il cite Freeman (1984, p. 53) qui affirme en ces termes : certains groupes peuvent avoir comme objectif simplement d'interférer avec le bon fonctionnement de notre entreprise. En effet, il précise que les parties prenantes secondaires peuvent s'opposer aux politiques et programmes adoptés par l'entreprise pour s'acquitter de ses responsabilités ou satisfaire uniquement les besoins et attentes de ses parties prenantes primaires. Donc, nous pouvons déduire que ces quatre typologies citées dans la littérature sont unidimensionnelles. La typologie de Goodpaster (1991) repose sur la seule dimension normative[14] de la théorie des parties prenantes (Beach, 2009). Tandis que celles de Savage et al. (1991), Hill et Jones (1992) et Clarckson (1995) construisent leurs argumentaires sur la dimension instrumentale[15] (Beach, 2009). Pour donner suite à ces typologies unidimensionnelles les plus fréquemment citées dans la littérature nous allons maintenant constater les typologies multidimensionnelles.

3.2. Les typologies multidimensionnelles

On distingue deux typologies multidimensionnelles dans la littérature en science de gestion (Beach, 2009). Il s'agit de celle de Donaldson et Preston (1995) et de Mitchell et al. (1997). Donaldson et Preston, Neumann-Morgenstern notent que la notion de parties prenantes occupe une place importante dans la littérature en science de gestion. Pour ces auteurs, cette notion a été justifiée dans la littérature en fonction de trois dimensions : descriptive/empirique,

[14] Cette dimension normative, rappelons-le, représente la question de « qui sont parties prenantes ?» du principe de Freeman (1994).
[15]La dimension instrumentale La dimension instrumentale s'intéresse à la relation entre la gestion des parties prenantes et la performance de l'entreprise

instrumentale et normative. Ce qui a entrainé des preuves et arguments différents et parfois contradictoires autour des concepts, modèle, gestion et théorie de parties prenantes. Cependant, insistent-t-ils ces différences et leurs implications sont rarement discutées dans la littérature. C'est la raison pour laquelle ils ont publié en 1995 un article titré : «la théorie des parties prenantes de l'entreprise : concepts, preuves et implications ». À travers cet article, ils développent ainsi un système de classification des parties prenantes à l'aide de ces trois dimensions.

De ce système de classification, Donaldson et Preston posent alors comme hypothèses que la théorie des parties prenantes est descriptive, instrumentale, normative et managériale. Et, ils distinguent huit catégories de parties prenantes qui sont : les gouvernements, les investisseurs, les groupes de pressions, les clients, la communauté locale, les employés, les associations professionnelles et les fournisseurs.

3.2.1. Classification des parties d'après Donaldson et Preston

Figure 11 : Classification des parties d'après Donaldson et Preston

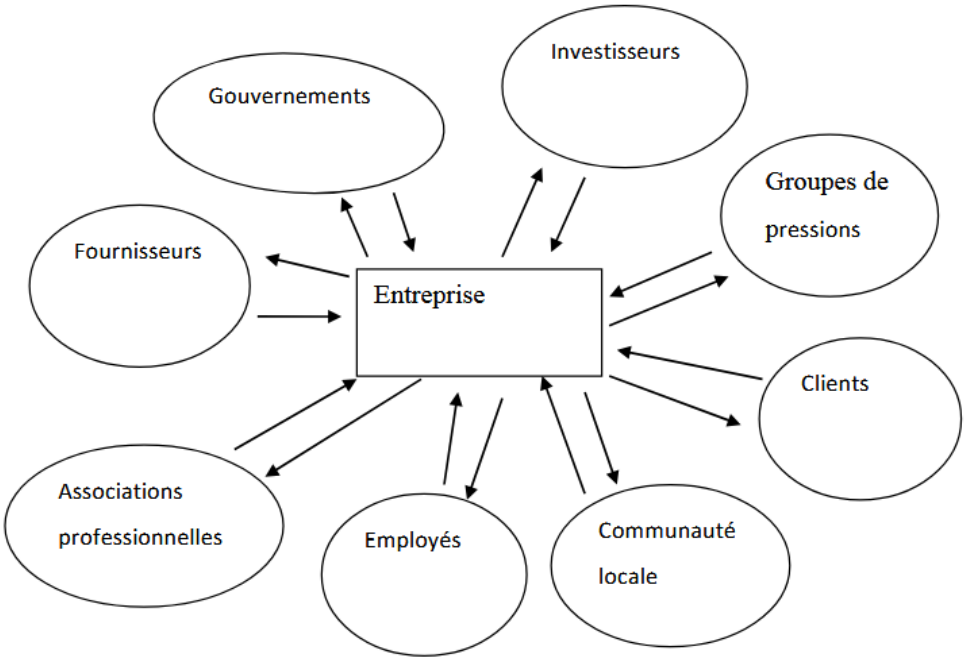

Source : Classification des parties d'après Donaldson et Preston, 1995, p.6 ; Mercier, 2001

3.2.2. La Typologie de Mitchell et al. (1997)

Partant, des définitions larges et étroites de la théorie des parties prenantes, Mitchell et ses collègues développent une théorie de l'identification des parties prenantes en mobilisant la théorie de l'agence, la théorie comportementale, la théorie environnementale, la théorie institutionnelle, la théorie de la dépendance des ressources et la théorie des coûts de transactions de l'entreprise. Ils affirment ainsi que ce qui est nécessaire c'est la théorie de l'identification des parties prenantes qui peut séparer les parties prenantes des non-parties prenantes. Ainsi, ils suggèrent une démarche qui aborde la question de l'importance des parties prenantes. C'est-à-dire, le degré auquel les dirigeants donnent la priorité aux revendications concurrentes des parties prenantes. Et par conséquent, la question de l'identification des parties prenantes, les dynamiques inhérentes à chaque relation entraînent des considérations complexes qui ne sont pas facilement explicables par le cadre des parties prenantes dans sa forme actuelle (Mitchell et al.1997). Ensuite, ils stipulent que la théorie de l'agence, la théorie comportementale, la théorie environnementale, la théorie institutionnelle, la théorie de la dépendance des ressources et la théorie des coûts de transactions qui fondent ces définitions ne permettent pas d'identifier directement les parties prenantes selon leur degré d'importance. Ils trouvent que ces théories peuvent générer des attributs permettant d'identifier différentes catégories de parties prenantes. Ainsi, Mitchell et al. (1997) notent que les auteurs qui définissent la notion de parties prenantes au sens étroit s'appesantissent sur la légitimité des revendications (basée sur le contrat, le droit moral, l'intérêt moral, le droit de propriété, etc.). En revanche, ceux qui la définissent au sens large se basent sur le pouvoir des parties prenantes (ayant des revendications légitimes ou non) d'influencer le comportement de l'organisation. Autrement dit, ils procèdent d'une part à l'analyse de la théorie de l'agence, de la dépendance des ressources et des coûts de transactions et montrent que le pouvoir joue un rôle déterminant par rapport à l'importance des parties prenantes aux yeux des managers. D'autre part, ils mobilisent la théorie institutionnelle et celle de l'écologie de la population pour montrer que la légitimité est utile pour identifier les parties prenantes qui méritent l'attention des dirigeants de l'organisation.

Figure. 11 : Système de classification des parties prenantes de Mitchell et al. (1997)

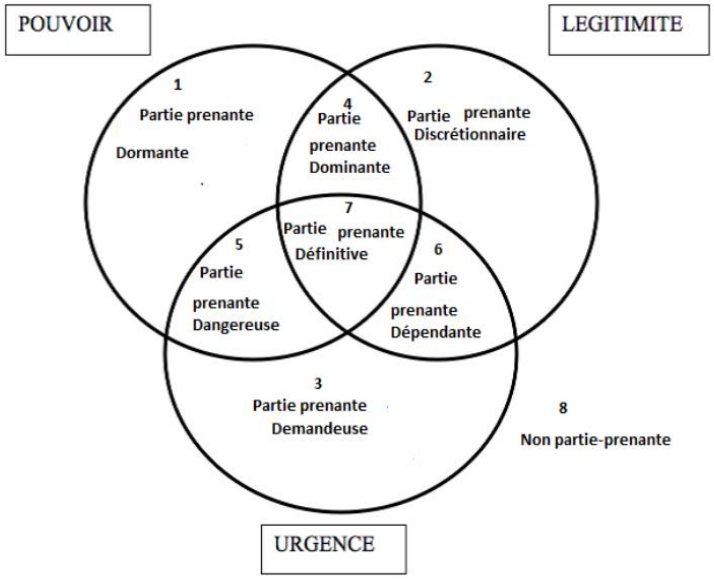

Source : Mitchell et al. (1997), p.874.

Mitchell et *al*. (1997) présentent ainsi le problème de l'identification des parties prenantes sous un autre angle : Comment identifie-t-on les parties prenantes pertinentes pour une entreprise ? Trois critères, issus de leur typologie, aident à différencier les parties prenantes critiques en termes de : pouvoir (1), légitimité (2), et urgence (3). Cette typologie permet de hiérarchiser les attentes des parties prenantes et d'orienter les priorités du dirigeant en fonction du nombre d'attributs de la partie prenante.

Le pouvoir est la capacité exprimée ou potentielle d'un acteur à imposer sa volonté aux autres. Le pouvoir d'une partie prenante se manifeste quand celle-ci est capable de conduire un autre acteur à faire quelque chose qu'il n'aurait pas réalisé autrement.

La légitimité est « une perception générale que les actions d'une entité sont désirables, convenables ou appropriées dans un ensemble socialement construit de normes, valeurs, croyances et définitions » (Suchman, 1995, p.574). Cette définition implique que la légitimité est un fait social souhaitable, une chose plus grande et plus partagée qu'une simple perception individuelle. Cette définition est aussi celle mobilisée par Mitchell et al. (1997). Ainsi, une partie prenante est légitime lorsqu'elle est socialement reconnue et acceptée dans son environnement social.

L'urgence est présentée par Mitchell et a*l.* (1997) par le degré selon lequel les revendications des parties prenantes exigent une prise en compte immédiate par l'entreprise. Selon ces auteurs, deux critères sous-tendent ce concept d'urgence. Il s'agit de la contrainte au temps (« time sensitive ») exercée par les parties prenantes et de la situation critique ou hautement importante de la revendication ou de la relation des parties prenantes avec l'organisation aux yeux des managers. La combinaison de ces trois attributs engendre huit (8) catégories d'entités comme l'illustre le schéma ci-dessus. Selon ce modèle, les entités ne possédant aucun attribut sont des non-parties prenantes. Par conséquent elles n'ont aucune importance pour les dirigeants de l'organisation : c'est la classe 8. Pour être partie prenante il faut posséder au moins un attribut. Mitchell et ses collègues distinguent ainsi 7 catégories de parties prenantes réparties en trois classes en fonction de leur importance qui est positivement liée au nombre cumulatif des attributs qu'elles possèdent aux yeux des managers. La classe des parties prenantes de faible importance ou parties prenantes « latentes » (zone 1, 2 et 3 du schéma) regroupe les parties prenantes qui sont caractérisées par un seul attribut (pouvoir, légitimité ou urgence). Il s'agit des parties prenantes demandeuses (caractérisées par l'urgence), discrétionnaires (par la légitimité), ou dormantes (par le pouvoir). Vu que le temps, les énergies et les ressources sont parfois limitées pour contrôler le comportement de ces parties prenantes, Mitchell et al. (1997) stipulent que les managers peuvent les négliger. En effet, pour eux, les parties prenantes dormantes n'ont pas de légitimité.

Aussi, le modèle de Mitchell et *al.* (1997) permet de classer les parties prenantes en huit catégories : latente (1), discrétionnaire (2), revendicatrice (3), dominante (4), dangereuse (5), dépendante (6) et définitive (7). La huitième catégorie de la typologie de Mitchell et *al.* (1997) est la non-partie prenante, le « *plus ou moins tout le monde* ».

La partie prenante latente ne possède que le pouvoir qui lui permettrait d'imposer à l'entreprise sa volonté. Elle n'a donc que peu ou pas d'interactions avec l'entreprise.

La partie prenante discrétionnaire est considérée comme légitime mais n'a ni pouvoir d'influence sur l'entreprise ni demande urgente.

La partie prenante revendicatrice a des demandes urgentes à faire valoir. Cependant elle n'a ni pouvoir ni légitimité.

La partie prenante dominante possède les deux attributs les plus importants pour influencer l'entreprise : le pouvoir et la légitimité.

La partie prenante dépendante exprime des demandes légitimes et urgentes mais elle n'a pas le pouvoir nécessaire pour atteindre ses objectifs.

La partie prenante dangereuse a des demandes urgentes mais illégitimes et peut abuser de son pouvoir sur l'organisation.

La partie prenante définitive est celle qui possède les trois attributs. Ce sont des parties prenantes critiques. Il est vital pour l'entreprise de les prendre en compte puisqu'elles sont à la fois dotées de pouvoir, de légitimité et que leurs demandes présentent un caractère pressant qui ne peut être différé.

En définitif, la typologie de Donaldson et Preston (1995) et celle de Mitchell et al. (1997) sont construites en fonction de ces trois dimensions de la théorie des parties prenantes. Cependant, celle de Donaldson et Preston (1995) est mise en doute par Jones et al. (2002) et Agle et al. (2008). Ces derniers révèlent que le système de classification de Donaldson et Preston (1995) est limité parce qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les approches normative, descriptive et instrumentale qu'ils ont utilisées comme étant les différentes classes des parties prenantes de l'organisation. En outre, Agle et al. (2008) soutiennent que le cadre développé par Donaldson et Preston est conceptuellement invraisemblable. Cela signifie pour Beach (2009) que cette typologie est inapplicable dans la pratique parce que les interactions avec les parties prenantes intègrent les éléments de ces trois approches. La typologie de Mitchell et al. (1997) échappe à de telles critiques en raison de son dynamisme et de sa flexibilité (Mbouna, 2010 et Wagner et al.2012) qui se traduisent par son caractère multidimensionnel. A l'aide du tableau ci-après, nous présentons le récapitulatif des systèmes de classification des parties prenantes.

3.3. Le récapitulatif des systèmes de classification des parties prenantes

Tableau 7 : Récapitulatif des systèmes de classification des parties prenantes

Typologies	Unidimensionnelles	multidimensionnelles	Éléments caractéristiques
La typologie de Goodpaster (1991)	oui		Fiduciaire, non-fiduciaire
Savage et al. (1991),	oui		Degré de menace et volonté de collaborer
Hill et Jones (1992)	oui		La revendication légitime
Clarckson (1995)	oui		Parties prenantes primaires et parties prenantes secondaires
Donaldson et Preston (1995)		oui	Normative, descriptive et instrumentale
Mitchell et al. (1997)		oui	Pouvoir, légitimité et urgence

Après avoir démontré la pertinence du modèle de Donaldson et Preston, 1995, et du modèle de Mitchell et al. (1997), nous allons aborder les tests empiriques et les propositions théoriques qui ont été faits sur ce modèle. Nous allons identifier les parties prenantes dans l'*exo-financement* des diasporas et dans les projets *exo-financés* par les diasporas dans leur pays d'origine.

La saisine des parties prenantes peut se faire selon la typologie de Donaldson et Preston, 1995, au sens large avec un construit social, mais aussi en partie selon la typologie de Mitchell et al. (1997) qui nous permettra d'identifier les non-parties prenantes. Les études empiriques et les propositions effectuées sur le modèle de Donaldson et Preston, (1995) tiennent compte des critiques portées par Wagner et al. (2012) qui notent selon eux que la typologie présentée par Mitchell et al. (1997) a gagné en popularité parmi les théoriciens et les praticiens de la théorie des parties prenantes. Mais malgré cela, ils précisent que très peu d'études l'appliquent de façon empirique. Après avoir exposé les typologies unidimensionnelles et multidimensionnelles, le tableau ci-après présente une catégorisation des parties prenantes.

3.3.1. La catégorisation des parties prenantes

L'approche sur la théorie des parties prenantes ou *Stakeholder Theory* est mobilisée *avec* Freeman (1984) puis (Donaldson & Preston, 1995) pour les classements des parties prenantes. Cette théorie prend véritablement ses racines dans le travail de Berle et Means (1932). Les auteurs démontrent l'impact social sur les décisions de l'entreprise de tous ceux dont le bien-être peut-être affecté. Plus tard ces derniers ont été déterminés comme « groupe qui dépend de l'entreprise pour réaliser ses buts propres et dont cette dernière dépend pour assurer son existence » (Rhenman et Stymne, 1965) ou comme « tout groupe dont le comportement collectif peut affecter directement l'avenir de l'organisation, mais qui n'est pas sous le contrôle direct de celle-ci » (Sturdivant, 1979, p. 54). Les parties prenantes, représentent en effet, des « groupes d'intérêt, parties, acteurs, prétendants et institutions (tant internes qu'externes) qui exercent une influence sur l'entreprise. Parties qui affectent ou sont affectées par les actions, comportements et politiques de l'entreprise » (Mitroff, 1983, p. 4). Manal, El Abboubi et Annie Cornet (2010) résument les différentes approches par les parties prenantes (voir tableau ci-dessous). Selon les auteurs, il existe sept catégories de parties prenantes. La première, appelée *relationnelle,* est surtout représentée par les travaux de Freeman (Freeman, 1984 ; Freeman & Reed, 1983) qui décrivent les relations entre les organisations et les acteurs du marché et étudient l'influence de ces derniers. Clarkson, 1995, représentait l'approche juridique avec les notions de propriétés, de droits et d'intérêts. Mitchell et al. enrichissent les théories existantes avec une approche : *l'attribut.* Selon les auteurs, les parties prenantes « possèdent au moins un de ces trois attributs : le pouvoir, la légitimité et l'urgence » (Mitchell, Agle et Wood, 1997).

Tableau 8 : Catégorisation des parties prenantes proposée par Manal El Abboubi et Annie Cornet

Approche	Idée/principale	Auteurs
Relationnelle	Les parties prenantes sont celles qui ont une relation avec l'organisation.	(Freeman, 1984; Freeman & Reed, 1983; Rhenman & Stymne, 1965)
Contractuelle	Les parties prenantes sont celles qui ont une relation contractuelle avec l'organisation.	(Cornell & Shapiro, 1987)
Légitimité	Le lien peut être sous la forme d'une relation contractuelle ou non.	(Donaldson & Preston, 1995)
Droits	Les parties prenantes sont celles qui ont des droits ou intérêts en regard de l'organisation.	(Clarkson, 1995; Freeman & Evan, 1990; Hill & Jones, 1992)
Contributions	Les parties prenantes sont celles qui apportent une contribution à l'organisation. La forme de la contribution peut varier.	(Clarkson, 1995 ; Wicks, Gilbert & Freeman, 1994)

Attributs	Les parties prenantes sont celles qui ont certains attributs tels que le pouvoir, la légitimité ou l'urgence.	(Mitchell, et. Al., 1997)
Engagement	Les parties prenantes sont celles qui ont un engagement sociétal ou organisationnel.	(Girard & Sobczak, 2010)

Source : Manal El Abboubi et Annie Cornet (2010, p.277).

Tableau 9 : Les champs de tension au sein de la théorie des Parties prenantes

Vision descriptive L'entreprise est appréhendée comme une constellation d'intérêts coopératifs et concurrents : les organisations ont des parties prenantes et leurs activités ont des impacts sur ces dernières.	**(Donaldson et Preston, 1995)**
Vision instrumentale La recherche porte sur la nature des connexions entre gestion des relations avec les parties prenantes et performance organisationnelle. Pour atteindre l'objectif de création de valeur, il convient de prendre en compte leurs intérêts.	**(Donaldson et Preston, 1995)**
Vision normative L'analyse se centre sur la légitimité des intérêts des parties prenantes et leur prise en compte dans la gouvernance de l'entreprise. La théorie peut conduire à formuler et à prescrire des actions managériales en faveur d'une meilleure prise en compte de leurs intérêts.	**(Donaldson et Preston, 1995)**
Quelle est la place des préoccupations économiques par rapport aux obligations sociales ?	
L'objectif de création de valeur est essentiel dans la version instrumentale La performance organisationnelle doit être appréciée sous de multiples perspectives, les intérêts des actionnaires ne sont pas toujours exclusifs. Leur rôle n'est toutefois pas remis en cause, ils restent des stakeholders importants. L'objectif de création de valeur nécessite de porter une attention systématique aux intérêts et préoccupations des individus ou groupes affectés par l'activité de l'entreprise. Le profit est vu comme un dérivé de la satisfaction de leurs besoins et attentes.	**Samuel Mercier, (2006)** Théorie des parties prenantes : une synthèse de littérature, in Maria Bonnafous-Boucher et al., *Décider avec les parties prenantes*, La Découverte « Recherches », 2006.
Dans une vision instrumentale, les stakeholders non-actionnaires Ils peuvent être abordés comme des facteurs permettant à l'entreprise d'atteindre ses buts et donc aux dirigeants de satisfaire leurs obligations fiduciaires vis-à-vis des actionnaires. Prendre en compte leurs intérêts n'est alors qu'un moyen pour atteindre les objectifs organisationnels.	**Samuel Mercier (2006)**
Cela étant, la contribution la plus claire de la théorie des parties prenantes à la sociologie des organisations est sans doute qu'elle met davantage l'accent sur la nature « agentique » de la partie prenante que sur sa nature d'acteur. En d'autres termes, les parties prenantes n'existent que les unes par rapport aux autres.	**Pesqueux Yvon, « Présentation : Pour une évaluation critique de la théorie des parties prenantes » (2006)**

Un avantage compétitif pour l'organisation Les firmes qui contractent avec leurs stakeholders sur la base de la coopération et de la confiance mutuelle s'octroient un avantage compétitif.	**Jones, 1995, (p. 422)**
La théorie est appréhendée comme un élargissement de la théorie de l'agence. Les dirigeants deviennent les agents de tous les stakeholders.	**Hill et Jones, 1992**
Un courant de justice sociale Chaque fois que des personnes ou des groupes acceptent, sur une base volontaire de coopérer autour d'un projet commun réclamant sacrifice ou contribution de leur part et qu'il existe la possibilité de se comporter en « passager clandestin » lésant les autres parties, des obligations d'équité apparaissent en proportion aux bénéfices acceptés par les participants.	**Freeman et EVAN (1990) s'inspirent des principes de justice de Rawls (1978) et Philips (1997).**

Source : Samuel Mercier (2006)

3.3.2. Comment caractériser les parties prenantes ?

Une partie de la littérature va tenter de classifier les parties prenantes autour d'un certain nombre de caractéristiques et attributs. Freeman (1994) propose de distinguer les parties prenantes importantes de celles qui ne le sont pas, sans proposer d'indicateurs qui permettent de les classer dans une catégorie ou l'autre. Clarkson (1995) propose de distinguer les parties prenantes primaires et secondaires. Les premières sont indispensables pour la survie de l'organisation, les secondes sont celles pour lesquelles maintenir la relation n'est pas perçu comme vital pour l'entreprise. Mitchell, Agle & Wood (1997) proposent une classification articulée autour de trois attributs : le pouvoir, la légitimité et l'urgence. La combinaison de ces trois attributs donne sept catégories de parties prenantes, caractérisées par le fait qu'elles possèdent un, deux ou trois de ces attributs. Les catégories proposées sont discrétionnaires, dépendantes, dominantes, dormantes, urgentes, définitives et dangereuses. Mitchell, Agle & Wood (1997) en tirent comme conclusion que les managers doivent prêter attention aux parties prenantes définitives qui cumulent les trois attributs (pouvoir, légitimité, urgence). Ce modèle est dynamique. Il est admis que les parties prenantes peuvent changer de catégorie en raison de l'un ou l'autre événement. Plus récemment, Girard & Sobczak (2010) ont proposé une classification qui repose sur deux axes : l'implication organisationnelle et l'implication sociale. De même, une analyse de la littérature permet aussi de faire ressortir l'existence d'un ensemble de critiques porté à l'encontre de la théorie des parties prenantes. Deux types de critiques émergent de cette étude : une critique heuristique et une critique idéologique.

3.4. Un ensemble de critiques portées à l'encontre de la théorie des PP

Dans un premier temps, la critique heuristique agglomère les limites mises en avant par des auteurs qui critiquent les travaux proposant des méthodes de détermination des prenantes. Quatre types de critiques sont avancés à ce sujet : la critique idéologique de la théorie des parties prenantes, deux types de critique idéologique : une critique idéologique économiquement centrée et une critique idéologique philosophiquement centrée.

3.4.1. Une critique heuristique de la théorie des parties prenantes

Une série de critiques est faite par des auteurs sur les travaux dont le but est l'identification d'entités comme parties prenantes. Quatre critiques ressortent au titre de la critique heuristique de la théorie des parties prenantes. Il est reproché à ces travaux leur caractère statique (Beaulieu & Pasquero, 2002 ; Gond & Mercier, 2005 ; Bouglet, 2005), atomiste (Mercier, 2007), générique (Capron & Quairel-Lanoizelée, 2007 ; Moriceau, 2006) et ubiquiste (Martinet, 1984 ; Mullenbach-Servayre, 2007).

Dire de certains travaux sur les parties prenantes qu'ils sont statiques dans la mesure où ils ne font pas ressortir « la dynamique des processus cognitifs à travers lesquels les parties prenantes se constituent en catégorie cognitive dans les schémas mentaux des dirigeants » (Gond & Mercier, 2005, p.11). C'est-à-dire que les parties prenantes apparaissent sur une carte sans pour autant expliquer le processus par lequel une entreprise donnée est parvenue à les déterminer comme telles. Bessire (2006) propose elle aussi de sortir du « face à face entreprise partie prenante » pour prendre en compte « l'intersubjectivité inhérente à toute réalité humaine » (Bessire, 2006, p.55). Ce « face à face » correspond à une situation statique. L'auteur préconise donc de « comprendre (l'entreprise) comme une communauté de sujets, parties prenantes à un projet partagé, tous également responsables » (Bessire, 2006, p.55). Pour sa part, Bouglet (2005, p.7) constate également que « les modèles traditionnels d'identification des PP (Parties prenantes) présentent deux limites : ils ne prennent pas suffisamment en compte les relations pouvant exister entre PP (Parties prenantes) et l'aspect dynamique est souvent ignoré ». C'est ainsi qu'il propose afin de faire ressortir la dynamique à l'œuvre dans les interactions entre entreprise et parties prenantes, d'étudier les attentes de ces dernières. Pour l'auteur, « *les attentes sont des unités d'analyse stables* » Bouglet (2005, p.15).

Ce constat du manque de dynamisme est aussi au cœur de la réflexion menée par Vilma Luoma-ahu & Marita Vos (2010) lorsque dans leur article intitulé 'Towards a more dynamic

stakeholder model : acknowledging multiple issue arenas, elles affirment que : « *la nature dynamique et la multiplicité des environnements dans lesquels fonctionnent les organisations n'ont pas été pris en compte dans les modèles actuels des parties prenantes* » (Luoma-aho & Vos, 2010, p. 318). Partant de ce constat, elles proposent de prendre en compte les instances d'interactions entre l'entreprise et ses parties prenantes pour faire ressortir cet aspect dynamique à l'œuvre dans l'appréhension des parties prenantes.

D'autres auteurs révèlent aussi le caractère générique qui ressort dans certains travaux voulant identifier les parties prenantes. Le caractère générique indique le fait de désigner les parties prenantes en évoquant simplement les catégories auxquelles elles appartiennent comme les entités : ONG, associations, villageois. C'est généralement le cas des cartographies des parties prenantes mises en œuvre par les entreprises. Moriceau, (2006, p.46). Pour l'auteur, « *les parties prenantes ne viennent pas à l'entreprise comme les paramètres d'un calcul mais comme un évènement. C'est un évènement qui en appelle à la responsabilité. La responsabilité transparait dans la décision face à l'évènement qu'est la survenue d'un visage. L'attribution générique génère une pléthore de parties prenantes* ». (Moriceau, 2006, p.51).

La théorie des parties prenantes est également critiquée pour son caractère atomiste. Par atomiste, il faut y voir le fait que « *n'importe qui pourrait revendiquer* un *intérêt dans une organisation* » (Mercier, 2007, p.10). Jensen (2002) reproche à la théorie des parties prenantes de ne pas donner aux managers un critère permettant d'élire un intérêt ou un enjeu parmi tous ceux portés par chacune des parties prenantes. Cette absence de critère constitue un échec pour la théorie des parties prenantes et selon l'auteur : « *c'est cette impossibilité à fournir un critère pour faire des compromis, ou même de reconnaître une nécessité pour elles (les parties prenantes), qui fait de la théorie des parties prenantes un modèle destructeur du modèle actionnarial et est réducteur du bien-être social* » (Jensen, 2002, p.14). Il faut rappeler que Jensen (2002) prône la maximisation du profit comme moyen de favoriser le bien-être social.

Cette atomicité peut s'expliquer par le caractère ubiquiste (Martinet, 1984) de la théorie parties prenantes. En effet, Mullenbach-Seyvaire (2007) met l'emphase sur le fait qu'il y a « confusion entre les individus et les groupes : un individu pouvant être à la fois actionnaire, employé, consommateur, membre de la communauté » (Mullenbach-Servayre, 2007, p.116). De fait, il est primordial pour les théoriciens des parties prenantes d'établir un critère formel permettant de définir dans quel cas un individu ou un groupe d'individus peut être considéré comme partie prenante ou non.

Ainsi donc, atomicité, ubiquité, sont, en plus de ces spécificités, générique et statique, les principaux griefs portés à l'encontre des travaux qui se veulent heuristiques au sein de la théorie des parties prenantes. Mais d'autres auteurs sont plus préoccupés par les paradigmes qui doivent servir de base à la théorie des parties prenantes. Cette catégorie de critiques est ici nommée critiques idéologiques de la théorie des parties prenantes.

3.4.2. Critiques idéologiques de la théorie des parties prenantes

L'analyse des différentes critiques portées à l'encontre de la théorie des parties prenantes fait état d'un certain nombre de griefs qui ont pour point commun les fondements paradigmatiques sur lesquels reposent les idées maîtresses de cette théorie. Dès lors, il existe deux types de critiques idéologiques au sein de la théorie des parties prenantes. Il y a d'une part, celles qui réfutent le bien-fondé de cette théorie ; Ces dernières sont en général fondées à partir d'un prisme économique. D'autre part, se trouvent des critiques qui admettent la nécessité de cette théorie mais suggèrent une idéologie particulière comme meilleure justification de la théorie.

3.4.2.1. Des critiques idéologiques économiquement centrées

Parmi les opposants couramment cités comme hostiles à la théorie des parties prenantes, Friedman est régulièrement cité. En effet, selon cet auteur, « *la seule responsabilité de l'entreprise est la maximisation du profit* » (Friedman, 1970, p.13). De ce point de vue, toute autre finalité de l'entreprise est sans fondement. Milton Friedman trouve un écho favorable auprès d'autres auteurs qui eux aussi accordent la primeur sinon l'exclusivité à la satisfaction des intérêts de l'actionnaire. C'est aussi le cas de Barry (2002) qui à travers son article intitulé « The stakeholder concept of corporate is illogical and impractical » affirme que la théorie des parties prenantes freine la satisfaction des intérêts des actionnaires qui est la maximisation du profit.

Toutes ces critiques sont sous-tendues par un paradigme économique qui a trait à la théorie néo-classique de *l'homo economicus* qui prône la maximisation du profit. En ce sens, il est possible de dire qu'il s'agit de critiques idéologiques économiquement centrées de la théorie des parties prenantes. Cependant, il existe d'autres critiques, non économiques, qui, quant à elles, se penchent sur le modèle conceptuel le plus efficient pour appréhender les parties prenantes et indirectement justifier la responsabilité sociale de l'entreprise envers ces dernières. De ce point de vue, ces dernières sont appelées critiques idéologiques philosophiquement centrées de la théorie des parties prenantes.

3.4.2.2. Des critiques idéologiques philosophiquement centrées

Selon Donaldson et Preston (1995) il existe trois approches avancées par la littérature comme justification de la prise en considération des parties prenantes. Une approche descriptive, instrumentale et normative. Cette dernière est considérée par les auteurs comme primordiale. Selon les auteurs, deux courants s'affrontent pour appréhender cette discipline. D'une part, il y a une approche empirique qui s'appuie sur « des concepts qui décrivent et expliquent la motivation des managers, la structure des responsabilités au sein de l'organisation et les relations entre comportement éthique et performance financière » (Donaldson & Dunfee, 1994, p.108). D'autre part, il y a une approche normative qui quant à elle est prescriptive. Buchholtz & Rosenthal également une autre thèse de Wick, Gilbert & Freeman (1994) qui « *affirment ensuite que les personnes sont fondamentalement connectées les unes aux autres dans un réseau de relations dont dépend toute compréhension adéquate du moi* » (Buchholtz & Rosenthal, 2011, 2005, p. 306). « Mais l'individualisme pose un problème à la théorie des parties prenantes car il fait des individus des êtres égoïstes qui ne collaborent que pour préserver ou améliorer leurs intérêts personnels au travers de processus mécanistes ». Buchholtz & Rosenthal proposent une philosophie nouvelle pour appréhender la théorie des parties prenantes. Cette nouvelle philosophie est de nature relationnelle. La philosophie pragmatique est d'après les auteurs, une assise philosophique plus pertinente pour concevoir la théorie des parties prenantes.

3.4.3. Une critique épistémologique de la théorie des parties prenantes

Pesqueux (2006, p.32) considère pour sa part que « la théorie des parties prenantes n'est ni économique, ni psychologique, ni-ce qui est important pour qui veut parler de théorie des organisations psychologiques mais in fine éthiques et politiques, avec toute l'ambiguïté et la richesse que cela comporte ». Autrement dit, la théorie des parties prenantes n'appartiendrait pas vraiment à la théorie des organisations. Toujours est-il que ces propos interrogent la pertinence épistémologique des travaux sur la théorie des parties prenantes. N'allant pas aussi loin que Pesqueux (2006), d'autres auteurs s'interrogent tout de même sur la cohérence des travaux sur la théorie des parties prenantes.

L'analyse des différents textes, pour appréhender la théorie des parties prenantes ainsi que ceux liés à la finalité de celle-ci montre qu'il n'y a pas de consensus autour de cette théorie. Pour Miles (2011), il s'agit d'un état de fait logique compte tenu de la nature épistémologique des parties prenantes. Pour Miles (2011), la théorie des parties prenantes est un *concept*

essentiellement contesté. Cependant, la thèse de Miles (2011) qui consiste à affirmer que le terme partie prenantes est un concept essentiellement contesté ne fait pas l'unanimité.

En conclusion, des points saillants de la théorie des parties prenantes ont été exposés : à savoir la notion d'influence, la notion d'entreprise, le concept de responsabilité, la question de la nature des parties prenantes et enfin la relation qui lie parties prenantes, entreprise et organisation. De même, une analyse critique et synthétique des débats qui agitent la théorie des parties prenantes a révélé trois types de critiques : la critique heuristique qui englobe les critiques voulant identifier les parties prenantes. Ces critiques portent sur le caractère statique, générique, ubiquiste et atomiste des travaux sur le concept de partie prenante. La critique idéologique qui rassemble d'une part les travaux qui rejettent la théorie des parties prenantes, il s'agit de la critique économiquement centrée et d'autre part, les travaux qui proposent une philosophie particulière pour saisir les parties prenantes constituent la critique idéologique philosophiquement centrée. Enfin le troisième type de critique est la critique épistémologique. Celle-ci questionne la théorie des parties prenantes sur sa capacité à dire ce qu'est la responsabilité sociale de l'entreprise et lui demande ensuite un critère de falsifiabilité permettant de distinguer qui est partie prenante et qui ne l'est pas. Ainsi dit, il convient aussi d'aborder les parties prenantes en considérant qu'à priori des acteurs forment un réseau social dans une organisation telle que l'association, l'*exo-financement* et le projet. Au sein de ce réseau, s'opère une interaction permettant d'identifier ces acteurs comme parties prenantes de l'organisation interagissant entre eux. De même, la notion de réseau social permet aussi d'interroger les dynamiques collectives, productrices d'initiatives sociales et économiques. Comment les diasporas se mobilisent-elles ?

3.4.4. La notion de « réseaux sociaux » en migration

La notion de « réseaux sociaux » permet de comprendre comment les acteurs en coprésence forment un tissu dans lequel il existe une intersubjectivité. C'est-à-dire qu'échangeant les uns avec les autres comme les diasporas, les acteurs membres du réseau se reconnaissent comme participant à la même contextualité. Cette notion vient ici compléter la théorie des parties prenantes. Elle s'avère utile dans le processus de détermination des parties prenantes dans les associations de diasporas, dans l'*exo-financement* de leurs projets dans le pays d'origine et dans leur organisation. Dans la mesure où la formation du réseau social constitue une frontière délimitant ceux qui pourront *in fine* devenir des parties prenantes et ceux qui, du fait de leur non-appartenance au réseau ne peuvent pas devenir des parties prenantes. L'interaction qui met

en lien des acteurs à un moment donné se forme lors d'une action, d'une décision (ou d'une rumeur). Les acteurs qui forment avec l'organisation un réseau à partir de ce moment peuvent ex post devenir des parties prenantes. Pour devenir des parties prenantes, des acteurs, à l'intérieur d'un réseau social se mobilisent. Mais pour se mobiliser, il est recommandé d'avoir la capacité de se mobiliser. Donc agir, c'est pouvoir. C'est à ce niveau de la réflexion, que l'approche par les capacités (nommée également capabilités) apparait utile dans la saisine des parties prenantes.

4. L'approche par les capacités, une théorie pertinente pour saisir les parties prenantes

L'approche par les capacités occupe de plus en plus une place importante en économie et en sciences de gestion. Plus précisément en théorie des organisations. Cela est dû à l'accueil qui a été réservé à la pensée d'Amartya Sen[16] (2009). La conception des capacités de Sen ne diffère pas d'avec celle de Giddens. Pour les deux, la capacité à agir ne dit pas comment agir. Lorsque Giddens dit que *« le pouvoir » ne caractérise pas de conduites particulières, il est plutôt une dimension de l'action, quelle qu'elle soit* » (Giddens 1984, 2012, p.64). Sen affirme que « *dans l'approche par les capacités, on ne s'intéresse donc pas seulement à ce qu'une personne finit par réaliser, mais aussi à ce qu'elle est vraiment en mesure de faire, qu'elle choisisse ou non de le faire* » (Sen, 2009, p. 288). Dans les deux cas, les capacités ne sont pas prescriptives mais descriptives. La portée de l'approche par les capacités est plus méthodologique. C'est en vertu de cette posture que l'auteur déclare encore que « *l'approche par les capacités est une méthode d'ordre général qui oriente l'attention vers l'information sur les avantages individuels, jugés en termes de possibilités et non en fonction d'un « projet » spécifique sur la bonne façon d'organiser une société* » (Sen, 2009, p. 285).

4.1. L'« offre de justice sociale » de Sen

C'est en tant que méthode également, que l'approche par les capacités sera retenue dans le cadre de l'approche empirique. L'approche par les capacités est chez Sen (2012), une approche qui sert à évaluer « l'offre de justice sociale » disponible à un moment donné (par exemple dans un

[16]A. Sen, prix Nobel de l'économie en 1998, pour ses travaux sur la famine, la théorie du développement humain, l'économie du bien-être, les mécanismes fondamentaux de la pauvreté, et sur le libéralisme politique. L'œuvre de S'en est écrit en langue anglaise, langue dans laquelle le mot « capacités » se traduit par « capability ». Certains éditeurs ont jugé opportun de conserver le mot anglais au moment de traduire les œuvres de cet économiste et philosophe en français donc « capability » n'est pas différent de « capacité ». Source : Mitchell et al. (1997), p.874. Capability, lorsqu'il est gardé comme tel en français renvoie à des considérations éthiques alors que capacité en français est moins restreint.

pays). Elle met par exemple en exergue des situations dans lesquelles des individus peuvent ne pas pouvoir se mobiliser. Exemple des situations de pauvreté ou de handicap (Sen 2009). L'évaluation du degré de justice sociale repose sur l'étude de deux critères principaux. Pour Sen (2012) être libre c'est à la fois avoir la liberté d'agir et la liberté de choisir les moyens d'agir. C'est le fondement de la capacité. La capacité est un instrument de mesure, une base informationnelle. Une base informationnelle permet de *« décider sur quels aspects du monde se concentrer pour juger et comparer les avantages individuels globaux* » (Sen, 2009, p. 285).

L'approche par les capacités peut permettre de comprendre la mobilisation des parties prenantes. D'une part si celles-ci ont la possibilité d'agir et d'autre part, si lesdites parties prenantes (des associations de diasporas, de l'*exo-financement* et du projet) ont la liberté de choisir leurs moyens d'action. A priori, il est possible d'affirmer que du fait que les individus n'ont pas tous les mêmes possibilités d'action, alors il n'existe pas une même manière permettant à des acteurs de devenir parties prenantes. Dans le même temps, si des individus n'ont pas de liberté, ils n'ont donc pas de possibilité de devenir des parties prenantes. La capacité à se mobiliser détermine la possibilité d'être partie prenante. Dans certains contextes, dans les projets réalisés et exo-financés ou cofinancés par les diasporas dans leur pays d'origine, le village ou les villageois, où la collectivité ou l'institution peuvent prétendre être parties prenantes.

Pour Sen (2009, 2012) comme pour Giddens (1984, 2012), la capacité n'est pas une ressource. C'est la liberté de disposer d'une ressource. C'est la possibilité pour un individu de pouvoir acquérir une ressource mais aussi la faculté de choisir comment disposer de cette ressource. Mais la détention de la ressource en soi n'est pas une marque de liberté. Toutefois, l'acquisition et la possibilité de choisir comment disposer d'une ressource est l'incarnation de la capacité de l'acteur. Il faut préciser que chez Sen, la capacité peut être individuelle ou collective (Sen, 2009, p. 299). L'approche par les capacités ne relève pas de l'individualisme méthodologique (Sen, 2012). Donc cette approche est aussi compatible avec les autres théories telles que la théorie des parties prenantes.

4.2. La mobilisation des acteurs dans le financement du projet

La littérature sur la théorie des parties prenantes comporte un certain nombre de travaux sur la mobilisation des parties prenantes. Ces travaux sont essentiellement des études sur le comportement des dites parties prenantes. Les différents modèles qui sont proposés reposent

sur la théorie de la dépendance vis-à-vis des ressources pour expliquer le comportement des parties. C'est le cas explicit chez Frooman (1999). Mais très peu de travaux de recherche abordent la question : Qu'est ce qui fait mobiliser les acteurs ? Surtout dans l'*exo-financement* d'un projet ou dans la réalisation du dit projet ? Seul le texte de Rowley & Moldoveanu (2003) aborde la question. Pour les auteurs, c'est l'identité sociale des acteurs, la communauté qui fait mobiliser des acteurs. Est-il possible de dire aussi que la capacité est l'expression du pouvoir d'action qu'ont les parties prenantes.

Le fait de placer la lutte contre la pauvreté au centre des politiques de développement, constitue donc une évolution majeure et, en ce sens, les DSRP permettent de donner un visage plus humain à l'ajustement structurel et de réfléchir sur le développement à long terme. Néanmoins, malgré ces nouvelles dispositions, il reste une référence aux théories néolibérales qui dominaient du temps des PAS (plan d'ajustement structurel). Pour que cette nouvelle approche du développement soit plus efficace, les IBW (Institutions de Bretton Woods) décident d'agir avec plus de cohérence dans l'octroi de l'aide aux pays qui en ont humainement le plus besoin. Ce changement d'orientation trouve son origine dans le discours d'A. Sen (2009) qui met l'accent sur les capacités humaines ou plutôt les *capabilités (capabilities* en anglais), plaçant ainsi les populations et leur bien-être au centre du raisonnement économique.

Jusqu'à une période récente, la pauvreté était essentiellement définie par rapport au revenu monétaire. Aujourd'hui, en dehors de cette dimension économique, il est unanimement admis que la pauvreté s'exprime aussi sous diverses formes socioéconomiques regroupées sous le terme de « pauvreté humaine ». Cela concerne surtout les dimensions sociale, culturelle, politique, etc. de la pauvreté. C'est d'ailleurs dans ce sens que le PNUD a instauré ses deux indicateurs de pauvreté : l'IPH-1 et l'IPH-2 (indicateurs de pauvreté humaine), inspirés par les travaux de Sen (2009). Avant les travaux de Sen (2009), quand il était question de développement et de réduction de la pauvreté, c'était surtout l'approche monétaire qui était dominante, avec un accent mis sur la définition de la pauvreté absolue (avec un seuil de pauvreté à moins de 1 dollar par jour) ou la pauvreté relative (moins de 2 dollars par jour).

A. Sen (2009), s'est d'abord intéressé au choix social en 1964. Ces travaux sur le choix social le conduiront ensuite à des recherches sur l'économie du bien-être et au problème de la mesure de la pauvreté et des inégalités (Dubois & Mahieu, 2009). Toutefois, toujours selon J.-L. Dubois et F. R. Mahieu (Dubois & Mahieu, 2009), c'est seulement à la fin des années 1970 qu'il s'intéresse aux problématiques du développement en parlant des inégalités sexuées dans l'accès

des plus pauvres à la nourriture dans une situation de famine généralisée (A. Sen, 1976). Aussi, il propose, à la suite de ces travaux, un modèle d'analyse microéconomique de la famine dans son ouvrage *Poverty and Famine : an Essay on Entitlement and Deprivation* (Sen, 1981). Mais, c'est l'introduction de l'approche par les « *capabilités* » dans son raisonnement qui marque un tournant décisif dans la pensée d'A. Sen (2009).

En effet, avec l'approche par les « *capabilités* », Sen (2009) repense la pauvreté autrement qu'en termes monétaires, comme c'est le cas lorsqu'on se réfère à la théorie économique utilitariste. Ainsi, à travers les concepts de « *capabilités* », « d'agencéité » et de « potentialité », il considère les aspects de « liberté de faire et d'être » et de « fonctionnements » réalisés ou réalisables. Pour A. Sen (2009), l'analyse de la pauvreté doit être axée sur la capacité potentielle ou « potentialité » de l'individu à fonctionner, plutôt que sur les résultats qu'il obtient de son fonctionnement. En ce sens, certains fonctionnements ne sont possibles qu'à partir de structures sociales et économiques connexes déjà établies. Ce qui implique que les pauvres doivent avoir accès à ces structures. Vu sous cet angle, la pauvreté peut être considérée comme un manque de « capacités » pour atteindre le fonctionnement requis par une personne pour pouvoir vivre la vie qu'elle souhaite vivre. Ainsi pour A. Sen (2009), plus l'individu a la liberté de choisir entre des fonctionnements différents, plus il développe sa « capacité » à s'échapper de la pauvreté en faisant des choix correspondant à sa conception d'une vie meilleure.

Il résulte de ceci que la pauvreté est un phénomène complexe, aux multiples facettes qui nécessite une démarche d'analyse multidimensionnelle. Ainsi, être pauvre ne signifie pas uniquement vivre sous un seuil de pauvreté fictif, comme le fait d'avoir un revenu inférieur à un ou deux dollars par jour. La pauvreté signifie que le revenu que l'on perçoit ne permet pas de faire face à certains besoins essentiels compte tenu des circonstances et exigences de l'environnement social.

Dans ce cadre, un certain nombre de facteurs interagissent et doivent être pris en compte. Par exemple, des facteurs géographiques, qui amplifient ou atténuent l'impact du revenu. Conformément aux travaux de Sen (2009), l'analyse de la pauvreté nécessite une évaluation non seulement en termes monétaires, c'est à dire à partir du niveau de revenu ou des dépenses des ménages, mais aussi en termes de conditions de vie liées à la qualité de vie (logement, accès aux services publics, à l'éducation, à la santé, etc.), d'où l'idée d'une pauvreté multidimensionnelle.

La contribution majeure de Sen (2009) à la définition de la pauvreté, c'est qu'il introduit la question des « *capabilités* ». Ce qui contribue à donner une dimension éthique et sociale au débat sur le développement, particulièrement sur les nations pauvres. Il montre en particulier qu'au-delà du formalisme mathématique, l'économie ou le développement peut être examiné sous un nouvel angle plus social, plus humain et donc plus proche de la réalité des individus. Ainsi, l'approche de Sen (2009) s'appuie sur des notions spécifiques telles que les «fonctionnements réalisés» et « les libertés de choix, toutes deux composant celle de « *capabilités* ».

Les ressources accessibles sont transformées en « *capabilités* » suivant les facteurs de conversion (opportunités économiques et sociales, caractéristiques des personnes etc.). Ces « *capabilités* » sont soit effectives donc mesurables par les fonctionnements, soit potentielles ou réalisables en fonction des opportunités. Ces dernières déterminent les alternatives de choix (ou liberté de choix des individus). La combinaison des fonctionnements et des libertés permet ainsi d'atteindre un niveau de bien-être correspondant à la vie que la personne souhaite vivre de façon rationnelle (reason to value).

Cette évolution dans l'analyse de la pauvreté marque le début de la prise en compte de la dimension éthique du développement (Mahieu, 2001) qui va aboutir à une reconnaissance unanime du caractère multidimensionnel de la pauvreté. Elle permet surtout de faire le lien entre la pauvreté et d'autres concepts comme la vulnérabilité, l'exclusion, la dignité et les inégalités. La notion de développement socialement soutenable (Dubois, Mahieu, & Ballet, 2005) prendra aussi racine dans cette nouvelle approche du développement.

4.3. Une conception macro du développement à une conception micro

En résumé, l'approche par les capacités d'A. Sen (2009) qui a permis de passer d'une conception macroéconomique du développement, à une vision plus micro met l'accent sur l'homme et son bien-être comme finalité. Ce qui marque le début d'une prise en compte de la dimension éthique du développement (Mahieu, 2001) qui aboutira à une reconnaissance unanime du caractère multidimensionnel de la pauvreté. La pauvreté peut être définie, conformément aux travaux d'A. Sen, comme une privation de « *capabilités* ». Désormais, ce n'est plus uniquement la croissance qui compte, ce qui est recherché, c'est une amélioration du bien-être des populations. La saisine des parties prenantes dans l'organisation associative, dans celle du projet et dans l'*exo-financement* doit être complétée par la gouvernance au sein du fonctionnement des associations.

4.4. La gestion des associations : une problématique au cœur des réflexions sur la gouvernance

Les spécificités institutionnelles des associations conditionnent fortement les modalités et pratiques de gestion des associations. Au-delà des règles spécifiques liées au modèle institutionnel des associations, il est possible d'identifier des mécanismes de gouvernance propres aux associations. Par ailleurs, plusieurs problématiques particulières liées à la gouvernance des associations peuvent être identifiées et en particulier la question de l'existence d'une pluralité d'acteurs avec des attentes différentes.

4.4.1. Les associations : un modèle régi par des règles spécifiques

A l'appui de la loi du 1er juillet 1901, on peut définir une association comme « une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que le partage des « bénéfices ». Les associations sont des organisations de droit privé au même titre que les entreprises classiques. Mais, contrairement à ces dernières, elles ont un but non lucratif, c'est-à-dire que les porteurs du projet associatif ne doivent pas voir leur patrimoine croître du fait de leurs fonctions dans ces structures. Toute distribution d'excédents est donc légalement interdite, les apports en ressources sont en principe réinvestis dans le projet. Le tissu associatif des associations de diasporas est constitué de structures composées uniquement de bénévoles. Ces structures sont en général de petite taille et les activités ou actions qu'elles entreprennent s'adressent à leurs adhérents.

4.4.1.1. Les rôles et attributions

De nombreux acteurs interviennent dans la vie d'une association. Les institutions formelles sont l'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau. Les représentants légaux de l'association sont le président, le secrétaire et le trésorier. L'assemblée générale rassemble l'ensemble des membres cotisants, les membres pouvant être répartis dans différents collèges (membres fondateurs, membres associés,) ou former une collégialité unique. La gestion de l'association peut être confiée à un agent, le délégué général (ou directeur général) qui lui-même peut déléguer une partie du pouvoir de direction à des salariés qui assument des fonctions techniques. On distingue ainsi la technostructure (dirigeants et salariés) des acteurs politiques (conseil d'administration, bureau, membres, mandataires). Enfin, on distingue les bénévoles, qui peuvent être ou pas membres de l'association. Ces derniers réalisent le plus souvent une partie des activités opérationnelles de l'association, ainsi que la collecte des fonds ; la

logistique, la gestion et les activités à forte expertise étant le plus souvent confiée à la technostructure. Une catégorie souvent oubliée (Meier et Schier, 2007) est celle des bénéficiaires, mais aussi des partenaires. La mission de l'association, sa capacité à y répondre et à apporter une valeur ajoutée reconnue aux bénéficiaires de ces actions est une dimension indissociable des associations. Leur rôle ne doit pas être minimisé, tant dans le fonctionnement de l'organisation que dans ses mécanismes de gouvernance. Le bureau, à minima le président, le secrétaire et le trésorier, sont les responsables juridiques de l'association, ils représentent le conseil d'administration, peuvent agir pour le compte de l'association et l'engager vis-à-vis de tiers. En cas de problème de responsabilité, le président est le premier responsable. Cette responsabilité politique et juridique du bureau pose le problème des relations entre les acteurs politiques de l'association, responsable en droit, et les dirigeants (technostructure) qui parfois contrôlent la totalité de l'information et sont responsables de fait. La légitimité politique s'oppose à la légitimité technique ; la relation d'agence entre les deux catégories d'acteurs est d'autant plus forte que l'asymétrie d'information est souvent exacerbée au sein des associations, notamment les plus grandes, celles dont la taille nécessite une professionnalisation des processus opérationnels.

4.4.1.2. Les mécanismes formels et informels

En reprenant le modèle proposé par Charreaux (1997) et en s'appuyant sur les travaux de Zoukoua (2006), et Meier et Schier (2006), il est proposé une analyse typologique des mécanismes de gouvernance (tableau ci-dessous). La typologie reprend les axes proposés par Charreaux (1997) à savoir d'une part des mécanismes intentionnels ou spontanés et d'autre part des mécanismes spécifiques ou non spécifiques. La structure de la typologie proposée par Charreaux (1997) s'adapte parfaitement au cas des associations de diasporas ivoiriennes, sénégalaises et maliennes.

Tableau 10 : Typologie des mécanismes de gouvernance des associations

Mécanismes intentionnels	Mécanismes spécifiques	Mécanismes non spécifiques
	- Conseil d'administration - Bureau - Assemblée générale - Statuts/Règlement intérieur/Charte - Principe de double signature - Principe de transparence vis-à-vis des donateurs - Diffusion des rapports d'activité et de gestion - Transparence des comptes/traçabilité des ressources/emplois - Commissions de travail - Audits internes - Procédures d'alerte	- Loi 1901/Environnement légal - Expert-comptable/CAC - Principe de révocation ad nutum des Dirigeants (mandataires) - Principe de responsabilité civile et pénale du bureau - Risque de qualification en gestion de fait

Mécanismes spontanés	- Adhésion des bénévoles - Adhésion des salariés - Confiance des membres - Confiance des financeurs - Confiance des autorités de tutelle - Satisfaction des bénéficiaires - Contrôle sur le terrain par les membres	- Marché des services - Marché des bénévoles - Marché des donateurs - Marché politique - Marché médiatique

Source : Adapté de Charreaux (1997) à la problématique des associations

Les mécanismes spécifiques et intentionnels recouvrent l'ensemble des mécanismes de gouvernance mis en place au sein de l'association en vue d'encadrer la latitude managériale des dirigeants vis-à-vis des acteurs politiques mais aussi vis-à-vis des bénévoles, bénéficiaires et autres parties prenantes. Les mécanismes intentionnels non spécifiques comprennent principalement l'environnement légal qui s'applique directement aux associations (loi 1901 par exemple) mais aussi indirectement (cas de la gestion de fait[17]). Les mécanismes spontanés et spécifiques sont très présents au sein des associations, les notions d'engagement personnel, de valeurs, d'adhésion à une mission, structurent bien souvent les rapports entre bénévoles, bénéficiaires et membres des associations. Les mécanismes de gouvernance relevant de cette catégorie sont d'autant plus forts que l'association est dépendante de la confiance des donateurs et de l'engagement des bénévoles dans la réalisation de ses missions. Enfin, les mécanismes spontanés non spécifiques sont liés aux différents marchés auxquels sont confrontées les associations. La notion de marché même si elle peut apparaître comme dissonante dans l'univers associatif n'en est pas moins indissociable, notamment concernant les donateurs, les bénévoles et « l'espace » médiatique disponible.

4.4.1.3. Les enjeux et spécificités de la gouvernance des associations

La dimension fortement sociale des associations, l'absence de propriétaires, donc de droit de propriété et les faibles résultats attendus en termes de performance économique et financière (chiffre d'affaires, rentabilité, attractivité) conduit un certain nombre d'auteurs à soutenir que la question de la gouvernance ne se pose pas dans les organisations de type associatif. C'est notamment le cas de Glaeser (2002) et Hansmann (1996) qui analysent les associations des structures sans véritables propriétaires, où les mécanismes de contrôle et d'incitation se révèlent moins pertinents. Cette perception de l'association demeure néanmoins minoritaire, comme l'attestent Fama et Jensen (1983) et plus récemment Pérez (2003) et Oster, O'Regan & Millstein (2000) pour qui l'absence d'un marché actif de propriétaires dans les organisations à but non

[17]La gestion de fait s'applique à « toute personne qui, sans avoir la qualité de comptable public ou sans agir sous contrôle et pour le compte d'un comptable public, s'ingère dans le recouvrement de recettes affectées ou destinées à un organisme public... », ou « reçoit ou manie directement ou indirectement des fonds ou valeurs extraits irrégulièrement de la caisse d'un organisme public »

lucratif, y compris les associations, accentue au contraire la question de la gouvernance. D'ailleurs, Charreaux (1997) considère que le concept de gouvernance doit être étendu à l'ensemble des organisations. Selon cette approche, la mention de « gouvernance des organisations » pourrait se révéler mieux appropriée au contexte réel dans lequel évoluent les acteurs économiques, le concept de « gouvernance des entreprises » se révélant bien souvent trop limitatif. Les organisations sans but lucratif se distinguent des organisations commerciales classiques sur de nombreux points. La notion de propriété est plus complexe[18]Carter et Carver, (2001), la notion d'actionnaires est le plus souvent absente et dans tous les cas décorrélée d'une attente de rémunération des capitaux apportés ; les organisations sans but lucratif peuvent en effet faire des bénéfices mais ne peuvent pas les distribuer à leurs actionnaires. Cette absence de rémunération des capitaux rend en outre difficile la mesure de la performance au sens classique du terme (Oster, 1995) puisque les notions de rentabilité financière ou de création de valeur actionnariale ne peuvent servir de point de référence.

4.4.1.4. Le fonctionnement : Une pluralité d'acteurs avec des attentes différentes

Une autre difficulté dans la réflexion sur la gouvernance des organisations à but non-lucratif repose sur le nombre et la complexité des rapports entre les différents acteurs qui composent une association (membres, dirigeants, salariés, bénévoles, donateurs, partenaires). En effet, la gestion des associations passe notamment par une bonne maîtrise des rôles et des responsabilités des acteurs de l'organisation - bénévoles, usagers et professionnels- dans un souci de cohérence, de cohésion et d'efficacité. Dans ce type de structure, l'organisation du pouvoir est souvent complexe du fait de la coexistence d'acteurs de légitimités et de statuts différents (Saidel et Harlan, 1998). En France, au sein des associations, le président et les membres du bureau, élus au sein de l'assemblée générale des adhérents sont les seuls responsables juridiques de l'organisation. A côté, les dirigeants sont souvent au cœur des processus opérationnels et maîtrisent les flux d'information. Par ailleurs, au-delà de la composition du conseil d'administration, Preston et Brown (2004) plaident pour une meilleure coopération entre ces deux catégories d'acteurs dans une optique d'apprentissage mutuel. En ce qui concerne le mode de fonctionnement de ces organisations, plusieurs théories peuvent contribuer à une meilleure explication de ces structures. D'ailleurs, certaines d'entre elles,

[18]. La gestion de fait s'applique à « toute personne qui, sans avoir la qualité de comptable public ou sans agir sous contrôle et pour le compte d'un comptable public, s'ingère dans le recouvrement de recettes affectées ou destinées à un organisme public... », ou « reçoit ou manie directement ou indirectement des fonds ou valeurs extraits irrégulièrement de la caisse d'un organisme public

comme le suggère Labie (2005) peuvent renvoyer aux courants théoriques classiques de la gouvernance.

En effet, la théorie de l'agence peut être mobilisée pour expliquer les relations entre les bailleurs de fonds et les gestionnaires de l'association (Olson 2000). Selon Coriat et Weinstein (1995), la relation d'agence est suffisamment générale pour être applicable aux organisations sans but lucratif. A titre d'illustration, Castro (1997) précise qu'une association peut être analysée comme un nœud de contrats, le contrat d'association lui-même, les contrats formels et informels qui relient les différents acteurs internes à l'association et enfin les contrats informels entre l'association et des tiers (société civile, bénéficiaires tels que les villageois de la communauté d'origine des diasporas.). La question de la séparation des fonctions entre les bailleurs, les adhérents et le management de ces organisations demeure d'actualité. Par ailleurs, Teboul (2004) note l'irruption, sous la pression des contraintes économiques notamment, des pratiques et discours d'entreprise dans les organisations sans but lucratif.

La professionnalisation des équipes et des modes de gestion tende à rapprocher ces organisations du monde des entreprises commerciales privées. Ospina et al (2002) puis Schlesinger et al. (2004) insistent sur la nécessité d'introduire la notion complémentaire de responsabilité/engagement envers des tiers pour mieux qualifier la problématique de la gouvernance des organisations sans but lucratif. La question est de savoir à qui l'organisation doit rendre des comptes sur son activité et sur la bonne utilisation de ses fonds. Si la gestion des parties prenantes tant internes qu'externes ne constitue pas une spécificité des organisations à but non lucratif, l'importance de cette gestion dans ce cadre doit cependant être soulignée. Ainsi, Valéau (2003) met en exergue l'hétérogénéité des performances recherchées par les parties prenantes de ces organisations et la nécessité pour ces dernières de répondre aux attentes de l'ensemble de leurs parties prenantes. En outre, l'influence des parties prenantes sur le modèle de gouvernance et sa mise en œuvre est certainement une particularité des organisations à but non lucratif (Schieb-Bienfait et Urbain, 2004).

En conclusion, les théories de la gouvernance des entreprises apparaissent comme partiellement mobilisables pour l'analyse des systèmes de gouvernance des associations. Il s'agit également pour les associations de gérer la coexistence d'acteurs aux objectifs et surtout aux légitimités fortement différenciés, impliquant des arbitrages et des mécanismes de régulation spécifiques. Enfin, la théorie de la dépendance des ressources (Ulrich et Barney, 1984) apparaît dès lors

comme un courant porteur de sens pour expliquer à la fois les modes de régulation des associations et les systèmes de gouvernance à l'œuvre dans ce type d'organisation.

4.4.2. Les associations de diasporas, des formes organisationnelles adaptées

En général, les formes organisationnelles utilisées par les citoyens relèvent de ce que l'on appelle plus globalement les organisations de l'économie sociale (Laville & Nyssens 2001). Elles se déclinent dans des modèles associatifs, qui ont été dès l'origine conçus précisément pour permettre à des groupements de personnes (le plus souvent physiques mais parfois morales) de poursuivre ensemble des objectifs (exemple l'*exo-financement* des projets) que l'on peut qualifier de « non capitaliste ». Leur but commun n'est en effet pas l'enrichissement de ceux qui y apportent du capital. Ils cherchent ensemble à apporter une réponse collective à leurs besoins ou à ceux de la communauté à laquelle ils appartiennent. Cette démarche n'exclut pas la possibilité pour les membres d'en retirer des bénéfices matériels ou immatériels mais elle comporte surtout une dimension publique dans les bénéfices qu'elle génère. On trouve des exemples d'actions collectives locales utilisant ces formes organisationnelles dans des domaines tels que l'*exo-financement* et dans la réalisation des projets des diasporas dans leur pays d'origine.

Il est aussi important de noter qu'en favorisant la poursuite d'une « *finalité de service à leurs membres ou à la collectivité plutôt que de profi*t » (Defourny1992), ces formes agissent comme un dépassement de la vision friedmanienne de l'entreprise (Friedman 1970). Cette posture se révèle extrêmement utile dans une économie post-croissance. En effet, comme le souligne Méda (2014) dans son ouvrage, l'objectif global de croissance économique est associé, sur le plan microéconomique, à une logique de maximisation du profit pour le capital, souvent aux dépens des aspects sociaux et environnementaux. À contrario, dans une économie post-croissance, il est probable que la maximisation de la rentabilité ne constituera plus le moteur principal de l'entreprise. Or, les modèles économiques mis en œuvre dans le cadre de l'économie sociale et solidaire démontrent que prendre la distance par rapport à l'objectif ultime de rentabilité pour l'actionnaire permet de dégager des marges de manœuvre pour favoriser des activités économiques qui optimisent les effets positifs sur la collectivité en termes de cohésion sociale, d'équité ou de protection de l'environnement ou de développement durable. C'est là un des arguments énoncés par B. Perret (1997). Il ne s'agit pas d'affirmer que les organisations d'économie sociale soient les seules à pouvoir se soustraire à la poursuite exclusive de la rentabilité maximale. Cependant, nous soutenons ici que les caractéristiques institutionnelles

des organisations d'économie sociale (associations de diasporas) offrent des garanties plus crédibles pour la poursuite d'objectifs collectifs comparativement à des firmes classiques.

Ces garanties consistent principalement dans des régimes de propriété non capitalistes. Classiquement, la propriété se définit en fonction de l'attribution de deux droits : le droit d'appropriation du surplus résiduel et le droit de contrôle résiduel (Migot & Roberts 1992). Dans une entreprise à finalité capitaliste, la propriété appartient aux apporteurs de capitaux. Les droits leur sont conférés, au prorata de leur contribution au capital de la société. Dans les initiatives à base citoyennes qui utilisent la forme associative, la propriété n'est pas attribuée aux investisseurs. Dans les associations de diasporas, les droits de propriété sont alloués de manière faible. Premièrement, il n'y a pas, à proprement parler, de détenteur du droit sur le surplus résiduel. Deuxièmement, les droits de contrôle sont alloués aux membres de l'association des diasporas sur une base démocratique. Cette notion fait référence à la double identité des sociétaires de ces organisations ; ils sont à la fois membres (apporteurs de capitaux dans l'*exo-financement* des projets) et usagers (utilisateurs des services de l'organisation lors des évènements et des ateliers de formation). Autrement dit, dans ces organisations, l'acte d'investissement ne suffit plus pour obtenir le statut de propriétaire et jouir des droits conjoints afférents à la propriété. Les droits de propriété reviennent aux sociétaires en leur qualité d'usagers plutôt qu'en leur qualité d'apporteurs de capitaux.

Le caractère privé et démocratique de ces organisations permet à ces diasporas proches des besoins qu'ils entendent satisfaire de se rassembler librement avec la simple volonté partagée d'y apporter une solution commune. D'autre part, l'action collective et communautaire exige la mobilisation de ressources individuelles. Cette mobilisation de ressources n'est possible que si les membres et, plus largement, les apporteurs de ressources voient dans la forme organisationnelle un moyen d'établir un climat de confiance et d'éviter (ou de réduire fortement) les risques de comportement opportuniste. Afin d'établir un climat de confiance et d'encourager l'adoption de stratégies de coopération, il est essentiel que les acteurs engagés dans l'*exo-financement* des projets, dans la production de biens collectifs disposent d'informations sur les autres individus avec lesquels ils interagissent. Ils doivent notamment s'assurer que chacun partage les motivations extra-économiques inhérentes à ce type d'activités. Dans cette perspective, outre la petite taille des groupes qui facilitent les interactions personnelles, la contrainte de non-redistribution du surplus au sein des associations agit comme un instrument de « sélection ». Elle constitue une garantie contre de potentiels investisseurs uniquement mus par un but lucratif et permet d'attirer des travailleurs dont les objectifs et les

valeurs sont alignés avec la mission d'intérêt général de l'organisation notamment de l'association (Rose-Ackerman 1996). D'autres normes, telles que l'identification sociale au groupe, sont souvent développées au sein des organisations d'économie sociale. En effet, l'engagement volontaire à un groupe poursuivant un objectif commun explicite crée un sentiment d'appartenance à l'association qui induit les participants à contribuer au succès du groupe (de l'association) (Tyler & Blader 2001).

Ensuite, si l'action collective génère des asymétries d'information, les apporteurs de ressources peuvent craindre que l'organisation en charge de l'action collective n'utilise l'avantage informationnel qu'elle possède au détriment des autres parties. Selon Hansmann (1980), une organisation associative qui affiche explicitement une finalité non capitaliste et qui, de surcroît, se soumet à une contrainte de non-distribution, semble plus digne de confiance qu'une entreprise classique. La limitation à la distribution des profits agit comme un signal de confiance car elle limite les comportements opportunistes de la part de l'organisation ou de ceux qui la dirigent. En théorie donc, la contrainte de non-redistribution est suffisante pour garantir la poursuite de l'intérêt collectif. Dans ce contexte, la gestion démocratique et la dynamique participative qu'elle sous-tend, au-delà de la valeur intrinsèque qu'elles peuvent présenter, permettent aux membres d'exercer un contrôle interne sur la qualité de la production et de renforcer la relation de confiance interne.

Ainsi, la confiance constitue un élément central qui facilite la mobilisation de ressources pour l'action collective. Elle est indispensable entre les membres et essentielle entre l'organisation et les éventuels autres apporteurs de ressources. L'établissement d'un climat de confiance au sein d'un groupe n'est pas aisé, puisque la confiance elle-même est un bien collectif et constitue donc un dilemme de second ordre (Marshall 2005). Dans ce paradoxe, la question qu'il reste à traiter est la suivante : comment générer, en tout premier lieu, un niveau critique de confiance qui induise certains individus à s'engager dans l'*exo-financement* ? La réponse réside en partie dans les motivations et les choix que font ces individus.

4.5. La gestion de l'APD et des projets d'aide internationale : une conception large de la gouvernance

Selon Y. Pesqueux (2010), la gouvernance au sens large allie les deux notions « anglo-américaines » de *compliance* (se conformer à la procédure) et d'*explanation* (s'expliquer en

produisant un argument crédible et légitime comme le souligne J. Theys (2002)[19], « *essentiellement pragmatique, le concept de « gouvernance » renvoie ainsi finalement à une « boite à outils » de recettes managériales ou d'instruments supposés apporter des réponses à la crise des politiques démocratiques traditionnelles* ». La gouvernance dont il est question ici vient constituer la référence à l'adhésion à des normes. Et la distance est souvent très faible entre la conformité et le conformisme (Y. Pesqueux 2010).

La Banque Mondiale en donne la définition suivante : « Par gouvernance, nous faisons référence aux traditions et institutions dans le cadre desquelles le pouvoir est exercé dans l'intérêt général dans un pays donné. Cela comprend : i) le processus par lequel les détenteurs du pouvoir sont sélectionnés, contrôlés et remplacés ; ii) la capacité du gouvernement à gérer ses ressources et mettre en œuvre des politiques adéquates ; iii) le respect des citoyens et de l'État à l'égard des institutions qui régissent les relations économiques et sociales entre eux »[20].

Le lien « gouvernance - efficacité de l'État » est le point focal des définitions institutionnelles avec l'accent mis sur la gestion. La notion est devenue un élément clé des politiques de développement, notamment de la gestion des projets et de l'aide publique au développement. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la gouvernance désigne « *l'ensemble des valeurs, politiques et institutions par lesquelles une société gère ses affaires économiques, politiques et sociales dans le cadre des relations entre l'État, la société civile et le secteur privé et au sein de ces derniers. Il s'agit de la manière dont une société s'organise pour prendre et appliquer des décisions, de façon à parvenir ainsi à une entente, un accord et une action commune. Cela englobe les mécanismes et les processus qui permettent aux citoyens et aux groupes d'exprimer leurs intérêts, de concilier leurs différences et d'exercer les droits et de s'acquitter des obligations que la loi leur confère. Cela comprend les règles, institutions et pratiques qui fixent des limites aux individus, organisations et entreprises et leur donnent des incitations. La gouvernance, y compris dans ses dimensions sociales, politiques et économiques, s'effectue à tous les niveaux de l'activité humaine, qu'il s'agisse des ménages, des villages, des municipalités, des nations, des régions ou de la planète* »[21]. Il ajoute : « *La gouvernance peut être considérée comme l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe les*

[19]Theys, « La gouvernance, concept utile ou futile ? », *Économie & Humanisme*, n° 360, mars 2002

[20]Institut de la Banque Mondiale (2004)

[21]PNUD et Commission européenne, *Governance Indicators: A User's Guide*, New York et Luxembourg, 2004

mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends ».

Selon la Commission européenne : « La gouvernance a trait à la capacité d'un État à servir ses citoyens. La gouvernance concerne les règles, les processus et les comportements par lesquels les intérêts sont organisés, les ressources générées et le pouvoir exercé dans la société. La manière dont les services publics fonctionnent, dont les ressources publiques sont gérées et dont les pouvoirs réglementaires publics sont exercés constitue le principal problème à traiter dans ce contexte. En dépit de son caractère large et ouvert, la gouvernance est un concept pratique et constructif qui touche les aspects de base du fonctionnement de toute société et de tout système politique et social. On peut la décrire comme une mesure de base de la stabilité et des acquis d'une société »[22]. Selon la Coopération pour l'Aide au Développement (CAD) et l'Organisation de Coopération pour le Développement Economique (OCDE) la gouvernance est « l'exercice du pouvoir politique ainsi que d'un contrôle dans le cadre de l'administration des ressources de la société aux fins de développement économique et social »[23].

5. Le cadre spécifique de l'aide publique au développement

5.1. Le contexte

La politique d'aide publique au développement, combine transferts financiers, conseils économiques et techniques, et transferts de connaissances ou de technologie des pays riches vers des pays en voie de développement (Severino et Jacquet, 2002). Elle est assortie de conditions favorables (comme des taux d'intérêt très bas) et comporte un élément de libéralité (c'est-à-dire au moins le quart de l'aide doit être sous forme de don et non de prêt uniquement).

L'objet de l'aide porte sur le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des populations des pays en voie de développement. Cependant, le progrès économique qu'elle a permis dans certaines zones du monde comme l'Extrême Orient contraste avec les impasses du développement en Afrique de l'Ouest[24]. En effet, cette région de l'Afrique est la partie la plus

[22]Communication sur la gouvernance et le développement, octobre 2003.

[23]DAC-OECD Orientation du CAD sur le développement participatif et la bonne gestion des affaires publiques, Paris, 1993.

[24]

démunie, notamment en matière économique et la plus mouvementée du point de vue politique. Elle dispose, d'un PIB par habitant très faible (environ 1000 dollars /an) et d'un Indice de Développement Humain de 0,465 (la moyenne mondiale est de 0,729). Le nombre de mal nourris a augmenté de 37 millions de personnes sur les dix dernières années or elle a constitué depuis les années 70 un point de convergence et de concentration de l'aide internationale au développement (Bierschenk, 1991). C'est cela qui nous conduit à nous intéresser aux conditions de succès des projets d'aide dans cette zone géographique de l'Afrique, en particulier au Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire.

Quarante ans d'effort d'aide publique au développement n'ont pas permis de déclencher sur le continent africain une dynamique durable de croissance (Severino, 2005). L'aide publique au développement n'a pas atteint ses objectifs ; même ses critères propres de succès l'attestent (Bierschenk, op.cit.). Les critiques, selon la perspective, sont adressées respectivement aux institutions financières, aux gouvernements des pays bénéficiaires mais surtout aux structures d'exécution de projets d'aide. Ces critiques laissent transparaître que le renouvellement permanent des objectifs, des idées dominantes et des instruments d'aide publique au développement est une réalité qui s'impose à la communauté de l'aide (Naudet, 2005). Cela est guidé par la nécessité d'accroître le niveau de compétences et de savoir-faire, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. Cependant, pour certains auteurs, la communauté de l'aide est un cartel de bonnes intentions, incapable de tirer des leçons du passé et répéterait les mêmes recommandations infructueuses, (Easterly, 2002)[25].

Les acteurs s'accordent pour reconnaître la nécessité de se débarrasser des faiblesses ou des difficultés importantes soulevées par les rapports d'évaluation pour une meilleure efficacité des projets d'aide (Ika, 2005). En effet, les évaluations servent, en général, à déterminer les écarts entre une situation prévue et une situation perçue. Dans cette même perspective, nous convenons que l'évaluation est un processus de détection et de correction des écarts entre les objectifs poursuivis et ceux obtenus par le projet d'aide publique au développement (Argyris et Schön, 1978).

Toutefois, à ce jour, peu de recherches ont porté sur l'analyse des facteurs clés de succès dans le domaine du développement international et sur son impact sur le succès des projets d'aide. De plus, l'une des questions les plus importantes dans le domaine du développement

[25]Cité par Severino et Charnoz (op.cit.)

international est celle relative à la détermination des conditions ou facteurs clés de succès des projets d'aide publique au développement (Ika, 2005) ainsi, nous observons très peu d'écrits sur la gestion des projets de développement à l'intention des gestionnaires du tiers-monde (Muriithi et crawford, 2003).Cette recherche s'inscrit dans cette préoccupation majeure dans le domaine du développement international relative à l'identification des conditions ou facteurs clés de succès des projets réalisés par les diasporas à partir du pays d'accueil dans leur pays d'origine. Ceci, en explorant dans l'approche empirique l*'exo-financement* et la gestion de ces projets sur ce qui conditionne leur succès par distanciation avec les projets d'aide publique au développement.

L'organisation par projet est de rigueur dans l'univers de l'aide publique au développement. Si le modèle industriel inspire ce fonctionnement (phases successives d'activités, forte formalisation dans les relations, engagement en termes de qualité-coûts-délais, etc.), le contexte spécifique de l'aide publique au développement invite à un regard attentif sur la gestion du projet et son efficacité. Dans ce contexte, il s'agit de comportements et de règles adoptés par les acteurs du projet pour maintenir leur efficacité dans les différentes situations, qu'ils vont affronter. En effet, le coordonnateur de projet est l'acteur essentiel du projet, prenant ses décisions à partir de sa perception des choses. En ce cas, il acquiert deux types de savoir :

- Un premier type de savoir renvoie à l'information recueillie au cours du projet par les membres de l'équipe de projet d'aide dans leur domaine de spécialité respectif et au savoir-faire développé au cours du projet par ces derniers pour résoudre les problèmes ou accomplir les tâches relevant de leur spécialité ;

- Le second type de savoir acquis au cours du projet correspond à l'information relative à la détention et au partage de l'information par les membres de l'équipe de projet d'aide et au savoir relatif à la gestion du projet d'aide.

Ainsi le coordonnateur de projet d'aide par sa position (pivot de l'ensemble et responsable opérationnel) sera le médium par lequel l'équipe de projet va transmettre le savoir acquis au cours du projet à l'agence d'aide (par le biais du chargé de projet) et cela suivant un processus d'interaction. Il constitue en cela le "véhicule" essentiel des apprentissages réalisés au cours du projet (Bourgeon, 1999), lorsque l'on sait que parmi les multiples contraintes auxquelles toute organisation doit s'adapter, les problèmes d'informations tiennent une place centrale. L'information nécessaire au fonctionnement de toute agence d'aide publique au développement

est à la fois démesurée en quantité et totalement décentralisée car détenue par une multitude d'acteurs de projets et de coordonnateurs.

L'élaboration des stratégies de développement est une tâche complexe, nécessitant leur adaptation aux conditions et aux besoins locaux. Elles doivent être également dynamiques et flexibles afin d'évoluer au cours des phases d'exécution, de contrôle et d'évaluation. Beaucoup de projets initiés dans les pays en voie de développement échouent ou ne connaissent qu'un succès relatif. Plusieurs facteurs peuvent être évoqués pour rendre compte de cette situation. Celui qui retient notre attention est souvent la méconnaissance du terrain, du territoire, des réalités locales qui entraînent l'insuffisance ou l'absence de prise en compte de celles-ci dans la définition et la réalisation des projets d'aide internationale de développement. Quand la connaissance des réalités n'est pas mise en cause, on observe une difficulté réelle à trouver la démarche et la méthode pour intégrer des paramètres pertinents de ces réalités dans l'approche du développement. Cette recherche donnant priorité aux projets de développement réalisés et exo-financés par les diasporas dans leur pays d'origine constitue une perspective intéressante pour résoudre les problèmes d'inadéquation des projets de développement et d'intégration des réalités locales dans l'approche du développement.

« En termes de dynamique, la trajectoire de l'Aide publique au développement tend même à ralentir globalement avec une stagnation des montants affectés, montants qui intègrent d'ailleurs les dépenses en faveur de la gestion des migrants au sein des pays du Nord, défalquées de fait de l'aide réelle octroyée au développement des pays du Sud » (OCDE, 2018 ; Duval, 2017). « Ainsi, l'APD plafonne-t-elle globalement à hauteur d'environ 147 Md$ en 2017 » (cf. figure 11).

« Cet affaissement de l'aide publique est particulièrement inquiétant car il fait suite à des données montrant que les apports privés en faveur du développement diminuent également », a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría. « Les pays donateurs ne tiennent pas leur engagement en faveur d'une augmentation du financement du développement pris en 2015, ce qui augure mal de notre capacité à concrétiser les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 ».

Selon l'O.C.D.E. (2012), le volume de l'APD a progressé à un rythme plus ou moins régulier. Il est passé de 5 milliards de dollars en 1960 à 62 milliards en 1992. Après avoir atteint ce pic, l'APD s'est fortement contractée jusqu'en 1997, année à partir de laquelle elle est repartie

progressivement avec la croissance pour atteindre en 2010, un nouveau record à la hauteur de 128 milliards de dollars comme en témoigne la figure ci-après. Les chiffres révèlent également une baisse des montants de l'APD à partir de 2011 pour atteindre 125 milliards de dollars en 2012, mais une reprise à la hausse en 2013, année au cours de laquelle l'APD de tous les pays du CAD a atteint un montant de 134,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 6,1% par rapport à 2012. En 2014, l'APD atteint le montant record de 161 milliards de dollars et a connu une légère baisse en 2016 affichant plus de 157 milliards de dollars.

Figure 12 : L'APD octroyée par les pays de l'OCDE de 1960-2016 en milliards de dollars USD :

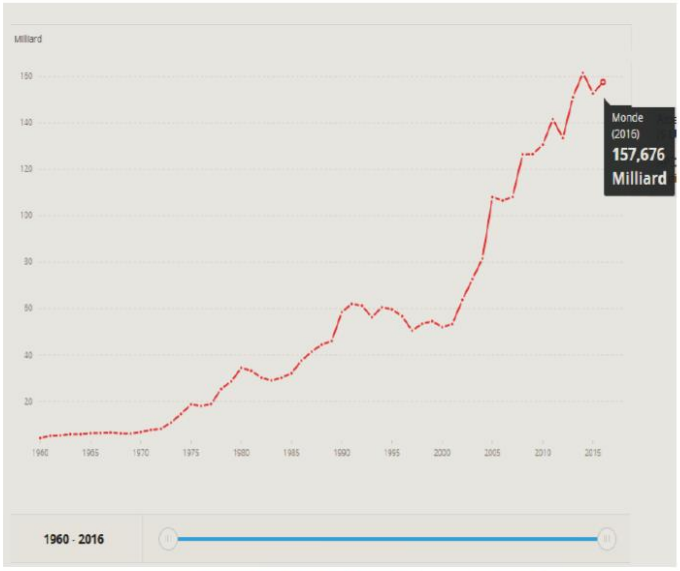

Source : Site de l'OCDE : www.oecd.org/dac/stats/idsonline . Consulté le 18 mars 2018.

Sur la base des travaux de Diallo et Thuillier (2004) de Ashan et Gunawan (2010) menés au sein de plusieurs projets d'aide dans 26 pays africains, D. Ahizi (thèse avril 2019) a recensé les principales parties prenantes d'un projet d'aide, présentées dans la figure ci-après.

5.2. Les parties prenantes

Figure 13 : Les parties prenantes de projets d'aide internationale au développement

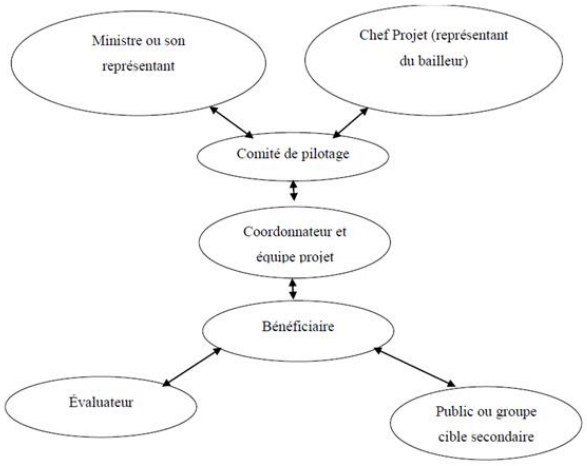

Source : D. Ahizi (2019)

Le chef de projet ou de programme, en charge de la gestion du programme ou du projet basé au siège de l'institution qui finance. Il est le superviseur responsable de la bonne exécution du projet et du respect des procédures du donateur ;

- Le ministre ou son représentant, souvent un haut fonctionnaire qui rend compte au ministre du déroulement du programme ou projet ;
- Le comité de pilotage qui constitue une interface entre l'ensemble de l'appareil institutionnel local concerné de près ou de loin par le projet et le bailleur ;
- Le coordinateur et son équipe responsable du volet opérationnel du programme ou du projet ;
- Le bénéficiaire appelé aussi groupe cible direct c'est-à-dire la personne touchée par le projet, celle pour qui le projet a été conçu (Charnoz et Severino, 2007) ;
- L'évaluateur et la personne morale (cabinet) ou le consultant individuel en charge de l'appréciation de la performance du projet (Charnoz et Severino, 2007) ;
- Un public, appelé groupe cible secondaire, qui représente les personnes qui bénéficient indirectement des effets de l'aide.

5.3. Le cadre d'analyse : facteurs de performance et critères d'évaluation

Un cadre d'analyse sur les facteurs de performance des projets, d'aide au développement international selon le cycle de vie du projet est aussi mis en œuvre. (Voir figure ci-dessous).

C’est un outil qui vise à contribuer à l’établissement d’une compréhension commune entre les parties prenantes sur :

- Les intentions et le rationnel (raison d’être, clientèle-cible, objectifs et nature de l’intervention) ;
- La mise en œuvre de l’intervention (les intrants et les activités prévues) ;
- Les différents niveaux de résultats attendus (opérationnels (extrants), immédiats, intermédiaires et finaux).

Ainsi, dans la littérature de la gestion de projet, des ouvrages et articles traitent de l’aide internationale au développement. Plusieurs travaux académiques et revues sont entièrement consacrés aux facteurs clés de succès (FCS) de l’aide comme : Management et Avenir, Project Management Journal, International Journal of Project Management, Perspective Africaine, etc. De même dans le tableau ci-après, les facteurs de performance des projets d’aide internationale au développement sont énumérés dans un cadre d’analyse sur la performance globale du projet.

5.3.1. Cadre d’analyse sur les facteurs de performance des projets

Figure 14 : Cadre d’analyse sur les facteurs de performance des projets

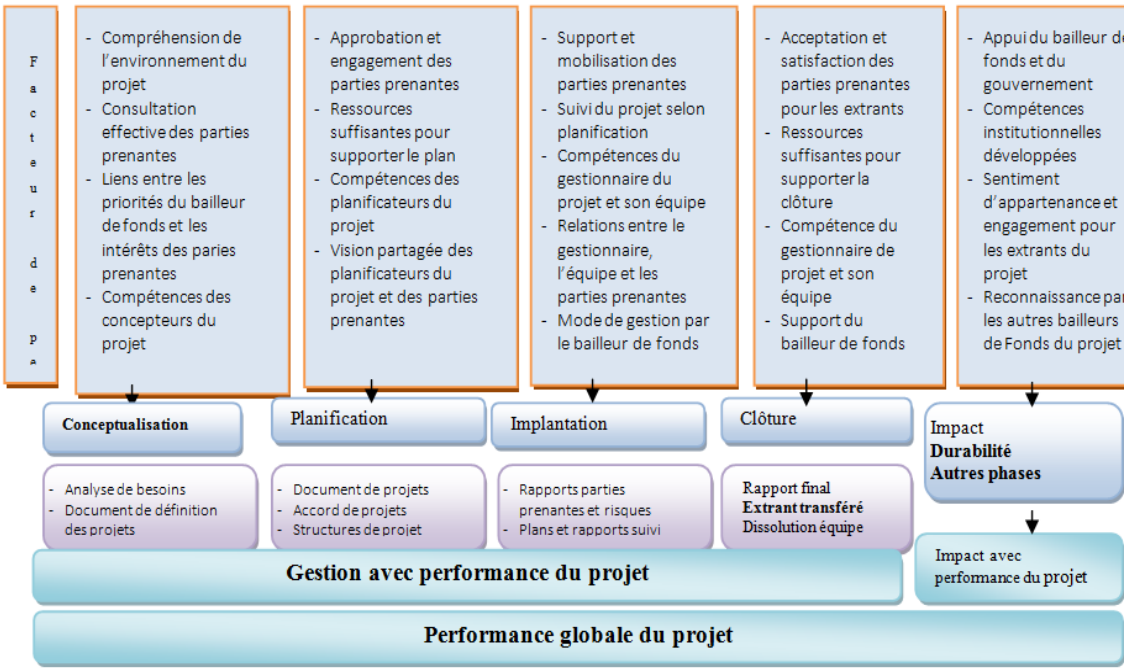

Traduction et adaptation libre de Khang et Moe (2008)

5.3.2. Les critères d'évaluation dans les agences d'aide

Nous pouvons conclure à travers le tableau suivant que les définitions et les conceptions de performance des projets et des résultats des projets ne font pas l'unanimité ni en gestion de projet ni auprès des agences d'aide. Les résultats des projets, le succès et l'échec des projets ne font pas l'objet d'une lecture objective et univoque par les agences et les parties prenantes. Des ambivalences et des ambiguïtés subsistent entre agences. En d'autres termes, l'évaluation est « *l'analyse des politiques, structures, programmes et projets destinée à faciliter la prise de décision, l'affectation des ressources et la reddition des comptes* » (ACDI, 2000, p. 1). C'est aussi « *l'appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre ou de ses résultats, soit de la valeur et de la portée de l'action de développement* » (OCDE, 2002, pp. 21 et 22).

La réussite des projets est aussi à la fois l'efficience et l'efficacité du projet de développement à court, moyen et long terme. Mais encore faudrait-il définir les résultats attendus ou escomptés avant de les mesurer avec les bons indicateurs. C'est pour cette raison, entre autres, que les agences d'aide vont se doter de critères d'évaluation ou de critères de performance et de facteurs de performance. Le cadre des résultats et des facteurs clés de réussite de l'ACDI (1999) suggère

quatre critères d'évaluation pour les projets de l'agence : le partenariat (participation directe et responsable des partenaires à l'effort de développement et à ses résultats), la qualité ou la justesse de la conception (adéquation du projet avec le contexte local, bonne analyse des risques, exploration de nouvelles avenues et idées originales pour atteindre les résultats).

Tableau 11 : Tableau comparatif des critères d'évaluation des projets dans les agences d'aide

Agences / Critères	BANQUE MONDIALE	OCDE	ACDI	AFD
Critère 1	**Pertinence** : les objectifs du projet correspondent aux besoins des pays et des bénéficiaires	**Pertinence** : les objectifs du projet correspondent aux besoins des pays et des bénéficiaires	**Atteinte des résultats** : les progrès réalisés par rapport aux résultats	**Conception et instructio**n : Pertinence des objectifs et économie et efficience de l'instruction et de l'exécution du projet (Sous-critères : pertinence, efficience, efficacité)
Critère 2	**Efficacité** : les objectifs du projet sont atteints	**Efficacité** : les objectifs du projet sont atteints	**Utilité des résultats** : Pertinence au regard des besoins	**Exécution** : Respect des délais et des coûts prévus (Sous-critères : efficience)
Critère 3	**Efficience** : les objectifs sont atteints à moindre coût	**Efficience** : les objectifs du projet sont atteints à moindre coût	**Rapport coût-efficacité** : des coûts raisonnables par rapport aux résultats	**Exécution** : Respect des délais et des coûts prévus (Sous-critères : efficience)
Critère 4	**Impact** : le projet crée une capacité institutionnelle	**Impact** : le projet crée une capacité institutionnelle	**Caractère durable des résultats :** Pérennité ou durabilité des résultats	**Viabilité** : effets à long terme du projet sous les aspects institutionnels, technique, et financier (Sous-critères : éléments de viabilité)
Critère 5	**Durabilité** : les effets du projet continuent après sa fin	**Viabilité** : les effets du projet continuent après sa fin	**Caractère durable des résultats** : pérennité ou durabilité des résultats	**Viabilité** : effets à long terme du projet sous les aspects institutionnels, techniques et financiers (Sous-critère : éléments de viabilité)
Critère 6	**Performance** : le rendement de la Banque et du pays Emprunteur en termes de qualité de la réalisation du projet			

5.4. Le dispositif d'évaluation du projet d'aide au développement

L'exploration de ce terrain de recherche (mémoire propédeutique J. Bobèche, 2015) nous a permis de présenter le dispositif d'évaluation (le processus d'évaluation) (tableau ci-dessous). A travers ce dispositif d'évaluation du projet, la réalisation de l'évaluation du projet constitue un intrant important pour la prise de décision concernant les modifications éventuelles du projet. L'évaluation vise à répondre à trois grands enjeux, soit :

Enjeu de la pertinence A-t-on fait les bonnes choses ?	Enjeu de la mise en œuvre A-t-on bien fait les choses ?	Enjeu des résultats A-t-on atteint les résultats attendus ?

(Voir tableau ci-dessous).

- L’enjeu de la pertinence

L’objectif est de porter un jugement sur la pertinence du maintien ou non de la pertinence des objectifs, de la clientèle-cible et de la nature de l’intervention. Les questions s’articulent autour des thèmes suivants :

- La conception du dispositif
- L’adéquation aux besoins
- La cohérence /complémentarité du dispositif.

- L’enjeu de la mise en œuvre (efficience)

L’objectif est de vérifier si la mise en œuvre du projet s’est déroulée telle que prévue. Les principales questions d’évaluation s’articulent autour des thèmes suivants :

- La planification de la mise en œuvre du projet
- L’utilisation des ressources humaines et financières (intrants)
- Le suivi de la mise en œuvre.

- Le processus d’évaluation

Le résultat attendu est notamment de tirer des leçons : A-t-on bien fait les choses ?

Le dispositif d’évaluation utilisera entre autres les données produites par le suivi-monitoring portant sur les résultats intermédiaires du projet. (Voir tableau ci-après).

Tableau 12 : Le processus d’évaluation

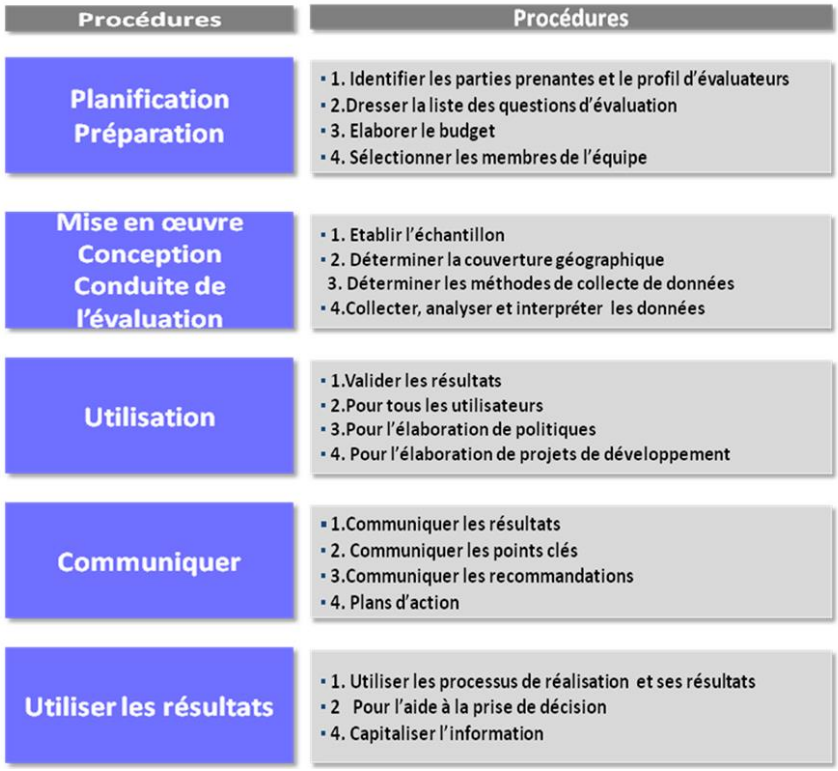

5.5. Une rencontre avec les diasporas porteuses de projets

Nous avons choisi de rencontrer les diasporas de l'Afrique de l'Ouest plus particulièrement les diasporas : sénégalaise, malienne et ivoirienne. Des entretiens ont été menés avec des associations porteuses ou pas de projets collectifs et plus particulièrement auprès des bureaux associatifs de la diaspora ivoirienne. Une mission organisée par le FORIM (Organisation de Solidarité internationale issue des Migrations) a permis de visiter sur le terrain, les projets réalisés par la diaspora ivoirienne avec un *exo-financement* de la diaspora ivoirienne complété par un financement du Bailleur FORIM.

En effet, Le Forum des Organisations de Solidarité internationale issues des Migrations (FORIM) est une plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des groupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM), engagés dans des actions d'intégration ici et dans des actions de développement dans les pays d'origine. Le FORIM représente environ 1000 associations, localisées en France, et intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-Est, aux Caraïbes et dans l'océan Indien. Créé en mars 2002, le FORIM témoigne de la volonté de ses membres de s'associer à toutes les composantes de la société civile française, afin de favoriser l'intégration des

populations issues des migrations internationales, de renforcer les échanges entre la France et les pays d'origine et de contribuer au développement de leur région d'origine.

A travers son programme de co-développement, le Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité internationale issues de l'immigration (PRA/OSIM), *le FORIM a accompagné plus de 1600 projets, et financé entre 2003 et 2019, 555 projets de développement local dans 34 pays, pour une subvention totale du PRA/OSIM de 7 684 541€ (5 041 058 896 CFA).* A noter que 17 de ces projets ont été portés par des associations de la diaspora ivoirienne et mis en œuvre en Côte d'Ivoire. 13 des 17 projets ont été financés entre 2003 et 2018 et 4 projets récemment financés dans le cadre de l'appel à projets PRAOSIM 2019 en attente de démarrage. Cette mission terrain en ma qualité de consultante au sein du FORIM visait donc essentiellement à visiter ces 13 projets réalisés entre 2003 et 2008 et rencontrer les acteurs de ces projets en vue de capitaliser les différents apprentissages. Elle s'est déroulée du 29 octobre au 11 novembre 2019. Au total, 11 projets ont été visités.

Ces trois cas nous permettent de mener une analyse sur l'organisation au sein des associations, sur le processus de l'*exo-financement* des projets dans leur pays d'origine, sur la gestion de ces projets réalisés par les diasporas ivoiriennes, sénégalaises et maliennes ; nous pourrons ainsi souligner les spécificités de chaque diaspora. Sont-elles des diasporas émergentes ou à maturité ? l'ancienneté, l'organisation et le retour d'expériences de ces deux diasporas, sénégalaises et maliennes, dans l'*exo-financement,* dans la réalisation et la gestion des projets nous apportent des éléments pour qualifier et comprendre la diaspora ivoirienne.

L'objectif de cette exploration est de décrire de manière détaillée nos observations empiriques. Il s'agit d'une part de présenter le contexte, un financement public par rapport à un financement privé du développement : bilan de l'APD, état des lieux de l'*exo-financement,* l'historique de la diaspora, l'*exo-financement* et les objectifs des projets visités. Les données collectées permettront de croiser les littératures sur la gestion de projet, sur la saisine des parties prenantes et la gouvernance au sein des associations. Les facteurs clés de succès tels l'informel[26], la territorialisation[27] , la proximité et la confiance instaurés dans ces projets contribueront à

[26]Pesqueux Y, Perseil S. L'organisation de la transgression : Formaliser l'informel ? L'Harmattan; 2014. 276 p. (Actes de la journée d'études organisée au Conservatoire national des arts et métiers, 2013).
[27] Pigé B. (2017), *Les normes comptables – Cadre conceptuel et gouvernance,* EMS.
« La territorialisation comme condition de durabilité des organisations », *Cossi (Communication, Organisation, Société du Savoir et Information),* N°7, p.65-75.

identifier nos résultats. Ils seront ensuite analysés puis discutés à travers les divergences et convergences entre ces deux projets, *exo-financement* et projet diasporique, l'APD et projet d'aide internationale au développement.

5.5.1. Le cas principal : la diaspora ivoirienne

5.5.1.1. Le contexte

La Côte d'Ivoire, pays d'origine des diasporas ivoiriennes dès son accession à l'indépendance en 1960, a été pendant longtemps un pays à forte croissance du PIB, dépassant parfois de loin celle de certains pays dit développés. On avait même, à cette époque, qualifié son développement spectaculaire de « miraculeux ». Mais après un demi-siècle d'indépendance, précisément 57 ans, que peut-on retenir de la trajectoire de développement de ce pays considéré si prometteur à ses débuts ? Vingt années de succès économique : vont souligner la période « miracle » qui prend fin à l'issue des années 1970 et se situe donc entre 1960 et 1980. C'est-à-dire pendant les vingt années où la Côte d'Ivoire a connu une croissance et un développement continus. Ces vingt années sont considérées par les principaux auteurs comme des années de succès.

Certes, le développement rapide de la Côte d'Ivoire après son indépendance, avec des taux de croissance de PIB très élevés n'ayant jamais été atteints auparavant dans un pays africain, voir même au niveau mondial, pour un pays sortant juste de la colonisation, pouvait faire penser à un « miracle ». Mais en étudiant de près la question, on se rend compte que le développement économique et social de la Côte d'Ivoire durant les premières années suivant son indépendance est surtout le fait d'une politique économique pensée, et planifiée, qui ne peut se résumer à une « chance » un hasard ou un heureux concours de circonstances.

Du côté des institutions de Bretton Woods que sont la Banque mondiale et le FMI, il va y avoir aussi un changement d'orientation en ce qui concerne les politiques de développement des pays pauvres. Elles mettent en avant la lutte contre la pauvreté, ce que nous pouvons qualifier de changement de « paradigme économique ». En effet, le constat a été fait par le G8 réuni à Cologne en 1996, que la pauvreté demeurait un problème préoccupant dans de nombreuses

---

Pigé B. (2018), « L'inscription du territoire et des institutions dans le temps long - Les enjeux pour la gouvernance des organisations », *Prospective et Stratégie*, N°9, p.63-75.
Pigé B. (2016), « Innovations et territoires. La prise en compte des interactions sociales », *Prospective et Stratégie*, N°7, p.59-68.
Le n° spécial (2015), *Prospective et Stratégie*, N°6.

régions du monde. En fait, malgré les efforts et initiatives de toutes sortes, les progrès des PED, et surtout de l'Afrique, en matière de développement économique et humain restent insuffisants et fragiles.

Les politiques inspirées par le consensus de Washington consistent en une application de la vision néolibérale ayant pour leitmotiv l'équilibre des marchés et le retrait de l'État. Cependant, les conséquences néfastes de ces politiques sur le social, dont l'augmentation du taux de pauvreté (qui est passé de 10% en 1985 à 32,3% en 1993, puis à 36,8% en 1995), et la détérioration des services sociaux de base ont conduit à une nouvelle réflexion sur les politiques économiques de développement. En 1987, l'ouvrage : l'ajustement à visage humain publié par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) tire la sonnette d'alarme sur les conséquences sociales négatives des PAS (politiques d'ajustement structurel) notamment concernant la santé, la nutrition et l'éducation des populations pauvres (Cornia, Jolly, & Stewart, 1987).

Ainsi, un changement de cap, s'appuyant sur les travaux d'A. Sen, s'est fait jour à partir de 1990 afin de replacer l'humain au centre du débat éthique sur le développement. Aujourd'hui, face à la crise économique mondiale apparue en 2008, la tendance est à un retour à l'intervention de l'État, mais de façon modérée et ponctuelle. Ainsi, entre 1981 et 1999, la Côté d'Ivoire a connu plusieurs PAS, notamment en 1981, 1983 et 1986. D'autres mesures de politique publique, comme la dévaluation du Franc de la communauté financière d'Afrique (FCFA) en 1994, s'inscrivent aussi dans la philosophie de ces programmes. En Côte d'Ivoire, les programmes d'ajustement, qui visaient à lutter contre les différences de niveau de vie entre les milieux urbains et ruraux, ont amené dans les villes une contestation sociale.

Face à cette dégradation de la situation sociopolitique en Côte d'Ivoire, la mise en œuvre des politiques économiques de développement que constituent les PAS est pointée du doigt. En effet, beaucoup d'acteurs voient dans l'application de ces politiques la source de la crise économique et la cause des difficultés politiques de la Côte d'Ivoire. Ce, malgré le fait que, depuis le début des années 1990, un nouveau courant de pensée ait émergé, mettant l'accent sur un développement qui soit plus social et humain.

Ainsi, la notion de « développement humain durable » apparait dans les années 1990. Au départ, le développement durable concerne essentiellement la protection de l'environnement pour les générations futures. Du moins, c'est ce qui a été déduit de la définition de cette notion donnée

par le rapport Brundtland, rédigé en 1987 à la demande de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Selon cette définition, le développement durable consiste à « *répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs* ». Aujourd'hui, le développement durable intègre d'autres dimensions telles que le politique, l'économie, le social et aussi le culturel.

Conformément à cette nouvelle stratégie, les pays à bas revenu comme la Côte d'Ivoire, désireux de bénéficier d'une aide financière, ou d'un allègement de leur dette, dans le cadre de ces initiatives, devaient préparer un programme de lutte contre la pauvreté, désigné en français sous le terme de Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) ou Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), en anglais Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP). Reconnu comme un Pays pauvre et très endetté en mars 1998, la Côte d'Ivoire entreprend donc la rédaction d'un DSRP. Toutefois, ce processus sera interrompu le 19 septembre 2002 à la suite d'une tentative de coup d'État qui se transforme en rébellion.

Cependant, la Côte d'Ivoire vient en effet de sortir d'une grave crise militaro-politique qui a duré une dizaine d'années. Depuis le coup d'État du 24 décembre 1999 qui mit fin au pouvoir du président Henri Konan Bédié, le pays a connu une succession de crises socio politiques (2002, 2004 et 2011), qui l'ont énormément affaibli et dont on peut se demander quelles en sont les raisons. Pour certains auteurs, elles prennent leurs racines dans les processus de réforme liés aux politiques d'ajustement structurel (Jarret & Mahieu, 2002). Mises en place par les Institutions financières internationales de Bretton Woods (IBW : Banque mondiale et Fonds monétaire international), à partir des années 1980, ces politiques dites d'ajustement structurel (PAS) vont bouleverser en Afrique l'économie des pays en développement (PED), notamment, celle de la Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, la question de l'APD suscite des débats au regard des montants importants octroyés. Avec une progression constante depuis 1960, l'APD s'élevait à 1,5 milliard de dollars en 1994. Elle a continué à baisser pour s'élever à 845 310 000 millions de dollars en 2010 pour atteindre un pic sans précédent de 2,9 milliards de dollars. Elle a de nouveau diminué dès l'année suivante et totalisait en 2016 un montant de 658 490 000 de dollars US (voir figure 15). Ces montants considérables interpellent, comme l'exigent les accords de l'OCDE, que l'on s'intéresse à l'évaluation de la performance des programmes ou projets financés.

5.5.1.2. Bilan de l'Aide Publique au Développement

Figure 15 : L'APD reçue par la Côte d'Ivoire de 1960-2016 en milliards de dollars USD

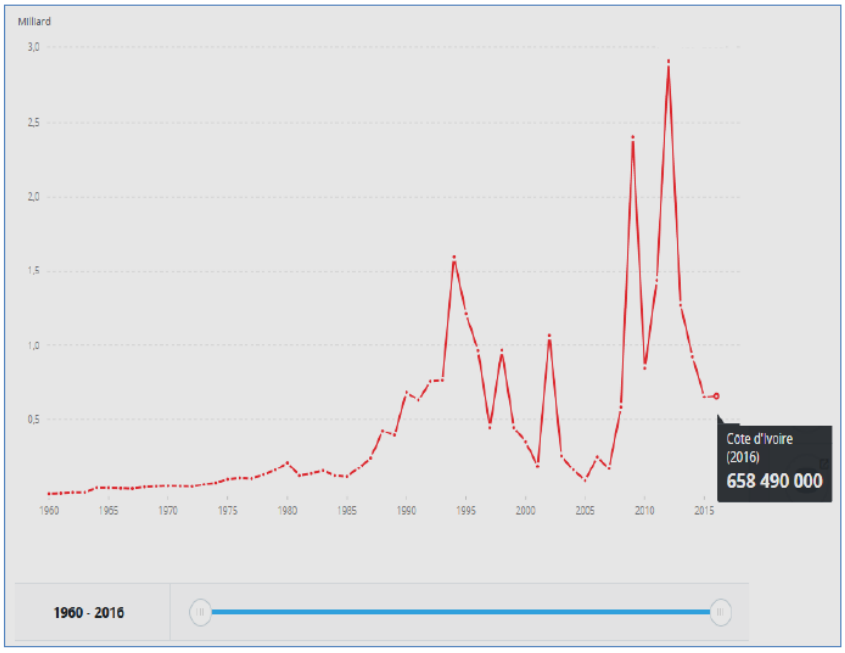

Source : Site de l'OCDE : oecd.org/dac/stats/idsonline. Consulté le 18 mars 2018.

=

Tableau 13 : L'APD reçue par la Côte d'Ivoire de 1965-2019 en milliards de dollars USD

Années APD Côte d'Ivoire	Années APD Côte d'Ivoire	Années APD Côte d'Ivoire	Années APD Côte d'Ivoire	Années APD Côte d'Ivoire	Années APD Côte d'Ivoire	Années APD Côte d'Ivoire	Années APD Côte d'Ivoire
1965 19,197	1972 12,506	1979 6,255	1986 15,787	1993 70,594	2000 31,231	2007 6,628	2014 13,252
1966 16,088	1973 10,89	1980 7,77	1987 19,354	1994 139,766	2001 15,796	2008 19,915	2015 6,057
1967 15,88	1974 11,188	1981 5,625	1988 32,739	1995 70,661	2002 91,89	2009 113,356	2016 5,905
1968 19,647	1975 11,406	1982 7,775	1989 45,415	1996 65,617	2003 18,215	2010 25,256	2017 7,988
1969 18,683	1976 10,025	1983 12,336	1990 95,054	1997 26,436	2004 9,593	2011 120,266	2018 7,801
1970 16,059	1977 6,07	1984 15,43	1991 81,588	1998 56,73	2005 3,831	2012 67,474	2019 10,23
1971 14,787	1978 5,51	1985 12,987	1992 97,861	1999 27,186	2006 13,097	2013 19,662	

Source : Knomad/ Banque Mondiale (2019)

La Côte d'Ivoire, comme plusieurs pays de l'Afrique sub-saharienne, vit une situation économique et sociale difficile et donc sujette à l'aide internationale au développement. La Côte d'Ivoire a connu une série de crises socio-politiques de 2000 à 2011 ayant conduit au recul du PIB réel par habitant de 21%. Sous l'impulsion d'importantes réformes structurelles et d'appuis de bailleurs de fonds au développement, l'activité économique a fortement repris depuis 2012, avec un taux de croissance de 9,8%, contre une baisse de 4,7% en 2011. Cette croissance, favorisée par l'amélioration de la situation sociopolitique, a été tirée par le secteur secondaire (+19,2% de croissance) en particulier les branches « bâtiments et travaux publics » (BTP) et « extraction pétrolière », soutenu par la banque mondiale, et le secteur tertiaire (+13,5% de croissance) en liaison avec la bonne tenue du transport. Le secteur primaire a pour sa part, enregistré un ralentissement en 2012 du fait des contre-performances de l'agriculture. La situation budgétaire s'est relativement améliorée depuis 2012. La Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'initiative pays pauvres très endettés (PPTE) en juin 2012. Nous devons noter que L'APD est financée par trente-cinq pays membres du CAD-OCDE. Un autre groupe de pays donateurs est constitué par les pays arabes exportateurs de pétrole. Par ailleurs, de plus en plus de pays acquièrent le statut de *« bénéficiaire et contributeur de l'aide »*.

5.5.1.3. *Exo-financement* par la diaspora ivoirienne

L'évolution de l'histoire économique et politique de la Côte d'Ivoire au cours des quatre dernières décennies soulève en effet, une série de questions, notamment : quelle est l'origine profonde de la crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire après 1999 ? Pour donner suite à cette crise, beaucoup d'Ivoiriens vont immigrer vers les pays développés (France, États-Unis, Angleterre, Norvège, etc.) mais aussi vers d'autres pays d'Afrique (Ghana, Sénégal, Mali, Afrique du Sud, etc.). Dans le cadre de son objectif d'émergence 2020, le gouvernement souhaiterait mettre à contribution la diaspora ivoirienne qui représente 1,24 millions de personnes (soit 5% de la population totale), qui engendrent chaque année près de 180 milliards de FCFA de flux financiers et réalisent environ 10 milliards de FCFA d'investissements directs. Cette contribution est toutefois entravée par la faiblesse du cadre institutionnel qui rencontre des difficultés à coordonner les différentes initiatives et par la frilosité des membres de la diaspora face à l'opacité et aux pertes subies lors de tentatives d'acquisitions de propriétés foncières et immobilières (environ 1,3 milliards de pertes).

5.5.1.3.1. L'historique des diasporas ivoiriennes

La migration africaine est très variée. Lors de la deuxième guerre mondiale, « les tirailleurs sénégalais » étaient présents et il s'agissait de tous les pays d'Afrique.

Une première vague de migration lors de la présidence de Félix Houphouët Boigny : une bourse a été créée pour permettre aux jeunes de faire des études en France, une vague d'intellectuels ivoiriens sont venus étudier en France. Suite à un accord de coopération de formation et militaire, des Ivoiriens ont été envoyés pour étudier à Saint Cyr. A leur arrivée, dans le pays d'accueil, la France, ils ont été dispersés. C'est ainsi que la solidarité a été difficile à mettre en place. Les étudiants ont créé la FEANF (les étudiants d'Afrique noire en France). Ceux qui sont venus en France pour étudier sont retournés dans leur pays pour occuper des postes d'activité politique et sociale.

Une deuxième vague de migration vint de la détérioration du système politique quand le Président Houphouët a constaté que les étudiants étaient devenus des opposants au système politique en Côte d'Ivoire. Les immigrés sont partis volontairement par leurs propres moyens. Ils se sont décidés à émigrer car ils ne pouvaient pas accepter le système politique en place. Ils fuyaient le régime politique en place.

Une troisième vague de migration : les exilés économiques. Comme on le dit dans leur dialecte « ils sont allés se chercher », exemple de sportifs de haut niveau. Des Ivoiriens qui avaient envie d'étudier et d'acquérir une formation. Après le BAC, les jeunes n'étaient pas orientés, alors ce gouvernement par sa politique a favorisé la migration de beaucoup de jeunes.

Une quatrième vague de migration : la crise postélectorale 2011, (la chasse aux opposants). La migration a beaucoup augmenté avec des gens contraints à l'immigration. Des millions d'Ivoiriens sont partis en traversant le Ghana (près de deux millions sont réfugiés au Ghana). Mais beaucoup sont aussi arrivés en France. La France a accueilli une vague de migrants. Certains ont utilisé les moyens pour avoir la carte de séjour (exemple naissance d'un enfant sur le territoire français), d'autres ont été accueillis par des églises qui ont joué un rôle dans l'accueil et l'intégration des migrants (mettre les gens en contact, leur donner un logement).

L'approche empirique a permis d'observer l'organisation des diasporas et leurs activités associatives, un exemple, la diaspora au sein de la confédération de diasporas « la FADIV ». Une confédération composée de 30 associations, dont le doit d'adhésion est de 50 euros et la cotisation annuelle de 120 euros à régler avant le 31 décembre de l'année. Au sein d'une commission, les projets des associations sont évalués et si tous les critères sont respectés, la commission projets associatifs peut décider d'accompagner et orienter les associations vers les partenaires financeurs de la FADIV. En cas de projet incomplet, par manque de documents à

fournir, la commission projets associatifs peut aider l'association à reprendre le projet ou à l'orienter, le cas échéant vers une structure spécialisée dans le montage des projets. La figure 16 ci-après présente l'organisation de la FADIV (Fédération des associations de la Diaspora Ivoirienne).

Figure 16 : L'organisation de la FADIV (Fédération des associations de la Diaspora Ivoirienne)

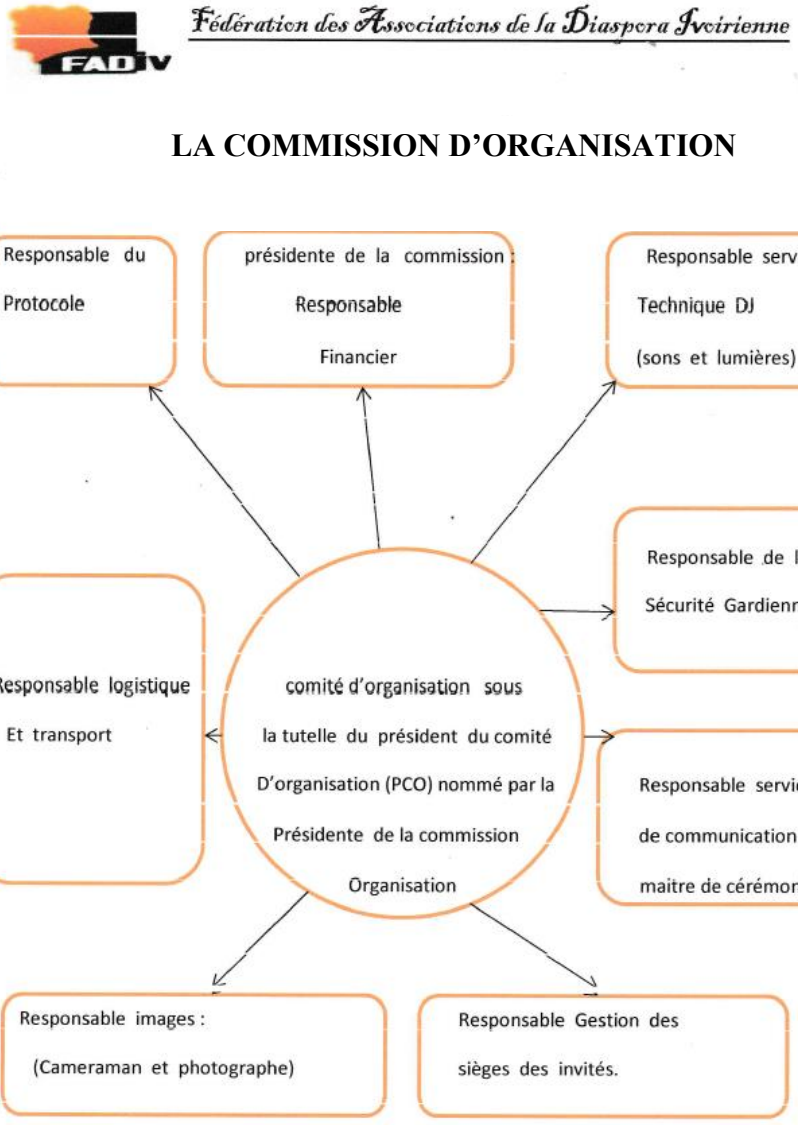

De même une rencontre a eu lieu avec le FORIM dans leurs locaux le 18 juillet 2019 à 10 h30 ; ce qui m'a permis de mieux connaître les actions de l'institution dans le cadre du financement des projets des diasporas. Cette opportunité m'a permis de présenter mes travaux de recherche. Lors de cette rencontre, j'ai eu accès aux rapports d'évaluation sur les projets initiés par les Diasporas Ivoiriennes, Sénégalaises et Maliennes et financés par le FORIM. De même de

participer à des forums, colloques organisés par le FORIM sur la thématique du développement et de voir l'impact de ces projets sur le développement du pays d'origine.

Le forum international « Générations Diasporas » a été organisé aussi à Paris par le FORIM et ses partenaires le 31 mars 2017 visant à mettre en exergue et à valoriser les contributions des migrants au développement. Forum auquel j'ai participé. Le Coordonnateur du PRA/OSIM m'a invitée à prendre part à une mission « Début novembre, plus précisément à partir du 4 novembre 2019, une mission sera organisée en Côte d'ivoire « visite de 13 projets sur place » sur 13 jours avec un jour de repos le Dimanche ». L'objectif est de visiter des projets des diasporas ivoiriennes en Côte d'ivoire. Les différentes tâches consistent à prendre part aux réunions (phase amont), dès le vendredi 19 juillet 2019 et aussi à une première réunion avec un réseau d'opérateurs d'appuis, le mardi 23 juillet 2019 ; à participer aux ateliers de préparation de la mission. La mission qui m'a été confiée consiste à être « le grand témoin de cette mission en Côte d'Ivoire » il s'agit ainsi, de produire une analyse scientifique de l'ensemble de la mission.

5.5.1.3.2. Visite sur le terrain des projets réalisés par la diaspora ivoirienne

❖ L'objectif de la mission :

- Rendre visible et faire connaître les actions de financement du FORIM
- Faire connaître aussi les actions des diasporas dans le développement de la Côte d'Ivoire
- Donner à l'appui des chiffres montrant les investissements collectifs des diasporas ivoiriennes
- Le nombre d'emplois, créés sur place par ces projets
- Quel enjeu politique ?
- Les points positifs, comment améliorer la mise en œuvre de ces projets sur place ?
- Points négatifs, comment améliorer la mise en œuvre de ces projets sur place ?

❖ Les projets à venir :

- Des missions telles que la restitution de l'évaluation des projets financés par le COSIM
- L'accompagnement de projets auprès des ONG partenaires du FORIM
- Des missions auprès de la commission de genre

- Des missions auprès des partenaires du FORIM.

❖ Les plans d'action :

- Mettre à ma disposition des rapports d'évaluation des projets des diasporas ivoiriennes financés par le FORIM de 2014 à 2016

- De même une fois validés par les instances du FORIM, mettre aussi à ma disposition les rapports d'évaluation des projets des diasporas maliennes, financés par le FORIM sur la période de 2016 à 2018

- Communiquer les coordonnées téléphoniques et de messageries des associations des diasporas ivoiriennes pour lesquelles les projets seront visités lors de la mission du 4 novembre 2019

- Communiquer le cadrage de la mission du 4 novembre, accompagné d'une lettre de mission à mon intention

- Une rencontre avec les instances du FORIM pour comprendre les procédures de financement du Bailleur.

5.5.1.3.3. Le déroulement de la mission

Démarrée le 1er novembre 2019, la visite des projets a amené l'équipe à rencontrer les acteurs de 10 projets financés dans le cadre du PRAOSIM et mis en œuvre en Côte d'Ivoire. Environ 2000 km ont été parcourus dans 7 régions de la Côte d'Ivoire. Les projets réalisés ont répondu à l'essentiel des critères à l'exception d'un projet dont l'appréciation de l'investissement a amené des doutes, projet AEA (association Entraide Awalé à Zikisso). Il a été observé une forte implication des acteurs locaux dans les projets et une mobilisation des bénéficiaires ; Nous avons aussi noté la bonne implication des pouvoirs publics locaux, (particulièrement les Maires les Préfets et Sous-préfets). Certains projets se sont nettement distingués par leur capacité à impliquer les autorités locales (projet Binkelen, projet Bougainvilliers, projet Metishima, projet RED).

La présence des Chefs traditionnels a été constatée dans presque toutes les visites de projets à l'exception du projet, AEA à Zikisso et de MDA (association Médecins d'Afrique Aquitaine) à Abidjan ; Les projets ont su intégrer l'approche genre par la mobilisation des femmes soit comme porteuses soit comme partenaires ou encore comme bénéficiaires. Quelques projets ont

d'ailleurs fortement contribué à leur autonomisation à travers les activités génératrices de revenus : une implication de la jeunesse ; une autonomie dans la gestion des bénéfices des projets ; une pérennisation des projets grâce à l'implication des autorités locales ainsi que des acteurs de développement ; une volonté des porteurs de projets d'aller encore plus loin par la préparation de nouveaux projets d'accompagnement afin de répondre aux besoins nouveaux nés de ces projets pour les rendre pérennes et les intégrer dans un programme plus vaste de protection de l'environnement et de développement durable.

5.5.1.3.4. La phase préparatoire de la mission

La préparation de cette mission terrain a nécessité la mise en place de 2 instances de travail à savoir :

- ❖ Le consortium regroupant les organismes suivants :

- Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM)

- Union interfédérale des Associations Féminines et Femmes Ivoiriennes de France, (UIAFFIF), le collectif ivoirien d'appui aux initiatives de Développement Durable (CODD), des faitières associatives ivoiriennes

- Femmes et contributions au Développement (FECODEV) et du Collectif des Béninois de France (CBF), en appui technique

- Coopération Sud-Sud représentée par Expertise France en soutien financier et technique dans l'organisation de la Rencontre Internationale Sud notamment.

Ce consortium s'est réuni 2 fois pour préparer et planifier la mission. Ce consortium était l'instance de pilotage de cette mission terrain. Les décisons prises dans cette instance ont été régulièrement soumises à l'approbation du bureau du FORIM.

- ❖ Le groupe des OSIM ayant porté des projets en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2018 :

Une dizaine d'associations ont essentiellement travaillé sur la préparation opérationnelle de la visite des projets dont elles sont porteuses. Ce groupe s'est réuni à 2 reprises en juillet et en Octobre 2019.

5.5.1.3.5. Rencontre avec les Institutions pour communiquer sur la mission

La mission a démarré par une série de rencontres institutionnelles avec des échanges autour des partenariats entre le FORIM et les organisations rencontrées.

Rencontre avec la Direction Générale des Ivoiriens d'Extérieur (DGIE)

- Présentation de la délégation pour la mission terrain
- Echanges autour de l'organisation de la Rencontre Internationale Sud
- Réflexions sur des pistes de partenariats et appuis possibles pour amplifier la contribution des diasporas ivoiriennes au développement de la Côte d'Ivoire.

Rencontre Ambassade de France en Côte d'Ivoire et AFD

- le consortium a rencontré l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire en France et a eu plusieurs échanges avec les services de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire. Nous avons donc pu bénéficier des appuis en termes logistique et conseils sécuritaires.
- Présentation de la délégation de la mission terrain
- Echanges autour de l'appui institutionnel et financier de l'Ambassade de France et De L'AFD
- Invitation de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire à l'ouverture de la RIS.

5.5.1.3.6. Visite de projets éducatifs

Association BENKELEN

Lieu du projet : Bouaké, Côte d'Ivoire
Secteur : Education, Formation
Année concernée : PRAOSIM 2014
Cofinancement : PRAOSIM : 15 000 €
Budget total du projet : 31 803 €
Exo-financement de la diaspora 10% du budget.

Secteur : Education
Année concernée : PROASIM 2017
Cofinancement PRAOSIM 14 838 €/
Budget total du projet : 30 372,48 €
Exo-financement de la diaspora 10% du budget.

Au cours de la période militaro-politique, de nombreux habitants de Guiglo ont fui la guerre et se sont réfugiés au Libéria tout proche ; ces habitants ont souvent tout perdu. A la fin de la guerre, ceux-ci sont revenus en Côte-D'ivoire. L'école maternelle délabrée de Nicla accueille leurs enfants. Les parents rapatriés et leurs enfants rapatriés, pour différentes raisons, sont souvent victimes d'exclusion

5.5.1.3.7. Visite de projet de lutte contre la pratique de l'excision dans le village de KABAKOUMA

L'ACZA (association Culturelle Zassa d'Afrique) a réussi un pari incroyable : réussir à convertir 150 Matrones exciseuses en Matrones accoucheuses, la construction de deux centres d'accouchement et de sensibilisation dirigés par ces matrones en toute autonomie, la création d'activités génératrices de revenus pour celles-ci dont l'activité principale était l'excision.

En outre, 100 jeunes filles en âge d'être excisées sont confiées à l'association qui prend en charge leur scolarisation dès lors que les mamans s'engagent à ne pas les exciser.

Enfin, 50 bébés filles nées dans ces centres d'accouchement sont prises en charge dès leur naissance et seront scolarisées par l'association. Elles portent la dénomination de « Génération Martha » pour lesquelles les mères militantes contre l'excision se sont engagées sur l'honneur à ne pas les soumettre à une telle pratique qui malgré tout, relève de la tradition et non du domaine du « Sacré » qu'il convient d'aborder avec prudence et précaution.

Ce projet dont le budget total était à hauteur de 49826 euros a bénéficié d'une subvention PRA/OSIM de 14838 euros. Bref, un excellent projet qui lors de la RIS a suscité beaucoup d'intérêt et d'admiration de la part des autorités présentes. Quelle ne fut pas notre surprise de noter une présence importante des Chefs traditionnels acquis à sa cause.

5.5.1.3.8. Visite de projet de construction d'unités de bassins d'algoculture à Attobrou, département d'Agboville

Production de Spiruline

Association d'insertion technique et de formation informatique (INSERTEC)

Visite du projet : 01 novembre 2019

Lieu du projet : Agboville, Côte d'Ivoire

Secteur : Agriculture, élevage, développement rural

Année : PRAOSIM/2013

Cofinancement PRA/OSIM : 18 000 euros

Budget total du projet : 40 000 euros

Exo-financement de la diaspora 10% du budget.

❖ Cartographie des projets visités en Côte d'Ivoire

Mission du 29 octobre au 11 novembre 2019

(Missions terrain de suivi des projets financés par le PRA/OSIM de (2003 à 2018) en Côte d'ivoire).

Figure 17 : Cartographie des localisations des projets financés par le FORIM en Côte d'Ivoire entre 2003 et 2019

Après avoir visité les projets réalisés dans le pays d'origine, la Côte d'Ivoire, par la diaspora ivoirienne installée dans le pays d'accueil, la France, nous avons aussi observé d'autres projets financés et réalisés par la diaspora sénégalaise installée dans le même pays d'accueil, la France.

5.5.2. La diaspora sénégalaise

5.5.2.1. État des lieux des formes classiques de l'aide au développement au Sénégal

5.5.2.1.1. L'aide publique au développement, l'APD

Pour pouvoir faire un rapprochement de l'*exo-financement* par rapport à l'aide publique au développement, il a été nécessaire de parcourir les données statistiques sur l'aide au développement reçue par le Sénégal. (Voir tableau 15). L'aide publique au développement représente 30 milliards par an et les remboursements sont à hauteur de 250 à 300 milliards de FCFA. Selon l'OCDE, en 2016 le Sénégal est le premier bénéficiaire de l'aide française en

Afrique subsaharienne. Cette aide est dépensée dans le cadre de projets de développement visant à réduire la pauvreté (Ika & Donnelly, 2017), à répondre à la fois aux programmes, stratégies et politiques des pays bénéficiaires et pays donateurs (Khang & Moe, 2008), à fournir des biens ou des services destinés à un usage public dans tous les pays « pauvres » du monde et ce, dans divers secteurs d'activités : infrastructures, agriculture, énergie, santé, éducation, environnement, réforme et gouvernance (Diallo & Thuillier, 2004, 2005). Compte tenu de tous ces enjeux, on comprend alors pourquoi il serait mal indiqué de négliger ces projets d'aide internationale au développement comme objet de connaissance (Lavagnon, 2007).

Cependant, force est de constater que les projets d'aide internationale au développement présentent un taux d'échec relativement élevé dans ces pays sous-développés particulièrement au Sénégal. Plusieurs études ont montré que les projets réalisés dans ces pays souffrent le plus souvent de problèmes de dépassement des délais et des budgets prescrits (Sambasivan et Soon, 2007 ; Frimpong et al., 2003 ; Diallo et Thuillier, 2004 ; Sonuga et al., 2002 ; Tabassi et Abu Bakar, 2009). En effet, l'échec de ces projets, dans ces pays pauvres représente l'une des questions les plus préoccupantes en développement international de nos jours. Selon Diallo (2016), les projets de développement internationaux ont joui d'une réputation qui défie tous les standards en matière de gestion de projet : l'échec dans ce type de projets est devenu la règle et les succès l'exception. Des sommes d'argent sont investies dans les projets de développement pour l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, mais les résultats des projets d'aide internationale au développement sont plutôt mitigés (Diallo et Thuillier, 2004, 2005). En somme, le taux de réussite des projets reste faible.

Ainsi, la compréhension du succès ou de l'échec des projets d'aide publique au développement reste une préoccupation qui continue de mobiliser des chercheurs dans tous les domaines d'activités. Il importe de faire remarquer que ce constat général sur le taux d'échecs élevé des projets dans tous les domaines illustre une crise de pratique de gestion de projet.

Tableau 14 : L'APD nette reçue par le Sénégal de 1993 à 2019 en milliards de dollars USD

Années APD du Sénégal	Années APD du Sénégal	Années APD du Sénégal
1993 37,761	2002 38,392	2011 29,168
1994 60,732	2003 23,693	2012 14,507

1995 55,799	2004 48,498	2013 21,661
1996 44,195	2005 25,985	2014 21,638
1997 36,816	2006 29,703	2015 18,934
1998 34,10	2007 26,927	2016 15,112
1999 36,789	2008 25,2	2017 14,507
2000 32,573	2009 32,44	2018 13,595
2001 30,186	2010 30,227	2019 18,681

Source : Knomad/ Banque Mondiale (2019)

5.5.2.1.2. Les projets collectifs lancés par des organisations de solidarité internationale

Dans plusieurs pays, mais particulièrement en France, plusieurs diasporas se sont regroupées sous la forme d'associations de solidarité. Même si cette forme d'organisation reste encore mal connue, malgré sa popularité grandissante, certaines études ont permis (Daum, 2000 ; Blion, 2000) d'en dessiner les premiers contours. Par exemple, une étude de Daum (2000) dénombre 720 associations de migrants en France qui collaborent dans 32 pays différents. Il s'agit d'une première estimation ; ces associations seraient, semble-t-il, encore plus nombreuses. Parmi elles, 78 % (soit 560 associations) sont constituées de diasporas de l'Afrique noire : 274 de la région des trois pays du fleuve Sénégal (principalement d'origine rurale) et 286 d'autres pays d'Afrique francophone (principalement des villes).

Pour parler de ces regroupements, on utilise fréquemment l'appellation Organisation de solidarité internationale issue de l'immigration (OSIM) qui se définit ainsi : « association à but non lucratif constituée par des personnes d'origine immigrée et ayant tout ou partie de leurs activités tournées vers la solidarité avec le pays d'origine » (Daum, 2000, p. 3).

Ces associations ont la plupart du temps été formées sous l'initiative de quelques migrants venant de communautés à forte identité ethnique et liées par des réseaux sociaux, solides (Lanly, 2001, p. 5). Elles accomplissent généralement des actions collectives de développement dans

leurs lieux d'origine, habituellement à l'échelle locale (dans un village). De même, beaucoup moins fréquent, l'association peut aussi avoir été créée pour encourager la solidarité et l'intégration des migrants dans leur pays d'accueil.

Selon une enquête de Daum (2000), habituellement, les OSIM interviennent très peu avec les institutions de solidarité internationale, lesquelles se sont d'ailleurs très peu intéressées à leurs initiatives. Mais cette tendance change peu à peu et laisse place à de nouvelles formes inédites de partenariat : avec des administrations locales et des associations dans le pays d'origine ; avec des ONG et des collectivités territoriales dans le pays d'accueil. Ces nouvelles collaborations permettent aux OSIM de bénéficier d'un financement plus important, même si, toujours selon l'enquête, seulement 20% d'entre elles accèdent aux financements publics. Des fédérations d'associations émergent également, dont certaines sont transnationales : par exemple, une association de migrants en France noue des liens avec une association de diasporas installées aux États-Unis qui intervient auprès de la même communauté (Blion, 2000).

Un peu à l'image des ONG, les associations s'engagent dans le développement à différents niveaux. Certaines interviennent dans des situations d'urgence (ou projets humanitaires) lors de famines, de guerres, de catastrophes naturelles, de sècheresse, etc. Les interventions sont parfois réalisées à titre préventif, comme en 1985 où l'envoi de vaccins dans des villages a permis d'enrayer une épidémie de choléra (Daum, 1995). D'autres associations s'insèrent dans une logique à plus long terme en développant des projets dans des domaines d'activité variés qu'on classe généralement en deux principales catégories : les projets sociaux et les projets économiques.

Les projets à caractère social sont surtout privilégiés par les associations de diasporas. Il s'agit de projets de développement liés à l'éducation (projets d'alphabétisation, de construction d'institutions scolaires, de foyers sociaux éducatifs), à la santé (centres de santé communautaire, dispensaires, construction d'une maternité, ambulances), à la culture (mosquées, radios rurales). Les réalisations dans ce domaine sont parfois impressionnantes, comme en témoignent ces deux exemples au Sénégal : la construction d'un hôpital dans la ville de Touba et la construction d'un Collège d'enseignement dans la ville de Ndande. Parfois, les associations de migrants vont jusqu'à assurer les salaires du personnel de santé et d'éducation (Ammassari, 2004, p. 32). Les projets peuvent aussi être des aménagements collectifs destinés à améliorer les conditions sociales et sanitaires de la collectivité : installation de lignes électriques ou téléphoniques, forage de puits, projets d'irrigation, micro-barrages, réalisation

d'infrastructures routières. En effet, en Afrique subsaharienne, l'électrification des villages est devenue un enjeu important pour le développement des collectivités (Dieng, 2002, p. 155-156).

Quant aux projets à caractère économique, ils prennent la forme d'activités entrepreneuriales locales privées ou collectives : projets agricoles, banques céréalières, activités artisanales, entreprises de transformation, coopératives d'achat ou de production, structures de micro-financements, etc.

Les secteurs d'intervention des associations de diasporas ont changé au cours des dernières années. Principalement axés sur les projets d'aménagement collectifs il y a quelques années, ils sont aujourd'hui plus tournés vers le secteur de l'éducation, la formation étant un élément de plus en plus valorisé chez les diasporas et un atout indispensable pour réussir. Barou, (2001). Des auteurs observent également une plus grande diversification dans les projets (Conseil de l'Europe, 2004).

5.5.2.2. La diaspora sénégalaise et le développement

Le Sénégal a connu une forte augmentation des envois de fonds des migrants au cours de la dernière décennie. Ces derniers sont passés de 340 milliards FCFA (611 millions de dollars EU) en 2005 à 904 milliards FCFA (1,719 milliards de dollars) en 2014 - soit un accroissement de 165%. Les transferts de fonds des migrants ont représenté environ en moyenne annuelle 11% du PIB sur la période 2010-2014, soit 5,5 fois la part des IDE (2% du PIB). Les envois de fonds sont destinés principalement à soutenir la consommation des bénéficiaires, notamment les dépenses d'alimentation, de sante et d'éducation. Grâce aux envois de fonds, la consommation finale des ménages est restée supérieure à 70% du PIB, même pendant les chocs qui ont entrainé une baisse du PIB, comme cela a été le cas lors de la baisse de 1,7% en 2011. Les envois de fonds restent un facteur de résistance aux chocs exogènes négatifs qui peuvent affecter l'économie sénégalaise. L'utilisation qui en est faite répond aux motifs de départ des migrants, à savoir l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs familles.

5.5.2.2.1. L'*exo-financement* provenant de la diaspora sénégalaise

Une proportion importante de l'argent des diasporas est destinée à des investissements immobiliers (construction, achat ou modernisation d'un logement). Il s'agit en effet d'un important secteur d'investissement pour les diasporas : « À Dakar, le migrant est devenu le principal investisseur immobilier car il est l'une des rares personnes à pouvoir acquérir un terrain ou une maison actuellement, compte tenu du niveau extrêmement élevé des prix – qu'il

a d'ailleurs parfois contribué à faire monter » (Sander et Barro, 2003, p. 12). Le migrant contribue donc à améliorer et à moderniser l'habitat, ce qui engendre toutefois une hausse du marché foncier, lequel peut devenir difficilement accessible pour les populations locales.

Selon Fall (2003, p. 16), plusieurs raisons expliquent ce choix d'investissement. Parmi celles-ci, mentionnons que l'immobilier, en plus d'être un placement sécuritaire, permet de faire fructifier l'argent (augmentation de la valeur du logement et mode locatif) et que sa gestion reste simple. Pour certains migrants, ces investissements préparent leur retour éventuel et viennent solidifier leur attachement à leur société d'origine (Groupe Agence française de développement, 2003). Notons à ce sujet que plusieurs migrants de retour dans leur pays d'origine démarrent leur propre activité (Ammassari, 2004, p. 8).

Même si le caractère improductif des investissements dans l'immobilier est souvent dénoncé, il n'en demeure pas moins que ce secteur est reconnu pour son rôle moteur dans l'économie et comme générateur d'emplois. Toutefois, l'absence de crédit pour les investissements dans le logement en Afrique de l'Ouest est l'une des principales contraintes rencontrées par les diasporas.

Une autre partie de l'argent économisé par les migrants est investie dans de petites initiatives dont la gestion est confiée à la famille. « *Généralement, les diasporas apportent leur soutien à de telles initiatives qui ont l'avantage de sortir un parent ou un ami du chômage et, dans certains cas, d'aider la famille à subvenir à ses besoins en diminuant la charge financière pour l'émigré* » (Sander et Barro, 2003, p. 12). Le transport (taxis, cars et importation de véhicules et pièces détachées d'occasion) est un secteur particulièrement prisé par la diaspora. Mais Tall (2003) souligne également les commerces suivants : entreprises de peinture en bâtiment, confection, cordonnerie.

La migration facilite également l'établissement de réseaux commerciaux Nord- Sud entre les diasporas et la population du lieu d'origine. À cet égard, la diaspora mouride (migrants en provenance du Sénégal et installés à Paris, à Rome et à New York notamment) est très engagée dans le commerce. On estime qu'avec son réseau international elle contrôle plus de la moitié des transactions commerciales qui se développent à Dakar. Au cours des dernières années, les NTIC sont venues favoriser l'émergence et la consolidation de ces réseaux (Tall, 2003, p. 30).

Que ce soit pour subvenir aux dépenses quotidiennes, investir dans l'immobilier ou démarrer une petite initiative, les investissements individuels ont plusieurs impacts positifs sur le pays

d'origine du migrant. Mais sont-ils suffisants pour impulser un réel développement, et ce, de façon durable ? Les diasporas contribuent certes à améliorer les conditions de vie des membres de leurs familles, mais leurs actions demeurent isolées. La création d'associations permet d'accumuler une somme de capitaux plus imposante et de réunir les diverses compétences des migrants afin d'investir dans des projets collectifs qui ont une plus grande portée pour la communauté et qui insufflent un nouveau dynamisme dans le milieu.

5.5.2.2.2. Un exemple d'*exo-financement* par la diaspora sénégalaise, le lycée de Thilogne

❖ Le village de Thilogne :

Le village de Thilogne (région du Fouta) a été victime en 1973 d'une sécheresse sans précédent, provoquant l'exode d'une grande partie de sa population. Les Thilognois avaient pour destination Dakar dans un premier temps, mais aussi des destinations plus lointaines comme le Gabon ou le Cameroun en Afrique, la France, la Belgique ou l'Italie en Europe. Les habitants de ce petit village du Sénégal se devaient de trouver ailleurs ce que leur village ne pouvait plus leur fournir : un travail et des moyens pour assurer leur propre subsistance et celle de leurs familles.

Les ressortissants de Thilogne se sont alors organisés dans les pays où ils se trouvaient afin de s'entraider dans un premier temps. C'était l'objet de « l'Amicale des Thilognois », créée en France en 1968. Mais très vite, en constatant les difficultés rencontrées par leurs familles restées au village, les émigrés thilognois ont orienté leurs actions vers l'aide au développement de leur commune d'origine. Cette nouvelle orientation s'est traduite par la constitution d'une association loi 1901 appelée « Association des ressortissants Sénégalais de Thilogne en France (ARTSF) » en 1985. En 1991, l'appellation ARTSF est délaissée au profit du nom « Thilogne Association Développement » afin de mieux illustrer les objectifs de l'association. TAD-Dakar et TAD-Thilogne assurant ainsi une meilleure lisibilité auprès de tous les partenaires. En effet, T.A.D, ce sont trois initiales qui énoncent d'emblée le lieu d'intervention, l'acteur (l'outil et cadre de travail) et l'action à mener, l'œuvre à accomplir.

TAD a initié de nombreux projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de la culture transformant le petit village de Thilogne en une communauté rurale soudée et dynamique. Thilogne compte aujourd'hui une population de plus de 17 000 habitants. Le lien qui unit les Thilognois du monde avec la population restée au village permet d'entreprendre des

projets de développement répondant à un besoin exprimé localement et bien compris en dehors des frontières de Thilogne.

Ces caractéristiques sont pourtant l'apanage de beaucoup d'associations de ressortissants qui œuvrent pour le développement de leurs villages d'origine. La réussite et la spécificité de « Thilogne Association Développement » réside dans sa faculté à se coordonner à l'échelle internationale puisque TAD est présent sur trois continents (Afrique, Europe, Amérique) et dans 8 pays (Sénégal, Gabon, Cameroun, Congo, France, Belgique, Italie, États-Unis). Les associations de chaque pays sont appelées des sections, le tout étant coordonné par le bureau fédéral plus communément appelé TAD-Monde. N'altérant en rien sa fibre solidaire (au contraire), le fonctionnement de TAD s'apparente presque davantage à celui d'une « firme multinationale » que de celui d'une association d'aide au développement classique. Ce mode de fonctionnement particulier est le fruit d'une longue réflexion dans le but de servir du mieux possible les objectifs de développement de Thilogne.

Les Thilognois sont imprégnés d'une forte culture associative : chacun des quartiers de Thilogne a toujours eu une association chargée des événements festifs, de l'équipe de football, des activités de maraichage, de la gestion de la banque de céréales. C'est cette faculté à s'organiser en association que les ressortissants de Thilogne ont transposé TAD à une échelle mondiale et nationale en France tel que « TAD-France » qui comprend six sous-sections avec une coordination et une organisation millimétrée.

La commune de Thilogne, malgré son jeune âge (1996) est bien desservie dans le domaine de l'éducation avec l'existence de différents ordres d'enseignement. En effet, la commune compte tous les types d'établissement allant de la classe des tous petits au lycée d'enseignement général. Ainsi, on retrouve dans la commune :

- Une classe de touts petits dans 3 espaces géographiques
- Une école maternelle avec 3 clases pour un besoin exprimé de 3 classes
- Quatre écoles élémentaires avec 37 classes, 02 abris provisoires
- Un collège d'enseignement moyen (CEM)
- Un lycée d'enseignement général érigé dans l'enceinte du CEM.

TAD en parfaite entente avec la commune de Thilogne et en collaboration avec ses partenaires en développement, a conduit le projet de construction et l'équipement de 12 salles de classes dont 4 spécialités (équipements didactiques des sciences et technologie), une bibliothèque, une salle informatique et des équipements sportifs. Les autres partenaires sont la fondation Adoma, la Mairie de Thilogne, APE (Association des parents d'élèves), le ministre de l'Éducation du Sénégal, le Conseil régional de Matam.

Figure 18 : Les sections internationales de TAD

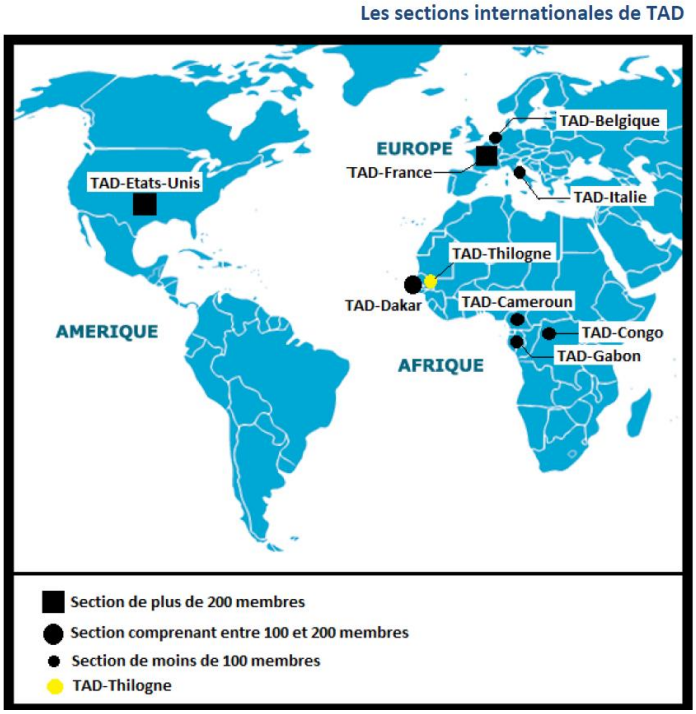

Entretien le 24 mai 2019 de 15h30 à 17h30 à Dreux avec M. KA Sidiky, Président de TAD France

L'association TAD FRANCE comprend 430 membres et a été créé en 1968 par 7 émigrés arrivés en France. A cette époque, le travail était à volonté et l'émigration n'était pas aussi forte qu'aujourd'hui. Cependant les émigrés avaient la nostalgie du pays. Un jour, un des membres a été malade et il fallait lui porter des soins et avoir une présence à côté de lui. C'est ainsi que l'idée a germé de « créer une caisse sociale », Association des ressortissants de Thilogne en France ARSTF dans les années 1968 à 1975.

Lors de la sécheresse au Sénégal en 1977, il y a eu de nouveau, une vague d'immigration vers la France et vers d'autres pays d'Afrique. Dans cette vague d'immigrés en France, on comptait les premiers étudiants. Ce sont ces étudiants qui ont insufflé l'idée du volet « développement » dans l'association. A la date d'aujourd'hui, d'autres jeunes instruits et nés en France, la quatrième génération d'immigrés veut prendre le relais en proposant le volet « citoyen » dans les objectifs de « TAD développement » en France dans le pays d'accueil mais aussi dans le pays d'origine Thilogne. Exemple de M. NIANE, maire en Ile de France à la date d'aujourd'hui. Ce qui laisse à penser que les diasporas sénégalaises ont bien intégré la Société française. Autre exemple M. KA Sidiky, l'actuel Président de TAD France, arrivé en France en 1999, travaille à la poste.

Institué en 2006, le lycée de Thilogne (figure ici présente) a pu démarrer la même année ses cours au sein du Collège d'enseignement moyen (CEM), construit lui-même par le réseau des associations de développement de Thilogne (TAD).

Dans le domaine des infrastructures scolaires, hormis l'école élémentaire n°1 dont il a aidé à construire quelques-unes des classes, le réseau TAD compte à son actif la construction des écoles élémentaires n°2, n°3, et le CEM. Le coût de construction du lycée : 339 790,11 euros soit 222 887,700 FCA. PAISD donne le coût du projet 223 millions CFA ; 70% financés par le PAISD et 30% par les diasporas réparties sur toutes les sections en fonction des ressources des sections. Sur ces 30%, 80% sont répartis sur les sections France et États-Unis. Le reste réparti entre les sections africaines et européennes : Congo, Cameroun, Gabon, Dakar et Thilogne, Italie, Belgique.

L'*exo-financement* est de 30% du budget du projet, répartis sur toutes les sections de l'association dont 80% assurés par les diasporas France et États-Unis.

5.5.2.2.3. Projets d'appui au développement économique : exemple du GIE FASS DIOM

..

❖ Présentation de l'association Mediaquart

Alexia Spitzer, française vivant à Dakar présidente de l'association Médiaquart et Binta Ndiaye, toutes les deux, ayant une expérience dans l'accompagnement de projets en France et au Sénégal, décident de travailler ensemble sur une population souvent délaissée, identifiée comme les entrepreneurs « hors système » (cf. entretien).

Leur objectif à travers Mediaquart : accompagner des acteurs qui ont des idées et du savoir-faire mais ont besoin d'un coup de pouce pour mieux se structurer, valoriser leurs produits, s'ouvrir à d'autres opportunités et marchés. (Voir ci-dessous, la coopérative des noix de cajou).

❖ L'appui aux activités du GIE FASS DIOM

Le GIE FASS DIOM (coopérative) et l'entretien avec la présidente de Médiaquart

Le GIE Fass Diom existe depuis 2002 et est constitué actuellement de 674 femmes. Elles sont réparties par groupe, chaque groupe effectuant une tâche entre la transformation de la noix de cajou, les céréales et les fruits et légumes. Elles répartissent l'argent gagné au global entre chaque membre de l'association. Elles ont déjà bénéficié d'accompagnement de bailleurs mais n'a pas eu de résultats durables (2 fours ont été installés, un trop consommateur d'énergie et un qui s'est cassé vite et elles ne savent pas comment le réparer ni à quel coût), pas d'accompagnement pour la gestion financière et par conséquent pas de possibilité de dégager de l'épargne pour pouvoir se développer.

Binta a rencontré le GIE en 2017 et on a commencé à travailler avec elles en 2018 – comme le secteur de la noix de cajou est en pleine évolution au Sénégal (mesures étatiques pour encadrer les prix, volonté d'atteindre les 100 000 tonnes de production de noix de cajou par an – 40 000 t en 2017, et transformer 30% localement d'ici 2030 (inférieur à 5% actuellement), nous avons souhaité dans un premier temps bien comprendre le secteur et ses enjeux : nous avons rencontré tous les acteurs importants (l'ambassadeur de la noix de cajou, des entreprises qui transforment en mode industriel, les producteurs…) puis nous avons fait venir une équipe de 6 jeunes étudiants d'HEC pour réaliser une étude d'impact social, ils ont interrogé les femmes pendant 6 semaines – pour confirmer nos hypothèses.

La conclusion de tout ce travail est que les femmes avaient besoin de machines pour les aider à la transformation de la noix de cajou : pour doubler leur productivité d'une part et pour améliorer leurs conditions de travail d'autre part (vapeurs toxiques lors de la cuisson de la noix et arthrose et déformation des doigts lors de la décortication). Identifier les fournisseurs de machine a pris du temps, car nous recherchions des fournisseurs de confiance et pouvant fabriquer des machines de taille familiale et non industrielle. Nous avons fini par en trouver un, en Chine, et en parallèle nous travaillons avec une société sénégalaise pour produire les machines localement, processus long. Nous avons récolté la moitié des fonds pour acheter les machines et sommes en attente du reste du financement. Nous avons également mis en place des formations en gestion (comptabilité, marketing, logistique) pour permettre aux femmes d'être mieux organisées et nous leur avons trouvé de nouveaux potentiels acheteurs. Nous avons d'autres projets plus aboutis aujourd'hui, jardins permacoles dans les écoles, accompagnement d'entrepreneurs, formations en organisation et en gestion.

Un autre projet réalisé par la diaspora malienne, nous a aussi permis de porter un regard sur le processus de l'*exo-financement* d'un projet porté par un individu dont la particularité est d'avoir financé seul tout le projet dans son pays d'origine, le Mali : Construction d'une école primaire « Nayelanké » dans la région de Kayes.

5.5.3. La diaspora malienne

L'émigration des Maliens vers la France est une des plus anciennes d'Afrique noire mais aussi une des plus importantes par son effectif. Pour certains, elle a commencé à être importante à partir des années 1960 et pour d'autres, depuis la période coloniale. Les statistiques varient

d'après l'Ambassade du Mali en France entre 100 000 et 120 000 toutes catégories confondues. Dans ce cas, on peut estimer le nombre à près de 100 000 qui intègre à la fois : les irréguliers/réguliers et les enfants de Maliens qui ont la double nationalité. Ce nombre est déterminant dans la mesure où l'investissement de la diaspora malienne est indispensable pour la survie d'une grande majorité des couches défavorisées dans le pays d'origine. La question que l'on peut se poser : quelle place occupent aujourd'hui les diasporas maliennes dans le développement de leur pays d'origine ?

Enfin, la troisième caractéristique s'explique par une forte présence des Soninké originaires majoritairement de la région de Kayes comme l'attestent de nombreuses études et recherches sur la migration malienne en France. La migration est un phénomène très ancien chez les Soninkés et s'organisait à l'intérieur du continent africain vers les pays comme la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Congo Brazzaville, la Sierra Leone, le Congo zaïre, etc. Ainsi, les Soninkés sont culturellement portés vers l'extérieur et élaborent un mode d'organisation bien structuré de manière que le contact entre le pays d'origine et le pays d'accueil demeure. Il existe une habitude culturelle qui est de vivre dans les deux espaces à la fois.

5.5.3.1. État des lieux de l'Aide Publique au Développement au Mali

Figure 19 : APP au Mali, tendances et projections jusqu'en 2018

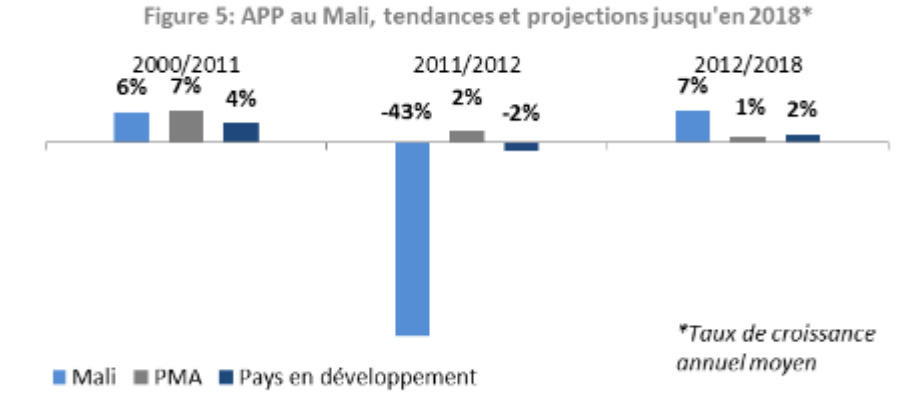

L'aide Programmable par Pays (APP)[28] est la partie de l'aide bilatérale et multilatérale que les donneurs peuvent programmer au niveau du pays, et sur laquelle les pays partenaires pourraient avoir un contrôle significatif. Les projections d'APP sont d'assez bons indicateurs de l'APD

[28] l'APP : http://www.oecd.org/fr/cad/architecture/app.htm..

future. Cette enquête fournit une vision globale de l'aide jusqu'en 2018, sur la base de la programmation des donneurs bilatéraux et multilatéraux.

Les résultats de l'enquête 2015 sur les plans prévisionnels de dépenses des donneurs montrent que, au cours des trois prochaines années, l'APP (l'aide programmable par pays) devrait rester relativement stable au Mali, à environ 1 milliard d'USD. Les dernières données indiquent aussi une forte hausse des engagements en 2013, principalement de la part des Institutions de l'UE et de l'AID. En conséquence, après une baisse record de l'aide en 2012, il est prévu une augmentation annuelle moyenne de 7% sur la période 2012/2018 (voir figure 10).

5.5.3.2. L'*exo-financement* par la diaspora malienne

Selon la Banque Mondiale, le Mali décroche la neuvième place des pays recevant le plus d'argent de ses diasporas et la troisième place des pays francophones derrière le Sénégal et la République démocratique du Congo avec 900 millions de dollars (812 millions d'euros en 2018 contre 1,059 milliards de dollars en 2017, soit 6,7% du PIB national. Sur ce total, 245 millions provenaient des 120 000 maliens vivant en France en 2016). Ces données sous-estiment les sommes envoyées à l'origine car elles n'incluent pas les coûts de transfert ni circuits informels difficiles à cerner et dépassant les 473 millions d'euros d'aide publique au développement accordés par la France entre janvier 2013 et septembre 2017.

5.5.3.3. L'organisation associative

La communauté malienne en France est très dynamique, les migrants ont pendant longtemps compris qu'ils ne peuvent s'en sortir individuellement. Les diasporas maliennes ont vite pris conscience de l'urgence d'accéder à un certain nombre d'équipements et de services sociaux de base (écoles, infrastructures sanitaires, hydrauliques, les projets agricoles, etc.). Elles ont créé des structures associatives : associations villageoises, associations inter-villageoises et fédérations d'associations (Daun, 1998). Les diasporas membres de ces différentes associations n'hésitent pas à constituer des fonds propres à travers le système de cotisation en vue de la réalisation de différents projets.

5.5.3.3.1. Les associations de Maliens immigrés en France

Cette communauté assez récente et peu nombreuse, en comparaison de l'ensemble des étrangers immigrés en France est encore fortement tournée vers le pays d'origine et très organisée autour de nombreuses associations. Plusieurs municipalités de la région Ile-de-France ont pu prendre en compte cette activité originale dans leur prise de contact avec les Maliens résidant dans leur

commune. La migration malienne a connu des transformations importantes depuis les années soixante qui marquent le début de l'installation en France. En effet, si au début de leur cycle migratoire, les Maliens présents en France étaient en majorité des hommes actifs, cette population a connu dès les années quatre-vingt une féminisation et un rajeunissement important. Les Maliens sont concentrés en Ile-de-France (Seine-Saint-Denis, Montreuil). Ces lieux sont en effet constitués en espaces communautaires permettant la concertation et l'organisation d'une structuration sociale intense

Les difficultés d'approche de ces communautés mal connues des institutions municipales et de leurs personnels (élus, travailleurs sociaux, enseignants…) ont souvent amené ces derniers à entrer en contact avec leurs réseaux associatifs. Les Maliens se sont fréquemment investis dans des associations principalement centrées sur le pays d'origine en vue d'améliorer leur condition de vie. L'évolution de la crise économique et des sécheresses et leurs effets dramatiques dans les villages d'origine ont accéléré, depuis le début des années quatre-vingt la prise de conscience collective de la nécessité de « développer le village ou la région d'origine ». Ce mouvement est quasi général pour ces communautés.

5.5.3.3.2. Les associations villageoises maliennes

Une association villageoise regroupe l'ensemble des ressortissants d'un village. Les ressortissants du village deviennent d'office membres de cette association. Cette pratique est basée sur des formes de solidarité qui ne sont pas toujours en conformité avec le principe associatif où l'adhésion est libre. Dans ce cas présent, l'adhésion n'est pas une démarche volontariste, elle s'impose. L'individu est sous l'emprise communautaire, il doit se conformer aux règles établies par la communauté.

5.5.3.3.3. Les fédérations d'associations et les associations inter-villageoises

Comme le souligne C. Daun (1998 : 21), les associations inter-villageoises « sont organisées autour de plusieurs villages, lesquels vont désigner leurs délégués villageois. Elles regroupent des personnes désignées pour chacun des villages et les bureaux ont un pouvoir décisionnel. Pour autant, les associations villageoises respectives continuent d'exister et demeurent indépendantes. » Toujours, selon C. Daun (1998 : 21), dans sa classification des différentes formes d'associations existantes chez les diasporas maliennes en France, il constate que celles qui sont organisées en fédérations « visent plutôt à appuyer les activités des associations déjà existantes, notamment en facilitant la mise en relation entre les associations villageoises et les partenaires. Les diasporas, membres de ces différentes associations n'hésitent pas à constituer

des fonds propres en vue de la réalisation des projets dans leur pays d'origine. Aujourd'hui, les projets sont devenus plus complexes, les cotisations à elles seules ne suffisent plus pour y faire face. Elles travaillent maintenant dans un paillage partenarial permettant de compenser les déficits d'ingénierie de montage de projets et de financement des activités. Cela a été possible grâce à leur reconnaissance dans le journal officiel bénéficiant ainsi du statut d'association de la loi 1901[29]. Les diasporas étaient les seules à supporter le coût financier des différentes activités qu'elles réalisaient et cela dans un cadre purement informel. Ainsi, depuis 1973, date de la création des premières associations maliennes en France, on en compte aujourd'hui plus de 400 regroupées au sein du Haut conseil des Maliens de France (HCMF).

Le mode d'organisation des associations maliennes en France repose sur les mêmes principes que celui des villages d'origine. Même s'il est un peu assoupli en France compte tenu de certains facteurs, il existe cette hiérarchisation dans l'attribution des rôles et des responsabilités en fonction du statut social. Les diasporas maliennes restent profondément attachées à leur culture, elles vivent le plus souvent en communauté dans les foyers, dans les conditions très difficiles. On reproche à cette communauté d'être renfermée sur elle-même et de ne pas fournir assez d'efforts pour pouvoir s'intégrer dans la société française. Ce repli communautaire et cette méfiance à l'égard de la société d'accueil est un moyen pour certains de préserver leur identité. C'est aussi un moyen d'encadrer certains jeunes qui sont très nombreux à vivre dans les foyers dans une promiscuité totale à cause du manque de structures d'accueil.

5.5.3.3.4. Le fonctionnement des associations : le système de cotisation

Le système de cotisation des diasporas maliennes au sein des associations est très ancien. Il a été mis en place depuis leur création dans les années 1970. Il permettait d'aider les diasporas dans un premier temps à faire face à certaines difficultés rencontrées au niveau du pays d'accueil. Progressivement, les actions ont été orientées vers le développement des localités du pays d'origine. Les diasporas sont sollicitées sur tous les sujets concernant la vie de la famille, du village, de la commune, etc. Il est aussi important de signaler que les diasporas n'ont pas eu la chance d'accéder à des financements extérieurs durant toute une période. Comme nous l'avons rappelé dans le paragraphe précédent, leur insertion au journal officiel dans les années 1980 leur a permis de bénéficier des avantages de la loi 1901. Mais avant cette période, toutes celles qui ont eu des financements extérieurs avaient noué des jumelages avec d'autres villes

[29] La loi du 1er juillet 1901, est une loi relative au contrat d'association en France. Elle prescrit dans différents articles, les mécanismes de fonctionnement des associations.

françaises. Les associations ont fonctionné grâce aux cotisations de leurs membres et toutes les activités ont pu être réalisées grâce à des fonds propres c'est-à-dire, grâce à la capacité d'autofinancement des structures.

Depuis quelques années, les cotisations des diasporas maliennes au sein de leurs associations connaissent de fortes baisses. Cette diminution peut s'expliquer par plusieurs facteurs : le durcissement des politiques et lois migratoires mises en place par la France au cours de ces dernières années, la diminution de revenus des cotisants, les difficultés de renouvellement des générations, le vieillissement des diasporas installées en France. Les associations connaissent une forte « décroissance » dans la réalisation de grands projets dans leur localité d'origine. Les cotisations baissent à cause du vieillissement des diasporas sans espoir de renouvellement. Celles qui sont installées en France depuis longtemps et qui font partie de cette population vieillissante, sont le plus souvent dispensées de payer les cotisations. Et cela se ressent dans l'*exo-financement* des projets de grande envergure réalisés par les diasporas.

Il faut noter aussi que les revenus étant faibles et le coût des projets de plus en plus élevés, on constate alors un relâchement des diasporas dans l'atteinte de certains objectifs fixés. Il est plus facile pour un membre de l'association de s'acquitter d'une cotisation dont le montant total ne dépasse pas cent cinquante euros (pour un petit projet) que de le voir payer mille cinq cents euros pour un projet de grande envergure. Dans ce cas de figure, pour rassembler les sommes nécessaires à la réalisation d'un projet, cela peut prendre des années, mais demande aussi beaucoup de sacrifices et de volonté.

La situation administrative de certaines associations les enfonce dans une précarité qui s'exprime par : le chômage, le manque de logement, l'insuffisance de revenus, etc. Ces diasporas investissent peu ou pas dans les associations pour la réalisation des projets collectifs et cela constitue un manque à gagner. La solidarité envers les autres membres de la communauté à travers les investissements et les *exo-financements* dans les associations s'effrite de plus en plus.

L'adhésion se fait aussi, d'office dans les associations villageoises une fois qu'on est membre de cette communauté. Chaque membre occupe une place prépondérante à travers le paiement des cotisations qui permettent en quelque sorte de faire vivre le village. Il est difficile, pour un individu de s'extraire de cette forme d'organisation du fait que sa famille restée au village bénéficie des avantages et investissements de l'ensemble du groupe. Le refus de participer aux

cotisations peut entraîner plusieurs conséquences, sur les diasporas d'une part, et d'autre part, sur leur famille restée dans le pays d'origine. Cela peut « entraîner l'exclusion du foyer et l'impossibilité d'accéder à ses services pour le migrant, des représailles sur la famille du migrant à qui des services peuvent être refusés au village, notamment ceux dont la réalisation est le fait des émigrés : centres de santé, équipements sociaux, techniques ou économiques ». (Timera, 1996 : 61).

La cotisation au sein des caisses villageoises apparait dans ce cas, comme une obligation pour tout migrant, comme le souligne M. TImera (1996) « ne pas honorer sa participation : C'est aussi rompre la chaîne de solidarité dont on a soi-même bénéficié ou dont des frères, pères ou cousins ont été bénéficiaires. C'est par conséquent une dette collective dont on est redevable, directement ou indirectement, et qu'on rembourse en prenant en charge, à travers sa participation, d'autres diasporas » (idem).

L'immigration dans certaines communautés dépasse la sphère familiale, c'est une richesse pour un village d'avoir à l'étranger un nombre conséquent de diasporas. Dans certaines localités, les populations n'hésitent pas à débourser de l'argent pour financer le voyage d'un candidat au départ. Cela peut être considéré comme un investissement à long terme. La diaspora aura conscience du sacrifice consenti par les siens ce qui l'obligera à investir à son tour dans les problèmes quotidiens de la communauté.

Malgré les contraintes, les pressions qui pèsent sur les diasporas, certaines estiment néanmoins qu'il existe une forte cohésion sociale, de solidarité au sein de ces communautés. Sans le soutien de tout le village ou de certaines personnes, de nombreuses diasporas n'auraient pas connu le goût de l'aventure. Cette forme de solidarité qui peut être qualifiée de « mécanique » est selon E. Durkheim (1991) père fondateur de la sociologie française : « *Celle qui unit les membres de la société, les individus se ressemblent et partagent les mêmes sentiments, tous les membres du groupe sont individuellement attitrés les uns vers les autres parce qu'ils se ressemblent, mais ils sont attachés aussi à ce qui est la condition d'existence de ce type de collectif, c'est-à-dire à la société qu'ils forment par leur réunion. Ce n'est pas en vue de notre intérêt personnel que nous agissons, mais nous poursuivons à des fins collectives* ».

5.5.3.4. Une immigration principalement économique

Kayes, une région rurale et excentrée, n'a jamais eu les faveurs de l'ancien colonisateur français, ni de l'État malien, qui la jugeaient peu stratégique. Dès l'indépendance, en 1960, les

hommes ont commencé à partir pour la France. La grande sécheresse de 1968 a accéléré le mouvement. Les « blédards » qui cultivaient le mil, le sorgho et le maïs sont devenus des manœuvres chez Peugeot, Renault et Citroën. Puis quand l'industrie automobile a connu une grande crise, ils se sont reconvertis petites mains dans le BTP, la restauration et les sociétés d'entretien. Les vagues d'immigration n'ont jamais cessé depuis. « *Aujourd'hui, presque toutes les familles comptent quelqu'un parti travailler à l'étranger* » dit Hamedy Diarra (1998). Ceci, n'est pas dans le but de faire fortune car près de « 80% » sont des smicards.

Selon Hamedy Diarra (1998) près de 40 à 70% du salaire mensuel d'un immigré est envoyé à la famille restée au pays, soit touchant le SMIC (1135 euros net), 440 à 770 euros expédiés au village d'origine tous les mois. « *Le reste de l'argent sert à payer le logement et la nourriture en France* ». L'argent gagné en France permet de nourrir la famille élargie : les frères, les parents, l'épouse, les enfants, les nièces et les neveux. Une somme importante peut aussi permettre de négocier des tarifs avantageux avec les grossistes et les transporteurs. On peut par exemple avoir le kilo de riz au même prix que ce soit dans les villages reculés ou dans les grandes villes comme Kayes ou Bamako, explique Hamedy Diarra (1998).

L'argent de la migration permet aux diasporas d'acheter un terrain, de faire rénover la maison familiale ou d'en construire une nouvelle dans le village d'origine. Une baraque en 'dur', avec des fondations de fers à béton et murs en ciment. La construction peut prendre plus de dix ans. Ces vastes demeures où peuvent loger plusieurs dizaines de personnes, sont la « *contrepartie d'une vie de travail* ». Comme nous l'explique dans son ouvrage, Anissa Michalon (2014), photographe auteur de « Natifs de Bada » éditions Centre d'Art le Point du jour, (2014) qui s'est rendue plusieurs fois au Mali, entre 2005 et 2010, pour documenter ses travaux sur les diasporas maliennes. « *Les diasporas qui s'en sortent le mieux font même bâtir une seconde maison à Bamako, la capitale dans les quartiers résidentiels de Kalaban, Koura ou de Sébénikoro. Un signe de prestige social* » Les clichés pris par Anissa Michalon montrent d'importantes bâtisses aux allures de châteaux forts avec toits, terrasses, balustrades et petites colonnes.

On estime à environ 150 000 le nombre de Maliens établis en Europe (Diop, 2003, p. 7), dont la moitié seraient des migrants clandestins, sans cesse plus nombreux depuis le resserrement des conditions d'entrée dans les pays européens. La France est le principal pays d'accueil de ces migrants qui y trouvent des conditions de vie de plus en plus précaires (Fall, 2003, p. 1) : taux

de chômage très élevé et postes d'ouvriers non qualifiés (38% des Maliens) (Groupe Agence française de développement, 2003, p. 26).

En France, 80 % des Maliens sont originaires de la région de Kayes (1 506 299 habitants), située dans la zone de la vallée du fleuve Sénégal. Dans cette région enclavée parmi les plus pauvres du Sahel occidental, l'agriculture est la principale activité, bien qu'elle soit soumise à des conditions climatiques défavorables. La forte émigration qui touche cette région depuis plusieurs années a contribué, grâce aux transferts de fonds des migrants, à la survie des villages dans cette zone. En France, les Maliens originaires de la région de Kayes sont organisés en diverses associations qui n'ont cessé de se multiplier depuis les années 1970. On estime à environ 180 millions d'euros par an leurs transferts financiers vers la région de Kayes (Agence France Presse, 2005), soit la source de revenus la plus importante et la plus constante de la région. Les associations de diasporas sont donc les premiers acteurs de développement de la région et ont été déterminantes pour la dynamisation des communautés, ce dont témoignent les études sur lesquelles nous nous basons ici (Institut Panos, 1993 ; Daum, 1995 ; Lanly, 1998 ; Gauvrit et Le Bahers, 2004).

C'est au cours des années 1960-1970 que sont nés les premiers regroupements de Maliens en France, souvent appelés caisses de solidarité villageoise. Ces caisses avaient pour objectif d'accomplir des actions dans les communautés d'origine : paiement d'impôt, réparation d'un quartier incendié, construction d'une mosquée (Daum, 1995). La loi 1901 sur les associations, modifiée, en France en 1981, a permis à ces regroupements, jusque-là non reconnus, d'acquérir un statut légal, ce qui signifiait qu'ils pouvaient maintenant établir des partenariats officiels avec d'autres acteurs du développement et accéder à de nouveaux financements (Daum, 1995). Avec ces nouvelles conditions, plusieurs associations émergent. On observe également la multiplication de ces associations au début des années 1990 à la suite de la transition démocratique au Mali. En 1991, le Mali créait le Haut conseil des Maliens de l'extérieur afin d'aider les diasporas à investir dans leur pays d'origine. Les diasporas maliennes ont également mis en place, parfois indépendamment des OSIM, parfois à l'intérieur de celles-ci, diverses structures de solidarité financière comme les tontines, dont les membres sont principalement des femmes et qui s'appuient sur une épargne collective obligatoire pour réaliser des projets (Dieng, 2002).

Les actions des associations de diasporas avaient pour visée, dans un premier temps, de suppléer aux lacunes de l'État dans le domaine de la santé et de l'éducation afin d'améliorer les

conditions de vie des villageois (Daum, 1995). Objectif qu'elles ont atteint en partie puisqu'on estime que 64% des infrastructures sociales existantes dans la région de Kayes sont attribuables à l'apport des migrants (Lanly, 1998). En 2004, le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) codéveloppement Malia a parrainé une étude (Gavait et Le Bahers, 2004 ; Lévy et Kaba, 2005) auprès de 42 associations françaises (11 000 membres) liées aux villages de la région de Kayes et analysé près de 250 réalisations de projets. Selon cette enquête, le principal secteur d'investissement des associations de migrants est la construction de mosquées. Outre la fonction religieuse, celle-ci permet de donner une certaine crédibilité aux diasporas : « *Les mosquées jouent un rôle de prestige et constituent souvent une carte d'entrée pour légitimer la réalisation d'autres projets* » (Lévy et Kaba, 2005). Viennent ensuite les investissements dans les infrastructures hydrauliques (barrages, digues, etc.), car la région de Kayes est particulièrement touchée par la sècheresse.

En fait, avec les années, les associations s'engagent de plus en plus dans des projets qui prônent un développement endogène et qui génèrent des revenus : la production vivrière, la production marchande, les activités agricoles (Lanly, 1998). Bref, les réalisations sont de plus en plus ambitieuses et transforment l'environnement socioéconomique des villages. Afin d'initier ces changements, les diasporas des associations se concertent d'abord pour définir le projet qu'ils proposeront par la suite aux villageois (Lanly, 1998). Le projet n'est pas d'emblée accepté, d'autant plus s'il est innovateur. Le dialogue et la concertation avec les autorités locales sont alors essentiels pour l'acceptation et le succès du projet, qui « deviendra véritablement l'affaire du village » (Daum, 1995).

Ces démarches des diasporas contribuent à initier un changement dans la communauté villageoise, à l'origine, les populations villageoises maliennes considéraient les programmes d'alphabétisation comme un outil d'assimilation du Nord, et les rejetaient donc fortement. Mais leur perception changea peu à peu sous l'influence des diasporas. Par leurs interventions, les OSIM en faisant valoir une autre approche, notamment par une alphabétisation en langue traditionnelle et dont les finalités sont multiples, ont, semble-t-il, permis d'annihiler ces résistances en faisant la promotion d'une éducation comme outil indispensable à toute forme de citoyenneté et de revendication de droits dans une région longtemps abandonnée par l'État malien et les agents internationaux de la coopération au développement, même si la situation a quelque peu évolué depuis (Blion, 2000, p. 8).

L'un des autres grands changements depuis le début des actions des diasporas est la prise en charge locale. Toujours selon l'enquête menée par Le FSP codéveloppement Mali (Gauvrit et Le Bahers, 2004 ; Lévy et Kaba, 2005), depuis les années 1990, la moitié des projets serait initiée depuis le Mali. « *On assiste à une véritable inversion de la dynamique engagée par les diasporas en France dans les années 1970, la plus grande partie du pouvoir décisionnel sur la réalisation et la gestion des projets étant transférée aux acteurs locaux*. »

Dans ce contexte, les actions que les membres de la diaspora entreprennent dans leur village ont aussi conduit à la création, par la population locale, de nouvelles associations ayant pour mandat de gérer les réalisations sur place. Ces associations villageoises deviennent ainsi de nouveaux espaces de décision et contribuent à l'émergence d'acteurs sociaux comme les jeunes et les femmes : « *[Les femmes] constituent en partie une alternative au conseil du village dans lequel elles n'ont que rarement le droit à l'initiative et très peu accès à des responsabilités* » (Daum, 1995).

En outre, même si le village demeure le territoire privilégié par les associations de diasporas pour initier des projets, de plus en plus d'associations villageoises d'une même région se regroupent en fédération pour travailler sur des projets à plus grande échelle dans le domaine des communications (p. ex., radio rurale), du transport, de l'hydraulique, de l'épargne et du crédit, de la formation, etc. (Daum, 1995 ; Lanly, 1998). Ces nouveaux partenariats basés sur une nouvelle coopération Sud-Sud font émerger de nouvelles formes d'identité. Une expérience initiée par des associations de migrants en France et qui touche cinq villages dans la région de Kayes a ainsi permis de tisser des liens entre des acteurs différents qui n'avaient jusque-là jamais travaillé ensemble : migrants et villageois, agriculteurs Soninkés et pasteurs Peuls, bénévoles villageois et administration locale (Liberté, 1998).

L'expérience de Kayes, ne représente en fait qu'une infime partie de la contribution des diasporas. Plusieurs de ces associations ont pour principales activités de subvenir aux besoins vitaux et à la survie des villages, et améliorent ainsi les conditions de vie de la population locale qui est souvent, rappelons-le, dans une situation de grande pauvreté. Mais certaines associations se distinguent en adoptant davantage cette démarche afin d'encourager la mise en place d'une réelle dynamique de développement sur le territoire. Non seulement elles ont permis, dans un premier temps, de diminuer la pauvreté, d'améliorer la qualité de vie de la communauté villageoise et d'instaurer ainsi des conditions favorables au développement, mais elles ont également réussi, dans un deuxième temps, à animer et à générer ce développement en lançant

des projets collectifs. Ces associations, quoiqu'encore peu nombreuses, nous permettent d'affirmer que les diasporas peuvent être d'importants agents de développement et de coopération au Sud. Plus encore, les diasporas se distinguent des autres acteurs de développement par leurs pratiques innovatrices de coopération internationale.

D'abord, puisque l'objectif des projets des associations de diasporas est l'amélioration de l'ensemble des activités humaines dans la communauté, les projets combinent tout à la fois la dimension sociale et économique, ce qui implique une répartition plus équitable de la richesse. Ces projets ne s'insèrent donc pas dans une logique marchande, comme c'est le cas généralement, mais s'appuient plutôt sur des valeurs de coopération et de solidarité. Il s'agit de logiques de l'action, de logiques de transformation sociale qui ne visent pas le profit mais le développement des communautés paysannes, la reproduction d'un tissu social menacé grâce à l'épargne, à la création de ressources et à des modes de redistribution originaux : les allocations de ressources se faisant selon des critères d'utilité sociale jugés primordiaux (Quiminal, 2002, p. 13).

Par ailleurs, la démarche des diasporas est ancrée au cœur même de la communauté et s'insère dans un processus de participation et de concertation. Les initiatives sont donc issues du milieu local : elles valorisent les ressources du milieu et renforcent la capacité d'agir des populations. Elles constituent un levier de développement puisque certaines connaissent un succès et donnent naissance à d'autres projets. Le développement se propage donc. Il s'agit en fait d'un développement local soutenu par l'international, qui engage et mobilise de multiples acteurs.

D'ailleurs, l'un des principaux impacts des associations de diasporas est cette capacité de mobilisation. D'une part, elles arrivent à mobiliser les populations villageoises d'origine, d'autre part, elles mobilisent la communauté de diasporas dans le pays d'accueil. Elles jouent donc un double rôle, celui d'agent de développement dans le pays d'origine et celui d'insertion dans le pays d'accueil (Blion, 2005). Leur capacité mobilisatrice ne s'arrête pas là, comme nous l'avons constaté avec l'expérience de Kayes. La mise en place des projets fait aussi intervenir de multiples acteurs du Nord comme du Sud (OSIM, population villageoise, associations villageoises, gouvernement du pays d'accueil et du pays d'origine, ONG, villes françaises, etc.) qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer et encore moins de collaborer. Cette mobilisation se distingue donc par un nouvel esprit : un esprit de concertation qui met à contribution différents acteurs dans des projets qui ouvrent de nouvelles voies à la lutte contre les inégalités et à la démocratisation du développement. Ces partenariats sont certes inédits, car ils s'inscrivent à

l'intérieur de nouveaux espaces d'échange interculturels et, comme le constatent plusieurs auteurs (Moninga-Gbogbu et De la Pena, 2002 ; Quiminal, 2002 ; Blion, 2005), ils contribuent à renouveler l'approche traditionnelle d'aide au développement, à relancer les débats sur les relations Nord-Sud et à identifier de nouvelles orientations de coopération. Bref, ils sont « *un trait d'union entre sociétés du Nord et sociétés du* Sud » (Blion, 2000). D'autant plus que les OSIM sont formées de diasporas du Sud, ce qui rééquilibre les rapports de force entre le Nord et le Sud dans le domaine de la coopération internationale.

Les diasporas peuvent en outre compter sur un atout indéniable comparativement à leurs confrères qui œuvrent au développement : elles connaissent à la fois les réalités du pays d'origine (les conditions locales, les langues locales, la culture, les structures, les réseaux, les gens, etc.) et celles du pays d'accueil. Plus que quiconque, elles peuvent donc adapter les projets aux réalités et spécificités du milieu, faciliter leur acceptation par la population locale et susciter une réelle dynamique de changement (Daum, 1998, p. 69).

D'autant plus que ces organisations sont autonomes, ce qui leur confère un grand pouvoir décisionnel. Elles peuvent ainsi choisir les projets et le domaine d'intervention à privilégier (économique, social, culturel, politique...), en collaboration bien sûr avec la population locale, sans être contraintes de s'inscrire dans un cadre préétabli. Une liberté dont les ONG ne disposent pas puisque leurs priorités doivent s'inscrire dans la vision de développement cautionnée par leur pays.

Ce qui caractérise également les diasporas, c'est qu'elles regroupent des diasporas qui sont originaires, en majorité, du même lieu, mais qui ont acquis différentes compétences dans leurs pays d'origine et d'accueil. Par le transfert de ces savoirs à leur communauté d'origine, elles favorisent donc le renouvellement des pratiques tout en initiant un processus de changement et de transition vers le développement (Quiminal, 2002). Les associations de diasporas génèrent également des retombées dans leurs pays d'accueil. Elles représentent, en effet, une nouvelle forme de citoyenneté puisque leur statut est reconnu et qu'elles jouent un rôle dans le processus de développement au Sud.

Ainsi, les OSIM sont devenues des incontournables dans le développement de leur communauté d'origine et ont démontré qu'elles étaient durables puisque plusieurs ont accumulé plus de trente-cinq ans de pratique, même si leur démarche était peu appuyée. Rappelons également que le financement des projets qu'elles ont initiés vient essentiellement de l'épargne des

diasporas. Plusieurs études viennent témoigner de leur succès en matière de développement. Parmi celles-ci, le résumé d'un atelier regroupant plusieurs experts énonce les facteurs de succès des initiatives des diasporas (Conseil de l'Europe, 2004), dont la durabilité des projets mis en œuvre, la capacité à rendre autonomes ses bénéficiaires, la capacité des projets à se reproduire eux-mêmes au-delà des structures porteuses, la localité et la globalité des projets avec un impact ici et là-bas, et la possibilité pour les bénéficiaires de s'approprier le projet.

5.5.3.5. Transferts individuels et *exo-financement* des projets collectifs

On distingue deux types de transferts : ceux qui sont effectués à titre individuel. Ils sont essentiellement consacrés à la prise en charge des besoins de la famille (alimentation, santé, mariage, baptême, construction de maison, etc.) et ceux destinés aux projets collectifs à travers les associations. Pour mieux comprendre l'impact de ces transferts sur le taux de croissance du Mali, nous faisons référence à une étude qui a été menée entre la France et le Mali en 2004 par L. Gauvrit, G/LBahers (2004). Cette étude portait sur 42 associations de diasporas maliennes en France, 31 villages et 21 communes au Mali. Il ressort de cette étude deux grandes périodes d'investissements des diasporas dans leur localité d'origine. La première période concerne les années 1970. Les migrants ont investi 8,1milliards de FCFA soit un coût total de 262 Millions de FCFA par village.

La seconde période s'étale de 1985 à 2004 ; Les diasporas ont investi dans 31 villages et 22 communes avec un coût total de 2,8 milliards de FCFA soit plus de 9 millions par village et par an. Au cours des dix dernières années, l'apport financier des diasporas maliennes en France se chiffre autour de 36 milliards de FCFA, soit « 3,6 milliards par an. Les différents secteurs concernés portent sur l'hydraulique, l'éducation, la santé, les projets agricoles, la construction de mosquées », etc.

5.5.3.6. Visite de projets réalisés par la diaspora malienne

La diaspora malienne est devenue le bailleur de fonds le plus fiable. Comme nous explique Paul Lorgène (2019) dans sa publication dans *Le Monde* du 15 décembre 2019, les diasporas contribuaient en 2018, par leurs envois d'argent, à près de 7% du PIB malien. Une manne qui permet de maintenir la consommation et un taux de croissance de près de 5%, malgré l'insécurité qui persiste depuis 2012 (offensive des groupes djihadistes fin 2012).

C'est aussi un facteur de stabilisation de l'économie. Soukeyna Kane (2018) la directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Mali, la Guinée, le Niger et le Tchad, basée à Bamako

précisait que « *ces transferts proviennent principalement de la France, du Nigéria et du Gabon* ». « En outre, si l'on prend aussi en compte les montants reçus par les canaux informels, les transferts au Mali représentent sans nul doute un facteur important pour le financement du développement dans ce pays ». (Le Monde, février 2019).

La diaspora malienne, majoritairement issue de milieux pauvres et sans qualification professionnelle, réinvestit dans le pays d'origine la majeure partie du capital financier accumulé dans le pays d'accueil. Le réinvestissement observé est essentiellement destiné au mieux-être local. Dans le pays Soninké, à l'ouest du Mali, les villages d'origine des émigrés connaissent ainsi des petits projets de développement local, en matière agricole et d'accès à l'eau et à l'électricité, pilotés par les membres de la diaspora. Les familles voient leur niveau de vie et leur condition de vie s'améliorer légèrement. Il n'existe pas ou peu, exceptées certaines trajectoires individuelles, de processus mimétiques avec les modes de consommation et les styles de vie des pays d'accueil dans lesquels la diaspora malienne évolue.

5.5.3.6.1. L'*exo-financement* : l'école primaire villageoise de « Nayelanké » région de Kayes (entretien avec le président de l'association annexe 4)

❖ Le résumé du projet

Cette école (figure ci-dessous) est construite dans la commune de Kayes, plus précisément dans le quartier de Kayesndi. Kayes est une ville de 137 368 hab. (2016), situé à l'ouest du Mali dans la région de Kayes. Elle occupe la zone frontalière avec le Sénégal. L'affluent de la Falémé sépare les deux pays. La superficie de la région de Kayes est de 22 190 Km, la ville de Kayes est située à 610 km de la capitale économique Bamako. Le quartier de Kayesndi a une population de 18780 habitants avec des activités informelles telles que l'agriculture, l'élevage et la pêche. L'environnement éducatif est composé de 10 collèges, six lycées secondaires, 17 écoles primaires dont dix de l'école publique et sept de l'école privée.

Le Mali n'a pas atteint les objectifs fixés par les Nations Unies qui ont adopté la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour lesquels le pays s'est engagé lors du sommet du Millénaire à New York en 2000. Dans la pratique, bien que la politique nationale ait prévu des agences d'appui au développement dans toutes ces zones, les financements n'ont pas suivi. Certaines écoles n'ont pas été construites. C'est ainsi que l'association DIAKITE souhaite apporter sa contribution pour parvenir à une égalité entre les femmes et les hommes, donner les mêmes chances aux uns et aux autres, en construisant et rénovant des écoles dans des zones reculées du mali. 60% des élèves de l'école maternelle Nayelanké sont des filles.

L'école primaire et secondaire de « Nayelanké », école communautaire, est un complexe scolaire, créée en 2008-2009 construit sur les fonds propres du migrant Sékou Diakité est composée d'un jardin d'enfants, d'une école primaire allant du premier cycle de la première année à la sixième année avec six classes dont 25 élèves par classe ; d'un collège de second cycle allant de la septième année à la neuvième année avec 4 classes dont 30 élèves par classe. A la fin de ce cycle, les élèves passent le DFE (diplôme d'études fondamentales) pour rentrer au lycée. Le coût total de l'école était de 30 millions de FCFA.

Figure 20 : L'école de Kayesndi

- Le coût de fonctionnement

Les familles payent 2000 FCFA par mois pour le jardin d'enfants gardé par deux monitrices. Le total des recettes est de 6 millions FCFA par an. Les dépenses (eau, électricité, salaires, entretien, achat de consommables) sont d'un million par an. Les frais de gérance qui demeurent toujours trop élevées s'élèvent de 4 à 5 millions de FCFA/an. Ces frais mettent en difficulté l'école qui n'arrive pas à faire face à ses charges. De même, une convention avec un centre de santé communautaire a été signée entre le centre et l'école et l'association des parents d'élèves.

5.5.3.6.2. Les diasporas maliennes de véritables agents de développement

Nous constatons alors qu'une faible proportion des transferts est destinée à la réalisation d'un projet collectif. L'argent est en effet en grande majorité transmis directement aux familles, avec certains impacts, comme nous l'avons constaté au début de ces travaux de recherche. Toutefois,

la réalisation de projets collectifs contribue à multiplier les retombées : amélioration des conditions de vie, diversification et renouvellement des pratiques, animation d'une dynamique locale et stimulation d'un développement de nature endogène, valorisation des ressources du milieu, répartition plus équitable de la richesse, mobilisation dans le pays d'accueil et celui d'origine, démocratisation du développement, émergence d'une société civile au Sud, contribution à l'émergence de nouvelles formes de partenariat et d'une nouvelle coopération Nord-Sud. Il faut donc valoriser ce type de transfert, « l'exo-*financement* », qui a d'ailleurs pris de l'expansion au cours des dernières années avec l'émergence des OSIM.

À cet égard, la contribution des diasporas dans le développement et la coopération au Sud est de plus en plus reconnue par les autres acteurs du développement et suscite un intérêt croissant. Chez les gouvernements, notamment en France, on observe également une certaine volonté de définir des mécanismes pour renforcer la contribution des Africains de la diaspora au développement du continent africain. Dans une étude où elle dressait le bilan des politiques dans 49 pays, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) concluait en 2005 que les gouvernements affichaient de plus en plus leur intention de favoriser des moyens novateurs pour permettre à leurs diasporas d'agir en tant qu'agent du développement. Liant les recommandations aux actes, certains programmes sont également nés pour mobiliser et appuyer les diasporas dans leur démarche : la politique de codéveloppement, le programme Migration pour le développement en Afrique (MIDA) de l'Organisation internationale pour les migrations, le programme transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés nationaux (TOKTEN) du PNUD, etc. (Ammassari, 2004). Tous les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à l'exception du Nigeria, ont adopté la convention, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte-d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Sierra Leone et le Togo.

Les auteurs insistent également sur l'importance d'adopter des mesures pour améliorer les conditions de vie et de travail des diasporas dans le pays d'accueil. Les conditions d'accueil influencent en effet la capacité des associations de diasporas à investir dans leur pays d'origine (Chikezie, 2002, p. 12). Actuellement, les conditions qui prévalent sont difficiles pour les nouveaux arrivants, sans parler des conditions de vie des immigrés clandestins. Mais ce constat est valable également pour le pays d'origine au Sud, où l'environnement économique, social et politique est souvent peu favorable à la valorisation de l'*exo-financement* des projets et des transferts migratoires. Or, l'une des conditions du succès des projets initiés par les diasporas et

par les communautés villageoises est l'engagement ou du moins l'appui des gouvernements en place. Ces relations sont parfois indispensables pour initier un réel développement et de changement.

Par ailleurs, les diasporas jouent de multiples rôles et sont de véritables agents de développement. Cependant, les partenariats restent une stratégie à valoriser. Ils sont devenus quasi indispensables pour démarrer des projets de grande envergure, mobiliser d'importants capitaux et accéder à une expertise. L'identité et la spécificité des associations de diasporas ne doivent toutefois pas être remises en question dans ces partenariats. Une véritable coopération est souhaitable. Une coopération qui permettra également aux diasporas d'avoir accès à l'information, à des bases de données et à la formation dans l'élaboration de leurs projets, dans le fonctionnement en mode partenariat, en gestion, etc.

En outre, l'épargne des migrants est peu valorisée. Les sommes épargnées, qui constituent d'importants montants, sont placées dans des comptes à taux d'intérêt modeste, tout simplement parce que le système bancaire n'offre pas de services adaptés aux besoins des diasporas (Daum, 1995). De plus, les diasporas n'ont pas accès au crédit pour le financement de leurs projets : « *Les banques françaises ne financent pas les initiatives à l'étranger et aucun établissement d'Afrique subsaharienne ne prête à un coût raisonnable à un migrant qui souhaite investir. Il faudrait inventer des mécanismes de garantie transfrontalières* » (Les Echos, 2006). Pour valoriser l'épargne des diasporas, il existe quelques alternatives aux organisations traditionnelles de finance : les tontines, les mutuelles d'épargne et les caisses villageoises. Mais elles sont encore trop peu nombreuses. Ce secteur devrait être aussi valorisé.

Chapitre 9. Résultats et discussion

Nous allons maintenant présenter quelques résultats de notre enquête (dans un premier temps, enquête auprès des Présidents des associations ivoiriennes, sénégalaises et maliennes, membres du bureau associatif et auprès des non-membres et dans un second temps auprès d'autres associations). Ceci, à partir d'une première analyse de contenu. Cependant, ces premiers résultats seront à affiner avec d'autres entretiens réalisés d'une part avec des Bailleurs, tels que le FORIM, L'AFD, les institutions telles que l'OIM, la D.G.I.E (Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur), les Ambassades (Ambassade de France en Côte d'Ivoire), (Ambassade de Côte d'Ivoire en France) et d'autre part avec les porteurs de projets lors de la visite des projets diasporiques sur le terrain en Côte d'Ivoire.

1. L'analyse empirique des déterminants de la diaspora

1.1. Le questionnaire et la méthode d'analyse

Il n'y a pas de recettes pour rédiger un guide d'entretien, tout au plus quelques règles à respecter, dont l'adéquation à l'objet de recherche. Le chercheur a intérêt à subdiviser sa question de recherche en mini-questions qui constitueront les thématiques du guide (Gavard-Perret et al. 2012, p.116).

Pour mieux comprendre les comportements des membres d'une diaspora, leurs motivations à effectuer de l'*exo-financement* de projets dans leur pays d'origine, le type de liens maintenus et entretenus avec le pays d'origine, les contacts établis entre les migrants eux-mêmes dans le même pays d'accueil mais aussi leurs avis sur le rôle de la diaspora dans le développement du pays d'origine et sur les pratiques diasporiques (réseaux, organisation, le processus de l'*exo-financement)*, nous avons réalisé une étude de terrain sur trois diasporas : deux diasporas à maturité (sénégalaise et malienne) et une diaspora émergente (ivoirienne).

Nous avons opté pour des entretiens ouverts et semi-directifs (entretiens individuels et collectifs) avec les diasporas sénégalaises et maliennes (10 entretiens) de même la diaspora Ivorienne (50 entretiens). Notre guide d'entretien est constitué de questions ouvertes laissant la latitude au répondant de relater en profondeur les situations évoquées. Notre recherche ayant une visée exploratoire et explicative, nous n'avions pas voulu orienter les réponses de nos

informateurs, mais plutôt leur permettre de développer des réponses à des thèmes spécifiques. Par ailleurs, nous avons relancé nos interlocuteurs à chaque fois que nous estimions qu'un point évoqué mérite plus de détail et plus de précision.

Ainsi, nous avons construit trois guides d'entretien : un guide d'entretien individuel, un guide d'entretien collectif, et un guide d'entretien avec les bailleurs de fonds. Les guides se composent de questions qui permettent de toucher en profondeur le profil des membres de la diaspora impliqués directement ou indirectement dans le projet ainsi que dans le processus de l'*exo-financement*. Notre guide d'entretien individuel s'adressait aussi bien aux porteurs de projet et aux non porteurs. Dans le cadre de l'entretien individuel, nous avons adopté la technique de récit de vie où nous demandons des informations générales (âges, sexes, nationalité, secteur(s) d'activité), parcours de migration, processus de l'*exo-financement* du projet.

Concernant le processus de *l'exo-financement*, nous avons porté notre intérêt sur l'origine du projet (à quel moment l'idée de projet a émergé), sur la phase de recherche de financement, (quels acteurs et quelles ressources doit mobiliser le porteur de projet ? Comment a-t-il mobilisé ces acteurs et ces ressources ?), sur l'organisation et la gestion de l'*exo-financement*.

Pour aller plus loin, nous avons demandé au porteur de projet de donner son appréciation sur l'*exo-financement* du projet, sur le rôle de chacun des acteurs ainsi que les conditions, les contraintes de réalisation du projet dans le pays d'origine. Le récit de vie du porteur de projet en l'occurrence, le président de l'association nous a permis de comprendre en profondeur les contextes et les processus par lesquels passe le projet diasporique, son *exo-financement*.

L'interrogation rétrospective n'est pas sans biais. En effet, en interrogeant des personnes sur leurs actions passées, on s'expose à trois biais : (1) un biais de mémoire sélective (c'est-à-dire l'individu interrogé, n'attache de l'importance qu'aux seuls éléments dont il se souvient) (2) un biais de désirabilité sociale (les réponses de l'interviewé sont orientées vers l'image qu'il souhaite que le chercheur garde de lui) et (3) un biais[30] de rationalisation (l'interviewé aura une tendance à rendre cohérents les phénomènes qu'il évoque).

Mais, nous avons eu le sentiment que tous les porteurs de projet que nous avons interviewés ont répondu de manière honnête et franche. Nous pensons que cela est dû à la confiance que nous avons pu instaurer entre nous et les interviewés. Nous avons aussi été recommandés pour

[30] N. Buga : thèse Les diasporas comme ressources d'intégration dans l'économie mondiale (2011)

la plupart des cas notamment par l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France pour la diaspora ivoirienne.

Toutefois, nous nous sommes retrouvés avec des personnes qui, pour la première fois, sont en face d'un chercheur qui s'intéresse à leur parcours migratoire et à leurs projets, ce qui créait un sentiment de méfiance. Pour contrer cette méfiance, j'ai dû me rendre utile en apportant mon expertise sur la gestion et le montage des projets. J'ai réussi aussi à m'adapter à leur environnement, à leur vocabulaire en quelque sorte à m'immerger dans leur écosystème. Ayant vécu 20 ans en Côte d'Ivoire, je me suis facilement familiarisé. Ceci nous permettait de faire le tour de tous les aspects du processus d'*exo-financement* afin d'identifier les facteurs clés de succès, voire d'échecs du projet.

Pour terminer, nous demandons au porteur du projet de donner sa perception du succès du processus d'*exo-financement* en posant huit (08) questions (cf. Guide d'entretien, Annexe 4, p.378 et s.). Également, nous avons voulu palier au biais de rationalisation déjà évoqué en adoptant une posture mixte à la fois professionnelle et familiale selon les situations. Les 3 tableaux synthétiques ci-dessous reprennent les caractéristiques des porteurs de projet de la diaspora ivoirienne, des associations de cette diaspora et enfin des accompagnants ou Bailleurs de fonds habilités à les accompagner à la rédaction du cahier de charges du projet.

Tableau 15 : Classification catégorielle des porteurs de projet, personnes physiques
(Voir annexe n°4, p.378).

Porteurs de projet	Tranche d'âge	Niveau d'études	Secteur d'activité	Parcours de vie Transfert vers le pays d'origine
P1	52 ans	Primaire	Fonctionnaire	Arrivée en France en 1989, aidée par des proches, intervient auprès d'autres associations, Transfert ponctuel pour la famille
P2	Plus de 60 ans	Secondaire	Industrie chimique	Arrivé en France en 1974, par lui-même, issu de parents modestes, le rêve d'un Eldorado nous a poussé à quitter le pays. Aujourd'hui pour des raisons de santé n'envisage pas un retour. Je fais des transferts ponctuels en fonction de la situation de la famille.
P3	60 ans	Une licence	« Gérer la migration par l'emploi »	Arrivée en France en 1990, aidée par ses proches, ce qui a motivé mon départ est la première crise ivoirienne. Ce qui m'a fait prendre conscience :

				« C'est de mettre en évidence l'apport des migrants pour le pays d'accueil ». Dans le pays d'origine, une certaine reconnaissance de la part de la communauté. Transferts ponctuels selon la situation familiale.
P4	56 ans	Secondaire	Sécurité incendie	Arrivé en France depuis 2000, par mes propres moyens depuis la première crise ivoirienne, a acquis un certain statut en France, avant la migration, fonctionnaire dans l'armée de l'air est venu seul pour le recoupement familial, j'avais de la famille installée dans le pays d'accueil. Transferts réguliers pour les besoins de la famille restée au pays de départ.
P5	47 ans	Secondaire	Dans l'évènementiel	Arrivé dans les années 2000, en France, en 1997, en France, au pays Bas, a été aidé par ses proches, avait de la famille installée dans le pays d'accueil. Parti à 22 ans, car mon pays avec une crise politique et économique m'offrait un avenir sombre. Transferts ponctuels pour les besoins domestiques et l'éducation de mon fils resté au pays.
P6 (vice-Présidente)		Secondaire	Employée dans un supermarché	Arrivée en France depuis 1982, pour un recoupement familial. Avant, je visitais mon pays tous les deux ans, aujourd'hui tous les ans. Transferts mensuels pour les besoins domestiques de la maman et de l'éducation (rentrée scolaire) de ma petite sœur restée au pays. Donne aussi ma participation aux associations de famille (les tontines).
P7	60 ans	Secondaire (a suivi ses études en France)	Fonctionnaire	Arrivé en France en 1981, a bénéficié une bourse d'études de son pays, a été pris en charge par la Coopération française, ce qui a motivé mon départ : c'est par nécessité.
P8	50 ans	Universitaire	Enseignant dans le secondaire	Arrivé en 1985, avant l'instauration des visas en 1986, a poursuivi ses études en France, jusqu'au « BACHELOR », a été aidé par ses parents qui étaient des hauts cadres (enseignants) et voulaient offrir à leur fils une carrière professionnelle. Transferts d'argent ponctuels à la famille restée au pays.
P9	62 ans	Secondaire	Aide-soignante	Arrivée en France en 1977, j'ai suivi ma tante qui travaillait à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France. Transferts mensuels pour les besoins domestiques de la famille et pour mes trois enfants orphelins en charge.

P10	Plus de 40 ans	Secondaire	Animatrice d'enfants handicapés	Arrivée en France en 2005, aidée par la famille, ce qui a motivé mon départ c'est la perte d'un être cher, mon mari, je n'ai pas pu cependant faire le recoupement familial. Depuis l'Afrique, j'aidais les gens bénévolement. Transferts mensuels pour les besoins domestiques.

Tableau 16 : Caractéristiques des associations, porteurs de projets (échantillon)

Associations (Date de création, membres)	Partenariat	Secteur d'activité	Objectifs	Type de projet
(Association Espoir de vie) Créée en 2014 20 membres actifs	-Une ONG qui s'occupe des enfants défavorisés. -la commune de Chatillon	Santé	Soutenir les personnes souffrant d'insuffisance rénale En France visiter les malades Prodiguer des conseils sur la maladie rénale S'occuper des enfants démunis, des orphelins.	Don du matériel de dialyse à offrir à un malade. Offrir des séances de dialyse.
AFFI (Association franco-ivoirienne) Créée en 2011 15 membres actifs	Associations locales en CI. Collectivité Territoriale 14 -ème Arrondissement).	Santé	Soutien aux malades atteints de drépanocytose. Organiser des activités dans le pays d'accueil, informer sur la drépanocytose auprès du pays d'accueil.	Exercer la solidarité envers les membres et aussi en fonction des demandes et besoins au niveau de la Côte d'Ivoire.
ARC-CIF (Amicale de ressortissants du centre de la Côte d'Ivoire) Créée en 2000 20 membres (tous baoulés du centre de la Côte d'Ivoire)	Affiliation à une confédération BERA en cours.	Social et l'entraide	Entraide auprès des membres de l'association	Pas de projet de développement
METISHIMA « Révélateur de talents d'ailleurs » Créée en 2006 10 adhérents actifs 100 membres non actifs N'est pas ethnique Ni communautaire Le fonctionnement se rapproche à une entreprise privée	Conseil départemental de Marne. Commune de Paris. RATP. Fondation Caritas Fondation BNP Paribas. Fondation Jérôme Gayet. Ministère de l'Éducation de CI et de l'inspection générale de Guiglo.	Formation Éducation	Missions dans le pays d'accueil. La valorisation des compétences et aptitudes professionnelles acquises dans le pays d'origine – l'intégration par l'emploi.	Rénover les écoles primaires en zones rurales en Côte d'Ivoire. Un projet d'auto- Suffisance alimentaire e Côte d'Ivoire. Dans le pays d'accueil : l'intégration par l'emploi : (sensibiliser les dirigeants Recruter des personnes réfugiées).

« Association des ressortissants de la sous-préfecture de SIFIE ». Créée en 2002, 50 membres actifs	L'École nationale des télécommunications. La PHP des hôpitaux de Paris.	Social Éducation	L'entraide auprès des membres et leur famille. Organiser des sorties culturelles avec les membres et leurs familles.	Construire un bloc opératoire. L'association est chargée de construire le bâtiment qui va abriter les patients.
La maison internationale de la région de l'Agneby-TIASSA. Une fédération Créée en 2015 Comprend 7 associations Sud-est 300 membres actifs	Association des conseils régionaux de la Francophonie. Conseil Régional Haut de France. Conseil régional Rohn-Alpes. Conseil régional de l'Agneby-Tiassa ;	Écologie et développement durable.	Le vivre ensemble. Favoriser le vivre ensemble de la Diaspora. Actions de solidarité humanitaire. Investissement dans le département d'Agboville.	Créer un centre de formation de football, une manière de sortir les jeunes de la rue. (Une insertion par le football. Le foot-école).
ESSIEHOUM « Faisons connaissance » Créée en 1989 60 membres actifs Ressortissants du centre (Yamoussoukro) Parler la langue Baoulé.	Le maire de Yamoussoukro, La commune de Yamoussoukro.	Humanitaire	Au début, porter de l'entraide aux membres de L'association (décès, voyage…). Tout est ralenti depuis deux ans. Ne pas rester isolés, former une nouvelle famille, se rapprocher aux gens de la communauté.	Rénover des orphelinat faire un recensement dans les villages pour connaître leurs besoins.
2 A-CDO Aménagement la cité de la diaspora à Ouragahio- CI. Département de Gagnoa. Créée en 2019 200 membres potentiels. Membres de de fait qui sont de la région de Gagnoa.	Le département de la Somme (France)° Le maire de la ville de Gagnoa (CI).	Humanitaire L'entraide	Défendre les intérêts des membres. Chercher les moyens pour aider les communautés locales.	Une ambulance, aide octroyée offerte par le département de la Somme, pour le village d'Ouragahio, les Frais d'expédition financés par l'association.
CINPAC Communauté des Ivoiriens du Nord pas de Calais Créée en 2012 6 membres fondateurs	Le patronnat en CI, Enseignement Catholique des partenaires Canada/France.	Enseignement et formation professionnelle.	Organiser des Évènements culturels en partenariat avec des établissements professionnels français.	Dons scolaires et sanitaires pour tout le pays CI. Plus 150 brancards de pompiers. Projets en cours : EWARDS de la formation professionnelle en RDC. Les olympiades des métiers sur tout le continent africain.
EMBELO « Tient ma main »	La communauté de Vavoua, la sous-préfecture de Sitifla.	Social	Participation à des activité culturelles organisées par la mairie de la verrière.	En 2016, un Cyber bibliothèque financé par

Créée en 2012, 20 membres actifs	Financement FORIM, pour un projet. Pour les autres actions, financement ARAMIS. La mairie de la Verrière. Cotisations des membres. Le Conseil d'Ile de France.		Aider les villageois dans l'auto-suffisance alimentaire.	ARAMIS dans le lycée moderne de Vavoua. Après les évènements en Côte d'Ivoire en avril 2011, les villageois avaient d'énormes difficultés pour avoir accès aux soins. Il fallait soutenir les villageois dans l'accès aux soins. Projets en cours : S'occuper des filles mères, ouvrir un orphelinat à Bouaflé, région de la Marahoué.
« Les Ivoiriens de l'Eure dévoués pour la paix » Créée en 2011, 45 membres actifs Ouverte à toutes les nationalités.	Le Maire D'Evreux,	Humanitaire, Social,	Accompagner les nouveaux arrivants, Démarches administratives, Soutien (nourriture, santé et hébergement).	Envoie de jouets, fournitures scolaires aux élèves d'Abidjan, de Yopougon et de Guiglo CI. Projet en cours : Construire un orphelinat à Bouaflé CI.

Voir Annexe n° 4 sur les entretiens, p.378 et s.

Tableau 17: Caractéristiques des accompagnants (Bailleurs, ONG, Institutions) des porteurs de projets

1). Nous avons insisté sur le fait qu'il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse, et que nous garantissons une entière confidentialité. Nous demandons également leur accord pour l'enregistrement.
2). Situation de l'accompagnant : âge, sexe, domaine d'expertise, compétences, expérience, porteurs de projets ivoiriens accompagnés, pourcentage de réussite.
3). Nous demandons à l'interviewer de présenter le processus d'accompagnement. Quels sont les difficultés rencontrées ?
4). Quels sont les critères d'évaluation du succès du processus d'accompagnement, du succès du projet, nous demandons à l'accompagnant de donner à ses prestations une note de 1 à 5.

1.2. La structure du questionnaire pour les entretiens individuels (annexe 4)

Le questionnaire a été structuré en 7 parties contenant 49 questions à choix multiples qui donnent aussi la possibilité aux répondants d'apporter des précisions.

- Le premier groupe *informations générales* (9 questions) cherche à recueillir des informations sur l'âge du migrant, l'état -civil, son installation dans le pays d'accueil, le niveau d'études ;

- Le deuxième groupe *choix de l'émigration* comporte 7 questions sur les motivations de départ à l'étranger, les objectifs à atteindre dans le pays d'accueil, les critères de choix du pays d'accueil et les projets de visite et de retour ;
- Le troisième groupe *informations dans le domaine d'activité* à travers 4 questions fournit des informations sur la catégorie socioprofessionnelle des migrants, le secteur d'activité, le contrat de travail. Ces données qui visent à montrer si le niveau d'intégration professionnelle dans le pays d'accueil explique la disponibilité des migrants de participer aux activités des structures diasporiques et d'être davantage impliqués dans les projets de développement du pays d'origine.
- Le quatrième groupe *contacts avec le pays d'origine* englobe 10 questions qui cherchent à identifier le type et l'ampleur des liens avec le pays d'origine, les moyens de communication utilisés pour garder le contact avec les personnes restées au pays. Ces données renseignent sur l'intensité des visites au pays d'origine et le but du voyage afin de détecter dans quel domaine d'activité du pays de départ, les membres de la diaspora apporte de l'expérience acquise à l'étranger.
- Le cinquième groupe *Structures diasporiques* (7 questions) vise le repérage des organisations diasporiques existantes dans les pays d'accueil, leurs activités, le statut membre ou non du répondant, le degré de formalisation des diasporas mais aussi l'existence des réseaux entre la diaspora et le pays d'origine qui facilitent la diffusion de diverses ressources vers le pays de départ mais aussi permettent aux membres de la diaspora de se tenir informées sur les actualités de son pays. Nous nous intéressons au type de contacts qui se nouent entre les membres de la même communauté comme signe d'évolution des réseaux diasporiques secondaires.
- La sixième rubrique *Opinions sur le rôle de la diaspora* (4 questions) est axée sur l'identification des perceptions des migrants concernant la contribution du groupe ethnique au développement du pays d'origine, leurs opinions sur les domaines dans lesquels la diaspora génère des effets positifs.
- La dernière rubrique *Transferts réalisés vers le pays d'origine* par le biais de 5 questions livre des informations sur le type de ressources que la communauté diasporique peut envoyer vers le pays d'origine : les ressources financières (les remises de fonds), leur finalité et les ressources non financières que les migrants pensent envoyer, leur fréquence, l'*exo-financement* de projets réalisés vers le pays d'origine. Les réponses liées à cette rubrique permettront de montrer pour quel usage (consommation ou investissements) les ressources financières sont allouées selon le type de membres qui

réalisent les transferts de fonds ainsi que leur capacité à envoyer des ressources non financières.

1.2.1. Le déroulement des entretiens

La qualité des données collectées dépend de la conduite de l'entretien (Gavard-Perret et al., 2012, p.117). A cette étape de notre recherche, nous avons, d'abord, mobilisé des outils pour la collecte de données, ensuite fixé le lieu de l'entretien en commun accord avec l'interlocuteur et enfin, en ayant recours à un enregistrement audio.

1.2.1.1. L'enregistrement audio

L'enregistrement permet de se concentrer sur l'animation de l'entretien et les relances, sans se préoccuper du risque de manquer certaines informations (Ibert et al. 2001 p.181). Il permet au chercheur d'entrer dans les détails près, des interviews. Le sociologue Deslauriers disait en 1987 : *« écouter les bandes enregistrées aide à identifier et à corriger les défauts de mon style d'entrevue. En plus, la parole de la personne est fixée, telle qu'elle nous l'a communiquée, et le chercheur n'a pas à craindre que sa mémoire ne flanche : il pourra toujours revenir rapidement au texte de l'entrevue et la retrouver, tel qu'il l'a laissée* ».

Lors de la démarche d'accès au terrain, nous avons insisté dans les courriers et lors des entretiens avec les premiers responsables du terrain, sur l'assurance de la discrétion et de la confidentialité. Ainsi, avant de commencer l'entretien, il nous fallait garantir l'anonymat aux personnes interrogées. Premièrement, nous avons indiqué à l'interroger qu'il ne s'agissait pas d'étudier son cas particulièrement, mais de recueillir plusieurs témoignages et d'identifier les points de convergence et de divergence ; son témoignage se trouvera noyé dans les autres.

Deuxièmement, nous avons indiqué qu'aucun nom n'apparaitra dans les résultats. Cependant s'il nous revenait obligatoire de mentionner le nom de tel ou tel, une autorisation préalable sera demandée de leur part. Nous avons aussi promis aux informateurs désireux de voir les résultats de l'étude, qu'ils seront invités à la soutenance de façon spéciale s'ils le souhaitent.

Nous notons sur le guide d'entretien imprimé et le tableau de bord toutes les idées supplémentaires qui apparaissaient avant ou après l'entretien afin que celles-ci fassent l'objet de codification au même titre que les verbatims.

Pour s'assurer de la représentativité de l'échantillon, plusieurs méthodes de collecte de données ont été appliquées. Nous avons commencé par classifier les membres de la diaspora ivoirienne

par les principaux éléments : l'insertion dans les réseaux nationaux de la communauté ethnique, notamment dans les structures formelles, le caractère intentionnel ou non-intentionnel des ressources vers le pays d'origine. Dans la procédure de création de l'échantillon, nous tenons compte de ces critères pour pouvoir identifier les catégories de membres afin de voir si le niveau d'intégration professionnelle et sociale explique la participation aux groupements formels et si l'impact des ressources envoyées se manifeste différemment en fonction du type de membres et si le projet diasporique à travers l'*ex-financement* est impacté par l'organisation associative et en réseaux des diasporas.
Les membres actifs ont servi de point de départ à la constitution de l'échantillon. Premièrement, le questionnaire a été envoyé aux responsables des associations diasporiques. Les contacts des membres actifs des associations ont été obtenus auprès des services diplomatiques (l'ambassade de Côte d'Ivoire en France) dans le pays d'accueil.

Dans cette thèse, le terme « diaspora » utilisé pour la communauté ivoirienne se réfère à toutes les personnes originaires du pays d'origine, la Côte d'Ivoire ayant un lien réel ou imaginaire avec ce pays. Le questionnaire a été envoyé par mail avec un message d'accompagnement expliquant les objectifs de ce travail de recherche ainsi qu'une note portant sur la préservation de l'anonymat des répondants et la non-diffusion des réponses aux autres personnes ou institutions. Certaines fois, en plus de l'expédition par la voie électronique, le questionnaire a été rempli lors de la participation aux réunions formelles et informelles des membres organisées par les associations. La plupart de membres de la diaspora parle français.

D'une part, la recherche des informations qualitatives sur le comportement des membres de la diaspora, sur les activités et les projets des associations diasporiques, sur l'*exo-financement* des projets diasporiques dans leur pays d'origine et d'autre part, l'inexistence d'une base de données sur les migrants dans le pays de destination choisis, le manque d'habitude de ces personnes à participer à ce type d'enquête, les difficultés rencontrées pour les motiver à répondre, leur méfiance sur l'utilisation des informations fournies nous ont conduit à opter pour une analyse qualitative en questionnant 50 personnes de la diaspora et 50 associations diasporiques. Cet échantillon a été choisi sur une liste de 150 associations fournies par l'ambassade de Côte d'Ivoire en France.

1.2.1.2. Méthode de recherche des membres actifs

Nous considérons comme membres actifs d'une diaspora, ceux qui jouent le rôle central dans la création des structures formelles de la diaspora et ont une forte volonté de participer au processus de développement du pays d'origine à travers la mise en place des projets adressés à un public plus large des non migrants restés dans le pays d'origine. Ils sont les catalyseurs de la consolidation de la diaspora en organisations formelles qui revêtent le plus souvent la forme d'association. Pour la diaspora ivoirienne, la liste des associations obtenue auprès de l'ambassade de Côte d'Ivoire en France a été complétée par des recherches supplémentaires sur internet.

Généralement, les associations diasporiques disposent d'un site internet où on peut trouver les contacts des responsables à qui nous avons envoyé le questionnaire et qui l'ont fait circuler au sein de l'association ou du réseau mais aussi de leur entourage qui compte également des migrants non-membres du groupe formel.

Cette analyse empirique nous permet d'obtenir des informations qualitatives nouvelles sur les opinions des membres des diasporas concernant leur apport au développement des pays d'origine, de vérifier l'hypothèse qu'en fonction du type de membres, les effets bénéfiques générés par les *exo-financements* des projets diasporiques sur le pays d'origine se manifestent d'une manière différente et de confirmer qu'à long terme la diaspora représente une ressource importante pour le développement du pays d'origine.

Avant de passer à l'analyse des effets générés par les diasporas sur le pays d'origine par l'*exo-financement* des projets, il convient de comprendre le fonctionnement d'une diaspora et ses particularités. Comme d'autres auteurs, Brown (2000) remarque que l'option diaspora est basée sur le concept des réseaux qui sont définis comme la totalité des contacts ou des relations entre des acteurs individuels ou des groupes. Dans un premier temps, les liens se tissent entre les membres d'une même diaspora en évoluant ainsi vers des structures organisées telles que les « associations », « les confédérations », comme les réseaux de professionnels spécialisés dans divers domaines qui peuvent jouer un rôle important dans la mobilisation des ressources en faveur du pays d'origine.

Nous mettons aussi en évidence quels types de rapports se créent au sein de la diaspora avec le pays d'origine, en montrant qu'ils peuvent être de manière informelle, ou de façon formelle à travers les réseaux diasporiques formalisés qui, en collaboration avec le pays d'origine,

organisent des conférences, des séminaires, etc. Dans les deux cas, les diasporas en tant qu'individuels ou acteurs collectifs dans le cas des réseaux, représentent l'interface qui approche les pays d'accueil avec les pays d'origine à travers l'échange d'information, de connaissances qui a lieu dans les deux sens entre les pays. Ainsi, les réseaux diasporiques constituent l'infrastructure qui facilite la transmission des flux d'information et de connaissances.

1.2.1.3. Méthode de recherche des membres latents

Les membres latents et les membres passifs de la diaspora sont plus difficiles à repérer à cause de leur participation réduite aux activités des structures formelles (associations). Selon notre définition des membres latents, il s'agit de migrants qui ne jouent pas un rôle actif dans la consolidation des groupements formels mais ils peuvent être entrainés occasionnellement par les membres actifs pour participer aux activités menées par les associations diasporiques existantes. Les membres latents envoient diverses ressources aux proches qui sont restées dans le pays d'origine afin d'améliorer leur niveau de vie ou créer des entreprises mais ils participent indirectement au développement du pays d'origine à travers les effets bénéfiques non-intentionnels. Ils s'organisent généralement en réseaux informels mais peuvent prendre part à la vie des structures diasporiques quand les membres actifs les sollicitent.

De même, les liens tissés à travers internet constituent une nouvelle forme de réseau social où la diaspora a la possibilité de multiplier les contacts, de diversifier les sources d'information et les possibilités de réaliser soit un projet individuel soit un projet collectif adressé à la communauté diasporique ou du pays d'origine. C'est une manière novatrice de développer et d'utiliser ce que Granovetter (1973) appelle « des liens faibles » et de consolider « les liens forts » malgré la distance géographique. L'espace virtuel devient une plateforme de rencontre entre tous les membres de la diaspora où les actifs mènent des campagnes de mobilisation de ressources de la communauté de migrants à une échelle plus large pour l'organisation de divers événements dans le pays d'accueil et des projets de développement pour le pays d'origine. Les latents comme les passifs communiquent plus souvent avec leurs interlocuteurs du pays d'origine et sont susceptibles d'entrer en contact avec d'autres migrants qui ont les mêmes origines.

Dans ce chapitre, nous cherchons à apporter des éclaircissements sur le terme diaspora après l'analyse des définitions déjà existantes. Nous proposons, aussi de voir comment la diaspora fonctionne et qu'elles sont les structures qui permettent la consolidation et l'ampleur de son

impact sur le pays d'origine. Dans le tableau ci-dessous, on présente l'expérience de deux diasporas bien structurées : sénégalaise et malienne et d'une diaspora en voie de consolidation : la diaspora ivoirienne. Ce qui nous permet de vérifier les caractéristiques des communautés diasporiques qu'on présente dans notre définition et de montrer que même si les diasporas se trouvent à des niveaux différents de structuration, elles constituent une source de développement pour le pays d'origine qui doit être identifiée et valorisée.

2. Regard croisé sur l'histoire et l'organisation des trois diasporas

Tableau 18 : Caractérisation des Diasporas Ivoiriennes, Sénégalaises, Maliennes

Critères / Diasporas	Appartenance au groupe d'origine	Identification par nécessité	Diaspora émergente ou à maturité (bien structurée)
Ivoirienne	Reconnait les valeurs culturelles héritées du pays d'origine	Identification tant par nécessité : (pour apporte l'entraide aux membres de l'association).	Diaspora émergente (en structuration)
Sénégalaise	Sentiment construit par les expatriés au cours de l'évolution de la diaspora.	Initialement, identification par nécessité afin de surmonter les difficultés dans le pays d'accueil et aussi contribuer à la consolidation du groupe ethnique.	Diaspora à maturité, bien structurée, tant par l'existence des réseaux primaires ainsi que secondaire
Malienne	Sentiment conditionné par le passé historique mais aussi construit par les expatriés au cours de l'évolution de la diaspora.	Identification par volonté, mais aussi par nécessité. Une diaspora qui privilégie le communautarisme.	Diaspora à maturité, bien structurée. Prédominance des réseaux primaires et apparition graduelle des réseaux secondaires.

Les trois critères conditionnent les rythmes d'évolution d'une diaspora et de sa contribution au développement du pays d'origine. Pour les trois figures de diasporas choisies pour ce travail de recherche, on constate que la nature des éléments qui ont déterminé leur organisation est différente, ce qui explique les niveaux différents de consolidation et d'impact sur les pays d'origine. En ce qui concerne la diaspora ivoirienne, le partage de la même culture, langue, histoire, facilite le processus d'organisation toujours en développement, en réseaux plus structurés notamment au niveau du pays d'accueil et entre les communautés diasporiques formées dans différents pays d'installation (réseaux secondaires). En ce qui concerne la

diaspora sénégalaise, les valeurs culturelles et religieuses héritées du pays d'origine ont accéléré sa structuration et son expansion, par conséquent un impact plus sensible sur le pays d'origine a été enregistré par rapport à la diaspora ivoirienne qui a construit et continue de développer le sentiment d'appartenance à leur groupe ethnique. Dans le cas de la diaspora malienne, les valeurs du groupe ont été construites par les migrants maliens au fil du temps, les raisons qui ont poussé cette diaspora à la migration telles que la sécheresse expliquent une prise de conscience très tôt dans le développement de leur pays d'origine. Ce qui leur a permis de développer une culture de projet, mais néanmoins, une consolidation tardive en réseaux diasporiques. L'étude comparative nous permet de constater que l'impact de la diaspora sur le pays d'origine évolue en fonction des étapes d'organisation, notamment en associations et de consolidation du groupe diasporique.

Cette analyse montre que toutes les entités ethniques, créées en dehors de leur pays d'origine traversent des étapes similaires d'évolution et suivent des processus semblables de structuration en réseaux en fonction des trois critères susmentionnés. Les effets sur le pays d'origine sont différents selon les phases évolutives : exemple de diasporas à maturité ou émergentes.

Étant donné que les réseaux diasporiques sénégalais continuent à se développer, le rôle de la diaspora sénégalaise dans le développement du Sénégal est susceptible de s'amplifier et de se manifester dans d'autres secteurs de l'économie nationale que celui de l'éducation, ce qui est aussi possible dans le cas de la diaspora ivoirienne qui est très récente par rapport aux diasporas sénégalaises et maliennes. Elle avance très rapidement dans le processus de structuration. Les associations et confédérations diasporiques illustrent bien ce processus.

Nous pouvons souligner que l'impact d'une diaspora sur le pays d'origine ne dépend pas uniquement de sa taille et de son ancienneté, mais aussi du type de structures qui se créent à l'intérieur du groupe diasporique et des motivations qui animent les migrants venus du même pays d'origine de s'identifier à l'unité nationale pour former un groupe important ; Ainsi que du niveau d'implication de l'État du pays d'origine dans la mise en place de mesures d'accompagnement en faveur de la diaspora pour mobiliser ses ressources afin de renforcer le processus de développement du pays d'origine.

Par ailleurs, l'ancrage des définitions traditionnelles dans l'approche historique explique leur cadre réducteur et l'impossibilité de distinguer les diasporas des flux de migrants classiques. En tenant compte des apports et des limites de ce groupe de définitions, nous proposons une

définition opérationnelle de la diaspora qui renvoie à la totalité des migrants originaires du même pays installés pour une période longue ou même permanente dans plusieurs pays d'accueil, tout en maintenant des liens forts de diverses natures avec le pays de départ. L'attachement aux pays d'origine détermine la manifestation d'appartenance au groupe d'origine qui se forme à l'étranger. Comme éléments essentiels de la consolidation de la diaspora, nous identifions les réseaux diasporiques qui facilitent le maintien avec le pays d'origine et permettent ainsi la structuration de la diaspora en liant les migrants entre eux. De même, par rapport à la diaspora, qui engage tant des projets individuels que des projets collectifs en direction du pays d'origine, les migrants classiques opèrent uniquement des actions individuelles limitées aux proches. Comme on le verra dans l'approche empirique, les réseaux diasporiques jouent un rôle important dans la mobilisation des ressources en faveur du pays d'origine, permettant à un public plus large d'en bénéficier et par conséquent, produit un impact d'une ampleur plus grande que les ressources procurées par les migrants classiques. Il faut aussi noter le caractère continu du transfert de ressources.

Dans ce chapitre, une classification des diasporas permet de présenter deux catégories : les diasporas à maturité et les diasporas émergentes. Le premier groupe est caractérisé par une organisation limitée en réseaux diasporiques avec une prépondérance des réseaux primaires qui connectent les migrants avec les pays d'origine et l'apparition des premiers réseaux secondaires au niveau des pays d'accueil qui créent un lien entre les migrants installés dans le même pays. Une deuxième catégorie, les diasporas à maturité désigne les groupes diasporiques bien structurés tant en réseaux primaires qu'en réseaux secondaires, non seulement au niveau d'un même pays d'installation mais entre les communautés diasporiques créées dans différents pays d'accueil (exemple de la diaspora sénégalaise à travers l'association TAD DEVELOPPEMENT installée en France, aux États-Unis). Cette nouvelle typologie permet d'expliquer l'impact différent que les groupes ethniques produisent sur les pays d'origine. Le niveau de structuration est un élément déterminant de la capacité de mobilisation de ressources créées par la diaspora, et par conséquent de l'ampleur des effets positifs produits par ces ressources sur les pays d'origine.

L'analyse comparative réalisée dans ce chapitre entre deux diasporas à maturité, la diaspora sénégalaise et malienne et une diaspora émergente la diaspora ivoirienne révèle que l'impact sur le pays d'origine est différent étant plus important pour les diasporas bien structurées, et modéré pour les diasporas en voie d'organisation. On constate que la richesse créée par le groupe diasporique prend des formes diverses et produit des effets différents sur le pays

d'origine, même quand il s'agit de la même catégorie de diaspora. Les trois communautés diasporiques analysées ont contribué différemment au développement de leur pays, la diaspora sénégalaise à travers les investissements directs étrangers, la diaspora malienne par le transfert des remises de fonds, par la réalisation de projets depuis très tôt dans leur pays d'origine d'investissements d'infrastructures, de construction de centres de santé et d'écoles primaires et secondaires. La diaspora ivoirienne par le transfert limité de connaissances. C'est une diaspora très politisée.

Même si la diaspora sénégalaise et malienne sont à maturité, leur implication au développement du pays d'origine se manifeste de façon différente. Etant donné que la diaspora sénégalaise est plutôt concentrée sur des entreprises entrepreneuriales. Sa contribution au développement du Sénégal traduite par des flux importants d'investissements directs étrangers, a déterminé l'essor économique du pays. Un autre facteur qui explique cette différence est que le gouvernement sénégalais a mené une politique d'incitation plus active des Sénégalais à investir dans leur pays d'origine en leur accordant de nombreux avantages fiscaux, tarifaires, tandis que le Mali a démarré les réformes structurelles beaucoup plus tard et que le gouvernement malien a formulé moins de mesures favorables à l'encontre des diasporas. La contribution de la diaspora malienne se traduit plutôt par un volume important de remises de fonds et de transfert de connaissances. Le manque d'une culture d'affaires chez les Maliens par rapport aux Sénégalais et l'inexistence des réseaux forts d'affaires partout dans le monde et les relations personnelles privilégiées aidant à diminuer les coûts de transactions, expliquent aussi la propension de la diaspora malienne à envoyer plutôt des remises de fond qu'à créer une activité économique au Mali. Les Maliens effectuent des transferts privés pour les proches restées dans le pays d'origine afin d'améliorer leurs conditions de vie, cependant, étant rarement utilisés pour la création d'une activité entrepreneuriale.

En comparaison avec les diasporas à maturité sénégalaise et malienne, qui sont bien consolidées en réseaux diasporiques et représentent un pouvoir économique pour les pays d'origine, la diaspora ivoirienne qui est au début du processus de structuration en réseaux se distingue par son potentiel scientifique et contribue plutôt au développement de la Côte d'Ivoire en transférant de nouvelles connaissances, compétences, technologies, information. Une meilleure consolidation de la diaspora ivoirienne permettrait une meilleure mobilisation de ressources et par conséquent, un impact plus significatif sur le développement du pays d'origine.

Nous avons alors constaté que ces trois communautés connaissent des niveaux différents de structuration et exercent un impact inégal sur le pays d'origine. Pour des raisons pratiques, noua avons choisi d'approfondir notre questionnaire auprès de la diaspora ivoirienne. Les résultats de l'analyse empirique nous permettront de tester les hypothèses que :

- L'ampleur des effets positifs sur le pays d'origine, les facteurs clés de succès de l'*exo-financement* et du projet ne sont pas déterminés par la taille et l'ancienneté de la diaspora mais par le degré de structuration en associations et en réseaux ;

- Les diasporas mieux consolidées sont susceptibles de générer plus de richesses que les diasporas moins structurées ;

- Les réseaux secondaires (notamment les parties prenantes, les partenaires du projet) jouent un rôle important non seulement dans la mobilisation des ressources de la diaspora mais aussi dans sa perpétuation dans le temps et dans l'espace ;

- Les réseaux d'insertion (les associations, le travail, l'hébergement) dans le pays d'accueil permettent de réaliser un impact plus important de l'*exo-financement* et des ressources non financières sur le pays d'origine.

L'existence des groupements diasporiques formels indique l'avancement d'une diaspora dans le processus de structuration. Les associations émergent comme une forme d'affirmation de l'identité collective. Cette forme de structuration transforme les ressources individuelles dans des ressources collectives qui permettent d'entreprendre des actions à caractère collectif en faveur du pays d'origine en augmentant l'impact sur le pays d'origine par rapport aux initiatives individuelles.

Parmi les diasporas qui participent à l'étude du terrain, la communauté sénégalaise connait la meilleure organisation en associations diasporiques pour lesquelles nous n'avons pas rencontré de difficultés à trouver les contacts des responsables. Ainsi nous avons pris contact avec 4 responsables de l'association TAD DEVELOPPEMENT dans le pays d'accueil (Dreux-France), dans le pays d'origine (Dakar) et dans le village (Thilogne- Sénégal) où le projet dans le secteur de l'éducation (construction d'un lycée niveau secondaire) a été réalisé. Pour la diaspora malienne, qui est aussi très bien organisée dans des structures formelles, nous avons rencontré un Malien qui durant tout son séjour en France, a par l'*exo-fiancement*, construit une école villageoise à Kayes (Mali). Quant à la diaspora ivoirienne, près de 50 entretiens

individuels aurpès des présidents des associations et auprès de membres et près de 50 entretiens collectifs ont été menés auprès des associations. Chaque entretien se déroulait sur une durée d'une à deux heures.

Notre enquête a bien été menée auprès de 50 présidents des associations de la diaspora ivoirienne, 5 présidents des associations de la diaspora sénégalaise, un président de l'association de la diaspora malienne, auprès aussi du bureau associatif. Nous avons fait le choix de présenter dans un tableau et dans le corps de la thèse un extrait des entretiens individuels sur le parcours de vie (les Présidents des associations ivoiriennes) puis un extrait des entretiens auprès de ces mêmes associations sur leurs activité associatives, l'*exo-financement* de leurs projets diasporiques. Leurs interventions sont relevées selon leur pertinence dans le corps du texte.

Le courrier électronique a été le moyen principal d'expédition du questionnaire aux membres actifs. Les responsables des associations diasporiques créées en France ont été aussi contactées par téléphone. Nous avons été invités à l'assemblée ordinaire de la FADIV, ce qui a permis de mener des entretiens (30) lors d'un focus groupe, mais malheureusement le président de la FADIV ne nous a pas restitué les enregistrements audios. Réponse du Président Mr Guy Koré le 25/05/ 2016 « P*our ce qui est des contacts des associations de la FADIV, c'est une base de données privées. Je ne peux pas vous la mettre à disposition sans un protocole d'accord ou un partenariat dûment signé entre les deux parties* ».

3. L'analyse des caractéristiques des membres de la diaspora

3.1. Le codage des verbatims

3.1.1. Premier niveau (N1)

Caractéristiques et statut dans le pays d'accueil	
GEN	Sexe du répondant
AGE	Age
NAT	Nationalité
ÉTAT	État civil
PAY	Pays d'origine
INST	Famille
INSTE	Nationalité du pays d'accueil
ETUD	Haut niveau d'étude atteint dans le pays d'origine
FORM	Continuation des études dans le pays d'accueil
Histoire migratoire	
AVEC	Aide familiale
PQP	Raisons de du choix de pays de destination

RES	Contacts existants dans le pays d'accueil avant l'émigration
ANM	L'année de l'émigration
DEC	Mode d'émigration
POM	Raisons de l'émigration (Chaos politique, Chômage, Sécheresse, pas d'opportunité de carrière)
ETU	Objectif de l'émigration
RET	Retour dans votre pays d'origine
Emploi	
SECT	Secteur d'activité
STAT	Statut du migrant
CONT	Type de contrat de travail
SOCI	Catégorie socio-professionnelle

3.1.2. Deuxième niveau (N2)

Appartenance aux réseaux primaires	
LIEN	Lien avec le pays d'origine
COM	Moyens de communication
TEL -MAIL – CHAT- SKY LET – FAX -	Outils de communication et leur fréquence
VISPO	Visite dans le pays d'origine
VISITE	Les raisons de la visite

3.1.3. Troisième niveau (N3)

Activités associatives	
ORG	Participation aux activités des associations diasporiques
ONG	Membre d'une ONG
BU	Membre du bureau associatif
DIASP	Membre de d'autres associations
MBDIA	Membre d'une association de diaspora
TYPDIASP	Association professionnelle, culturelle, politique
Opinions sur les ressources non financières	
IMPDIASP	Opinions sur l'impact de la diaspora sur le développement du pays d'origine
COLLAB	Les partenaires et parties prenantes de la diaspora
CONTR	Opinions sur les domaines dans lesquels la diaspora joue un rôle positif dans le développement
DEVD	Opinion sur le type de contribution apportée par la diaspora au développement du pays d'origine
PROJ	La diaspora en qualité de porteur de projet
Impacts et effets des transferts et de l'*exo-financement* des projets sur le pays d'origine	
ENVOI	Transferts de fonds
FREQ	Fréquence des transferts ponctuels ou réguliers
ENV	But d'envoi d'argent

FIN	Lancement des affaires ou *exo-financement* de projets
TRANS	Domaine dans lequel les répondants apportent leur contribution

3.2. L'analyse typologique des caractéristiques de la diaspora

Au préalable, une analyse typologique avant l'interprétation des résultats, nous permet de décrire la structure de l'échantillon, les principales caractéristiques de la population questionnée (la diaspora ivoirienne), les profils des répondants. Pour cela, nous présentons un tableau des fréquences des variables explicatives de premier niveau qui nous donne une idée générale des réponses.

Tableau 19 : Les fréquences des variables des caractéristiques de la population questionnée

LABEL	Modalités de réponses % des répondants
Caractéristiques	
Ages des répondants (AGE)	1. 15-29 ans 20% 2. 30-49ans……...20% 3. 50-60ans 30% 4. ≥ 60 ans …… ……30%
GEN	1. Féminin 30% 2. Masculin 70%
Pays d'origine (PAY)	Côte d'Ivoire 100%
Pays de destination (PAD)	France …… 100%
Nationalité (NAT)	1. Double nationalité (origine + autre) 20% 2. Nationalité du pays d'origine ……80%
Plus haut niveau d'étude atteint dans le pays d'origine	1. Doctorat…… ……0% 2. Master…… …1% 3. Maîtrise (bac+4……1% 4. Licence 1% 5. Baccalauréat 1% 6. Autre 86%
État civil (ÉTAT)	1. Célibataire 20% 2. Divorcé (e)) 5% 3. Union libre 5% 4. Marié (e) 70%
Emploi	
Secteur d'activité économique (SECT)	1. Primaire……30% 2. Secondaire……10%

	3. Tertiaire……60%
Type de contrat de travail (CONT)	1. Contrat à durée indéterminée (CDI) 40% 2. Contrat à durée déterminée (CDD)……20% 3. Contrat d'apprentissage…… …… 0% 4. Travail temporaire (intérim) ……10% 5. Travail saisonnier ……10% 6. Retraité (e)……20%
Catégorie socio-professionnelle (SOC)	1. Cadres, profession intellectuelle ……5% 2. Artisan, commerçant, chef d'e entreprise……5% 3. Profession intermédiaire (instituteur, infirmier (e)) ……20% 4. Employé…….....20% Ouvrier ……20% 5. Agriculteur…… 30%
Histoire migratoire	
Raisons de l'émigration (POM)	1. Société dégradée 20% 2. Chaos politique 15% 3. Chômage 0,5% 4. Salaires bas……3% 5. Inquiétude pour le futur de vos enfants 5% 6. Métier considéré peu valorisé dans le pays d'origine 5% 7. Pas de perspective de carrière 5% 8. Manque d'opportunités dans le pays d'origine 46,5%
Raisons du choix du pays de destination (PQP)	1. Contacts établis dans le pays de destination 30% 2. Bourse d'études 10% 3. Transfert professionnel 5% 4. Poste plus intéressant 5% 5. Emploi mieux payé 10% 6. Meilleures perspectives de carrière 10%
Mode de l'émigration (DEC)	1. Par avion 100% 2. Par bateau 0% 3. Par mer 0%
L'année de l'émigration (ANM)	1. Avant 1999 5% 2. Depuis les années 2000 30% 3. Les années 2010 40% 4. Après les années 2010 25%
Aide familiale (AVEC)	1.Oui……70% 2.Non 20% 3.Autres moyens……10%
Contacts existants dans le pays d'accueil avant l'émigration (RES)	1. La famille 60% 2. La communauté 20% 3. Autres 10% 4. Le réseau 10%
RESEAU (RES)	2. Pas de contacts 10% 3. Autres contacts 30%

	4. Contacts nationaux 60%
Activités associatives (TYPDIASP)	Associations 1. Professionnelle…… ……30% 2. Culturelle…… . 30% 3. Politique… 20% 4. Humanitaire……...20%
Participation aux activités Associatives (ORG)	1. Membre du bureau associatif 15% 2. Membre de bureau dans une autre association ou ONG……20% 3. Membre d'une confédération diasporique ……20% 4. Porteur de projet dans le pays d'origine……30% 5. *Exo-financement* de projet vers le pays d'origine 15%

3.3. L'analyse des variables de caractéristiques de la population ciblée

L'âge et le sexe de la population cible (AGE)

Dans l'échantillon, les femmes se répartissent entre la première (15-29 ans) et la seconde génération (30-49 ans) alors que les hommes sont plus âgés. Les jeunes sont plutôt les enfants des membres des diasporas, ils ne sont pas si nombreux, certains parents ont dû laisser leurs enfants dans le pays d'origine avec un membre de leur famille.

Le pays d'origine des répondants (PAY)

Les membres de la diaspora ivoirienne sont à 100% ivoiriens y compris la seconde génération. La présence féminine pour les diasporas ivoiriennes s'explique par le secteur des services qui emploie de nombreuses femmes d'origine ivoirienne travaillant en France.

Le secteur d'activité économique et le type de contrat de travail des répondants (SECT)

En ce qui concerne l'emploi, 30% des répondants sont dans le primaire et 10% sont dans le secondaire, et 60% dans le tertiaire. Les emplois en CDD sont plus nombreux. Très peu ont un emploi en CDI.

La nationalité des répondants (NAT)

On ne repère pas de caractéristiques structurelles particulières.

L'état-civil des répondants (ÉTAT)

Les personnes mariées ou vivant en cohabitation sont plutôt âgées. Il existe certaines unions libres.

La catégorie socioprofessionnelle (SOC)

Les emplois de cadres sont le plus souvent dans le tertiaire, alors que l'industrie va recruter des indépendants, employés et ouvriers. Beaucoup travaillent dans le secteur sanitaire et social, accompagnement auprès de personnes âgées. Chez les hommes, beaucoup sont employés dans la sécurité et la maintenance. Très peu travaillent dans l'éducation et d'autres ont adopté un statut d'auto-entrepreneur.

Les raisons de l'émigration (POM)

Nous avons essayé de comprendre les facteurs ayant déclenché la stratégie d'émigration, en distinguant des variables objectives de contexte général (1 à 4) qui concernent 43% des répondants, et les variables subjectives de réussite personnelle ou des enfants (5 à 8) qui concernent (61,5%) d'entre eux.

L'âge n'est pas un critère très net de différenciation, les plus jeunes sont plus sensibles au chaos politique, à la détérioration de l'environnement mais aussi aux perspectives d'emploi dans le pays d'origine. Les 30-49 ans donnent plus souvent comme explication les bas salaires et l'absence d'opportunités professionnelles.

Les motivations sont cependant bien marquées selon le pays d'origine : Pour les Maliens, ce sont nettement les variables de contexte général qui priment, alors que pour les Ivoiriens, ce sont nettement les facteurs de réussite personnelle qui l'emportent. Pour les Sénégalais, ce sont les facteurs contextuels qui sont les plus importants. Mais pour les trois diasporas ce sont aussi les mauvaises perspectives d'emploi qui les ont poussé à se décider.

Le pays de destination (PQP)

La zone d'émigration est nettement liée à des variables géopolitiques, en particulier le pays d'origine. On recense dans notre échantillon, que ce soit pour la diaspora sénégalaise, malienne ou ivoirienne que les 100% sont installés en France.

Le choix du pays de destination (PQP)

Le choix du pays de destination répond à différents critères. Il faut noter que l'« effet réseau » se manifeste surtout au Sénégal. Mais dans notre échantillon, 30% des migrants ivoiriens qui se dirigent vers le pays d'accueil, la France, le font parce qu'ils y ont des contacts établis, et 10% pour avoir un emploi mieux payé, et 10%, une perspective de carrière.

Les contacts existants dans le pays de destination avant l'émigration (RES)

Environ 60% des répondants ont déclaré avoir des contacts établis dans le pays de destination avant l'émigration. Parmi ces migrants 20% ont indiqué qu'il s'agit des liens gardés avec des compatriotes installées en France. Cependant, 20% ont aussi indiqué avoir utilisé ces contacts pour l'installation dans le pays de destination.

Réseau (RES)

On peut noter que les Ivoiriens sont les plus nombreux à se servir des liens tissés avec la diaspora ivoirienne pour la réalisation de leur projet migratoire. Les répondants ivoiriens ont nettement tendance (60%) à se diriger vers des pays d'accueil où sont installés des nationaux, contre 10% qui utilisent leur réseau, 20% la communauté et 10% la famille déjà installée dans le pays d'accueil.

Activités associatives (TYPDIASP),

En ce qui concerne les activités associatives, 30% des répondants sont membres d'une association professionnelle, 30% culturelle, 20%, politique et 20% humanitaire. Ces membres de la diaspora contribuent d'une manière ou d'une autre au développement de leur pays d'origine. Certains continuent à soutenir les membres de leur famille restée au pays par l'envoie de transferts financiers (pour l'éducation, la santé, l'alimentation) ou par leur participation financière (l'*exo-financement)* de projets dans leur pays d'origine.

Participation aux activités associatives (ORG)

Ainsi, ces membres de la diaspora interrogés sont assez souvent membres d'un bureau associatif ou membres d'une confédération diasporique par le biais de leur association, ils font partie aussi des organes consultatifs. Certains sont porteurs de projet dans le pays d'accueil mais aussi participent à l'*exo-financement* de projets dans leur pays d'origine.

3.4. La synthèse de l'analyse des variables de caractéristiques

Dans l'échantillon, le nombre d'hommes est quasiment identique à celui des femmes. Les femmes représentent 40% des personnes âgées entre 30-49ans alors que les hommes constituent 60% des 50-60 ans et des plus de 60 ans. La décision de migrer pour les Sénégalais, les Maliens, est liée aux facteurs contextuels (société dégradée, chômage, salaires bas) alors que pour les Ivoiriens elle répond au chaos politique. Les Ivoiriens n'avaient pas d'autre choix face au chaos politique de la Côte d'Ivoire. De même, qu'une part importante des phénomènes migratoires concerne les localités rurales pauvres (Banque mondiale, 2006, p.130 ; BAD, 2007, p.23). La migration dans ce cas, est considérée comme une alternative saisie pour les ménages afin de répondre au déficit de ressources et de crédit ou d'atténuer leur vulnérabilité aux chocs climatiques (Stark, 1991, p. 14). Les transferts de fonds de la diaspora ivoirienne peuvent servir aussi à lisser la consommation des familles bénéficiaires (Gubert, 2008, p.52) qui les utiliseraient comme assurance face aux chocs exogènes. Selon Gubert (2002, p.199), dans ce contrat implicite, la diaspora malienne s'engagerait à subvenir aux besoins de leurs familles en leur versant systématiquement une sorte de prime d'assurance en cas de faibles récoltes. Les transferts de fonds de la diaspora seraient un important moyen de résilience des ménages, lors d'un choc climatique, même s'ils peuvent parfois conduire à de moindres efforts sur le plan productif (Gubert, (2008, p.53).

4. Une analyse multi-niveaux : association/*exo-financement*/projet

1) Un premier niveau d'analyse descriptif, typologie des parties prenantes

Les diasporas (spécificité des différentes diasporas) ; l'association dans son fonctionnement et sa gouvernance, les parties prenantes (bureau, membres, commissaires) ; le financement (Bailleurs, FORIM, PAISD, AFD) ; les projets *exo-financés* (diasporas installées dans le pays d'accueil, les acteurs de l'*exo-financement*, les villageois du pays d'origine, les institutions (préfectures et sous-préfectures, les représentants de la population, : mairies, collectivités territoriales) ; les partenaires sociaux et financiers ; les partenaires (chefs traditionnels, groupements informels, communautés villageoises, marabouts). Elles sont tous au dernier niveau, non visibles dans les projets d'aide au développement mais identifiés comme des partenaires privilégiés dans les projets des diasporas. Leur position a aussi évolué dans ces projets. Leur objectif est de rechercher une reconnaissance sociale, au niveau local. Le fonctionnement de ces projets est assuré par des personnes locales et du terrain. En effet, les

populations locales sont à la fois bénéficiaires, impliquées aussi dans le projet comme gestionnaires.

2) Un deuxième niveau : Regarder les projets financés par les diasporas dans leur pays d'origine en Côte d'Ivoire

La spécificité des projets diasporiques : Dans ces projets, l'informel est une force, contrairement aux projets d'aide au développement. Nous constatons une diaspora ivoirienne en consolidation, émergente mais bien structurée. La gouvernance dans ces projets consiste en la mise en place d'un certain nombre de mécanismes qui permettent de réguler. Un certain nombre d'outils permet de conduire la gestion du projet (moyens financiers et non financiers, tableau de bord, suivi, planning.)

Les résultats obtenus permettent de faire ressortir les différents critères qui découlent du premier niveau d'analyse descriptif et du deuxième niveau. Un tableau permet d'énumérer les facteurs clés de succès classés par thèmes (les acteurs, les compétences ; le fonctionnement, la gouvernance et les parties prenantes, l'organisation associative, les outils de gestion, les interactions, l'informel et le formel et enfin la territorialisation de la performance.

3) Un troisième niveau sera réservé à la discussion et aux critiques

A partir des résultats de première source, nous pourrons commenter ces résultats à la lumière des projets d'aide au développement. Ce qui nous permet de faire ressortir les divergences et convergences entre les deux projets : projets diasporiques et projets d'aide internationale au développement.

Cette analyse sera menée à travers un des projets visités sur le terrain en Côte d'Ivoire à (Guiglo -Côte d'Ivoire) et qui a connu une certaine réussite par sa proximité avec la population bénéficiaire, par la territorialisation de la performance, par le caractère formel et informel des parties prenantes (famille, villageois, chefs traditionnels, ONG et collectivités territoriales, Institutions et Bailleurs de fonds…) mais aussi par sa campagne de sensibilisation auprès des bénéficiaires directs et indirects qui se sont bien appropriés le projet.

4.1. Un des projets visités sur le terrain en Côte d'Ivoire qui a connu un certain succès : Le projet Association METISHIMA

4.1.1. L'association

L'association METISHIMA créée le 22/06/2016, domiciliée en Ile de France a pour objectif principal de venir en aide aux personnes dans une situation de précarité sociale, sanitaire, éducative, économique et culturelle. Elle mettra en œuvre tout projet susceptible d'améliorer les conditions de vie de ces populations que ce soit en France ou à l'étranger.

4.1.2. Sa gouvernance

L'association a un fonctionnement type associatif, une assemblée constitutive lors de sa création, une assemblée ordinaire et si nécessaire une assemblée extraordinaire. Elle fait appel aux bénévoles, des permanents au nombre de 16, mais aussi aux 100 membres non cotisants. Elle sollicite une gouvernance multi-niveau, un bureau associatif, des partenaires et réseaux de l'association en France et à l'internationale, des parties prenantes et partenaires du projet .

4.1.3. Réseaux et gouvernance, deux réseaux complémentaires

L'approche par les « réseaux » connait un succès important dans la littérature sur la gouvernance, en particulier en Europe (Painter, 2003). Gary Marks (1996), le premier à avoir mis en avant le terme de gouvernance multi-niveaux, fait des réseaux l'un des outils privilégiés de son analyse du fonctionnement de l'Union européenne : « *au lieu d'une analyse centrée sur l'Etat et l'idée d'un jeu à deux niveaux, les théoriciens et de la gouvernance multi-niveaux postulent l'existence de réseaux de politiques publiques se recouvrant à différents niveaux. L'hypothèse sur laquelle s'appuie la gouvernance multi-niveaux est que les acteurs participent à divers réseaux de politique publique, qui implique des acteurs infranationaux – groupes d'intérêts, qui traitent directement avec des acteurs supranationaux* ». (Marks et al, 1996, p. 167). A la suite de Marks (1996), de nombreux travaux de ses politiques publiques se saisissent de la notion pour décrire le système communautaire et la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Il faut dire que les décennies 1980 et 1990 voient de nouvelles formes d'action collective se constituer et se développer, dans l'espace diasporique. Certains prennent la forme de *Policy networks ou de* communautés épistémiques (*épistemic communities*) qui mêlent acteurs publics et privés dans la gestion de certains domaines. .

4.1.4. Son organisation : ses partenaires et ses objectifs

Les membres cotisants appelés membres actifs sont au nombre de 16 auxquels s'ajoutent près de 16 membres bénévoles appelés des sympathisants. D'autres bénévoles choisis dans un vivier de 100 personnes non actifs, membres latents et passifs peuvent apporter leurs compétences à cette association. Son budget annuel est de 30372,48 euros. L'association regroupe 60% de cadres jeunes à moins de 35 ans et 10% à moins de 30 ans et 30% de retraités.

Les partenaires de l'association installés dans le pays d'accueil sont : le Conseil Départemental du Val de Marne, la Commune de Paris, La RATP, la Fondation Caritas, la Fondation BNP Paribas, la Fondation Jérôme Gayet, la pâtisserie « Au merveilleux de FRED », EY, boîte de consulting et la Préfecture de Paris.

La présidente Marie par son témoignage a apporté des précisions :

« Cette association n'est pas ethnique, ni communautaire, elle est très ouverte à toutes nationalités, sa devise : que chacun puisse être éduqué et puisse trouver un emploi sur des valeurs universelles. Les objectifs sont d'une part dans le pays d'origine, la Côte d'Ivoire, c'est de permettre à tout un chacun de recevoir une bonne éducation, c'est aussi de valoriser une auto-suffisance alimentaire et d'autre part dans le pays d'accueil,

4.2. Economie du projet

4.2.1. Contexte du projet

Le projet mené et porté par l'association consiste en la construction d'une école maternelle et aménagée, dotée de latrines. Les enfants rapatriés de guerre plus particulièrement les filles sont scolarisées. Les parents sensibilisés par l'intérêt du projet confient leurs enfants à l'école maternelle de « Nicla ». Ainsi, les parents rapatriés de guerre et leurs enfants sont mieux intégrés à la vie de quartier. L'école maternelle « Nicla » compte environ 50 enfants, les filles représentent 60% de l'effectif. Avec la construction de cette école maternelle, une centaine d'enfants ont été scolarisés à la rentrée 2017, 2018 dont 90% sont des filles. Dans 10 ans, plus de 1000 enfants auront été scolarisés.

La construction de l'école s'est faite dans la commune de Guiglo, une ville de 60 066 habitants (2010), située à l'ouest de la Côte d'Ivoire dans la région du Cavailly. Elle occupe la zone frontalière avec le Libéria sur plus de 150 km. La ville de Guiglo est située à 528 km de la capitale économique, Abidjan et à 273 km de la capitale politique, Yamoussoukro. Au cours de la période militaro-politique, de nombreux habitants de Guiglo ont fui la guerre et se sont réfugiés au Libéra tout proche ; ces habitants ont souvent tout perdu. A la fin de la guerre, ceux-ci sont revenus en Côte d'Ivoire. L'école maternelle délabrée de « Nicla » accueille leurs enfants. Les parents rapatriés et leurs enfants pour différentes raisons, sont victimes d'exclusion. (Voire la figure n° 18).

Figure 21 : Projet de l'Association METISHIMA

Considérée comme une priorité par les pouvoirs publics ivoiriens, l'éducation en Côte d'Ivoire traverse une importante crise consécutive en majeure partie à la faiblesse de la planification dans ce domaine. Elle se traduit par un grave déficit d'infrastructures de formation et par une forte demande. D'où la nécessité de permettre aux enfants rapatriés, plus particulièrement les petites filles d'avoir accès à l'éducation dans la dignité. Par ailleurs, l'enseignement public en Côte d'Ivoire est gratuit.

4.2.2. Les enjeux socio-politiques du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'objectif 4 des ODD. « Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». A la fin de ce projet, les enfants rapatriés de guerre de Guiglo disposeront d'infrastructures convenables pour leur préscolarité et leur éveil à l'école, alors que jusqu'alors, ils s'entassaient dans des structures bâties à la hâte qui de classes, n'avaient que le nom et étaient souvent victimes d'une forme d'exclusion de la part du reste de la population.

Selon le rapport mondial Éducation pour tous (EPT) 2002, 28 pays représentant plus de 26% de la population mondiale risquaient de n'atteindre en 2015 aucun des objectifs mesurables fixés à Dakar en 2000, à savoir l'enseignement primaire universel, la réduction de moitié du taux d'analphabétisme des adultes en particulier des femmes et l'élimination des disparités entre filles et garçons dans l'accès et l'achèvement d'un enseignement de base de qualité.

En Côte d'Ivoire, un premier document intérimaire de stratégie pour la réduction de moitié du taux d'analphabétisme et l'élimination des disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires et l'égalité entre filles et garçons dans l'accès et l'achèvement d'un enseignement de base de qualité a été établi en janvier 2002. Ce document décrit les politiques et programmes que le pays entend mettre en œuvre sur le plan économique et social afin de promouvoir la croissance et de réduire la pauvreté.

Malheureusement, ce processus a été interrompu par la crise militaro-politique de septembre 2002. C'est ainsi que l'association Metishima souhaite apporter sa contribution pour parvenir à une égalité entre les femmes et les hommes, donner les mêmes chances aux uns et aux autres, en construisant et en rénovant des écoles dans les zones reculées de la Côte d'Ivoire. Notons que 60% des élèves de l'école maternelle « Nicla » sont des filles.

Le but est de construire une école maternelle de trois classes, un bureau pour la Direction, une salle pour les enseignants et des latrines. Il est question aussi d'électrifier l'école et de fournir du mobilier scolaire, du mobilier aussi pour les enseignants, des jeux éducatifs et des fournitures préscolaires. Pour cela, il fallait sensibiliser les parents à scolariser leurs enfants à l'école maternelle de « Nicla ».

4.2.3. Les parties prenantes au projet

- Les bénévoles de l'association Metishima : assistance dans la mise en œuvre, appui matériel, financier et conseil
- L'État ivoirien : mise à disposition de parcelle de terrain
- Le Maire de Guiglo
- Le groupement des parents d'élèves
- Les enseignants et parents d'élèves : soutien moral, conseils pratiques de mise en œuvre
- Les jeunes du quartier « Nicla » : soutien bénévole : nettoyage du site, soutien à la construction

- La Directrice de l'école maternelle « Nicla » est la représentante légale de l'association Metishima en Côte d'Ivoire. Elle a participé à la mise en place et à la supervision du projet
- L'Assistance sociale : coordinatrice – elle a participé à l'élaboration du projet. Elle a fait le lien avec les bénévoles en Côte d'Ivoire
- L'instituteur et le Directeur de l'école primaire « Nicla 3 » à Guiglo chargé de la prospection des entreprises de BTP et de menuiseries. Lien avec les différents acteurs du projet en Côte d'Ivoire et les bénévoles de l'association Metishima en France.
- Le président du COGES : comité de Gestion des Etablissements scolaires, soutien et conseil sur la stratégie à adopter pour la mise en place du projet
- L'inspecteur préscolaire et primaire de Guiglo : soutien à l'élaboration du projet. Il a assuré le conseil et la délivrance des autorisations de construction de l'école maternelle « Nicla » et de la certification du caractère public de l'école.

4.2.4. L'exo-financement du projet

L'association (la diaspora) à partir du pays d'accueil, elle a contribué à l'*exo-financement à* hauteur de 10% du budget du projet. Elle a multiplié les contacts avec les différents partenaires et parties prenantes. Elle a mis à disposition de ce projet, son savoir-faire, ses compétences, sa culture, une bonne connaissance du terrain, son personnel (membres actifs et bénévoles), son réseau.

Un co-financement a été assuré, par un bailleur le FORIM. Une subvention à hauteur de 14 838 euros sur un budget total de 30 872,48 euros a été alloué à ce projet.

4.2.5. La gestion du projet

Le bénévolat est présent dans ce projet face à l'expertise dans les projets d'aide internationale au développement . En effet, près de 16 membres sont des sympatisants. Les parties prenantes citées précédemment ont dû assumer des tâches de contrôle. De même, pour une meilleure efficacité, l'association a dû créer un bureau en Côte d'Ivoire chargé d'assumer les dépenses et de gérer les subventions allouées au projet. Ce qui lui a permis de faire face aux difficultés de délais, de négociation avec les différents fournisseurs. Elle a sû aussi choisir des partenaires résidents dans la ville du projet (Guiglo-Côte d'Ivoire) tels que le Maire, l'Inspecteur de l'éducation nationale, l'Assitance sociale et la Directrice de l'établissement scolaire.

4.2.5.1. Les moyens matériels, humains et financiers :

Moyens matériels :

- 02 hectares 24 ares et 75 Ca de parcelles mis à disposition pour la construction de l'école, maternelle
- Portes, charpente, ouvertures
- Ossature, plafond et bardage
- Béton armé, armature transversale acier
- Bois pour la confection du mobilier

Moyens humains :

- Les parents d'élèves bénévoles
- Les enseignants
- Le représentant légal de l'association en Côte d'Ivoire
- La coordinatrice de l'association Metishima en Côte d'Ivoire
- L'appui de quelques villageois, quelques élèves du primaire du groupe scolaire « Nicla »
- L'entreprise BTP qui construit l'école.

Moyens financiers :

- Le budget du projet était de 30372,48 euros
- Le financement *du* Bailleur le (FORIM) était de 15000 euros
- L'*exo-financement* par la diaspora était de 10% du budget global du projet
- Les compétences, le savoir-faire, l'expertise de l'association (puisque la présidente est expérimentée dans le montage des projets) font partie des ressources non financières.
-

4.2.5.2. Les bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs :

- Les élèves de l'école maternelle et primaire
- Les enseignants.

Les bénéficiaires indirects :

- Les parents d'élèves
- Les habitants du quartier et de la ville de Guiglo
- Les marchés de la ville de Guiglo
- Les ouvriers et artisans employés dans ce projet.

4.2.5.3. Les partenaires dans le projet

Installés en France, ce sont soit des collectivités territoriales, des Instituions, des Fondations.

- Le Conseil départemental du Val de Marne
- La région Ile de France
- Proj'aide
- La commune de Chevilly Larue
- La mairie de Gentilly.

Installés à l'International, l'association peut aussi faire appel :

- Au groupement des parents d'élèves
- Au Maire de la commune de Guiglo
- Au chef de quartier de « Nicla »
- A l'inspecteur de l'enseignement préscolaire et primaire
- Au Directeur et à la Directrice des écoles de « Nicla ».

4.2.6. L'impact de l'*exo-financement* sur le projet

L'organisation, la gouvernance et le fonctionnement de l'association ont un réel impact sur la gestion du projet. Ces différents éléments ont contribué au succès du projet et à son efficacité. Le réseau, les partenaires et les parties prenantes ont apporté leur soutien à la logistique, à l'infrastructure du projet. Un autre facteur clé de succès de ce projet c'est d'avoir pu sensibiliser les parents en quelque sorte toute la commune sur l'intérêt de ce projet d'école. De même, la ville de Guiglo par ce projet a créé de l'emploi, car les artisans de la ville ont trouvé du travail tout au cours de la construction.

Le financement *assuré* par le FORIM à hauteur de près de 15000 euros demeure suffisant, car la commune de Guiglo produit le sable, le gravier, le bois. Les rémunérations demeurent très basses dans les pays en voie de développement. Le secteur informel dans ce projet a contribué au succès du projet. Nous avons une dualité, formel et informel, en effet l'association étant

enregistrée est formelle, cependant le bureau d'Abidjan est informel. La plupart des artisans travaillent aussi dans l'informel de même que les parents d'élèves bénévoles.

La présidente de l'association a témoigné et a apporté des précisions sur le caractère pertinent de ce projet :

> « *Les responsables politiques que nous avons pu rencontrer au cours de nos séjours soutiennent l'aide apportée par les associations dans ce domaine comme dans d'autres domaines. L'année 2015-2016 a été consacrée par les membres de l'association Metishima au dégrossissement sur les moyens d'aider efficacement les enfants rapatriés de guerre dans la ville de Guiglo. Nous sommes convaincus que l'Education est la réponse contre l'exclusion sociale dont souffrent malheureusement les enfants rapatriés plus particulièrement des filles* ».

Dans ce contexte, la première étape de cette recherche a consisté à déterminer les facteurs qui contribuent au succès de l'*exo-financement* de ces projets et qui ont fait émerger des approches théoriques. Pour donner suite à cette visite de terrain, nous abordons la dernière rubrique de cette thèse consacrée à nos résultats, les facteurs clés de succès des projets. Nous pouvons les présenter en fonction des approches théoriques et empiriques voire (tableau n°).

Le concept de succès des projets est un concept difficile à définir de façon précise. Mais comment définir le « succès des projets » et plus précisément du projet diasporique, de son exo-financement ? On peut sans risque de se tromper avancer qu'il n'existe pas de consensus sur ce qu'est exactement « le succès des projets » ni ce qu'est « l'échec des projets ». Selon Pinto et Slevin (1988), il y a en gestion de projet peu de concepts qui ont été régulièrement débattus par les auteurs sans que les uns et les autres ne s'entendent sur leur définition. La définition du succès des projets reste un défi considérable pour les chercheurs (Ika, 2009).

En gestion de projet : c'est un concept ambigu, multidimensionnel dont la définition est contextuelle. Sans aller jusqu'à proposer ici une définition complète du succès des projets, un rapprochement peut se faire avec d'autres concepts tels l'efficience, l'efficacité et la performance. Nombre d'auteurs et de praticiens considèrent les concepts de succès, d'efficience, d'efficacité et de performance comme des synonymes et une telle confusion est plutôt fréquente dans la littérature de la gestion de projet (Belout, 1998 ; lka, 2009). La performance d'un projet comporte l'idée de retour sur investissement et de réponse à des objectifs de qualité, de coût et de temps et conforme aux résultats attendus. On peut donc dire qu'elle intègre les notions d'efficience et d'efficacité. L'efficience étant de « bien faire les choses avec moins de ressources

», ainsi, le succès des projets correspond alors à l'efficience et à l'efficacité des projets (i.e., Belout, 1998 ; Ika, 2009).

5. Les résultats et la discussion

Dans l'analyse et la discussion, un premier niveau d'analyse, analyse de contenu selon Thiétart (2014) en quelque sorte un premier palier de résultats nous a permis de qualifier les caractéristiques des membres de la diaspora ivoirienne (âge, sexe, parcours de vie et de migration). Ces résultats préliminaires servent de terrain et permettent d'analyser l'organisation des associations de diasporas (enquête auprès des associations, annexe 4) puis des hypothèses avec les critères des facteurs clés de succès de l'*exo-financement*, en résumé des projets diasporiques, leur efficacité, leur efficience et leur performance sur le terrain du projet dans le pays d'origine. Un deuxième niveau de résultats permet d'analyser les résultats et de les discuter avec les approches : (le projet porteur de sens, J.P. Boutinet (1990, 2015, 2017) et Giddens (1990) ; sa proximité ; la confiance qui cimente les relations entre les parties prenantes, l'hybridation du formel et de l'informel avec S. Perseil et Y. Pesqueux (2014) et la territorialisation des parties prenantes et de la performance, B. Pigé (2015)).

Le troisième niveau va discuter des résultats du deuxième niveau en s'appuyant sur l'approche théorique et conceptuelle et sur l'approche empirique afin d'identifier les résultats définitifs, (voir tableau 20 et 21).

5.1. Les résultats dans l'approche théorique et dans l'approche empirique

Tableau 20 : Critères de réussite de ces projets diasporiques

L'approche théorique	**Les projets sont porteurs de sens. J.P Boutinet (1990, 2015, 2017). Guiddens (1987)** L'*exo-financement*, qui par définition est la réalisation des projets collectifs par la diaspora dans leur pays d'origine et visant le développement est porteur de sens. **La gestion des projets est basée sur la confiance** La confiance assure au projet de meilleures possibilités pour qu'il soit mené jusqu'à son terme. Le collectif construit, mis en place et développé sur les partages d'expériences, augmente la confiance et « s'oppose directement aux impasses de la peur » Marzano, (2010, p.17). Dans notre cas, des risques. Un projet mené avec des ressources non financières, cognitives, relationnelles, organisationnelles et symboliques. **Une gestion sociale, communautaire et solidaire** Des auteurs ont montré l'existence d'une solution autre que la gestion étatique : la gestion communautaire. Wade (1987, 1988) ; Ostrom (1990, 1992, 2003) ; Bromley (1992) ; Stevenson (1991) ; Janvry et Sadoulet (1993). L'économie solidaire a ses caractéristiques propres, elle reconnait : la diversité des parties prenantes. Valorise les collectifs d'acteurs hétérogènes. Le rôle de l'État pour la défense de l'intérêt général. Une culture du vivre ensemble.

L'approche théorique	**Une gestion à proximité** Les associations de diasporas investissent dans des actions de développement local pour le mieux-être des populations dans leur pays d'origine. Les diasporas sont génératrices de diverses formes de proximité entre « ici » et « ailleurs ». Les travaux récents Krugman (1991) montrent qu'il y a plusieurs formes de proximité. La proximité est multiple : relationnelle, technologique, cognitive, effective Rallet (2002). Pour bénéficier des externalités de proximité, il ne suffit pas « d'être à côté » en termes de distance, mais il faut aussi faire partie du même réseau et accepter les règles communes Torre & Rallet (2004). Approche de l'économie de proximités B. Pecqueur & Zimmermann (2004). Le pays d'origine tire profit des ressources du pays d'accueil grâce au lien social existant avec les diasporas. Les solidarités entre diasporas et leurs pays d'origine et familles sont indispensables aux deux parties pour le maintien du lien culturel. **Une hybridation du formel et de l'informel** Disparition des frontières entre le formel et l'informel. L'*exo-financement* par les diasporas participe à l'informalisation de la société en créant cette hybridation entre le secteur formel et informel Hadj Gassama, E. (2018). Le formel et l'informel sont intimement liés S. Perseil et Y Pesqueux (2014). La famille totalement informelle, une aide une contrainte à intégrer. L'*exo-financement,* en quelque sorte le projet diasporique est évalué par la famille. Faible implémentation d'organisation et de management par projet. Cet espace informel ne contribue pas à la performance collective de l'organisation « puisque les acteurs ne sont pas dépendants (hiérarchiquement) les uns des autres Grenier et Vallogia (2009. **Une performance territorialisée par les parties prenantes. Benoit Pigé, (2015).** Impact de la performance du projet sur le développement des activités locales informelles (village, villageois, communautés) mais aussi sur la situation personnelle du bénéficiaire ou non bénéficiaire du projet.

L'approche empirique	**Observation 1. Les projets, porteurs de sens** Le terrain « le pays d'origine » donne du sens à ces projets réalisés et financés totalement ou partiellement par les diasporas, il détermine les réalités. Il donne du sens « à ma vie » en vue d'un futur retour. **Observations 2. La gestion des projets basée sur la confiance** Des rencontres multi-acteurs (de la visite des projets jusqu'à la RIS, mission terrain en Côte d'Ivoire). Interconnaissance acteurs et projets (satisfactions liées aux réalisations pour le bien-être des populations). Réalisation effective des projets avec des expériences diverses. Mobilisation, forte implication des autorités locales, des diasporas du pays d'accueil et des bénéficiaires. **Observation 3. Une gestion sociale, communautaire et solidaire** Un volet social développé dans ces projets. Un projet faisant appel dans sa gestion aux compétences et retours d'expériences de chacun (la famille élargie, les villageois, les diasporas, les ONG, les Institutions locales et parfois des collectivités territoriales du pays d'accueil). L'action collective et communautaire donne une certaine pérennité aux projets diasporiques. Les ressources ne sont pas exclusivement financières, ce sont des ressources non financières, cognitives, symboliques et relationnelles. Les allocations de ressources se font selon des critères d'utilité sociale. Une gouvernance multi-niveau (association/*exo-financement*/projets). **Observation 4. Une gestion à proximité** Les diasporas à travers les associations s'adaptent à la proximité qui leur tient lieu d'environnement, et elles s'adaptent par un processus d'intégration dans le pays d'accueil. Des partenariats naturels et solides entre diaspora et partenaires locaux. Partage d'expériences. Des projets adaptables aux réalités locales et institutionnelles. Les diasporas arrivent à mobiliser les populations villageoises et ethniques d'origine. La nouvelle technologie (internet, les réseaux sociaux, le téléphone mobile, le Fintech, contribuent au développement de cette dimension de proximité. **Observation 5. Une hybridation du formel et de l'informel** Les actions menées (*exo-financements*, transferts financiers et non financiers), par la diaspora ivoirienne contribuent à l'informalité de la société. Ceci en l'absence de mesures concrètes et incitatives de l'État. Un projet où la plupart des parties prenantes sont informelles (famille, bénévoles, artisans, ONG). L'informalité des réseaux primaires et secondaires empruntés par la diaspora, réseaux que nous avons identifiés dans notre analyse, repose sur le fait qu'ils traversent les groupes et les institutions sociales tout en les dépassant. En fournissant un moyen de circulation des biens et services, un espace de réciprocité, d'échange et de don. La diaspora s'adapte à un environnement complexe et informel des pays du Sud (80% du secteur est informel). **Observation 6. Une performance territorialisée par les parties prenantes** Le village demeure le territoire privilégié par les associations et membres de la diaspora pour initier les projets diasporiques et villageois construisant ensemble le développement du pays d'origine. Il s'agit d'un développement local soutenu par la Coopération internationale. La diaspora arrive à mobiliser les populations villageoises et ethniques d'origine (chefs traditionnels, communautés du village et environnantes.). L'*exo-financement*, la mise en place des projets diasporiques fait intervenir de multiples acteurs du Nord comme du Sud (OSIM, populations villageoises, gouvernements du pays d'accueil et du pays d'origine, ONG, villes françaises). Par le territoire on observe un ancrage local, l'appropriation du projet et l'apprentissage par les bénéficiaires.

Nous constatons l'implication des migrants dans le développement de leur village d'origine. Des réseaux complexes, à cheval sur plusieurs états se tissent autour des projets, incluant un grand nombre d'acteurs : associations de migrants, ONG, associations villageoises, pouvoirs publics. Les modalités de mise en œuvre des projets sont complexes, et ces derniers contribuent au changement social local. Même si aujourd'hui le doute commence à gagner certains experts, de grands espoirs se fondent encore sur les micro-développements des diasporas, sur les organisations villageoises.

Sur le terrain, nous observons certains résultats : l'hybridation du formel et de l'informel qui contribue au succès du projet diasporique par le biais de l'*exo-financement* de la diaspora. De même que par la proximité et par la territorialisation de la performance et des parties prenantes. Quels sont ces facteurs clés de succès qui apportent une certaine satisfaction à la diaspora ? Et qui contribuent à l'efficacité des projets diasporiques ?

5.2. Les facteurs clés de succès des projets diasporiques

Le « succès des projets », compte tenu de l'ambiguïté que véhicule ce concept, (Belassi et Tukel, 1996 ; Jugdev et Müller, 2005 ; Ika, 2009), ne peut être défini avec précision. « *Le succès du projet est porteur de sens en gestion de projet. Prétendre donc qu'un projet est un succès ou un échec, sans précision aucune, c'est tout simplement faire preuve de négligence et peut-être d'impéritie ; penser que l'on peut mesurer objectivement le succès des projets serait, ni plus ni moins, une illusion (de Wit, 1988 ; Ika, 2009). La deuxième difficulté tient au fait que le succès des projets est une affaire de perspectives et de perception. C'est ce qui fait dire à Baker et al. (1974) qu'il n'y a probablement pas de « succès absolu », qu'il n'y a que des « succès perçus ».* Ika (2009).

Toutefois, les *exo- financements* et les projets diasporiques sont porteurs de sens par leur action collective. À son arrivée en France, l'immigré africain se trouve confronté à un milieu bioclimatique différent, avec une culture également différente, une société où les gens ne sont pas aussi ouverts à la communication comme dans leur pays d'origine. Survint alors une nostalgie qui peut conduire à une inadaptation et comme des traumatismes. Ils font le « deuil » partiel de leur culture, de leurs coutumes etc. Dans leur lutte pour garder l'équilibre émotionnelle, certains n'hésitent pas à s'entourer d'objets décoratifs ou à écouter la musique du pays. Ces objets leur permettent de mettre en évidence un passé qui revient à leur mémoire, qu'ils ne veulent pas oublier et qui dans certains cas, rend encore plus difficile leur intégration dans le pays d'accueil. Investir ou apporter son aide financière ou non à des projets dans son pays d'origine prend tout son sens. Ces propos d'une ivoirienne « Mme KOFFI Victorine, diaspora ivoirienne» sont assez illustratifs :

« Le mot d'ordre de notre association, ne pas rester isolé, former une nouvelle famille, s'approcher des gens de sa communauté, mettre notre culture en valeur. Pour cela, nous prêtons des tenues traditionnelles, représentant notre région en Côte d'Ivoire, pour les mariages « Baoulé ».

5.2.1. L'*exo-financement* renforce la proximité à travers le projet diasporique

La proximité désigne un champ relationnel dans lequel évoluent les parties prenantes de l'*exo-financement* et de ce projet diasporique. Pour l'auteur José Raserijaona (2017), « *il n'y a pas unicité de proximité mais plusieurs couches sinon plusieurs cercles relationnels qui se recoupent, se font et se défont au gré des opportunités* ». De même lorsque les échanges et contacts intellectuels sont noués entre diasporas et des universités des pays d'origine, cela peut stimuler le développement. Ainsi, de nombreux réseaux transnationaux peuvent agir comme agents facilitant les échanges cultuels, politiques et économiques et nouant des liens durables entre le pays d'origine et le pays d'accueil.

5.2.2. L'*exo-financement* renforce le volet social

Compte tenu de la situation dans les pays d'origine, (chômage élevé) et des différences énormes de revenus entre le pays d'origine et le pays d'accueil, les emplois à l'étranger constituent un prestige et confèrent aux diasporas un véritable statut social dans leurs pays d'origine. Apporter une aide financière ou non dans la réalisation des projets dans le pays d'origine, renforce le volet social dans le développement. En effet, les diasporas qui apportent cet *exo-financement*, mettront tout en œuvre pour assurer la réussite du projet. Le niveau des transferts concernant l'*exo-financement* dépendent de facteurs aussi variés tels que le revenu des migrants, la durée de la migration (temporaire ou permanente), la situation familiale, les effets des réseaux ; la situation économique dans le pays d'origine et d'accueil (Poirine, 2006), le niveau d'éducation et les coûts de transferts. Pour la diaspora c'est aussi une façon de gagner en prestige et en considération au sein de sa communauté.

5.2.3. L'*exo-financement* renforce la confiance

En orientant ces *exo-financements* vers des projets productifs, ces flux mettent uniquement en relation des donateurs et des destinataires privés (en général au sein d'une même famille). Les liens tissés lors des négociations sont basés sur la confiance. Il en résulte que toutes ces transactions reposent sur des approches individuelles et bilatérales, contrairement aux ressources dans le cadre de l'aide publique au développement. Ces spécificités sont d'autant plus cruciales puisqu'il s'agit souvent de flux qui circulent via des canaux informels basées sur des pratiques coutumières et des contacts personnels fondés sur la confiance. Toutes ces caractéristiques augmentent considérablement la probabilité que ces flux soient plus fréquemment orientés vers des régions rurales (des villages) à l'opposé d'un grand nombre de programmes de grande échelle de l'APD qui passent par les organismes gouvernementaux. Ce

sont par nature, des montants très modestes puisqu'ils sont limités par les faibles capacités d'épargne des diasporas individuels ou collectifs.

5.2.4. L'*exo-financement* renforce le volet communautaire

La diaspora s'est également impliquée dans le développement communautaire. Les émigrés africains sont engagés dans des activités philantropiques dans leurs communautés d'origine, souvent à travers leurs associations de résident (HTAs). Ils font appel à leurs valeurs fondamentales de solidarité sociale pour rassembler des ressources destinées à la construction d'infrastrutures de base et à la prestations de services publics (écoles et structures de formation, matériels et équipements pour la santé).

Nous pouvons analyser et interpréter les processus sociaux à l'œuvre, à travers « les projets de développement ». Ces projets communautaires, en particulier ceux des associations de diasporas, lieux privilégiés d'observation et de dynamiques sociales, représentent une nouvelle forme d'action collective au sein de trois types de diasporas bien structurées - diasporas maliennes, sénégalaises et une diaspora en voie de construction - la diaspora ivoirienne. En effet, les immigrés issus de ces trois communautés transfèrent des fonds destinés à leurs familles restées sur place. Ainsi, nous analysons trois dimensions :

- Premièrement, l'ampleur du mouvement associatif (l'exo-financement des projets) au sein des diasporas, ceci pour introduire des transformations sociales induites et véhiculées par ces mouvements.

- Deuxièmement, les mutations dans le pays d'origine et d'accueil liées à l'action individuelle et collective des diasporas. Dans cette logique, il s'agit donc d'examiner les pratiques qui impactent le développement du pays d'origine, en quelque sorte, les réseaux primaires et secondaires, les liens réseaux sociaux utilisés ou renouvelés à cette occasion, les savoir-faire politiques transmis ici autant que là-bas.

- Troisièmement, les transferts individuels et collectifs des diasporas du pays d'accueil vers le pays d'origine : l'exo financement à partir d'études de cas empiriques. Ainsi, l'ensemble de ces dynamiques, de ces liens, de ces réseaux réinterroge le projet de développement et le pays d'origine et son développement.

5.2.5. L'*exo-financement* mobilise des ressources non financières

La relation entre les diasporas et le pays d'origine est porteuse d'autres transferts que ceux financiers. Levitt (1998) identifie ainsi des flux d'autre nature qui peuvent être générés par la diaspora, notamment les « transferts sociaux ». l'*exo-financement* s'accompagne aussi de transfert de connaissances, de compétences, et de technologies de la part des membres de la diaspora vers leur pays d'origine, il s'agit de « transferts techniques ou technologiques ». On se propose alors de montrer que la diaspora est pourvoyeuse de plusieurs types de ressources susceptibles d'accélérer le processus de développement. Une fois à l'étranger, les migrants continuent à garder des liens (financiers économiques, culturels, politiques, affectifs, nostalgiques, symboliques) avec le pays de départ et cette relation entraine la circulation de divers flux financiers formels et informels, en nature, le plus souvent dans les deux sens.

5.2.6. Une hybridation formel et informel dans l'*exo-financement*

Nos résultats montrent que les diasporas ne fondent pas leurs choix sur des données quantitatives et financières, sur des « bonnes pratiques de gestion de projet » mais s'appuient, surtout et avant tout, sur des éléments informels tes que la famille, les relations, le réseau, le village, la communauté, etc. Ces résultats mettent ainsi en évidence un premier défi à la réussite des projets diasporiques : comment concilier les contraintes de temps des parties prenantes et leur participation effective à toutes les étapes du cycle de vie du projet ?

5.2.6.1. Le concept de l'informel

À l'origine, l'informel est un jugement de valeur par rapport au formalisme qui consiste à rendre compte aux autorités administratives. L'informel, est aussi un mode d'organisation qui vise à contourner les difficultés de la lourdeur administrative, l'illettrisme et l'ignorance, et surtout la corruption du système administratif. Il faut déconstruire ce concept pour le mettre dans son environnement économique d'où l'informalité. Enfin, qu'est-ce qui motive l'individu à rester dans l'informel ? Pourquoi les parties prenantes de l'*exo-financement* mènent leurs actions pour la plupart dans l'informel ?

5.2.6.1.1. Le concept de l'informalité

Pour parler de l'informel dans les pays en voie de développement (PVD), il convient tout d'abord de discuter du sens qui est souvent attribué à ce concept. Brunet et Ferras (2003) comptent ainsi parmi ceux qui ont cherché à définir l'informel. Selon ces auteurs, le secteur informel se caractérise par le fait qu'en son sein, la législation du travail et les normes de la

comptabilité sont ignorées, comme d'ailleurs les droits acquis. Le secteur informel est officiellement défini comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme » (BIT, 1993).

5.2.6.1.2. L'informel et la société urbaine

Il a été, de fait, le principal moteur de la construction des villes et de l'animation de la vie urbaine. En dehors des quartiers « modernes », la ville ouest-africaine d'aujourd'hui est le fruit du travail de l'économie populaire qui bâtit les maisons, fabrique les meubles, crée et transforme les produits agricoles, répare les automobiles, anime les marchés, organise l'épargne, distrait (restaurants, buvettes, troupes théâtrales et musicales) et même soigne (tradipraticiens). Également qualifiée d'économie populaire, l'économie informelle constitue un mode de vie, voire de survie, de la population urbaine, pour laquelle elle permet la satisfaction de besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se vêtir, se former, se soigner, et se déplacer.

Le commerce et la distribution représentent la majeure partie de ces activités. Au niveau des principales villes de l'UEMOA (Cotonou, Ouagadougou, Abidjan, Bamako, Niamey, Dakar et Lomé), trois quarts des unités informelles comptent un seul employé et seules 7 % emploient plus de trois personnes, la taille moyenne d'une unité informelle étant de 1,5 personne.

C'est dans ces conditions et s'inscrivant dans la même logique que les États membres dans leur volonté de ne pas diaboliser le commerce informel, mais plutôt d'améliorer la productivité et les revenus dans ce secteur que la Commission de la CEDEAO s'est engagée à appuyer la régulation du commerce informel dans le but de renforcer le processus d'intégration régionale, a expliqué M. Ahmed Hamid (Commissaire de la CEDEAO chargé du Commerce, des Douanes et de la Libre circulation 21/11/2013). Selon ce commissaire chargé du Commerce, des douanes et de la libre circulation, Ahmed Hamid, le problème que pose l'informel c'est qu'il échappe au contrôle régulier, à l'information. Entre autres, les atouts de l'informel sont le fait qu'il s'adapte aux réalités du milieu, sert de soupape pour la sécurité de l'indigent et résulte des aberrations du secteur. En s'engageant dans l'appui à la régulation du commerce informel, la Commission

de la CEDEAO s'inscrit dans la même logique que les États membres « *de ne pas diaboliser le commerce informel, mais plutôt d'améliorer la productivité et les revenus dans ce secteur* », indique un document produit par le programme Commerce et Concurrence de la Commission de la CEDEAO. " *Nous voulons moderniser cette branche du commerce international et rétablir la confiance* " a déclaré le commissaire de la CEDEAO.

5.2.6.2. Complémentarité du formel et de l'informel

Les critères d'évaluation tiennent-il compte du social ? Du territoire du projet ? De l'informalité ? A-t-on atteint la performance du projet au sens économique, avec des indicateurs quantitatifs et strictement financiers et en termes de développement tel qu'il est défini dans les attentes du projet ? Peut-être pas ? Cependant les populations bénéficiaires ou non mais sur le territoire du projet ont appris de nouvelles techniques, un nouveau savoir-faire, ce sont aussi des effets de l'apprentissage. L'informel permet de réaliser ce type de projet de façon immédiate et spontanée.

En effet, l'économie informelle est donc le plus souvent située en dualité de l'économie formelle. Le formel et l'informel sont intimement liés. Comme l'indique L.O Bangbola dans l'ouvrage - L'organisation de la Transgression, Sony Perseil et Yvon Pesqueux (2014) « *l'économie informelle est plus qu'un avatar de l'économie formelle avant de s'y déverser. C'est une forme spécifique de structuration de l'économie des pays en développement centrée sur les différents rôles que jouent les micros et petites entreprises et sur leurs capacités à produire de la subsistance, du revenu et de la croissance adaptée au marché local et national* ». En effet, l'association des diasporas est souvent formelle et enregistrée auprès des autorités du pays d'accueil. Cependant l'*exo-financement*, en quelque sorte la réalisation des projets diasporiques s'appuie sur la famille élargie, sur des bénévoles et des groupements informels du village d'origine.

5.2.6.3. Impact du projet sur le développement des activités informelles

Pour donner suite à cet effet d'apprentissage, les bénéficiaires du projet, ont les membres de leur famille, les personnes du village qui vont eux aussi bénéficier de cet apprentissage. Certains bénéficiaires du projet vont acquérir une nouvelle activité et devenir à leur tour un véritable entrepreneur. L'étude de Bernard Gauthier (1994) sur le développement de l'entreprise en Afrique, avec application au Cameroun, conclut au déclin du formel et au développement de l'informel « *C'est peut-être à cette nouvelle classe d'affaires que les programmes d'aide vers l'Afrique des agences de coopération devraient être destinés* ».

5.2.7. Une dimension territoriale de la performance et des parties prenantes dans *l'exo-financement*

En 2011, l'ANC (Autorité des Normes Comptables) a lancé son premier appel à projets de recherche en Comptabilité sur le thème de la représentation de la performance. Pour la théorie économique classique, représenter la performance c'est mesurer la capacité de l'entreprise à satisfaire des besoins en minimisant les ressources consommées. L'originalité de ce projet de recherche a été de replacer la représentation comptable de la performance dans un cadre conceptuel plus large que celui habituellement retenu. Cet élargissement s'est effectué dans deux directions : par la prise en compte des territoires et des instituions spécifiques qui y sont liés, et par la focalisation sur les parties prenantes et sur leur conception de la performance des entreprises.

Ce qui nous intéresse dans cette approche c'est l'importance du sens donné à la performance à partir du concept de territoires-institutions.

5.2.7.1. La prise en compte des parties prenantes dans ce courant de recherche

L'approche parties prenantes développée par ce courant de recherche pourra nous permettre d'analyser l'impact du projet sur chaque bénéficiaire ou non du projet (acteur actif ou passif, direct ou indirect). Compte tenu de la spécificité de l'*exo-financement et de* la réalisation des projets diasporiques, avec une multitude de parties prenantes et de cultures différentes, le concept parties prenantes qui renvoie à une pluralité et à une diversité d'acteurs et qui dépasse largement le cadre restrictif des investisseurs et créanciers, s'adresse aussi à ces projets.

« Accepter de considérer l'individu comme un être humain, mû par une représentation de ses rapports au monde qui lui est propre, c'est non seulement reconnaître que chaque personne humaine n'est pas interchangeable, mais c'est aussi accepter que l'histoire de chaque personne humaine s'inscrive dans un cadre, le territoire, où ses interactions avec les choses et avec les autres êtres humains deviennent concrets. Ce cadre se caractérise à la fois par sa dimension économique et par sa dimension sociale. Le territoire permet donc de passer de l'individu abstrait à la personne humaine concrète ». Benoît Pigé (2015).

5.2.7.2. L’approche territoires Institutions

Le couple territoires-institutions reflète donc à la fois une réalité (une certaine homogénéité d’une partie des institutions qui régissent un territoire donné) et un choix dépendant de la subjectivité de l’acteur (qui s’intéresse à certains types d’institutions qui ont un impact sur son activité et sur sa prise de décision), cet acteur pourrai être représenté par les différentes parties prenantes impliquées dans l’*exo-financement*, dans le projet diasporique réalisé dans le village ethnique et communautaire, dans le pays d’origine.

Pour mieux comprendre cette approche de territoires-institutions, il est important de définir le concept.

- Les instituions peuvent être définies comme l’ensemble des règles formelles ou informelles qui façonnent la façon d’agir (et de penser) des acteurs économiques et sociaux. Ce sont les interactions entre les champs de l’économique et du social qui permettent d’expliquer de nombreux équilibres institutionnels. Les mécanismes institutionnels présentent des équilibres qui s’auto-entretiennent et qui dépendent de l’histoire, de la culture, des normes et des lois d’une nation ou d’un peuple.
- Les institutions sont toujours liées à un territoire. C’est la délimitation du territoire qui permet d’identifier les institutions qui s’appliquent. Selon l’objet d’étude, il est possible de retenir une définition large ou au contraire très fine du territoire considéré. Ce nouveau territoire serait représenté d’une part, par les actions menées par les diasporas à partir du pays d’accueil auprès des populations locales et auprès des institutions locales du pays d’origine, puis d’autre part, par l’appropriation du projet par les entreprises formelles ou informelles, par les bénéficiaires et par les non bénéficiaires du projet.

En effet, chaque acteur est prioritairement intéressé par les impacts de la performance de l’entreprise sur sa situation personnelle. L’impact de l’activité des entreprises sur la situation personnelle (économique, sociale et environnementale) des parties prenantes n’est pas nécessairement intégré dans la comptabilité financière. Nous pouvons transposer cette réflexion aux projets diasporiques, à l’*exo-financement*. Nous constatons l’impact de la performance du projet sur le développement des activités locales informelles, mais aussi sur la situation personnelle du bénéficiaire ou non du projet.

5.3. La discussion : points de convergence et de divergence entre les deux projets, projet diasporique et projet d'aide internationale au développement

La réussite, la performance de ces projets diasporiques dépend elle de ses ressources informelles ? de son environnement informel ? de sa proximité locale ? d'une performance territorialisée ? (une performance liée au territoire et aux parties prenantes et à l'informel), d'une finance sociale, solidaire et communautaire ? Nous constatons que la relation entre tous ces acteurs (parties prenantes de l'*exo-fiancement*) est fondée sur la confiance. Nous interrogeons alors la performance de ces projets, leurs facteurs clés de succès, suit -il le même processus, la même organisation que les projets d'aide internationale au développement ? Une approche plus récente nous conduit à émettre certaines hypothèses, serait- on en présence d'une performance liée au territoire ? Qu'est ce qui fédère les acteurs ?

Pour l'organisation classique, ce qui fédère les acteurs, c'est un intérêt économique alors que l'organisation, la configuration des acteurs autour de l'*exo-financement* et autour du projet obéit à d'autres valeurs telles que le changement social, le bien être. La conduite de projets se base sur des liens sociaux, sur la solidarité, sur le partenariat, sur les réseaux sociaux et sur une multitude de parties prenantes. Etudier comment les diasporas se mobilisent-elles pour l'*exo-fiancement* d'un projet ? c'est chercher à comprendre ce nouveau contexte : comment définir et identifier les facteurs clés de succès de l'*exo-financement* et des projets diasporiques ?

Par leur organisation, leur gouvernance et leur fonctionnement, les associations se distinguent par leurs actions plurielles. Elles donnent aussi de leur temps, de leurs biens et de leurs idées. Lors de notre enquête, nous considérons les associations comme des lieux de rencontre et de vie. Elles deviennent alors des carrefours où se fondent les liens. Par leur dynamisme, elles arrivent à construire des écoles, des dispensaires. La mesure de l'impact des associations dans un aspect plus global reste cependant un exercice difficile. C'est pourquoi, en catégorisant, nous cherchons à saisir cet espace. En France, ces associations diasporiques ne sont que la duplication des communautés du pays d'origine.

Dans son fonctionnement, les associations diasporiques en plus des membres réguliers, font aussi appel à des bénévoles et à des groupements informels dans le pays d'origine. La plupart des actions sont menées dans l'informel. C'est une façon pour la diaspora de contourner les incertitudes et les risques dans l'*exo-financement* et dans ces projets. En effet, face à un environnement micro-économique dans le pays d'accueil et de celui du pays d'origine non

maitrisée, la diaspora doit faire face au manque de financement ou à un financement partiel par les bailleurs et les collectivités territoriales du pays d'accueil dans le cadre du co-développement, mais aussi dans le pays d'origine où l'État n'intervient pas ou dans sa politique ne prévoit pas d'aide financière pour ces projets. En effet, ce projet diasporique et son exo-*financement*, remettent en question le projet de développement et la gestion de ce projet telle qu'elle est conduite.

Ces organisations de la diaspora ont-elles une utilité publique pour les villages dans le pays d'origine ? Comment les projets diasporiques constituent-ils des projets de développement par rapport aux projets d'aide publique au développement ? Sachant que les projets d'aide publique au développement ont une approche purement rationnelle, pour financer ces projets, les bailleurs s'appuient sur des données macro-économique et micro-économique du pays. Nous sommes en présence de projets micro-développement ; Que se passe -t-il du point de vue organisationnelle ?

Tableau 21 : Facteurs clés de succès de l'*exo-financement* : les projets diasporiques

FCS Contrôlables	FCS Incontrôlables
1.La réduction de la pauvreté 2.Les « remittances » comme source d'investissement 3.L' « *exo-financement* » des projets collectifs 4.l'impact macro-économique des « *exo-financements* » 5.Appariton de nouveaux secteurs économiques de la diaspora 6.Création d'emplois dans le pays d'origine lors de la réalisation des projets diasporiques 7.Effets positifs sur le développement du village des bénéficiaires et sur leur bien-être 8. Deuxième source de financement externe, supérieure à l'APD et aux investissements directs étrangers 9. Des ressources non financières (ressources cognitives, symboliques, relationnelles, institutionnelles, organisationnelles) 10. Générateur de diverses formes de proximité entre « ici » et « ailleurs » 11. Création de réseaux de communication 12. Réseaux sociaux virtuels de la diaspora 13. La diaspora comme source d'information sur le pays d'accueil 14. Transferts culturels 15. Un environnement formel et informel 16. Les relations et contrats sont basés sur la confiance 17. Une territorialisation de la performance 18. Une territorialisation des parties prenantes.	1.Un effet non intentionnel, développement du système bancaire 2.L'effet multiplicateur de l'*exo-financement* 3.Les risques du syndrome hollandais 4.Des effets positifs inattendus ; développement et créations d'entreprises dans le pays d'origine 5.partage des connaissances technologiques 6.Appropriation des ressources du pays d'accueil 7. Effets relationnels créés par l'*exo-financement* 8. Amélioration du climat d'investissement dans le pays d'origine 9. Accès à un réseau élargi de contacts 10. Comme vecteur du changement politique 11.Transmission de nouvelles compétences professionnelles et de nouveaux modèles organisationnels.

Source : Auteur J. Bobèche

5.3.1. Les facteurs clés de succès du projet d'aide internationale au développement

Le succès des projets est important car il contribue au progrès socio-économique pour les pays récipiendaires, mais aussi à l'efficacité de la contribution des pays donateurs et des agences de développement (Khang & Moe, 2008). Identiifer les critères de succès des projets aide à prédire la durabilité des projets et à prioriser l'allocation des ressources.

Des études portant sur le succès des projets de développement (Diallo et Thuillier, 2004 ; Lavagnon, Diallo, Thuillier, 2009 ; Khang et Moe, 2008 ; Lavagnon, 2007 ; Lientz et Rea, 2003 ; Lim et Zain, 1999 ; Munns et Bjerrmi, 1996) ont repéré des facteurs de succès tels que le respect de trois conditions de base (spécifications techniques, temps et coûts), la satisfaction des besoins et la collaboration entre les parties prenantes, l'atteinte de l'impact réel du projet, la prise en compte de la sensibilité culturelle locale et la performance de l'équipe du projet.

Concernant les Agences d'aide au développement, le succès d'un projet s'évalue aussi par l'efficence et l'efficacité de la gestion et de l'action de développement en termes de livrables (Lavagnon, 2007). Pour l'ACDI, l'appréciation des critères de succès des projets passe par la mesure des résultats, des extrants, des effets ou des impacts. Selon Baccarini, (1999), l'usage de la méthoode du cadre logique fournit un modèle détaillé pour définir et comprendre le succès d'un projet, il représente un outil pertinent, centré sur le processus de gestion du projet (coûts, délais, qualité). Le tableau ci-dessous reprend les éléments des projets d'aide internationale de dévrloppement tels que les « facteurs de succès contrôlables » : (la clarté des objectifs, la plannification , l'écoute des clients, le pilotage et la gestion du projet, la communication) ; De même les éléments non contrôlables tels que (les compétences du chef de projet, le jeu de pouvoir dans l'organisaion, l'environnement externe et l'urgence).

Tableau 22 : Les Facteurs clés de succès des projets d'aide internationale

FCS Contrôlables	FCS Incontrôlables
1. La mission du projet : clarté des objectifs et définition des buts et des orientations générales 2. Le soutien de la direction générale : l'appui concret de la direction générale et la volonté de fournir les ressources nécessaires pour le succès du projet 3. La planification et la programmation : spécification détaillée des étapes et des actions à accomplir 4. L'écoute des clients : communication continuelle et écoute active de toutes les parties prenantes impliquées 5. Le personnel : sélection et formation de l'équipe du projet 6. Les tâches techniques : disponibilité des technologies requises et des expertises nécessaires dans le projet 7. L'approbation du client : la vente du projet au futur usager 8. Le pilotage et la rétroaction : la qualité de l'information et du contrôle à chaque étape du processus de réalisation du projet 9. La communication : la qualité du réseau d'information entre tous les acteurs 10. La gestion des problèmes : les habiletés à gérer les crises et les écarts du plan.	1. Les compétences du chef de projet : les compétences interpersonnelles, administratives et techniques et la capacité à diriger l'équipe 2. Les pouvoirs et les enjeux politiques : le jeu de pouvoir dans l'organisation 3. L'environnement externe : la probabilité que les événements extérieurs affectent les opérations de l'équipe de projet 4. L'urgence : la perception de l'importance du projet et de sa réalisation le plus vite possible.

Source : Pinto et Slevin (1986)

5.3.2. La difficile mesure de l'impact sur le développement

Comme on l'a observé dans notre analyse, si nos variables d'origine ont été parfois confortés ou infirmés par notre enquête ; il n'en reste pas moins que la diaspora ivoirienne est un acteur incontournable de l'économie, de la politique, et du flux des idées. Par son canal, transite un certain nombre de pensées acquises dans l'expérience de la migration. A une échelle plus grande de la diaspora, l'argent des immigrés notamment l'*exo-financement*, devient un grand enjeu sur lequel se joue leur prestige et à travers lequel se jouent aussi les rapports de force, de pouvoir et de positionnement.

Cependant, si l'aide publique au développement a été dépréciée, ce qui a fortement mis en avant les montants dans tous types de transferts, notamment l'exo-*financement*, il parait toujours très difficile de pouvoir dire que cet argent ait un impact sur la croissance donc sur le développement. Il ne constitue pas alors un électrochoc important de nature à transformer le visage économique, en tout cas pas dans la configuration actuelle. Notre terrain nous a permis

de constater qu'à côté de la logique intrafamiliale plusieurs autres destinations existent, dont les investissements productifs ou des financements de projets tels que *l'exo-financement.*
Si les montants injectés dans l'*exo-financement* continuent de susciter un grand intérêt, l'action de la diaspora apporte une réponse à une question qui reste en suspens sur la participation de la diaspora au développement. Comme on l'a évoqué dans notre approche empirique, l'évaluation de ces montants d'*exo-financement* apparait délicate dans la mesure où cet argent des diasporas entre dans des logiques intrafamiliales dans la plupart des cas.

Après avoir identifié les facteurs clés de succès de l'*exo-financement,* dans les projets diasporiques puis dans les projets d'aide internationale au développement on se rend compte que la gestion de projet est dans une logique matérialiste avec une performance financière, un retour sur investissement, face à un projet avec une performance purement symbolique. Cependant dans le pays d'origine, deux systèmes (projets diasporiques et projets d'aide internationale au développement) cohabitent sans se connaître et qui sont tous deux très complexes avec leur propre logique. Pour mieux comprendre ces facteurs clés de succès, il est important d'identifier les facteurs de convergence et de divergence entre les deux projets. Nous avons identifié tous les critères qui justifient cette performance symbolique au regard d'une performance financière du projet d'aide au développement. (Voir tableau 23). L'objet de notre démarche étant d'étudier et de mieux connaître le projet diasporique, ce qui explique les raisons pour lesquelles nous n'avons pas approfondi ces différents facteurs de convergence et de divergence.

Tableau 23 : Divergence et convergence entre les projet diasporiques et les projets d'aide internationale au développement

	Projet diasporique	Projet d'aide internationale au développement
Convergence	Projets de développement Phase de conception Répond à la triangulation, coût, délais, qualité Hybridation formel et informel Volet social L'*EXO-FINANCEMENT* : financement privé	Projet de développement Phase de conception Répond à la triangulation, coût délai, qualité Hybridation formel et informel Tend vers un volet social L'APD : financement public
Divergence	La finalité recherchée L'évaluation par la famille La gestion du projet par la diaspora et la famille élargie Nature micro-économique Investissement productif par les diasporas ?	Les objectifs, Les attentes du projet Le coût du projet. La gestion du projet. Le budget du projet. Le planning du projet. Les risques du projet

	Par les parties prenantes Gestion solidaire et communautaire Par la confiance Par la proximité La territorialisation des Parties prenantes Par l'appropriation.	L'évaluation du projet par des experts Nature macro-économique Aide aux pays récipiendaires Gestion avec retour sur investissement Par l'apprentissage.

Pour donner suite à cette analyse, nous avons essayé de situer les différents résultats et de les nuancer par rapport à chaque type de projet : le projet réalisé par les diasporas dans leur pays d'origine via l'*exo-financement* et le projet d'aide internationale au développement à travers l'APD, l'aide publique au développement. Nous constatons que les projets diasporiques qui sont des micro-projets, micro-développement avec leur volet social ont tout à fait leur place dans le développement. En effet même si les ressources financières ne sont pas importantes par rapport à l'aide publique au développement, ces projets diasporiques apportent un bien-être au sens de Sen (2009) à la population bénéficiaire. Ce succès s'explique par la capacité à mobiliser d'autres ressources non financières (connaissances, compétences, valeurs culturelles…) et d'autres acteurs formels et informels, néanmoins nous avons observé qu'une place beaucoup plus importante était accordée aux acteurs de l'informel (ONG, famille élargie, communauté, ONG...).

Avec une gestion de projet et un financement tel que l'*exo-financement* qui lui sont propres et un flux financier supérieur à l'APD (l'aide publique au développement) ; nous avons bien un projet de développement à travers l'*exo-financement,* le projet diasporique trouve toute sa place dans l'économie de développement et dans la coopération internationale.

Conclusion de la troisième partie

La problématique de l'efficacité de l'aide a largement été abordée dans la littérature, mais l'efficacité de l'*exo-financement* commence juste à recevoir ces dernières années une attention particulière. Nous avons dans ce chapitre contribué à combler ce manque d'intérêt en estimant l'impact des *exo-financements* sur l'investissement en Côte d'Ivoire par une analyse multi-niveau d'un projet qui a réussi. Dans ce chapitre, nous avons également analysé et identifié les facteurs clés de succès de l'*exo-financement*, en quelque sorte des projets diasporiques au regard de l'APD, (financement des projets d'aide publique au développement).

Les résultats de notre analyse montrent que l'impact des *exo-financements* mais aussi des transferts est beaucoup plus important que l'aide publique. Nos résultats suggèrent que les e*xo-financements* pourraient être plus efficaces en termes de financement du développement. En effet, les transferts consacrés à l'*exo-financement* sont directement reçus par les bénéficiaires et non par les gouvernements corrompus comme c'est le cas pour l'aide publique. Dans le cas de l'*exo-financement*, le donateur (la diaspora) dispose de plus de pouvoir et d'influence sur le receveur (sa famille élargie), ce qui rend plus facile les sanctions en cas de déviance de ce dernier. L*'exo-financement* arrive aux bénéficiaires à travers des circuits d'allocation simples avec une relation directe entre donateurs et receveurs membres d'une même famille ou d'une même communauté. De même les circuits d'allocation comptent des bénévoles et non des bureaucrates, des intermédiaires multiples par lesquelles transitent l'aide publique. Les circuits d'allocation sont moins couteux pour l'*exo-financement.*

Conclusion générale

Cette thèse s'était fixée comme objectif d'identifier les facteurs clés de succès de *l'exo-financement* à travers les projets réalisés dans le pays d'origine à partir du pays d'accueil à la lumière du processus d'organisation (associatif) des diasporas.
L'opportunité de rappeler notre question de recherche :
« **Dans quelle mesure la notion *d'exo-financement* interroge-t-elle la notion de projet de développement** ? »

Il fallait définir ce nouveau concept « *exo-financement* », (chapitre 2),

Le concept « *exo-financement* » est la réalisation de projets collectifs par les diasporas, visant le développement du pays d'origine. Il porte sur le financement des projets réalisés dans leur pays d'origine à partir du pays d'accueil. Si les diasporas qui par leur financement privilégient la consommation de base (alimentation, habillements, cérémonies, frais d'éducation des enfants, soins de santé, logement) ; elles peuvent aussi orienter les fonds transférés vers des projets et activités productives. Ce transfert direct de la diaspora à la communauté du pays d'origine est un avantage fondamental par rapport à l'aide publique au développement dont l'utilisation dépend exclusivement du gouvernement.

De manière progressive, notre question de recherche a trouvé des réponses pratiques et concrètes tout au long de ces neuf chapitres. Elle ouvre la voie à des travaux ultérieurs au-delà même de notre question initiale.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons souhaité étudier et analyser le processus de financement pour la réalisation des projets par les diasporas ivoiriennes, maliennes et sénégalaises dans leurs pays d'origine, par rapport à l'aide publique au développement. D'après les débats portant sur l'intégration de la migration à l'agenda du développement, il s'avère que les apports de ressources des diasporas aux pays d'origine ont fortement augmenté par rapport à l'aide publique au développement et aux investissements directs étrangers.

Nous avons constaté que la plupart de ces projets sont réalisés sur la base d'un type de financement dénommé « *exo-financement* ». C'est ce concept, plus ou moins récent, qui fait l'objet de notre thèse et qui nous emmène à rediscuter la notion de projet de développement et de repositionner ce dernier dans son contexte de mise en œuvre pour les populations.

Nos travaux partent de constats théoriques et professionnels. Dès lors, la littérature mobilisée nous amène à réexaminer la gestion de projet. En complément des travaux de J.-P. Boutinet (1990), (2015) qui distinguent deux lignes de projets : une ligne de projet linéaire qui est l'organisation du projet et une deuxième ligne du projet qui est le sens donné au projet, il a aussi défini la notion de projet sous une tendance mécaniste, formelle voire standard. Face à cette définition, nous avons observé une autre forme de projet et une autre forme de financement. Il s'agit de projets réalisés par les diasporas dans leur pays d'origine, par un financement solidaire permettant de réaliser des projets de proximité (dans le village) et dans leur communauté ethnique. Ces projets n'exigent pas de retour sur investissement. D'autant plus que les bénéficiaires sont souvent la famille, le village, la tribu ou le clan resté sur place et manquant parfois cruellement de moyens.

Les lignes qui suivent, quant à elles présentent les principaux apports ainsi que les limites et les voies de recherche futures.

1) Apports méthodologiques et théoriques de la recherche

Concernant la méthodologie (chapitre 1), nous avions triangulé des corpus de données qualitatives avec des données chiffrées et des statistiques sur les flux de l'APD et des transferts des diasporas vers leur pays d'origine, en adoptant une posture constructiviste. L'essentiel des données sont des données primaires, (rencontre avec les confédérations, les associations de diasporas, les diasporas porteuses ou pas de projets, les Institutions, les Bailleurs de fonds, les Ambassades) triangulées par des données secondaires (bases de données : Banque Mondiale, BAD, sites web des diasporas, OIM, FORIM, OCDE).

Par une approche qualitative, cette recherche nous a permis d'explorer les facteurs clés de succès des projets diasporiques au regard des facteurs clés de succès des projets d'aide au développement. Par ces matériaux qualitatifs, on a pu comprendre le processus de l'organisation des diasporas à travers les associations, les groupements informels et les liens familiaux. Dans cette interdisciplinarité, les sciences sociales ont permis de comprendre comment la relation entre les membres se façonne et se consolide :

- Les membres des diasporas entre eux
- Les membres des diasporas et leur communauté d'origine (leur village.)

L'*exo-financement* des projets s'insère en effet dans des configurations relationnelles qui seront pérennisées en retour.

Si la littérature a montré un intérêt soutenu pour les remittances (transferts individuels et collectifs) cette thèse a d'abord interrogé le sens de cette catégorie, c'est-à-dire, dans quelle mesure les transferts réalisés par les diasporas ivoiriennes, sénégalaises et maliennes installées en France s'inscrivent dans des dynamiques de projets réalisés dans le pays d'origine.

La première partie (chapitre 2), réservée au cadre conceptuel a essayé d'approfondir la signification des transferts de fonds (transferts individuels et collectifs) d'abord de nature économique puis de nature productive. Par leurs actions collectives et communautaires (*exo-financement* et projet) les diasporas consolident un ensemble de relations dans le pays d'accueil et le pays d'origine (parties prenantes, partenaires) ; qui redéfinissent leurs identités individuelles collectives et citoyennes. Ainsi, les transferts dans des projets productifs, les structures sociales (associatives) participent au processus de construction communautaire.

Nous avons aussi essayé de proposer un enrichissement sur la gestion de projet, en examinant les différents auteurs sur cette thématique dans l'environnement de l'entreprise, (chapitre 3). Cet apport s'exerce aussi (chapitre 4) :

- Sur les différents concepts du développement selon trois dimensions, économique, socio-culturelle et politique
- Sur les projets de développement
- Sur les projets d'aide internationale au développement
- Sur le projet diasporique (projet atypique, différent du projet standard qui se déploie dans un environnement informel).

- Cette thèse nous a permis de revoir l'évolution historique du concept de développement, du concept de projet et enfin des projets de développement avec les différents débats sur l'efficacité de l'aide publique au développement. Nous avons aussi constaté un début de formalisation de l'*exo-financement* (chapitre 5) avec le Codéveloppement, les ONG acteurs de la société civile, l'épargne solidaire). Nous avons pris connaissance de l'évolution de la notion de diasporas (diasporas 6ème région du continent africain) (chapitre 6) et l'*exo-financement*, une nouvelle source de financement

dans le cadre de l'agenda du développement (chapitre 7). De même, nous avons esquissé une nouvelle compréhension de la théorie des parties prenantes (chapitre 8), de l'approche par les capacités de Sen (2009) des approches de l'informel, de la proximité et de la confiance et de la gouvernance dans les organisations associatives.

Lors de la mission terrain et de l'approche empirique pour chaque pays (Côte d'Ivoire, Sénégal et Mali), un bilan de l'aide publique au développement et un état des lieux des transferts de fonds nous a permis de nous rendre compte de l'évolution de ces flux par rapport à l'aide publique au développement. Nous avons aussi raconté l' histoire des projets qui ont été visités ou racontés par les diasporas sénégalaises (construction du lycée à Thilogne/Sénégal) et maliennes (l'exemple d'une école primaire villageoise à Kayes/Mali). Cette première étape complétée par la « visite des projets réalisés par la diaspora ivoirienne dans leur village en Côte d'Ivoire », nous a permis de mieux saisir, sur le terrain, le positionnement des bénéficiaires du projet, des autorités ivoiriennes, des chefs traditionnels et des intervenants du FORIM. Nos observations sur le terrain montrent que les parties prenantes des projets diasporiques sont finalement bien organisées à travers les associations, les groupements informels et le bénévolat, malgré quelques difficultés rencontrées sur le terrain, (l'état des routes désastreuses et les problèmes d'insécurité).

Par ailleurs, lors d'une analyse de contenu (chapitre 9), des enquêtes menées auprès des présidents ou des membres de la diaspora ivoirienne et des associations porteuses de projets, .complétée par une analyse multi-niveau au travers d'un projet qui a réussi. Nos résultats nous ont permis d'une part d'identifier les facteurs clés de succès des projets diasporiques (territorialisation des parties prenantes, le formel et l'informel intimement liés) et au regard de ceux des projets d'aide internationale au développement et d'autre part de construire un tableau de convergences et de divergences entre ces deux projets (projet diasporique et projet d'aide internationale au développement).

2) Les limites de la recherche

Les limites qu'il est possible d'attribuer à cette étude sont tout d'abord liées au recueil de données, à la méthode d'investigation et au nombre de cas étudiés, relativement faibles. Le champ d'investigation était en effet extrêmement vaste et nous avons nécessairement dû effectuer des choix, motivés en partie par notre accès à des projets dans certains pays.

Autres difficultés, ces pays font face, depuis quelques années à des conflits notamment : le Sénégal, le Mali et la Côte d'Ivoire. Les diasporas sont très préoccupées par la situation économique, sanitaire et d'insécurité de leurs pays.

Par ailleurs, certaines associations de diasporas, dans le pays d'accueil ont dû suspendre leurs activités à cause de l'exigence sanitaire récente (la covid-19). Certaines se sont ainsi orientées dans l'humanitaire.

Enfin, l'approche adoptée pour cerner le concept de succès des projets diasporiques est aussi particulière : elle se base en fait sur les motivations qui animent les diasporas dans le financement et la réalisation de ces projets et révèle un succès perçu (tout au moins par les associations de diasporas mais aussi par les bénéficiaires c'est-à-dire les principaux acteurs). Néanmoins, les limites de recherches évoquées précédemment n'entravent en rien la poursuite d'investigations vers d'autres perspectives.

3) Les perspectives

Compte tenu des limites de notre approche empirique, il nous semble important de continuer ces travaux avec d'autres diasporas notamment celles du Cameroun et aussi celles des ultramarins (Les Antilles). Cette compétence acquise dans la gestion de projet, le développement et dans la coopération internationale permet d'accompagner les diasporas non seulement dans la rédaction du cahier des charges du projet, mais aussi dans la recherche de financement.

Par ailleurs, il est opportun, de mettre en exergue le point positif suivant : « *malgré la pandémie de la COVID -19, les transferts d'argent des migrants sont restés solides en 2020, avec un fléchissement plus faible qu'anticipé. Selon la dernière édition de la note d'information de la Banque mondiale (2021) sur les migrations et le développement, les envois de fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont atteint 540 milliards de dollars en 2020, soit à peine 1,6% de moins qu'en 2019, quand ils étaient évalués à 548 milliards de dollars* ».

D'autres pistes de recherche seront aussi explorées.
Le projet diasporique a toute sa place dans la mondialisation et ceci pour deux raisons :

Première raison : Peut-on considérer le projet diasporique comme un « bien commun » ?

- On retiendra ici les contributions originales en particulier d'Ostrom, E. prix Nobel d'économie (2009), dont les travaux montrent que l'action collective auto-organisée peut constituer une troisième voie entre celle du marché et celle du recours à l'État. Selon les termes employés par le comité du prix Nobel qu'Ostrom a reçue (2009), elle a été primée pour *« avoir démontré comment les copropriétés peuvent être efficacement gérées par des communautés d'usagers* ».
- De même, Hervé le Crosnier (2012) explique « *ce qui est alors ouvert au partage n'est pas seulement une ressource mais bien un agencement social particulier, en conséquence, la préservation de la ressource passe par la prise de conscience des interactions sociales qui permettent ce partage* ».
- Les « communs » ont de réels atouts dans ce paysage, leur potentiel repose sur la proximité, un puissant vecteur de valorisation des connaissances locales, de confiance, un contrat social et d'engagement citoyen. Ce sont ces réels atouts que possède aussi l'*exo-financement* via les projets diasporiques dans le pays d'origine.
- D'après Jean-Michel Sévérino (12/2016), « *l'aide publique au développement d'abord fondée pour contrer le communisme et pour compenser le colonialisme se délaisse de tout moral. Elle s'appuie sur une théorie des biens publics qui se heurte toutefois à la complexité d'un monde réel non binaire, où les acteurs ni parfaitement publics ni totalement privés peuvent agir dans le sens de l'intérêt général* ». Selon lui, cela implique de sortir du modèle de l'aide classique pour aller à l'entreprenariat social et produire du micro-risque.
- La compréhension de ces insuffisances nous invite à nous projeter dans un autre monde conceptuel. La théorie d'Ostrom, E (2009), inconnue dans les politiques de développement, pourtant ses outils demeurent utiles. Les bailleurs de Fonds doivent non seulement baser leurs décisions sur ces outils, mais aussi sur une analyse plus précise des contextes. Il faut alors s'entrainer à la compréhension des processus sociaux et se débarrasser des indicateurs quantitatifs.

Deuxième raison : L'efficacité de l'aide « micro »-mise en avant par E. Duflo (2012) trouve là dans l'*exo-financement* via les projets diasporiques toute sa place ; les aides familiales, des montants réduits et ciblés, la petite taille des projets et leur *exo-financement* et l'évaluation des résultats est aussi une affaire de famille. En effet, « *l'aide publique au développement diffère*

de l'aide financière apportée par les diasporas, en cela, les donateurs et les receveurs sont sans lien familial direct. Son circuit d'allocation implique donc d'autres procédures qui sont très normées et très complexes. Ces règles institutionnelles se trouvent aggraver avec le recours à l'aide multilatérale qui implique, en plus des gouvernements donateurs et receveurs, les institutions internationales et plusieurs agences d'aide intermédiaires ».

Ce sont les financements micro et les modèles micro qui devraient servir de base pour la construction des modèles macro qui pourraient ensuite être calibrés pour une économie de développement. « *Mieux, nous comprenons les implications micro, plus utile sera le modèle macro* ». E. Duflo (2012) part du constat qu'il est difficile d'évaluer l'impact réel de l'aide publique au développement et des politiques de lutte contre la pauvreté d'une manière générale au niveau macro à cause de plusieurs facteurs dont notamment la grande taille des projets qui rendent diffus les objectifs, l'hétérogénéité des échantillons d'études, mais surtout le manque d'outils d'évaluation.

J'espère avoir suscité l'intérêt scientifique de poursuivre l'investigation dans l'*exo-financemen*t des projets diasporiques.
Ces projets et acteurs ont un impact sur le développement des pays d'origine des diasporas. *In fine*, ils devraient être pris en compte dans le calcul des indicateurs macro-économiques (tels que le PIB) mais aussi dans le programme et la politique de développement du pays d'origine.

Annexes

Annexe 1 : Les principaux jalons de notre travail de recherche
1. Travaux académiques

Dates	État d'avancement des travaux auprès de la communauté académique / Travail de terrain
10 /11/ 2016	**Participation au colloque : Nouvelles formes de coopération à l'ère du numérique : enjeux, défis et perspectives pour le XXIème siècle. Communication «** *Valeur financière de l'économie informelle* » ISCC/CNAM.
15-16/11/2016	**Participation et organisation des Journées d'études « Faire le développement autrement » « *Makers made in Arica et entreprenariat informel* » Lirsa/CNAM.**
15-16/11/2017	**Participation et organisation des Journée d'études « faire le développement autrement, Makers made in Africa » « *Quand les pratiques des Makers made in Africa rencontrent le corpus des théories classiques* » Lirsa/CNAM.**
10/05/2017	Prix du meilleur **Poster présenté lors des journées doctorales de l'Abbé Grégoire/CNAM.**
10/05/2017	**Participation et organisation aux activités collectives de l'école doctorale/CNAM.**
11-12/09/2017	**Colloque International « Les acteurs de l'aide internationale vers quels savoirs, engagements et compétences » université** /Bordeaux Montaigne/LAM.
23-25/05/2018	**Colloque international Conférence APAD sur Migrations, développement et citoyennetés Roskilde University Danemark. Communication : « *L'exo-financement des projets et le développement : projets réalisés et financés par les diasporas (migrants) des pays d'Afrique de l'Ouest* ».**
29-30/05/2018	Participation aux journées doctorales/CNAM.
09-12/07/2018	Participation aux 4èmes rencontres des jeunes chercheurs en Études Africaines (JCEA) à l'Université Aix-Marseille / Participation aux 5èmes rencontres des études Africaines en France (REAF) à l'université Aix-Marseille
12/**09**/2018	Publication d'article : Le Cnam Mag « *Faire le développement autrement, les Makers made in Africa* ».
11-14/06/2019	Participation au 28ème conférence annuelle de l'AIMS. Communication : « *"Les Makers made in Africa" : une analyse théorique et conceptuelle* » Dakar.
11-14/06/2019	**Prix : meilleures implications managériales ou sociétales au 28 ème congrès AIMS à Dakar.**
04/01/2020	Publication dans la revue Africaine de Gestion (RAG) (Dakar) consacré à l'AIMS 2019 : « *"Les Makers made in Africa" : une analyse théorique et conceptuelle* ».
08/10/2020	Colloque « cocréation de savoirs entre chercheurs et praticiens » – cocréation de savoirs sur le Faire, autrement /Groupe ESC Clermont (Clermont- Ferrand (63).
14/12/2020	Participation aux 7èmes éditions du colloque international de l'Association sénégalaise des Sciences de Gestion ASSG Communication : « *Les "Makers made in Africa" : une mise en perspective de la gestion des ressources naturelles en contexte africain. L'autogouvernance à travers l'exemple de Yacouba Sawadogo* ». (Bambey, Sénégal).

2. Suivi de formations permettant d’acquérir des compétences de base

Dates	Formations doctorales
01/12/2016	Ethique et déontologie scientifique
01/12/2016	Séminaire d'accueil des doctorantes de 1ère année de l'ED Abbé Grégoire
14/12/2016	La conduite du Projet Doctoral
05/01/2017	Sociologie des publics de l'enseignement supérieur
11/01/2017	Méthodologie de la recherche documentaire
12/01/2017	L'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur
17/01/2017	Formation innovante dédiée au renforcement de l’employabilité des docteurs
08 02/2017	Publication et édition scientifique
15/02/2017	Formation à la recherche et méthodes qualitatives en sciences humaines et de la société
15/02/2017	Séminaire de recherche transversale École doctorale Abbé Grégoire
22/02/2017	Anglais pour la recherche
15/03/2018	Épistémologie, sociohistoire des sciences et sciences sociales
2016-2018	Séminaire DSY 223
2016-2018	Séminaire DSY 224 : Méthodologie
03-05/2020	Le design de la recherche – méthodes de la recherche

Annexe 2 : Visite de projets de la diaspora ivoirienne : cas principal dans la thèse

Exemples de projets ayant fait l'objet d'*exo-financement* par les diasporas ivoiriennes dans le pays d'origine. Ces projets ont été cofinancés par le FORIM, ses partenaires ainsi que les Diasporas.

1. Présentation du FORIM

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

1.1. Répartition des projets financés par le FORIM par pays d'intervention (2003-2018) :

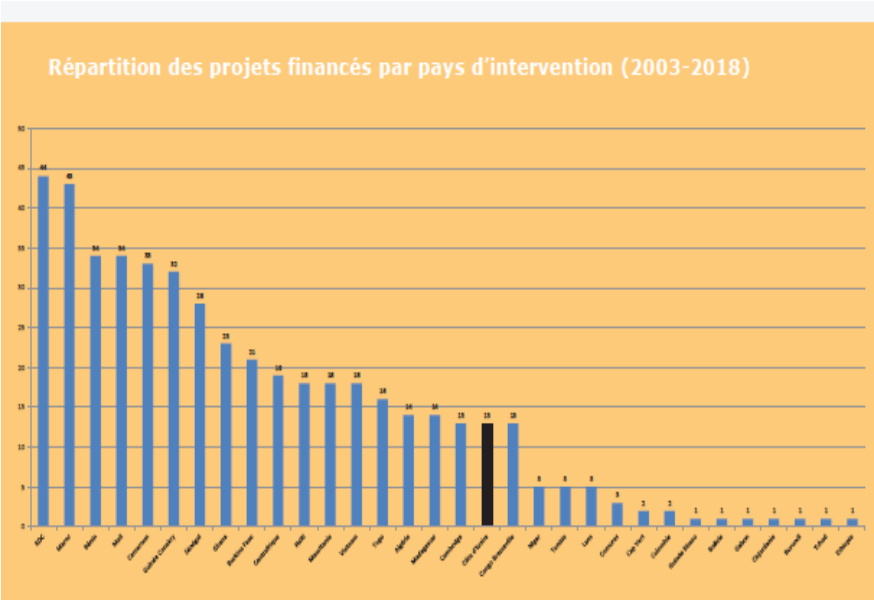

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

1.2. Volume des financements des réalisations du FORIM en Côte d'Ivoire

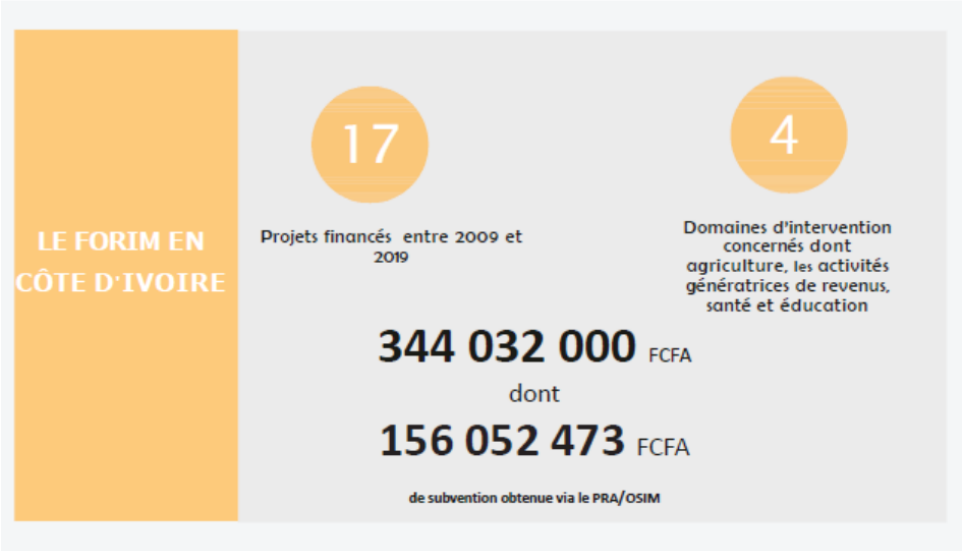

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

2. Préparation de la mission terrain

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

Objectifs de la mission

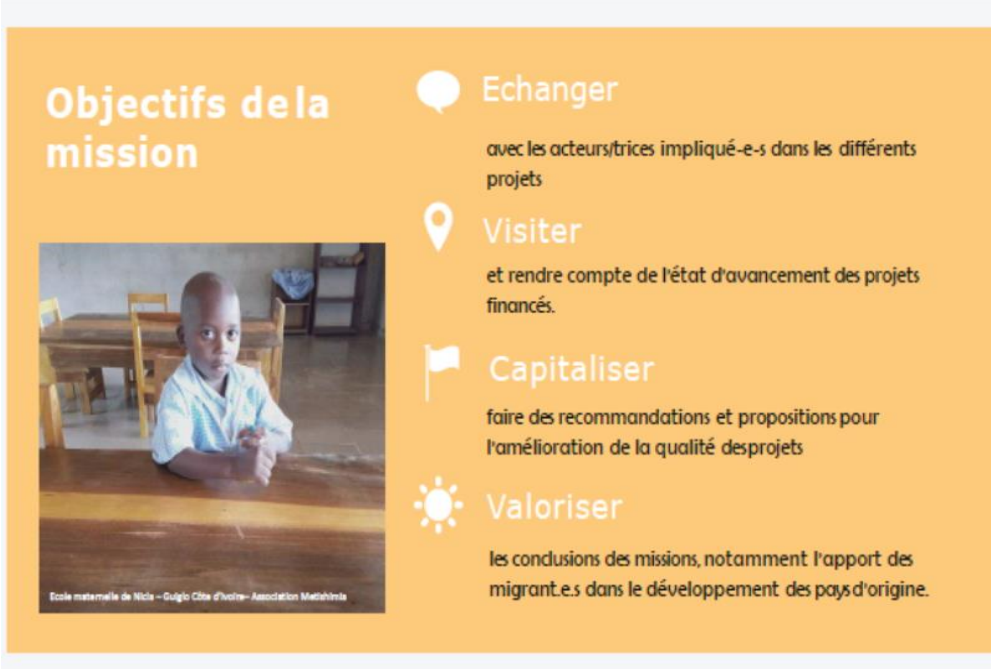

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

2.1. Réunion avec le FORIM à Paris

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

2.2. Communication de la mission auprès des Institutions en Côte d'Ivoire

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

- Rencontre avec la Direction générale des Ivoiriens de l'extérieur (DGIE)

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

- Rencontre avec l'Ambassade de France et l'AFD :

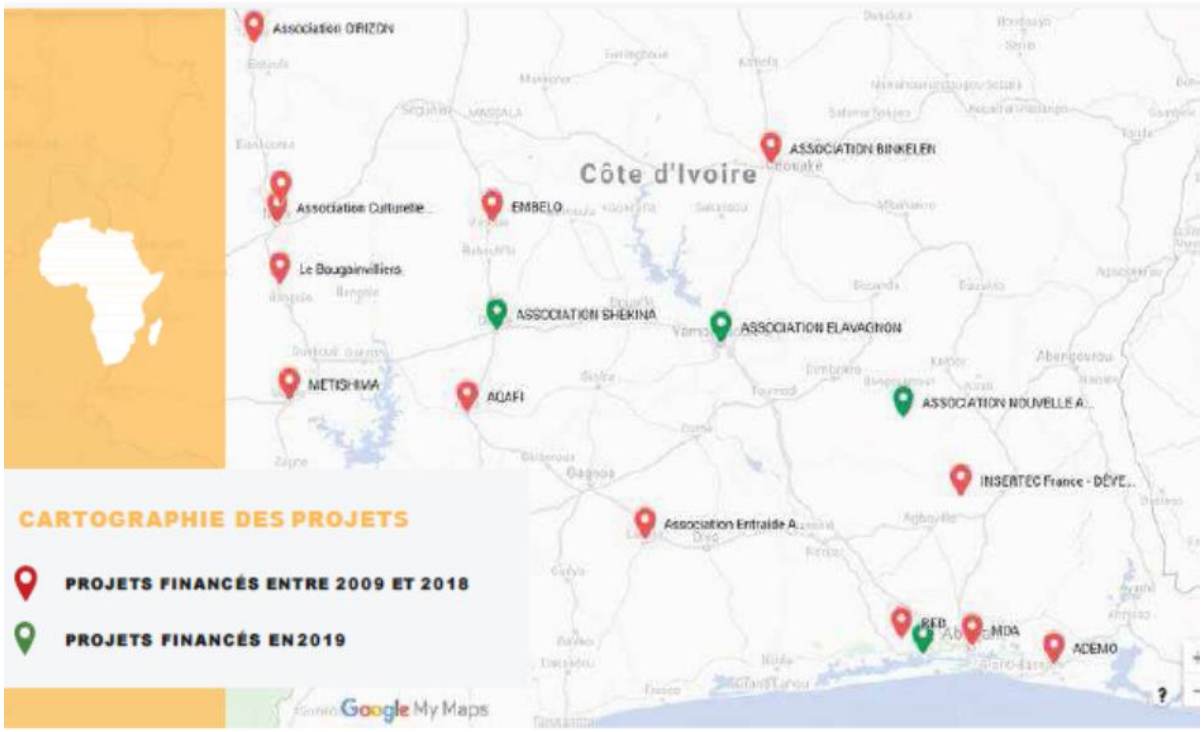

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

3. Visite de projets agricoles et humanitaires

3.1. Visite du projet de la Coopérative agro-pastorale de la région de Bonoua (ADEMO)

Il s'agit d'un projet déjà clôturé mais dont les impacts ne se sont pas inscrits dans la durée. Financé en 2009, ce projet a consisté à accompagner une coopérative de femme dans la mise en place des activités agricoles.

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

02 éléments majeurs ont affecté ce projet :

- La guerre qui a impacté cette région qui a subi ses effets néfastes à savoir : le dépeuplement du village et le pillage des terres et de leurs champs ;

- Les inondations récurrentes qui ont complétement dévasté les cultures et les parcelles mises à disposition des femmes sont pour la plupart inexploitables à ce jour.

Toutefois, le projet a permis aux femmes de la coopérative d'avoir des revenus pour prendre en charge la scolarité de leurs enfants notamment sur la première année du projet ;

Ce projet leur a permis en outre d'acquérir de l'empowerment et un statut social aux yeux de leurs époux et de la société. Celui-ci a également renforcé la vie de coopérative des femmes qui ont appris à travailler ensemble.

Les femmes de la coopérative ont montré leur détermination à continuer à s'émanciper. Elles s'orientent désormais, pour sauver le peu qui leur reste, vers la culture d'hévéa plus résistante pour supporter les intempéries naturelles. Elles sollicitent un coup de pouce (dans le cadre d'un nouveau projet) pour relancer leur activité.

3.2. Visite du projet Médecins d'Afrique

Projet d'alphabétisation sanitaire des mères à Abidjan (MDA) par la formation des mamans-relais a visé l'alphabétisation des mères à Abidjan par la formation des « mamans-relais » qui sillonnent les quartiers de la capitale aussi bien sur les marchés que dans les mosquées pour sensibiliser les mères, les jeunes filles sur le VIH et les maladies sexuellement transmissibles, la lutte contre les grossesses précoces et la nécessité d'avoir des rapports protégés.

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

4. Visite de projets dans le secteur de l'éducation

4.1. Visite du projet METISHIMA dans la préfecture de Guiglo

Projet « Offrez-leur une école à GUIGLO » (METISHIMA) a permis la construction d'une école maternelle de trois classes dans le quartier NICLA à Guiglo qui permet aujourd'hui de recevoir les maternelles dans de meilleures conditions surtout des enfants déscolarisés refugiés revenus des pays voisins en guerre tels que le Libéria, la Sierra Léone (zones anglophones).

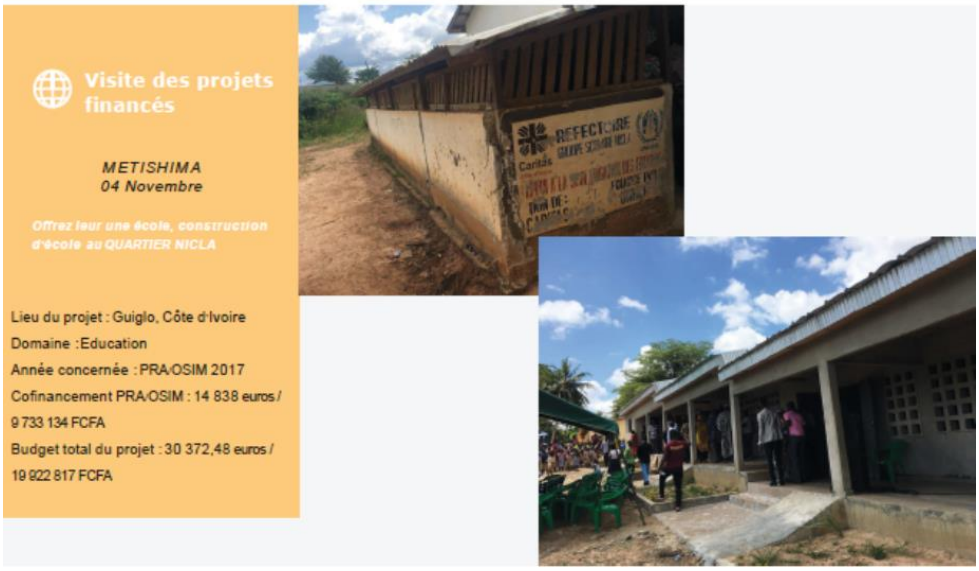

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

4.2. Visite du projet de l'Association le Bougainvillier dans la préfecture de Logoualé

Le projet de création d'une bibliothèque en Côte d'Ivoire visait à promouvoir le développement culturel et éducatif de la ville de Logoualé y compris les communes environnantes. Afin de toucher davantage d'élèves, il a été mis en place 19 points focaux mobiles dans les établissements scolaires. Ce qui permet de déplacer la bibliothèque dans les villages.

L'impact du projet sur le terrain est évident. Il y a une nette amélioration des résultats scolaires chez les enfants fréquentant régulièrement la bibliothèque. Le lien a été clairement établi.

C'est donc un projet modèle en termes de partenariats et l'on note l'implication même des autorités locales.

L'analyse des observations sur le terrain décèle deux situations cependant :

- La bibliothèque est sous-alimentée en ouvrages ; ce qui pose clairement un problème quant à sa pérennité.

- La levée de ces contraintes permettrait de rendre performant le fonctionnement de la bibliothèque et de garantir sa pérennité.

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

4.3. Visite du projet de l'association BINKELEN dans la préfecture de Bouaké

Projet filles d'ivoire, dames d'espoir (Fides) (association BINKELEN qui signifie ensemble faisons « UN ») vise à contribuer au développement d'un cadre propice dans un lycée de jeunes filles à Bouaké. Ce lycée, a fait l'objet d'un pillage lors de la crise ivoirienne. Les autorités ont reconstruit ce lycée flambant neuf et le projet a permis d'équiper le lycée d'une bibliothèque opérationnelle de 3000 livres ainsi que la création d'un centre informatique avec la mise à disposition d'une dizaine d'ordinateurs. Ce projet fait la fierté de Mme le Proviseur ainsi que de Mme la Présidente de Région qui a tenu à honorer de sa présence à la cérémonie d'accueil du FORIM particulièrement chaleureuse.

Une bibliothèque bien achalandée et une salle informatique bien équipée, des jeunes filles spécialisées dans les matières scientifiques (mathématique, physique, chimie).

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

Une bibliothèque bien achalandée et une salle informatique bien équipée.

Une photo avec les jeunes filles du lycée entre 15 et 17 ans spécialisées dans des matières scientifiques (maths, physique, chimie).

5. Visite de projets spécifiques

5.1. Visite du projet de l'association culturelle Zassa d'Afrique (ACZA) à Kabakouma, Tonkpi

Projet de lutte contre la pratique de l'excision par une approche originale compréhensive dans un village de KABAKOUMA (Association ACZA) : le résultat est prodigieux. Cette association (ACZA) présidée par Mme DIOMANDE Martha a réussi un pari incroyable. Réussir à convertir 150 Matrones exciseuses en Matrones accoucheuses.

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

5.2. Projet de construction d'unités de bassin d'algoculture à Attobrou, département d'Agboville

Projet innovant portant sur la production de la spiruline dédiée à servir de complément alimentaire pour les enfants du village.

Existence réelle de l'unité de production sur un site situé en périphérie des habitations pour des questions de sécurité. Elle est plutôt bien entretenue et dispose de 08 bassins de rétention de la spiruline, d'une chambre de stockage et d'un local de contrôle.

Cependant, des questionnements sur l'absence d'une feuille de route claire sur le volet commercialisation de la spiruline (partenariats avec les pharmacies, les laboratoires…), le mode de transformation en produit fini pas vraiment claire et le manque de visibilité sur les capacités du projet à s'autofinancer dans le futur. Aussi, ce projet nécessite un fort appui technique et humain pour son développement.

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

5.3. Visite du projet de l'association RED (Regard pour enfants démunis) dans la préfecture de Vavoua

Source : FORIM, Compte-rendu mission, Côte d'Ivoire, 29/10-11/11/2019

5.4. Convivialité, réception et danse folklorique sur invitation du maire de Dabou et de l'Association RED

5.5. Projet porté par l'Association Entraide Awalé (AEA) financé en 2016 et mis en œuvre à Zikisso dans le département de Lakota

Ce projet consistait en la rénovation et l'équipement en matériels d'un centre de santé dans le village de Zikisso. Nous avons constaté sur le terrain la présence d'une plaque avec mention : « Don de l'AEA de Mme DJEDJE Patricia », sur la façade d'une cabine de toilettes rattachée à la maternité. Nous avons sollicité cette dernière lors de la préparation de la mission de terrain, invitation qu'elle a déclinée pour des raisons d'indisponibilité.

Sur le terrain, nous avons constaté que cette cabine était dans un état de dégradation avancée. En échangeant avec une infirmière, elle nous a confié que cette cabine de toilette a été rénovée par une certaine Madame Prisca qui a également équipé la maternité de 02 lits.

5.6. Participation à la Rencontre Internationale Sud (RIS)

Cette rencontre a eu lieu les 14 et 15 novembre 2019, à Abidjan. Elle visait le renforcement de la contribution des diasporas ivoiriennes au développement de la Côte d'Ivoire grâce à une meilleure connaissance des pratiques de co-développement par les autorités ivoiriennes. Ce qui a permis à l'équipe de la mission terrain de restituer la visite des projets et de rendre visible l'impact des projets lancés dans le cadre du PRA/OSIM sur les populations bénéficiaires.

Que retenir de la RIS ?

- Une visibilité sur les projets visités ;
- Une diaspora ivoirienne en pleine structuration,

- L’intérêt particulier des autorités locales par rapport aux projets financés,

- La presse et la télévision qui ont fait échos aux travaux en ateliers,

- La demande particulière du ministre de l’Artisanat en direction de la Diaspora en termes de retour de compétences dans le domaine de la formation aux métiers d’art et artisanaux.

Quelques recommandations de la RIS :

Les autorités locales sont prêtes à s’impliquer davantage dans le soutien à apporter à la Diaspora Ivoirienne qui désormais, présente un intérêt particulier dans le programme de développement du pays.

Dans cette optique, la Diaspora souhaite un appui des autorités par :

- La mise en place d’un programme type PMMD ;

- Un allègement des procédures douanières pour les matériels d’équipement et de transport vers la Côte d’Ivoire pour les besoins des projets ;

- L’assouplissement des formalités administratives pour faciliter la création d’associations dans le sud ;

- Une implication des autorités locales auprès des banques de la place en ce qui concerne les frais de tenue de compte, qui demeurent extrêmement élevés pour des associations de bénévoles comme les nôtres.

Face à cette attente, les autorités sont disposées à accompagner les compétences de la Diaspora en termes de formation et d’encadrement des nationaux dans différents domaines. Il existe des banques ivoiriennes prêtes à accueillir des associations pour leur ouvrir des comptes à taux préférentiel en termes de frais de tenue de compte.

La DGIE demeure l'interlocuteur privilégié pour toutes démarches de nature à faciliter le transfert et la réception du matériel déclaré aux services de Douane en amont et destiné à la mise en place des projets.

Enfin, les autorités locales sont disposées à signer une « Convention Cadre » entre l'État et la Diaspora Ivoirienne dès lors qu'elle est structurée et unie dans ses objectifs et dans leur implication dans la lutte contre la pauvreté des populations avec la DGIE comme interlocuteur privilégié.

Annexe 3 : Les courriers de lancement de la mission
1. Lettre de Lirsa/CNAM au FORIM

le cnam

Équipe Pédagogique Nationale Innovation
Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action
Lirsa (EA 4603)

Paris, le 28 juin 2019

M. Mackendie Toupuissant
Président du FORIM

Monsieur le Président,

Je dirige, au Cnam / Lirsa (EA4603), la thèse de doctorat en sciences de gestion de Mme Jacqueline BOBECHE, qui porte sur les (exo)financements des projets de développement, le rôle de l'informalité et la place des diasporas.

Mme BOBECHE souhaite compléter sa recherche en consultant la base de données du FORIM sur les projets réalisés par les diasporas dans les pays d'origine et financés par votre institution.

Je vous serais donc extrêmement reconnaissant de faciliter l'accès à ces archives, ô combien précieuses pour la réalisation de la thèse de Mme BOBECHE.

En vous remerciant par avance, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
EPN 16
INNOVATION
Gestion pédagogique

Dr HDR Jean-Jacques Sonny PERSEIL

☎ + (33) 01 40 27 26 88 : jean.perseil@lecnam.net http://lirsa.cnam.fr

Ordre de mission du FORIM

ORDRE DE MISSION
Mission couplée – Visite de terrain // Rencontre Internationale Sud

Côte d'Ivoire – Octobre novembre 2019

Dans le cadre du Projet « MADE Afrique de l'Ouest – Migrations et Développement, Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits », je soussigné, Monsieur Mackendie Toupuissant, en ma qualité de Président du Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM), donne mission à Madame Jacqueline Bobêche, de se rendre en Côte d'Ivoire du 29 octobre au 17 novembre 2019 afin de participer à la mission de suivi des projets appuyés par le dispositif PRA/OSIM ainsi qu'à la conférence organisée par le FORIM et ses partenaires portant sur la contribution des diasporas au développement des pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest.

Mme Bobêche sera notamment en charge de la rédaction d'un rapport d'observation de la mission terrain ainsi que du compte rendu de la rencontre du 14-15 novembre présentant les enjeux identifiés et les recommandations proposées.

Fait à Paris, le 23 octobre 2019

Mackendie Toupuissant
Président du FORIM

Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
14, Passage Dubail - 75010 Paris - Tél 01 44 72 02 88 FAX : 01 42 09 13 98 - E-mail : forim@forim.net

Annexe 4 : Les entretiens

1. Les guides d'entretiens

1.1. Guide d'entretiens N°1 : Questionnaire individuel avec codage

N° Question	Label	Type variable	Questions	Possibilité de réponse	Modalités codage
Section 1 : Informations générales					
G1	GEN	VE	Le sexe du répondant	Féminin	1
				Masculin	2
G2	AGE	VE	Quel âge avez-vous ?	15-29 ans	1
				30-49 ans	2
				50-65 ans	3
				Plus de 65 an	4
G3	NAT	VE	La nationalité	Double nationalité	1
				Nationalité du pays d'origine	1
G4	ÉTAT	VE	État-civil	Célibataire	1
				Union libre	2
				Marié (e)	3
				Divorcé (e)e	4
G5	PAY	VE	Quel est votre pays d'origine	Côte d'Ivoire	1

				Sénégal	2
				Mali	3
G6	INST	VE	Avec qui êtes-vous installé dans le pays d'accueil	Famille	1
				Seul	1
G7	INSTE	VE	Avez-vous obtenu la nationalité du pays d'accueil ?	Oui	1
				La demande est en cours	2
				Non, j'envisage faire la demande	3
				Non, je ne veux pas l'obtenir	4
G8	ETUD	VE	Le plus haut niveau d'études atteint dans votre pays d'origine	Doctorat	1
				Master	2
				Licence	3
				Baccalauréat	4
				Autre	5
G9	FORM	VE	Avez-vous suivi des formations en France le pays d'accueil ?	Oui	1
				Non	2
Section 2 : Choix de l'émigration					
A1	AVEC	VE	Avec qui avez-vous émigré ?	Seul (e)	1
				Avec mon conjoint	2
				Avec d'autres parents	3

				Avec d'autres amis	4
A2	PQP	VE	Pourquoi avez-vous choisi ce pays de destination ?	Contacts établis dans ce pays	1
				Bourse d'études	2
				Raisons professionnelles	3
				Meilleures perspectives de carrière	4
A3	RES	VE	S'agit-il des contacts ?	Pas de contacts	1
				Autres contacts	2
				Contacts nationaux	3
A4	ANM	VE	En quelle année avez-vous émigré ?	Avant 1990	1
				1990-2000	2
				2000 -2010	3
				Après 2010	4
A5	DEC	VE	Comment avez-vous émigré ?	A titre individuel	1
				Pour vous former	2
				Pour trouver du travail	3
A6	POM	VE	Vous avez émigré à cause de (Classez les trois réponses par ordre d'importance)	Chaos politique	1
				Le chômage	2
				Sécheresse	3
				Inquiétude pour le futur	4

				Pas d'opportunité de carrière	5
A7	ETU	VE	Vous avez émigré ? pour	Etudier Etudier et travailler	1 3
A8	TRAV	VE	Si vous avez émigré pour travailler, quel est votre objectif ?	Accumuler un capital pour créer votre entreprise dans le pays d'accueil Investir dans le pays d'origine Monter un projet dans le pays d'origine	1 2 3 4
A9	RET	VE	Envisagez-vous le retour dans le pays d'origine ?	Non Je ne sais pas encore Oui	1 2 3
			Section 3 : Informations dans le domaine d'activité		
B1	SECT	VE	Dans quel secteur travaillez-vous ?	Primaire Secondaire Tertiaire	1 2 3
B2	STAT	VE	Veuillez préciser votre statut ?	Salarié Indépendant	1 2
B3	CONT	VE	Quel type de contrat de travail avez-vous ?	Contrat à durée indéterminée (CDI) Contrat à durée déterminée (CDD) Travail temporaire (intérim) Travail saisonnier	1 2 3 4

B4	SOCI	VE	Votre catégorie socioprofessionnelle	Cadres	1
				Artisan, commerçant, chef d'entreprise	2
				Profession intermédiaire (enseignant,	3
				Personnel soignant)	4
				Employé	5
				Ouvrier	6
				Agriculteur	7
Section 4 : Contacts avec le pays d'origine					
C1	LIEN	VE	Avec quelle personne restée dans le pays d'origine gardez-vous le contact ?	Enfants	1
				Parents, frères et sœurs	2
				Autres familles	3
				Amis	4
				Collègues de faculté ou de travail	5
				Les professionnels de mon secteur d'activité	6
				Personne	7
C2	COM	VE	Quel est le moyen de communication ? Avec quelle fréquence ?	Le téléphone	1
				Le courrier électronique	2
				Les discussions on line (chat)	3
				Appels vidéo par Skype, Gmail, MSN etc.	4

				Le courrier classique (lettres)	5
				La télécopie	6
C3	TEL	VE	A quelle fréquence vous utilisez le téléphone ?	Souvent	1
				Régulièrement	2
				Occasionnellement	3
				Rarement	4
				Jamais	5
C4	MAIL	VE	A quelle fréquence vous utilisez le mail ?	Souvent	1
				Régulièrement	2
				Occasionnellement	3
				Rarement	4
				Jamais	5
C5	CHAT	VE	A quelle fréquence vous utilisez le chat ?	Souvent	1
				Régulièrement	2
				Occasionnellement	3
				Rarement	4
				Jamais	5
C6	SKY	VE	A quelle fréquence vous utilisez Skype ?	Souvent	1

				Régulièrement	2
				Occasionnellement	3
				Rarement	4
				Jamais	5
C7	LET	VE	A quelle fréquence vous utilisez le courrier classique ?	Souvent	1
				Régulièrement	1
				Occasionnellement	2
				Rarement	3
				Jamais	4
C8	FAX	VE	A quelle fréquence vous utilisez le fax ?	Souvent	1
				Régulièrement	2
				Occasionnellement	3
				Rarement	4
				Jamais	5
C9	VISPO	VE	Allez-vous souvent dans le pays d'origine ?	Tous les mois	1
				2-3 fois par an	2
				Une fois par an	3
				Moins d'une fois par an	4

C10	VISITE	VE	Dans quel but visitez-vous le pays d'origine ?	Voyage pour affaire	1
				Echange universitaire	2
				Visiter la famille, les amis	3
				Autre	4
Section 5 : Structures diasporiques					
E1	ORG	VE	Vous êtes membre d'une organisation	ONG	1
				Association	2
				OSIM	3
E2	ONG	VE	De quelle ONG êtes-vous membre ?	Association (réseau= d'affaires	1
				Association (réseau) culturelle	2
				Association réseau) scientifique	3
				Association (réseau) sociale	4
				Association (réseau) sportive	5
				Autre	6
E3	ORG	VE	Participez-vous souvent aux activités des associations de la diaspora	Très souvent	1
				Régulièrement	2
				Occasionnellement	3
				Rarement	4
				Jamais	5

E4	BU	VE	Faites-vous partie du bureau d'une association ?	Président	1
				Trésorier	2
				Secrétaire	3
				Autre	4
E5	DIASP	VE	Connaissez-vous des associations diasporiques ?	Oui	1
				Non	2
E6	MBDIA	VE	Etes-vous membre d'une des associations de la diaspora ?	Oui	1
				Non	2
E7	TYPDIASP	VE	Cette association diasporique est	Professionnelle	1
				Culturelle	2
				Philanthropique	3
				Politique	4
				Autre	5
Section 6 : Opinions sur le rôle de la diaspora					
F1	IMPDIASP	VD	Pensez-vous que la diaspora peut jouer un rôle important dans le développement du pays d'origine ?	Oui	1
				Non	2
F2	COLLAB	VD	Pensez-vous qu'il y a des institutions dans le pays d'origine pour accompagner la diaspora ?	Oui	1
				Non	2

F3	CONTR	VD	Dans quel domaine apportez-vous votre contribution (classer les réponses par ordre d'importance)	Santé	1
				Education	2
				Conseil aux entreprises	3
				Agriculture	4
				Artisanat	5
				Commerce, hôtellerie, restauration	6
				Conseil aux institutions étatiques	7
F4	TRANSF	VD		Oui	1
				Non	2
F5	DEVD	VD	Selon vous comment la diaspora contribue au développement du pays d'origine	En favorisant le transfert de connaissances	1
				En accompagnant les ressortissants	2
				En créant des investissements dans les projets	3
F6	PROJ	VD	Envisagez-vous de lancer un projet ou une affaire ?	Oui	1
				Peut-être	2
				Non	3
Section 7 : Transferts réalisés vers le pays d'origine					
D1	ENVOI	VD	Combien d'argent envoyez-vous annuellement vers le pays d'origine ?		
				Plus DE 2000 €	1
				Entre 1500 et 2000 €	2

				Entre 500 et 1500 €	3
				Moins de 500 €	4
D2	FREQ	VD	Envoyez-vous souvent de l'argent vers le pays d'origine ?	5-6 fois par an	1
				3 à 4 fois par an	2
				1 à 2 fois par an	3
				Jamais	4
D3	ENV	VD	Quelle est la finalité de ces envois ?	Investissement immobilier	1
				Consommation domestique	2
				Investissement de nature économique	3
D4	FIN	VD	Quelle est la finalité de ces envois ?	Fonctionnement des affaires	1
				Frais de scolarité/ frais médicaux/	2
D5	TRANS	VD	Quel type de transfert réalisez-vous vers le pays d'origine ?	Des nouvelles technologies	1
				Du matériel	2
				Du savoir faire	3
				Méthodes organisationnelles	4
				Informations sur les produits locaux	5
				Autre (précisez)	6

1.2. Guide d'entretiens N°2 auprès des associations diasporiques

Le guide a été adapté selon les groupes de personnes interviewées.

Groupe 1

1. Pourriez-vous présenter votre association ? Organisation, effectif,
2. Quels sont vos partenaires ? Les actions de développement sont-elles vos priorités ? Si oui, comment les définissez-vous, en fonction de quels critères ?
3. Quelles sont les autres activités de l'association ? les buts que vous poursuivez ?
4. Pourquoi il vous a semblé important de vous réunir en fonction de ces affinités, ethniques ou communautaires ?
5. Estimez-vous devoir quelque chose à votre localité d'origine, à votre ethnie ? Quelque chose comme la réalisation d'un projet ? A-t-on raison d'attendre quelque chose de vous ?
6. A votre avis, agir pour sa communauté est-ce une manière indirecte d'agir pour le développement de son pays ? ou de son village ?
7. Qu'est-ce qui motive votre engagement associatif ? Êtes-vous engagé dans d'autres structures ?
8. Pensez-vous que la solidarité est nécessaire pour financer les projets associatifs dans le pays d'origine ?
9. Faites-vous appel à des Bailleurs tels que le FORIM, l'AFD ou Autres ?
10. Faites-vous appel à des collectivités territoriales dans le pays d'accueil ou le pays d'origine ?

Groupe 2

1. Avez-vous un engagement spécifique au sein d'une quelconque association ?
2. Et comment avez-vous connu l'association ? Qu'est- ce qui vous a poussé à vous engager ?
3. Pouvez-vous me décrire les missions que vous avez accomplis au sein de l'association ?
4. Au début, vous avez laissé entendre que vous êtes le président de l'association, est-ce que vous pouvez décrire vos activités ? ce que vous faites ?
5. Quelle est la date de création de l'association ?
6. Pouvez-vous me raconter un peu la vie interne de l'association ?
7. Combien de membres ? Êtes-vous enregistré en France ?
8. Avez-vous réussi à vous adapter aux nouveaux moyens de paiement dont disposent les personnes localement ? la bancarisation est assez problématique, la carte de crédit, ou le paypal, est ce que ce sont des choses que vous prenez en considération ?
9. Les membres des diasporas sont-ils de véritables agents de développement pour leur pays d'origine ?
10. Les autorités gouvernementales accompagnent elles ce type de projet, avez-vous reçu une aide ?
11. Votre association est enregistrée en France, avez-vous rencontré des difficultés dans votre démarche administrative ? Avez-vous eu des facilités d'accès ?
12. A part participer au financement des projets et à la vie associative, effectuer des transferts d'argent, les diasporas peuvent-ils faire quelque chose d'autres pour être de véritables acteurs de développement ?
13. Avez-vous une certaine responsabilité vis-à-vis de votre pays d'origine ou votre communauté ?

Groupe 3

Vous pouvez juste vous présenter ? qui vous êtes, ce que vous faites.

1. Présenter l'association, le bureau, l'organisation, vos activités.
2. Dans votre pays d'origine, qu'est-ce qui a motivé votre départ ?
3. Quand êtes-vous arrivé en France ? Comment ? Par quel moyen de transport ? quelle procédure ? Vos proches vous ont elles aidé ?
4. Faites-vous partie de ceux qui envoient régulièrement de l'argent vers leur pays d'origine ? Et à quel titre ? pour des besoins domestiques ou pour des investissements de nature économique ? ou pour l'entreprenariat ?
5. Est-ce qu'il vous est arrivé de vous priver pour donner ?
6. Sinon vous répondez quoi aux gens qui disent que le fait de donner systématiquement crée une sorte de dépendance ?
7. Vous utilisez quel canal pour donner ? Les services postaux, Western Union ? Le mobile ? La banque ?
8. Est-ce qu'il vous est arrivé de faire des virements bancaires ?
9. En dehors des transferts de nature financière, vous est-il arrivé de faire des dons matériels ?
10. Est que le statut de diaspora vous donne plus de reconnaissance dans le pays d'accueil ?
11. Pouvez – vous me raconter l'histoire du projet ? Quel type de financement total ou partiel par les diasporas ?
12. Avez-vous obtenu du financement auprès des Bailleurs ? des collectivités territoriales du pays d'accueil ou du pays d'origine ?
13. Parlez-moi de l'association ? de ses activités ? du nombre de membres ? du bureau ?
14. Quel est le profil type des membres ?
15. Quand avez-vous commencé vos activités ?
16. Avez-vous un bureau à Paris ? des relais en Côte d'ivoire ? des partenaires en France ? en Côte d'ivoire ?
17. En créant cette structure, vous vouliez acquérir une certaine identité dans le pays d'accueil, dans le pays d'origine et auprès des diasporas ?
18. Comment les gens vous perçoivent dans votre communauté ? dans le pays d'accueil ? ou le pays d'origine ? ou auprès de votre communauté ?
19. Avez-vous d'autres engagements dans les réseaux diasporiques ?
20. Se mobiliser en qualité de bénévole, vient confirmer votre participation dans le développement.

Groupe 4

1. Est-ce que vous pourrez juste vous présenter ? Ce que vous faites actuellement,
2. Parlez-moi de votre vie familiale antérieure à votre migration ?
3. Avez-vous reçu de l'aide financière de la part de l'État ? de votre pays d'origine, de vos proches ou de vos amis ?
4. Pouvez-vous donner un ordre de grandeur ?
5. Quel service utilisez-vous ? Western Union via internet ? le mobile ?
6. A qui est destiné l'argent,
7. L'argent que vous envoyez pèse-t-il sur votre budget ou non ?
8. Qu'est ce qui peut se passer si pour X raisons vous ne pouvez pas participer au financement du projet ?
9. L*'exo financement* c'est-à-dire le financement diasporique à un projet serait-il pour vous une obligation ?
10. Nous allons passer à votre engagement associatif, depuis quand êtes-vous engagé à cette association ?
11. Serait-il possible de décrire les objectifs de l'association, les statuts de l'association actuellement ?
12. Comment devient-on membre de l'association ?

13. En termes de financement, bénéficiez-vous de subventions lesquelles ? de quel organisme ou institution ?
14. Comment représentez-vous vos activités pour votre pays la Côte d'ivoire, quelles sont vos actions pour la communauté des diasporas ivoiriennes ?
15. Votre engagement dans le milieu associatif n'est-il pas une manière de rendre à votre communauté ou à votre pays ce que vous avez reçu ? ou ce que vous leur devez ?
16. En termes de perspective envisagez-vous le retour dans votre pays ? ou vous voulez plutôt travailler en France quelques années avant de rentrer ?
17. Avez-vous des contacts avec d'autres associations de diasporas ivoiriennes ?
18. Comment voit-on le rôle des diasporas ivoiriennes ? Sont-elles utiles pour le développement de la Côte d'ivoire ?

2. Rencontre avec les diasporas : participation à l'assemblée ordinaire de la confédération diasporique la FADIV

3. Synthèse des entretiens auprès des présidents de bureau des associations et de confédérations diasporiques

3.1. Entretien avec le Président de l'Association TAD développement de Dakar

3.2. Entretien avec le Président TAD Dakar Mr Mamadou KANE à Dakar

Entretien avec le Président TAD Dakar Mr Mamadou Kane à Dakar

L'association TAD Dakar

Elle est créée depuis les années 1978 mais formalisée depuis 1989

Le Bureau est composé de :

- Un président
- 3 vice-Présidentes
- Le secrétaire général avec 2 adjoints
- Trésorier avec 2 adjoints
- Le Commissaire aux comptes
- Le comité directeur composé de membres du bureau et membres des commissions
- L'AG au-dessus du Comité directeur

Depuis 2014 mise en place d'un bureau fédéral qui fédère toutes les sections. Il permet de travailler ensemble et mobilise les moyens. La plupart des membres du bureau met leurs compétences à disposition de la communauté et du bureau. Ils interviennent en qualité de bénévoles. Cependant, le bénévolat a des contraintes, l'idéal serait d'avoir un secrétariat permanent. Ils sont tous originaires de Thilogne.

Le projet du lycée de Thilogne a plusieurs histoires

- Un collège construit par le TAD Thilogne et l'État (2 classes) par le TAD (3 classes)
- Pour obtenir l'agrément de lycée par le Ministère de tutelle, il fallait construire 3 classes supplémentaires.

En 2006, le collège devient lycée, puis centre d'examen.

Quel est l'impact d'avoir un collège

Il devient en 2009 le centre d'examen. L'impact d'avoir un collège permet de maintenir 500 élèves sur place et restent dans leur famille. Donc des conditions d'étude plus agréables qui permettent de maintenir une jeunesse jusqu'à 18 ans.

Avant le village se vidait dès l'âge de 13 ans avec les déplacements, les conditions extrêmes, il y avait beaucoup d'échec. Les élèves devaient partir à Matam à 60 km de Thilogne. En 2009, les sections TAD décident de construire un vrai lycée.

Mobiliser le financement

La situation des parents d'élève suscite un besoin de construire un lycée à Thilogne. Le proviseur actuel appuie le projet. Les sections se concertent section Dakar va monter le dossier de financement ave une première requête. On rencontre les responsables de PAISD qui exigent une diaspora pour financer le projet. La diaspora emmène le premier apport financier. Comment la diaspora opérationnalise tout cela ? A partir d'une convention signée par les deux parties diasporas et PAISD ? PAISD a des modèles de projet exemple un bloc de 8 classes de la seconde à la terminale. (Bloc administratif, bloc pédagogique, bloc informatique, terrain de sport). PAISD donne le coût du projet 223 millions CFA ; 70% financés par le PAISD et 30% par les diasporas réparties sur toutes les sections en fonction des ressources des sections. Sur ces 30%, 80% sont répartis sur les sections France et États-Unis. Le reste réparti entre les sections africaines et européennes : Congo, Cameroun, Gabon, Dakar et Thilogne, Italie, Belgique.

Aujourd'hui, on a un collège en plein centre de Thilogne de 8 classes qui a besoin des rénovations.

LE VILLAGE DE THILOGNE

Un royaume du FOUTA qui couvrait les régions de PODOR à MATA. Thilogne est dans la région de MATAM. C'est une commune depuis 1996 avec une population de 12 000 habitants. Une commune rurale. Elle a la particularité d'avoir une saison pluviale. La population est en grande partie entretenue par les diasporas. Entre autres elle fait de l'élevage, du commerce et de l'artisanat. Récemment on a découvert du phosphate dans le sous-sol. L'ethnie majoritaire est « peuls ».

LE PROJET CONSTRUCTION DU LYCEE DE THILOGNE

Le lycée s'est construit en deux étapes :

- Première étape 2009/ 2010 construction d'un bloc de 8 classes et installation d'équipements
- Deuxième étape 2016/2017 un boc de 8 classes

Soit 16 classes. Les difficultés dans l'exécution ont pu être évité car li y avait un bureau de contrôle qui supervisait le chantier en présence et avec l'entrepreneur.

TAD Dakar Développement assurait la coordination sachant que la mairie de Thilogne a donné le terrain gratuitement. La topographie a été faite par le Cadastre de la ville.

3.3. Entretien avec les responsables de l'Association Médiaquart à Paris

Entretien avec les responsables de l'association qui sont porteurs de ce projet
Binta & Alexia – la naissance de Mediaquart'
La rencontre : *originalité, jeunesse, points communs*
Binta Ndiaye, franco-sénégalaise vivant à St Denis (France) et Alexia Spitzer, française vivant à Dakar. Toutes les deux, ayant une expérience dans l'accompagnement de projets en France et au Sénégal, se rencontrent par le biais d'une amie commune et décident de travailler ensemble sur une population souvent délaissée, identifiée comme les entrepreneurs « hors système ».
Leur objectif : accompagner des acteurs qui ont des idées et du savoir-faire mais ont besoin d'un coup de pouce pour mieux se structurer, valoriser leurs produits, s'ouvrir à d'autres opportunités et marchés. Elles s'appuient sur la coopération entre acteurs pour mettre en place des modèles de développement plus durables et plus justes et souhaitent servir de trait d'union entre la France et le Sénégal, dans un 1er temps, puis avec l'Afrique de l'Ouest plus généralement.

L'accompagnement des projets par **Mediaquart'**
Auprès des coopératives ou GIE existants qui veulent s'autonomiser mais manquent de moyens, de compétences et/ou de réseau. La majorité de projets accompagnés concernent des femmes et dans l'agriculture. Les thématiques abordées : structuration, formation, organisation de la chaîne de valeur, amélioration des conditions de travail, achat de machine. De même, recherche de financements auprès de bailleurs ou partenariat avec des ONG.
Notre approche : Respecter le travail existant et être à l'écoute de leurs attentes et besoins, ne pas arriver avec des solutions et des idées reçues – s'adapter et travailler ensemble, en passant notamment du temps avec eux sur place, aller à leur rencontre.

Le travail sur la jeunesse : (activités en France et au Sénégal)
Au Sénégal : accompagner, gratuitement, des jeunes qui veulent se lancer à leur compte, les aider à croire en eux et à organiser leurs idées, construire leur projet :
En France : donner des clés aux jeunes pour se construire, s'impliquer dans leur avenir et la société dans laquelle ils vivent, les aider à devenir des citoyens impliqués et responsables (activités de théâtre, culture, développement personnel…).
Jeune Diaspora : toute une population qui souhaite s'investir financièrement ou en temps dans leur pays d'origine mais n'ont souvent pas la visibilité ou la possibilité de venir sur place / être leur relai pour leur proposer des projets clé en main, en accord avec nos valeurs dans une approche gagnant/gagnant.

3.4. Entretien avec un porteur de projet de la diaspora malienne à Montreuil (France)

Entretien avec Sékou DIAKITÉ, fondateur de l'école le mardi 21 mai 2019

Qui est Sékou ? Un brave migrant qui n'a jamais été à l'école, il admire les personnes qui ont reçu une instruction.
Il est arrivé tout seul en France par avion en 1967, il a été accueilli par la communauté des Maliens dans le foyer des jeunes travailleurs de Paris 19ème.
.
En France, il a occupé un emploi en qualité de menuisier pendant deux ans, puis a travaillé dans les travaux publics de1972 à 2002, jusqu'à sa retraite.
Comment s'est-il organisé pour construire et financer une école construite à Kayes au Mali ?
Il a ouvert un compte et a fait un dépôt occasionnel d'un montant allant de 500 FF à 10 000 FF. Il a confié à un ami de confiance qui vit à Kayes la gestion du projet de l'école. L'argent était remis à une connaissance pour transférer les fonds à son ami de confiance qui gérait le projet à Kayes.

Sékou continuait le projet selon ses propres ressources, parfois le projet pouvait être arrêté pendant six mois, par manque de ressources. Chaque année, Sékou se rend au Mali et reste cinq ou six mois sachant qu'il continuait à entretenir sa famille restée sur place à Kayes. Le projet d'école a commencé en 1995 et a fini en 2008.
Les premiers élèves et professeurs ont commencé à occuper les locaux en 2008. Le coût total de l'école était de 30 millions de FCFA. L'école comprend 190 enfants du primaire au collège soit la troisième année. Les élèves passent un examen d'entrée au lycée. Chaque année, en troisième année sur 10 et 15 enfants près de 80% et 90% réussissent au concours d'entrée au lycée.

Les parents et enfants du village de Kayes sont très contents de ce projet d'école. Une œuvre de bienfaisance catholique d'origine anglaise envisage de faire des dons aux enfants les plus méritants.

4. Des synthèses d'entretiens auprès des Bailleurs tels que le FORIM, l'AFD, le PAISD à Paris (France)

Rencontre avec le FORIM
Compte-rendu d'entretien : date d'entretien : 18 juillet 2019 à 10 h30
Participants :
• **FORIM :** Elisabeth Flores, Lamine Traoré

• **Lirsa/CNAM :**

Jacqueline BOBÈCHE : Consultante en organisation et Conduite de projets
Doctorante en Sciences de gestion au laboratoire interdisciplinaire de Recherche en Sciences de l'Action (EA 4603)
Objet : Obtenir un rendez-vous pour mieux connaître le FORIM, ses actions dans le cadre du financement des projets initiés par les diasporas ivoiriennes, maliennes et sénégalaises.
Jacqueline BOBECHE :
Je suis doctorante en sciences de gestion rattachée au laboratoire de LIRSA/CNAM (Laboratoire interdisciplinaire de recherches en sciences de l'action). Je réalise une thèse dont le sujet est ***« L'Exo financement » des*** projets des diasporas au regard de l'aide publique au développement, cas des projets réalisés dans leur pays d'origine par les diasporas sénégalaises, maliennes et ivoiriennes.
Pour ce faire, je suis emmenée dans une démarche empirique :

- à consulter les rapports d'évaluation sur les projets initiés par les Diasporas Ivoiriennes, Sénégalaises et Maliennes et financés par le FORIM
- à participer à des forums, colloques organisés par le FORIM sur la thématique du développement, l'impact de ces projets sur le développement du pays d'origine
-

M. Lamine TRAORÉ Coordonnateur du PRA/OSIM :
Le forum international « Générations Diasporas » a été organisé par le FORIM et ses partenaires le 31 mars 2017 visant à mettre en exergue et à valoriser les contributions des migrants au développement.
Elisabeth FLORÈS Chargée de mission « Capitalisation », études et exploitation des données vient de prendre ses fonctions, et en train de prendre connaissance des différents dossiers de financement et autres du FORIM.
Début novembre, plus précisément à partir du 4 novembre 2019, une mission sera organisée en Côte d'ivoire « visite de 13 projets sur place » sur 13 jours avec un jour de repos le Dimanche.
Mme BOBECHE, vous êtes invitée :

- A prendre part aux réunions (phase en amont) dont la première se tiendra le vendredi 19 juillet à 17h30.
- Dans la préparation des ateliers
- Vous aurez comme mission : **« le grand témoin de cette mission en Côte d'Ivoire »**

Vous devrez produire une analyse scientifique de l'ensemble de la mission.

Mardi 23 juillet première réunion d'un consortium (un réseau d'opérateurs d'appui). Pour cette mission, il m'est demandé de trouver des partenaires pour un éventuel financement pour le billet de transport et le séjour en Côte d'ivoire. Un éventuel partenariat avec le laboratoire de Lirsa/CNAM peut être envisagé.

Annexe 5 : Exemples de budgets prévisionnels d'une association

1. Budget prévisionnel de l'association METISHIMA

MODELE IMPOSE DU BUDGET PREVISIONNEL [DEPENSES PREVISIONNELLES EN EUROS] (Se référer au guide du PRA/OSIM pour la présentation et contenu des rubriques et calculs des valorisations)						
		Mode de calcul [Impératif]				
CODE	RUBRIQUE*	UNITES	NOMBRE	COÛT UNITAIRE	COÛT TOTAL	DONT VALORISATIONS
1	Investissement immobilier DEVIS EKDF ANNEXE 1		1	1	25638	400
	A - Travaux Confection portes et fenêtres Confection portes et fenêtres 3 classes et Bureau : (Page 1 du devis) Confection de portes pour les latrines (salle d'eau) : (Page1 du devis)		1	725 00 FCFA 173 900 CFA	898 900 FCFA 1370€	
	B - Travaux Charpente + Couvertures Charpente + Couvertures de trois (3) classes + Bureau (Page2 du devis) Charpente +Couverture des latrines (salle d'eau) : (Page2 du devis)		1	1937 750 FCFA 252 650 FCFA	2190 400 FCFA 3339 €	
	C - Travaux de plafonnage 3 classes + Bureau et Latrine Plafonnage de 3 salles de classe + Bureau : (Page3 du devis) Plafonnage des latrines (salle d'eau) : (Page3 du devis)		1	1424 529,94 FCFA 225 989, 48 FCFA	165 0519,42 FCFA 2516€	
	D - Travaux d'Electrification Electrification des trois (3) salles de classes + le bureau : (Page 4 du devis) Electrification des latrines (salle d'eau) : (Page 4 du devis)		1	660 375 FCFA 157 500 FCFA	817 875 FCFA 1246€	
	E - Travaux de peintures Peinture des trois (3) salles de classes + le bureau : (Page 5 du devis) Peinture des latrines (salle d'eau) : (Page 5 du devis)		1	1442 000 FCFA 160 000 FCFA	1 602 000 FCFA 2442€	
	F - Travaux de Terrassement + Maçonnerie Terrassement de 3 classes + bureau et des latrines (salle d'eau) : (Page 6 du devis), Maçonnerie (Page 6 du devis) -Soutien de la population pour le défrichage et le désouchage		1	9 400 000 F CFA 260 000 FCFA	9 600 000 FCFA 14725€	260 000 FCFA 400€
2	Investissement technique et mobilier DEVIS MEMCI ANNEXE 2		1	1	2924,48	
	Mobilier scolaire et des enseignants 100 petites chaises : (Annexe devis menuisier sur mobiliers) 100 tables rondes Bureau pour la Directrice Bureaux enseignants : 3 meubles de rangement Chaises pour les enseignants et la Directrice			19 24 000 F CFA = 2 924,48€		
3	Transferts financiers				0	
4	Fournitures et consommables				0	
5	Conception et études ou expertises du Nord				0	
6	Études ou expertises du Sud				0	
7	Personnels expatriés				0	
8	Personnel local				0	
9	Formation				0	
10	Services extérieurs				1	
11	Mission de courte durée					0
12	Appui, suivi, contrôle CONSEIL DES BENINOIS DE France	1	1	750	750	0
13	Évaluation Suivi des travaux: 600 Déplacements des bénévoles en CI : 220 Organisation de réunion entre les différents partenaires : 180				1000	1000
14	Capitalisation				0	
15	Autres				0	
16	Divers et imprévus				60	60
	Sous-Total 1				30372,48	1460
	Frais administratifs ou de structure [maximum 10% du sous-total 1]				0	
	Sous-Total 2				0	0
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES (Sous-Total 1 + 2)				30372,48	1460

Source : Cahier des charges du projet de l'association Metishima « Offrez-leur une école », p. 27-28.

2. Budget prévisionnel du projet d'école de l'association METISHIMA

DEPENSES			RECETTES		
606	**ACHATS**	**1 182,28**	**741**	**SUBVENTIONS TOTALES**	
6063	Petit équipement	320,00	**74121**	**CONSEIL DEPARTEMENTAL 94**	**5 000,00**
6064	Fournitures administratives	395,00		Projet : Travaux confection portes et fenêtres	1 145,00
6068	Autres fournitures	467,28		Projet : Travaux charpentes et couvertures	1 855,00
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**131,69**		Projet : Travaux de peinture (3 classes, 1 bureau, latrine)	1 000,00
616	Assurance	131,69		Projet : Mobilier scolaire	1 000,00
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**2089,88**	**74122**	**CONSEIL REGIONAL ILE DE France**	**4 815,48**
6223	Frais postaux	70,68		Projet : Travaux charpentes et couvertures	391,00
6224	Hébergement OVH site	57,43		Projet : Travaux de plafonnage	1 466,00
6231	Annonce et insertion	1297,58		Projet : Travaux d'électrification	1 114,00
6257	Mission réception	580,28		Projet : Travaux de terrassement et maçonnerie	1764,00
626	Frais d'abonnement téléphonique	59,88		Projet : Mobilier scolaire	1 200,48
627	Services bancaires	24,03	**74123**	**COMMUNE DE CHEVILLY LARUE**	**97,00**
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**30 908,12**		Fonctionnement	97,00
6581	Projet : achat mobilier scolaire	2924,48	**74124**	**FORIM**	**15 000,00**
6582	Projet : réalisation de travaux	25638,00		Projet : Travaux charpentes et couvertures	1 093,00
6583	Projet : Honoraires (conseil béninois France)	750,00		Projet : Travaux de plafonnage	1050,00
6584	Projet : Frais déplacement bénévole France/Côte d'Ivoire	1595,64		Projet : Travaux de peinture (3 classes, 1 bureau, latrine)	1 305,00
				Projet : Travaux de terrassement et maçonnerie	10 802,00
				Projet : Honoraires (conseil béninois France)	750,00
			754	**COLLECTES**	**3 719,97**
				Collecte participative	2 530,00
				Collecte auprès de commerçants	200,85
				Ventes via forums et marchés	989,12
			756	**COTISATIONS ADHERENTS**	**700**
			758	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**4 980,52**
				Projet : Travaux confection portes et fenêtres	225,00
				Projet : Travaux d'électrification	132,00
				Projet : Travaux de peinture (3 classes, 1 bureau, latrine)	137,00
				Projet : Travaux de terrassement et maçonnerie	2322,00
				Projet : Mobilier scolaire	724,00
				Divers	1440,52
864	**Valorisation du personnel bénévole en France**	**1 153,00**	**864**	**Valorisation du personnel bénévole en France**	**1 153,00**
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES		**35 464,97**	**TOTAL DES COMPTES DE CHARGES**		**35 464,97**

Source : Cahier des charges du projet de l'association Metishima « Offrez-leur une école », p. 32.

Annexe 6 : Liste des documents consultés pendant la thèse

- Rapports d'évaluation de l'OCDE sur l'aide publique au développement
- Rapports d'évaluation de l'OCDE sur la coopération internationale Nord-Sud des pays membres du CAD avec les pays du Sud (dans les salles d'archive de l'OCDE) à Paris
- Consultation des rapports d'évaluation du projet PAFPA (Formation de la population active de Côte d'Ivoire) de la Banque mondiale
- Rapports d'évaluation de l'OCDE sur la migration, les diasporas et sur les transferts de fonds des diasporas
- Rapports critiques sur l'évaluation de l'aide publique au développement et sur l'évaluation des projets d'aide au développement sur différentes bases de données
- Rapports sur les Déclarations de Paris dans le cadre du passage de l'OMD aux ODD (historique, évolution)
- Consultation des bases de données (FORIM, l'IRD, BAD, Banque Mondiale, OIM, PNUD).

Annexe 7 : Compte rendu de la mission FORIM

RENCONTRE INTERNATIONALE SUD REGIONAL – ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) (RIS)
Séminaire régional multi-acteurs
Lieu :

Abidjan – 14-15 novembre 2019

JOUR1 (14 novembre)

9h00- 9h30 l'accueil des participants s'est fait selon le timing prévu au programme

Le Mot de bienvenue : FORIM s'est fait avec du retard de même que les discours prévus : discours UIAFFIF-CODD puis discours DGIE-COOPSS.
Le début de la rencontre a commencé à 11h30 par une allocution par le représentant du ministère l'Artisanat qui a convié les Diasporas à faire des propositions de partenariat. Le secteur de l'artisanat ce sont 240 métiers, 8 branches d'activités du bois à la sidérurgie, une chambre consulaire qui est la chambre des Métiers.
Cependant le mot d'ouverture de la RIS a été fait par le ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'extérieur et le Vice-Gouverneur.
Les représentants du FORIM ont présenté l'institution créée en 2002, sous forme associative, aujourd'hui plus de 1000 associations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) intervenant en Afrique et en Asie. De même le dispositif PRA/OSIM avec ces 4 volets
a été expliqué (de 2009 à 2019, près de 555 projets ont été financés grâce à ce dispositif soit 7 684 541 € soit 50 040 674 668 FCFA).
Une remarque faite par la délégation du FORIM « très peu de projets sont portés par la diaspora Ivoirienne » contrairement aux autres pays comme le Mali et le Sénégal.

13h00 Les représentants du FORIM ont procédé à la restitution terrain du PRA/OSIM. Rencontre et plusieurs échanges avec des institutionnels notamment la DGIE et l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, l'AFD, l'OIM et France Volontaires (ce ne sont que des enseignements positifs). Puis visite de 17 projets pour un financement de 167 millions de francs CFA. En fait, ce ne sont que 11 projets car un projet n'a pas pu être visité et un autre est en grande difficulté. Il s'agissait de présenter l'impact des projets de développement local de la diaspora ivoirienne de France puis des témoignages de porteurs de projet puis de partenaires locaux d'associations de la diaspora ivoirienne puis de bénéficiaires acteurs des projets ; ce moment était suivi de questions/Réponses.

Vu le retard accumulé dans le démarrage des festivités, un projet dans le secteur de l'éducation et de la formation a été sélectionné, le projet :
« Lutte contre la pratique d'excision par une approche compréhensive dans un nouveau village de la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire dans le village de Mangoin ». Ce projet a été réalisé en 2017. Ce projet a été porté par l'OSIM : Association Culturelle Zassa d'Afrique (ACSA).

L'objectif de ce projet est de contribuer à enrayer la pratique de l'excision dans la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire en privilégiant une approche compréhensive ; continuer à fédérer les matrones et les femmes de la région afin que les méthodes mises en place à Kabakouma et Mangoin pour enrayer la pratique de l'excision impulsent une dynamique sur toute la région du Tonkpi.
Les activités réalisées par ce projet : Apporter une aide aux femmes de Mangoin pour le développement de leurs projets agricoles et artisanaux ; développer les savoir-faire d'accoucheuses des matrones (exciseuses) du village par le biais de formations ; construire et équiper une Case des matrones de Mangoin, lieu dédié aux accouchements, à la formation et à la sensibilisation des femmes de Mangoin ; mettre en place des formations d'alphabétisation pour les femmes de Mangoin et poursuivre le projet de marrainage/parrainage pour les filles en âge d'être scolarisés ; fédérer les villages de la Région de Tonkpi autour d'un projet commun de diminution de la pratique de l'excision.
Les bénéficiaires du projet : 80 femmes de Mangoin
Les partenaires du projet sur place au Sud : Association des femmes Unies de Kabakouma (Wodoh.A.F.U.K.) /commune de Biankouma. En France : Association Culturelle Zassa d'Afrique (ACZA) basée à Rennes. L'opérateur d'appui : COSIM Bretagne.
Le budget total du projet : 49 826 euros
Le montant de la subvention PRA/OSIM : 14 838 euros

Autres cofinancements : néant
L'association porteuse du projet en France en la personne de Marta a donné son témoignage et a expliqué en quoi ce projet avait un impact sur le quotidien de ces femmes de Mangoin et sur le développement local.
Monsieur le Vice-Gouverneur et d'autres représentants des Ministères du Gouvernement, notamment le ministère des Femmes a apprécié ce projet.

Après la pause déjeuner et les nombreuses photos de famille nous avons repris les festivités vers 15h, pour des échanges de pratiques entre pays sur la mobilisation de la diaspora : CODEV diaspora Malienne et Marocaine. Comment renforcer la coopération entre les pays partenaires (Mali-Maroc-Sénégal) et transférer les bonnes pratiques ? Nous avons souhaité avoir des regards croisés, voir ce qui se passe dans les pays Mali, Maroc en échange de bonnes pratiques. Cette première journée qui a connu un vrai succès car cinq Ministères du Gouvernement étaient représentés s'est clôturée à 18H. Près de 160 personnes ont participé à cette première rencontre. Des membres d'associations de l'intérieur du pays à 600 et à 800 kilomètres d'Abidjan se sont déplacés.

JOUR 2 (15 novembre)

9h00 – 9h30 En ce jour fête de la paix à Abidjan, la délégation du FORIM est arrivée très tôt sur les lieux des festivités pour l'accueil des participants.
Cette seconde journée était réservée à la présentation des ateliers et de la méthodologie puis à la répartition des participants par atelier.

10h00 – 12h30 : Ateliers concomitants
UIAFFIF : Autonomisation des femmes de la diaspora ivoirienne en France, étude de cas des femmes Ivoiriennes en France /ou le rôle des migrations dans l'autonomisation des femmes.
CABCI : Entrepreneuriat/investissement productif (collectif et/ou individuel) des diasporas au sein de l'espace CEDEAO
CODD/CBF/FECODEV : Stratégie d'intervention des diasporas : quels partenariats ? quels projets ? quels financements ?

Participation au premier atelier : Cet atelier a présenté des sous-thèmes à débattre tels que automisation sociale des femmes : le logement, la formation, l'emploi, la santé et l'automisation financière : entreprenariat, accès au crédit, accès au micro-crédit. Un point positif est la sensibilisation des droits de la femme sur les aspects logement, sur la recherche de financement dans le cadre de l'entreprenariat et sur les risques dans le domaine de la santé. Cet atelier était très intense. Un point négatif : les interventions étaient très dispersées et trop longues, pas assez de synthèse. On avait du mal à suivre et à comprendre les questions de certains participants.

Participation au deuxième atelier : Un point positif, la prise de parole par les participants : exemple qu'est ce qu'un investissement productif ? distinction entre un investissement social et un investissement productif ? Les réponses étaient illustrées par des cas concrets et par des porteurs de projets. Autre exemple : un programme d'inclusion dans le système éducatif (des

enfants porteurs de handicap et les autres enfants fréquentent le même établissement) dans cet exemple serait -on en présence d'un investissement social ou productif ?

Participation au troisième atelier : Ce sont les participants qui présentaient des cas concrets et expliquaient les difficultés rencontrées dans leurs démarches administratives. Un point positif : Le maire de Guiglo par ces compétences dans le secteur douanier a prodigué des conseils pour faciliter le dédouanement de la marchandise, a décomposé les différents coûts de transit, du port et de la douane. Des exemples de partenariat ont été abordés pour faciliter l'accès au financement.

12h30-13h30 la pause repas s'est faite à l'heure prévue au programme, après cette pause, nous poursuivons cette rencontre par la présentation et l'adoption des recommandations des différents ateliers.

16h30 – 17h00 Séance de clôture et de remerciements par les différents organisateurs
FORIM/ UIAFFIF/ CODD/ Membres du FORIM
Organisation société civile ivoirienne
AFD/ SCAC/ Ambassade de France
DGIE / Ministère de l'Intégration Africaines et des Ivoiriens de l'Extérieur
17h00 : Photo de famille puis clôture des travaux.
Cette deuxième journée a réuni près de 130 personnes jusqu'à la clôture.

Bibliographie

Abbot, G. C. (1973). Two concepts of foreign aid. *World development*, *1*(9), 1-10.

ACDI (l999*). La gestion axée sur les résultats à l'ACDI : Guide d'introduction aux concepts et aux principes*. Direction générale de l'examen du rendement, janvier 1999, 26p.

ACDI (l999a). *La gestion axée sur les résultats à l 'ACDI : Guide d'introduction aux concepts et aux principes.* Direction générale de l'examen du rendement, janvier 1999, 26p.

Adams, R. H., & Page, J. (2003). *International migration, remittances, and poverty in developing countries* (Vol. 3179). World Bank Publications.

AFITEP-AFNOR (1992). Dictionnaire de management de projet, AFNOR, Paris, 2èmeédition.

Aggeri, F., & Labatut, J. (2010). La gestion au prisme de ses instruments. *Finance Contrôle Stratégie*, *13*(3), 5-37.

Agulhon, S., Guarnieri, F., Perseil, S., & Pesqueux, Y. (2016). *La confiance en question. Actes de la journée d'études organisée au Conservatoire national des arts et métiers le 20 mars 2015*(No. hal-01284811).

Ahizi, D. (2019). *Évaluation de la performance de projets d'aide internationale au développement: exemple de trois projets exécutés en Côte d'Ivoire* (Doctoral dissertation, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM).

Ahsan, K., & Gunawan, I. (2010). Analysis of cost and schedule performance of international development projects. *International journal of project management*, *28*(1), 68-78.

Albarello, L. (2004). *Devenir praticien chercheur*. Bruxelles : De Boeck.

Albarello, L. (2007). *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique (2ème édition)*. Bruxelles : De Boeck.

Albouy, M. (1999). La valeur est-elle autre chose qu'un discours à la mode ? *Revue française de gestion*, (122), 78-80.

Albouy, M. (1999). Théorie, applications et limites de la mesure de la création de valeur. *Revue française de gestion*, 81-90.

Albouy, M. (2000). Décisions financières et création de valeur. *Economica.*

Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2002). Peut-on faire comme si le postmodernisme n'existait pas ?

Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2014). Fondements épistémologiques de la recherche. *Méthodes de recherche en management*, 14-46.

Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2014). Fondements épistémologiques de la recherche. *Méthodes de recherche en management*, 14-46.

Amprou, J., & Chauvet, L. (2004). *Efficacité et allocation de l'aide : revue des débats*. Agence française de développement.

Ansoff, H. I. (1976). Vers une théorie stratégique des entreprises. *Stratifier/Modéliser*, 122.

Arborio, A. M., & Fournier, P. (2000). L'enquête et ses méthodes : l'observation directe. *POPULATION-PARIS-*, *55*(4/5), 843-843.

Atkinson, A. A., Waterhouse, J. H., & Wells, R. B. (1997). A stakeholder approach to strategic performance measurement. *MIT Sloan Management Review*, *38*(3), 25.

Aubert, N. (2018). *Le Culte de l'urgence-La société malade du temps*. Flammarion.

Aubert, P. M. (2014). Projets de développement et changements dans l'action publique. *Revue Tiers Monde*, (4), 221-237.

Avenier, M. J., & Gavard-Perret, M. L. (2012). *Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique* (No. halshs-00355392).

Avenier, M. J., & Thomas, C. (2011). Mixer quali et quanti pour quoi faire ? Méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de réflexion.

Avom, D., Nkoa, B. E. O., & Song, J. S. (2021). Les transferts de fonds des migrants (TFM) expliquent-ils les fragilités des États africains ? *Revue française d'économie*, (4), 197-243.

Ayertey Odonkor, A. (2017). Human Capital: Cause and Effect of Economic Growth. The Case of Ghana. *The Case of Ghana (August 12, 2017)*.

Baccarini, D. (1999). The logical framework method for defining project success. *Project management journal*, *30*(4), 25-32.

Badie, B., Brauman, R., Decaux, E., Devin, G., & Wihtol de Wenden, C. (2008). Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale.

Baker, B. N., Murphy, D. C., & Fisher, D. (1997). Factors affecting project success. *Project management handbook*, 902-919.

Banque africaine de développement, (2008). Les transferts des fonds des migrants, un enjeu de développement, Tunis, Banque Africaine de développement, 84 p.

Banque mondiale (2004). Suivi et évaluation : quelques outils, méthodes et approches. *Département de l'évaluation des opérations (OED*), 26p. www.worldbank.org.

Berriet-Solliec, M. (2019). Jean-Marie Funel. Le projet, le territoire et autres contingences Regards sur l'action collective. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (369), 119-121.

Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie-4e édition*. Armand Colin.

Bessière, V., & Stéphany, É. (2017). *Le crowdfunding: fondements et pratiques*. De Boeck Supérieur.

Bessire, D. (1999). Définir la performance. *Comptabilité Contrôle Audit*, *5*(2).

Bierschenk, T. (1991). Les projets et les politiques de développement, sont-ils des préoccupations légitimes de l'anthropologie ? *Bulletin de l'APAD*, (1).

Blanchet, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien.* Armand Colin.

Bocco, B. S. (2010). Perception de la notion de performance par les dirigeants de petites entreprises en Afrique. *La Revue des Sciences de Gestion*, (1), 117-124.

Bodson, P. & Roy, P. M. (2003). Comprendre l'Informalité : les Méthodes de terrain auprès des ménages et des entreprises. *L'Harmattan*

Bogliolo, F. (2000). *La création de valeur*. Editions Eyrolles.

Bonevac, D. Carl Gustav Hempel (1905-1997).

Bonnafous-Boucher, M., & Pesqueux, Y. (2006). *Décider avec les parties prenantes* (No. hal-00479620).

Bordes-Benayoun, C. (2012). La diaspora ou l'ethnique en mouvement. *Revue européenne des migrations internationales*, *28*(1), 13-31.

Bouquin, H. (2004). *Le contrôle de gestion*. Paris, PUF, 6e édition.

Bourdieu, P. (1980). Le capital social : notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, *31*(1), 2-3.

Bourdieu, P. (1980). Le sens pratique. Paris, éditions de Minuit, le sens commun, 474p. *Bourdieu P., 1980b."Le capital social", Actes de la Recherche en sciences sociales*, *31*, 2-3.

Bourguignon, A. (1995). Peut-on définir la performance ? [Can We Define Performance ?]. *Revue Française de Comptabilité, juillet-août,* 61-65.

Bourguignon, A. (1998). Management accounting and value creation: value, yes but what value?

Boussard, V. (2008). *Sociologie de la gestion, les faiseurs de performance* (p. p). Paris, Belin (collection Perspectives Sociologiques).

Boutigny, E., & Renault, S. (2015). Le crowdfunding : un levier de financement de projets marginalisés. *Revue Management des Technologies Organisationnelles*, *5*, 96-107.

Boutinet, J. P. (1986). Le concept de projet et ses niveaux d'appréhension. Du concept opératoire à l'indicateur culturel in Projet, formation-action (Première partie). *Éducation permanente*, (86), 5-26.

Boutinet, J. P. (2017). Cadre conceptuel. Les pratiques sportives face à leurs responsabilités. *F. Wille, La Responsabilité des acteurs du sport et de l'éducation : Expertises et controverses*, 15-30.

Boutinet, J. P. (2018). *Anthropologie du projet*. Presses universitaires de France.

Boutinet, J. P., Desreumaux, A., & Richebé, N. (2011). Le projet dans l'action collective. *Humanisme et Entreprise*, (4), 5-12.

Brasseul, J., & Lavrard-Meyer, C. (2016). *Economie du développement-4e éd : Les enjeux d'un développement à visage humain*. Armand Colin

Brechet, J. P., & Desreumaux, A. (1998). Le thème de la valeur en sciences de gestion : représentations et paradoxes. *Actes des XIVèmes Journées nationales des IAE*, 27-526.

Bréchet, J. P., & Desreumaux, A. (2006). Le projet dans l'action collective. *Encyclopédie des ressources humaines*, 1015-1024.

Brégeot, G. (1998). *Projets de développement et société locale en Afrique subsaharienne-Approche socio-historique à partir de l'exemple guinéen* (Doctoral dissertation, Paris, Institut national d'agronomie de Paris Grignon).

Brenner, A. (2005). Auguste Comte, trajectoires positivistes, 1798-1998, « Épistémologie et philosophie des sciences ».

Brinkerhoff, J. M. (2009). *Digital diasporas: Identity and transnational engagement*. Cambridge University Press.

Brunet, L., & Savoie, A. (2003). *La face cachée de l'organisation : groupes, cliques et clans*. PUM.

Bureau, D., & Mougeot, M. (2007). Performance, incitations et gestion publique. *Paris, La Documentation française*.

Caby, J. et Hirigoyen, G. (1997). La Création de valeur de l'entreprise. *Economica.*

Cappelletti, L. (1998). *L'ingénierie d'audit d'activité d'une entreprise : la production d'intelligence socio-économique* (Doctoral dissertation, Lyon 2).

Cappelletti, L. (2009, May). La Recherche-Intervention : Une Réponse Au Besoin D'Evidence-Based Management En Controle De Gestion ? In *La place de la dimension européenne dans la Comptabilité Contrôle Audit* (pp. CD-ROM).

Cappelletti, L. (2010, May). La recherche-intervention : quels usages en contrôle de gestion ? In *Crises et nouvelles problématiques de la Valeur* (pp. CD-ROM).

Carbonnier, G. (2010). *L'aide au développement une fois de plus sous le feu de la critique* (No. 1, pp. 141-147). Institut de hautes études internationales et du développement.

Caselli, G., Vallin, J., & Wunsch, G. (2003). *Démographie : analyse et synthèse. Les déterminants de la migration* (Vol. 4). INED.

Catellin, S. (2004). L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire. *Hermès, La Revue*, (2), 179-185.

Cernea, M. M. (Ed.). (1999). *La dimension humaine dans les projets de développement : les variables sociologiques et culturelles*. KARTHALA Editions.

Chabert, C., & Anzieu, D. (2004). Les méthodes projectives. *PUF (Edition QUADRIGE), Paris*.

Chami, R., Fullenkamp, C., & Jahjah, S. (2005). Are immigrant remittance flows a source of capital for development? *IMF Staff papers*, *52*(1), 55-81.

Chanlat, J. F. (1987). *L'analyse des organisations une anthologie sociologique Tome II les composantes de l'organisation* (No. hal-00155593).

Chanlat, J. F. (1990). *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*. Presses Université Laval.

Chaponnière, J. R., Comolet, E., & Jacquet, P. (2009). Les pays émergents et l'aide au développement. *Revue d'économie financière*, 173-188.

Charbit, F., Charue, F., & Midler, C. (1992). L'apprentissage organisationnel.

Charnoz, O., & Severino, J. M. (2007). L'aide publique au développement, Paris, La Découverte, coll.

Charnoz, O., & Severino, J. M. (2010). *L'aide publique au développement*. La découverte.

Charreaux, G., & Desbrières, P. (1998). Gouvernance des entreprises : valeur partenariale contre-valeur actionnariale. *Finance contrôle stratégie*, *1*(2), 57-88.

Chatelain-Ponroy, S. (2010). Une voie de compréhension du contrôle de gestion dans les organisations non marchandes : la métaphore de l'iceberg. *Politiques et management public*, *27*(3), 73-103.

Chatelain-Ponroy, S., & Sponem, S. (2009). Culture du résultat et pilotage par les indicateurs dans le secteur public.

Chiapello, È., & Gilbert, P. (2020). *Sociologie des outils de gestion*. La Découverte.

Chouard, É., le Régime Illégitime, (2012). C. E. C., Guillemin, H., ROUSSEAU, J. J., & Castoriadis, C. Elinor Ostrom ou la réinvention des biens communs.

Civera, C., & Freeman, R. E. (2019). Stakeholder relationships and responsibilities: A new perspective. *Symphonya. Emerging Issues in Management*, (1), 40-58.

Clarkson, M. B. (2016). *A stakeholder framework for analysing and evaluating corporate social performance* (pp. 243-274). University of Toronto Press.

Cohen, R. (2008). *Global diasporas: An introduction*. Routledge.

Cooke-Davies, T. (2002). The "real" success factors on projects. *International journal of project management*, *20*(3), 185-190.

Copeland, T. E., Koller, T., Murrin, J., & Le Seac'h, M. (1991). *La stratégie de la valeur*. InterEditions.

Crawford, P., & Bryce, P. (2003). Project monitoring and evaluation: a method for enhancing the efficiency and effectiveness of aid project implementation. *International journal of project management*, *21*(5), 363-373.

Crozier, M., & Friedberg, E. (1997). L'acteur et le système (54).

Cui, C. (2021). Une stratégie sélective adoptée par des Africains dans le processus d'intégration en Chine. Le cas des commerçants africains à Yiwu. *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, (23).

Dahlgren, J., & Söderlund, J. (2001). Managing inter-firm industrial projects—on pacing and matching hierarchies. *International Business Review*, *10*(3), 305-322.

Daigneault, P. M. (2011). Les approches théoriques en évaluation. *Cahiers de la performance et de l'évaluation (4)*.

Daum, C. (1997). Immigrés acteurs du développement : Une médiation sur deux espaces. *Hommes & migrations*, *1206*(1), 31-42.

David, A. (1998). Outils de gestion et dynamique du changement.

David, A. (2004). Etudes de cas et généralisation scientifique en sciences de gestion. In *Conférence Internationale de Management Stratégique*.

David, A. (2012). *La recherche-intervention, cadre général pour la recherche en management ?* (No. hal-01635111).

De La Villarmois, O. (1998). Le concept de performance et sa mesure : un état de l'art. In *Marchés financiers et Gouvernement de l'entreprise*.

De Lavergne, C. (2007). La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, *3*, 28-43.

DE MONTLIBERT, C. (2014). Abdelmalek Sayad un sociologue du symbolique.

De Rozario, P., & Pesqueux, Y. (2018). *Théorie des organisations*. Pearson France.

De Sardan Jean-Pierre, O. (1995). *Anthropologie et développement.: Essai en socio-anthropologie du changement social*. Karthala Editions.

De Vaujany, F. X. (2005). *De la conception à l'usage : vers un management de l'appropriation des outils de gestion*. EMS Editions.

De Vaujany, F. X. (2006). Pour une théorie de l'appropriation des outils de gestion : vers un dépassement de l'opposition conception-usage. *Management Avenir*, (3), 109-126.

De Wenden, C. W. (2019). *Géopolitique des migrations : 40 fiches illustrées pour comprendre le monde*. Editions Eyrolles.

De Wit, A. (1988). Measurement of project success. *International journal of project management*, *6*(3), 164-170.

Deaton, A. (2013). *The great escape: health, wealth, and the origins of inequality*. Princeton University Press.

Deaton, A. (2016). *La grande évasion : santé, richesse et origine des inégalités*. Presses universitaires de France.

Deegan, C. (2011). *EBOOK: Financial Accounting Theory: European Edition*. McGraw Hill.

Demeestère, R. (2004). *Comptabilité de gestion et mesure des performances*. Dunod.

Denglos, G. (2005). Le modèle de création de valeur « EVA-MVA». *La revue des sciences de gestion*, (3), 43-60.

Desreumaux, A. (1998). Théorie des organisations, édition Management Société, Coll. *Les Essentielles de la Gestion, Paris*.

Desreumaux, A., & Brechet, J. P. (2013). L'entreprise comme bien commun. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme Entreprise*, (3), 77-93.

Dia, H. (2008). Les ressources d'une diaspora villageoise de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. *Le Sénégal des migrations mobilités, identités et sociétés, (Paris) Crepos/Karthala Onu Habitat*, 179-194.

Dia, H. (2008). Villages multi-situés du Fouta-Toro en France : le défi de la transition entre générations de caissiers, lettrés et citadins. *REVUE Asylon (s)*, (3).

Diallo, A., & Thuillier, D. (2002). *Les coordonnateurs africains des projets d'aide font-ils obstacle au développement ? atelier thématique de l'ACDI : défis du développement*. Université du Québec à Montréal, Centre de recherche en gestion.

Diallo, A., & Thuillier, D. (2002). Les dimensions du succès des projets d'aide internationale : la perception des coordonnateurs de projet en Afrique. *Document de travail- Centre de recherche en gestion*.

Diallo, A., & Thuillier, D. (2004). The success dimensions of international development projects: the perceptions of African project coordinators. *International journal of project management*, *22*(1), 19-31.

Diallo, A., & Thuillier, D. (2005). The success of international development projects, trust and communication: an African perspective. *International journal of project management*, *23*(3), 237-252.

Diarra, H. (1998). Associations d'immigrés et développement: le point sur deux décennies d'intervention. *Hommes & migrations*, *1214*(1), 74-84.

Diop, D. S. (2020). *La Diaspora Africaine en Norvège. Immigration Et Integration en Europe : The Africain Diaspora in Norway. Immigration and Integration in Europe*. Editions L'Harmattan.

Donaldson, T., & Preston, L. E. (1995). The stakeholder theory of the corporation: Concepts, evidence, and implications. *Academy of management Review*, *20*(1), 65-91.

Douglas, D. (2003). Grounded theories of management: A methodological review. *Management Research News*.

Drouard, H. (2006). Chercheur et praticien ou praticien-chercheur. *Esprit critique*, *8*(1).

Drucker, P. F. (1968). *Peter F. Drucker. L'Efficacité, objectif ǹ 1 des cadres. The Effective executive. Traduit de l'américain par JE Leymarie*. Les Éditions d'Organisation.

Drucker-Godard, C., Ehlinger, S., & Grenier, C. (1999). Validité et fiabilité de la recherche. *RA Thiétart, Méthodes de recherche en management, Paris, Dunod*, 257-287.

Du Sahel, C. (2003). Pour une meilleure approche régionale du développement en Afrique de l'Ouest Actes de la réunion spéciale du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Mai 2002 (Edition complète-ISBN 9264298290). *Source OCDE Développement*, *2003*(14), I-1.

Duflo, E. (2010). Expériences sociales pour lutter contre la pauvreté. *Conférence TED*.

Duflo, E., & Banerjee, A. V. (2019). *Repenser la pauvreté*. Média Diffusion.

Dumez, H. (2012). Les trois risques épistémologiques de la recherche qualitative. *Le libellio d'AEGIS*, *8*(4), 29-33.

Dumez, H. (2012). Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative. *Le libellio d'Aegis*, *8*(3), 3-9.

Dumez, H. (2013). Méthodologie de la recherche qualitative, Vuibert. *Paris, France*.

Dumez, H. (2013). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation. In *Annales des Mines-Gérer et comprendre* (No. 2, pp. 29-42). ESKA.

Dumez, H. (2016). *Méthodologie de la recherche qualitative : Les questions clés de la démarche compréhensive*. Vuibert.

Dumitru, S. (2013). Des visas, pas de l'aide ! De la migration comme substitut à l'aide au développement. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, *15*(2).

Dupuy, C., & Torre, A. (2004). Confiance et proximité. *Economie de Proximités, Hermès, Paris*, 65-87.

Duran, P., & Monnier, E. (1992). Le développement de l'évaluation en France nécessités techniques et exigences politiques. *Revue française de science politique*, 235-262.

Durand, J., Parrado, E. A., & Massey, D. S. (1996). Migradollars and development: A reconsideration of the Mexican case. *International Migration Review*, *30*(2), 423-444.

Durkheim, É. (1894). Les règles de la méthode sociologique. *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, *37*, 465-498.

Easterly, W. (2009). *Le fardeau de l'homme blanc : L'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres*. Éditions Markus Haller.

Ehrenberg, A. (2014). *Le culte de la performance*. Calmann-Lévy.

El-Qorchi, M. (2003). Hawala: How does this informal Funds transfer system Work, and should it Be Regulated? *Finance & Development*, *39*(004).

Ernst, G. (1988). Introduction à un constructivisme radical. *L'invention de la réalité–Contributions au constructivisme*.

Escobar Hermida, S. (1994). *Les effets pervers de l'aide au développement* (Doctoral dissertation, Paris 2).

Farris, G. F. (1979). The informal organization in strategic decision-making. *International Studies of Management & Organization*, *9*(4), 37-62.

Fichte, J. G. (2001). JOHANN GOTTLIEB FICHTE 1762±1814. *Fifty Major Thinkers on Education: From Confucius to Dewey*, 73.

Fonrouge, C. (2017). Crowdfunding et diasporas : le financement participatif vient-il remettre en cause les acteurs du financement diasporique ? *Innovations*, (1), 211-231.

Fougère, C. L., & Lascoumes, P. (2013). L'évaluation : un marronnier de l'action gouvernementale ? *Revue française d'administration publique*, (4), 859-875.

Freeman, M., & Beale, P. (1992). Measuring Project Success-Project Management Journal. *Volume VXII*, (1).

Freud, C. (1988). Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement. *Paris, Karthala*.

Gabas, J. J. (1988). *Essai sur le système de l'aide au développement et sa pérennité : le cas des pays du Sahel* (Doctoral dissertation, Paris 1).

Gabas, J. J. (2002). Conclusion. Quels regards sur le futur de la coopération ? *La Bibliothèque du citoyen*, 109-114.

Gabas, J. J., & Hugon, P. (2001). Les biens publics mondiaux et la coopération internationale. *L'Économie politique*, (4), 19-31.

Gabas, J. J., & Ribier, V. (2013). Les déterminants politiques de la mesure de l'aide au développement. *Revue Tiers Monde*, (1), 33-50.

Gaddis, P. O. (1959). *The project manager*. Boston, MA : Harvard University.

Garel, G. (1994). *Réduction du temps de conception, concourance et savoirs professionnels : le cas de l'emboutissage dans les projets automobiles* (Doctoral dissertation, Palaiseau, Ecole polytechnique).

Garel, G. (2003). Filemanagement de projet, Paris, La Découverte, coll.

Garel, G. (2003). Pour une histoire de la gestion de projet. *Gérer et comprendre*, 74(1), 77-89.

Garel, G., & Midler, C. (1995). Conception et transversalité : concourance, processus cognitifs et régulation économique. *Revue française de gestion*, *104*, 86-101.

Garnaud, B., & Rochette, J. (2012). Rôle et limites de l'approche projet dans l'aménagement du littoral à Nador (Maroc). *Revue Tiers Monde*, (3), 169-188.

Gauzente, C. (2000). Mesurer la performance des entreprises en l'absence d'indicateurs objectifs : quelle validité ? Analyse de la pertinence de certains indicateurs. *Finance Contrôle Stratégie*, *3*(2), 145-165.

Gavard-Perret, M. L., Gotteland, D., Haon, C., & Jolibert, A. (2008). *Méthodologie de la recherche : réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion* (No. halshs-00355220).

Giard, V., & ECOSIP, G. (1993). *Pilotages de Projet et Entreprises : diversités et convergences*. Economica.

Giard, V., & Midler, C. (1995). Management et gestion de projet : une étude des mutations en cours. *Revue française de gestion industrielle*, 5-18.

Giordano, Y., & Jolibert, A. (2012). Spécifier l'objet de la recherche. Méthodologie de la recherche. Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion. *Pearson Education*.

Giordano, Y., & Musca, G. (2012). Les alpinistes dans l'imprévu. *Revue française de gestion*, (6), 83-107.

Giovalucchi, F., & De Sardan, J. P. O. (2009). Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs. *Revue tiers monde*, (2), 383-406.

Giraud, F., Saulpic, O., Naulleau, G., Delmond, M. H., & Bescos, P. L. (2002). *Contrôle de gestion et pilotage de la performance*. Montchrestien.

Goldring, L. (2004). Family and collective remittances to Mexico: A multi-dimensional typology. *Development and change*, *35*(4), 799-840.

Grimand, A. (2006). *L'appropriation des outils de gestion : vers de nouvelles perspectives théoriques ?* Université de Saint-Etienne.

Guerin, J. Y. (1995). Nouveaux projets : comment former des équipes efficaces. *L'essentiel du management*, (13), 82-88.

Guillaumont, P. (1968). L'aide internationale au développement : Note sur trois concepts principaux. *Revue économique*, 974-1003.

Hadj Gassama, E. (2018). *La Dette originelle : analyse des ressorts de la solidarité des immigrés Sénégalais en France avec leur pays à travers le don, l'engagement et l'entreprenariat* (Doctoral dissertation, Normandie).

Hammouche, A. (2000). Abdelmalek Sayad, La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Préface de Pierre Bourdieu, coll." Liber", 1999. *Hommes & Migrations*, *1225*(1), 162-163.

Hatchuel, A., & Moisdon, J. (1993). Modèles et apprentissage organisationnel. *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, 28, 18-32.

Hatchuel, A., & Weil, B. (1992). L'expert et le système. *Economica, Paris*, *192*.

Hazebroucq, J. M. (1992). *La performance dans le management des projets ; evolution des méthodes et techniques : facteurs de succes et d'echecs* (Doctoral dissertation, Lille 1).

Hazebroucq, J. M. (1993). Les facteurs clés de succès dans file management de projets. *Revue Internationale en Management et Gestion de projets*, *1*(1), 27-40.

Hazebroucq, J-M., Badot, O. (1996). *Le management de projet*. Paris, Presses Universitaires de France

HIERNAUX-NICOLAS, D. (2000). Comprendre l'informalité : les méthodes de terrain auprès des ménages et des entreprises. *Cahier/Discussion paper/Cuaderno*, 03.

Hill, C. W., & Jones, T. M. (1992). Stakeholder-agency theory. *Journal of management studies*, *29*(2), 131-154.

Hillman, A. J., & Keim, G. D. (2001). Shareholder value, stakeholder management, and social issues: what's the bottom line? *Strategic management journal*, *22*(2), 125-139.

Hoarau, C., & Teller, R. (2001). Création de valeur de l'entreprise. Identificación, mesure, management [Creación de valor de la empresa. Identificación, valoración, management].

Hoarau, C., & Teller, R. (2004). Création de valeur et management de l'entreprise. *CAHIERS FRANCAIS-PARIS-*, 77-82.

Hollnagel, E., Journé, B., & Laroche, H. (2009). La fiabilité et la résilience comme dimensions de la performance organisationnelle. *M@ n@ gement*, *12*(4), 224-229.

Hyväri, I. (2006). Success of projects in different organizational conditions. *Project management journal*, *37*(4), 31-41.

Ika, L. (2007). La recherche sur le succès des projets : approche universelle ou contingente. In *XVIème Conférence de l'Association Internationale du Management Stratégique (AIMS), Montréal, 6-9 juin*.

Ika, L. A. (2005). La gestion des projets d'aide au développement : historique, bilan et perspective, *Perspective Africaine*, 2, 128-153.

Ika, L. A. (2007a). Les agences d'aide au développement font-elles assez en matière de formulation de leurs facteurs clés de succès des projets, *Revue Management & Avenir*. 12, 165182.

Ika, L. A. (2011). Les facteurs clés de succès des projets d'aide au développement/thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en administration par Lavagnon Ika ; [directeurs de recherche, Amadou Diallo et Denis Thuillier].

Ika, L. A., Diallo, A., & Thuillier, D. (2010). Project management in the international development industry: the project coordinator's perspective. *International Journal of Managing Projects in Business*.

Jacquet, P. (2006). Revisiter l'aide publique au développement. *Economie internationale*, (4), 139-152.

Jacquet, P., Severino, J-M. (2004). Prêter, donner : comment aider *? Revue d'Économie Financière*, 1-24.

Jensen, M. C. (2002). Value maximization, stakeholder theory, and the corporate objective function. *Business éthiques quarterly*, 235-256.

Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of financial economics*, *3*(4), 305-360.

Jolivet, F. (1995). L'entreprise" orientee projet" L'apprentissage des organisations. *GESTION 2000*, *11*, 15-34.

Jones, T. M. (1995). Instrumental Stakeholder Theory: A Synthesis of Ethics and Economics in The Academy of Management Review Vol. 20.

Kabou, A. (1991). Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris, *L'Harmattan.*

Kapur, D. (2005). Remittances: the new development mantra? Remittances: Development impact and future prospects, *2*(1), 331-360.

Katseli, L. T., Lucas, R. E., & Xenogiani, T. (2006). Effects of migration on sending countries: what do we know? *Publications service, OECD*

Koenig, G. (1994), "L'apprentissage organisationnel : repérage des lieux", *Revue Française de Gestion*, Janvier-février.

Kott, S. (2011). Par-delà la guerre froide. *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, (1), 142-154.

Krikorian, G. (2017). La solidarité comme «commun». *Plein droit*, (4), 23-26.

Kuhn, M. H. (1962). The interview and the professional relationship. *Human behavior and social processes: An interactionist approach*, 193-206.

Lacroix, T. (2003). *Espace transnational et territoires. Les réseaux marocains du développement* (Doctoral dissertation, Université de Poitiers).

Lacroix, T., Sall, L., & Salzbrunn, M. (2008). Marocains et Sénégalais de France : permanences et évolution des relations transnationales. *Revue européenne des migrations internationales*, *24*(2), 23-43.

Lafourcade, O. (2014). L'aide au développement : un état des lieux, des interrogations. *Techniques Financières et Développement*, (4), 11-19.

Langlet-Scopsi, C. (2004). *Représentations des TIC en milieu migrant : le cas des" boutiques de communication" de Château-Rouge* (Doctoral dissertation, Paris 10).

Laporte, C. (2015). *L'évaluation, un objet politique : le cas d'étude de l'aide au développement* (Doctoral dissertation, Sciences po Paris).

Laporte, C. (2015). *L'évaluation, un objet politique : le cas d'étude de l'aide au développement* (Doctoral dissertation, Sciences po Paris).

Lascoumes, P. (2002). L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix. *Revue française d'administration publique*, (3), 369-377.

Latouche, S. (1988). Contribution à l'histoire du concept de développement. *Pour une histoire du développement. (Etats, societés, développements). Paris : L'Harmattan*.

Latouche, S. (1988). La transnationalisation, la crise du développement et la fin du Tiers Monde. *Revue Tiers Monde*, 253-269.

Lavagnon, I. A. (2007). Les agences d'aide au développement font-elles assez en matière de formulation des facteurs clés de succès des projets ? *Management Avenir*, (2), 165-182.

LAVIGNE Delville, P. (2012). Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contre-courant de la révolution du management de projet. *Revue Tiers-Monde*, *211*, 153-68.

Lavigne Delville, P. (2017). Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide'. *Anthropologie & développement*, (45), 33-64.

Lavigne Delville, P. (2017). Regards sur l'action publique en Afrique. Introduction. *Anthropologie & développement*, (45), 13-22.

Le Crosnier, H. (2012). Elinor Ostrom. *Hermes, La Revue*, (3), 193-198.

Le Moigne, J. L. (1995). Le constructivisme, tl: Les fondements ; t. 2: Les épistémologies, Paris, ESF, coll. *Communication et Complexité*.

Le Moigne, J. L. (2021). *Les épistémologies constructivistes*. Que sais-je.

Lebas, M. (1995). Oui, il faut définir la performance. *Revue française de comptabilité*, *269*, 66-71.

Lebas, M. J. (1995). Performance measurement and performance management. *International journal of production economics*, *41*(1-3), 23-35.

Lecomte, B. J., & Naudet, J. D. (2000). Autonomie et dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. *Déjà parus : Les Arts de la rue dans les sociétés du Sud, Michel Agier et Alain Ricard Familles du Sud, Arlette Gautier et Marc Pilon Variations, 1997 Empreintes du passé, Edmond Bernus, Jean Polet et Gérard Quéchon*, *13*, 5-23.

Lecomte, B. J., & Naudet, J. D. (2000). *Survivre grâce à--réussir malgré--l'aide*. IRD Editions.

Lecomte, B., & Pesche, D. (2020). Bernard Lecomte : de l'aide par projet à l'écoute paysanne. *Revue internationale des études du developpement*, (4), 123-140.

Leduc, G. (1963). L'aide internationale au développement. *Revue Tiers Monde*, 237-260.

Lenfle, S., & Midler, C. (2003). Management de projet et innovation. *Encyclopédie de l'Innovation*, 49-69.

Leroy, F. (1998, May). L'apprentissage organisationnel, une revue critique de la littérature. In *Acte de la VIIème conférence internationale de l'AIMS*.

Lévy-Tadjine, T. (2009). Réalités et mythes de l'entrepreneuriat immigré en France. *Migrations Société*, (6), 19-34.

Leyronas, S. (2018). Repenser l'Aide publique au développement au prisme des communs. *Le Nouvel Age des Communs. Vers uns République des Biens Communs, Les Liens qui Libèrent, Paris*.

Livian, Y. F. (2010*). Introduction à l'analyse des organisations*. (3, Ed.) Economica.

Lorino, P. (2003). *Méthodes et pratiques de la performance : le pilotage par les processus et les compétences.* Ed. d'organisation

Lorino, P., & Teulier, P. (2005). Des connaissances à l'organisation par l'agir collectif. *Entre connaissance et organisation : l'activité collective*, 11-25.

Lundin, R. A., & Söderholm, A. (1995). A theory of the temporary organization. *Scandinavian Journal of management*, *11*(4), 437-455.

Makon, R. (2017). Le Cameroun: à la croisée des chemins vers le développement : les trois défis de l'émergence. *Le Cameroun*, 1-202.

Mandaville, P., & Brinkerhoff, J. M. (2010). *Digital Diasporas : Identity and Transnational Engagement*. Perspectives on Politics, 8(1), 394. Cambridge University Press

Marchais-Roubelat, A. (2015). Territoires et performance organisationnelle. De la géographie aux sciences de gestion. *Prospective et stratégie*, (1), 31-41.

Marclay, E. (2005, Septembre*).* Le virage sécuritaire de l'aide publique au développement. *Congrès de l'entraide missionnaire-L 'aide internationale à quoi bon ?* Montréal, 1-7.

Marcou, L. (1987). *Deuxième acte : le plan Marshall. Dans La Guerre froide : L'Engrenage*. Paris : Éditions Complexe (programme Relire).

Martinet, A. C., & Reynaud, E. (2015). Shareholders, stakeholders et stratégie. *Revue française de gestion*, *41*(253), 297-317.

Martuccelli, D. (2010). Critique de la philosophie de l'évaluation. *Cahiers internationaux de sociologie*, (1), 27-52.

Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1993). Theories of international migration: A review and appraisal. *Population and development review*, 431-466.

Mauss, M. (1996). L'œuvre de Mauss par lui-même. *Revue européenne des sciences sociales*, *34*(105), 225-236.

Mbiaga, C. (2019). *Diaspora et système diasporique : Moteur de développement du Cameroun*. Editions L'Harmattan.

Meier, G. M., & Stiglitz, J. E. (2002). *Aux frontières de l'économie du développement : le futur en perspective*. The World Bank.

Meneault, M., & Auzoux, J. C. (2015). *Pour une aide au développement enfin efficace et durable*. Editions L'Harmattan.

Mercier, S. (2006). La théorie des parties prenantes : une synthèse de la littérature. *Décider avec les parties prenantes*, 157-172.

Midler C., 1996, « Modèles gestionnaires et régulations économiques de la conception », in Terssac G. et Friedberg E. (dir.), *Coopération et conception*, Toulouse, Octares, p. 63-85

Midler, C. (2012). *L'auto qui n'existait pas : management des projets et transformation de l'entreprise*. Dunod.

Midler, O. (2003). 18. L'apprentissage organisationnel : une dynamique entre cohérence et pertinence des règles ? *La théorie de régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud, La Découvert, Recherches*, 279-288.

Migaud, D. (2013). Les cinq défis de l'évaluation. *Revue française d'administration publique*, (4), 849-858.

Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. De Boeck Supérieur.

Minvielle, R. (2020). *Le bout de la terre. Migrants africains à Buenos Aires*. Editions L'Harmattan.

Moca, E. A. (2001). *Les facteurs de performance dans le management de projet : vers une approche dynamique et intégrée* (Doctoral dissertation, Toulouse 1).

Moriceau, J. L. (2018). Écrire le qualitatif : écriture réflexive, écriture plurielle, écriture performance. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, *24*(57), 45-67.

Moriceau, J. L. (2018). Writing the qualitative: Reflexive writing, plural writing, performance writing. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, *24*(57), 45-67.

Moriceau, J. L., Laroche, H., & Jardat, R. (2017). Recherche en gestion, le sens mis en pièces. *Revue française de gestion*, (6), 67-78.

Mosley, P. (1986). Aid effectiveness : the micro–macro paradoxal. *Institut Development Studies Bulletin, 17*(2), 22-27.

Moyo, D. (2008). L'aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique. *Économie et Solidarités*, *39*(2), 158-159.

Mutume, G. (2005). Transferts de fonds : une aubaine pour le développement. *Afrique Renouveau*, 19(3), 10-13.

Name, M. (2019). *Transferts de fonds des migrants et sécurité alimentaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest*, *Varia n° 49* Edition l'Harmattan.

Navarre, C. (1993). Pilotage stratégique de la firme et gestion de projet. *ECOSIP (1993), Pilotages de projets et entreprises : diversité et convergences, Economica, coll. gestion*.

Ndiaye, M., & Robin, N. (2010). Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest. Une dynamique de régionalisation renouvelée. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, (1286-1287), 48-61.

Ndikumana, L. (2012). Appliquer l'évaluation à l'aide au développement : une solution pour combler le fossé micro-macro de l'efficacité de l'aide ? *Revue d'économie du développement*, *20*(4), 125-153.

Neu, D. (2011). *Le suivi-évaluation pour piloter, apprendre et rendre compte : quelques repères pour concevoir et améliorer les dispositifs de suivi-évaluation des actions de développement.* Gret : Coopérer aujourd'hui.

Ngirumpatse, P. (2016). " Appropriation" des processus de développement par les pays en développement ? Une perspective des acteurs sociaux nationaux : étude de cas : Rwanda.

Nicholls, A. (2012). Capital social ethnique et entrepreneuriat. Le cas des commerçants chinois de Paris, Bruxelles et Montréal. *Sociologie*, *3*(4), 395-411.

Nizet, J. (2010). *La sociologie d'Anthony Giddens*. La Découverte.

Nobeoka, K., & Cusumano, M. A. (1997). Multiproject strategy and sales growth: the benefits of rapid design transfer in new product development. *Strategic Management Journal*, *18*(3), 169-186.

Noël, G. (1997). *Le développement international et la gestion de projet.* Québec, Presses de l'Université du Québec.

OCDE. (1991). *Les principes du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement, Glossaire des termes utilisés dans l'évaluation,* OCDE.

OCDE. (1998). *Annexe statistique et indicateurs structurel.* OCDE.

OCDE. (1999). *A comparison of management systems for development co-operation in OCDE/ DAC members.* OCDE.

OCDE. (2001). *Le déliement de l'aide aux pays les moins avancés.* OCDE.

OCDE. (2002). *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et à la gestion axée sur les résultats. Evaluation and aid effectiveness. Comité d'aide au développement.* OCDE.

OCDE. (2005). *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide*. Edition OCDE.

OCDE. (2008). *Programme d'action d'Accra*. Edition OCDE, Septembre.

OCDE. (2012). *Coopération pour le développement : Edition spéciale « 50e anniversaire »*. OCDE.

OCDE-CAD, (2002). De Coopération, O. de Développement Economique, Groupe de travail sur l'évaluation de l'aide auprès du Comité d'Aide au Développement *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et à la gestion axée sur les résultats. Paris*.

Olivier, G., & Sidibé, S. (2004). *L'aide publique au développement : un outil à réinventer* (No. 135). ECLM.

Onnée, S., & Renault, S. (2013). Le financement participatif : atouts, risques et conditions de succès. *Gestion*, *38*(3), 54-65.

O'Shaughnessy, W. (1992*). La faisabilité de projet. Une démarche vers l'efficience et l'efficacité.* Trois-Rivières : Les Éditions SMG.

Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press.

Ostrom, E. (2009). A general framework for analyzing sustainability of social-ecological systems. *Science*, *325*(5939), 419-422.

Ostrom, E., Burger, J., Field, C.B., Norgaard, R.B., & Policansky, D. (1999). Revisiter les biens communs : leçons locales, défis mondiaux. *Science*, *284*(5412), 278-282.

Packendorff, J. (1995). Inquiring into the temporary organization: New directions for project management research. *Scandinavian journal of management*, *11*(4), 319-333.

Pacquement, F. (2009). Bâtir des politiques globales : l'aide au développement, source d'inspiration ? *Afrique contemporaine*, *231*(3), pp. 265-282.

Pallard, R. (1999). Les différentes approches de la création de valeur : pertinence des outils de mesure. *La revue du financier*, (120), 5-16.

Peaucelle, J. L. (2003). Fayol et la gouvernance. *Entreprises et histoire*, (3), 124-124.

Perroulaz, G., Fioroni, C., & Carbonnier, G. (2010). *Evolutions et enjeux de la coopération internationale au développement* (No. 1, pp. 149-169). Institut de hautes études internationales et du développement.

Perseil, S., & Pesqueux, Y. (2014). L'organisation de la transgression. *Formaliser l'informel*.

Pesqueux, Y. (2006). Pour une évaluation critique de la théorie des parties prenantes. *Décider avec les parties prenantes*, 19-40.

Pesqueux, Y. (2009). Un modèle organisationnel en « confiance-coopération ». *Management Avenir*, (1), 261-272.

Pesqueux, Y. (2014). De la notion de territoire. *Prospective et stratégie*, (1), 55-68.

Pesqueux, Y. (2017). *Robert E. Freeman et la théorie des parties prenantes en question* (Doctoral dissertation, Université de Paris Dauphine).

Pesqueux, Y. (2020). La théorie des parties prenantes, une théorie aisément idéologisable.

Pesqueux, Y. (2021). L'organisation en réseau.

Petit, S. C., & Durieux, F. (2007). Explorer et tester : les deux voies de la recherche. *de R. Thiétart: Méthodes de recherche en management*, *3*, 58-83.

Piaget, J. (1967). Logique et Connaissance Scientifique. Paris : Gallimard.

Picciotto, R. (2002). *la coopération pour le développement et l'évaluation des performances le défi de monterrey* (No. 24596, pp. 1-22). The World Bank.

Pigé, B. (1993*). Motivations des dirigeants d'entreprises : les moyens de la performance* (Doctoral dissertation, Dijon).

Pigé, B. (2015). Fondements théoriques de la représentation comptable de la performance dans une approche territoriale et parties prenantes. *Prospective et stratégie*, (1), 15-29.

Pigé, B., & Bigou-Lare, N. (2015). La représentation de la performance des entreprises au Togo. *Prospective et stratégie*, (1), 115-135.

Pigé, B., & Lardy, P. (2001). *La gestion stratégique des coûts : consommation de ressources et création de valeur*. Éditions EMS.

PNUD. (2008). *Intégration de la lutte contre la corruption dans le développement.* PNUD.

Poirine, B. (1997). A theory of remittances as an implicit family loan arrangement. *World development*, *25*(4), 589-611.

Popper, K. R. (1968). *Conjecture and Refutations'* Harper & Row, 1968.

Poupeau, F. M. (2017). *Analyser la gouvernance multi-niveau*. PUG.

Quiminal, C. (1991). Gens d'ici, gens d'ailleurs : migrations Soninké et transformations villageoises.

Quiminal, C. (2005). Emigrés, immigrés : de l'associatif au politique. *Tumultes*, (1), 91-110.

Raserijaona, J. (2017*). Formation et maintien des petites entreprises par leur intégration collective a des proximités agies : le cas des petites entreprises de proximité (PEP) malgaches* (Doctoral dissertation, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM).

Reynaud, J. D., & Richebé, N. (2007). Règles, conventions et valeurs. *Revue française de sociologie, 48*(1), 3-36.

Rispal-Hlady, M. (2002). La méthode des cas : application à la recherche en gestion éditions de Boeck université, coll. *Perspectives Mkg, 250p*.

Rist, G. (1996). Le développement, Histoire d'une croyance occidentale, 2e éd. *Presses de Sciences Po, Paris*.

Rist, G. (2007). Le développement : Histoire d'une croyance occidentale. Paris : *Presses de Sciences Po.*

Rist, G. (2015). *Le développement-4 édition : Histoire d'une croyance occidentale. 4 édition revue et augmentée*. Presses de Sciences Po.

Robert, M. (1988) (dir.). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*, 3ème édition. St-Hyacinthe : Edisem.

Rocher, G. (2011). *Introduction à la sociologie générale*. Éditions Hurtubise.

Romelaer, P. (2002). Organisation : panorama d'une méthode de diagnostic. *Cahier de recherche, 76*.

Rosenstein-Rodan, P. N. (1961). International aid for underdeveloped countries. *The review of economics and statistics*, 107-138.

Royer, I., & Zarlowski, P. (1999). Le design de la recherche. *Méthodes de recherche en management*, 139-168.

Sachs, J. D. (2006). *The end of poverty: Economic possibilities for our time*. Penguin.

Sane, S. (2009). *Exploration des facteurs de succès des projets d'aide publique au développement : le rôle de l'apprentissage organisationnel* (Doctoral dissertation, Reims).

Sangkhavongs Pravong, S. (2019). *Comment une communauté devient-elle une organisation ? tension entre image, figuration et configuration dans l'organogénèse d'une diaspora : le cas des experts laotiens et des associations laotiennes en France* (Doctoral dissertation, Paris, CNAM).

Sartre, J. P., & Elkaïm-Sartre, A. (1946). L'existentialisme est un humanisme.

Savall H. (1978), « A la recherché des coûts et des performances cachés de l'entreprise. Pour un diagnostic socio-économique de l'entreprise », *Revue Française de gestion*, n° 18, pp. 96-108.

Sayad, A. (2016). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Média Diffusion.

Sayad, A., & Bourdieu, P. (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité* (p. 292). Bruxelles: De Boeck Université.

Schiff, M., & Özden, Ç. (Eds.). (2005). *International migration, remittances, and the brain drain*. The World Bank. Paris, Hatier.

Sen, A. (1993). Capability and well-being73. *The quality of life*, *30*, 270-293.

Sen, A. (1999). La possibilité du choix social [Conférence Nobel]. *Revue de l'OFCE*, 70(1), 7-61.

Sen, A., & Chemla, P. (2000). Repenser l'inégalité, coll. *L'Histoire immédiate, Paris, Le Seuil.*

Serge, Feld (2019). *Les migrations internationales et le developpement ; l'exode de competences et les envois de fonds émigrés*. Editions l'harmattan.

Severino, J. M., & Jacquet, P. (2002). L'aide au développement : une politique publique au cœur du développement durable et de la gouvernance de la mondialisation. *Revue d'économie financière*, 229-251.

Severino, J. M., & Ray, O. (2011). La fin de l'aide publique au développement : mort et renaissance d'une politique publique globale. *Revue d'économie du développement*, *19*(1), 5-44.

Severino, J-M., Charnoz, O. (2004). Un paradoxe du développement. *Revue économique de Développement.* (www.afd.fr)

Sheffer, G. (Ed.). (1986). *Modern diasporas in international politics*. Taylor & Francis.

Solages, O. D. (1992). Réussites et déconvenues du développement dans le Tiers Monde. *Paris : L'Harmattan*.

Sørensen, N. N. (2013). Envois de fonds des migrant-es, développement et genre. In *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale* (pp. 163-176). Editions L'Harmattan.

Soukouna, S. (2016). *Les bâtisseurs locaux du lien entre migration et développement : la coopération décentralisée d'Île-de-France au prisme des alliances stratégiques entre migrants maliens et pouvoirs locaux dans la région de Kayes au Mali* (Doctoral dissertation, Paris 1).

Soumaré, E. M. (2016). Performance des projets de développement international. *Performance des projets de développement international/*, 1-221.

Soumaré, E. M. (2020). *Performance of international development projects*. L'Harmattan Sénégal.

Strum, S., Callon, M., Latour, B., & Akrich, M. (2013). *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Presses des Mines via OpenEdition.

Surply, J. (2001). L'apprentissage Organisationnel. *Les cahiers de recherche du PESOR*.

Taphanel, L. (2015). Pratiques de gestion des ressources humaines et performance de l'entreprise. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, *19*(51), 237-242.

Thérien, J. P. (1989). Le Canada et le régime international de l'aide. *Études internationales*, *20*(2), 311-340.

Thiéren, & P, J. (2001). Un demi-siècle d'aide au développement. *Lien Social et Politiques*, 45 : 89-103

Thiétart, R. A. (2014). *Méthodes de recherche en management-4ème édition*. Dunod.

Timera, M. (1996). *Les Soninké en France : d'une histoire à l'autre*. KARTHALA Editions.

Toledo, A. M., & Lignières, P. (2002). *Le financement de projet*. Joly.

Tounkara, M. K. (2019). La migration des Maliens vers la France : enjeux politiques, économiques et socioculturels. *La migration des Maliens vers la France*, 1-221.

Traoré, A. (2002). *Le viol de l'imaginaire*. Fayard.

Vahabi, N. (2020). *Une société civile iranienne en diaspora, essai sociologique. Sous la direction, préface de Catherine Wihtol de Wenden* (p. 174). L'Harmattan.

Vallet, G. (2003). *Techniques de suivi de projets : Assurer les conditions d'achèvement d'un projet*. Dunod.

Van Doren, W., & Lonti, Z. (2010). Contribution au débat sur la mesure de la performance de la gouvernance. *Revue française d'administration publique*, (3), 517-532.

Van Hear, N. (2005). *New diasporas*. Routledge.

Van Hear, N. (2014). Refugees, diasporas and transnationalism. *The Oxford handbook of refugee and forced migration studies*, 176-187.

Van Loye, G. (1998). *Finance et théorie des organisations*. Economica.

Vari-Lavoisier, I. (2015). La circulation des significations sociales de l'argent : Transferts économiques, sociaux et politiques entre le Sénégal et la France (Doctoral dissertation, Paris, Ecole normale supérieure).

Vari-Lavoisier, I. (2015*). La circulation des significations sociales de l'argent : Transferts économiques, sociaux et politiques entre le Sénégal et la France* (Doctoral dissertation, Paris, Ecole normale supérieure).

Von Glaserfeld, E. (1988). Introduction à un constructivisme radical », in *« L'invention de la Réalité. Paris. Seuil.*

Wacheux, F. (1996). *Méthode qualitative et recherche en gestion.* Paris : Economica.

Wihtol de Wenden, C. (2010). La question migratoire au XXIe siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales. *Lectures, Les livres*.

Wihtol de Wenden, C. (2016). Migrations. *Une nouvelle donne, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll.«Interventions*.

Wihtol de Wenden, C. (2019). *Un monde de migrants*. CNRS.

World Bank Group. (2018). *AFCW3 Economic Update, Fall 2018: Disrupting the Gender Divide in Mali, Chad, Niger and Guinea*. World Bank.

Youker, R. (1989). Managing the project cycle for time, cost and quality: lessons from World Bank experience. *International Journal of Project Management*, *7*(1), 52-57.

Youker, R. (2003). The Nature of International Development Projects1, 2.

Zacharie, A. (2013). *Mondialisation : qui gagne et qui perd*. La Muette.

Zantman, A. (1990). Le tiers-monde : les stratégies de développement à l'épreuve des faits.

Zelizer, V. (2005). La signification sociale de l'argent. *Lectures, Les livres*.

Table des matières

Sommaire 7
Sigles et abréviations 11
Glossaire 14
Liste des tableaux 18
Liste des figures 19
Liste des annexes 20
Introduction 21
1. Contexte et objectifs de la recherche 22
2. Constats et problématique, intérêt de la question de recherche 25
3. Question de recherche et questionnements sous-jacents 28
4. Cadre théorique : Les grands courants en management de projet 29
5. Terrain, méthodologie et acteurs de développement investigués 31
6. Notion d'organisation à travers l'*exo financement* et la gestion de projet 33
7. Présentation du plan 33
Première partie : Cadre méthodologique et fondements théoriques de la recherche 36
Chapitre 1. Posture épistémologique, cadre méthodologique 37
1. Ancrage disciplinaire 37
1.1. Sciences de gestion 38
1.1.1. La théorie des organisations 38
1.1.2. La gestion de projet 39
1.2. Anthropologie 39
1.3. Sociologie 40
1.3.1. La migration un élément de la vie sociale 40
1.3.2. La double appartenance des diasporas ivoiriennes, maliennes et sénégalaises 40
1.3.3. Le paradigme du don 41
1.4. Science politique 42
1.4.1. Le champ de la coopération internationale 42
1.4.2. L'immigration et la diplomatie 42
1.5. L'économie du développement 42
1.5.1. L'approche par les capacités 42
1.5.2. Les projets de développement 43
2. Positionnement épistémologique de cette thèse 44
2.1. Épistémologie : définition et paradigmes mobilisés 44
2.1.1. Définition 44
2.1.2. Les paradigmes à l'oeuvre 45
2.1.2.1. Le paradigme constructiviste 45
2.1.2.2. Le paradigme positiviste 47
2.2. Interactions entre le chercheur et sa recherche 47
2.2.1. L'environnement doctoral et l'ancrage académique 48
2.2.2. Une posture constructiviste 49
2.3. Méthodologies utilisées 49
2.3.1. Quels sont les critères d'une démarche abductive réussie ? 50
2.3.2. L'observation participante : historique et définition de cette approche 52
2.3.3. L'observation participante autour des projets d'aide internationale au développement 56

2.3.4. L'observation participante dans l'accompagnement des projets des diasporas 57
2.4. Participation observante dans une mission terrain du FORIM en Côte d'Ivoire 57
2.4.1. Le rappel du contexte de la mission 57
2.4.1.1. Le protocole de cette mission 58
2.4.1.2. Les différents objectifs 58
2.4.1.3. Les rémunérations 59
2.4.1.4. Les réalisations 59
2.4.2. La recherche-action 61
2.4.3. La recherche intervention 61
2.4.4. La théorie enracinée (*Grounded theory*) 62
2.5. Entretiens 64
2.6. Questionnaires 66
2.7. Documentation utilisée 66
2.8. Journal de bord 67
2.9. Analyse de contenu 68
2.9.1. Collecte des données 68
2.9.2. Codage des données 68
2.9.3. Analyse des données 68
Chapitre 2. Problématique et cadre conceptuel 70
1. Problématisation de la recherche 70
1.1. Les transferts de fonds vus par les organismes de coopération internationale 72
1.2. Quelle est la logique qui soustend ces transferts ? 73
1.3. Justification du terrain ouest-africain 74
2. Définition des concepts utilisés 74
2.1. Formel et informel 74
2.2. Approche conceptuelle de la notion de transferts de fonds des migrants (TFM) 75
2.3. Les TFM de nature domestique 76
2.4. Les transferts destinés au financement des investissements de nature économique 77
2.4.1. Différents concepts de financement 77
2.4.2. Les « remittances » et le financement des projets collectifs 78
2.4.3. L'*Exo-financement* des projets d'entreprenariat 78
2.4.4. Les transferts individuels et les transferts collectifs 79
2.4.4.1. Inventaire des transferts individuels et collectifs 79
2.4.4.2. Les motivations à l'origine des transferts 80
2.4.5. Des effets inégaux sur les pays bénéficiaires 81
2.4.5.1. État des lieux 81
2.4.5.2. Les effets des transferts de fonds selon la littérature 81
2.4.5.3. L'impact sur la réduction de la pauvreté 82
3. Question de recherche 83
Chapitre 3. Caractérisation de l'*exo-financement* dans l'univers des projets de développement 85
1. Le projet standard selon les fondamentaux du management de projet 85
1.1. Le concept de projet : diversité des approches 86
1.1.1. Selon la philosophie 86
1.1.2. Selon les normes 87
1.1.3. Selon l'anthropologie 88

1.2. La gestion de projet, un courant mécaniste 89
2. L'instrumentation spécifique du projet : le management de projet 90
2.1. Qu'en est-il du projet dans les organisations ? 91
2.2. Projet collectif, projet entrepreneurial 92
3. Le projet, organisation permano-temporaire 94
3.1. La validation du projet 95
3.2. Méthodes et principes d'évaluation du projet 96
3.3. Les facteurs clés de succès du projet 97
Chapitre 4. Le projet de développement, une variante du projet standard 99
1. Le concept de développement 99
1.1. L'émergence d'une idéologie 99
1.2. La dimension économique du développement 103
1.3. La dimension socioculturelle du développement 104
1.4. La dimension politique du développement 105
2. Les caractéristiques du projet de développement 106
2.1. Qu'entend-on par projet de développement ? 106
2.2. La dimension multiple du projet de développement 106
2.3. Le projet de développement face à de nouveaux défis 107
3. Le projet d'aide internationale au développement 109
3.1. La spécificité des projets d'aide internationale au développement 110
3.1.1. Typologie des APD 111
3.1.2. Approches théoriques du développement et de l'allocation de l'aide 112
3.1.2.1. L'approche universaliste et l'allocation de l'aide 112
3.1.2.2. Approche endogène et l'allocation de l'aide 113
3.1.3. Historique et raisons de l'aide publique au développement 114
3.1.3.1. Historique 114
3.1.3.2. Des biens publics mondiaux 115
3.1.4. L'aide publique au développement dans les faits 115
3.1.5. Le projet d'aide internationale au développement et son efficacité 117
3.1.5.1. La persistance des doutes sur l'efficacité de l'aide publique au développement 117
3.1.5.2. Les facteurs clés de succès (FCS) de l'aide publique au développement 118
3.2. Les différents débats dans l'économie du développement 121
3.2.1. Le contexte 121
3.2.2. L'efficacité et l'efficience conditions nécessaires mais non suffisantes 124
3.2.3. Les critères de l'évaluation dans les projets d'aide internationale 124
3.2.4. L'évaluation de la performance dans la gestion de projet 126
3.2.5. Le financement des projets d'aide internationale au développement 133
4. Le projet diasporique et son *exo-financement* : un projet « atypique » 134
4.1. Qu'est ce qui fait la spécificité de ce projet ? 134
4.2. Le projet diasporique avec son *exo-financement,* un projet mobilisateur ? 135
4.3. Un espace projet « informel » 135
4.4. Le projet diasporique, une gestion sociale communautaire et solidaire 136
4.5. L'*exo-financement* et les ressources non financières 139
4.5.1. Ressources relationnelles 140
4.5.2. Ressources cognitives 140
4.5.3. Ressources organisationnelles 141
4.5.4. Ressources symboliques 142

4.6. Un projet dans un espace transnational facilité par les nouvelles technologies 146
Conclusion de la première partie 148
Deuxième partie : Les éléments de contexte institutionnels, politiques et socio-économiques 149
Introduction 150
Chapitre 5. Les mutations institutionnelles africaines après les indépendances 152
1. Perspective historique 152
2. Une gestion concertée entre le pays d'accueil et le pays d'origine 153
3. Un début de formalisation de l'*exo-financement* 154
3.1. Le codéveloppement 154
3.2. Les ONG acteurs de la société civile 157
3.3. L'épargne solidaire 158
Chapitre 6. Les diasporas, 6ème région du continent africain 161
1. Naissance de la diaspora noire en Europe 162
2. Evolution de la notion de « diaspora » 163
3. Diasporas et solidarité internationale 165
4. Diasporas et mouvement d'origine économique 166
Chapitre 7. L'*exo-financement*, une nouvelle source de financement dans la coopération internationale 169
1. Les transferts de fonds des migrants (TFM) 169
1.1. Des mouvements de fonds valorisés par les organisations internationales 169
1.2. Une manne financière pour le développement 170
1.3. Migration, envois de fonds et développement 171
2. Impacts macroéconomiques des TFM sur le pays d'origine 173
2.1. Impact des TFM sur la croissance et l'investissement 173
2.2. Impact respectif sur la réduction de la pauvreté 174
2.3. Les Transferts de fonds informels 174
2.4. Pour la littérature « optimiste » et « pessimiste » 177
2.5. Impact des TFM (transferts de fonds monétaire) sur l'investissement : un effet limité 179
2.6. Limites de la définition officielle des TFM 180
Conclusion de la deuxième partie 182
Troisième partie : Approche empirique. Résultats, Discussion 184
Introduction 185
Chapitre 8. L'approche empirique 186
1. Le corpus théorique de l'analyse 186
2. Le cadre empirique : Des associations de diasporas à l'*exo-financement* des projets 188
2.1. L'importance des transferts de fonds par les diasporas 189
2.1.1. Les transferts individuels, amélioration des conditions de vie des familles 192
2.1.2. L'utilisation des ressources financières transférées par les diasporas 193
2.1.2.1. Importance des transferts informels 193
2.1.2.2. Coût des transferts 194
2.1.2.3. La fragmentation et l'imprévisibilité des ressources 195
2.2. Les Diasporas et le développement 195
2.2.1. La contribution des diasporas au développement 195
2.2.2. Les diasporas ouest-africaines, des agents de développement 196
2.2.3. Les diasporas et le financement du développement 197

2.3. Quelles sont les opportunités de financement ? 199
2.3.1. La BAD avec le Fonds pour la migration et le développement 200
2.3.2. La bancarisation 201
2.3.3. Les « obligations diaspora » 201
2.3.4. Les transferts des migrants et le paiement mobile 202
2.3.5. Le crowdfunding et les diasporas : le financement participatif vient-il remettre en cause les acteurs du financement diasporique **?** 202
2.4. Mécanismes incitatifs au développement du marché des transferts 207
2.4.1. L'attractivité des États de la région 207
2.4.2. L'expansion des services financiers mobiles 208
2.4.3. Le rôle des diasporas dans le développement et leur motivation 208
3. La théorie des parties prenantes (PP) 209
3.1. Les typologies unidimensionnelles 210
3.1.1. La typologie de Savage et al. (1991) 210
3.1.2. La typologie de Hill et Jones (1992) Hill et Jones 212
3.1.3. La typologie de Clarckson (1995) 213
3.2. Les typologies multidimensionnelles 214
3.2.1. Classification des parties prenantes d'après Donaldson et Preston 215
3.2.2. La Typologie de Mitchell et al. (1997) 216
3.3. Le récapitulatif des systèmes de classification des parties prenantes 219
3.3.1. La catégorisation des parties prenantes 221
3.3.2. Comment caractériser les parties prenantes ? 223
3.4. Un ensemble de critiques portées à l'encontre de la théorie des PP 224
3.4.1. Une critique heuristique de la théorie des parties prenantes 224
3.4.2. Critiques idéologiques de la théorie des parties prenantes 226
3.4.2.1. Des critiques idéologiques économiquement centrées 226
3.4.2.2. Des critiques idéologiques philosophiquement centrées 227
3.4.3. Une critique épistémologique de la théorie des parties prenantes 227
3.4.4. La notion de « réseaux sociaux » en migration 228
4. L'approche par les capacités, une théorie pertinente pour saisir les parties prenantes 229
4.1. L'« offre de justice sociale » de Sen 229
4.2. La mobilisation des acteurs dans le financement du projet 230
4.3. Une conception macro du développement à une conception micro 233
4.4. La gestion des associations : une problématique au cœur des réflexions sur la gouvernance 234
4.4.1. Les associations : un modèle régi par des règles spécifiques 234
4.4.1.1. Les rôles et attributions 234
4.4.1.2. Les mécanismes formels et informels 235
4.4.1.3. Les enjeux et spécificités de la gouvernance des associations 236
4.4.1.4. Le fonctionnement : Une pluralité d'acteurs avec des attentes différentes 237
4.4.2. Les associations de diasporas, des formes organisationnelles adaptées 239
4.5. La gestion de l'APD et des projets d'aide internationale : une conception large de la gouvernance 241
5. Le cadre spécifique de l'aide publique au développement 243
5.1. Le contexte 243
5.2. Les parties prenantes 247
5.3. Le cadre d'analyse : facteurs de performance et critères d'évaluation 248
5.3.1. Cadre d'analyse sur les facteurs de performance des projets 249

5.3.2. Les critères d'évaluation dans les agences d'aide 250
5.4. Le dispositif d'évaluation du projet d'aide au développement 251
5.5. Une rencontre avec les diasporas porteuses de projets 253
5.5.1. Le cas principal : la diaspora ivoirienne 255
5.5.1.1. Le contexte 255
5.5.1.2. Bilan de l'Aide Publique au Développement 258
5.5.1.3. *Exo-financement* par la diaspora ivoirienne 259
5.5.1.3.1. L'historique des diasporas ivoiriennes 259
5.5.1.3.2. Visite sur le terrain des projets réalisés par la diaspora ivoirienne 262
5.5.1.3.3. Le déroulement de la mission 263
5.5.1.3.4. La phase préparatoire de la mission 264
5.5.1.3.5. Rencontre avec les Institutions pour communiquer sur la mission 265
5.5.1.3.6. Visite de projets éducatifs 266
5.5.1.3.7. Visite de projet de lutte contre la pratique de l'excision dans le village de KABAKOUMA 267
5.5.1.3.8. Visite de projet de construction d'unités de bassins d'algoculture à Attobrou, département d'Agboville 268
5.5.2. La diaspora sénégalaise 269
5.5.2.1. État des lieux des formes classiques de l'aide au développement au Sénégal 269
5.5.2.1.1. L'aide publique au développement, l'APD 269
5.5.2.1.2. Les projets collectifs lancés par des organisations de solidarité internationale 271
5.5.2.2. La diaspora sénégalaise et le développement 273
5.5.2.2.1. L'*exo-financement* provenant de la diaspora sénégalaise 273
5.5.2.2.2. Un exemple d'*exo-financement* par la diaspora sénégalaise, le lycée de Thilogne 275
5.5.2.2.3. Projets d'appui au développement économique : exemple du GIE FASS DIOM 279
5.5.3. La diaspora malienne 280
5.5.3.1. État des lieux de l'Aide Publique au Développement au Mali 281
5.5.3.2. L'*exo-financement* par la diaspora malienne 282
5.5.3.3. L'organisation associative 282
5.5.3.3.1. Les associations de Maliens immigrés en France 282
5.5.3.3.2. Les associations villageoises maliennes 283
5.5.3.3.3. Les fédérations d'associations et les associations inter-villageoises 283
5.5.3.3.4. Le fonctionnement des associations : le système de cotisation 284
5.5.3.4. Une immigration principalement économique 286
5.5.3.5. Transferts individuels et *exo-financement* des projets collectifs 293
5.5.3.6. Visite de projets réalisés par la diaspora malienne 293
5.5.3.6.1. L'*exo-financement* : l'école primaire villageoise de « Nayelanké » région de Kayes (entretien avec le président de l'association annexe 4) 294
5.5.3.6.2. Les diasporas maliennes de véritables agents de développement 295
Chapitre 9. Résultats et discussion 298
1. L'analyse empirique des déterminants de la diaspora 298
1.1. Le questionnaire et la méthode d'analyse 298

1.2. La structure du questionnaire pour les entretiens individuels (annexe 4) 304
1.2.1. Le déroulement des entretiens 306
1.2.1.1. L'enregistrement audio 306
1.2.1.2. Méthode de recherche des membres actifs 308
1.2.1.3. Méthode de recherche des membres latents 309
2. Regard croisé sur l'histoire et l'organisation des trois diasporas 310
3. L'analyse des caractéristiques des membres de la diaspora 315
3.1. Le codage des verbatims 315
3.1.1. Premier niveau (N1) 315
3.1.2. Deuxième niveau (N2) 316
3.1.3. Troisième niveau (N3) 316
3.2. L'analyse typologique des caractéristiques de la diaspora 317
3.3. L'analyse des variables de caractéristiques de la population ciblée 319
4. Une analyse multi-niveaux : association/*exo-financement*/projet 322
4.1. Un des projets visités sur le terrain en Côte d'Ivoire qui a connu un certain succès : Le projet Association METISHIMA 323
4.1.1. L'association 323
4.1.2. Sa gouvernance 324
4.1.3. Réseaux et gouvernance, deux réseaux complémentaires 324
4.1.4. Son organisation : ses partenaires et ses objectifs 324
4.2. Economie du projet 325
4.2.1. Contexte du projet 325
4.2.2. Les enjeux socio-politiques du projet 326
4.2.3. Les parties prenantes au projet 327
4.2.4. L'exo-financement du projet 328
4.2.5. La gestion du projet 328
4.2.5.1. Les moyens matériels, humains et financiers : 329
4.2.5.2. Les bénéficiaires du projet 329
4.2.5.3. Les partenaires dans le projet 330
4.2.6. L'impact de l'*exo-financement* sur le projet 330
5. Les résultats et la discussion 332
5.1. Les résultats dans l'approche théorique et dans l'approche empirique 332
5.2. Les facteurs clés de succès des projets diasporiques 335
5.2.1. L'*exo-financement* renforce la proximité à travers le projet diasporique 336
5.2.2. L'*exo-financement* renforce le volet social 336
5.2.3. L'*exo-financement* renforce la confiance 336
5.2.4. L'*exo-financement* renforce le volet communautaire 337
5.2.5. L'*exo-financement* mobilise des ressources non financières 338
5.2.6. Une hybridation formel et informel dans l'*exo-financement* 338
5.2.6.1. Le concept de l'informel 338
5.2.6.1.1. Le concept de l'informalité 338
5.2.6.1.2. L'informel et la société urbaine 339
5.2.6.2. Complémentarité du formel et de l'informel 340
5.2.6.3. Impact du projet sur le développement des activités informelles 340
5.2.7. Une dimension territoriale de la performance et des parties prenantes dans *l'exo-financement* 341
5.2.7.1. La prise en compte des parties prenantes dans ce courant de recherche 341
5.2.7.2. L'approche territoires Institutions 342

5.3. La discussion : points de convergence et de divergence entre les deux projets, projet diasporique et projet d'aide internationale au développement 343
5.3.1. Les facteurs clés de succès du projet d'aide internationale au développement 345
5.3.2. La difficile mesure de l'impact sur le développement 346
Conclusion de la troisième partie 349
Conclusion générale 350
Annexes 357
Bibliographie 404
Table des matières 433

HESAM UNIVERSITÉ

Jacqueline BOBECHE

le cnam

EXO-FINANCEMENT
ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT,
QUELS TYPES DE FORMALISATION ?
Analyse de projets financés par les diasporas ivoiriennes, maliennes, sénégalaises

Résumé en français

Les travaux de recherche que nous soumettons à votre appréciation ont eu pour objet d'étudier et d'analyser le processus de financement pour la réalisation des projets par les diasporas ivoiriennes, maliennes et sénégalaises dans leurs pays d'origine, au regard de l'aide publique au développement. L'originalité et l'intérêt de notre étude résident dans le fait que nous nous sommes particulièrement intéressés à des projets qui, quoique vitaux, sont moins visibles, moins connus, moins médiatisés que ceux qui sont financés par l'aide publique au développement.

Nous avons constaté que la plupart de ces projets sont réalisés sur la base d'un type de financement dénommé « *exo-financement* ». C'est ce concept, plus ou moins récent, qui fait l'objet de notre thèse. D'après les débats sur l'intégration de la migration à l'agenda du développement, les apports de ressources des diasporas aux pays d'origine ont fortement augmenté par rapport à l'aide publique au développement et aux investissements directs étrangers. Notre objectif est donc d'identifier les facteurs clés de succès de ces projets et donc de déterminer la ou les raisons profondes expliquant l'importance accordée aux transferts de fonds notamment aux transferts productifs dans l'agenda du développement et dans la coopération internationale.

Ce travail de recherche s'intègre au sein de plusieurs champs disciplinaires, notamment les sciences de gestion, l'organisation, la gestion des projets. Il faut préciser que le travail de recherche nous a conduit à convoquer l'interdisciplinarité. Dans ce sens, nous avons eu besoin des résultats des travaux d'autres disciplines telles que les sciences sociales qui s'intéressent plus particulièrement aux phénomènes migratoires et aux diasporas en particulier. Le cadre méthodologique et conceptuel mobilisé a permis, à travers trois cas, à savoir les diasporas ivoirienne, sénégalaise et malienne, de mettre en exergue les réalisations très importantes de la diaspora africaine via l'« *exo-financement* ».

Nous espérons que cette étude constituera une importante contribution principalement exploratoire et une approche qualitative qui permettra de rediscuter la notion de projet de développement et de repositionner ce dernier dans son contexte de mise en œuvre pour les populations.

Mots clés : Exo-financement, diaspora, développement, aide, projets, coopération, succès.

Jacqueline BOBECHE

EXO-FINANCEMENT
ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT,
QUELS TYPES DE FORMALISATION ?
Analyse de projets financés par les diasporas ivoiriennes, maliennes, sénégalaises

Résumé en anglais

The purpose of the research that we are submitting for your consideration has been to study and analyze the financing process for the implementation of projects by the Ivorian, Malian and Senegalese diasporas in their countries of origin, about official development assistance.

The originality and interest of our study lies in the fact that we have been particularly interested in projects which, although vital, are less visible, less known, and less publicized than those financed by official development assistance.

We found that most of these projects are carried out based on a type of financing called "*exo-financing*". It is this concept, recent, that is the subject of our thesis. According to the discussions on mainstreaming migration into the development agenda, diaspora resource flows to countries of origin have risen sharply compared to official development assistance and foreign direct investment. Our objective is therefore to identify the key success factors of these projects and thus to determine the underlying reason(s) explaining the importance given to remittances, particularly productive transfers, in the development agenda and in international cooperation.

This research work is integrated into several disciplinary fields, including management sciences, organization, project management. It should be noted that the research work led us to convene interdisciplinarity. In this sense, we needed the results of the work of other disciplines such as the social sciences that are particularly interested in migratory phenomena and diasporas in particular.

The methodological and conceptual framework mobilized made it possible, through three cases, namely the Ivorian, Senegalese and Malian diasporas, to highlight the very important achievements of the African diaspora via "*exo-financing*".

We hope that this study will be an important contribution, mainly exploratory and a qualitative approach that will make it possible to re-discuss the concept of a development project and to reposition it in its context of implementation for populations.

Keywords: *Exo-financing*, diaspora, development, aid, projects, cooperation, success.